UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST JAN 1 5 1926

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/dupleixetlindefr02mart

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

DUPLEIX

et

L'INDE FRANÇAISE

HIN
M385d

ALFRED MARTINEAU

ANCIEN GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

1742-1749

★ ★

198590
2/11/25

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1923

INTRODUCTION

Nous avons raconté dans un premier volume les origines et l'enfance de Dupleix et nous avons suivi les débuts et le développement de sa carrière dans l'Inde jusqu'au jour où, après avoir été directeur au Bengale pendant dix ans, il fut nommé gouverneur de Pondichéry par actes des 30 décembre 1739 et 1er janvier 1740.

En cette partie de notre travail, nous n'avons relevé aucun évènement d'un grand intérêt. Subordonné au Conseil supérieur de Pondichéry, Dupleix n'avait d'autre mandat que celui de développer le commerce de la Compagnie et l'on a vu qu'il s'y employa avec beaucoup de zèle et qu'il fut assez heureux pour donner satisfaction à ses chefs. Il réussit moins bien dans les affaires où ses intérêts étaient engagés. Après avoir gagné beaucoup d'argent, il compromit presque tous ses bénéfices sur mer, dans différents accidents de navigation, et quel que fut son désir de revenir en France, il se vit obligé de rester dans l'Inde pour y restaurer sa fortune.

Cependant, Dupleix avait en maintes occasions révélé un caractère hautain et susceptible et tout dans son attitude indiquait qu'il était beaucoup moins fait pour obéir que pour commander. Malgré les appuis dont il disposait

à Paris, la Compagnie dont il dépendait eut pu le briser, elle préféra ne connaître que ses services et c'est pourquoi, lorsque le gouverneur Dumas voulut rentrer en France, elle lui donna sa succession.

Nous allons maintenant raconter les évènements qui suivirent et qui s'étendent sur une période de plus de douze ans, jusqu'au rappel de Dupleix et à son départ de l'Inde le 15 octobre 1754.

On sait déjà, par l'enseignement général de l'histoire, combien cette période fut fertile en incidents militaires et diplomatiques de toute sorte. Après deux années de paix, sinon de sécurité complète, la France et l'Angleterre entrèrent en guerre et alors — pour ne citer que les faits essentiels, — c'est la prise de nos vaisseaux par l'escadre ennemie, la capitulation de Madras illustrée du conflit de Dupleix et de la Bourdonnais, les tentatives avortées contre Goudelour, le siège de Pondichéry, le traité d'Aix-la-Chapelle et la restitution de Madras. Puis, presque sans interruption, c'est la guerre qui recommence avec nos voisins à propos du Carnatic et du Décan et, en cette guerre où nous connûmes les plus beaux triomphes et les plus grands revers, c'est à côté de la bataille d'Ambour, de la prise de Gingy et de la merveilleuse épopée de Bussy à travers le pays du Nizam, nos échecs répétés devant Trichinopoly et la désastreuse capitulation de Law. C'est enfin la mission de Godeheu et la ruine de toutes les espérances de Dupleix que termine pour lui comme pour nous cette triste journée du 15 octobre 1754, où il vit la terre de l'Inde pour la dernière fois.

Nous aurions aimé comprendre tous ces évènements en un seul ouvrage, mais ils sont trop nombreux et leurs détails trop intéressants pour ne pas nous obliger à couper le récit. Nous arrêterons donc ce volume au traité

d'Aix-la-Chapelle ou plutôt au jour où il fut appliqué dans l'Inde par la restitution de Madras, le 1er septembre 1749. Aussi bien ce moment marque-t-il la fin d'une politique comme il indique le commencement d'une nouvelle. Pendant les sept premières années de son gouvernement, Dupleix adonné d'abord aux travaux de la paix, puis consacré aux soins du siège de Madras et de la défense de Pondichéry, n'eut ni la pensée ni le loisir de chercher à s'étendre au delà de nos limites ; comme les Anglais eux-mêmes, il se considérait comme tenu à une certaine réserve à l'égard des princes indiens, dont la puissance quoique affaiblie paraissait encore fort imposante ; mais quand la paix fut rétablie, ses idées changèrent. Constamment gêné en ses opérations de commerce par le retard ou l'insuffisance des fonds qui venaient de France, il en arriva peu à peu à la conception qu'on ne serait à l'abri de tout mécompte que si l'on trouvait ces fonds dans l'Inde, sans attendre ceux d'Europe et sans passer par l'intermédiaire des banquiers. Mais alors il nous fallait un revenu territorial fixe, dont le recouvrement ne pouvait être assuré que par l'exercice d'un pouvoir politique. Et c'est ainsi que naquit puis se développa en l'esprit de Dupleix l'idée de constituer dans l'Inde à notre profit une sorte d'empire colonial, où nous serions à peu près les maîtres sous le pouvoir plus nominal que réel de princes indiens qui nous devraient leur trône ou leur sécurité.

Mais cette idée, qui devait changer la face de l'Inde et dans une certaine mesure celle du monde, il ne l'eut à aucun moment jusqu'à l'année 1749, et peut-être jusqu'en 1750. C'est donc moins le récit d'une politique définie et à vues lointaines que d'évènements se succédant au gré du hasard des batailles que nous allons entreprendre.

On ne trouvera pas non plus en ce volume la preuve que Dupleix ait eu à l'égard des Anglais des sentiments hostiles, tenant au parti-pris ou à quelque grave malentendu ; il ne savait pas encore combien il est dangereux d'entretenir des relations même amicales avec ce grand peuple, et avec quelque naïveté peut-être, il crut d'abord qu'il serait possible de concilier les intérêts des deux nations.

Si des évènements diplomatiques ou militaires, nous nous retournons vers l'administration et le commerce, nous constaterons sans étonnement que, comme il arrive en toutes les guerres les nécessités de l'administration ne tardèrent pas à se confondre avec celles de la défense et que le commerce faiblit progressivement pour disparaître entièrement jusqu'à la fin des hostilités. Aussi l'histoire administrative et commerciale de cette époque sera-t-elle assez courte et pour ainsi dire épisodique ; cependant nous avons essayé d'en dégager les lignes essentielles, qui à la vérité sont des lignes brisées.

Assurément le lecteur qui aime en toutes choses l'ordre et la symétrie n'aura pas tout à fait son compte, en voyant que les évènements ne se succédaient pas toujours avec une régularité parfaite ; parti comme un voyageur pour visiter des expositions lointaines, il lui arrivera plus d'une fois de se trouver au milieu d'un immense déballage de caisses d'où s'échappent les produits les plus riches et les plus divers ; il cherchera le dessin des allées et la forme des palais et n'y trouvera qu'une certaine confusion. Les splendeurs qui doivent parer l'exposition ne lui sembleront pas toujours suffisamment rangées, ni classées, ni distribuées. Mais c'est l'inconvénient de l'histoire lorsqu'on ne peut la fixer qu'avec des documents incomplets et souvent contradictoires. Et s'il est une architecture d'un livre comme

d'une exposition, nous préférons avouer notre impuissance à établir un ordre absolu qui satisfasse à toutes les exigences : le seul expédient possible serait de négliger ou de passer sous silence les documents parfois disparates qui gênent l'écrivain, et il n'y faut pas songer.

Sous réserve de ces observations, nous avons divisé notre ouvrage en deux parties : dans la première nous avons exposé tous les faits d'administration générale qui n'ont pas un rapport direct avec la guerre et dans la seconde nous avons raconté la guerre elle-même.

Après un court exposé de la situation de l'Inde en 1742, de façon à fixer le cadre dans l'intérieur duquel vont se grouper tous les actes de Dupleix, nous avons continué par un aperçu un peu plus étendu de la politique de son prédécesseur Dumas, non pas qu'elle ait inspiré directement celle qui suivit, mais simplement parce que la connaissance des évènements de la veille est presque toujours indispensable pour apprécier la valeur de ceux qui leur succèdent. Puis, achevant cette sorte de préambule, nous avons essayé de déterminer la physionomie et le caractère des divers correspondants de Dupleix et qui étaient presque tous des directeurs ou des anciens directeurs de la Compagnie. On était malheureusement au XVIIIe siècle moins prolixe de détails qu'on ne peut l'être de nos jours et les lettres qui nous ont été conservées, à part peut-être celles de Godeheu, ne nous donnent pas des indications assez complètes sur l'opinion qu'on se faisait en France de Dupleix et de ses services : cependant on peut dire que d'une façon générale ils étaient fort appréciés tant des ministres que de la Compagnie.

L'action commence avec le récit des évènements administratifs ou commerciaux, et se poursuit par une description aussi sommaire que possible de la vie propre à

nos divers établissements, notamment Chandernagor, Karikal et Mahé : les autres comptant pour peu de chose et n'ayant déjà que la valeur d'une tache sur une carte géographique.

L'interruption des affaires, provoquée par la guerre, créa des difficultés sans nombre pour trouver de l'argent et pour armer des navires. La Compagnie, soutenue par les ministres, recourut alors à des opérations, qui toutes ne furent pas vaines, mais dont quelques-unes donnèrent des mécomptes ; la plus importante se traduisit même par un désastre naval. Malgré l'aridité du sujet, il nous a paru utile et juste d'en faire connaître les parties essentielles.

La guerre avec les Anglais occupe le reste du volume.

Il est d'usage de dire et d'imprimer que la Compagnie et le roi ne firent rien pour venir en aide à nos comptoirs de l'Inde, menacés par l'ennemi. Il est certain qu'on eut pu prendre d'autres mesures que celles qui furent adoptées; on a toujours beau jeu à critiquer les évènements accomplis, mais si peu d'importance qu'on put alors attacher à la possession d'établissements si lointains et si peu étendus, la volonté du roi de ne pas recevoir les produits exotiques par des voies étrangères le détermina ainsi que la Compagnie à ne pas négliger les mesures qui pouvaient assurer la conservation de nos établissements et le maintien puis la restauration de notre commerce.

Nous transportant dans l'Inde, nous voyons comment la Bourdonnais et Dupleix organisèrent l'expédition de Madras et comment l'entreprise elle-même fut conduite. Ce sont d'assez longs chapitres et même après la publication en 1750 du volumineux mémoire de la Bourdonnais, consacré à sa défense, il ne nous a pas paru désirable de les résumer outre mesure. Nous avons apporté une atten-

tion spéciale à l'étude du fameux traité de rançon, qui fut la cause d'un conflit retentissant et nous avons essayé de dégager la philosophie de cette querelle avec autant d'impartialité qu'on le doit à des hommes dont l'histoire a consacré la grandeur.

A ce moment de notre étude, il semblera peut-être à quelques-uns de nos lecteurs que notre biographie de Dupleix se confond avec toute autre qui pourrait être consacrée à la Bourdonnais[1]. Nous n'en disconvenons pas, mais ainsi le veulent les évènements où l'action des deux hommes est si étroitement unie que, même en parlant de Dupleix, c'est à la Bourdonnais, chef de l'escadre et maître de Madras, qu'il convient souvent d'attribuer le premier rôle.

Un chapitre entièrement inédit a été consacré à l'administration de Madras pendant les trois ans où cette ville fut en notre possession ; puis nous avons continué par le récit des quatre tentatives dirigées contre Goudelour et celui du fameux siège de Pondichéry, qui a illustré Dupleix. Malgré l'autorité des hommes engagés dans cette lutte, Paradis, Lawrence, Dupleix et Boscawen, ce ne furent quand même pas de très grandes opérations militaires.

On sait déjà que le traité signé à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748 termina la guerre par la restitution mutuelle des conquêtes qui auraient pu être faites dans l'Inde. Nous terminons de même notre ouvrage par la rétrocession de Madras aux Anglais.

Il ne nous a pas toujours été possible en ce long récit de définir jusqu'à quel point Dupleix dirigea et commanda les évènements, qui s'accomplirent sous sa responsabilité ; si nombreux que soient les documents restés à notre disposition, il en manque cependant un grand

1. V. P. Crepin : *Mahé de la Bourdonnais*. — Paris, 1922.

nombre ; les actes du Conseil supérieur de Pondichéry et la correspondance avec les comptoirs, qui ne seraient pas les moins précieux de tous, sont presque entièrement perdus. C'est pourquoi, comme dans le précédent volume, nous avons légèrement débordé la biographie de Dupleix en traitant parfois de questions concernant l'Inde française en général, et ainsi nous avons continué de justifier le titre même de notre ouvrage. Mais si nous n'avons pu toujours indiquer très exactement l'action ou la réaction de l'homme sur les faits, le rôle personnel de Dupleix, éclairé par les confidences de son biographe indien, Ananda Rangapoullé, nous apparaît cependant assez net pour que nous n'ayons pas la moindre hésitation à apprécier son caractère et son œuvre. Et l'homme reste bien celui dont nous avons fait précédemment l'exquisse, vaniteux et susceptible, mais génie clair, esprit tenace et ne s'embarrassant pas de subtilités juridiques pour réaliser les moyens qu'il estimait les meilleurs pour les intérêts de la France, qu'il a toujours mis avant tous les autres.

*

Les sources auxquelles nous avons puisé sont de deux sortes : volumes imprimés et documents inédits.

Parmi les premiers, il convient surtout de retenir :

1) Le *Mémoire pour la défense de la Bourdonnais*, rédigé par l'avocat de Gennes, et paru en 1750 ; il contient avec 231 pièces justificatives un exposé en 282 pages de tous les événements relatifs à la guerre, depuis la constitution de la première escadre de la Bourdonnais en 1741 jusqu'au retour de ce dernier en France en 1747. Il est très habilement rédigé et ses conclusions semblent parfois convaincantes ; il convient cependant de ne les adopter que sous bénéfice d'inventaire ;

2) Le *Journal d'Ananda Rangapoullé* (1736-1760), manuscrit en tamoul, traduit en partie en français par Julien Vinson en

1894 et dont la traduction *in-extenso* en langue anglaise se poursuit actuellement à Madras. Sept volumes ont déjà paru : le septième s'arrête au 30 avril 1751. A côté de faits sans importance ou d'un intérêt très local et très particulier, ce volumineux ouvrage nous donne souvent sur Dupleix et sur sa femme des impressions qui ne les grandissent pas toujours ; tous deux nous apparaissent avec leurs sentiments naturels et l'on sait qu'au naturel l'homme ne se montre guère qu'avec des imperfections ;

3) *Dupleix et la défense de Pondichéry*, ouvrage de 450 pages paru en 1908. L'auteur de ce travail, le marquis de Nazelles, était un descendant de Bacquencourt, frère de Dupleix ;

4) *Dupleix et Clive*, par M. Dodwell, ancien conservateur des Archives de Madras. Ouvrage de 278 pages, publié à Londres en 1921 ;

5) *La Bourdonnais*, monographie de 482 pages, publiée en 1922 par Pierre Crepin ;

6) Divers ouvrages sur Dupleix, dont le seul important pour l'époque qui nous occupe est celui de M. Guénin. Celui de Cultru est de peu d'intérêt pour cette période et il vaut autant ne pas parler des autres (de Bionne, Tibulle Hamont, Castonnet des Fosses, etc.) ;

7) Enfin les documents publiés par nous-même à Pondichéry et qui sont extraits des archives publiques de cette ville :

Correspondance du Conseil supérieur et de la Compagnie. T. II et III, années 1736 à 1738, et 1739 à 1742.

Correspondance du Conseil supérieur et du Conseil de Chandernagor. T. II et III, années 1738 à 1747 et 1747-1757.

Résumé des actes de l'Etat civil de Pondichéry. T. II. Années 1736 à 1760.

Les autres ouvrages très peu nombreux ou très peu importants, non cités ici, seront indiqués en notes au bas des pages, au fur et à mesure de leur utilisation éventuelle.

Les manuscrits les plus importants que nous ayons consultés se trouvent dans les dépôts suivants :

1° Archives de Pondichéry, notamment les tomes 7 et 16. Correspondance du Conseil supérieur et de la Compagnie, du 18 oct. 1744 au 10 janvier 1749, et correspondance du Conseil provincial de Madras, du 26 sept. 1746 au 4 décembre 1747.

2° Archives de Madras, dont la majeure partie se retrouve également à l'India Office ;

3° Archives de l'India Office :

Correspondance memoranda, vol. 12, 1743-1749.

Miscellaneous letters, vol. 32, 33 et 34, 1743-1748.

Coast and bay abstracts, vol. 4 et 5, 1734-1754.

4° Manuscrits du fonds français de la Bibliothèque Nationale :

Nouvelles acquisitions : n°s 9147 à 9151.

Fonds Ariel : n°s 8924 à 8934.

5° Enfin les Archives du Ministère des Colonies. C² 30, 31, 32, 76, 78, 79 et 82, et t. 6 à 10 de l'Inde, 2° série [1].

1. Afin de ne pas surcharger le bas des pages par des références, qui distraient parfois d'une façon fâcheuse l'attention du lecteur, nous les avons autant que possible intercalées dans le texte, en les réduisant au minimum. Les plus longues seules ont été renvoyées en notes. Il faudra les lire de la façon suivante :

Archives de Pondichéry :	*A. P.*,	puis le numéro du volume.
Archives du Ministère des Colonies :	*A. C.*,	—
Bibl. Nat. nouv. acq. :	*B. N.*,	—
Bibl. Nat. fonds Ariel :	*Ariel.*,	—

L'indication des ouvrages imprimés se lira d'après les mêmes principes :

Mémoire pour la défense de la Bourdonnais : *Mémoire*, puis le numéro ou la page de l'exposé général, ou le numéro de la pièce justificative ;

Journal d'Ananda Rangapoullé : *Ananda*, puis la page du volume de l'édition anglaise ;

Correspondance du Conseil supérieur de Pondichéry et de la Compagnie ; *C. P. C°*, puis l'indication du tome et la pagination ;

Correspondance du Conseil supérieur de Pondichéry et du Conseil de Chandernagor : *C. P. Ch.*, mêmes indications.

CARTE DE L'INDE

85
90
95
25
20
15
10
BHOUTAN
Darjeeling
Brahmaputra
Gauhati
ASSAM
Patna
Benarès
Monghir
BEHAR
Mourchidabad
Dacca
BENGALE
Chandernagor
Calcutta
Chittagong
Balasore
ORISSA
Pte des Palmiers
Cutec
Mahanadi
Ganjam
GOLFE DU BENGALE
Vizagapatam
PEGOUE
Echelle
100 0 100 200 300 400 500 Kil.

DUPLEIX

ET

L'INDE FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

La Politique de Dumas.

§ 1. — Etat sommaire de l'Inde en 1742.

§ 2. — Le gouverneur Dumas (1735-1741) : il entrevoit une politique d'agrandissement territorial pour assurer la continuité de notre commerce.

L'expédition de Moka. L'acquisition de Karikal.

Projets sur Colèche, Ponatour, le mont Dely, la rivière Cotte, Ganjam, Mascate.

Les Marates à la côte Coromandel. Défaite de Dost-Ali, nabab du Carnatic. Dumas accueille les vaincus dans Pondichéry. Les aldées d'Archivac cédées en signe de reconnaissance.

Prestige acquis par Dumas : sa retraite, sa mort.

Dupleix était depuis dix-huit ans dans l'Inde, lorsqu'il fut nommé en 1740 gouverneur de Pondichéry. Il ne prit toutefois possession de ses fonctions que le 13 janvier 1742, après le départ de son précédesseur, le célèbre Benoît Dumas. Il avait alors quarante cinq ans.

Qu'allait-il trouver à Pondichéry ? La gloire ou la fortune ? Un court aperçu de la situation de l'Inde à cette époque et un exposé plus détaillé de la politique du gouverneur Dumas nous permettront de mieux connaître le terrain sur lequel il allait évoluer.

§ 1er.

La paix régnait à peu près dans toute la péninsule ; seuls les Marates se préparaient à envahir le Bengale, mais si inquiétants qu'ils fussent pour nos comptoirs du nord, nos principales craintes venaient d'Europe. L'Angleterre qui depuis 1739 était en guerre avec l'Espagne et se disposait, selon toute apparence, à intervenir contre nous dans la guerre de succession d'Autriche, pouvait transporter ses opérations aux colonies : que deviendrait alors notre commerce ?

Cette double menace entretenait partout un certain malaise. Aucun Etat n'était capable d'imposer la paix à qui voudrait la troubler. L'empire mogol, qui, récemment encore, pouvait jouer ce rôle modérateur, n'avait plus aucune puissance véritable. L'empereur Mohamed-Cha, suzerain nominal de toute la péninsule, arrivé au pouvoir en 1719, ne s'était pas relevé du coup qui lui fut porté vingt ans plus tard par le roi de Perse, Nadir-Cha, et les nababs ou rajahs qui jusqu'alors lui étaient restés soumis, avaient réduit le lien de vassalité à la fragilité d'un fil qui ne les incommodait plus. A ce moment, ses deux plus grands feudataires, Nizam oul Moulk dans le Décan et Aliverdi Khan au Bengale, devinrent en fait des souverains indépendants et plus près de Delhi, la soubahie d'Oudh, constituée en 1715 au profit de Sadet Khan, gouverneur d'Agra, conquit son autonomie sous son successeur Safder Khan. Mohamed Cha avait assisté, sans jamais essayer de réagir, à cet émiettement de son autorité ; héritier d'une dynastie qui remontait à plus de deux siècles et qui fut pendant ce temps l'une des mieux ordonnées de l'Asie et peut-être du monde, il avait comme le sentiment que les sociétés aussi bien que les

individus ne résistent pas indéfiniment à l'inéluctable loi de la vieillesse et que tout finit un jour par mourir ou se transformer. Et il n'avait ni l'intelligence ni la volonté nécessaires pour prolonger d'une heure l'organisme affaibli qui lui était confié : sa vie se passa dans les plaisirs, l'insouciance et la méconnaissance complète de ses devoirs de souverain et de chef de nation.

Les divers gouverneurs de Pondichéry, séparés de Delhi par une distance de 475 lieues, n'avaient jamais eu avec le Mogol que des rapports de circonstance : nous n'avions pas auprès de lui de mandataire attitré et c'étaient plutôt des missionnaires ou des médecins comme Martin [1] ou des aventuriers comme de Volton qui représentaient à l'occasion nos intérêts. Le gouverneur Dumas lui-même recourait à leurs bons offices et Dupleix, directeur du Bengale, correspondait de préférence avec les jésuites lorsqu'il voulait obtenir certains renseignements. L'autorité supérieure du Mogol restait pourtant pour nous un acte de foi, mais elle était trop lointaine pour qu'on s'en préoccupât beaucoup.

Nous avions moins de rapports encore avec le soubab d'Oudh, les Sicks et les Rajpoutes, tous peuples des environs de Delhi, non plus qu'avec le Mysore, bien qu'il ne fût qu'à 75 lieues de Pondichéry. Les seuls Etats avec qui nous eûmes affaire dans les années qui précédèrent le gouvernement de Dupleix étaient, en dehors du Bengale, les Marates, le Nizam, le Carnatic, et le royaume de Tanjore.

Jusqu'au temps du gouverneur Dumas, nous avions pu vivre dans leur voisinage sans éprouver des inquiétudes ou des ennuis appréciables ; suivant un pro-

1. Martin fut médecin de l'empereur mogol et mourut à Delhi en 1729.

gramme pratiqué depuis les premiers jours de notre établissement dans l'Inde, nous nous efforcions de ne créer aucun incident de nature à compromettre notre commerce et nous ménagions jusque dans leurs erreurs la susceptibilité et la délicatesse des princes du pays avec la patience résignée d'une victime vouée à toutes les exactions, mais certaine néanmoins de retirer de toutes ses opérations un bénéfice assuré. Les Marates, repoussés à la côte occidentale depuis la prise de Gingy par les Maures, étaient trop loin pour nous créer de véritables soucis et il suffisait que nous fissions de temps en temps des présents au soubab du Décan et au nabab du Carnatic pour qu'ils oubliassent que nous vivions dans leur dépendance. Quant au Tanjore, son souverain était un seigneur de trop peu d'importance pour que nous songions à entretenir avec lui d'autres relations que celles qui étaient dictées par la courtoisie.

§ 2.

Mais tout changea avec Dumas. Ce gouverneur avait de 1718 à 1723 fait un premier séjour dans l'Inde où il avait révélé les plus brillantes qualités comme conseiller puis comme second au Conseil supérieur ; d'après le gouverneur Beauvollier de Courchant, il avait le don de terminer toutes choses en peu de temps et à la satisfaction de tous et lorsqu'il quitta Pondichéry, Dupleix lui-même estimait qu'en se privant de ses services la Compagnie ne savait pas ce qu'elle faisait. Nommé en 1727 et 1730 directeur général puis gouverneur des Iles, il avait puissamment contribué à assurer leur développement économique et avait mérité d'être nommé gouverneur de l'Inde le 10 novembre 1734. Arrivé à Pondichéry

le 18 septembre suivant, il avait aussitôt mis son expérience passée au profit d'une politique active.

Après avoir obtenu du nabab d'Arcate l'autorisation de fabriquer des roupies à Pondichéry, faveur sollicitée depuis près de quinze ans, il avait révélé sa force et celle de la nation en rappelant au respect des traités Faqui Ahmed, gouverneur de Moka, qui depuis plusieurs années et notamment depuis 1731 nous obligeait à payer des droits de douane excessifs et forçait nos marchands à lui prêter de l'argent qu'il ne remboursait pas. Les droits abusivement perçus s'élevaient à près de 100.000 piastres. Ingrand, chef de notre comptoir, en réclamait en vain la restitution ; comme il ne disposait d'aucune force pour appuyer ses protestations, on n'en tenait aucun compte et les exactions continuaient en s'aggravant chaque année.

Dumas résolut d'en finir par un coup de force et, avec l'assentiment de la Compagnie, il rappela tous nos agents de Moka et prépara durant l'été de 1736 une expédition dont le commandement fut confié à la Garde Jazier [1], capitaine du *Maurepas*.

Cette expédition composée de quatre navires, le *Maurepas*, le *Héron*, le *St-Pierre* et le brigantin l'*Indien*, mit à la voile le 22 octobre et après avoir touché à Mahé, à Goa et à Socotora, arriva en vue de Moka le 25 janvier. L'état de la mer ne permit pas de débarquer avant le 14 février, dans la nuit. A la faveur de l'obscurité, on s'empara sans beaucoup de peine du fort d'Abd er Rouf. Ce simple fait d'armes suffit pour jeter la panique dans la ville. Les négociations qui traînaient en longueur depuis notre arrivée reprirent aussitôt sur l'heureuse

1. La Garde Jazier était neveu de Duguay-Trouin.

initiative de Vandenberg, chef de la loge hollandaise et aboutirent le même jour à une suspension d'armes de deux semaines, afin de permettre de s'entendre avec l'iman, qui résidait à Sana, à quelques jours dans l'intérieur des terres. La garnison de la ville était alors de 1.500 à 1.800 hommes et fut quelques jours après de 4.000 ; situation périlleuse si les négociations n'aboutissaient pas. La réponse de l'iman arriva le 1er mars ; il acceptait en principe nos propositions et chargeait le nouveau gouverneur de la place, un nommé Emir El Mas, de les discuter avec nos trois employés, Ingrand, Miran et Courbezâtre. Les négociations aboutirent le 7 à un traité en vertu duquel Faqui Ahmed et son fils Faqui Abdalla étaient exclus du pouvoir et l'iman acceptait de nous rembourser le surplus des droits que nous avions payés, soit 82.283 piastres d'Espagne. Faqui Ahmed fut en outre rendu responsable de ses emprunts personnels ; enfin il fut convenu que les marchandises françaises, même venant par bateaux étrangers, ne paieraient que 2 1/2 °/₀ de droits.

La Garde Jazier resta encore plus de trois mois à Moka pour acheter 6 à 700 milliers de café et vendre 150 à 200.000 piastres de marchandises. Ces opérations à peu près terminées, il appareilla le 21 juin et rentra à Pondichéry le 22 juillet, après une absence de neuf mois.

Le succès de cette expédition eut dans l'Inde un grand retentissement ; on n'était pas habitué à voir les compagnies européennes relever les affronts et en tirer vengeance. Le prestige personnel de Dumas en reçut un grand lustre en même temps que le nom de la nation fut couvert d'honneur. C'étaient d'heureuses conditions pour accroître notre commerce et étendre notre domaine ; Dumas ne laissa point passer la fortune qui s'offrait à lui.

Certes il ne conçut jamais avec une netteté parfaite un programme de pénétration de la péninsule ; il était lié par les ordres et instructions de la Compagnie qui nous interdisaient toute expansion territoriale, et d'ailleurs il n'avait ni les hommes ni l'argent nécessaires à cette politique ; mais il se rendit compte dès le premier jour que pour charger tous les navires que lui envoyait la Compagnie il était bon d'établir le plus de comptoirs qu'il se pourrait (*A. C. C² 80, p. 75*), et il n'hésita point à proposer les sacrifices indispensables pour leur installation. L'heureuse issue de l'affaire de Moka lui ayant donné suffisamment d'autorité pour engager de nouvelles entreprises, il n'attendit pas les ordres qu'il avait provoqués et en 1739 il fit occuper Karikal sur la côte Coromandel.

Karikal était un des ports du Tanjore, avec Tranquebar au nord, déjà cédé aux Danois depuis plus d'un siècle et Negapatam au sud, propriété des Hollandais depuis 1658. Le pays était fertile en riz, que Pondichéry ne produisait pas en assez grande quantité. Pour suppléer à cette insuffisance, François Martin avait, en 1681, envoyé auprès du roi un de ses employés nommé Germain pour demander l'autorisation de fonder un établissement à Caboulpatnam, (encore dénommé Caveripatnam) à l'embouchure du Cavery. Le roi avait offert Karikal à condition qu'on l'aidât à faire la guerre aux Danois. Après des pourparlers inutiles, Germain revint à Pondichéry. Le projet fut repris en 1688 et aboutit ; Colandé obtint du roi le 15 juillet un acte authentique nous cédant Caboulpatnam. Nous y restâmes jusqu'en 1708, où l'utilité du comptoir ne parut plus nécessaire.

Ce fut un simple hasard qui amena Dumas à reprendre les projets anciens. En février 1738, Sidogy, roi de

Tanjore étant mort fut remplacé par son neveu Sahaji. Pour soutenir la lutte contre un compétiteur, le nouveau roi, fort dépourvu d'argent, offrit à Dumas de nous céder Karikal et cinq aldées pour 50.000 chacras[1] et lui demanda en outre un prêt sans intérêt de 100.000 chacras, remboursable en trois ans et garanti par un nantissement de plusieurs autres aldées. Dumas trouva l'occasion favorable pour donner un nouvel aliment à notre commerce et accepta la cession par convention du 10 juillet 1738. Mais Sahaji s'étant sur ces entrefaites débarrassé de son concurrent, se soucia moins de tenir les engagements qu'il venait de prendre et s'opposa au débarquement d'une flotte française venue dès le mois d'août pour prendre possession de Karikal. Il était ouvertement soutenu par Mossel, commandant hollandais de Négapatam, fort justement inquiet de notre futur voisinage. Nous fûmes tirés d'embarras par Chanda Sahib, souverain de Trichinopoly, qui nous avait certaines obligations. Il s'offrit à s'emparer de la ville et à nous la remettre ensuite.

L'opération conduite par son général Nawas Khan fut des plus aisées et sans tenir compte des protestations menaçantes des Hollandais, le conseiller Golard vint à Karikal où il s'installa le 14 février 1739. Sahaji, assez insouciant de nature, s'inclina devant le fait accompli par acte du 25 avril suivant.

Ce prince fut détrôné peu de jours après et remplacé par un de ses cousins nommé Prapatsing, qui eut exceptionnellement un long règne. L'un des premiers actes du nouveau roi fut de conclure la paix avec Chanda Sahib et de ratifier les engagements pris avec nous par

1. 100 chacras valaient 43 pagodes.

son prédécesseur. Il y ajouta même d'autres concessions qui firent qu'en fin de compte, l'acquisition de Karikal nous revint à 65.247 pagodes, d'un revenu annuel de 12.383 pagodes [1]. L'affaire eut été excellente si la Compagnie n'avait eu à payer tous les frais du comptoir, des troupes et des bâtiments. Aussi n'accepta-t-elle la nouvelle acquisition que comme un fait accompli, sans récrimination mais sans plaisir ; elle ne voulait absolument pas, disait-elle, de dépenses ruineuses et ordonna de ne faire à l'avenir que celles dont on ne pourrait se passer ; elle avait encore le souvenir de Mahé qui avait absorbé des fonds considérables sans procurer au commerce des avantages correspondants.

A la fin de février 1741, le commandant de Karikal était le conseiller Février, qui avait remplacé Golard rentré en France. Les Hollandais avaient pris le parti de notre installation et Février pouvait assurer la défense de

1. Sur les 100.000 chacras prêtés à Sahaji, 40.000 avaient été donnés en nantissement des huit aldées de Condagué, Vanjiour, Tentoucatou, Néravy, Darmabouram, Oulliapatou, Pologam et Mattacoudy. Moyennant un supplément de 20.000 chacras, Prapatsing nous en céda la toute propriété. Cela faisait en réalité une avance de 120.000 chacras au lieu de 100.000. Le reste de la somme, soit 60.000 chacras, servit à nantir trente aldées dont Tirnoular était en quelque sorte le centre. Quinze autres aldées autour de Pologam furent engagées dans le même temps pour une autre somme de 40.000 chacras. Nous nous trouvâmes ainsi, moyennant 160.000 chacras donnés ou prêtés, possesseurs de cinquante-huit aldées, dont treize en toute propriété.

Le roi pensait pouvoir nous rembourser en trois ans, soit en riz, soit en numéraire : les récoltes étant le gage réel de notre créance. Si au bout de ce temps la dette n'était pas payée, elle devait porter intérêt à notre profit à raison de 1 % par mois.

Suivant un recensement fait par Février à la fin de 1741, les quinze aldées données en nantissement pouvaient produire par an 219 garces de nelly, lesquelles estimées à 20 pagodes la garce, donneraient avec les droits seigneuriaux 4.741 pagodes, en sorte que la Compagnie pouvait être remboursée en moins de quatre ans du dernier prêt de 40.000 chacras.

la place avec deux compagnies de cent hommes chacune, qui paraissaient suffisantes.

Le prestige acquis par Dumas dans l'affaire de Moka puis dans celle de Karikal avait déterminé divers *paliagars* ou petits chefs indigènes des provinces du sud à lui faire des propositions d'établissement dans le fond de la baie de Tuticorin entre Benpar et Kilicaré et le roi de Travancore lui-même était disposé à lui céder le port de Colèche.

« L'avantage qui en résulterait à la nation, écrivait Dumas à la Compagnie le 10 janvier 1740, n'est nullement douteux, en supposant que la Compagnie voulut étendre son commerce aux Indes. De l'établissement qui est en deça du Cap Comorin, on tirerait des toiles en quantité et on y pêcherait des chanques et des perles. De celui de Colèche on tire du fil de coton, des toiles, du poivre et de la grosse cannelle. »

Or les Hollandais avaient des établissements importants sur l'une et l'autre de ces côtes, où ils se considéraient comme invertis d'un monopole commercial ; Dumas était convaincu que nous avions aussi bien qu'eux le droit de nous établir sur des terres qui ne leur appartenaient pas effectivement, mais il ne se dissimulait pas que même avec le concours de Chanda Sahib nous courrions des risques de conflit. Et il ajoutait ces lignes, qu'on ne saurait lire avec trop d'attention, tellement elles éclairent d'un jour lumineux et la politique de la Compagnie et celle de ses gouverneurs :

« Que je paierais bien cher un mot d'ordre de votre Grandeur dans la situation où je suis ; je ne trouve pas la moindre lumière dans tout ce qui a été écrit jusqu'à présent aux Indes, qui puisse m'éclaircir pour me conduire dans une affaire aussi délicate. Je crains d'un côté de m'engager dans des démarches et dépenses qui n'étant pas soutenues deviendraient inutiles,

et j'ai de l'autre le regret de perdre des occasions si favorables d'augmenter le domaine et le commerce de la nation dans l'Inde ». (*A. C. C² 80, p. 6*).

Il résulte bien de cette lettre que jusqu'en 1740 ni la Compagnie ni les gouverneurs de Pondichéry n'avaient entrevu la possibilité d'un développement territorial de nos établissements et n'en avaient même formulé le désir. Malgré les avantages qu'il entrevoyait pour notre commerce, Dumas ne jugea pas opportun ou prudent de forcer la décision de la Compagnie en formant un comptoir quelconque dans la baie de Tuticorin, mais il eut moins de scrupules pour la côte Malabar. Le roi lui avait envoyé des ambassadeurs avec un projet de traité qui nous cédait le droit de propriété sur toute la ville de Colèche avec le monopole commercial des poivres et des toiles jusqu'à neuf lieues dans l'intérieur des terres. Après avoir pesé ces conditions et sans se soucier plus qu'il ne convenait de l'opposition ou même de l'hostilité des Hollandais, Dumas se résolut à retenir l'un des vaisseaux de France, le *Maurepas*, et à l'envoyer à la côte Malabar avec deux autres vaisseaux des Indes, le *Pondichéry* et l'*Aventurier*, commandés respectivement par la Renaudais, chef de l'expédition, d'Albert et la Gâtinais.

Cette petite flotte, partie de Pondichéry le 18 février 1740, fut en vue de Colèche le samedi 12 mars. Par des communications avec la terre, elle apprit que le roi de Travancore était depuis quelques jours en guerre avec les Hollandais et avec plusieurs petits souverains du pays qui le serraient étroitement. Débarquer, c'était s'exposer à paraître prendre parti entre les belligérants et le danger était d'autant plus grand que sept à huit vaisseaux hollandais armés en guerre tenaient la côte et nous domi-

naient, au moins par le nombre. Malgré ces perspectives, la Renaudais se résolut à faire descendre à terre plusieurs officiers et une cinquantaine de soldats (13 mars). Cette opération était à peine terminée, que le *Saint-Joseph* venu de Mahé avec le conseiller de Leyrit apporta des lettres du conseil, datées des 6 et 7 mars, invitant la Renaudais et son escadre à venir directement à Mahé, afin d'éviter tout risque de conflit avec les Hollandais. Les troupes qui étaient déjà débarquées mais n'avaient pas encore arboré notre pavillon, furent aussitôt rappelées à bord où, après avoir tenu avec de Leyrit une sorte de conseil de guerre, on décida d'exécuter les ordres de Mahé. Il parut dur à nos officiers d'abandonner une population qui nous avait accueilli avec de grandes démonstrations de joie et de tromper les espérances des ministres du roi qui nous avaient offert des présents au nom de leur maître, mais les ordres du Conseil de Mahé étaient impératifs.

La flotte n'appareilla toutefois que le 15 au matin, afin de ne pas avoir l'air de fuir devant l'escadre hollandaise, qui peu à peu s'était rapprochée au point de nous encercler. Ce fut en vain que le roi de Travancore et les notables de Colèche nous dépêchèrent une embarcation côtière pour nous prier de revenir ; la Renaudais promit vaguement d'exaucer ce vœu à son retour de Mahé et continua sa route, suivi jusqu'à Cochin par une partie de la flotte hollandaise, toujours peu rassurée sur nos intentions.

Dumas avait lui-même invité la Renaudais à se conformer aux ordres que le Conseil de Mahé, connaissant mieux la côte, pourrait éventuellement lui donner, mais il n'avait jamais supposé que ces ordres iraient jusqu'à l'abandon de l'établissement lui-même ; dans sa pensée, ils n'avaient trait qu'à la conduite qu'il fallait tenir avec les gens du pays et aux différents articles à insérer dans

le traité de cession. Il souffrit cruellement de cette déconvenue, qui ressemblait fort à une reculade devant les menaces à peine déguisées des Hollandais. Comme pour aviver ses regrets, le roi de Travancore lui écrivit après notre départ trois lettres où il renouvelait ses propositions et au mois de juin, il nous envoya encore un ambassadeur pour les confirmer. Ce souverain se déclarait absolument libre de ses actions vis-à-vis des Hollandais, qui, disait-il, ne lui témoignaient de l'inimitié que depuis le jour où il nous avait fait des propositions.

Nous étions dans une situation analogue avec le roi de Ponatour. Ce petit souverain, dépendant du Samorin de Calicut, nous avait, lui aussi, demandé, en septembre 1739 de former un comptoir en son royaume, suivant une proposition déjà faite en 1722, et la flotte qui devait déposer une garnison à Colèche devait également lui laisser quelques hommes. On dut s'abstenir pour les mêmes raisons qu'à Colèche même sans chercher à rien réaliser. Mais le roi de Ponatour, suivant l'exemple de celui de Travancore, ne se tint pas pour battu et appuyé par le Samorin lui-même, il maintint ses propositions. Il nous accordait un établissement dans l'endroit que nous choisirions, mais nous demandait en même temps de lui avancer 82.000 fanons qu'il devait aux Anglais. En gage de ce prêt, il nous donnait des *varyes* (champs pour la culture du riz) et des *palmars* ou palmeraies.

Dumas craignit qu'en acceptant les propositions de ces deux souverains, la Compagnie ne fut pas aussi convaincue que lui de la nécessité de nouvelles factoreries, dont l'utilité était contestée même à Pondichéry. Mais l'opposition des Hollandais était à ses yeux une preuve suffisante des avantages que ces comptoirs rapporteraient à la Compagnie et il ne lui paraissait pas hono-

rable de laisser opprimer par les Hollandais un roi qui avait mis en nous toute sa confiance.

Il se résolut donc à accepter tout au moins les propositions du roi de Travancore, sauf à repousser par la force les Hollandais, s'ils persistaient à nous contester le droit de nous installer dans une ville qui ne leur appartenait pas. Il comptait en conséquence faire toucher le *Phœnix* à Colèche en allant à Mahé au début de 1741, pour y arborer notre pavillon et y laisser un détachement de 200 hommes. La Compagnie déciderait ensuite si elle jugeait à propos de rester dans le pays.

C'était une manière subtile de l'amener à reconnaître le fait accompli. Dumas n'avait pas agi autrement à Karikal et il avait réussi ; il comptait sans doute avoir le même succès au Travancore. L'art d'engager ainsi l'avenir est plus habile que hardi, mais c'est encore le meilleur pour les hommes qui ont de grands desseins, dont l'exécution dépend de volontés étrangères. Faute de l'avoir suffisamment compris, Dupleix engagera la Compagnie dans des aventures et y trouvera les causes de sa chute et de sa disgrâce.

Mais il était écrit qu'avec ou sans l'assentiment de la Compagnie, on n'irait pas à Colèche. Au moment où Dumas se préparait — novembre 1740 — à faire passer le *Phœnix* à la côte Malabar, il apprit que la guerre venait d'éclater entre le Conseil de Mahé et Bayanor, le souverain du pays ; cette guerre, qui menaçait d'être longue, allait occuper toutes nos forces et l'expédition de Colèche, comme celle de Ponatour, fut à jamais abandonnée. Dupleix lui-même ne reprit point cette idée de son prédécesseur ; du moins il ne voulut pas la réaliser sans l'autorisation de la Compagnie, et cette autorisation lui fut refusée.

Des raisons analogues nous empêchèrent de nous installer au Mont Dely, à deux lieues au nord de Cannanore, et à la rivière Cotte, près de Mahé. Le roi de Bedrour ou de Canara, qui depuis une dizaine d'années possédait le Mont Dely et toute la région environnante par une sorte de vassalité imposée au roi de Colastry, le souverain légitime et séculaire, était disposé, pourvu que nous lui donnions des secours contre ses ennemis, à nous céder un comptoir à notre convenance, avec privilège exclusif du commerce du poivre, du bois de santal et du cardamone. Cette proposition nous fut faite au moment où l'affaire de Colèche venait d'échouer ; le Conseil de Mahé l'accepta cependant après quelques hésitations, et le 25 mars 1740, il fut signé dans le camp même du général du roi un traité par lequel on nous concédait le droit d'élever une forteresse au Mont Dely avec privilège commercial sur neuf lieues de côte depuis Dèele au nord jusqu'à la rivière de Madakaray au sud. Mais les difficultés que nous eûmes peu de temps après avec les princes indiens qui étaient dans le voisinage direct de Mahé, la guerre des Marates à la côte Coromandel et la difficulté sinon l'impossibilité de communiquer en toute sécurité par terre avec le mont Dely, nous obligèrent à ne pas donner suite à ce projet qui ne fut repris et exécuté que onze ans plus tard, en 1751. (*A. C. C² 80, p. 162-166*).

La rivière Cotte séparait les états du Samorin de celui de Bayanor ; par elle s'écoulaient beaucoup de poivre en violation des traités. L'établissement que le troisième Samorin nous offrit d'y fonder en novembre 1740 avait surtout pour but d'empêcher les Anglais de faire une sorte de contrebande à notre détriment. Il n'eut pas un meilleur sort que celui du Mont Dely.

En dehors de ces établissements à la côte Malabar, Dumas avait encore conçu le projet de fonder un comptoir à Ganjam à la côte d'Orissa, à peu près à mi-chemin de Yanaon et de Balassor et un autre à Mascate dans le golfe Persique. Ni l'un ni l'autre ne furent créés et nos navires continuèrent à fréquenter occasionnellement ces deux ports, sans qu'aucun de nos agents y résidât à poste fixe.

L'idée de s'installer à Ganjam fut suggérée à Dumas par la prospérité du comptoir anglais de Vizagapatam, qui se trouvait un peu plus au sud en tirant vers Cocanada. Il chargea officiellement les directeurs de nos comptoirs de Mazulipatam et d'Yanaon de faire faire sur place toutes les enquêtes nécessaires, mais devant les résistances qu'il éprouvait ailleurs et qu'on vient de voir, il ne crut pas devoir s'obstiner pour la fondation d'un établissement qu'il ne considérait lui-même que comme d'importance secondaire et il s'en tint aux études qu'il avait ordonnées.

L'iman de Mascate étendait alors son pouvoir sur presque toute la côte orientale d'Afrique et c'était spontanément qu'il nous avait proposé de fonder en sa capitale un bancassal où nous entretiendrions d'abord deux Européens et un interprète. En bénéficiant de sa protection, il nous eut été possible de naviguer jusqu'à Mélinde, Mombaz, Zanzibar, la côte de Zanguebar et le canal de Mozambique. C'était un vaste programme ; il avait plu à Trémisot, chef de notre comptoir de Mahé, comme il plut à Dumas lui-même et, pour l'exécuter, l'*Entreprenant* fit à Mascate en 1735 et en 1736 deux voyages dont la conduite fut confiée à Joachim Vincens, frère du premier mari de Madame Dupleix. Vincens qui devait aller à la côte d'Afrique, mourut malheureusement

à Mascate au début de 1737 et comme il laissait une situation des plus embarrassées, l'opération dont il était chargé fut abandonnée ; elle ne fut jamais reprise. (*A. C. C*[2] *75, p. 292-296*).

Ces différentes opérations ou ces divers projets indiquaient chez Dumas une volonté très nette de faire bénéficier la France de nouveaux débouchés ; on ne voit cependant pas qu'il ait jamais eu l'idée de constituer un empire territorial proprement dit ; à part l'acquisition de Karikal, qui nous donna à peine deux lieues dans les terres, Dumas n'avait envisagé que des établissements limités à la côte, où arriveraient les produits de l'intérieur du pays. Il ne se souciait pas des embarras d'une administration indigène, qui lui était indifférente, et il ne paraît pas avoir prévu très nettement qu'il eût pu tirer d'un territoire agrandi des ressources financières suffisantes pour se passer des fonds de la métropole. On doit d'autre part reconnaître que s'il était parvenu à créer les divers comptoirs auxquels il songea, ils n'eussent même pas constitué l'embryon d'un empire mais seraient restés des postes isolés, très distants les uns des autres et d'autant plus onéreux que les frais généraux eussent été répartis sur des unités plus nombreuses et chacune de peu d'étendue.

L'ingénieur Cossigny, directeur des travaux de Pondichéry, qui connaissait tous les projets de Dumas et les approuvait, craignait déjà que, par peur des dépenses, la Compagnie ne refusât ces offres et cependant, lui disait-il dans une lettre du 25 janvier 1740, « il ne se présente qu'un moment dans la vie d'accepter ou de refuser ces offres avantageuses, de nous étendre sans violence, sans occupation, sans coup férir, moment qu'un million

d'événements, autant de circonstances font éclipser sans retour ». (*A. C. C² 79, p. 68*).

Sans retour !... et Cossigny ajoutait encore ces mots qui ont comme une signification prophétique :

« A la réserve d'une acquisition faite hier dans le Tanjore, la Compagnie possède-t-elle en propre un pouce de terrain de plus qu'elle ne possédait il y a 40 ans ? Ce serait pourtant, selon moi, par l'extension de son domaine en quantité d'endroits, s'il était possible, de ces vastes pays, *qu'elle serait au-dessus des événements de la mer*, qu'elle pourrait charger tel nombre de vaisseaux qu'il lui plairait d'envoyer en Europe. »

Dupleix n'exposera pas un autre programme douze à treize ans plus tard, mais il le précisera mieux. Dans la pensée de Cossigny, reflétant très vraisemblablement celle de Dumas, son ami, ce programme était simplement entrevu, comme on entrevoit les formes indécises d'un paysage à travers les brumes du matin.

L'occupation de Karikal, suivant de près l'expédition de Moka, avait donné à Dumas une autorité personnelle que nul ne discutait, mais rien ne valut pour sa gloire et pour l'honneur de la nation, l'attitude qu'il prit au cours des événements dont les Marates furent les auteurs en 1740 et en 1741. Rien non plus ne mérite d'être mieux connu, si l'on veut se rendre un compte exact de la situation des Français dans l'Inde au moment où Dupleix prit le gouvernement de Pondichéry

Donc, au printemps de 1740, le nabab du Carnatic Dost Ali vivait dans une heureuse sécurité sous la suzeraineté très affaiblie de Nizam oul Moulk, lorsqu'il apprit que les Marates se préparaient à envahir ses États. Ils étaient appelés par le roi de Tanjore et par quelques *paliagars* du sud, qui désiraient se libérer de la menace ou de la domi-

nation de Sabder Ali et de Chanda Sahib, l'un fils et l'autre gendre du nabab, dont le premier poursuivait la conquête du Tanjore et le second avait conquis Trichinopoly en 1736. Dost Ali les appela à son secours ; mais tandis que ces princes, contrariés dans leurs intérêts personnels, se dirigeaient à petites journées vers Arcate, les Marates, au nombre d'environ 60.000 cavaliers et 150.000 pions, commandés par Ragogy Bonsla et Fater Sing, s'avançaient vers les montagnes qui protègent le Carnatic. L'armée de Dost Ali, forte seulement de 7 à 8.000 chevaux et 15.000 pions, en gardait le pied du côté d'Arcate, par où elle comptait être attaquée. Ragogy Bonsla gagna à sa cause un *paliagar* qui occupait à Canamé, à trois journées d'Arcate vers l'ouest, un passage extrêmement difficile ; il descendit ainsi dans la plaine sans opposition et à la faveur d'une grosse pluie qui empêcha les Maures d'avoir connaissance de sa marche, il vint à la pointe du jour tomber sur l'armée de Dost Ali, qu'il mit en déroute presque sans combat. Le nabab et l'un de ses fils furent tués (20 mai). Le lendemain, les Marates entraient dans Arcate et y faisaient un butin considérable.

Cette défaite jeta dans tout le pays une terreur inexprimable ; maures et gentils se sauvant d'ennemis qu'ils croyaient déjà à leurs trousses, vinrent se réfugier en masse à la côte et notamment à Pondichéry qu'ils regardaient comme l'endroit le plus sûr et ceux qui avaient des denrées à Arcate et dans les terres les y transportèrent au point de remplir les maisons et de rendre la circulation dans les rues presque impossible.

Le cinquième jour après la bataille, la veuve de Dost Ali et toutes les femmes de la famille du nabab avec leurs enfants se présentèrent à leur tour à la porte de Valdaour,

demandant asile dans la ville. Que faire ? Les recevoir, c'était s'exposer à attirer les Marates jusqu'à Pondichéry. Leur refuser l'hospitalité, c'était courir le risque, en cas d'un retour de fortune toujours possible dans l'Inde, de les avoir pour ennemis irréconciliables et faire le plus grand tort au commerce de la Compagnie. Le Conseil se réunit et après avoir examiné cette alternative, se résolut sans hésiter et d'une voix unanime pour le parti le plus honorable. Nous eûmes dans l'Inde des succès plus retentissants ; aucun ne fut plus héroïque que cette protection si simple et si dangereuse accordée à une famille de vaincus.

Cependant Sabder Ali arrivé à une journée d'Arcate deux jours après la bataille s'était réfugié dans Vellore avec 7 ou 800 chevaux, et Chanda Sahib ayant appris en route la mort de son beau-père était retourné à Trichinopoly. Sabder Ali, réduit à l'impuissance, entra en pourparlers avec les vainqueurs et obtint leur retraite moyennant la promesse de quatre millions de roupies don partie fut payée comptant,

L'acte chevaleresque de Dumas et de son Conseil ne tomba pas sur un sol ingrat. Lorsque Sabder-Ali eut fait la paix avec les Marates, il tint à venir lui-même à Pondichéry remercier le gouverneur, et pour rehausser l'éclat de la visite, il emmena avec lui son beau-frère Chanda-Sahib et une suite nombreuse. Ce fut une belle chevauchée ; il y avait, sans compter la foule bariolée des cavaliers et des pions, un grand nombre d'éléphants caparaçonnés d'étoffes lamées d'or ou d'argent. Aux limites de notre établissement, le nabab trouva, en descendant de palanquin, le gouverneur qui l'attendait, entouré de tous ses employés et officiers. Tous deux s'embrassèrent au bruit du canon avec beaucoup de

démonstrations d'amitié et de politesse, puis le nabab et sa suite s'en furent au jardin de la Compagnie où des installations leur avaient été préparées (1er septembre). Après deux jours consacrés aux pleurs et aux gémissements, suivant la coutume des Maures, Sabder-Ali fut reçu solennellement au palais du gouverneur ; il se servit, en s'adressant à Dumas, des expressions les plus vives et les plus affectueuses pour lui témoigner sa reconnaissance et les cadeaux d'usage furent échangés : Dumas reçut pour sa part trois éléphants.

Le lendemain, ce fut au tour du gouverneur de rendre sa visite au nabab, qui prolongea son séjour jusqu'au 17 septembre et partit alors pour Gingy. La sécurité n'étant pas rétablie dans le pays où quantité de paliagars s'étaient révoltés, Sabder Ali et Chanda Sahib prirent le parti de laisser leurs femmes et petits enfants jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés. Rentré dans ses Etats, Sabder Ali tint à donner un nouveau témoignage de reconnaissance à Dumas, dont l'attitude énergique avait inspiré la décision du Conseil : il lui céda en toute propriété l'aldée de Tedavanatom et les quatre aldées du territoire d'Archivac, qui était une des dépendances de Valdaour.

L'une des conditions de la paix avec les Marates consistait dans l'évacuation de Trichinopoly et du territoire de Tanjore qui devaient être rendus à leurs souverains respectifs. Seulement Chanda Sahib ne voulut pas rendre Trichinopoly et son beau-frère ne put ou ne voulut l'y contraindre. Les Marates, qui avaient commencé à rentrer dans leur pays, reparurent aussitôt à la côte Coromandel avec la double intention de reprendre à Pondichéry la veuve de Dost Ali et ses trésors et d'enlever sa capitale à Chanda Sahib. Ils commencèrent par Trichinopoly et ce fut encore Ragogy Bonsla qui dirigea les opérations.

Ragogy commença l'investissement de la ville le 15 décembre 1740, en même temps qu'il faisait faire des démonstrations militaires le long de la côte depuis Porto-Novo jusqu'à Sadras. Au cours de ces démonstrations, Pondichéry ne fut pas directement menacé, mais Ragogy écrivit à Dumas une lettre pour le sommer d'avoir à lui payer tribut et de lui livrer la veuve et les trésors de Dost-Ali. Dumas refusa. Aucune puissance européenne n'avait encore osé résister aux princes de l'Inde et les Marates étaient les plus redoutés de tous les Indiens. « La France, notre patrie, répondit Dumas, ne produit ni or ni argent ; celui que nous apportons dans le pays pour y acheter des marchandises nous vient des pays étrangers. On ne tire du nôtre que du fer et des soldats que nous employons contre ceux qui nous attaquent injustement. » — « Cela est fort bien dit, riposta Ragogy, mais sachez que nous avons avec nous des marteaux et d'autres instruments d'acier pour réduire ce fer. »

Ragogy retenu par le siège de Trichinopoly qui ne succomba que le 30 avril 1741, ne put donner une suite immédiate à ses menaces et, lorsqu'il voulut le faire, son attention fut attirée d'un autre côté par des préoccupations beaucoup plus graves : le Nizam d'Hayderabad menaçait d'envahir le pays marate.

Ragogy conclut un accord honorable avec Dumas, qui sut être aimable et conciliant sans transiger sur notre honneur et sur nos droits.

« Nous pouvons avec justice, écrivait le Conseil à la Compagnie le 1er octobre suivant, attribuer un changement si heureux à la fermeté et à la bonne conduite tenue dans cette occasion, étant certain que ce sont les négociations sages que M. Dumas a entretenues avec les généraux des Marates, leurs officiers, les seigneurs maures en relation avec eux, ses bonnes

façons pour les différentes personnes que les Marates ont envoyées ici, les discours prudents et mesurés qu'il leur a tenus, le bon ordre et la discipline que ces envoyés ont vu qu'on observait dans la place où tout le monde depuis le premier jusqu'au dernier sans distinction d'âge ou d'état était sous les armes, qui ont donné lieu à un si heureux dénouement. M. Dumas a représenté avec douceur à ces envoyés en se servant des raisons de justice et d'équité que les prétentions de leurs maîtres n'avaient aucun fondement et qu'il était résolu de soutenir cette place contre tous leurs efforts, qu'elle ne tomberait jamais de son vivant entre leurs mains et que tout ce qu'il y avait de Français dedans était résolu à s'ensevelir sous ses ruines, que cependant nous ne demandions pas mieux que d'être leurs amis. Le récit que ces députés ont fait aux généraux des Marates et de ce qu'ils ont vu et entendu nous en a attiré des lettres d'amitié et enfin un serpau qui est la marque la plus authentique d'une sincère union. »

Le départ des Marates ne rétablit dans le Carnatic qu'une sécurité relative. Ces deux guerres avaient révélé l'impuissance politique et militaire du nabab et par tout le pays chacun des seigneurs tranchait du souverain dans ses terres, au grand détriment du commerce et des affaires. Les marchands n'osaient plus passer de commandes et les fabricants n'étaient pas sûrs de pouvoir les exécuter. La situation était la même à Madras où nos voisins, dans la crainte d'une attaque des Marates, avaient fait abattre de belles maisons trop proches de la ville, afin d'en dégager les défenses.

L'affaire des Marates est, dans sa simplicité héroïque, l'une des plus belles pages de notre histoire coloniale. Elle ne pouvait pas ne pas frapper l'esprit des contemporains, pour qui les grands hommes ne se conçoivent d'ordinaire que dans le passé. Ils furent plus justes à l'égard de Dumas dont la conduite ne trouva que des approbateurs.

Un habitant de Chandernagor qui se trouvait à Pondichéry au moment de la retraite des Marates écrivait en France que l'accueil fait aux Maures arrivés avec Sabder-Ali leur avait fait concevoir de la nation une idée toute autre que celle qu'ils s'étaient formée ; l'opinion qu'ils avaient eue du chef en particulier avait été singulièrement relevée, ils avaient été frappés de sa sagacité, de son génie et de son éloquence.

Ce qui l'avait le plus surpris, c'était de voir un ennemi puissant demander l'amitié de ceux qu'il voulait précédemment écraser. Un résultat si avantageux ne pouvait être attribué qu'aux mesures sages et bien concertées du gouverneur. Aux Maures, il avait accordé l'asile qu'ils demandaient, sans rien exiger en retour et leur reconnaissance n'en avait été que plus naturelle et plus profonde ; aux Marates il n'avait pas opposé un de ces refus brutaux qu'autorise souvent une vanité mal placée, mais il avait répondu à leurs menaces avec la fermeté qu'inspire le courage animé d'un bon droit, et sans jamais sortir de la modération il leur avait fait voir que leurs provocations étaient injustes. En même temps il n'avait rien omis pour pénétrer leurs sentiments les plus cachés et avec une grande habileté il s'était ménagé jusque dans leur conseil des intelligences qui l'avaient instruit de leurs moindres démarches.

Une conduite aussi honorable lui avait attiré l'estime des nations orientales, ses ennemis mêmes ne pouvaient lui refuser leur approbation et son mérite servait notre influence. Les Maures jusque-là si méprisants étaient soudain devenus plus sociables et promettaient à la Compagnie de protéger son commerce de préférence à tous les autres et d'augmenter nos établissements dans tous les endroits de leur domination. (*A. C. C² 79, p. 210, 219-220*).

Ainsi Dumas était devenu de son vivant une sorte de grand homme. Pondichéry, bénéficiant de sa gloire, était le rendez-vous des princes du sud de l'Inde. « Il n'y a pas de semaine ici, écrivait Cossigny au Ministre, que ce ne soit ou une ambassade de princes maures et gentils, ou une visite de ces seigneurs du pays que M. le Gouverneur se pique de recevoir toujours avec le plus de pompe qu'il peut pour donner une idée la plus avantageuse de la nation » (*A. C. C² 79, p. 81*). Le roi de Mysore lui-même, qui n'avait jamais eu aucune relation avec les Français, avait envoyé un exprès au gouverneur pour lui exposer que, quoique son maître ne redoutât rien au monde, pas même le Grand Mogol, il voulait cependant, sur l'estime qu'il avait conçue des Français, « faire toutes les avances pour acquérir leur amitié et celle du gouverneur de Pondichéry, le seul des Européens qu'il est bien aise de rechercher ». (*A. C. C² 79, p. 68*).

Anticipons maintenant un peu sur les événements. Dumas quitta l'Inde le 20 octobre 1741 [1] et arriva à Lorient le 31 mai suivant. Il fut très bien reçu à Paris par le ministre et par la plupart des directeurs que la résistance aux menaces des Marates avait heureusement impressionnés ; mais toute la Compagnie ne partagea pas ces sentiments. Godeheu lui reprochait presque l'invasion des Marates, Duvelaër trouvait qu'on lui avait accordé trop d'hon-

1. « Nous ne pouvons vous exprimer avec quels regrets nous le voyons partir, écrivait le Conseil supérieur à la Compagnie le 16 octobre ; la prudence et la sagesse de son gouvernement lui ont acquis l'amour et la confiance de toutes les nations tant d'Europe que des Indes à cette côte ; il y fallait nécessairement un chef aussi sage, aussi capable et aussi intelligent, surtout ces dernières années, pour terminer aussi heureusement qu'on a fait les affaires que nous ont suscitées les Mahrates et tous les inconvénients qui s'en sont ensuivis. » (*A. P. t. 6.*)

neurs, et d'Espréménil l'accusait d'avoir laissé l'Inde dans un triste état ; tel autre ne lui pardonnait pas d'avoir amassé une immense fortune, un peu au détriment des intérêts de la Compagnie et c'était vraiment le seul grief qu'on eût pu articuler contre lui, s'il n'avait pas été dans les attributions du gouverneur de faire du commerce. Dumas eut pu dominer toutes ces critiques par un faste qui lui était permis, mais en homme prudent et avisé il affecta d'ignorer les envieux, fit valoir ses services avec beaucoup de mesure et en peu de temps conquit toutes les sympathies. Loin d'attaquer Dupleix, qui ne l'avait guère ménagé dans l'affaire des roupies, il rappela ses services avec complaisance et générosité. Nommé dès son retour de l'Inde l'un des directeurs de la Compagnie, il y acquit une influence prépondérante. Lorsqu'il mourut le 29 octobre 1746, laissant près de 2 millions de biens [1], son nom fut honoré non comme un des plus grands, mais comme un de ceux qui glorifient une époque et illustrent une génération.

1. Il avait acheté à Paris pour 180.000 liv. une maison non meublée à l'angle de la rue Richelieu et de la rue Villedo et à Stains pour 364.000 liv. une propriété toute meublée d'un revenu de 10.000 liv. de rentes. D'après Duvelaër, il aimait plus le faste qu'il n'avait de goût.

CHAPITRE II

Les correspondants de Dupleix.

Les lettres écrites de France à Dupleix offrent des indications utiles sur sa politique et le crédit dont il jouissait auprès des pouvoirs publics.

§ 1. Les ministres : Orry et Machault.

§ 2. Les directeurs de la Compagnie : Dumas, Lenoir, Godeheu, d'Hardancourt, Duvelaer, Saintard, Castanier, Cavalier, David, Michel, d'Espréménil. D'une façon générale, ils sont hostiles à la création de nouveaux comptoirs.

§ 3. Les parents de Dupleix : son frère Bacquencourt ; sa sœur Madame de Kerjean puis Choquet ; ses cousins de Châtellerault : Papillault et Phelippon.

Le psychologue sinon l'historien se demandera avec curiosité si le jour où Dupleix débarqua à Pondichéry, il eut quelque vue d'avenir sur ce pays qu'il connaissait depuis vingt ans et où il avait exercé les plus hautes fonctions, et selon la logique il conclura que les précédents ne l'autorisaient point à faire des rêves ambitieux. Si les affaires tournaient bien, c'est-à-dire si la paix restait assurée, il courait la chance d'avoir comme Lenoir une administration florissante ou d'amasser comme Dumas une grosse fortune ; dans le cas contraire, c'étaient les jours de misère, de tristesse, de découragement qu'avaient connus les Hébert, les Dulivier, les La Prévotière et les Beauvollier de Courchant. En tout cas, c'était son horizon borné du côté des terres, par les topes de cocotiers d'Ariancoupon et d'Oulgaret, à quatre

ou cinq kilomètres au plus de Pondichéry. Au delà, c'était la puissance formidable des Maures, toujours crainte et toujours respectée. Si la guerre n'avait éclaté en Europe et n'avait pas été transportée dans l'Inde, il est probable que Dupleix aurait fourni une carrière honorable, mais l'histoire ne connaîtrait pas son nom, comme elle connaît mal celui de Dumas et comme elle a désappris celui de Lenoir.

Mais avant d'entrer dans le détail des événements propres à l'Inde, il nous paraît utile de nous transporter un moment en France où Dupleix avait ses parents et beaucoup d'amis et demander à ces correspondants quels étaient leurs sentiments soit sur notre politique indienne, soit sur Dupleix lui-même, soit enfin sur quelques-uns des hommes qui, comme Dumas et la Bourdonnais, avaient exercé ou allaient exercer à ses côtés une action prépondérante sur les destinées de la péninsule. On saura ainsi par avance de quels appuis disposait le gouverneur de Pondichéry et dans quelles conditions de confiance ou de sympathie il put diriger sa politique, tantôt en exécutant strictement les ordres reçus, tantôt en agissant sous sa seule responsabilité.

A défaut d'interview, genre tout à fait inconnu à cette époque, c'est naturellement par leurs lettres que nous connaîtrons les sentiments de ces correspondants. Les lettres ne disent pas toujours la vérité, qui d'ailleurs ne se trouve nulle part, mais quand elles ne sont pas rigoureusement officielles, elles laissent du moins percer de temps à autre comme une lueur de sincérité et si l'on veut avoir plus de lumière il n'y a qu'à les rapprocher les unes des autres. A ce titre, celles qui nous ont été conservées sont assez précieuses, sans l'être trop ; elles contiennent sur les actes de la Compagnie quelques indications

utiles dont la concordance, en la plupart des cas, permet de dégager une politique nette et précise. Elles nous donnent aussi sur certains personnages des jugements fort libres bien que parfois très différents. Dumas par exemple a des partisans déterminés et des adversaires non moins résolus ; la Bourdonnais par contre n'a que des juges peu bienveillants qui même avant l'affaire de Madras apprécient très sévèrement son caractère et ses procédés.

Quels étaient ces correspondants ?

C'étaient d'abord les deux ministres Orry et Machault, qui se succédèrent au contrôle général des finances, et l'on sait que la Compagnie des Indes dépendait de la direction de nos finances autant sinon plus que du ministère de la marine.

C'étaient ensuite les directeurs de la Compagnie : David, Dumas, Duvelaër, Castanier, Cavalier, d'Espréménil, Godeheu, d'Hardancourt, Lenoir, Michel, Saintard, qui siégèrent ensemble ou se succédèrent au Conseil de la Compagnie jusqu'en 1749.

C'étaient enfin les parents ou amis particuliers de Dupleix comme Bacquencourt, Choquet, Saint-Georges et sans doute plusieurs autres dont nous verrons les noms après 1750 ; mais par une circonstance regrettable et dont nous ignorons le motif, aucune de leurs lettres ne nous a été conservée jusqu'en 1749 et il faut nous contenter de celles des ministres et des directeurs de la Compagnie.

§ 1er

Les lettres des ministres, fort peu nombreuses [1], préparées sans doute par leurs commis, se ressentent de leur

1. B. N. 9.150, p. 1-4 (lettres de Machault) ; p. 83-96 (lettres d'Orry).

origine officielle, mais elles sont aimables et sympathiques et Dupleix pouvait légitimement s'en prévaloir comme d'un témoignage de confiance.

§ 2.

Les autres ont une allure plus dégagée. Leur caractère commun est une extrême simplicité, sauf peut-être chez Godeheu, et l'absence de toutes considérations philosophiques : pas d'idéologie, pas de conceptions décevantes, pas de nuages dans la pensée. Les auteurs écrivent pour dire ce qu'ils savent et non ce qu'ils imaginent et ils l'expriment tous sans élégance et sans prétention. Les uns sont plus courts, les autres plus prolixes, suivant leur degré d'intimité avec Dupleix ; mais tous sont clairs et précis. Quelques-uns parlent assez longuement des événements politiques et militaires de l'Europe, dans l'intention de renseigner très exactement Dupleix ; presque tous sont d'intrépides protecteurs qui ne craignent pas de l'importuner par des recommandations sans cesse renouvelées en faveur de leurs parents ou de leurs amis, et nous devons malheureusement ajouter que ces recommandations n'étaient pas toujours justifiées.

Les lettres de Dumas étonnent légèrement. Dès son retour en France l'ancien gouverneur avait été nommé directeur de la Compagnie et chargé du département de l'Inde. Il tenait donc en quelque sorte à sa discrétion son ancien antagoniste du Bengale, celui avec qui il avait échangé des notes aigres-douces à propos de la frappe des roupies et de la subordination des Conseils ; sans être un méchant esprit, il pouvait se donner le malin plaisir de lui faire sous l'autorité de la Compagnie des

observations désobligeantes et paralyser dans une certaine mesure ses moyens d'action. Il ne semble pas qu'il ait usé de ce droit d'une façon sensible ; la correspondance officielle de la Compagnie avec Dupleix est correcte et l'on rend volontiers justice à son activité et à ses talents ; quant aux lettres privées de Dumas, qui sont assez nombreuses [1], elles sont en général conçues en des termes si aimables, qu'on se demande à certains passages lequel des deux hommes envoie des instructions à l'autre et a qualité pour faire des observations. Dumas ne cesse de donner à Dupleix des assurances de son amitié ; il ne demande qu'à lui être utile et le prie de l'excuser s'il ne peut faire plus ni mieux. Loin d'avoir la moindre jalousie pour son successeur, il estime qu'il doit rester le plus longtemps possible dans l'Inde où nul, dit-il, ne saurait le remplacer.

Sauf Dirois, dont il n'avait jamais approuvé la politique à Mahé, Dumas ne critique personne ; il ne parle jamais de la Bourdonnais et se contente à l'occasion de recommander quelques-uns de ses anciens collaborateurs, tels que Dulaurens, encore y met-il une certaine discrétion.

Soucieux de renseigner Dupleix aussi exactement que possible sur les affaires de la Compagnie, il lui promet en cas de besoin des informations confidentielles dont il ne devra faire part à personne et sous condition qu'en en faisant usage pour son compte, Dupleix ne le découvrira jamais. Aucune de ces informations, s'il y en eut, ne nous a été conservée.

Dumas appréhendait comme tout le monde en France la guerre avec les Anglais et ne mettait pas en doute,

1. B. N. 9.147, p. 169-216.

lorsqu'elle fut déclarée, que nos établissements de l'Inde ne dussent succomber. Il ne croyait pas à la possibilité de nos succès en Europe ; encore moins pouvait-il prévoir la gloire dont Dupleix allait couvrir le nom français par la prise de Madras et le siège de Pondichéry.

A lire les deux seules lettres qui nous soient restées de Lenoir — 4 novembre 1741 et 25 novembre 1742 [1] — on ne penserait jamais qu'il eut été si vivement attaqué par Dupleix dans des correspondances qu'il ne pouvait ignorer. Si elles sont exemptes de cordialité, elles n'attestent pas non plus de la froideur ; c'est la langue courante d'hommes bien nés qui sacrifient d'autant plus volontiers aux convenances que peut-être ils ne se reverront plus [2]. L'une de ces lettres est pour féliciter Dupleix de sa nomination au gouvernement de Pondichéry, et l'autre pour critiquer l'armement de la Bourdonnais, constater le triomphe de Dumas à son retour en France et regretter le temps où les affaires étaient meilleures.

Saluons avec Godeheu le meilleur ami de Dupleix, du moins à cette époque. Ils s'étaient connus dans l'Inde au cours d'un voyage que le premier fit en Extrême-Orient et avaient vécu ensemble pendant seize mois à Chandernagor, d'août 1737 à novembre 1738.

Rentré en France au printemps de 1739, Godeheu arriva encore à temps pour recevoir le dernier soupir de son père, directeur à Lorient. La Compagnie, satisfaite de la façon dont il avait rempli sa mission en Chine et dans l'Inde, n'hésita pas à le confirmer dans des fonctions que le père avait toujours exercées avec zèle, et c'est

1. B. N. 9.149, p. 212-215.
2. Lenoir mourut le 16 février 1743, âgé de 60 ans.
3. Il mourut le 26 août, d'une attaque d'apoplexie.

ainsi que Godeheu, dont l'esprit eut mieux brillé dans la capitale, séjourna à Lorient pendant quatorze ans, sauf une courte interruption en 1741 et 1742, où il fut appelé à Paris. Dans ce poste éloigné, il lui était difficile d'être au courant des nouvelles les plus récentes et d'exercer par ses conseils ou ses renseignements une action quelconque sur les événements ; mais rien de ce qui se passait en haut lieu ne lui était indifférent et il suivait avec la plus grande attention les affaires de la Compagnie.

Autant qu'on peut en juger par sa correspondance avec Dupleix (*B. N. 9.148 ; p. 180-244*). c'était un esprit très cultivé, assez fin et très sensible. Il avait certaines dispositions à se froisser facilement et alors il retirait sa confiance comme une fleur qui se referme sur elle-même, sans murmure et sans éclat. Il est le seul des correspondants de Dupleix dont le style vise à l'élégance et y parvienne assez souvent. Ses appréciations sur les hommes et sur les choses ne sont pas exemptes de passion, mais elles sont en général justes et pleines de bon sens.

Comme les autres directeurs et presque tous les grands personnages du royaume, il était nettement hostile au développement territorial de la Compagnie et pensait que les comptoirs existants suffisaient pour maintenir et même accroître son commerce. C'est pourquoi sans doute il avait peu de sympathie pour Dumas, à qui il reprochait d'autre part d'avoir fait ses affaires aux dépens de celles de la Compagnie, et dont il n'appréciait ni le luxe ni la magnificence. Il ne l'approuvait même pas d'avoir accueilli à Pondichéry la famille du nabab d'Arcate et craignait qu'on eût quelque jour à se repentir de cet acte de générosité. Il allait jusqu'à dire que Dumas n'avait demandé son rappel que pour éviter qu'on le lui proposât. (*B. N. 9.148 ; p. 195-202 et 203-206*).

Ses sentiments à l'égard de la Bourdonnais étaient plus défavorables encore. Dès 1742, il jugeait ses projets « souvent insensés ou très hasardés ». Il ne concevait pas qu'on gaspillât pour lui tant d'argent alors qu'on était si parcimonieux pour d'autres ; à son avis, le gouverneur des Iles ne méritait pas les faveurs du ministre ; il fallait qu'il fût sorcier pour les obtenir. (*B. N. 9.148, p. 195-202*).

La liberté avec laquelle Godeheu parle de ces deux hommes permet de supposer que Dupleix n'était peut-être pas éloigné de partager à leur égard les mêmes sentiments ; il n'y a aucun doute en tout cas pour la Bourdonnais, sur qui il portait dès 1736 les jugements les plus durs. Mais si l'on fait attention que Godeheu reprochait surtout à l'un et à l'autre ce qui dans sa pensée était du désordre financier ou la manie des grands projets, on sera moins surpris, lorsqu'il se trouva après 1750 en présence des vastes conceptions de Dupleix, qu'il ait éprouvé de la peine à les approuver et se soit au contraire résolu à les combattre.

En attendant, il était et il resta l'un des plus sincères admirateurs de l'homme et de son œuvre. Il l'avait prouvé dès son retour en France en adressant au ministre un mémoire où il expliquait l'affaire des roupies à l'avantage de Dupleix et ce fut ce mémoire qui retourna l'opinion acquise jusqu'alors à Dumas et lui valut au contraire un blâme mal dissimulé.

L'estime et l'admiration de Godeheu ne firent que s'accroître au fur et à mesure que Dupleix donnait de nouvelles preuves de ses capacités : chacune de ses lettres en fait foi. Et si l'on songe au drame qui se déroula en 1754, il serait curieux de les reproduire presque intégralement, mais elles sont trop nombreuses et il faut nous borner aux extraits essentiels.

Lorsque Dupleix fut nommé gouverneur, il l'en félicita comme d'un acte de justice. Et il ajoutait :

« On attend de vous une plus saine politique dans les traités et dans les affaires qui ont rapport au commerce, plus de sagacité à distinguer les intérêts de ceux qui vous feront quelques offres spécieuses, faute que je crois irréparable dans laquelle est tombé Dumas dans son traité pour les roupies et les pagodes. On attend de vous un meilleur choix dans les marchandises que la Compagnie doit recevoir... ce choix a été bien négligé depuis quelques années à la côte et je n'ai jamais rien vu d'aussi pitoyable que les cargaisons qui nous sont venues cette année de Pondichéry. Le commerce de l'Inde demande aussi un protecteur ; il le trouvera dans vous... Mettez tout en usage pour le faire fleurir, comme vous avez fait à Bengale... »

« Je ne puis me refuser le plaisir de vous dire tout celui que m'ont donné vos lettres, écrivait-il dix-huit mois plus tard, le 1er novembre 1741. Toutes celles que vous m'avez écrites me sont bien parvenues avec leur duplicata et je vous assure que quand il y aurait eu des duplicata des duplicata, je les aurais lus avec autant de satisfaction. Je vois avec un plaisir infini et je sens jusqu'au fond du cœur que l'absence n'a point diminué les marques d'amitié que vous m'avez toujours données à Bengale et je puis vous assurer que je mérite plus que personne que vous conserviez ces sentiments qui sont en tout conformes aux miens à votre égard. »

Ce sujet lui était cher, car il y revenait trois mois plus tard et même dans la suite :

« Je vous assure, écrivait-il le 10 février 1742, que je ressens vivement le plaisir qu'il y a d'avoir des amis essentiels tels que vous sur lesquels l'absence n'opère aucun changement. Je puis bien vous assurer que vous m'êtes présent partout et que je bénis tous les jours le moment qui m'a conduit à Bengale. Si j'y ai eu quelque mal, je suis bien récompensé par l'acquisition que

j'y ai faite de votre amitié. Conservez la moi toujours en retour de celle que je vous ai vouée et que rien ne pourra jamais altérer. »

La même année à la suite des événements de Mahé qui avaient gravement compromis les intérêts de la Compagnie, Godeheu comme beaucoup d'autres estimait que seul Dupleix était capable de la tirer d'affaire :

« Je souhaite, écrivait-il le 17 novembre 1742, que l'on vous connaisse mieux que l'on fait encore. C'est dans des occasions aussi scabreuses que l'on force le monde à nous rendre toute la justice qui nous est due. Je ne dis pas pour cela qu'on ne vous la rende dès à présent, mais les services passés ne sont presque rien avec une Compagnie. Vous l'avez éprouvé et il faut, en les mettant à part, que vous tâchiez de répondre à l'opinion où l'on est que vous êtes notre ange tutélaire sur qui tout le monde a les yeux. »

Oui, continuait-il dans une autre lettre du 28 février 1745 :

« il viendra un temps où l'on ouvrira les yeux sur vous et on reconnaîtra les bons services que vous avez rendus... je sais bien que vous ne faites pas des miracles, cela n'est point du ressort de l'humanité, mais je sais que vous avez été utile et que vous êtes encore, sans vous flatter, très nécessaire à la Compagnie. »

Passons sur les sièges de Madras et de Pondichéry, que nous retrouverons à l'histoire de la guerre avec les Anglais. Lorsque cette guerre fut terminée, chacun s'attendait à voir Dupleix revenir en France. Godeheu lui offrit sa maison de Lorient :

« Je vous y recevrai, écrivit-il le 17 mars 1749, avec autant de plaisir que j'en ai eu à demeurer chez vous. Je ne vous ferai pas de plus longs compliments là dessus ; mon cœur doit vous être connu. Avec quelle satisfaction j'embrasserai

Madame Dupleix, puisque vous m'assurez qu'elle me conserve toujours son amitié. »

Ainsi dix ans d'absence n'avaient pas sensiblement affaibli leurs relations amicales. Tout au plus les sentiments de la dixième année étaient-ils exprimés avec moins de chaleur et moins de vie ; mais c'était l'effet inévitable du temps. La confiance entre les deux hommes était restée la même ; seule l'admiration de Godeheu avait crû avec les événements.

La correspondance de Louis Boyvin d'Hardancourt n'offre pas un grand intérêt. Il avait servi dans l'Inde comme commissaire-député de la Compagnie autour de l'année 1711. Son frère Claude, qui mourut en 1717 directeur de Chandernagor, avait épousé une petite-fille de François Martin. Lui-même s'était marié à une demoiselle du Hamel, originaire de Bourbon, qui l'apparenta dans la suite à un grand nombre de fonctionnaires de l'Inde ou des Iles, Trémisot, Paradis, Burat, Saint-Martin, de Brain, et Fontbrune. Rentré en France, d'Hardancourt fut un instant directeur des ventes à Lorient avec Godeheu le père, puis il fut directeur à Paris. En 1742 il avait 69 ans et prit sa retraite l'année suivante après 45 ans de service. Il n'avait probablement jamais vu Dupleix, mais il avait connu sa femme toute enfant à Pondichéry et en avait conservé un agréable souvenir. Dupleix n'était donc pas pour lui tout à fait un étranger et on s'en rend compte au ton de la correspondance qui est à la fois confiante et prolixe. Cependant d'Hardancourt donne peu de renseignements sur les affaires mêmes de la Compagnie sur lesquelles il était mal renseigné depuis sa retraite, mais il s'étend avec complaisance sur les événements politiques d'Europe, qu'il expose avec précision

et sur ses affaires de famille qu'il raconte comme si Dupleix y portait intérêt. On sait ainsi qu'il perdit sa femme en 1745, sa fille en 1748, que son petit-fils avait de 12 à 13 ans en 1749 et que son gendre M. de Villemur était fort bien apparenté. S'il s'intéresse encore à l'Inde, c'est pour ses petits-neveux, les enfants de Trémisot, et c'est pour Paradis et Burat, qui le méritaient d'une façon fort inégale. Ses lettres sont presque exclusivement consacrées à des recommandations les concernant.

Duvelaër est le dernier correspondant de Dupleix qu'il ait connu dans l'Inde. Il servait en 1724 à Canton, sous les ordres de la Bretesche, lorsque Dupleix y fut envoyé comme subrécargue du *Saint-Joseph*. Tous deux revinrent à Pondichéry l'année suivante. Duvelaër y continua ses services comme sous-marchand et retourna en Chine en 1728 pour y gérer le comptoir de Canton. Rentré en France en 1732, il s'y maria en 1736 à Mlle d'Espréménil, fille du directeur de Lorient. Il lui apportait une assez belle fortune ; mais, disait Dupleix : « il aurait bien fait de ne point tant déclarer de biens ; c'est beaucoup pour qui n'a fait que trois expéditions en Chine[1]. »

La chance le favorisant, il fut en 1739 nommé directeur en remplacement de son beau-père appelé à Paris, où il vint lui-même en 1746 pour succéder à Dumas ; comme lui, il fut chargé du département de l'Inde.

Ses lettres qui nous ont été conservées en assez grand nombre (*B. N. 9.148, p. 3-68*) sont d'un style facile et courant, mais sans caractère ; on y relève cependant une légère, une très légère tendance à la suffisance et à la présomption. L'homme a évidemment conscience de sa

1. Ars. 4.744, p. 62. — Lettre de Dupleix à Saint-Georges du 10 janvier 1737.

valeur, de sa situation ou de sa fortune. Il cause avec Dupleix comme avec un ami sûr et fidèle qu'il affectionne très sincèrement, mais sans aller jusqu'au lyrisme de Godeheu. Tant qu'il est à Lorient, il lui parle volontiers des affaires de la Compagnie autant qu'il peut les connaître et lui donne parfois son opinion personnelle, mais lorsqu'il remplaça Dumas, il s'en rapporta presque toujours à la correspondance officielle de la Compagnie. Il est vrai qu'il en était chargé et il nous déclare lui-même qu'il y mettait plus de franchise que son prédécesseur :

« Je pense, entre nous soit dit, lui écrivait-il le 27 décembre 1748, que vous trouverez quelque différence dans la correspondance de la Compagnie depuis que cette partie m'a été confiée. Mon prédécesseur avait de petits ménagements et de fréquents subterfuges dont je rougirais. Enfin il vous était connu. Pour moi qui ne pense qu'au bien de la chose, je bénis la Providence de n'avoir en tout cela aucun intérêt particulier. »

A lire ces lignes on peut supposer que Duvelaër n'avait pas pour la mémoire de Dumas un culte très fervent mais il était plus nettement hostile à la Bourdonnais :

« Il est détesté de la plupart de ceux qui le connaissent, écrivait-il le 9 décembre 1742, et je suis extrêmement fâché qu'il ait trouvé le secret d'en imposer à de certaines personnes qui le protègent et auxquelles je suis attaché »... «Quand serons-nous débarrassés de ce diable d'homme ? » ajoutait-il le 20 octobre 1743.

Godeheu ne pensait pas différemment, mais il l'exprimait avec plus de vivacité. Les questions de politique générale lui étaient évidemment plus familières qu'à son collègue qui, à vrai dire, était beaucoup plus soucieux de placer sa famille ou ses amis que de morigéner ses semblables. Pas une de ses lettres à Dupleix qui ne soit une lettre de recommandation et il faut lui rendre cette jus-

tice qu'il ne se lassait pas de suivre ses protégés jusqu'à ce qu'il eut assuré leur avenir. Chaque année c'étaient les mêmes demandes et les mêmes sollicitations. Sans doute sa situation à la Compagnie lui permettait-elle ces sortes d'exigences et c'est ainsi que de tout temps la faveur a eu une large part dans le partage ou l'administration des emplois publics.

Duvelaër ne faisait pas d'ailleurs exception dans le conseil de la Compagnie ; son collègue Saintard était peut-être plus obstiné que lui à recommander les membres de sa famille, mais il le faisait d'une façon plus insinuante et avec un détachement plus apparent. Chacun suit son tempérament, le résultat était le même ; l'introduction au service de la Compagnie de sujets parfois indésirables.

Soit par coquetterie, soit en toute sincérité, Saintard ne se reconnaissait pas comme à ses collègues une grande autorité auprès des ministres.

« Comptez sur mon amitié et sur ma bonne volonté, écrivait-il à Dupleix le 31 octobre 1742, et comptez y surement mais point sur mon pouvoir ; car en vérité tous, tant que nous sommes ensemble et en particulier, nous ne pouvons peu de chose et quiconque dit autrement ne dit pas vrai. »

Il considérait qu'après le départ de Dumas, Dupleix était le seul dans l'Inde capable de tenir sa place à la satisfaction de la Compagnie et à l'honneur de la nation ; il vit le premier avec un plaisir sensible à son retour en France, apprit avec chagrin la mort de Lenoir et lorsque se présentèrent les premières difficultés avec la Bourdonnais, reconnut la vérité de toutes les réflexions de Dupleix et lui donna l'assurance, à quelque parti qu'il s'arrêtât, qu'il ne devait pas craindre d'être blâmé. Ce

fut lui qui, après la prise de Madras eut à mettre en ordre et à présenter toutes les pièces du dossier de cette affaire et il ne cacha point à Dupleix combien son opinion était défavorable à la Bourdonnais.

A part ces quelques appréciations sur les principaux acteurs de notre politique dans l'Inde, les lettres de Saintard (*B. N. 9.150 p. 141-181*) ne sont consacrées ni aux nouvelles d'Europe, ni même à celles de la Compagnie ; du commencement à la fin il n'est question que de ses protégés et notamment de ses neveux Gosse et Saint-Janvier, dont l'un géra un instant le consulat de Bassora et dont l'autre était un très mauvais sujet, envoyé dans l'Inde pour sa paresse et ses mœurs déréglées.

Cet oncle excellent était aussi un bon administrateur ; son esprit ne manquait ni de grâce ni de souplesse et au demeurant ce devait être un assez habile homme.

Avec son collègue Castanier nous nous trouvons en présence d'un homme d'affaires que ses intérêts touchaient infiniment plus que ceux de la Compagnie. Il ne voyait dans sa situation qu'un moyen d'avoir du crédit et de faire des opérations fructueuses. Il avait de gros fonds engagés dans l'Inde et en Chine et considérait le gouverneur de Pondichéry, les chefs de comptoirs et même les capitaines de navire comme des mandataires chargés de les faire valoir en son nom. Ces fonds représentaient en 1741 une somme de 27.500 marcs de piastres, soit approximativement 1.320.000 francs ; c'est dire toute leur importance. En 1743 Dupleix arrêtait son compte à 537.016 [illegible]. De nombreux documents d'archives[1] nous permettraient de reconstituer assez exactement la

1. B. N. 9.147, p. 60 à 68.

nature des opérations entreprises par Castanier et les divers armements dans lesquels il était intéressé, mais ce serait sortir de notre sujet. Nous y restons au contraire en disant combien toutes ces affaires donnaient du tracas à Dupleix, sans bénéfice d'aucune sorte ; car telle était la prétention de Castanier, qu'il entendait que l'on travaillât pour lui non seulement sans rémunération, mais même sans remerciements. Il pensait évidemment qu'un directeur faisait encore trop d'honneur à un gouverneur en le chargeant de ses intérêts. Or, l'usage était qu'en ces sortes d'opérations l'intermédiaire touchât une commission de 2 1/2 °/₀. Par discrétion Lenoir et Dumas ne l'avaient jamais réclamée ; mais Dupleix ne crut pas devoir être si libéral et le 16 octobre 1744 il adressa à Castanier un relevé de compte portant sur des opérations allant de 1733 à 1744 et s'élevant en commission à 21.128 rs. arcates [1]. Castanier lui répondit en 1747 en le priant d'imiter ses prédécesseurs et de ne rien exiger. La question n'était pas encore réglée en 1754 et les commissions dues à Dupleix excédaient alors 50.000 liv.

Cavalier, nommé directeur en 1733, nous apparaît au contraire comme extrêmement attentif aux intérêts de la Compagnie ; rien de ce qui touchait à l'armement des navires, l'achat des marchandises et le succès des ventes

1. 9.147, p. 68. D'après ce relevé, les opérations faites par Dupleix pour le compte de Castanier auraient porté sur les chiffres suivants :

1733	44.000 rs.	1737	70.544 rs.	1741 ...	29.192 rs.
1734	39.000 »	1738	20.136 »	1742 } 1743 ..	143.300 »
1735	35.066 »	1739	35.632 »		
1736	34.694 »	1740 ...	35.460 »		526.716 »

dont commission en rs. arcates..... 21.128 rs.

Mais on a vu que Castanier avait également d'autres mandataires parmi lesquels il convient de citer Guillaudeu, Fournier, Brignon, Saint-Sauveur.

ne le laissait indifférent. Il renseignait exactement Dupleix sur les envois de fonds et les prévisions de la Compagnie pour la campagne suivante.

Sans connaître personnellement le gouverneur de Pondichéry, il apprécie ses mérites, comme il ne témoigne aucune sympathie à Dumas qu'il rend responsable du dérangement du cours des roupies, non plus qu'à la Bourdonnais, qui dans les dépenses qu'il occasionne à la Compagnie « y trouve seul son compte et c'est assez ». Celui-ci, à ses yeux, est un misérable qui « n'a jamais songé qu'à la destruction de la Compagnie « et eut-il été payé par les ennemis, il ne les aurait pas « mieux servis. » (*B. N. 9.147, p. 110*).

Cavalier mourut en 1748 et fut remplacé par Gilly. Godeheu dit de lui en manière d'oraison funèbre : « C'était une bonne tête, homme de commerce, de finances et d'état ». (*B. N. 9.148, p. 237*).

Nous n'avons que cinq lettres assez courtes de David[1] nommé directeur en 1743 à la place de d'Hardancourt. Il était alors chef de bureau des armements, service où il travaillait depuis 23 ans. Duvelaër nous dit que ce n'était pas l'homme qui convenait. (*B. N. 9.148, p. 34*).

Ces lettres sont peu intéressantes. Une seule mérite d'être citée. Lorsque Dupleix reçut des lettres de noblesse et la croix de Saint-Michel en 1746, David nous apprend que Dumas avait pris une peine toute particulière à relever et à faire valoir auprès des ministres, l'attention, les soins, le travail et la manière dont son successeur s'était comporté dans les circonstances les plus récentes.

La nomination d'un des fils du conseiller au gouverne-

1. B. N. 9.147. p. 147-153.

ment des Iles en remplacement de la Bourdonnais établit des relations plus étroites avec Dupleix, par la nécessité où se trouvèrent les deux gouverneurs de se prêter main-forte contre les Anglais, mais ces relations ne furent jamais très intimes. Il n'y avait pas toujours un accord complet entre l'Inde et les Iles et il était naturel que David eût une sorte de préférence pour les intérêts et pour l'administration de son fils.

Michel (Gabriel), négociant et armateur à Nantes, avait été nommé directeur en 1748 en remplacement de d'Espréménil décédé le 23 février. C'était le moment où Pondichéry venait de s'illustrer par sa résistance. Michel, qui ne connaissait pas encore le héros de cette glorieuse défense, lui écrivit pour le féliciter de sa prévoyance, de la sagesse de ses mesures et de sa fermeté : « Je vous prie, ajoutait-il en substance, de me compter au nombre de vos amis et si vous revenez en France pour y jouir des applaudissements qui vous sont dus à tant de titres, je me ferai un grand plaisir de cultiver l'honneur de votre connaissance. »

Cependant, comme les autres directeurs, Michel était peu séduit par les grands projets et ne désirait même pas qu'on forçât les achats dans l'Inde, de peur de perdre le commerce : « Tout a des bornes, écrivait-il à Dupleix le « 28 octobre 1749, et le parti le plus prudent est de ne « point les passer ou du moins de ne point faire des « augmentations subites dont les conséquences seront « dangereuses là-bas et ici ». (*B. N. 9.150, p. 18-21*).

Bien qu'ayant commencé fort tard, les relations de Michel et de Dupleix s'annonçaient comme devant être confiantes et amicales.

Avec Duval d'Espréménil, nous avons affaire au der-

nier des correspondants de Dupleix ; un grand nombre de ses lettres nous ont été conservées (*B. N. 9.148, p. 104-159*). Il était né en 1673 ou 1674 et fut le second directeur de la Compagnie à Lorient après de Fayet en 1732. Il le resta jusqu'en 1739, époque où il fut appelé à la direction de Paris pour remplacer Brinon de Caligny décédé le 6 mars.

Il connut peut-être Dupleix en sa jeunesse et était fort lié avec Bacquencourt. Sa correspondance, assez prolixe et très amicale, est surtout consacrée aux affaires politiques et militaires de l'Europe et à ses fils dont deux servaient dans l'Inde.

L'aîné, Jacques d'Espréménil, était parti pour Pondichéry en 1741 avec le titre de conseiller et la promesse de second du Conseil après Quentin de la Métrie, nommé en même temps que lui. C'était un esprit distingué et curieux, s'intéressant vivement aux institutions de l'Inde, mais sourd et d'une nature maladive qui le rendait impropre à tenir les postes les plus élevés. Il lui arriva de tomber amoureux d'une fille de Madame Dupleix, Anne Christine, âgée de 16 ans et il l'épousa le 29 juillet 1743. Ce mariage ne convenait pas au père qui ne l'approuva jamais, mais néanmoins n'en tint pas rigueur à Dupleix [1].

Le cadet, connu dans l'histoire sous le nom de Duval de Leyrit, était arrivé dans l'Inde en 1736 et avait été d'emblée nommé conseiller, puis second et enfin chef du comptoir de Mahé [2].

1. Madame d'Espréménil mourut à Chandernagor en 1748, au moment où elle allait s'embarquer pour la France avec son mari.

2. D'Espréménil avait encore deux fils, l'un Dumanoir, qui resta en France et un autre qui mourut de la petite variole dans la rivière de Canton en 1741 — et deux filles, dont l'une épousa Duvelaër, directeur à Lorient et l'autre Chabran de Laborie.

D'Espréménil s'intéressait beaucoup à l'avenir de ses enfants et il est peu de lettres dans lesquelles il ne les recommande à Dupleix sur un ton tout à la fois pressant et insinuant. Malgré ce qu'il estimait la mésalliance de son aîné, il ne lui retira pas sa protection ; il entrevoyait même pour lui le poste de gouverneur, si Dupleix rentrait en France, comme le bruit en courut en 1746.

Dumas et la Bourdonnais ne lui étaient pas sympathiques, le premier pour ses grands projets, le second pour l'ensemble de ses actes. Cependant, disait-il, il ne voulait aucun mal à ce dernier, mais il désirait pour l'amour de lui qu'il fît quelque bonne opération « qui put couvrir « toutes les plaintes qui paraissaient bien fondées à sa « charge ». (*B. N. 9.148, p. 143*).

L'impression générale qui se dégage de la plupart de ces lettres, en dehors des affaires personnelles à leurs auteurs et de leurs jugements sur certains hommes, est une aversion très marquée pour les grands projets et ce que l'un d'eux appelait « la manie des agrandissements ». Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette théorie dont l'application rigoureuse se manifesta si vivement après 1750, lorsque, plus hardi que Dumas, son successeur ne craignit pas de s'engager dans des entreprises qui auraient pu aboutir à la constitution d'un empire homogène très étendu et disposant de grands revenus. Il n'en est pas moins vrai qu'au moment où Dupleix prit le pouvoir en 1742, il savait, par la condamnation formelle des idées de son prédécesseur, qu'il ne serait vraisemblablement pas soutenu, même par ses amis les plus sûrs et ses protecteurs les plus fidèles, si lui-même s'avisait de reprendre les projets anciens ou d'en concevoir de nouveaux. Peut-être au surplus partageait-il les mêmes sentiments qu'eux ; en dehors

de l'occupation de Colèche, dont il était partisan au même titre que Dumas, nous ne voyons nulle part qu'il ait préconisé une politique d'expansion territoriale ; quant à ses actes, il est évident que jusqu'en 1749 il ne fit rien pour accroître le domaine de la Compagnie soit autour de Pondichéry, soit en aucune de nos dépendances.

§ 3.

Il est fâcheux que nous ne puissions pas compléter ces impressions des directeurs de la Compagnie, ayant presque tous une confiance absolue dans l'administration de Dupleix, par celles d'amis plus personnels comme St Georges ou de parents très rapprochés comme Bacquencourt. Un des arrière-petits-fils de ce dernier, le marquis de Nazelle, qui avait pris soin de recueillir, soit en copies, soit en originaux, le plus de papiers de famille qu'il avait pu, n'avait lui-même que deux ou trois lettres originales dans sa collection, avant qu'elle ne fut presque entièrement détruite au cours de la guerre de 1914. C'est seulement par les lettres de ses autres correspondants, dont quelques-uns étaient en relations amicales avec Bacquencourt, que nous savons combien celui-ci était dévoué à son frère, et disposé à le servir en toutes occasions. Bacquencourt était en effet très en faveur à la cour, autant par son mérite personnel que par le charme enveloppant des trois femmes qu'il épousa et qui toutes trois surent créer autour de lui une atmosphère de sympathie utile. La première, Jeanne Juliette Delaleu, était morte à 27 ans le 1er janvier 1736, laissant trois fils dont l'aîné n'avait que douze ans en 1742. Bacquencourt crut nécessaire de contracter un nouveau mariage, pour s'ouvrir plus aisément les portes de la société la mieux choisie et en 1739 il épousa

Marguerite Françoise de Rheims, fille d'Elisabeth Charlotte de Lenoncourt et de Bernard de Rheims, baron du Saint Empire et chambellan du duc de Lorraine. Elle avait vingt ans, était fort gracieuse et, d'après Godeheu, avait un esprit doux, délicat et solide, une politesse nullement affectée, un cœur droit et sincère, vertueux et excellent. (*B. N. 9.148, p. 196*). « Elle se distinguait par ses façons et sa vertu et son caractère la faisait aimer et estimer de tous, » disait d'Espréménil. Lorsqu'elle mourut sans laisser d'enfants, au début de 1743, elle fut universellement regrettée. « Cette dame, nous dit encore Godeheu, avait avec toutes les grâces de la jeunesse et toutes les qualités extérieures capables de plaire, tout ce qu'il fallait pour se faire aimer et respecter en même temps et je n'ai jamais vu porter comme elle sur son visage tous les traits qui plaisent et toutes les vertus et les qualités de l'âme qui font que l'on s'attache à ce qui nous a plu (*B. N. 9.148, p. 207*).

Bacquencourt fut inconsolable de cette perte et il semblait qu'il dût en mourir de chagrin. Moins de huit mois après il se remariait et épousait Melle de Poyanne. « J'ai eu l'honneur de voir votre nouvelle belle-sœur, écrivait quelques jours après d'Espréménil à Dupleix, elle est charmante et je la trouve à mon gré au-dessus de la dernière qui était bien aimable. On peut dire que M. votre frère qui se porte à merveille est heureux surtout en dames qu'il choisit au mieux[1]. »

« M. de Bacquencourt a épousé une des plus aimables personnes qu'il y ait en France pour les grâces et le caractère », disait Dumas, et Duvelaër tirait la moralité de ce mariage en ajoutant : « Je vous dirai sans prétendre flatter le goût de votre frère que cette dame est char-

1. B. N. 9.148, p. 121. Lettre du 20 novembre 1743.

mante et qu'elle a plu infiniment à tout le monde. C'est n'être ni malheureux ni maladroit de réussir si parfaitement à trois reprises consécutives. »

Bien que nous n'ayons aucune lettre de Bacquencourt ni de sa troisième femme, il n'en faudrait pas conclure qu'ils aient cessé de correspondre avec leur famille de Pondichéry ; nous sommes au contraire convaincu que les relations continuèrent et furent très cordiales. Le ton affectueux avec lequel certains directeurs parlent à Dupleix de leurs rapports personnels avec son frère ne laisse à cet égard aucun doute ; ces messieurs eussent été plus réservés s'ils n'avaient su que les deux familles vivaient, malgré leur séparation, fort attachées l'une à l'autre par les liens du cœur et de la pensée.

Nous serons moins affirmatifs sur la nature des rapports que Dupleix put avoir avec sa sœur Elisabeth, veuve de Kerjean et remariée à un commissaire de la Marine, nommé Choquet, qui nous apparaît plus tard, vers 1750, comme un homme d'un réel mérite et ayant pour son beau-frère de l'estime et de l'admiration ; mais à ce moment de notre histoire, c'est une figure dans la pénombre sinon dans l'ombre la plus épaisse. Un des fils d'Elisabeth et de Kerjean était venu dans l'Inde vers 1735 et était mort à Bassora en 1737. Un autre y arriva en 1742 avec une de ses sœurs et s'y distingua dans la suite. Des descendants de cette famille existent encore aujourd'hui à Pondichéry et en Indochine.

En dehors de cette parenté, Dupleix était encore allié, par sa mère aux Massac, aux Montaud, aux Arnaud, et il avait du côté paternel, dans le Poitou des tantes, qui ne moururent qu'en 1742 et 1743. L'une d'elles, Isabelle ou Elisabeth, née en 1661 et morte le 4 novembre 1743, avait épousé en 1688 un nommé Jean Phelippon, maître

horloger, dont elle eut neuf enfants. L'autre Louise, née en 1668 et morte le 13 avril 1742, avait épousé en 1693 Jean Papillault, procureur en l'élection de Châtellerault, dont elle eut au moins trois enfants. Dupleix se trouvait ainsi avoir du côté de son père une dizaine environ de cousins germains ou de cousines vivant encore. Il ne semble pas qu'il ait eu avec aucun d'eux des rapports réguliers ou même intermittents ; les Papillault et les Phelippon paraissent n'être entrés en relations avec lui qu'après ses grands succès dans l'Inde ; un Papillault vint alors servir à Pondichéry, où il mourut au cours de la guerre ; nous n'avons trouvé aucun document qui nous ait permis d'établir qu'ils en aient eu antérieurement. S'il y en eut, c'est autant de perdu pour la petite histoire, mais ces pertes sont de peu d'importance si l'on songe au rôle considérable joué par notre héros dans l'histoire de son temps [1].

1. Si le lecteur désire avoir des renseignements plus complets sur la famille de Dupleix dans le Poitou, il peut se reporter au récent et consciencieux travail de M. Prouteaux : *La famille Dupleix dans la Châtelleraudais aux XVe et XVIe*. — *Paris, Leroux, 1922, 60 p.* Il y verra les nombreuses ramifications de cette famille. Des Papillault et des Phelippon, descendants de ceux du XVIIIe siècle, existent encore dans le Poitou.

CHAPITRE III

L'Administration de Dupleix et les fonctionnaires civils de l'Inde.

§ 1. — Dupleix nommé gouverneur de Pondichéry et commandant de tous nos établissements. Situation de Pondichéry au début de 1742. Etat général des dépenses de nos comptoirs. Dupleix continuateur de la politique de Dumas. La Compagnie recommande des économies : Dupleix offre sa démission.

§ 2. — Situation précaire des employés : sollicitude de Dupleix à leur égard. Leur capacité : conditions de leur nomination. De quelques fonctionnaires : Jean Law, Paradis, d'Espréménil, Quentin de la Metrie, Moracin, Bausset, Delarche, Amat, Sainfray.

§ 3. — Nos effectifs militaires : les déserteurs, les indésirables. De quelques officiers : Bussy, Bury, Duquesne, Courtin, de la Touche, Jacques Law, de la Tour, de Mainville, d'Hery, du Saussay.

§ 4. — Origine et constitution des cipayes.

§ 5. — Les travaux de Pondichéry. Les fossés, le jardin d'Oulgaret, le nouveau gouvernement. La défense du bord de mer.

§ 1er.

Lorsque la Compagnie et le roi firent choix de Dupleix pour succéder à Dumas, il s'en fallait qu'ils fussent d'accord sur l'opportunité de ce remplacement. La Compagnie était mal disposée pour Dumas dont elle désapprouvait les projets de nouveaux établissements ; le ministre, plus sensible aux qualités de l'homme qui était un esprit décidé sans être aventureux, eut désiré au contraire qu'il restât dans l'Inde ; pour l'y décider, il lui offrit même de

nouveaux avantages, notamment une gratification de 1.000 pagodes et une indemnité de 600 autres pour l'entretien d'une escorte de douze gardes ; en tout cas Dumas fut laissé libre de continuer ses services s'il le jugeait bon, et on comptait si bien le retenir qu'on ne prévoyait pas sa rentrée en France avant 1743. (*B. N. 9.150, p. 157-158*).

C'était une fausse situation pour Dupleix. Le ministre la rendit plus délicate encore en ne l'informant pas de sa nomination, à l'instant où, dès l'été de 1740, elle était connue de Dumas et de tout le public, à Pondichéry et à Chandernagor. Dupleix s'en plaignit amèrement à la Compagnie, comme il savait le faire lorsque son amour-propre était en jeu. On ne lui répondit point officiellement, mais plusieurs directeurs, entre autres Lenoir et Godeheu, lui firent savoir qu'il n'avait pas eu tort de se plaindre. Ils lui représentèrent seulement qu'il y avait eu « quelque chose d'un peu trop fort » dans ses expressions et que « les mêmes choses dites en des termes plus doux auraient eu la même force ». Mais telle était la confiance qu'il inspirait à la Compagnie et la satisfaction qu'on éprouvait de ses derniers envois (il avait trouvé le moyen de charger quatre vaisseaux au lieu de trois), qu'on passa légèrement sur ses récriminations. Sans lui faire aucun reproche, on se borna à penser qu'il n'était pas content ; d'ailleurs lorsqu'elles arrivèrent à Paris, il avait reçu un avis officiel de sa nomination ; l'expédition en fut faite le 3 mai 1740 par une lettre où la Compagnie, se référant à des plaintes plus vieilles encore, lui faisait simplement connaître qu'elle les considérait comme un effet de sa vivacité plutôt que de la réflexion.

Cette lettre n'arriva dans l'Inde qu'au printemps de 1741. Dans l'intervalle Dumas avait décliné les offres qui

lui étaient faites. Il avait amassé une grosse fortune et venait d'acquérir dans l'affaire des Marates une gloire que personne ne lui contestait ; il ne se souciait pas de compromettre ces heureux résultats en prolongeant son séjour. Toutefois il resta encore un an à Pondichéry après avoir reçu l'avis de son remplacement et quant au mois d'avril 1741, il se décida à partir, il pria Dupleix de se rendre à Pondichéry pour s'entretenir avec lui des affaires de la Compagnie.

Il est vraisemblable que Dupleix eut déféré volontiers à cette invitation ; il n'avait pas d'aversion pour Dumas et ils s'étaient assez bien entendus dans les affaires où l'un et l'autre étaient intéressés. Mais le Conseil de Chandernagor trouva qu'en raison des troubles du pays et de la guerre entre le nabab de Catec et Aliverdi Khan, sa présence dans le Bengale était absolument indispensable pour mettre la main aux dernières affaires de la Compagnie et le pria de différer son départ jusqu'au mois de décembre. L'avis fut suivi et l'on a déjà vu que Dupleix n'arriva à Pondichéry que le 13 janvier 1742 (*A. C. C² 80, p. 255*). Dès le lendemain il fut reconnu comme gouverneur suivant les formes usitées.

Il n'avait pas attendu cette prise de possession pour se rendre compte que le titre de « Gouverneur de Pondichéry » et des postes qui en dépendent et de « Président du Conseil Supérieur » qui lui avait été conféré par les actes de nomination pouvait prêter à quelque équivoque et ne lui donnait pas expressément une autorité suffisante sur nos autres établissements ; il fit part de ses scrupules à la Compagnie et reçut toute satisfaction. Par acte du 20 octobre 1742, signé d'Hardancourt, Godeheu et Dumas, la Compagnie le nomma « Commandant des forts et établissements français dans l'Inde et président des Conseils

tant supérieur que provinciaux établis ou qui pourront être établis par la suite » avec pouvoir sur les gouverneurs, commandants particuliers, officiers de guerre et de justice et toutes autres personnes. Le roi ratifia cet acte trois jours après (*A. C. C² 80, p. 403*). Dupleix avait évidemment oublié — à juste titre d'ailleurs — que cinq ans auparavant il avait énergiquement réclamé à la Compagnie l'indépendance complète du Conseil de Chandernagor.

La situation financière de Pondichéry n'était pas très brillante au début de 1742, mais il en était de même au commencement de chaque année, où il fallait attendre l'arrivée des fonds de France pour faire des avances aux marchands et subvenir aux besoins des comptoirs. Dupleix ne trouva donc que peu d'argent en caisse et 200.000 pagodes à payer. D'autre part, le chargement du dernier navire pour l'Europe, *le Duc d'Orléans*, était retardé par l'état général du pays. Les habitants des terres, toujours dans l'appréhension d'une nouvelle incursion des Marates, se tenaient prêts à fuir aux premières nouvelles de leur approche ; les marchands étaient dispersés et les tisserands ne revenaient point. Ajoutez-y une sécheresse anormale qui avait tué la plupart des semences et fait enchérir les vivres.

La situation n'était pourtant pas désespérée ; les revenus des fermes ne cessaient d'augmenter. En juillet 1738, on avait renouvelé pour cinq ans le bail des terres de la Compagnie pour 4.152 pagodes par an [1], en augmentation de 1.506 sur la ferme quinquennale de 1733. Le 1er octobre 1741, la ferme annuelle du tabac et du

1. Cette somme se répartissait ainsi : Oulgaret, 2.060 pagodes ; Pondichéry, 900 ; Mourougapac, 717 ; Ariancoupom, 475.

bétel avait donné 11.413 pagodes contre 5.000 en 1730, 5.300 en 1735 et 9.257 en 1740 ; celle de l'araque de paria en avait rapporté 1.500 et celle de l'araque de Colombo, des vins et eaux-de-vie d'Europe, 700. Partout la progression était ininterrompue.

Comment Dupleix allait-il se conduire soit pour l'améliorer par des mesures immédiates, soit pour la consolider par des vues générales et suivies ? Il est d'un usage assez constant que, lorsqu'un gouverneur nouveau occupe un poste, il rompe avec la politique ou les errements de son prédécesseur, qui évidemment était un esprit timide ou arriéré, et instaure des mœurs nouvelles, qui seront répudiées à leur tour quelques années plus tard. Dupleix avait déjà promis au ministre l'année précédente (lettre du 31 août 1741) que, suivant le désir qui lui en avait été exprimé, il vivrait en bonne intelligence avec la Bourdonnais et le ministre lui avait répondu :

« La résolution où vous me marquez être de bien vivre avec le Sr de la Bourdonnais me fait grand plaisir. Je vous exhorte avec tout ce qui dépendra de vous pour conserver cette harmonie si nécessaire entre les chefs pour le bien du service.

« Je ne puis trop aussi vous recommander de suivre autant que vous le pourrez ce qui a été établi, entrepris, ou commencé par votre prédécesseur ; car c'est le moyen de faire profiter la Compagnie des dépenses généralement faites et de prouver dans celui qui exécute ce qui a été commencé par un autre une sagesse qui n'est pas commune et qui par conséquent lui fait grand honneur. » (*A. C. C² 80, p. 391-393*).

On ne pouvait mieux dire et la lettre d'Orry pourrait encore à l'occasion être signée aujourd'hui par nos ministres des Colonies. Dupleix répliqua qu'il se ferait « un devoir de suivre les idées de M. Dumas autant que

les circonstances le lui permettraient. » Et de fait nous ne voyons pas qu'il ait molesté le personnel de son prédécesseur, en quoi se reconnaît en général l'indépendance du nouveau chef, ni qu'il ait innové quoi que ce soit dans les traditions jusqu'alors observées. Dupleix pensait sagement que les forces d'une administration comme celles d'un pays résident essentiellement dans une continuité d'actions qui ne doivent évoluer que sous l'empire de la nécessité et non du sentiment.

Aussi sa politique ne pouvait-elle être que fort appréciée de la Compagnie et l'on a déjà vu par les lettres de ses correspondants en quelle estime ils tenaient personnellement son administration. Dans ces conditions les rapports de Dupleix et de la Compagnie elle-même ne pouvaient être empreints que de la plus grande confiance et en effet on ne lui tint jamais en public un autre langage qu'au particulier. La Compagnie lui était reconnaissante de la peine qu'il s'était donnée au Bengale pour faire de bonnes expéditions et quand il arriva à Pondichéry, elle lui avait pardonné toutes ses vivacités, ses imprudences et ses accès de mauvaise humeur. Ce ne furent ensuite que des louanges et des félicitations tant pour son administration à Pondichéry que pour ses succès contre les Anglais, et au début de 1746, le ministre lui accorda des lettres de noblesse avec la croix de Saint-Michel.

Il était impossible pourtant qu'avec la nature tout à la fois impétueuse et ombrageuse de Dupleix, il ne surgit pas quelque incident, dut il être de courte durée et ne pas troubler le cours des événements. Cet incident se produisit en effet, en 1745, à propos d'ordres que la Compagnie avait donnés dès le mois de septembre 1743 pour réduire les dépenses de l'Inde. Elle les avait arrêtées à la somme de 400.000 rs. et avait invité Dupleix à établir

un état des employés, officiers et soldats qui correspondit à ce chiffre. Dupleix fournit ce travail, dès l'année suivante et l'envoya à la Compagnie [1] le 1er octobre. Mais

1. A la date du 17 février 1747, nous trouvons un état général des dépenses en employés, officiers, troupes, ouvriers, etc... dressé à Paris suivant un état primitif provisoirement arrêté le 12 septembre 1743 et devenu définitif à la suite de la réforme établie par Dupleix le 1er octobre 1744 (*A. C. C² 33, p. 151-160*).

Cet état est trop important pour que nous n'en retracions pas les lignes essentielles ; mieux que tout commentaire, il nous fera saisir sur le vif l'organisation de la Compagnie dans l'Inde.

C'est ainsi que sur une prévision de dépenses de 787.409 liv. nos divers établissements figurent pour les chiffres suivants :

Pondichéry	436.970 liv.
Chandernagor	138.900 »
Karikal	109.861 »
Mahé	91.151 »
Yanaon	14.000 »
Surate	2.900 »
Mazulipatam	2.300 »

Les dépenses de Pondichéry se subdivisaient ainsi à leur tour :

Dupleix, gouverneur	15.000 liv.[1]
Le Gou, second	4.000 »
6 Conseillers	12.000 »
2 Conseillers surnuméraires	2.400 »
1 Conseiller *ad honores*	1.500 »
8 Sous-marchands	9.450 »
5 Commis de 1er ordre	4.800 »
5 Commis de 2e ordre	4.200 »
5 Sous-Commis	3.000 »
1 Huissier du Conseil	500 »
Les R. P. Capucins, aumôniers	1.200 »
3 chirurgiens, dont 1 major	3.700 »
Port : 1 maître et 1 contre-maître	1.000 »
Travaux et fortifications	500 » [2]
1 capitaine d'armes	700 »
Ouvriers : 2 charpentiers, 1 tonnelier, 1 menuisier, 1 serrurier, 2 armuriers	3.850 »
Artillerie : 2 maîtres canonniers et	

1. Les chefs des dépendances touchaient respectivement, à Chandernagor, 5.000 liv. ; à Karikal et à Mahé, 3.000 ; à Yanaon, Surate et Mazulipatam, 1.500.

2. Paradis, chef de service, était payé au compte de Karikal, dont il était le commandant.

l'état n'était pas encore parvenu en France que, la guerre ayant éclaté avec les Anglais, il se produisit à propos de

10 adjudants	4.000	»
1 major de la garnison, et 2 aides-majors	3.100	»
La première compagnie	22.318	» [1]
Topas : 2 caporaux et 38 soldats	3.156	»
La seconde compagnie, y compris les topas	25.858	»
La troisième compagnie, y compris les topas	d°	»
aumônes et subsistances	4.000	»
gages des serviteurs	10.000	»
loyer	7.380	»
dépenses générales	112.800	»
dont 40.000 pour l'hôpital, 40.000 pour le commerce, 3.000 pour la réparation des bâtiments, 4.000 pour la dépense de chevaux, 5.000 pour les pattemars, etc...		
enfin pour les vaisseaux que la Compagnie entendait entretenir aux Indes et dont elle avait fixé le nombre à quatre, avec trois bots pour le Gange	150.000	liv. [2]

Ces chiffres n'étaient pas absolument impératifs ; il suffisait que

1.	1 capitaine	1.080
	1 lieutenant	720
	1 sous-lieutenant	640
	2 enseignes à 600 l.	1.200
	8 sergents à 18 l. chacun par mois	1.728
	7 caporaux à 15 l. chacun	1.260
	7 anspessades à 13 l. 10 s.	1.134
	1 tambour-major à 18 l.	216
	3 tambours et fifres à 15 l.	540
	100 fusiliers à 12 l.	14.400
	126 hommes.	

2. Le gouverneur avait en outre droit à 12 barriques de vin et 2 quarts d'eau-de-vie, le second à 4 barriques de vin et 1 quart d'eau-de-vie, chacun des conseillers à 2 barriques et 1 quart d'eau-de-vie, les sous-marchands à 1 barrique et 1/2 quart, les commis à 1/2 barrique et 1/2 quart. Le major général avait droit à 3 barriques et 1 quart, chaque capitaine à 2 barriques et 1 quart, les lieutenants, sous-lieutenants et enseignes à 1 barrique et 1/2 quart.

Le commandant de Chandernagor avait droit à 8 barriques et 2 quarts, celui de Mahé à 6 barriques et 2 quarts, et ceux de Karikal, Surate et Yanaon à 3 barriques et 1 quart.

commerce des complications inquiétantes. A la fin de 1744, la Compagnie dut suspendre ses paiements. Les actionnaires consultés incriminèrent le ministre et l'administration de l'Inde. Le ministre, pour se couvrir, recommanda expressément à Dupleix de ne pas dépasser les 400.000 rs. prévues au budget de la colonie, sous peine de répondre de l'excédent. On vit aussitôt reparaître la fougue naturelle du caractère de Dupleix ; il répondit que si on voulait lui chercher chicane, il n'avait d'autre parti à prendre que de supplier qu'on voulut bien « le décharger du gouvernement des Affaires de la Compagnie ». Ce n'était pas sa faute, expliquait-il, si les dépenses de l'Inde avaient été excessives et l'étaient peut-être encore ; ce n'est pas lui qui avait entrepris la guerre de Mahé ni armé l'escadre de la Bourdonnais. Quant aux dépenses des comptoirs, comment pouvait-il les empêcher ? Depuis que la Compagnie s'était réservé la destitution des principaux chefs, ceux-ci n'en faisaient qu'à leur tête. Et avec une modestie tout à fait touchante, Dupleix concluait en disant que ses « services connus de toute la terre » devaient suffire pour éloigner de lui le blâme général dans lequel on voulait l'envelopper (lettre du 5 octobre 1745). (*A. C. C² 81, p. 119 à 122*).

Le ministre et la Compagnie ne s'émurent pas de cette

Dupleix ne les dépassât pas dans leur ensemble. Et quelques-uns le furent en particulier ; c'est ainsi que les dépenses de la garnison arrêtées pour les trois compagnies à 80.890 l. étaient en réalité de 96.368 ; les gages des serviteurs étaient de 25.192 au lieu de 10.000 ; par contre Dupleix ne faisait point mention dans son état des 150.000 liv. que la Compagnie entendait affecter à l'entretien de 4 vaisseaux dans l'Inde. En réalité les budgets de la Compagnie et ceux de Dupleix n'étaient comme tous les budgets que des approximations à la merci des circonstances. On doit cependant noter que Dupleix ne fit rien pour en détruire volontairement l'équilibre ; il évita notamment les dépenses somptuaires sous lesquelles faiblissent parfois les finances d'une colonie.

défense sous forme d'apologie. Ils répondirent simplement :

« Nous voyons avec une vraie peine quelle a été votre sensibilité sur ce que la Compagnie vous avait marqué que vous, les Directeurs et les Conseils seriez tous ensemble responsables de l'excédent de dépenses qu'elle avait en vue de fixer. Vous avez plus de lumière qu'un autre et cette façon d'écrire n'aurait dû vous affecter que comme une obligation pour vous d'inspirer à toutes les parties qui vous sont subordonnées l'esprit d'économie si nécessaire et si convenable à notre situation présente ; d'ailleurs lorsque la Compagnie veut elle-même prescrire indispensablement cette économie à tous ses employés, elle ne peut en adresser l'ordre positif qu'au chef qui comme vous la représente, ou son autorité. » (*A. C. C*² *32, p. 42*).

Quant à sa démission éventuelle, elle fut écartée en ces termes :

« La Compagnie est bien éloignée de consentir à votre retraite, et si ce qu'elle a été charmé de faire en votre faveur l'année dernière (lettres de noblesse et croix de Saint-Michel) n'est qu'une légère preuve de ce qu'elle voudrait faire pour vous, vous devez en conclure et être de plus en plus persuadé qu'elle rend justice à votre zèle et à vos services et vous ne devez pas être moins assuré de toute sa reconnaissance. » (*A. C. C*² *32, p. 42*).

A part ce léger incident, rien, pas même la querelle avec la Bourdonnais, ne troubla jusqu'en 1749 l'harmonie parfaite qui régna entre le ministre, la Compagnie et le gouverneur de Pondichéry. Celui-ci put diriger sa politique comme il lui convint, sans être contrarié par personne ; la difficulté et parfois l'interruption des communications avec la France lui donna plus de liberté encore et l'on peut dire qu'à partir de la fin de 1744, où il devint impossible de lui tracer une ligne de conduite invariable,

il dut surtout s'inspirer des circonstances et prendre sous sa responsabilité les initiatives qui convenaient le mieux à l'état présent des affaires. Il ne fut jamais désavoué ; loin de là, il retira de sa conduite des honneurs nouveaux, qui lui furent très sensibles, comme des lettres de noblesse et la croix de Saint-Michel.

§ 2.

Malgré la grande autorité qui lui était ainsi laissée, Dupleix n'abusa jamais de ses pouvoirs pour en faire sentir lourdement le poids à ses administrés directs. Il n'eut jamais le moindre désaccord avec les membres de son conseil qui furent au début de son gouvernement Legou, Dulaurens, Ingrand, Miran et Golard et il ne chercha pas davantage noise aux chefs des comptoirs qui lui étaient soumis. Il avait comme une commisération profonde pour les employés civils ou les officiers sans fortune, réduits à s'expatrier pour trouver sous les tropiques une existence plus facile et se ménager un avenir moins rigoureux. Déjà, dans son mémoire de 1727 sur les établissements de la Compagnie, il avait signalé la pauvreté des employés et suggéré comme un moyen de les aider honnêtement à gagner quelque chose, de leur laisser dans l'armement des navires une certaine somme à la grosse au prix courant.

« Quel chagrin, disait-il, pour un employé sans bien en Europe de ne pouvoir espérer d'y retourner sans courir risques d'y mourir de faim ! Y a-t-il rien de plus mortifiant que de se voir forcé de passer ses jours dans des climats si contraires à nos tempéraments et parmi des nations dont les mœurs et les façons nous sont si étrangères ? Quelle joie au contraire ne ressentirait-on pas si après avoir bien servi et

après avoir par ménagement ramassé quelque chose, l'on espérait l'augmenter considérablement au retour en France et pouvoir par ce moyen finir ses jours avec tranquillité dans le sein de sa patrie [1] ! »

Aussi trouvait-il naturel, contrairement à l'opinion de la Compagnie, que même les Conseillers dont la plupart étaient sans fortune, fussent investis des fonctions de subrécargues pour gagner plus d'argent. Quant aux officiers, ce ne fut que beaucoup plus tard, lorsque la guerre fut déclarée et que les opérations militaires s'étendirent au loin, qu'il lui fut possible d'améliorer la solde des plus méritants, et aussi parfois des plus protégés, en les chargeant d'emplois où ils pussent être gratifiés de suppléments appréciables. Il lui était plus difficile de favoriser les employés plus modestes tels que les commis qui n'avaient encore à leur actif que peu de services essentiels. Et c'étaient naturellement les plus nombreux. Leur sort était misérable et Dupleix nous en fait un tableau navrant. Le plus grand nombre, expliquait-il dans une lettre au ministre du 5 octobre 1745, est toujours dans un état si misérable que si l'on manquait un mois de payer les appointements, plusieurs mourraient de faim. Quelques-uns ne buvaient de vin qu'à sa table, et revendaient celui que la Compagnie leur donnait pour y gagner cinq à six pagodes (cinquante à soixante francs) qui leur servaient à acheter un habit ou des chemises. Sentiment à part, Dupleix ne pensait pas qu'il fut d'un bon calcul de les laisser dans cet état de misère.

« Bien loin, disait-il, de souhaiter comme il paraît qu'on le fait en France, que les Français ne fussent que des misérables

1. Voir le texte complet de ce mémoire dans la *Revue Historique de l'Inde Française*, année 1916-1917, p. 87 à 122.

dans l'Inde, on devrait au contraire désirer qu'ils fussent tous dans un certain état d'opulence qui, en même temps qu'il soutiendrait le crédit de la nation en général, servirait à trouver des ressources pour la Compagnie dans des temps aussi critiques que celui où nous nous trouvons. »

Ces sentiments sont ceux d'un chef humain et clairvoyant ; ils corrigent d'une façon heureuse l'incontestable vanité qui se dégage parfois de ses actes ou de ses écrits, et sont d'autant plus méritoires que Dupleix se faisait peu d'illusions sur la valeur de son personnel.

« Le défaut général de vos employés, écrivait-il à la Compagnie le 30 janvier 1750, est de ne s'appliquer à rien et de ne venir aux bureaux que comme gens condamnés à une servitude que la plupart regardent fort au-dessous d'eux. Le passage de la ligne fait un effet surprenant sur la plupart et tel qui n'était que d'un métier très mécanique en Europe devient après ce passage un homme d'importance. Cette idée dont ils ont trouvé le secret de se persuader eux-mêmes et qu'ils tâchent d'insinuer aux autres les infatue au point que l'on ne peut tirer d'eux que de très mauvais services et toujours avec peine. Et si quelques-uns se distinguent par leur application, les autres les tournent en ridicule. Ceci est général pour les employés subalternes.

« La plupart des conseillers ont agi à peu près de même lorsqu'ils étaient subalternes et l'application leur ayant manqué comme aux autres, il y en a peu qui aient les connaissances et une certaine étendue de vues et d'idées, absolument nécessaires au commandement des principaux comptoirs. Ils s'acquittent des détails qu'on leur donne et qui sont toujours assez bornés : caissier, garde du trésor, garde magasin, etc. Tout cela s'exerce bien et je puis dire avec probité pour tout ce qui est sous mes yeux [1]. »

1. B. N. 9151, p. 16.

On reconnait à ce dernier trait les qualités essentielles et permanentes de l'administration francaise ; pour le reste, malgré les appréciations peu flatteuses de Dupleix, elles ne le déterminèrent jamais à molester ses employés, quel que fut leur grade. Il ne profita même pas de ses pouvoirs pour chercher querelle à Dirois, qu'il détestait profondément et qui lui succéda à la direction du Bengale ; il attendit des événements la justification de ses sentiments à son égard et en effet Dirois ne tarda pas à être révoqué par la Compagnie elle-même pour ses folles dépenses et ses agissements inconsidérés. Burat qui lui succéda fut également révoqué, mais il le dut lui aussi à ses fautes personnelles et nullement aux exigences de Dupleix qui lui témoignait au contraire l'intérêt le plus amical et même une confiance excessive. Les autres chefs qui se succédèrent dans les divers comptoirs : Duval de Leyrit à Chandernagor, Février, Paradis et Leriche à Karikal, Duval de Leyrit et Louet à Mahé, Le Verrier à Surate, Guillard, Boyelleau, Choisy et Lenoir à Mazulipatam et Yanaon et même nos consuls à Bassora, Otter et Gosse, n'eurent jamais à se plaindre de ses ordres ; il est vrai qu'ils le traitaient personnellement avec infiniment plus d'égards qu'il n'en avait lui-même témoigné aux gouverneurs sous les ordres desquels il servit. Nul effort de leur part pour conquérir une indépendance plus ou moins effective ; tous se conformèrent sans murmurer aux instructions de la Compagnie sur la subordination des Conseils et lui rendirent un compte exact de leur gestion. Si cependant, comme il arriva plusieurs fois, on lui présentait des objections, il pensait à juste titre qu'un chef ne perd jamais de son autorité à provoquer ou recevoir l'avis de ses subordonnés, souvent même il accroît leur confiance

et en tous cas les ordres, étant mieux compris, sont toujours mieux exécutés. Dupleix n'eut ainsi qu'à se louer de l'esprit général qui régna dans tous les comptoirs et son administration en fut singulièrement facilitée.

Comme on l'a vu, les autres employés étaient pour la plupart des hommes assez médiocres, en vertu même de leur recrutement. Les surnuméraires et les commis qui formaient le premier échelon de l'échelle administrative, étaient en général nommés à la suite de recommandations où leurs mérites avaient peu de part ; quelques-uns cependant avaient commencé par servir dans les bureaux de la Compagnie ou des fermes, et avaient déjà une certaine expérience des affaires. Mais c'était l'exception et il est curieux de lire dans certaines lettres de la Compagnie, notamment celles des 9 novembre 1740 et 25 novembre 1741, quels titres on leur reconnaissait. (*A. P.*, *t. 6*).

Celui-ci, est-il dit, entend assez bien l'arithmétique et un peu les livres, paraît avoir de l'esprit, être doux et d'un bon caractère ; celui-là écrit bien, entend un peu les livres et l'arithmétique ; cet autre entend bien aussi l'arithmétique et les livres et paraît rempli de bonne volonté ; ce dernier, enfin, paraît être doux et rempli de bonne volonté, lit et écrit assez bien et est assidû. Vincens, le fils de Mme Dupleix qui fut nommé à la fin de 1740, est ainsi noté : n'a pas une belle écriture, mais s'entend un peu dans les livres et sait chiffrer.

Ce n'étaient pas de grandes qualités, elles suffisaient en un temps où pour arrêter un compte on ne demandait pas de connaissances encyclopédiques. Il est juste d'ajouter qu'à leur début la plupart des commis et surnuméraires étaient fort jeunes ; quelques-uns n'avaient pas plus de dix-sept ans. Ceux d'entre eux qui, après une

vie d'épreuves plus ou moins longue, restaient attachés au service, pouvaient devenir sous-marchands et même conseillers et plusieurs le devinrent ; l'un d'eux même, Law de Lauriston, nommé surnuméraire en 1741, fut fait gouverneur en 1764 ; il est vrai qu'il portait un nom illustre qui le désignait dès l'origine pour de plus hautes destinées.

Dupleix n'était pas consulté sur ces choix qu'il ne pouvait ni prévoir ni contrôler et d'ailleurs ceux qu'il faisait lui-même sur place étaient ils meilleurs ? Aucun des fils de l'Inde que lui ou ses prédécesseurs firent entrer dans l'administration de la Compagnie ne parvint à de hautes destinées.

Il n'était pas davantage pressenti sur les nominations directes de sous-marchands que la Compagnie effectuait quelquefois pour des raisons à sa convenance. Et ces nominations, elles aussi, ne portaient pas toujours sur des sujets d'une valeur exceptionnelle. En 1741, la Compagnie nomma dans l'administration deux capitaines commandant les vaisseaux de l'Inde, de Brain et Fournier, qui demandaient de l'emploi à terre, mais d'autres n'avaient aucun titre. Celui-ci, disent les notes de 1740, était un homme fait, s'entendait bien dans les livres et savait travailler ; cet autre avait une belle main et était fort entendu dans les affaires, mais ces deux hommes, Lange et Rolland, n'ont brillé d'aucun éclat. Peut-être pourtant justifiaient-ils entièrement la confiance de la Compagnie.

D'accord avec Dupleix le nombre total de ces sous-marchands ne devait pas dépasser 35 pour tous les comptoirs et il convenait à Dupleix de les répartir de telle sorte qu'il n'y eut pas un sous-marchand là où il devait y avoir un conseiller, ni un premier commis à la

place d'un sous-marchand. Dupleix invité à révoquer, s'il était nécessaire, des employés subalternes pour maintenir cet équilibre des différentes fonctions, répondit que le Conseil Supérieur ayant toujours eu l'attention la plus exacte de se tenir en garde contre l'esprit de partialité, ne révoquerait point d'employés et ne ferait aucun changement dans l'ordre du dernier tableau reçu de France, s'il n'y était déterminé par des motifs justes et qu'il estimait convenables au bien du service [1].

La Compagnie au surplus, si soucieuse de ne pas encombrer les cadres lorsqu'il était question d'économie, l'était beaucoup moins s'il s'agissait de faire plaisir à de hauts protecteurs ; elle procédait alors à des nominations en masse ; c'est ainsi qu'après avoir nommé seize numéraires ou commis de second ordre en 1741 elle en nomma sept autres en 1742. La mauvaise situation du commerce puis la guerre l'obligèrent ensuite à plus de réserve.

Il n'apparaît nulle part que Dupleix ait eu, sauf une fois à Chandernagor, la moindre difficulté avec aucun des marchands venus de France non plus qu'avec leurs collègues normalement avancés en grade ; il put par contre se montrer un peu plus embarrassé lorsqu'on lui envoya de Paris des conseillers, comme Quentin de la

1. A. P., t. 6. Lettre du 20 octobre 1742.

La Compagnie recommandait au Conseil de ne faire avancer les commis qu'à l'ancienneté, à moins que le sujet ne fut indigne, auquel cas le Conseil restait maître d'agir comme il lui convenait, sauf à en rendre compte aux directeurs.

Elle recommandait encore de ne faire de mutations que dans un esprit de justice et de toujours « observer un certain ordre dont chacun ne puisse s'empêcher de sentir intérieurement la convenance pour le bien du service ». Elle rappelait au Conseil « d'exciter chez les employés les sentiments d'émulation qui sont seuls capables de déterminer chacun d'eux à remplir dignement les fonctions dont ils se trouvent chargés ».

Métrie et d'Espréménil, qui tout de suite prirent le premier rang dans le Conseil et avaient plus ou moins l'espérance ou la promesse de sa succession. Tel fut notamment le cas de Jacques d'Espréménil, fils du directeur, nommé conseiller en 1741, et que son père, dans une correspondance adressée à Dupleix lui-même, considérait déjà comme un futur gouverneur de l'Inde, si toutefois il plaisait au titulaire de rentrer en France et de résigner ses fonctions. Quentin de la Métrie, placé avant lui dans l'ordre des conseillers, aurait pu avoir les mêmes espérances ; mais sorti du commerce où il s'était distingué à maintes reprises dans les mers de Chine et à Manille, il préféra, à peine investi de ses fonctions, demander un congé pour aller suivre à Madras des opérations commerciales d'où il espérait retirer plus de profit. Et par le fait, La Métrie ne fut jamais qu'un conseiller honoraire, plus encombrant peut-être par ses menées extérieures que s'il eut réellement siégé au Conseil [1].

Parmi les conseillers, sous-marchands ou commis qui servirent sous les ordres de Dupleix de 1742 à 1749, il en est peu qui aient atteint la célèbrité. Jean Law de Lauriston, le neveu du célèbre financier de la Régence, est le seul dont le nom ait débordé les cadres de l'Inde. Nommé surnuméraire en 1741, il était arrivé à Pondichéry, précédé des notes suivantes de la Compagnie :

« Neveu du fameux M. Law. Il est âgé de 22 ans [2], entend bien

1. Quentin de la Métrie et d'Espréménil avaient été installés conseillers le 7 octobre 1741. Lorsqu'elle les nomma, sans qu'ils sortissent du cadre ordinaire des marchands, la Compagnie écrivit à Pondichéry, comme pour se couvrir d'un reproche, que « les qualités de ces sujets étaient assez connues pour ne faire murmurer qui que ce soit ».

2. Il était né à Paris le 15 octobre 1719.

l'arithmétique et paraît un sujet de bonne volonté. Nous n'avons pas besoin de rien vous dire sur le compte dudit sieur Law, c'est une chose bien entendue : son nom seul doit être cher à tout ce qui compose les membres de la Compagnie et nous l'aurions sûrement distingué d'avec tous les autres sujets en le nommant à une place de conseiller, si nous n'avions voulu donner atteinte à la règle que nous nous sommes faite de n'envoyer dans l'Inde que des sujets qui passassent par les grades et si les protecteurs du sieur Law n'avaient eux-mêmes consenti à ce que pour apprendre mieux ce qu'il doit savoir, il ne commençât comme les autres. Nous vous exhortons donc à procurer à ce sujet toutes les occasions de se distinguer et de le faire, de préférence à tout autre, passer au grade qu'il pourra mériter [1]. »

Dupleix ou plutôt le Conseil répondit à cette recommandation en donnant aux directeurs l'assurance qu'il se ferait toujours un véritable plaisir de procurer à Law les occasions de se distinguer et qu'il aurait attention, ainsi qu'on le lui marquait, de le faire avancer de préférence à tout autre.

Law eut effectivement une carrière rapide et justifiée. L'histoire nous a conservé un grand nombre de ses mémoires ou rapports, lorsqu'il fut gouverneur de l'Inde et tous révèlent en lui avec les talents de l'écrivain de réelles qualités d'observation juste et précise. Parti de France à la fin de 1741, il arriva à Pondichéry dans le courant de 1742 et y servit pendant deux ans comme surnuméraire ou commis. Nommé sous-marchand en 1744, il passa le 26 mai au Bengale où il continua sa carrière. Là, il servit d'abord à Chandernagor, puis à Cassimbazar où il succéda à Lamarre comme second du comptoir à la fin de 1747 et fut enfin désigné

1. A. P. T. 6. Lettre de la Cie du 25 novembre 1741.

en septembre 1749 pour remplacer Renault à Patna, mais il ne prit possession de ses fonctions qu'en 1751. Entre temps il avait été nommé conseiller au Conseil de Chandernagor par délibération du Conseil supérieur du 11 juillet 1748.

Après ou avec Law de Lauriston, Paradis nous apparaît comme le seul homme que sa valeur et les événements aient nettement mis en lumière au cours des années dont nous racontons l'histoire et il est d'autant plus nécessaire de lui consacrer quelques lignes que non seulement il fut le confident le plus intime de Dupleix, mais que ce fut lui qui, dans ses rapports avec la Bourdonnais et durant la guerre avec les Anglais, réalisa ou essaya de réaliser la plupart des conceptions politiques ou des projets militaires du gouverneur de Pondichéry.

Il était né vers 1701 à Landau en Alsace. On ignore tout de ses premières années et de sa jeunesse et il avait depuis longtemps atteint l'âge d'homme lorsque son nom apparaît pour la première fois dans l'histoire, en 1736. Il était alors à l'île Bourbon en qualité de second ingénieur, au service de la Compagnie. Celle-ci le considérant comme « un homme de confiance » le désigna cette année pour l'Inde où il devait remplacer à Mahé l'ingénieur Lambert, dont le caractère et les services ne convenaient pas.

Paradis arriva à Pondichéry par le *Lys* en septembre 1737 et à Mahé par le *Duc de Bourbon* le 23 novembre suivant. Les premières impressions qu'il donna de sa personne et de son travail furent favorables. « Nous croyons, écrivait le Conseil de Mahé à la Compagnie le 21 décembre 1737, que nous aurons lieu d'en être contents pour l'exactitude avec laquelle il veille sur les travaux et les ouvriers ». Le Conseil de Mahé envisageait

à ce moment la possibilité d'acquérir les deux collines qui dominent la ville. Paradis étudia un projet pour s'en emparer de vive force dans le cas où il faudrait en venir à cette extrémité.

Il ne resta guère plus d'un an à Mahé. Le Conseil supérieur faisait alors exécuter à Pondichéry pour la défense de la ville de grands travaux dont un capucin, le P. Louis, avait la direction. Ils duraient depuis plusieurs années. En 1738, le P. Louis, vieux et fatigué, ne se sentit plus en état de travailler. A défaut d'ingénieur qu'on put engager sur place, le Conseil supérieur décida de faire venir Paradis. Cet ordre ne put s'exécuter en temps utile et dans l'intervalle il arriva de l'Ile de France, à titre de touriste, un ingénieur M. de Cossigny qui avait eu quelque démêlés avec le gouverneur et avec la population. Le Conseil supérieur le requit pour continuer les travaux du P. Louis et affecta Paradis au poste de Karikal que nous venions d'occuper (mars 1739). Paradis n'y séjourna que peu de temps ; dès le mois d'octobre de la même année, il retourna à Mahé où se préparaient de graves événements. On allait faire la guerre à Bayanor, souverain du pays, mais Paradis n'eut pas le temps d'y prendre part. Moins de six mois après son retour à la côte Malabar, il était de nouveau renvoyé à Pondichéry par la Compagnie elle-même, qui le considérait comme « très capable » et ne se trompait pas.

Les dispositions qu'il avait montrées pour les travaux de fortification lui valurent le 15 février 1740 le titre de capitaine réformé, c'est-à-dire de capitaine à la suite. Il conservait les foncitons d'ingénieur qu'il exerça d'abord sous les ordres de Cossigny, puis souverainement, au départ de ce dernier pour France en octobre 1741. Il se trouvait en conséquence à Pondichéry lorsque la Bour-

donnais y arriva avec son escadre le 27 septembre 1741 et se chargea de terminer l'expédition de Mahé. Dumas allait s'embarquer pour France trois semaines plus tard ; dans les conversations que les deux gouverneurs eurent ensemble, il fut naturellement question de la guerre avec les Anglais, qui paraissait imminente et tous deux convinrent d'envoyer Paradis à Madras pour reconnaître ses fortifications en vue d'un siège éventuel. Paradis accomplit sa mission en décembre 1740 ou janvier 1741 et à son retour remit à Dupleix, nouvellement installé, un plan assez exact de la ville anglaise en même temps qu'un programme d'attaque, qui nous ont été l'un et l'autre conservés.

Dupleix eut ainsi dès le premier jour son attention attirée sur ce collaborateur qu'il ne connaissait pas, et il dut se rendre compte en l'écoutant, que la confiance qu'on avait eue en lui n'était nullement exagérée ; il la lui continua. Et les événements qui avaient déjà favorisé Paradis le portèrent insensiblement à des situations sans cesse croissantes. Nommé ingénieur en chef au départ de Cossigny, il fut nommé conseiller honoraire du Conseil supérieur par la Compagnie elle-même le 12 novembre 1742. En avril 1744, Dupleix lui confia le commandement des troupes de Karikal, où nous étions en guerre avec le roi de Tanjore, puis à la mort de Février le 11 juin, la direction même du comptoir. Après la déclaration de guerre avec les Anglais et au moment où l'escadre de la Bourdonnais allait arriver à Pondichéry en juillet 1746, Dupleix le fit revenir auprès de lui pour siéger au Conseil supérieur et s'inspirer de ses conseils militaires. Il lui donna le commandement des troupes de Pondichéry au siège de Madras, et l'associa ensuite à tous ses projets. L'action de Paradis se mêlant alors à l'histoire même des événements généraux, nous nous bornerons à dire par

avance que Paradis fut tué au siège de Pondichéry le 13 septembre 1748, alors que s'éveillaient pour lui les plus légitimes et les plus belles espérances. Il est possible que s'il eut vécu quelques années de plus, la fortune de Dupleix et celle de la France eussent été modifiées dans l'Inde : car Paradis avait le sens de l'autorité et la décision qui manquèrent à la plupart des chefs militaires que Dupleix dut employer après 1750.

Des autres conseillers, sous-marchands ou commis qui, à des dates diverses, furent les collaborateurs de Dupleix à Pondichéry, aucun n'acquit une célébrité même locale.

Quelques conseillers cependant tinrent des rôles assez importants. D'Espréménil, le fils du directeur, après avoir servi à Pondichéry pendant quatre ans, fut nommé directeur à Madras en 1746 puis rentra en France. Legou fut pendant une douzaine d'années second du comptoir. Boyelleau, qui se fit connaître en 1765 par sa révolte ouverte contre l'autorité du gouverneur Law de Lauriston et resta jusqu'à la fin de ses jours [1] un esprit caustique et malveillant, n'était alors qu'un simple sous-marchand, nommé d'abord secrétaire du conseil, puis greffier en chef en 1739. On lui donna accès au conseil en 1748 et il fut titularisé par la Compagnie le 17 novembre 1752.

Il suffit de citer les noms des autres conseillers pour que les personnes même très au courant de l'histoire de l'Inde se rendent compte qu'aucun d'eux n'est fort connu ; ce furent de 1742 à 1749, en suivant l'ordre de leur présence ou de leur entrée au Conseil, Dulaurens, Ingrand, Miran et Guillard (1742) ; Porcher et Le Maire (1743), Barthélemy (1744), Bruyère et Choisy (1745),

1. Boyelleau, né à Paris le 12 juillet 1712, mourut à Pondichéry le 15 juillet 1788. Son tombeau monumental se trouve encore dans le petit cimetière de cette ville.

Gosse (1747), Friell et Boyelleau (1748), Saint-Paul (1749). Nous n'en conclurons pas cependant qu'ils furent tous des hommes sans valeur ; dans une société bien ordonnée, il est nécessaire que tous les chefs ne soient pas des hommes de génie. Les noms de Saint-Paul, Choisy et Friell ont toutefois surnagé, moins en raison de leur action propre que de leur parenté avec Dupleix. Saint-Paul avait épousé en 1736, Suzanne Ursule Albert, sœur de Madame Dupleix ; Friell, baron d'origine irlandaise, se maria le 13 novembre 1745, à la nièce de celle-ci, Marie-Rose Françoise Aumont, âgée de seize ans et enfin Choisy épousa le 26 avril de la même année la propre nièce de Dupleix, Louise Françoise Desnos de Kerjean, née à Pontivy en 1722.

Parmi les sous-marchands et surnuméraires de cette époque, seuls les noms de Moracin, Bausset, Delarche, Amat et Sainfray, ont survécu et les quatre premiers se trouvent dans le sillon de Dupleix. Léon Moracin, né à Bayonne le 18 octobre 1710, était arrivé dans l'Inde en 1740 et avait été aussitôt fait sous-marchand, puis il fut nommé conseiller à Mahé. Sa notoriété ne commence toutefois qu'après 1750, lorsqu'il épousa la veuve de Choisy, devint ainsi le neveu de Dupleix et qu'il fut pourvu de l'administration de la province de Mazulipatam. Il en est de même de Bausset et Delarche, dont les noms ne nous sont parvenus que parce qu'ils furent les mandataires de Dupleix après son départ de l'Inde en 1754. Bausset a acquis une autre célébrité en devenant le 29 décembre 1747 le père du cardinal du même nom[1].

1. Né à Marseille en 1714, Pierre de Bausset était arrivé dans l'Inde comme enseigne en 1736, avait pris part à l'expédition de Moka en 1737, puis était entré dans l'administration civile en 1742 et avait été fait sous-marchand la même année. Il fut nommé con-

Amat qui fut en 1753 un des négociateurs attitrés de Dupleix en France, était arrivé dans l'Inde en 1743 comme commis aux appointements de 800 liv., il connaissait l'arabe et le persan, et l'on sait que le persan était alors la langue diplomatique de l'Inde. Ce fut, à ses débuts tout au moins, un fort mauvais employé.

Sainfray joua un certain rôle en 1756 au moment de la prise de Calcutta par le soubah du Bengale, et des négociations qui eurent ensuite lieu avec les Anglais, avant la chute de Chandernagor.

§ 3.

Les troupes de la métropole en service dans l'Inde auraient dû en principe se monter à un millier d'hommes, répartis en dix compagnies de 110 hommes chacune, dont quatre à Pondichéry et deux à Karikal, Mahé et Chandernagor. Mais ce chiffre n'était jamais atteint, par suite des décès et des désertions. Ceux qui restaient étaient de médiocres serviteurs. Au 31 décembre 1740, sur les 350 soldats présents à Pondichéry, y compris les sergents et les caporaux, on comptait 30 à 40 malades à l'hôpital et autant d'écloppés. Dans le même temps il n'y avait à Karikal que 117 soldats blancs. C'est pourtant avec ces effectifs réduits et défectueux que Pondichéry devait faire face aux besoins de tous les comptoirs. Si les princes indiens avaient eu l'idée de nous chasser de l'Inde, la

seiller le 17 novembre 1752. Le 9 janvier 1744, il avait épousé Marie Leridé, âgée de 14 ans, née à Pondichéry.

Henry Alexandre Delarche, né à Pondichéry le 4 janvier 1720, d'un capitaine des troupes, avait été nommé sous-commis en 1735 et avait servi à Bassora de 1740 à 1741 comme chancelier du consulat. Comme de Rausset, la Compagnie le nomma conseiller le 17 novembre 1752.

situation eût été non pas critique mais désespérée ; mais aucun d'eux n'en avait le désir ; notre commerce était trop nécessaire à l'équilibre de leurs budgets. Le rôle de nos troupes consistait à imposer le respect et à réprimer quelques désordres plutôt qu'à s'opposer à une attaque contre laquelle on reconnaissait d'avance son impuissance. Les recrues de France, rassemblées au hasard et souvent par violence, comblaient les vides mais ne relevaient point, même pour une durée momentanée, la valeur morale des effectifs. La plupart de ces hommes ne savaient pas en s'embarquant les premiers éléments de leur métier ; on commençait à les instruire pendant la traversée et à leur débarquement c'est à peine si la moitié était propre pour le service. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Dupleix ayant eu, à partir de 1746, à faire des opérations militaires effectives, les ait en général si mal réussies. Les hommes ne valaient rien [1].

Les officiers étaient à peine supérieurs. Ils étaient souvent recrutés à la base parmi les « indésirables » de France, parmi les jeunes gens dont les familles, lasses de leurs incartades, ne voulaient plus entendre parler. Tel du Saussay, fils d'un lieutenant d'artillerie, admis comme page du duc d'Orléans, qui dépouillait sa mère

1. Nos soldats comme nos instructeurs ne devaient pas être mis à la disposition des princes indiens. Les Anglais étaient d'accord avec nous sur ces dispositions pleines de sagesse et de prudence, et il n'y avait pas encore trop de mercantis ni d'hommes d'affaires pour les transgresser, au détriment des intérêts de leur nation. Comme cependant le nabab d'Arcate, notre voisin le plus proche, insistait fortement pour que nous lui fournissions quelques canonniers, il nous arriva parfois de lui envoyer quelques aides-canonniers, afin de ne pas paraître lui opposer d'éternels refus. Il est remarquable, au surplus que, lorsque quelques années plus tard nos aventuriers commencèrent à se répandre dans toute l'Inde et offrirent leurs services à divers princes en mal d'aventures, leurs conseils furent rarement écoutés et suivis.

devenue veuve, de tout ce qu'il pouvait lui prendre et vendait pour ses menus plaisirs les galons de ses propres vêtements et les boucles d'argent de ses souliers. Sa mère obtint de Fulvy qu'il le fît passer aux îles puis dans l'Inde (1738). Tel encore Saint-Janvier, neveu de Saintard, élevé dans la meilleure pension de Paris, mais dont on dut le retirer à cause de son indiscipline et du dérèglement de ses mœurs. Les maîtres qu'on lui donna dans la suite déclarèrent tous qu'ils perdaient leur temps à continuer son instruction ; il n'allait ni chez les uns ni chez les autres. C'était la mollesse et la paresse même. Il ne manquait cependant pas de jugement pour comprendre les choses, mais il en manquait totalement pour se conduire. A la fin Saintard se résolut à l'envoyer dans l'Inde comme cadet (novembre 1741). Il paraît d'ailleurs, par les lettres de Dupleix, que la conduite dans l'Inde de du Saussay et de Saint-Janvier, après avoir donné lieu aux mêmes critiques qu'en France, se soit peu à peu améliorée et qu'ils soient devenus l'un et l'autre d'assez bons sujets.

Tous les officiers, fort heureusement, ne ressemblaient pas à du Saussay et à Saint-Janvier ; d'autres, en plus grand nombre, étaient mieux équilibrés, mais venus pour la plupart dans l'Inde parce qu'ils manquaient d'argent ou avaient compromis leur fortune, ils n'avaient peut-être pas la force d'âme nécessaire pour résister aux attraits des profits inopinés, que les circonstances pouvaient leur procurer. Or, quelles circonstances plus favorables que la guerre ? La guerre élève les courages, mais elle libère les mœurs et l'on verra que le succès des entreprises militaires de Dupleix fut souvent compromis par les excès de ses officiers trop âpres au gain et Dupleix, il faut le reconnaître, n'eut pas toujours le courage ni la

volonté nécessaires pour réagir contre leur soif de richesses ou leurs appétits de jouissance. Mais combien d'autres chefs, même de nos jours, n'ont pas fait mieux ! Le mal était d'ailleurs le même chez les Anglais qui avaient encore moins de scrupules à s'inspirer des circonstances de guerre pour s'enrichir d'une façon abusive.

Parmi les officiers que leurs destinées appelèrent ainsi dans l'Inde au temps de Dupleix, nul ne mérite mieux que Bussy de retenir l'attention de l'histoire. Le nom de Montcalm est plus connu, parce qu'il est attaché au souvenir de la dernière bataille qui nous fit perdre le Canada ; mais celui de Bussy est aussi grand, moins peut-être par la merveilleuse épopée qu'il a écrite dans le Décan que par l'esprit plus politique que militaire qui a présidé à l'occupation de ce pays de 1752 à 1757. Bussy ou plutôt le marquis Charles Joseph de Bussy-Castelnau, né à Bucy près de Soissons en 1718, était plus riche d'espérances que de réalités lorsqu'il entra au service de la Compagnie des Indes, très probablement comme enseigne. Il semble qu'il ait d'abord servi aux îles puis à Pondichéry. Quoiqu'il en soit il s'embarqua à Pondichéry pour les îles sur *le Penthièvre* le 18 octobre 1741 [1]. Il était alors lieutenant. On ne sait pas d'une façon précise quand il revint dans l'Inde ; mais son séjour aux îles dut être de courte durée. Revenu dans l'Inde où se déroula désormais toute sa carrière militaire et où il mourut quelque quarante ans plus tard, les événements ne devaient pas tarder à mettre en lumière ses qualités exceptionnelles. Il fut avec Paradis le collaborateur le plus dévoué de Dupleix, et aussi le plus judicieux et le

1. A. C. C⁴ 80, p. 237.

plus avisé ; mais plus heureux que Paradis, il put participer jusqu'au bout à l'œuvre de son inspirateur et de son chef et même la conserver intacte dans le Décan, à l'heure où Godeheu sacrifiait si naïvement le Carnatic aux exigences à peine voilées de l'Angleterre.

Les événements ont également fait connaître plutôt que mis en relief quelques autres officiers. Citons, notamment, parce que leur nom se trouve assez souvent uni aux opérations de Dupleix :

Antoine de Bury, le plus âgé et le plus ancien de tous les officiers en service. Il était déjà lieutenant de la garnison de Pondichéry en 1720. Il fut nommé aide-major le 6 février 1721, prit part comme capitaine à l'expédition de Mahé en 1724, rentra à Pondichéry à la fin de 1726 et y termina sa carrière qui devait être longue. Il fut nommé major des troupes le 15 novembre 1735 et acquit ainsi sur tous les autres officiers une autorité que sa valeur ne justifiait pas. Son insuffisance était au contraire généralement reconnue ; il fut l'un de ceux dont l'incapacité contribua à l'échec des projets militaires de Dupleix.

Duquesne, nommé enseigne à Chandernagor, le 15 novembre 1735 et sous-lieutenant à Pondichéry le 30 novembre 1738. Revenu à Chandernagor, il s'y signala par des écarts de conduite qui manquèrent le faire révoquer. Il fut néanmoins nommé capitaine le 11 juillet 1748 et ce fut un des officiers qui donnèrent alors le plus d'espérances. Il se distingua d'une façon fort heureuse dans l'affaire de Tanjore en octobre-novembre 1749 et sa mort prématurée le 24 janvier suivant fut considérée comme un malheur pour l'armée. C'était, dit une note du temps, un aimable homme et un heureux caractère.

Le chevalier Ignace de Courtin, nommé enseigne à Pondichéry le 1er janvier 1740 et sous-lieutenant le 30 octobre 1741. Godeheu écrivait à son sujet à Dupleix le 28 janvier 1740 : « D'une naissance distinguée, proche parent du comte de La Luzerne et de tout ce qu'il y a de mieux à Paris dans les charges ; j'ai remarqué que sans se glorifier de ces avantages, il était digne de tout ce qu'ils peuvent lui promettre ». Courtin ne resta pas longtemps dans l'armée où la vie était très étroite à cause des soldes ; dès 1743, il entra dans l'administration civile et fut nommé sous-commis, puis il passa au Bengale, où il devait se distinguer en 1757 par une retraite honorable dans l'Inde du Nord, au moment de l'occupation du poste de Dacca par les Anglais.

Prévot de la Touche, qui était déjà en service à Chandernagor en 1739, vint cette même année à Pondichéry. Il se distingua dans les événements de 1746 à 1748, fut nommé capitaine le 27 juillet 1748 et fut plus tard envoyé en France par Dupleix pour y exposer la situation politique de nos établissements. C'était un homme de mérite, mais il manquait de représentation et était peu au fait des usages des cours et de la politique asiatique.

Jean Jacques Dubernat de la Tour, lieutenant et aide-major à Mahé en 1730, nommé capitaine à Pondichéry le 15 novembre 1735. Il joua un rôle assez important au moment du siège de Madras et dans les événements qui suivirent.

Jacques Law, frère de Jean, et plus jeune que lui de deux ans était arrivé dans l'Inde en 1744 comme commis de premier ordre, mais il avait aussitôt demandé à entrer dans l'armée ou à repasser en Europe et le Conseil supérieur l'avait nommé enseigne le 21 septembre. Il paraissait avoir de sérieuses qualités militaires : ce fut

néanmoins lui qui capitula à Trichinopoly le 1er juin 1752 et c'est cette capitulation qui impressionna défavorablement le ministre et la Compagnie et fut la cause déterminante de la chute de Dupleix.

De Mainville, enseigne à Pondichéry le 30 novembre 1738, sous-lieutenant le 10 janvier 1741 et capitaine le 30 octobre 1750. Ce fut un des chefs qu'utilisa Dupleix dans ses infructueuses tentatives contre Trichinopoly.

D'Héry, enseigne à Pondichéry le 30 novembre 1738, sous-lieutenant le 10 janvier 1741 et capitaine le 6 novembre 1750. Il n'est connu que pour avoir rendu Karikal aux Anglais en 1755 sans leur opposer la moindre résistance.

Enfin du Saussay, le neveu de Saintard, dont nous avons déjà parlé. Enseigne aux Iles le 30 novembre 1738, il fut nommé sous-lieutenant à Pondichéry le 10 janvier 1741 et capitaine le 7 novembre 1750. Ce fut également un des chefs qu'utilisa Dupleix dans ses expéditions contre Trichinopoly.

Rappelons pour mémoire le nom de Bausset, comme enseigne à Mahé le 15 novembre 1735, sous-lieutenant à Pondichéry le 30 novembre 1738, lieutenant le 10 janvier 1741, et entré dans l'administration civile en 1742.

Ce sont là tous les noms qu'il convient à divers titres de sortir de l'oubli. Que servirait-il de donner des détails sur Dupuy-Planchard, Roussel, Damblard, Roussel de Saint-Rémy, Méder qui furent capitaines à partir de 1741, Duperron, Pochauvin de Marson, Dupassage, Charpentier, Coquelin, Floissac, Baldie, Voyard de Maison Rouge, Escapat de Saint-Martin, Duplan et d'autres encore qui furent lieutenants et nous ne parlerons ni des sous-lieutenants ni des enseignes? On notera seulement

que presque tous les officiers, comme les employés civils, faisaient de très longs séjours dans l'Inde. Bussy par exemple ne revint en Europe qu'en 1760. Beaucoup mouraient dans la colonie ; quelques-uns s'y mariaient et y avaient des enfants, dont il ne reste aujourd'hui aucune descendance.

§ 4.

C'est pendant cette période que l'on vit se constituer le corps indigène des cipayes, sans qu'il nous ait été possible de retrouver la date exacte de cette création. Il est probable que ce fut en 1740 ou 1741, au cours de la guerre de Mahé. La Bourdonnais en trouva venant de Mangalor, où ils prirent sans doute leur origine et utilisa leur concours contre Bayanor. Mais il semble que Dumas les eut déjà employés avant lui ; nous lisons, en effet, dans une délibération de la Compagnie du 26 juin 1742 qu'elle invite le Conseil supérieur à renvoyer à Mangalor la compagnie se trouvant à Pondichéry. Il fallait donc qu'elle existât au moins depuis deux ans. Seulement, fait particulier, cette compagnie ou plutôt ce corps de soldats ne paraissait pas avoir été formé pour l'objet de défense générale qu'on lui attribue communément, mais plutôt pour assurer à bord des navires la navigation d'Inde en Inde. Dans la délibération précitée du 26 juin, la Compagnie justifie en effet son renvoi par ce motif : « cette compagnie ne subsistant plus par le parti que la Compagnie a pris de ne plus armer pour la navigation d'Inde en Inde, tant que la guerre durera ». *(A. C. C² 31, p. 149.)*

Ces ordres de la Compagnie ne furent pas exécutés, car elle dut les renouveler le 15 juin 1745, en prescrivant

cette fois de renvoyer les cipayes non plus à Mangalor, mais à Mahé. Mais quand ces ordres arrivèrent, d'autres besoins étaient survenus ; il n'était pas prouvé que ces soldats ne pourraient pas aussi servir sur terre ; Dupleix les garda pour la guerre contre les Anglais et non seulement il les garda, mais il en leva d'autres à Pondichéry. Dans un mémoire inédit sur l'Inde en 1767, Law de Lauriston, alors gouverneur de Pondichéry, nous explique que Dupleix avait deux ou trois chefs reconnus pour braves, qui avaient servi à la guerre de Mahé avec la Bourdonnais et qui étaient très attachés à la nation. Sur les ordres de Dupleix, ils prirent un certain nombre de cipayes qui d'abord n'étaient pas censés faire du service avec nos troupes ; ils n'étaient à l'origine ni habillés ni disciplinés, mais ils étaient bien armés et bien payés. Dupleix en forma des corps séparés, les divisa par compagnies, leur apprit nos exercices qu'il fit traduire en leur langue, leur donna un uniforme et les assujettit à une certaine discipline sous l'inspection d'un officier européen. Ces cipayes servirent d'abord très bien, avec zèle et ardeur ; leurs commandants étaient des gens connus à qui l'on pouvait se fier. Mais quand la guerre vint à s'étendre sur un diamètre de 15 à 30 lieues, il fallut augmenter leur nombre, et on dut faire venir du dehors des commandants qui n'avaient jamais servi les Européens. On leur fit des avances avec permission de lever tel nombre d'hommes qu'ils pourraient. Les bataillons, de deux à trois cents hommes qu'ils étaient au début, furent portés à cinq ou six cents et placés sous les ordres supérieurs d'un officier européen et l'inspection du commissaire des troupes. Le commandement et le contrôle furent dès lors moins efficaces. Un seul officier major européen ne pouvait suffire pour le détail de plusieurs milliers

d'hommes répandus de Madras à Goudelour et ce fut pis encore, lorsqu'on pénétra dans le Carnatic et le Décan. Pour subvenir à tout, cet officier fut obligé de se faire aider par des officiers indiens subalternes intéressés à le tromper. Et ceux-ci ne s'en faisaient pas faute ; un commandant de cipaye était payé pour 500 hommes, il n'en avait pas plus de trois ou quatre cents. Chaque cipaye était payé par la Compagnie sur le pied de six roupies par mois ; il n'en touchait que quatre et même trois selon les conditions particulières passées avec qui l'avait engagé. Toutefois ces abus ne commencèrent à se manifester sur une certaine étendue qu'à partir de 1749 ; mais alors ils firent parfois le plus grand tort à nos expéditions. D'après les états de revue, on comptait sur des effectifs qui n'existaient pas. Lauriston ajoute que les Anglais, qui, à notre exemple, enrégimentèrent des cipayes, ne purent pas obtenir plus de discipline ni de sincérité.

Dupleix fut ainsi le véritable créateur des cipayes, puisqu'aussi bien toute création est presque toujours une adaptation ou une transformation d'institutions déjà existantes. L'histoire nous a conservé le nom des deux chefs principaux qu'il mit à leur tête; ce furent Abder Rhaman pour l'infanterie et Cheick Hassan pour la cavalerie (délibération du Conseil supérieur du 8 juillet 1749).

§ 5.

Il arrive quelquefois que les hommes désireux de perpétuer leur nom construisent de grands monuments qui rappellent leur souvenir. Aujourd'hui encore certains notables de l'Inde font édifier à leurs frais des mosquées, des pagodes et des pagotins, pour que la postérité sache qu'ils ont vécu. Dupleix, si soucieux de sa gloire, ne

paraît pas avoir cédé à cette tentation. La Compagnie l'eut d'ailleurs arrêté ; prévoyant depuis 1741 la guerre avec les Anglais, elle était nettement opposée à toute dépense quelque peu somptuaire et ne laissait exécuter que les travaux dont elle avait approuvé les devis. Mais on sait qu'en matière de travaux publics, les devis, parfois consciencieusement établis, sont presque toujours dépassés. C'est ce qui était arrivé pour l'hôpital dont les dépenses avaient excédé les prévisions de 23.000 pagodes ; il en coûta en tout 31.351 [1].

1. Sous la menace de complications avec le nabab, Dumas avait commencé des travaux de fortifications qui, poussés d'abord très activement, s'étaient peu à peu ralentis, sans être jamais suspendus. Le P. Louis, puis M. de Cossigny, les avaient successivement dirigés. En octobre 1740 (A. P., t. 6). Cossigny termina des merlons, parapets et plateformes aux bastions de l'enceinte. La ville se trouva alors entièrement protégée du côté de la terre, mais elle restait ouverte vers la mer où les travaux exécutés, mal conçus, avaient été détruits par les flots. Au moment de l'invasion marate, des travaux plus particuliers furent entrepris. Le Conseil fit raser les maisons et jardins qui étaient autour de la ville, mura la porte de Goudelour, édifia des pâtés fraisés d'épines vis-à-vis des trois autres portes, acheva les plateformes, termina les parapets et fit faire des merlons de bastions avec de petits corps de garde dessus, pour que les sentinelles pussent y rester jour et nuit ; il décida enfin d'entourer la ville de fossés. La Compagnie, s'appuyant sur une opinion de l'ingénieur Deidier exprimée en 1729, jugea que ce dernier travail n'était entrepris que dans un but de décoration et non pas de défense, et prescrivit de l'arrêter s'il en était temps encore ; pour toute réponse le Conseil le continua (A. P., t. 6).

Dumas avait également décidé de créer à Oulgaret, à cinq kilomètres de Pondichéry, un jardin où iraient se reposer les malades et les convalescents. Il en fut comme du fossé : la Compagnie jugea que le jardin n'avait été imaginé que pour servir de promenade et ordonna de ne pas l'achever. Le Conseil passa outre une fois de plus.

Dumas construisit encore à l'endroit où se trouvait l'ancienne porte de Goudelour, un hôtel des monnaies qui coûta 5.520 pagodes et commença l'édification d'un nouvel hôtel du gouvernement dont les travaux étaient interrompus depuis plusieurs mois au moment de l'arrivée de Dupleix.

Les Capucins édifièrent de leur côté une nouvelle église plus éloi-

Faute de fonds, Dumas avait dû interrompre la construction des bureaux du nouveau gouvernement, dont les plans avaient été établis par Gerbault en 1738. Dupleix reprit les travaux, mais pour le même motif, il les poursuivit avec une extrême lenteur ; il y eut des années où l'on ne fit rien. Le bâtiment n'était pas encore achevé en 1749. Indépendamment du manque d'argent, on était obligé de faire venir les bois de la côte Malabar, où ils étaient plus durs, et on perdait presque toujours beaucoup de temps à les attendre. D'après un plan de Pondichéry en 1745, l'édifice se trouvait à l'intérieur de la forteresse, sensiblement au milieu de la place actuelle du gouvernement, dans la direction du Nord. Le logement même du gouverneur était en dehors, à l'endroit même où il s'élève encore aujourd'hui. Ce logement, dont les plans ont été conservés ne fut achevé qu'en 1752. Il avait grand air et les décorations intérieures étaient fines et gracieuses [1].

Les ouvrages faits au jardin et à l'hôpital d'Oulgaret furent continués, encore que la Compagnie eut, par délibération du 26 juin 1742, fixé à 2.000 pagodes au maxi-

gnée du fort que la précédente. D'après une délibération du Conseil du 2 mars 1740, cette église ne devait pas avoir plus de 35 pieds jusqu'à la voûte, de façon à ne pas écraser la citadelle. L'église des jésuites plus éloignée en avait 50. Le 31 décembre 1740, la construction avait déjà atteint une hauteur de 17 pieds. La Compagnie avait contribué aux dépenses pour 3.000 pagodes et afin de reculer davantage l'église, avait acheté pour 1.042 pagodes divers terrains qui la séparaient du fort.

1. Il existe au Ministère des Colonies, dépôt des fortifications, plusieurs plans du nouveau palais du gouverneur, depuis les plans de Gerbault jusqu'à l'achèvement du monument. Cet édifice fut complètement rasé par les Anglais en 1761 ; mais les fondations étaient si solides que l'ingénieur Bourcet put, après 1765, sous le gouvernement de Law, asseoir dessus une nouvelle construction, qu'il réduisit toutefois à un simple rez-de-chaussée.

mum les dépenses de l'hôpital et que par une autre délibération du 11 avril 1744, elle eut ordonné d'arrêter tous les travaux, dans quelque état qu'ils fussent, mais à ce moment ils étaient terminés ou peu s'en faut ; car le jardin n'avait aucune prétention au style et l'hôpital était une maison de convalescence plutôt que de traitement. Il n'était pas nécessaire de faire de grands frais pour les achever tous les deux.

A l'exception d'une blanchisserie qu'il établit à la porte de Madras en 1749, les travaux neufs entrepris par Dupleix furent plutôt des ouvrages militaires. La menace de l'invasion marate avait déterminé Dumas à activer ceux commencés par Lenoir ; Dupleix acheva à son tour ceux de Dumas. Si l'on songe que Pondichéry a environ 1800 mètres de longueur contre 1200 mètres de large, on comprendra aisément que ces travaux aient pris plusieurs années ; d'autre part les fonds n'étaient pas suffisants pour les mener très vite. Il y avait de fréquentes interruptions. Pour assurer autant que possible leur continuation, Dumas avait décidé que tous les grains et denrées comestibles entrant en ville paieraient un droit de trois pour cent, dont le produit serait affecté à la construction du fossé entourant le mur d'enceinte avec ses bastions. Dans les dix premiers jours ce droit avait produit 8.417 pagodes ; Dupleix le maintint. En raison d'autres sacrifices imposés par la guerre et pour mieux se concilier l'esprit des habitants, ce droit fut momentanément suspendu en 1747 et la Compagnie prit à sa charge les frais des travaux restant à exécuter. Indépendamment du fossé, qui protégeait la ville du côté des terres, Dupleix fit travailler à partir de la fin de 1744 à la fermer du côté de la mer. On démolit à cet effet la douane et divers magasins. Ces travaux étaient presque complète-

ment terminés au début de 1746. Dans le même temps la batterie royale au nord de la ville puis celle du sud furent armées de canons. Dupleix, plus prévoyant que les Anglais qui ne se donnèrent aucun mal pour couvrir Madras contre une attaque, avait mis Pondichéry en état de défense, aussitôt que les premiers dangers s'étaient manifestés.

En 1747, il fit encore abattre et raser jusqu'à trois cents toises de la ville tous les murs, arbres, buissons, maisons et chauderies qui pouvaient faciliter l'approche de l'ennemi. L'attaque eut lieu en effet l'année suivante. Après la retraite des Anglais, Dupleix fit travailler avec ardeur à toutes les parties des fortifications endommagées plutôt que détruites ; il fit notamment renfler le bastion Saint-Joseph qui était le côté le plus faible de la ville et répara les bastions de Valdaour et du Nord-Ouest, qui avaient le plus souffert de l'attaque. Une ligne assez épaisse et assez large d'arbustes épineux protégeait en outre la ville, à une distance de 12 à 1500 mètres, à l'endroit dénommé les limites et qui faisaient alors la frontière du côté d'Oulgaret et de Villenour.

CHAPITRE IV

Les Comptoirs.

§ 1. — Chandernagor.

Dirois, Burat, Duval de Leyrit se succèdent à la direction.

Invasion des Marates. Dettes de Chandernagor ; le commerce.

Faiblesse de l'administration de Burat. Fin de la Compagnie d'Ostende. Nouvelles invasions marates. Répercussions de la guerre européenne à l'embouchure du Gange. Situation embarrassée de nos comptoirs. Destitution de Burat.

Dernières invasions marates. La navigation dans le Gange paralysée par les Anglais.

§ 2. — Karikal.

Février, Paradis et Leriche successivement ou alternativement directeurs du comptoir.

Tracasseries du roi de Tanjore : ses réclamations pécuniaires. Attaques des Tanjoriens contre Negapatam (1743). Guerre avec le Tanjore (1744). Attaques et contre-attaques : succès de Paradis. Mort de Février (11 juin).

Sous Paradis, on continue d'être en guerre sans combattre effectivement. Les négociations traînent en longueur.

Avec Leriche, la guerre se réduit à des demandes d'argent de la part du roi de Tanjore et se termine par une avance de 2.000 pagodes.

Paradis reprend l'administration de Karikal en février 1748. Leriche lui succède à nouveau cinq mois après.

§ 3. — Mahé.

Dirois, Signard, Duval de Leyrit et Louet se succèdent à la direction.

Cession des deux montagnes de Mahé. Guerre avec Bayanor : la Bourdonnais la termine. Traité du 22 janvier 1742.

Convention de neutralité avec Geckie, gouverneur de Tellichéry. Menaces de guerre avec les Anglais. Dordelin à la côte Malabar.

Nos rapports avec les Angrias.

§ 4. — Mazulipatam et Yanaon.

Boyelleau et Lenoir, Choisy et Sainfray se succèdent respectivement à Mazulipatam et à Yanaon. Instabilité des affaires.

§ 5. — Surate.

Le Verrier, chef à Surate. Stagnation du comptoir.

Pendant les douze à treize ans qu'il fut gouverneur de Pondichéry, Dupleix ne visita aucun de nos établissements de l'Inde et à plus forte raison aucun de nos autres comptoirs, comme Moka dans la mer Rouge et Canton en Chine. Il les administrait d'après les nécessités imposées par leur éloignement, en leur laissant à tous une grande initiative. Mais telles étaient alors les institutions qu'à part quelques faits sans gravité l'ordre le plus absolu ne cessa pas de régner en chacun d'eux ; les désirs d'indépendance des chefs préposés à leurs destinées n'allèrent jamais jusqu'à l'insubordination. Une règle uniforme et puissante comprimait tous les mauvais désirs et faisait qu'en général, leur valeur à part, tous les citoyens concouraient également à la bonne marche des affaires et à l'heureuse renommée de la nation. Seuls les militaires étaient les plus indisciplinés et leurs désertions étaient ininterrompues.

Dupleix n'en surveillait pas moins avec la plus grande vigilance tous les mouvements qui pouvaient se produire. Dans les établissements les plus rapprochés comme Karikal, il s'intéressait de très près à la politique locale et souvent il la dirigeait, mais dans les plus éloignés, comme Chandernagor et même Mahé, il ne pouvait guère intervenir avec assurance que dans les affaires purement commerciales, dont il était pour ainsi dire le régulateur

par le maniement des fonds dont il avait la répartition. Il donnait alors à ses subordonnés les conseils les plus précis et les recommandations les plus minutieuses, en homme qui savait que le chargement des navires était le principal objet de leur mission et qu'on ne devait rien négliger pour satisfaire aux demandes de la Compagnie.

§ 1. — Chandernagor.

Malgré la récente acquisition de Karikal, Chandernagor restait le plus riche et le plus florissant de nos établissements. Dupleix y avait vécu pendant dix ans dans une paix profonde et y avait développé les affaires au point le plus haut qu'elles pussent atteindre avec les moyens financiers dont il disposait. Grâce à son inlassable énergie, il était parvenu à charger annuellement pour l'Europe deux ou trois navires, qui transportaient chacun de 1.800.000 à 2 millions de marchandises et il en armait une dizaine d'autres pour les mers de l'Inde, avec un chargement moyen de 3 à 400.000 livres. Ainsi les deux commerces arrivaient à peu près à se balancer.

A son départ, l'administration fut confiée à Dirois qui l'avait exercée par intérim onze ans auparavant. Dupleix n'avait pour lui aucune estime et il n'est pas de sarcasmes ni d'injures dont il ne l'ait couvert dans sa correspondance de 1730 à 1736. Cependant, au cours d'un congé qu'il prit en France de 1734 à 1736, Dirois avait produit une impression favorable auprès de la Compagnie et l'animosité de Dupleix avait paru quelque peu exagérée. A son retour, il avait été nommé directeur à Mahé. Si on eut écouté Dupleix, il n'eut été nommé ni là ni ailleurs, mais la Compagnie n'épousait pas toujours les querelles de ses employés, même quand elle avait en eux pleine confiance.

Dirois ne fut pas un administrateur prudent ou avisé ; sur de faux rapports de son interprète, il provoqua ou prolongea la guerre avec Bayanor, le souverain du pays. Mais ces faits qui déterminèrent ultérieurement sa révocation, étaient encore inconnus lorsque la Compagnie, tenant compte de l'ancienneté de ses services, le désigna pour Chandernagor.

Dirois rejoignit son poste en mars 1742 et son administration dura jusqu'à l'automne de 1743. Elle fut moins tranquille que celle de son prédécesseur. On ne peut cependant lui en faire un grief ; si Dupleix était resté au Bengale, il eut rencontré les mêmes difficultés et ne s'en serait pas tiré d'une autre façon. Elles vinrent principalement des Marates. Ils avaient jusqu'alors négligé de s'attaquer au Bengale, la province la plus éloignée de leur pays. Mais à la suite de la prise de Trichinopoly sur Chanda Sahib (26 mars 1741), ils remontèrent vers le nord et, au début de 1742, ils envahirent le Bengale par l'ouest, sous la conduite de Ragogy Bonsla. Mourchidabad fut un instant en danger. Dans cette occurrence, Dirois conclut avec les Hollandais en vue de leur défense commune un accord auquel les Anglais refusèrent de s'associer. Le Conseil de Pondichéry, qui venait de terminer l'expédition de Mahé, fit passer 250 hommes à Chandernagor sous les ordres du capitaine Meder, en même temps que le Conseil de cette ville prenait, par délibération du 11 mai, l'initiative de quelques travaux de défense parmi lesquels la construction du fort d'Orléans. Dupleix n'approuva pas ce travail qu'il jugeait inutile contre les Maures et insuffisant contre les Marates ; il pensait que l'érection de deux bastions et le creusement d'un fossé circulaire suffiraient soit pour contenir l'ennemi, soit pour rassurer la population ; sur ses ordres

réitérés, les travaux furent interrompus en février 1743.

Aliverdi Khan acheta la retraite des Marates ; mais ils revinrent en 1743 et par suite du trouble que leur incursion jeta dans le pays, nos communications avec Cassimbazar furent un instant interrompues. Le danger fut toutefois moins pressant que l'année précédente ; dès le mois de juillet, Ragogy retira ses troupes pour les ramener dans le Bihar du côté de Patna.

Ces invasions et les menaces qui en résultaient pour les factoreries paralysèrent les affaires de toutes les nations européennes ; mais comme dans le même temps les fonds envoyés de France furent moins nombreux que d'habitude, notre commerce fut plus gravement atteint que celui de nos concurrents.

A son arrivée au Bengale, Dirois pensait pouvoir contracter pour trois vaisseaux d'Europe, mais il n'en reçut que deux, l'*Hercule* et le *Brillant*. Il fallait de l'argent pour les charger de marchandises. Dupleix ne jugea pas qu'il fut prudent d'envoyer à Mourchidabad des lingots monnayables qui, à leur sortie de Chandernagor, auraient pu être arrêtés et saisis par les Marates ; il préféra envoyer 920.000 rs. arcates, qui à 8 °/₀ de change en firent au Bengale 993.600. Dirois emprunta de son côté 1.256.750 rs. sicca, dont la majeur partie à Fatechem au taux habituel mais fort lourd de 12 °/₀ par an. A la suite du renvoi des vaisseaux d'Europe, dont les cargaisons se montèrent à environ 15 lacks ou 1.500.000 rs., il se trouva que le comptoir de Chandernagor était endetté de 1.100.000 rs. Dupleix ne jugea pas que ce fut une bonne situation ni même une situation régulière ; à son avis, avec toutes les marchandises de l'ancien contrat, il aurait dû rester 7 à 800.000 rs., après le chargement des vaisseaux. La vérité est que Dirois, escomptant l'arrivée

de trois navires, avait emprunté plus qu'il n'était nécessaire ; dans l'incertitude où l'on était des affaires d'Europe, ce zèle était peut-être excessif et Dirois risquait, comme il arriva en effet, de se trouver exposé au danger de ne pouvoir remplir tous ses engagements, de payer de gros intérêts, et de compromettre ainsi le crédit de la Compagnie. C'est de cette manière que s'était enlisé le comptoir de Surate. Dupleix estimait en conséquence que les contrats de 1743 ne devaient pas dépasser 8 à 10 lacks, suffisants pour charger un seul navire, sauf à renvoyer l'excédent des marchandises à Pondichéry par un navire de l'Inde (*Cor. P. Ch., t. 2, p. 269 et 275*).

Dirois se trouva en effet réduit en 1743 à recourir à de nouveaux emprunts pour rembourser une partie de ceux de 1742, ce qui revenait à payer les intérêts des intérêts. Quant aux chargements prévus par la Compagnie, ils comprenaient l'envoi de deux navires, l'*Argonaute* et le *Penthièvre* et de 43.844 marcs, soit environ 2 millions de francs.

A part ces difficultés, l'administration de Dirois fonctionna dans des conditions normales ; les quelques autres événements qui s'accomplirent ne furent pas d'une grande importance et ne donnèrent lieu à aucun conflit avec Dupleix. Les bateaux allèrent et vinrent comme à l'ordinaire. Le nombre des conseillers, des sous-marchands et des commis, qui excédait de quelques unités celui fixé par la Compagnie, fut ramené au chiffre réglementaire. Le conseiller Barthélemy fut désigné comme second à Mahé ; Ladhoue, Finiel et Boutet furent nommés conseillers. Groiselle, ancien chef de Patna, mourut.

L'histoire des comptoirs ne comporte non plus rien d'essentiel. Burat était chef à Cassimbazar, Guillaudeu à Patna et Caillot à Balassor. Tous trois souffraient plus ou

moins du malaise général, mais comme le disait Dupleix à propos des Impériaux de Banquibazar, « tant que les Européens font du commerce dans le Bengale, nous ne pensons pas que les Maures les attaquent directement ; ils ont des moyens plus sûrs pour leur faire payer les injustes contributions qu'ils exigent d'eux [1] ». Le seul fait un peu grave à signaler est la perte dans le Gange d'une partie de notre flottille qui se rendait à Patna, sous la conduite d'un nommé Hélivant.

Dirois mourut en septembre 1743, avant de savoir qu'il avait été révoqué ; il fut remplacé par son second, Burat, chef de la loge de Cassimbazar.

*
* *

Burat était un ancien serviteur de la Compagnie. Il avait été chef du comptoir de Moka de 1727 à 1730 et il était chef de la loge de Cassimbazar depuis 1731. Soit fatigue, soit incapacité, soit plutôt extrême bonté et par suite extrême faiblesse, il ne fut pas à la hauteur de la mission qui lui était confiée. L'autorité indispensable à tout chef lui fit défaut : peu à peu tout le monde prit l'habitude de commander. Les conseillers eux-mêmes donnaient l'exemple de l'indiscipline ; invités par la Compagnie à faire des économies, ils s'y refusèrent absolument. Burat n'eut pas la force de leur imposer sa volonté. « L'esprit d'insubordination, de parti et d'intérêt particulier guide absolument la plupart des avis de votre Conseil, écrivait Dupleix le 2 octobre 1745... Nous ne concevons rien à une pareille conduite de la plupart d'entre vous. »

La vérité est que, profitant de la faiblesse de Burat, les

1. *C. P. Ch.*, *t. 2*, *p. 288*. Lettre du 4 juin 1743.

conseillers ne poursuivaient plus que leurs intérêts personnels. Les marchands avec qui l'on passait habituellement les contrats jouissaient d'une trop grande indépendance acquise par une longue collaboration ; le Conseil entreprit de les remplacer par des gens plus malléables et s'entendit, à la suite d'une délibération officielle, avec des marchands hollandais de Chinsura, qui n'avaient cependant aucun intérêt à voir nos affaires prospérer ; seulement, en agissant ainsi, les conseillers auraient toute liberté pour recevoir ou refuser à leur gré les marchandises. Il leur importait peu que la Compagnie s'en trouvât lésée.

Pour atteindre plus aisément ce but, la « clique », comme la qualifie Dupleix, entreprit de dégoûter notre courtier Indinaram de rester au service de la Compagnie. Ces messieurs avaient fait un commerce de riz fort considérable et, à titre de conseillers, ils voulaient se dispenser d'en payer le droit, appelé *cohaly*. Indinaram ne voulant pas se prêter à leurs désirs, ils formèrent le projet de l'expulser de la ferme et de la mettre en régie. Ils avaient compté sans Dupleix. Lorsqu'il eut connaissance de toutes ces manœuvres, il n'hésita pas à interdire du service les sieurs Gazon, Boutet et Allezon, qui étaient les plus turbulents.

Cette mesure énergique rétablit un peu la discipline, mais ne modifia guère les mauvais principes. Un quatrième conseiller, nommé Ladhoue, mourut en 1746, laissant 50.000 rs. de dettes envers la Compagnie. Le courtier indigène de Patna, Dipchom, ne devait pas moins et, fort de son crédit auprès du nabab, ne voulait rien payer.

Mais où l'anarchie fut portée au comble, ce fut lorsque cinq officiers, dont un capitaine nommé Macaffry et une

cinquantaine de soldats désertèrent pour aller servir Schonamille à Banquibazar.

Schonamille, qui ne faisait aucun commerce au Bengale et ne contribuait par conséquent en rien à alimenter le budget du nabab, avait été informé fin juin 1744 que le faussedar d'Ougly avait l'intention d'enlever trois de ses agents pour les relâcher ensuite sous rançon. Schonamille surprit les espions qui devaient exécuter le projet et les fit arrêter. Le faussedar riposta en envoyant 5 à 600 hommes investir Banquibazar. Ce fut alors que se produisirent les désertions de Chandernagor. Par la facilité avec laquelle elles s'étaient opérées, on pouvait présumer quelque complaisance de notre part et le soupçon était d'autant plus justifié que Burat se doutait de la fuite du capitaine et ne prit que quinze jours plus tard des mesures pour interdire aux habitants de Chandernagor de sortir des frontières sans permission et pour empêcher toute communication par le fleuve avec Banquibazar.

Dupleix eut peur que cette sorte de connivence avec les Impériaux ne nous attirât quelque mauvaise affaire avec le nabab ; aussi, complétant les mesures prises par Burat, fit-il apposer des affiches à Chandernagor pour interdire toute relation avec Banquibazar et recommanda-t-il de placer auprès de Schonamille des agents secrets qui devaient essayer de pénétrer ses desseins : il craignait qu'on aboutît à une redoutable aventure.

Ce fut en effet d'une terrible façon que l'affaire se termina. Schonamille avait pu réunir autour de lui environ 300 soldats européens de différentes nationalités, mais pressé par des forces supérieures et faute de vivres et de munitions, il dut abandonner la partie à la fin de l'année et il évacua le Bengale au début de février 1745, après

avoir brûlé et ravagé toutes les aldées depuis Fulta jusqu'à Ingely. Les Impériaux s'embarquèrent sur quatre navires, dont l'équipage était presque entièrement composé d'Européens et mirent à la voile pour le Pégou. Mal reçus au cap Négrailles, où ils touchèrent d'abord pour faire de l'eau et du bois, ils y laissèrent une quarantaine des leurs tant tués que réduits en esclavage. Arrivés au Pégou, Schonamille se mit à la tête d'une centaine d'hommes pour demander au roi la permission de s'établir dans le pays ; s'étant présenté chaussé et accompagné de tout son monde, il ne fut pas reçu. Furieux, il se mit à brûler les maisons et les récoltes avec une brutalité toute germanique, mais bientôt après il fut entouré par plusieurs milliers d'indigènes et massacré avec sa troupe. Sur cette nouvelle, Macaffry qui l'attendait au bas de la rivière, se rembarqua avec ses hommes et gagna Merguy. En route il rencontra le *Charles*, vaisseau français appartenant à des particuliers ; nos déserteurs s'en emparèrent et tuèrent le capitaine, Baudran de la Limonnais. Ils furent peu de temps après recueillis par un navire anglais qui les transporta à Malacca.

Ainsi s'acheva cette tragique équipée, terminant elle-même l'existence si imprécise et si mal définie de la Compagnie d'Ostende depuis 1714. Ce fut assurément une des aventures les plus tristes et l'une des moins honorables pour la civilisation. Le dénouement dut affecter profondément Dupleix. Malgré la qualité d'ennemis du roi qu'avaient les Impériaux, il ne pouvait pas ne pas se souvenir que, jadis, au Bengale, Schonamille avait été son ami et que plusieurs mois auparavant, son fils Corneille avait épousé Suzanne Ursule Vincens, fille de Madame Dupleix.

La faiblesse de Burat, qui ne sut même pas faire un procès aux déserteurs et renvoya l'affaire à la Compagnie, n'eut pas toutes les conséquences graves que Dupleix paraissait redouter ; les Maures ne cherchèrent point à nous faire quitter le pays, comme ils avaient fait pour les Impériaux ; leur intérêt était de nous conserver comme contribuables et surtout comme corvéables ; mais ils nous réclamèrent une somme de 45.000 roupies et ils se retournèrent de même du côté des Anglais et des Hollandais, qui avaient fourni plus de déserteurs encore à la petite troupe de Schonamille.

Nous n'avions pas d'argent ; il nous fallut emprunter. Notre grand prêteur, Fatechem ou Jogot Chet, le plus puissant banquier du Bengale, venait de mourir. Quoiqu'il eut souvent usé de son crédit pour nous imposer des conditions léonines, il ne nous était pas hostile et son autorité auprès du nabab, qui lui devait son élévation, avait plusieurs fois servi nos intérêts. Son neveu et successeur, encore très jeune, Chet Matabray, n'avait pas eu le temps d'acquérir la même influence ; il ne put nous dispenser de payer les 45.000 rs., réclamées par Aliverdi Khan [1]. Mais il nous prêta l'argent.

Cependant les Marates étaient revenus en 1744. Ils

1. La somme s'éleva en réalité à 53.000, dont 45.000 pour le nabab, 5.000 pour son neveu le petit nabab, et 3.000 pour frais de visite. Fournier, chef de Cassimbazar, fit tout ce qu'il put pour différer le paiement ; il escompta un moment la révolte de Mustapha, l'un des généraux d'Aliverdi Khan, mais cette révolte apaisée, les exigences du nabab n'en furent que plus impératives et nous dûmes nous exécuter. Pour récupérer une partie de cette somme, nous levâmes une contribution extraordinaire de 25.000 rs. sur les Indiens de Chandernagor.

Notons en terminant que Chet Matabray continua de s'appeler Jogot Chet : ce dernier nom étant un titre conféré en 1722 par le Mogol plutôt qu'un nom véritable ; il signifiait banquier du monde.

prirent cette fois le chemin de la côte d'Orissa et s'emparèrent de Catec et de Balassor. Nous dûmes évacuer notre loge. Aliverdi Khan se débarrassa d'eux en attirant à une conférence leur général Baskir Pandit et une vingtaine de ses principaux officiers, après avoir juré sur le Coran qu'ils pouvaient venir en toute sûreté (mai 1744). Lorsqu'ils furent tous réunis, il les fit massacrer. Les troupes privées de leurs chefs se retirèrent aussitôt.

Loin de rétablir la tranquillité, cet attentat ne fit que jeter plus de trouble dans les esprits ; dès le premier jour, chacun comprit que les Marates chercheraient à tirer vengeance de ce guet-apens. Aussi les transactions commerciales furent-elles interrompues ou du moins paralysées.

Les Marates reparurent en effet en 1745 : Ragogy Bonsla par Patna et Mir Abib par Catec et Balassore. Mir Abib s'approcha jusqu'aux portes de Chandernagor ; quelques coureurs pénétrèrent même dans nos limites, et l'on en tua une quinzaine.

Quels étaient nos moyens de défense ? Les troupes envoyées en 1742 ayant été rappelées à la fin de cette même année, nos forces ne comprenaient plus que 116 soldats français, formant une seule compagnie et, comme on était en guerre avec le roi de Tanjore, Dupleix ne pouvait envoyer de renforts. Pour parer aux dangers les plus immédiats, le Conseil de Chandernagor avait fait fermer par des retranchements les trois principales rues du côté du sud, restaurer les anciens postes et il avait mis partout des canons. On avait levé cent topas et les habitants montaient la garde.

Mais Chandernagor était une proie de trop peu d'importance pour les Marates ; ils dédaignèrent de l'attaquer et remontèrent vers le nord jusqu'à Noudia et la rivière de

Katoua ; là ils se rabattirent sur Burdouan pour se joindre à Ragogy Bonsla.

Jamais la situation d'Aliverdi Khan n'avait été aussi critique ; elle fut encore aggravée par la révolte d'un de ses généraux Moustapha Khan, qui réclamait le paiement de quatre mois de solde. Lorsqu'il les eut touchés, comme il savait que son maître avait récemment posté des assassins dans son appartement pour le tuer, il jugea prudent de quitter Mourchidabad avec ses troupes et, levant de nouveau l'étendard de la révolte, il marcha sur Patna, où gouvernait un neveu d'Aliverdi Khan ; il le battit, mais fut tué lui-même au milieu de sa victoire.

Ce fut le salut pour Aliverdi Khan : il prit à son tour l'offensive contre les Marates qui, ne tenant nullement à conquérir le pays mais simplement à le piller, se retirèrent sans opposer de résistance. Très faiblement poursuivis, ils reparurent de nouveau en septembre du côté de Patna, jetant partout un tel émoi que les Européens se transportèrent avec leurs marchandises de l'autre côté du fleuve. Aliverdi fit encore reculer l'envahisseur, mais ne le lassa pas ; les Marates revinrent une troisième fois en novembre avec des forces nouvelles. Elles étaient telles qu'Aliverdi Khan faillit être entouré par elles et tomber entre leurs mains ; il parvint pourtant à se dégager et toujours fuyant ne trouva de sécurité qu'en sa capitale (fin 1745).

Ragogy le poursuivit jusqu'aux environs de Burdouan, sans plus se soucier qu'auparavant de faire la moindre conquête effective. Au mois d'avril 1746 et sans attendre la saison des pluies, qui commence en juin, il se retira selon l'usage au delà de Patna et ne reparut plus le reste de l'année. Mir Abib de son côté établit son campement à Folta, au bas du Gange.

Le pays eut pu jouir alors d'une certaine tranquillité ; malheureusement le nabab n'ayant plus rien à craindre de ses ennemis, se livra à une tyrannie plus cruelle que jamais, sous le prétexte de récupérer les frais que la guerre lui avait occasionnés. Ses vexations furent telles que les Européens en vinrent à regretter les Marates ; par crainte de son insatiable avidité, on n'osait plus risquer l'envoi de fonds dans le pays ni passer de contrats avec les marchands et ceux-ci n'étaient pas sûrs de pouvoir livrer leurs produits ; sans aucun motif, les gens d'Aliverdi Khan arrêtaient nos goumastas ou commissionnaires dans les *harams* ou centres de fabrication.

Nos opérations commerciales continuèrent néanmoins à peu près comme à l'ordinaire. La Compagnie avait envoyé en 1743 2.110.000 rs. au Bengale avec deux navires, l'*Argonaute* et le *Penthièvre ;* elle en envoya 1.600.000 en 1744 avec un seul, le *Neptune*. En raison de la guerre avec les Anglais, il ne fut plus possible, les années suivantes, de correspondre avec la France ni même avec Pondichéry, et Chandernagor dut vivre en partie avec ses seules ressources.

On verra plus loin dans quelles conditions cette guerre affecta le Bengale. Il suffira de dire ici qu'en dépit de la neutralité spéciale qui devait y régner, deux vaisseaux Anglais, le *Preston* et le *Lively*, sous les ordres de lord Northesk, vinrent s'embosser à l'embouchure de l'Hougly à la fin d'août 1745 et qu'ils y restèrent jusqu'en octobre. Nos navires confiants dans les traditions suivies jusqu'alors, se firent capturer comme dans une souricière. *L'Heureux* et le *Dupleix*, venant respectivement de Surate et de Moka, furent pris les 2 et 26 septembre, en même temps que les bots qui attendaient nos vaisseaux en rade de Balassore. Le *Chandernagor*, appar-

tenant à des Maures mais portant le pavillon français, tomba également au pouvoir des Anglais à son retour de Bassora ; il est vrai qu'il fut rendu peu de jours après sur les sollicitations du nabab, protecteur plus attentif de ses nationaux, mais les deux autres furent considérés comme de bonne prise. Ce fut en vain que dès le 1er octobre, le conseiller Golard et le secrétaire du conseil, la Porterie, se rendirent à Calcutta pour demander raison au directeur anglais ; on les reçut mal et on ne daigna leur faire aucune réponse. Burat présenta alors une requête au nabab, intéressé, semblait-il, à faire exécuter les ordres donnés en son gouvernement pour la neutralité. Aliverdi Khan lui promit de nous faire rendre nos vaisseaux, bots et équipages, mais pour une solution effective, il fallut plus d'un an de négociation et un don de 40.000 rs. Rien ne se terminait autrement à la cour de Mourchidabad. La somme de 40.000 rs. fut remboursée par les armateurs de *l'Heureux* et du *Dupleix*.

L'année suivante, en 1746, *l'Insulaire*, vaisseau de l'escadre de la Bourdonnais, vint au Bengale pour s'y faire réparer ; en route il prit un navire anglais le *Tevenapatam*, lui enleva la majeure partie de ses marchandises et l'emmena à sa suite. Or, par un funeste accident, *l'Insulaire* se perdit le 3 août dans le Gange, aux environs de la rivière de Tambouly, avec la plus grande partie de son équipage et de sa cargaison. Les Anglais eussent volontiers saisi l'épave avec le reste du bateau et amariné le *Tevenapatam ;* mais le Conseil de Chandernagor fut plus expéditif, il envoya des lascars et des soldats qui sauvèrent ce qu'ils purent des débris de *l'Insulaire* et amenèrent le *Tevenapatam* à Chandernagor dès le 9 août.

Ce fut alors un autre genre de difficultés. Les marchands patanes qui avaient armé ce dernier navire, récla-

mèrent les effets qu'ils y avaient embarqués, qu'ils fussent pris ou perdus, et leurs demandes furent d'autant plus fortes que tout moyen de les contrôler avait disparu. Après de longs et inutiles pourparlers, le Conseil de Chandernagor jugea plus sage de porter l'affaire devant le nabab et en effet celui-ci, après avoir reçu un cadeau fort utile de 7.000 roupies, réduisit les exigences de ses sujets et leur fit accepter nos propositions. La prise du *Tevenapatam* n'en resta pas moins pour nous une assez mauvaise affaire [1].

Ces malheurs achevèrent d'isoler nos comptoirs du nord, mais ne les ruinèrent pas. Le directeur de Surate leur fit passer par voie de terre des lettres de change sur des marchands indigènes ; le Conseil de Pondichéry leur envoya 100.000 roupies de cauris en 1746 par un navire portugais et 100.000 autres en janvier 1747. Enfin le Conseil de Chandernagor vendit les unes après les autres les marchandises qui lui restaient en magasin et le 30 juin 1745, il en avait pour 1.157.227 rs. [2] Ainsi notre situation ne fut jamais désespérée ; elle fut seulement embarrassée et pénible.

Le commerce lui-même ne fut pas complètement interrompu ; on se livra à quelques petites opérations sous le couvert des vaisseaux maures ou arméniens. D'aucuns allèrent jusqu'à s'associer aux Hollandais ; en 1746, il y eut tout un exode de commerçants français à Chinsura et quelques-uns de nos capitaines y vendirent leurs navires :

1. *A. P., t. 7.* Lettre du 31 janvier 1747.

2. A la même date, les dettes de nos comptoirs étaient :

Chandernagor, 467.968 rs. ; Cassimbazar, 193.900 ; Patna, 139.222. Total : 801.090.

Un an plus tard, le 30 avril 1746, la même dette s'élevait à 853.274 rs.

tant il est vrai que quelque fois le commerce et le patriotisme ne se concilient pas.

« Nous vous exhortons, écrivit Dupleix aux conseillers de Chandernagor, à être extrêmement en garde contre les nouveautés de cette espèce, dans lesquelles trop souvent l'intérêt particulier est couvert du prétexte spécieux du bien du service... Quel moyen y aura-t-il de rétablir les choses, lorsque le temps fera sentir le mal qui doit nécessairement résulter de ce qui vient de se passer ? le repentir viendra trop tard, le mal sera sans remède et la confiance entièrement perdue [1]. »

La situation des Anglais n'était guère meilleure. En 1745, ils ne reçurent aucun vaisseau d'Europe. Ils avaient contracté pour 22 lacks de roupies, mais ils en devaient 40 et payaient des intérêts considérables. Comme ils étaient maîtres de la mer, ils pouvaient néanmoins continuer comme à l'ordinaire leur commerce d'Inde en Inde, sans courir les moindres risques.

Un fléau résultant de la guerre, la famine, s'abattit sur le pays en mars 1745 ; elle se fit si cruellement sentir que nous dûmes un instant renoncer à la perception de certains impôts. Mais elle fut moins redoutable encore que la peste qui éclata en juin et dura jusqu'à la fin de juillet. A Chandernagor, il ne mourut pas moins de 150 personnes par jour, et l'on vit des parents vendre leurs enfants pour une poignée de riz.

Ces calamités ou alarmes sans cesse renaissantes avaient fini par rendre de peu d'utilité l'existence de nos comptoirs secondaires. Dans les circonstances où se trouvait la Compagnie, ils lui étaient plutôt devenus une charge, puisqu'on n'y pouvait faire aucun commerce. Après 1745, où nos bots et nos pilotes furent pris par les

1. *C. P. Ch., t. 2, p. 391 et 414.* Lettres des 23 août 1745 et 18 mars 1746.

Anglais à l'embouchure du Gange, le poste de Balassor ne rendit plus aucun service. Cassimbazar avait l'avantage de nous tenir en rapports plus étroits avec le nabab ; mais ce voisinage avait aussi ses inconvénients ; il était moins facile de faire traîner en longueur les discussions qu'on pouvait avoir intérêt à ne pas précipiter. Aussi parut-il à Dupleix qu'il convenait d'évacuer momentanément le comptoir. Il donna en conséquence des ordres dès 1745 pour son abandon progressif et pour ainsi dire clandestin. Telle était en effet la situation des Européens dans leurs établissements qu'ils ne pouvaient s'en aller à leur gré, même s'ils étaient l'objet d'avanies criantes. Il fallait l'autorisation du nabab et elle était généralement refusée par crainte de perdre un contribuable important. Fournier, chargé de l'exécution des ordres de Dupleix, ne comprenait pas son rôle de la même façon ; il jugeait au contraire nécessaire de rester à Cassimbazar et en 1746 il s'y trouvait encore. De crainte de perdre un gage assuré par l'enlèvement de nos marchandises en magasin, les Chets s'opposaient à son départ. Ils n'y consentirent que le jour où on leur donna sur le comptoir de Patna des garanties équivalentes et Fournier put enfin quitter Cassimbazar le 15 octobre 1746.

Dernier né de la Compagnie et l'un de ses plus doux espoirs, le Comptoir de Patna traînait lui aussi une existence languissante. Contrariées par les invasions marates qui depuis 1742 avaient le Bihar pour objectif, nos opérations étaient rendues plus difficiles encore par les prétentions de notre courtier, Dipchom, fermier de la loge de Chapra, qui s'était fait concéder par le nabab de Patna le monopole de la vente du salpêtre. Il est juste d'ajouter que malgré la guerre européenne, les trois nations inté-

ressées à la liberté du commerce s'entendirent pour ne pas se soumettre à ces prétentions, et c'est peut-être le seul exemple de solidarité complète dont elles aient fait preuve.

Dupleix ne resta point étranger à ces négociations auxquelles il tint à donner leur véritable caractère :

« Ecrivez à votre chef de Patna, mandait-il à Chandernagor le 18 mars 1746, de vivre le plus qu'il lui sera possible en bonne intelligence avec les Anglais et les Hollandais, particulièrement de s'entendre avec eux pour le contrat du salpêtre. Mais il ne faut pas que la condescendance soit servile ; qu'il mette du sien autant que les autres mettront du leur, sans s'engager à des avances qui dans leur esprit pourraient passer pour bassesse. » *(Cor. P. Ch., t. 2, p. 404).*

Il était peut-être difficile d'être un grand administrateur au milieu d'une situation aussi trouble. Burat, quoique d'une honnêteté reconnue, finit par succomber à la tâche. Sa conduite dans l'affaire des déserteurs et l'anarchie qui régnait dans tous les services détermina la Compagnie à le relever de ses fonctions et à le remplacer par Duval de Leyrit, chef de la loge de Mahé. Il en reçut notification par lettre du Conseil Supérieur du 11 octobre 1746 et fut invité à rejoindre aussitôt Pondichéry.

Après son départ (fin janvier 1747), on acquit une nouvelle preuve de sa faiblesse. En 1742, alors qu'il était chef du comptoir de Cassimbazar pendant l'intérim de Burat à Chandernagor, Ladhoue avait emprunté au nom de la Compagnie une somme de 50.000 rs. à un banquier indigène du nom de Robram Katma, et avait employé cette somme dans une société particulière où Burat était intéressé. Celui-ci n'eut connaissance de l'emprunt que le jour où le remboursement en fut demandé ; il lui était

alors loisible d'invoquer son ignorance : seulement c'était découvrir Ladhoue, c'était aussi jeter quelque discrédit sur un conseil qui comptait de pareils membres. N'ayant pas plus que son associé assez d'argent pour remplir ses obligations, et comptant sur des remises de fonds qu'il avait à Mahé, il n'hésita pas à fournir un billet signé du Conseil pour le montant de la dette, dans la pensée qu'avec le temps il pourrait régulariser la situation sans que personne s'en aperçut. Le malheur voulut qu'il partit précipitamment.

La Compagnie était disposée à le révoquer ; mais il plaida ses bonnes intentions plutôt que la justice de sa cause, restitua assez vite les fonds qu'il devait, fut soutenu par Dupleix et sans exercer aucune fonction continua cependant de recevoir une solde de la Compagnie. Il mourut en 1754 à Chandernagor où il était revenu habiter.

*

En attendant l'arrivée de Duval de Leyrit, ce fut Saint-Paul, second du comptoir de Chandernagor, qui remplit les fonctions de directeur ; il les exerça pendant huit mois, de janvier à septembre 1747. Leyrit, qui avait commencé par être arrêté par les Anglais à sa sortie de Karikal, puis échangé, arriva le 9 de ce dernier mois à son poste par un vaisseau portugais. Son premier soin fut de rétablir la discipline ; il avait reçu pleins pouvoirs pour casser, interdire réformer, renvoyer les employés, officiers ou autres qui avaient suscité des troubles ou pourraient en créer de nouveaux.

La guerre continuant, sa situation ne fut guère plus gracieuse que celle de ses prédécesseurs. Les Marates revinrent, selon leur habitude en 1747 et 1748, mais ils se livrèrent à moins de pillages que les années précédentes et ils ne massacrèrent personne. En 1747 ils s'établirent

comme à demeure le long du Gange depuis Ingely jusqu'à la rivière de Tambouly, se contentant d'exiger des gens du pays des droits de passage sur tous les bateaux sans exception qui remontaient la rivière. Plusieurs des nôtres ayant été arrêtés, Saint-Paul obtint sans peine leur élargissement ; il obtint même que toute embarcation munie d'un passeport de la Compagnie circulerait sans aucun empêchement. Depuis leur rencontre avec Dumas en 1741, les Marates n'avaient jamais eu en réalité de mauvaises dispositions à notre égard. Ils le prouvèrent encore en 1748, où ils s'approchèrent de Chandernagor plus qu'ils n'avaient encore fait ; notre comptoir ne courut aucun danger et si nous prîmes quelques mesures de défense, de notre propre aveu elles étaient inopérantes.

Quant aux Anglais, la prise de Madras en septembre 1746 les avait exaspérés. Ils songèrent un instant, pour compenser cette perte, à s'emparer de Chandernagor et ils rassemblèrent à cet effet un état major à Calcutta sous un prétexte quelconque, mais quelques mesures opportunes que nous prîmes leur firent abandonner cette idée et ce furent eux au contraire qui tirèrent parti de nos mesures pour prétendre que nous avions les desseins contre Calcutta. Restait la navigation du Gange, par où ils pouvaient nous incommoder en violant la neutralité. Ce ne fut point ce scrupule qui arrêta Forster, le nouveau directeur du Bengale. Dès le début de 1747, il arma des soldats, des bots et des chaloupes qui, depuis Calcutta jusqu'à Ingely, se mirent à visiter les bateaux hollandais maures, gentils et arméniens, sous prétexte d'enlever les français qui pourraient se trouver à bord. C'est ainsi qu'en janvier le commodore Griffin arrêta à Ingely un vaisseau maure de Surate frété au sieur Dumont, français d'origine

mais naturalisé hollandais depuis quatre ans et ne le relâcha qu'après une détention de plusieurs jours. Plusieurs officiers français, faits prisonniers en cette circonstance, furent envoyés en Angleterre à la ration des matelots.

Un autre vaisseau hollandais appartenant au directeur de Calcutta, Huyghens, successeur de Sichtermann, fut également arrêté à Ingely pour le même motif et n'eut la permission de continuer son voyage qu'après un délai de quinze jours. Le *Saint-Louis*, vaisseau portugais qui avait à bord Duval de Leyrit, fut pareillement saisi dans les mêmes parages. Leyrit parvint à s'échapper, mais les conseillers Bruyère et Nicolas, qui l'accompagnaient, furent faits prisonniers et conduits à Calcutta sous une escorte. Un vaisseau arménien, destiné pour Mazulipatam et *l'Anne-Elisabeth*, appartenant à Messieurs de Chinsura, subirent le même sort : les Anglais poussèrent leurs recherches jusqu'à ouvrir les balles de marchandises.

Enfin, au mois d'août, un navire français, la *Béquille*, cap. Caignon, fut rencontré aux environs d'Ingely par trois chaloupes anglaises armées de canons et de soldats, attaqué et pris. Conformément aux principes posés et appliqués par les Anglais en 1745, le capitaine Caignon s'était peu de jours auparavant emparé en rade de Balassor de deux petits bâtiments anglais, la *Marguerite* et le *Fort Saint-Georges ;* ils tombèrent également aux mains de l'ennemi. Duval de Leyrit les réclama en même temps que la *Béquille* au Conseil de Calcutta, en l'invitant à considérer les fâcheux inconvénients qu'entraîneraient de pareilles hostilités dans une rivière où les bâtiments une fois entrés devaient avoir la liberté de naviguer en temps de guerre comme en temps de paix.

Les Anglais ne sont jamais embarrassés par des scrupules juridiques. Forster répondit à Duval de Leyrit en des termes que celui-ci jugea injurieux et la conversation se termina, semble-t-il, le 8 novembre suivant par ces mots du directeur français :

« Les nations policées observent toujours entre elles certains égards qu'elles se doivent naturellement, quoi qu'en guerre les unes contre les autres. Vous en parlez en plusieurs endroits de votre lettre et vous nous insultez dans la personne de M. Dupleix. Toutes vos ironies frappent à faux et vous nous mettez dans le cas de vous dire qu'elles retombent sur vous mêmes et de finir par une plaisanterie, mais en vous déclarant que nous ne répondrons plus à vos lettres si vous ne changez de style [1]. »

Il n'apparait pas que les Hollandais nous aient dans ces circonstances prêté le moindre appui. La saisie du vaisseau du sieur Dumont les laissa indifférents et quand nous nous plaignimes à eux des procédés britanniques, qui les lésaient également, ils renvoyèrent l'affaire à l'examen de la direction générale à Batavia. Outre que leur sympathie ne nous était naturellement pas acquise, ils sentaient que les chances de guerre en Europe entre les deux nations devenaient chaque jour plus grandes et en effet Louis XV se résolut le 17 avril 1747 à faire entrer ses armées dans le territoire de la République, sans cependant rompre encore avec elle. Huyghens n'avait pas attendu de connaître cette situation pour nous témoigner des sentiments hostiles. Dans le courant de 1747 il défendit expressément aux gens de Chinsura d'avoir la moindre communication avec Chandernagor, sans égard lui aussi à la neutralité du Gange et à la politique d'union entre

1. *C. P. Ch., t. 2, p. 332-349-361.*

Européens prescrite par le nabab. Dans l'incertitude où le plaçait cette conduite, Duval de Leyrit fit occuper les bâtiments d'un petit jardin que les Hollandais possédaient dans nos limites à quarante ou cinquante pieds seulement des fortifications.

La vie de nos comptoirs continua d'être aussi peu active. Après le départ de Fournier, celui de Cassimbazar fut géré par le sous marchand Dalbert, « bon sujet et capable de travailler » disent ses notes, mais qui mourut neuf jours après (24 octobre). On lui donna comme successeur un autre sous-marchand, nommé Lamarre, qui malgré le peu d'importance actuelle de son poste, se montra inférieur à sa tâche. Il n'y resta que quelques mois et fut remplacé par Law qui n'était encore que sous-marchand [1].

Le comptoir de Patna était occupé depuis 1746 par Renault, successeur de Guillaudeu. Faute d'argent, il y trouva les mêmes difficultés pour faire le commerce et, comme à Chandernagor, il dut vendre presque toutes les marchandises qu'il avait en magasin pour faire subsister le comptoir. Dipchom continuait à revendiquer le monopole de la vente du salpêtre et il fallut que les trois nations s'entendissent pour racheter au nabab ce privilège moyennant 50.000 rs. La part de la France, proportionnelle à son commerce ordinaire, fut fixée à 15 p. cent.

En dehors des invasions marates qui étaient devenues pour ainsi dire annuelles, le pays fut encore troublé au début de 1748 par l'assassinat du nabab de Patna par un aventurier audacieux, nommé Chamser Khan, qui prit le pouvoir.

1. Il devint conseiller le 11 juillet 1748.

Son premier soin fut d'exiger des Européens un tribut spécial comme don de joyeux avènement. Il règna peu de temps : Aliverdi Khan arriva en mai avec des forces et le pouvoir de Chamser Khan tomba avec autant de facilité qu'il s'était établi.

Balassor, sous la direction de Colle, successeur de Caillot, nommé conseiller à Chandernagor, n'était plus qu'un poste de transit pour les lettres envoyées de Chandernagor à Pondichéry et inversement. Les communications par mer étant interrompues, le Conseil supérieur avait établi des relais plus nombreux pour les *tapis* ou courriers piétons qui faisaient le service.

Dacca et Jougdia méritent à peine d'être cités. Nous n'y avions pas d'agents attitrés, mais de simples représentants occasionnels, indiens ou topas, qui faisaient acheter des marchandises suivant les ordres qu'on leur adressait.

Telle était la situation du Bengale, lorsque la paix y fut proclamée.

§ 2. — Karikal.

Karikal est aujourd'hui une ville de 15.000 habitants, orientée du nord au sud, sur une longueur de 1.000 mètres contre 7 à 800 de large, à moins d'un kilomètre de la mer, dont elle est séparée par des terrains bas et le plus souvent inondés. Les rues y sont droites et bien tracées et si les maisons ne sont pas des palais, elles ne sont pas non plus des masures. L'aisance, sinon la prospérité, semblent y règner. La population y est aux trois quarts brahmanique ; à part quelques catholiques, les autres sont des musulmans dont quelques uns disposent de grandes richesses, acquises ou consolidées dans le commerce à Siam ou dans les détroits.

La ville était infiniment moins importante en 1740 ; elle ne comptait que 4845 habitants et n'avait que 638 maisons en briques contre 240 paillottes. On y chargeait du nelly et différentes sortes de pagne pour Ceylan et pour Malacca, d'où l'on rapportait de l'araque, des chevaux, du cachou, du sucre, du beurre, des palmiers, du ganja, des cocos et quelques sortes de toiles. Les revenus annuels étaient d'environ 15.000 pagodes ; le roi de Tanjore était en principe possesseur de toutes les terres, qu'il affermait à ses sujets.

Le pays environnant, merveilleusement arrosé par une multitude de cours d'eau, dont le principal est l'Arselar qui limitait la ville au sud, produisait sans effort une grande quantité de riz, et c'est pourquoi Dumas en avait accepté l'acquisition, pour suppléer aux disettes assez fréquentes des environs de Pondichéry, où les terres sont moins naturellement irriguées.

La possession de Karikal, ne donna pas d'abord les résultats espérés [1] ; pendant de longues années il fallut se disputer avec le roi de Tanjore et même lui faire la guerre et durant ce temps il n'y eut aucun commerce. Au mois de janvier 1742, on se querellait avec lui au sujet d'une somme de 500 pagodes qu'il prétendait lui

1. A la suite de l'occupation, l'ingénieur Cossigny avait fait sauter une partie de la forteresse de Cargangéry, située à 900 toises de la ville et 1.000 de la mer, et jugée indéfendable ; avant de commencer un autre fort, on attendait l'arrivée de Dupleix à Pondichéry. La Compagnie, beaucoup moins convaincue que Dumas des avantages du comptoir, avait expressément recommandé de ne faire que les installations dont on ne pourrait absolument pas se passer.

L'aumônerie avait été confiée aux Jésuites de préférence aux Capucins qui manquaient de personnel. Les premiers étaient d'ailleurs mieux qualifiés que leurs rivaux, comme appartenant à la mission du Maduré dont dépendait le Tanjore : on leur donna une indemnité de 1.200 livres par an.

être due. Le conseiller Février, directeur de Karikal, avait beau montrer les reçus ; on lui répondait que n'ayant pas le cachet du roi, ils n'étaient pas signés des personnes compétentes. La somme étant assez modique, Février était d'avis de céder ; sans s'y opposer absolument, Dupleix recommanda de traîner les choses en longueur et, en attendant, de refuser. Par représailles, les gens du roi empêchèrent en mars la coupe du nelly dans nos aldées de nantissement, et chassèrent nos écrivains, chargés de surveiller les récoltes, avec menace de les tuer, s'ils résistaient.

C'était une guerre en perspective. Un délégué du roi, Annapachetty, nous proposa un accommodement onéreux que Dupleix écarta. Février, qui n'avait que 139 blancs et 74 topas[1] pour défendre 58 aldées assez éloignées les unes des autres, était inquiet sur l'issue des évènements ; Dupleix lui envoya en avril un petit détachement.

Le mois suivant, le *visiador* de la ville, chargé de la police, se sauva dans l'espérance de nous intimider et invita les notables à le suivre. Février, averti à temps, en fit arrêter quatorze, par qui il fit rembourser toutes les dépenses supplémentaires auxquelles cet incident l'avait obligé. Le visiador revint peu de temps après, couvert par une amnistie.

En juin, le roi ne réclamait plus les 500 pagodes, mais une avance de quatre années de tribut, en sus du présent annuel de 2.000 pagodes que nous nous étions engagé à lui verser comme l'une des conditions de notre occupation. En retour il offrait de nous affermer les terres de Tirnoular et celles de Pologdam et d'échanger trois aldées assez éloignées contre quatre autres à proximité de Karikal.

1. La proximité de Pondichéry, facilitant l'envoi de secours immédiats, avait permis de réduire très sensiblement la garnison.

Février eut volontiers accepté ces propositions, dont les avantages étaient évidents, mais Dupleix ne voulut à aucun prix entendre parler de payer quatre années de tribut. Le roi, qui avait besoin de cette avance pour écarter une invasion possible des Marates, envoya néanmoins le 12 août son ministre Ayengar à Karikal reprendre la négociation ; Février, obéissant aux instructions de Pondichéry, commença par refuser d'écouter ses propositions et Ayengar repartit le même jour très mécontent. Mais dans la nuit des marchands de Tanjore, venus pour prendre éventuellement la ferme des aldées, allèrent représenter à Février combien la Compagnie avait tort d'être aussi intransigeante ; ils lui firent observer que s'il plaisait à Ayengar de couper les eaux de la ville, ce serait sa ruine, et, dernier argument, ils offrirent d'avancer eux-mêmes les quatre années du tribut. Sans doute jugeaient-ils que l'affermage des terres les indemniserait de leurs débours. Février, qui n'avait épousé qu'à contre-cœur les idées de Dupleix, se laissa aisément convaincre et le 15 août, dans la matinée, notre courtier Pregachem vint informer Ayengar que l'on agirait suivant le désir du roi. Dans une lettre du 18 août, adressée à Dupleix, Février se flattait d'avoir heureusement terminé cette affaire.

Mais brusquement tout fut remis en question. Dans les derniers jours du mois, Ayengar fut arrêté à Tanjore et jeté en prison. Dans le même temps, il survint une grande sècheresse qui eut rendu l'affermage des aldées très onéreux. Février, très satisfait d'avoir conclu l'accord, se félicita davantage encore que l'opération n'eut pas été réalisée.

Cette satisfaction fut de courte durée ; au commencement d'octobre, il apprit que le roi faisait de grands armements contre la ville hollandaise de Negapatam et il

craignit lui-même d'être attaqué. Les troupes se trouvant alors réduites à 115 blancs, il demanda des renforts à Dupleix, mais celui-ci ne put les envoyer en raison de l'assassinat de Sabder Ali, nabab d'Arcate, récemment accompli (2 octobre) dans des conditions qui inspirèrent des inquiétudes pour Pondichéry.

Les craintes de Février étaient heureusement sans fondement, les Tanjoriens n'en voulaient qu'à Negapatam. Loin de nous attaquer, leur général Srinavas Pantoulou, nous fit demander des canons et des munitions de guerre et nous pria d'envoyer deux vaisseaux pour canonner la ville par mer. Février justifia aisément son refus par l'état de paix où nous étions avec les Hollandais. L'attaque de Negapatam, mal conduite, n'aboutit pas ; les Hollandais firent deux sorties et au cours de la seconde le général tanjorien fut blessé à mort. Son armée se retira alors jusqu'à trois lieues de la ville par une fuite précipitée, si précipitée même que le roi, en signe de mépris, envoya des vêtements de femmes à ces hommes si courageux. Un autre général, Sillasipa, ne fut pas plus heureux en reprenant l'offensive. Dans une attaque du 24 novembre, il perdit 150 hommes et il en résulta un certain arrêt dans les hostilités.

Fidèles à la neutralité, nous n'avions prêté aucun secours aux Tanjoriens ; Mossel, gouverneur de Negapatam n'en accusa pas moins Février (27 novembre) de leur avoir procuré de la poudre et des boulets. Dupleix à qui la plainte fut retournée le jour même répondit sans tarder (1er décembre) en invitant Mossel à fournir ses preuves et, comme il fallait s'y attendre, aucune ne fut produite. Les Hollandais, cèdant à l'esprit qui les animait dans l'Inde, tenaient surtout à nous manifester leurs mauvaises dispositions.

Cependant le roi de Tanjore n'avait pas perdu de vue la demande d'une avance de quatre années de tribut. Les pourparlers un instant suspendus par la disgrâce — d'ailleurs momentanée — d'Ayengar furent continués par Annapachetty en décembre et janvier. A la fin Dupleix se laissa également convaincre et dans la première quinzaine du mois suivant, il fit savoir à Février que dès l'arrivée des vaisseaux de France, on paierait au roi 6.000 pagodes. Il en fut ainsi fait : Février les reçut de Pondichéry le 5 août 1743 et les remit dix jours après au représentant du roi. Celui-ci nous avait de son côté remis dès le 20 juin le sanad d'échange des 3 aldées de Condigué, Kenoucoutalom et Mattacoudy contre celles de Poudoutoré, Covilpatou, Vadamaracadou, Kilacachacoudy et Taleterou dont nous primes aussitôt possession.

Avec l'incertitude du lendemain qui était le propre des affaires de l'Inde, on comprendra que malgré les avantages qui lui avaient été offerts, Dupleix ait hésité à consentir à l'opération. Qui lui garantissait que ses avances ne seraient pas perdues ? Depuis 1736, où le royaume de Trichinopoly avait succombé sous les coups de Chanda-Sahib, l'existence de celui de Tanjore était devenue précaire. Chanda-Sahib l'avait envahi dès 1738, sous prétexte de lui demander le tribut que tous les princes de l'Inde payaient au Mogol ou à ses mandataires, et c'est même à cette invasion que nous avions dû la confirmation de la possession de Karikal. Il avait lui-même disparu en 1741 sous les coups des Marates, qui lui avaient pris Trichinopoly et l'avaient emmené prisonnier en leur pays. Maintenant, c'était un de leurs chefs, Morari Corpadé, qui menaçait le Tanjore pour son compte personnel et c'était aussi Nizam qui réclamait le tribut au nom du Mogol

Alternative peu séduisante ! Dans cette occurrence, on vit se reproduire à Tanjore ce qui s'était passé dans le Carnatic après la mort de Dost Ali ; les familles des ministres et de hauts personnages, même alliés à Nizam, envoyèrent demander à Negapatam et à Karikal si l'on ne consentirait pas à les recevoir. L'ancien roi de Tanjore, Sahaji, retiré à Trichinopoly, demanda aussi à Février l'hospitalité à Karikal pour lui et les siens, avec l'arrière-pensée de nous demander ensuite notre concours pour remonter sur le trône paternel. Mossel, Dupleix et Février furent moins gracieux que ne l'avait été Dumas ; ils firent la sourde oreille à ces demandes peu opportunes et durant leur silence, le temps travailla pour eux. Nizam reprit Trichinopoly aux Marates le 25 août 1743, mais il ne fit point la guerre au Tanjore qui au mois d'octobre suivant consentit à lui payer 45 lakhs de roupies, dont 10 comptant.

Où trouver ces 45 lakhs ? Les réserves royales en fournirent une partie : les sujets donnèrent le reste, sous forme de contribution plus ou moins volontaire. Le roi, pour avoir de l'argent, envoya piller de tous côtés et Annapachetty lui suggéra, en ce qui nous concernait, de s'emparer du produit[1] des aldées qui nous avaient été données en nantissement. Il fallut, pour empêcher cette spoliation, que Dupleix fît intervenir Nizam lui-même par l'entremise de son ministre Iman Sahib, notre ami.

La sécurité se trouva ainsi rétablie dans le Tanjore. Les Hollandais avaient fait la paix le 1er juillet, mais

1. D'après le paravana des aldées de nantissement, nous n'avions pas droit aux récoltes elles-mêmes qui revenaient au roi, mais seulement au produit de leur vente, après défalcation de diverses charges. Le produit net qui nous était alors remis venait en déduction de la dette contractée par le roi à notre égard et dont les aldées constituaient le gage.

cette paix fut de courte durée et cette fois nous fûmes entraînés dans la guerre.

Les fortifications que les Hollandais avaient élevées autour de Negapatam déplaisaient au roi. En mars 1744, Govindachetty, frère d'Annapachetty, vint avec 1.000 chevaux et 2.000 pour sommer le gouverneur de les détruire. Sur son refus, il pilla les aldées autour de la ville, puis comme pour nous faire visite, il vint à Karikal le 1er avril en compagnie d'Ayengar, rétabli dans ses fonctions. Govindachetty paraissait animé à notre égard des meilleurs sentiments, mais Ayengar voulait une affaire. Il jugea insuffisant le cadeau d'usage que Février lui offrait et qui était de 100 pagodes, et réclama en plus un cheval de 110 pagodes et une chaîne en or de 80. Mais, comme s'il craignait qu'on ne les lui donnât, il partit précipitamment le même jour pour Tricoulour où il demanda qu'on lui apportât les présents, et qu'on les lui fit remettre par notre courtier et nos écrivains, soit disant pour ajuster les comptes. Février, se doutant qu'on retiendrait ses hommes pour exiger d'eux une rançon, refusa de les laisser partir.

Ayengar envoya alors dans la nuit qui suivit et qui fut celle du 3 au 4 avril, des pions et 50 cavaliers pour empêcher le riz d'entrer dans nos aldées de nantissement. Février répondit à cette provocation en donnant ordre au lieutenant Guesdon de chasser cette troupe en lui recommandant toutefois de ne tirer que si nous étions attaqués les premiers. Ce fut ce qui se passa : les pions d'Ayengar, invités à se retirer, répondirent d'abord par des insolences puis par des coups de feu : nous eûmes cinq blessés. Guesdon riposta et les repoussa un instant, mais n'ayant pas assez de monde pour garder le terrain, il rentra le même jour à Karikal (5 avril).

Dupleix, informé de cet incident, prit aussitôt des dispositions pour renforcer Février. Dans la nuit du 7 au 8 avril, il fit partir le *Fidèle*, la *Rose* et le bot *l'Expédition* avec des hommes, de la poudre, des balles, du riz et des provisions ; puis il écrivit à Mahé, où se trouvaient le *Fleury* et le *Pondichéry*, pour inviter les commandants de ces navires à toucher à Karikal à leur retour et y déposer des soldats et des munitions. Les renforts ainsi assurés par Dupleix en avril et en mai se montèrent à 360 hommes, sans compter les cipayes et 80 topas.

Le premier détachement commandé par Paradis arriva le 17 avril. Dès le lendemain, il prit l'offensive par une attaque imprévue, qui fit perdre aux Tanjoriens 500 hommes, tandis que nous comptions seulement trois morts. D'autres attaques qui eurent lieu en mai coûtèrent aux ennemis une cinquantaine d'hommes et ce qui restait de la forteresse de Karcangery ; la place se trouva ainsi dégagée. A la suite de ces exploits où Paradis se distingua par sa résolution et son audace, ce ne fut qu'une voix dans tout le Tanjore pour dire que depuis qu'il y avait des Européens dans le pays, jamais les Tanjoriens n'avaient été si bien battus.

Cependant l'ennemi n'avait pas renoncé à la lutte : il avait assemblé 5.000 chevaux et 1.500 fantassins, avec l'intention bien arrêtée de prendre Karikal. Il nous attaqua le 29 mai. Afin que les chevaux ne craignissent pas le feu, on avait pris le soin de leur bander les yeux. L'affaire fut chaude : nous commençames par faire plier l'infanterie, mais la cavalerie nous prit de flanc et mit le désordre dans nos rangs. Nous eûmes cinq tués, dont les têtes furent envoyées à Tanjore comme trophées de guerre.

Les jours suivants, l'ennemi, renonçant à une attaque directe, jugea plus utile de nous fatiguer en nous tenant

sans cesse en éveil par des escarmouches. La partie devenait sérieuse et peut-être se fut-elle terminée par un désastre, si le 7 juin, dans l'après-midi l'armée de Govindachetty n'avait été subitement rappelée à Tanjore par une attaque des Maures. Ce fut notre salut, d'autant que le 11 juin un accident grave créa un nouveau danger. Une explosion provoquée par l'imprudence de quelques canonniers occupés à faire des fusées à bombe, mit le feu à la poudrière qui sauta, en engloutissant Février et sept à huit blancs et en détruisant 19 à 20 milliers de poudre.

Lorsque ces événements furent connus à Paris l'année suivante, ils y produisirent une pénible impression ; ce fut le triomphe de ceux qui n'avaient cessé de protester contre « la manie des agrandissements » et c'étaient presque tous les directeurs. Nul ne proposa pourtant de renoncer à cette acquisition. Quant à Dumas, il eut le courage assez rare de reconnaître qu'ayant maintenant part à tous les secrets de la Compagnie, il pensait bien différemment de ce qu'il faisait dans l'Inde et il écrivit à Dupleix le 11 mars 1746 « qu'il se repentait très fort d'avoir formé cet établissement » [1]. Après cette déclaration d'un homme qui avait organisé l'expédition de Moka et rêvé d'acquérir Colèche et Ganjam, on s'étonnera moins que dix ans plus tard la Compagnie tout entière n'ait pas approuvé les conquêtes de Dupleix : sa politique exclusivement commerciale ne s'inspirait pas de principes influencés par les circonstances.

*

Cependant le Conseil Supérieur avait fait choix de Paradis pour remplacer Février. Le nouveau chef se

1. B. N., f. fr. 9147, p. 222-226.

trouva dès l'abord en face de propositions de paix qui, disons-le de suite, se déroulèrent pendant trois ans pour n'aboutir qu'en 1747. Paradis eut désiré, pour débuter, ne pas notifier au roi sa prise de possession, sous prétexte que c'était celui-ci qui avait provoqué la guerre, mais Dupleix l'invita formellement à se conformer aux usages. Nous ne le suivrons pas, non plus que les ministres du roi, dans le détail des négociations qu'ils échangèrent : il semble qu'à l'origine tout au moins la conversation ait été peu aimable de part et d'autre. Le roi, invoquant une promesse verbale de Février, réclamait un nouveau prêt de 100.000 pagodes ; d'autre part Paradis demandait l'abolition du tribut annuel.

La guerre qui éclata dans l'intervalle avec l'Angleterre n'était pas faite pour fortifier notre situation ; néanmoins Paradis continua de répondre avec vigueur à ce qu'il appelait les friponneries du roi ou de ses gens. En décembre 1745, il fit même arrêter sept ou huit notables qui, pour nous priver du produit des aldées de nantissement, laissaient périr les nellys ou en suspendaient la récolte, et il maintint l'arrestation jusqu'à ce que la récolte fut terminée. Quoique, de l'aveu même de Dupleix, cet acte d'autorité fut le seul bon pour régler nos affaires avec les indigènes, Dupleix se crut obligé de le désapprouver officiellement auprès de la Compagnie ; il craignait que l'état de guerre avec les Anglais ne l'entrainât en des complications imprévues du côté de Karikal.

On sait déjà que la guerre européenne n'y eut d'autre répercussion directe que le rappel de Paradis au mois de juillet 1746, pour prendre part au siège de Madras puis aux autres opérations qui se déroulèrent autour de Pondichéry.

Paradis, qui s'appliquait à connaître le génie et le

caractère des Tanjoriens, assurait que la meilleure façon de se comporter avec eux était de s'en faire craindre, sans cependant chercher à leur prendre des terres ; il suffirait, à son sens, lorsqu'on était mécontent de la Cour, de faire défense aux chefs des aldées, à cinq lieues à la ronde de notre établissement, de cultiver leurs terrains. Ce moyen était d'autant plus convenable qu'il n'occasionnait pas de dépenses et était cependant capable de faire entendre raison à la Cour de Tanjore, extrêmement intéressée [1].

Informée de ces dispositions, la Compagnie écrivit à Dupleix le 20 novembre 1747 :

« Si suivant le sentiment de M. Paradis, vous pensez qu'il faille en imposer aux Tanjoriens pour bien vivre avec cette Cour, vous êtes à portée de donner sur cela les ordres que vous croirez convenables. Mais nous ne saurions trop vous faire observer la nécessité dont il est d'obvier à tout ce qui peut perpétuer la guerre dont les suites sont toujours à redouter. »

Dupleix était loin d'être hostile à une entente :

« Quelque désavantageuses que fussent les propositions du roi, répondit-il à la Compagnie le 18 octobre précédent, elles convenaient cependant mieux aux intérêts de la Compagnie que la guerre dont le succès était toujours douteux et dispendieux [2]. »

Un an plus tard, il n'avait plus tout à fait les mêmes sentiments ; ses succès sur les Maures et sur les Anglais les avaient un peu modifiés. Dans sa réponse à la lettre de la Compagnie, il paraissait moins disposé à accepter à

1. A. P., t. 7. Lettres des 31 janvier 1747 et 20 novembre 1747.

2. Sans compter les munitions de guerre et de bouche, et divers effets tant du magasin général que de celui de la marine, Dupleix avait envoyé à Karikal jusqu'au 18 octobre 12.000 pagodes pour subvenir aux besoins de la guerre.

l'égard des princes indiens la politique de ménagement et de pusillanimité qui avait été considérée jusqu'alors comme une loi intangible : « L'expérience de ces pays-ci, disait-il, nous a fait connaître qu'il serait souvent plus expédient d'en imposer non seulement aux Tanjoriens, mais à tous les Asiatiques en général : mais notre situation ne nous permet pas toujours d'user de ce violent remède. [1] »

•

Paradis fut remplacé intérimairement par un conseiller du nom de Leriche. Celui-ci, comme son prédécesseur, commença par ne pas admettre le ton de supériorité avec lequel lui écrivaient les autorités de Tanjore, sous prétexte qu'il représentait une Compagnie de marchands : « nous sommes des marchands, répondit-il, mais qui savons nous défendre ».

L'arrestation dans les mêmes jours puis la mise à mort d'Annapachetty et de quelques autres notables servit dans une certaine mesure nos intérêts en faisant arriver au pouvoir un nommé Macossy, qu'on disait homme d'esprit et moins absolu que son prédécesseur ; les gens du roi ne s'en crurent pas moins autorisés, au moment de la récolte d'octobre, à couper les eaux pour mettre le nelly en péril. Il fallut que Leriche envoyât des soldats dans les aldées pour rompre les digues et il en fallut d'autres pour enlever la récolte.

La prise de Madras sur les Anglais, qui eut lieu le 21 septembre, donna un cours plus favorable aux négociations, le roi se montra plus disposé à un accommodement. Mais Dupleix lui fit répondre d'une façon évasive, persuadé que le meilleur moyen d'avoir une bonne paix

1. A. P., t. 7. Lettre du 10 janvier 1749.

était de paraître ne pas la désirer. Pour empêcher qu'elle ne fut conclue, il n'est pas de sollicitations que ne firent les Anglais ; ils envoyèrent même, en décembre, une escadre qui croisa durant plusieurs mois devant Karikal. En ne cédant pas alors à leurs suggestions, il n'est pas douteux que le roi nous évita bien des ennuis et des inquiétudes.

Pas plus que les Anglais, les Hollandais ne désiraient une entente entre nous et les Tanjoriens ; mais ils venaient eux-mêmes de renouveler la guerre contre le roi en lui enlevant au début de l'année Rameswaram et deux forts des environs ; ces hostilités étaient pour nous fort opportunes.

La prise de Madras n'eut cependant pas sur la conclusion de la paix une action aussi directe et aussi efficace qu'on eut pu le penser ; à vrai dire elle empêcha seulement la guerre de reprendre effectivement ; mais les négociations elles-mêmes continuèrent de marcher avec une extrême lenteur ; elles étaient retardées par les Hollandais qui faisaient courir le bruit que d'accord avec les Anglais, ils viendraient attaquer Karikal et chacun pouvait savoir que si nous avions construit pour protéger la ville un fossé et trois forts : les forts Saint-Joseph, Saint-Louis et Dauphin, nous n'avions plus en mars 1747 que 30 hommes pour nous défendre : les autres avaient été rappelés pour l'attaque de Madras ou la défense éventuelle de Pondichéry. D'autre part, puisque la guerre était en réalité suspendue, la discussion ne portait pas sur des principes nécessitant une solution urgente ; Macossy nous demandait de faire quelques sacrifices d'argent ; l'amitié du roi, disait-il, pouvait nous être fort utile, s'il faisait la guerre aux Hollandais qui se préparaient ouvertement à nous combattre ; mais il ne formulait pas de

propositions fermes et Dupleix était d'avis qu'il fallait les attendre.

Macossy précisa enfin ses intentions. En janvier et en mars 1747, il nous demanda l'avance d'une puis de deux années de tribut et des présents pour le roi, notamment un beau cheval de Perse et des chiens de Cochin. Nous ne pouvions, pensait-il, être moins généreux que les Hollandais qui, malgré leur état de guerre avec le roi, lui avaient fait en novembre 1746 un présent de 400 pagodes et lui avaient payé trois années de tribut, dont deux d'avance. — Le 20 mai, Leriche, autorisé par Dupleix, paya effectivement 2.000 pagodes sur les 3.000 d'avance qu'on lui réclamait, mais pour les autres il déclara n'être disposé à les verser que si on lui écrivait des lettres polies. Ainsi furent terminées en fait les hostilités, réduites depuis longtemps déjà à de simples contestations pécuniaires.

§ 3. — Mahé.

Notre établissement de Mahé était situé sur la mer à l'embouchure méridionale d'une petite rivière qui séparait les états de Bayanor, prince de Bargaret, au sud et ceux de Coguinair au nord. Par traité du 8 novembre 1726, Bayanor nous avait confirmé la possession d'un petit territoire, cédé en 1721, qui n'englobait guère plus de 25 à 30 hectares, dominé à l'est par deux petites montagnes au pied desquelles s'arrêtaient nos possessions. Au début de 1732, Coguinair nous avait cédé moyennant quelques redevances annuelles la montagne du Grand Calay, située au nord de la rivière, qui occupait une superficie encore moins étendue.

L'intérêt de ce modeste établissement résidait exclusivement dans le commerce du poivre, qui pouvait nous

donner chaque année 1500 à 1600 candils, mais au nord de la rivière et jusqu'à dix ou quinze lieues le long de la côte ou dans l'intérieur des terres s'étendaient cinq petits états se livrant au même trafic. Or nos voisins anglais de Tellichéry ne voyaient, selon leur habitude, que leurs intérêts immédiats qui étaient de nous empêcher de faire le moindre commerce, afin d'être les maîtres du marché. De là une série de manœuvres ténébreuses et inavouées, mais sérieusement délibérées et résolument poursuivies pour détacher de nous ces états et les déterminer au besoin à nous faire la guerre. Chériquel, qui était le plus éloigné, et les quatre Nambiars qui confinaient à la rivière de Mahé, étaient assez disposés à suivre les inspirations anglaises, mais tel n'était pas le sentiment du sultan de Cannanore, du roi de Cottiate ni de Coguinair. Sans refuser de fournir du poivre aux Anglais, ils n'entendaient nullement leur en concéder le monopole. Le roi de Cottiate notamment dont l'état en produisait le plus, tenait à ne pas être soumis aux exigences de Tellichéry, mais entre ses états et notre établissement s'étendait le territoire des quatre Nambiars. Les Anglais entreprirent de nous fermer ce passage et sur leurs suggestions, les Nambiars nous firent la guerre au mois d'août 1739. Cette guerre, où nous fûmes plus ou moins soutenus par Cogninair, le roi de Cottiate et le sultan de Cannanore, sans que les Anglais intervinssent autrement que pour fournir à nos ennemis des munitions de guerre et des canonniers, se termina à notre avantage par un traité signé le 22 décembre, par lequel les Nambiars nous cédaient les montagnes de Poitara et de Chambara, conquises au cours des événements, et promettaient de laisser venir librement à Mahé tous les poivres qui passeraient par leurs terres.

Ce succès encouragea Dirois, chef de notre comptoir, à demander à la mère de Bayanor, régente de Bargaret, de nous céder les deux montagnes dominant Mahé, que nous convoitions depuis dix ans. Il fut assez heureux pour pouvoir les obtenir le 1er janvier 1740 et l'ingénieur Paradis commença aussitôt à les mettre en état de défense. Les forts qu'on y édifia s'appelèrent le fort Condé et le fort Dauphin.

Cette nouvelle acquisition contrista les Anglais au delà de toute expression. Comme on s'attendait chaque jour à apprendre que la guerre était déclarée entre la France et l'Angleterre, Wake, chef de Tellichéry, ne se crut pas tenu à notre égard à beaucoup de ménagements et envoya plusieurs émissaires plus ou moins secrets dans l'état de Bargaret pour représenter aux notables indigènes que la cession des deux montagnes était une trahison de leurs intérêts ; il persuada la régente qu'elle avait commis une erreur, s'assura le concours du roi de Calastry et quand il jugea que nous étions hors d'état de nous défendre, ouvrit lui-même les hostilités le 22 juin, en s'emparant de la montagne d'Andalimalla, en arrière de Tellichéry, qui nous fermait le chemin de Cottiate.

Nous ne décrirons pas les différentes péripéties de cette lutte, où les Anglais déployèrent infiniment d'habileté pour nous combattre, tout en niant leur participation à la guerre. Il n'est rien qu'ils ne tentèrent pour débaucher nos alliés et pour nous susciter de nouveaux ennemis. Les hostilités se bornèrent d'ailleurs à l'occupation de quelques hauteurs et à divers faits d'armes de peu d'importance, mais assez graves pourtant pour paralyser notre commerce et nous engager dans des dépenses ruineuses, qui nous affaiblissaient peu à peu et risquaient de nous conduire à un désastre.

Il ne semble pas, d'autre part, que Dirois ait eu le tact nécessaire pour empêcher nos voisins et amis de se détacher insensiblement de nous, pour faire cause commune avec Bayanor.

Aussi nos affaires étaient-elles compromises et même désespérées lorsque la Bourdonnais arriva à Pondichéry avec une escadre le 30 septembre 1741 dans le but de secourir cette ville contre les Marates.

Il ignorait qu'on eut fait avec eux une paix honorable et il serait revenu tout de suite aux îles si Dumas ne lui avait représenté que, le comptoir de Mahé étant en danger, il pouvait utilement y employer ses forces. La Bourdonnais n'hésita point et mit à la voile le 20 octobre, le jour même où Dumas s'embarquait pour France par le *Duc de Penthièvre*, ayant pour ainsi dire décidé l'expédition militaire qui mit fin à la guerre.

La Bourdonnais arriva à Mahé le 24 novembre. Il était temps. Presque tous les Malabars étaient ligués contre nous, les Nambiars notamment étaient devenus des ennemis déclarés ; ils ne nous avaient certes pris aucun poste, mais sans nous attaquer ils nous tenaient sans cesse en éveil et nos troupes étaient extrêmement fatiguées. Après s'être rendu un compte exact de la situation, la Bourdonnais se résolut à une grande attaque le 3 décembre. Après un feu des plus meurtriers qui dura cinq heures, l'ennemi prit la fuite et se retira dans l'intérieur du pays, nous abandonnant ses canons et plusieurs postes. Cette victoire nous avait coûté 28 tués sur place et une trentaine d'hommes qui moururent de leurs blessures ; l'ennemi perdit environ 500 hommes.

Le gouverneur de Tellichéry vint peu de temps après à Mahé féliciter la Bourdonnais du succès de nos armes,

mais, dit un narrateur anonyme de ces événements[1], « je crois que ce n'était pas de bon cœur ».

La régente de Bargaret, informée de nos désirs de rétablir la paix, répondit favorablement à nos ouvertures et des négociations assez laborieuses s'ouvrirent presque aussitôt tant avec Bayanor qu'avec les Nambiars et avec les Anglais. La Bourdonnais, quoique victorieux, tint à ne pas quitter Mahé avant qu'elles n'eussent abouti à des résultats positifs. Ces résultats se traduisirent par trois traités ou conventions en date des 26 décembre 1741, 3 et 22 janvier 1742.

Par le premier signé avec les quatre Nambiars, ceux-ci confirmaient l'accord du 22 décembre 1739, s'engageaient à remettre à la Compagnie 14 palmeraies situées au bas du Grand Calay et obtenaient de la Bourdonnais la promesse qu'il s'entremettrait auprès de la Compagnie pour leur faire remise d'une somme de 180.000 fanons qu'ils étaient obligés de lui payer en vertu dudit accord.

Par le second, conclu avec les Anglais sous forme « d'arrangements pour le bien commun des Compagnies de France et d'Angleterre et pour la tranquilité de leurs établissements », les deux parties s'engageaient mutuellement à démolir et abandonner les forts qu'elles avaient établis dans la province d'Iruvelinad et notamment ceux d'Andalimalla, Chambara et Poytara. Pour assurer la sincérité et la liberté du commerce, le poivre ne pourrait être plus acheté qu'à Mahé et à Tellichéry.

Par le troisième enfin, conclu avec Bayanor, la propriété des deux forts de Mahé nous était confirmée, mais nous rendions les quatre ou cinq forts que nous avions pris pendant la guerre. Le poivre de Bargaret ne pourrait

1. A. C. C², p. 80.

désormais être vendu qu'à la Compagnie de France et Bayanor s'engageait à confisquer tous les poivres et embarcations qui en porteraient hors de son pays. On échangea des présents et la Bourdonnais s'embarqua dès le lendemain pour l'Ile de France où il arriva le 9 février.

Cette paix avait coûté à la Compagnie 125.000 fanons, autrement dit nous l'avions achetée plutôt qu'imposée. Il avait été entendu par le traité qu'on délimiterait le territoire contigu aux deux montagnes dont la possession définitive venait de nous être reconnue ; la régente qui gouvernait au nom de son fils âgé de dix ans ne voulut point se prêter à cette opération et son refus faillit rallumer la guerre, qui resta comme une menace sur notre petit établissement jusqu'au mois de septembre. Fort heureusement, Dirois avait été remplacé au printemps comme directeur de Mahé par le conseiller Signard [1]. Celui-ci était loin d'être aussi passionné que son prédécesseur ; il lui suffit d'être en possession des deux montagnes et de pouvoir les fortifier et il attribua moins d'importance aux quelques champs qui pouvaient les environner du côté de l'ouest et du sud ; il ne fatigua point la régente par ses réclamations ; d'ailleurs il mourut lui-même dans la nuit du 23 au 24 octobre suivant.

La question cependant ne fut pas perdue de vue et fut à plusieurs reprises soulevée avec plus ou moins d'insistance. On pensa notamment en 1746 que la présence de l'escadre de la Bourdonnais à la côte Coromandel pourrait faire quelque impression sur la régente, mais elle expliqua sans s'émouvoir que l'affaire pouvait parfaitement attendre que son fils eut atteint l'âge de trente ans. On

1. Nommé dès le 2 novembre 1741.

ne pouvait plus galamment ajourner *sine die* les négociations.

Le successeur de Signard fut son second, Duval de Leyrit, dont le frère Duval d'Espréménil était déjà conseiller au Conseil supérieur de Pondichéry. C'était un caractère conciliant et mesuré et il entretint d'abord de bonnes relations avec la régente, au point de lui prêter de la poudre et des balles contre un de ses sujets révoltés. Dupleix n'eut aucune part à cet événement, d'ailleurs des plus insignifiants ; il est intéressant néanmoins de noter au passage comment il l'apprécia. S'il avait eu dès ce moment l'idée ou du moins l'intuition de la politique qu'il pratiqua huit ans plus tard, il est vraisemblable qu'il eut approuvé l'initiative de Leyrit : ce fut le contraire qui arriva. Il écrivit à Leyrit qu'il eut été plus convenable d'éluder la demande de la régente, dans la crainte de s'attirer avec les princes du pays de nouvelles affaires dont la Compagnie n'avait pas besoin [1].

Malgré la guerre avec l'Angleterre qui suivit de deux ans sa prise de possession de la direction de Mahé, Leyrit administra nos affaires au milieu d'un calme relatif. Dès la fin de 1744, il s'était entendu avec son collègue Geckie, gouverneur de Tellichéry, pour observer la neutralité à la côte Malabar, quoi qu'il dut arriver en d'autres parties de l'Inde. Aussi lorsque l'année suivante, les gens du pays disposés à faire la guerre aux Anglais, nous demandèrent de nous joindre à eux, ce ne fut l'avis ni de Leyrit ni de Dupleix. La guerre éclata néanmoins, mais elle fut de peu d'importance et de courte durée. Le conseil de Bombay la désapprouvait et, pour faciliter la paix, il fit remise à Cheriquel de 40.000 rs. qu'il devait à la Compagnie d'Angleterre (février 1746).

1. A P., t. 7. Lettre à la Compagnie du 18 octobre 1744.

Sur ces entrefaites Geckie fut remplacé par Dudley. Celui-ci parut d'abord disposé comme son prédécesseur à entretenir de bons rapports avec Leyrit, mais ses sentiments étaient-ils sincères ? Dès le mois de mai, il avait noué avec Bayanor d'étroites intelligences et son interprète Domingue Rodriguez avait essayé d'obtenir de la régente un établissement anglais à Moutongué, à six kilomètres au sud de Mahé, sur la côte.

L'arrivée de l'escadre de la Bourdonnais à Pondichéry qui eut lieu deux mois plus tard, exaspéra les susceptibilités des Anglais et les jeta dans les plus grandes alarmes. Comme ils oublient facilement leurs engagements, — si même ils croient en prendre — ils s'imaginèrent que nous n'aurions pas plus de scrupules qu'eux et que nous irions les attaquer ; dans cette crainte ils accrurent les fortifications de Moilan, à deux kilomètres environ au sud de Tellichéry et augmentèrent de 300 maures, noirs et tives, leur garnison qui était déjà de 1.500 hommes. De notre côté nous n'avions à Mahé que 377 hommes, tant blancs que topas, 130 cipayes, 100 tives et 100 maures, au total 700 hommes environ ; il est vrai que ces forces pouvaient éventuellement recevoir un précieux appoint par l'entrée en guerre du roi de Cotiatte et des quatre Nambiars, qui nous étaient restés fidèles et Coguinair venait, en réponse aux fortifications de Moilan, qui menaçaient aussi son territoire, de nous céder la montagne des Ostendais, qui avec la Montagne Verte ou Fort Saint-Georges constituait une excellente défense pour l'entrée de la rivière de Mahé [1].

1. Les vaisseaux de Dordelin, venant de France, passèrent cette même année à Mahé au mois de septembre. Ils y prirent 100 candis de kaire, 89 sacs de blé de Goa, 49 barriques d'araque et 70 grosses pièces de bois qui furent d'un grand secours pour les vaisseaux de la Bourdonnais.

La situation devint encore plus trouble après la prise de Madras. Craignant plus que jamais qu'on ne vint les attaquer, les habitants de Tellichéry émigrèrent en masse et il ne resta plus guère dans la ville que les troupes anglaises. En novembre, Dudley parut disposé à ouvrir réellement les hostilités : il fit passer 600 hommes au sud de Moilan, comme s'il voulait venir nous attaquer et toute correspondance fut suspendue entre les deux établissements. Il n'y eut cependant aucune opération militaire effective tant sur terre que sur mer, sinon que sur mer les Anglais arrêtèrent un navire chargé de blé que Leverrier envoyait de Surate et qu'ils présumaient nous être destiné.

Leyrit n'était plus à ce moment directeur de Mahé ; il avait été désigné en octobre pour aller remplacer Burat au Bengale. Toutefois, faute de navires, il ne put partir qu'au mois d'avril suivant (1747) et il continua jusqu'à cette date d'exercer ses fonctions. Avant son départ, il reçut la visite de l'escadre de Dordelin partie de Pondichéry en janvier. Le roi de Travancore prévenu que cette escadre s'arrêterait à Colèche avait répondu par une nouvelle démonstration de son attachement à la France. Dordelin ne fit malheureusement que passer comme s'il avait les Anglais à ses trousses et Dupleix regretta pour notre prestige cette timidité mal placée.

A Mahé, Dordelin reçut la visite d'Ali Rajah, sultan de Cannanore. Ce souverain maure venait nous proposer une entente contre les Anglais. Comme il ne nous parut pas possible d'entrer dans ses vues, il alla faire les mêmes propositions au roi de Cotiatte, qui se déclara prêt à faire la guerre si nous y participions nous-mêmes. « C'eut été pour nous, écrivit Dupleix à la Compagnie le 30 novembre 1747, une circonstance bien favorable, si nous eussions

été à lieu de profiter de la haine invétérée de ces deux princes contre nos ennemis. » La visite d'Ali Rajah nous avait coûté 1.000 pagodes et un prêt de 3.000 piastres.

Le voyage de Dordelin ne servit donc à rien. Leyrit eut beau le presser de tenir la mer pour arrêter les vaisseaux anglais venant de Surate et de Bombay, assuré, disait-il, qu'aucun n'échapperait à cette croisière. Dordelin répondit que ses équipages étaient trop fatigués. Lorsque Dupleix connut cette conduite, il ne trouva pas de termes assez vifs pour exprimer son indignation ; mais quelle action pouvait-il avoir sur Dordelin à la côte Malabar, alors qu'à Pondichéry il avait eu tant de peine à décider la Bourdonnais à entreprendre le siège de Madras ?

Le successeur de Leyrit fut le plus ancien conseiller, Louet, qui servait à Mahé depuis vingt ans. Il avait eu maille à partir avec la Compagnie en 1739 à propos de la gestion du directeur Bunel et avait même été renvoyé en France pour fournir des explications sur sa conduite et sur ses comptes.

Son administration jusqu'en 1749 fut des plus calmes et des moins agressives ; il ne résolut pas la question des limites et il ne chercha pas à accroître nos possessions [1]. Les Anglais, sans reprendre avec nous des relations cordiales, ne lui créèrent pas non plus de grandes difficultés.

Les Angrias de leur côté, ces farouches pirates de la côte, nous étaient absolument favorables depuis 1746.

1. Il en fut tout différemment après 1749 : Louet créa alors au nord de Cannanore et dans la région du mont Dely l'établisssement de Nelisseram, un peu plus important que celui de Mahé, et que nous conservâmes jusqu'en 1760.

Auparavant ils ne nous traitaient pas mieux que leurs ennemis de prédilection, les Anglais. Lorsqu'ils pouvaient s'emparer d'un de nos navires, ils ne laissaient pas perdre l'occasion. En 1742, ils nous avaient pris le *Jupiter*, un de nos meilleurs vaisseaux d'Europe, que la Bourdonnais avait envoyé à Goa pour aller chercher des vivres et des provisions [1]. L'année suivante, le 27 mars, ce fut le *Neptune*, qui tomba entre leurs mains à la hauteur de Calicut, avec le sous-marchand de Brain, de Pondichéry. La libération de ce dernier coûta 5.000 roupies à la famille.

A la suite de ce double malheur, le Conseil supérieur décida d'armer en guerre le vaisseau le *Fleury*, afin de protéger les navires français à la côte Malabar. Bien lui en prit ; car le *Diligent*, armé pour Bassora, était à peine arrivé à Mahé le 10 janvier 1744 que le lendemain plusieurs embarcations des Angrias parurent en vue des côtes. Elles y restèrent jusqu'au retour du *Fleury*, qui était allé à Goa ; alors elles se dispersèrent et le *Diligent*, escorté par le *Fleury* jusqu'aux Laquedives, put continuer sa route.

Les Angrias ne nous inquiétèrent plus les années suivantes ; dès l'ouverture de la guerre entre la France et l'Angleterre, leurs sympathies s'étaient manifestées pour les Français et ce furent au contraire à nos ennemis qu'ils s'en prirent, avec leur activité toujours en éveil. Sur la fin de 1746, alors que les Anglais craignaient tant que nous ne vinssions les attaquer à Tellichéry, ils transportèrent une partie de leurs fonds à Mangalore, dans la loge portugaise. Les Angrias ne l'eurent pas plutôt appris qu'ils vinrent les y chercher avec une soixantaine d'embar-

1. Antérieurement, en 1736, ils en avaient pris trois aux Anglais.

cations de 3.500 hommes, puis ils pillèrent la ville elle-même comme complément de butin.

Peu de temps après cet exploit, deux envoyés de leur roi vinrent à Mahé complimenter Louet sur nos succès à la côte Coromandel et comme, disaient-ils, les Anglais avaient accepté le secours des Maures et du nabab d'Arcate, ils nous offrirent leur flotte et 6.000 hommes pour les attaquer à leur tour ; ils nous offrirent aussi de nous réinstaller à Rajpour, une loge que nous occupâmes un instant à la fin du XVIIe siècle.

Dupleix ne trouva jamais une occasion aussi favorable de mettre à mal les établissements anglais de la côte de Malabar, et il est vraisemblable que cinq ans plus tard il n'eut pas hésité à répondre favorablement à l'offre qui nous était faite ; mais il était sous l'impression que les Angrias n'étaient qu'une bande de pirates avec qui les Européens ne pouvaient pas se commettre ; comme directeur du Bengale, il n'avait cessé de préconiser contre eux une action collective des puissances européennes ; il écrivit à de Leyrit qu'il convenait assurément de répondre aux intentions du roi en entretenant ou plutôt en paraissant entretenir avec lui une bonne intelligence, mais qu'il fallait se garder de lui faire de vaines promesses ni de prendre le moindre engagement. Il lui répugnait sans doute de tendre la main à des pirates.

Quoiqu'il en soit, lorsque Dordelin quitta Pondichéry en janvier 1747 pour se rendre à la côte malabar, il reçut comme instructions de ne pas attaquer les Angrias. Ceux-ci se trouvèrent ainsi en meilleure situation pour continuer leurs déprédations sur mer, et dans le temps même où ils causaient avec nous, ils prirent un vaisseau anglais en vue de Cochin et dans la rade même de cette ville un bot hollandais.

Malgré les dangers que lui créèrent les Anglais, notamment au moment du siège de Pondichéry, les dispositions de Dupleix à l'égard des Angrias ne se modifièrent pas ; par une lettre du 10 janvier 1749, il écrivait à leur sujet à la Compagnie : « Il serait bien à souhaiter que les Angrias qui deviennent de jour en jour plus puissants et plus entreprenants fussent entièrement détruits. » Il est vrai qu'à ce moment la paix était signée en Europe et que nous n'avions plus ni le droit ni le pouvoir de conclure avec eux une entente même occulte ; chaque parti avait repris son jeu d'avant-guerre sur l'échiquier indien.

Nous en aurons fini avec les événements essentiels de la côte malabar en indiquant simplement qu'en 1744 un navire danois se perdit corps et biens aux îles Maldives, que presque tout l'équipage périt et que 23 hommes seulement furent retrouvés et ramenés à Mahé. La même année, les Hollandais abandonnèrent leurs petits comptoirs et ne laissèrent à Cannanore qu'un chef avec deux commis [1].

Notre établissement lui-même continuait d'être l'objet des sollicitudes de la Compagnie, qui trouvait pourtant qu'on y était trop souvent en guerre et que les transactions commerciales répondaient rarement aux espérances qu'elle en avait conçues. Alors que le pays devait fournir annuellement de 15 à 1600 candils de poivre, on n'en tirait généralement que 5 à 600 : les frais d'administration absorbaient d'ordinaire les bénéfices des affaires. Cependant nul ne songeait à l'évacuer. Mahé est l'un des endroits les plus charmants du monde ; la population y

1. Dans le même temps, ils rappelèrent du Bengale une quarantaine d'employés et pour relever leurs affaires languissantes, ils permirent à leurs agents de se livrer au commerce particulier.

est de mœurs douces et délicates. C'étaient autant d'attraits pour nous y retenir, autant toutefois que les Européens vont aux colonies et y restent pour y jouir des beautés de la nature.

§ 4. — Mazulipatam et Yanaon.

Les comptoirs de Mazulipatam et de Yanaon, situés l'un à l'embouchure de la Kistna, et l'autre sur le Godavéry à 15 kilomètres environ de la mer, n'étaient pas considérés, même au XVIIIe siècle, comme de première importance ; il s'y faisait peu de commerce. La Compagnie demandait en moyenne 15 à 20.000 pagodes de marchandises à Mazulipatam et le triple à Yanaon. Ces marchandises consistaient essentiellement en mouchoirs ou en toiles blanches ou peintes, blanchies ou écrues, auxquelles venaient s'ajouter parfois quelques toiles de Paliacate : les unes et les autres n'étant fabriquées que sur commande, suivant l'usage de tous les comptoirs. Les avances de fonds se faisaient en monnaie de Pondichéry, roupies et pagodes courantes ou à trois figures [1].

L'écoulement de ces monnaies dans des pays séparés de Pondichéry par une distance de 250 lieues, n'allait pas parfois sans les plus sérieuses difficultés ; les faussedars des villes du voisinage, Chicacole, Rajamandry et celui de Mazulipatam lui-même ne se gênaient pas pour en arrêter le cours dans l'espérance d'obtenir de l'argent pour le rétablir. Les années 1737 à 1740 furent, à cet égard, particulièrement troublées ; sous un prétexte ou sous un autre, les faussedars ou les marchands trouvaient

1. Il fallait 109 pagodes courantes pour 100 pagodes à trois figures et respectivement 320 ou 345 roupies pour faire l'équivalent de 100 pagodes courantes et de 100 pagodes à trois étoiles.

que nos monnaies n'avaient pas le titre nécessaire et ils les refusaient en paiement, à moins de les leur donner à des changes excessifs ; une fois même ils ne voulurent à aucun prix de nos pagodes à trois figures ; quand après deux ans de résistance nous les eûmes rapatriées à Pondichéry, il se trouva que ce furent celles-là seulement qui obtinrent leur faveur.

Il fallait beaucoup d'habileté et surtout beaucoup de patience pour manœuvrer au milieu de ces obstacles toujours les mêmes et sans cesse renaissants ; si riche que fut la Compagnie, il y avait des sacrifices qu'elle ne pouvait consentir sous peine de ne plus réaliser aucun bénéfice. Lorsque les prétentions étaient trop dures, on menaçait d'évacuer les comptoirs et généralement elles s'adoucissaient. C'est en vain que le nabab, le nizam et le mogol lui-même donnaient des ordres formels de recevoir nos monnaies ; les faussedars faisaient la sourde oreille et ne les exécutaient qu'autant qu'ils s'accordaient avec leurs intérêts personnels.

A part ces difficultés, la situation politique du pays était généralement tranquille, et notre commerce pouvait se développer sans crainte d'être interrompu par quelque guerre ou révolte. En 1740, le Conseil supérieur tira 661 balles de Mazulipatam et d'Yanaon ; en 1741 Yanaon seul en fournit 627 et Mazulipatam 120. C'était plus qu'il ne fallait pour charger un vaisseau d'Europe.

A lire ces chiffres, on serait tenté de penser qu'Yanaon était une grande ville et Mazulipatam un gros bourg. Cependant alors comme aujourd'hui Yanaon était une agglomération de 4 à 5.000 habitants, et Mazulipatam en comptait une quarantaine de mille. Seulement le pays d'Yanaon jusqu'à Rajamandry se prêtait mieux à la production des toiles. Mazulipatam devait surtout sa valeur

à sa situation maritime, qui permettait aux gros navires d'y aborder. Yanaon n'était accessible qu'aux bots et à quelques brigantins.

Aussi, bien que les deux comptoirs fussent placés sur un pied d'égalité et qu'il n'y eut aucune prééminence officielle de l'un sur l'autre, une certaine préférence était-elle attachée à celui de Mazulipatam. Les employés y venaient d'Yanaon comme par un avancement normal. Plus rapproché de Pondichéry, le chef de Mazulipatam avait d'ailleurs le privilège de recevoir le premier communication de tous les ordres intéressant notre politique dans la région et le faussedar résidait dans la ville elle-même, tandis que celui dont dépendait Yanaon résidait à Rajamandry. C'étaient des avantages politiques plutôt que commerciaux qui avaient déterminé la supériorité effective du comptoir de Mazulipatam.

Le chef d'Yanaon était au début de 1742 de Choisy et celui de Mazulipatam Boyelleau. L'un et l'autre avaient sous leurs ordres deux employés européens et correspondaient en principe tous les quinze jours avec le Conseil supérieur [1].

Boyelleau ne déploya pas beaucoup de zèle pour accroître notre commerce. Il était très négligent et quand on lui demandait 15.000 pagodes de marchandises, il en trouvait à grand'peine la moitié. Il faisait, nous dit Dupleix, peu de cas des fréquentes réprimandes qui lui étaient adressées. Le Conseil supérieur songea plusieurs fois à le rappeler, mais il y avait eu avant lui tellement

1. Choisy avait eu comme prédécesseur Guillard, qui passa à Mazulipatam en décembre 1738, et Boyelleau n'était en fonctions que depuis le mois de septembre 1741. Lorsque Guillard vint à Mazulipatam, il remplaçait lui-même Leverrier qui joua ensuite un rôle assez important comme chef de la loge de Surate.

de mutations de personnel dans le comptoir qu'on recula devant cette mesure radicale.

Un autre eut-il mieux réussi ? il est permis d'en douter. Le commerce de la côte et de l'intérieur était souvent paralysé par ceux qui auraient dû le favoriser. Lorsqu'un faussedar nouveau était nommé, il lui fallait récupérer les fonds qu'il avait déboursés pour obtenir la fonction et c'était toujours aux commerçants qu'il s'adressait de préférence ; aussi ceux-ci n'avaient-ils qu'un maigre souci de développer ostensiblement leurs affaires. Leur prospérité, c'était l'arbre qui attire la tempête. Parfois même les faussedars jugeaient au-dessous de leur mérite de venir à Mazulipatam qu'ils considéraient comme un poste inférieur ; tel un ancien ministre de Catec, nommé Moussoud Kouli Kh., en 1746. Quand ils l'acceptaient, c'était avec l'arrière-pensée d'obtenir bientôt un poste plus lucratif. Cette instabilité permanente était déjà pendant la paix un grand obstacle au développement de notre commerce. La guerre fit le reste ; pendant des mois entiers les croisières anglaises tinrent la côte et toutes les relations furent interrompues avec Pondichéry.

Boyelleau, malade, demanda en 1747 à revenir à Pondichéry ; il fut remplacé par Lenoir.

La situation politique et commerciale de Yanaon était sensiblement la même ; peut-être même était-elle pire. Il y avait à peu près chaque année un nouveau faussedar à Rajamandry et presque tous nous cherchaient les plus mauvaises querelles. Choisy avait beau leur faire des dons de joyeux avènement qui nous coûtaient assez cher ; les cadeaux reçus, adieu toute bonne grâce. Les persécutions commençaient. Un nommé Amatou Kouli Kh., nommé en 1745, mit littéralement en fuite tous nos commerçants, et Choisy se trouva ainsi dans l'impossi-

bilité pendant toute une année de fournir les moindres marchandises à Pondichéry. Son successeur, Mircaliloukh, parut, il est vrai, mieux disposé pour les Européens ; il rappela les marchands et vint à Yanaon faire une visite à Choisy. La guerre avec l'Angleterre nous empêcha, comme à Mazulipatam, de profiter de ses bonnes dispositions. D'ailleurs en 1747 il y eut des querelles fort vives entre les nababs de Chicacole et de Rajamandry et tout commerce fut arrêté.

Choisy se sentant depuis longtemps malade se retira à Mazulipatam en 1747 ; peu de jours après son arrivée, il y mourut (27 octobre). Ce fut Sainfray qui lui succéda.

§ 5. — Surate.

Notre établissement de Surate ne s'était jamais relevé des dettes que l'ancienne compagnie des Indes y avait contractées et depuis 1724 la nouvelle avait cessé d'y faire le commerce. Nous y entretenions cependant un chef et deux agents, mais ils ne devaient s'y considérer que comme des marchands particuliers, au même titre que les autres Français, et s'ils avaient la qualité d'agents de la nation, c'était pour y conserver et maintenir nos privilèges plutôt que pour les exercer ; ils étaient les intermédiaires obligés entre nos nationaux et les autorités locales et, comme nos consuls des Echelles du Levant, ils percevaient un droit de 2 pour cent sur toutes les marchandises vendues sous notre pavillon [1]. Le trafic de Surate se trouvait ainsi réservé exclusivement au commerce d'Inde en Inde, bien que Dupleix eut suggéré en

1. Toutes les marchandises étaient en outre frappées d'un droit de 2 1/2 °/₀ au profit du gouvernement établi, conformément aux firmans accordés par le Mogol.

1737 de faire visiter annuellement le port par un vaisseau d'Europe, mais ces suggestions, admises en principe, n'avaient été suivies d'aucun effet.

Quelle était l'importance du trafic ? Nous n'avons aucun chiffre précis, mais il n'était pas négligeable. Chandernagor envoyait chaque année un ou deux navires à Surate et Dupleix avait caressé pendant plusieurs années le rêve d'y amorcer un mouvement commercial direct avec la Chine. Nos vaisseaux desservant Moka et le golfe Persique y touchaient presque toujours à l'aller et au retour. Il en était toutefois du port de Surate comme de celui d'Yanaon ; situé à quelque distance de la mer, sur la Tapti, il n'offrait pas de facilités suffisantes pour la navigation et son importance diminuait chaque année au profit de sa rivale, l'opulente Bombay, qui étalait au bord de la mer ses rades successives et bien abritées.

En 1742, le comptoir de Surate avait pour chef le conseiller Leverrier, qui avait remplacé dans le courant de 1739 Jean-Baptiste Martin, mort en 1738 et successeur lui-même de Flacourt, décédé en 1736. Leverrier eut d'abord comme second un nommé Cornet, un des rares Français dont il reste encore aujourd'hui des descendants à Pondichéry, puis un nommé Boucard. Suivant ses instructions, Leverrier devait être un consul plutôt qu'un chef de comptoir, en attendant que le titre conforme à la fonction, fut officiellement confié à l'un de ses successeurs. Leverrier était encore chef du comptoir en 1749.

Par décision de la fin de 1727, le Conseil supérieur avait fixé à 220 rs. par mois les dépenses du comptoir, mais ce chiffre était inférieur aux besoins réels. Pendant les dix années de sa gestion, Flacourt en dépensa 40.992, dont 11.206 pour des appointements d'employés dus depuis dix ans. En deux ans et demi, Leverrier trouva le moyen

d'en dépenser 21.146, ce qui parut excessif. Aussi par lettre du 2 janvier 1743, le Conseil supérieur lui fit-il savoir qu'il ne pourrait disposer chaque année que de 5.089 roupies.

Avec ces maigres ressources, le chef de notre comptoir ne pouvait jouir d'un grand prestige. Il ne lui était alloué d'autre part que six pions ; les frais de carosses et autres équipages étaient à son compte ; d'ailleurs en aucun de nos comptoirs, la Compagnie ne donnait d'équipage à ses employés ; ceux qui voulaient avoir des palanquins les payaient. La maison où notre loge était installée ne nous appartenait pas et lorsqu'en 1743, Leverrier proposa d'en acheter une, le Conseil supérieur refusa.

Le comptoir jouissait en général d'une grande tranquillité, sous l'autorité de deux gouverneurs maures, dont l'un commandait dans le fort et l'autre dans la ville. Ces gouverneurs ne nous aimaient guère et se plaisaient souvent à nous le faire sentir ; mais nos affaires étaient si peu importantes que, bons ou mauvais, leurs sentiments nous touchaient assez faiblement.

En 1747, il y eut une révolution assez importante. Un nommé Mir Mamoud Kh. attaqua à l'improviste avec 200 hommes le gouverneur de la forteresse, le fit prisonnier et du même coup se rendit maître de la ville ; puis il se proclama gouverneur. Le Mogol, sans doute gagné par quelque bon argument, le confirma dans ses fonctions.

Mir Mamoud passait pour un honnête homme et pour être de nos amis. Il entretint de bonnes relations avec Leverrier et lui fit d'abord cadeau d'un cheval, dont ce dernier se trouva fort embarrassé. Il accorda ensuite à la nation elle-même un privilège dont jouissaient déjà les Anglais et les Hollandais ; c'était de fabriquer nous-

mêmes notre monnaie. Nous y gagnions ainsi 14 roupies par mille, sans compter parfois de 5 à 7 mois d'intérêt à 3/4 pour cent par mois que les gouverneurs tiraient de ces mêmes matières. Au moyen de ce privilège, les zélottes de Perse dont Leverrier ne tirait auparavant que 124 rs. 3/4 pour le poids de cent piastres, lui en donnèrent 129 1/2. (*Ariel, 8930, p. 190*). Il n'en coûta à Leverrier que de petits cadeaux au divan et à d'autres officiers.

L'étroitesse de nos affaires ne donnait pas à cette concession une valeur considérable. La Compagnie ne faisait plus d'affaires pour son compte depuis les dettes qui avaient épuisé son crédit et compromis sa réputation ; et nos agents à Surate ne servaient plus qu'à couvrir et à régler les opérations que pouvaient encore faire nos compatriotes ou les Indiens se réclamant de notre pavillon. Cependant, au cours de la guerre avec les Anglais, où nos approvisionnements devinrent parfois difficiles, il arriva plusieurs fois que le Conseil supérieur demanda à Leverrier de lui procurer d'assez importantes quantités de blé et d'essayer de les lui faire passer par des vaisseaux arméniens ou maures. Une partie de ces expéditions fut enlevée au début de 1746 par une flottille marate partie de Basseïn. Lorsque la paix fut rétablie en 1749, un des désirs de la Compagnie fut de recevoir 10.000 livres de coton filé de Surate.

*
* *

En résumé, malgré la guerre avec les Anglais, la situation de nos établissements secondaires ne fut jamais désespérée ni même réellement désastreuse ; ils purent à peu près tous se suffire à eux-même avec leurs propres ressources et le seul changement grave qui fut apporté

dans leurs habitudes fut l'interruption du commerce avec l'étranger. Mais il restait aux négociants locaux la faculté de continuer leurs opérations avec le reste du pays et, quand la paix n'y était pas troubléé par quelque guerre entre princes indiens, ces opérations se déroulaient en toute sécurité. Malheureusement Chandernagor et Karikal furent dès 1742 les victimes d'événements dont ces villes étaient plus ou moins directement l'objet et, tout compte fait, la période de 1742 à 1749 ne fut pour nos différents comptoirs de l'Inde ni florissante ni heureuse. Ils purent éviter la guerre elle-même, mais ils en ressentirent tous les contre-coups et tous les inconvenients.

Dans un mémoire qu'il adressa à la Compagnie le 16 octobre 1753, Dupleix jetant un regard rétrospectif sur la valeur de ces établissements au moment de la paix d'Aix-la-Chapelle, estimait qu'ils coûtaient très cher à la Compagnie, sans lui procurer des avantages suffisants pour compenser les pertes.

« La nouvelle Compagnie, disait-il, a fait des efforts considérables et quoiqu'elle ait trouvé la plupart des comptoirs formés par l'ancienne, elle les a augmentés jusqu'en 1751 de quatre qui furent Mahé, Yanaon, Karikal et Patna, mais plus le nombre des comptoirs augmente et plus la dépense augmente de même.

Il est facile de voir sur les livres les sommes immenses que celui de Mahé lui a coûté. Une seule guerre entreprise aussi légèrement que mal terminée lui a coûté plus d'un million de roupies. Les conditions d'une paix faite en 1742 ne sont pas pas encore terminées et il faudra une nouvelle dépense pour y obliger le prince avec qui on a traité. L'emplacement de l'établissement a été si mal choisi que pour le mettre à l'abri de l'insulte on a été forcé de fortifier différentes montagnes qui le commandent. Ces fortifications, leur garnison, leur entretien, les pensions des princes voisins entraînent annuellement de si

grandes dépenses que l'on peut dire que la nation n'a rien de plus cher dans l'Inde que le poivre qu'elle en retire. Il faut cependant avoir un établissement d'où l'on puisse tirer quand et autant qu'on le veut une épicerie dont l'Europe ne peut se passer... mais il n'en est pas moins vrai que les dépenses emportent tout le bénéfice que la Compagnie fait sur cette denrée. Ainsi un des articles de son commerce qui lui coûte tant et qui lui est nécessaire ne lui produit rien. Je crois même qu'elle n'y a eu jusqu'à présent que de la perte. D'ailleurs ce comptoir si à charge n'a aucun revenu qui puisse couvrir la plus modique dépense.

Karikal, que l'on avait présenté d'abord comme un objet de la dernière importance, a été bientôt réduit au vrai, lorsque les illusions que l'on présentait ont été dévoilées. Nos livres nous font connaître que cet établissement a coûté jusqu'en 1750 1 million 19.000 roupies, sans y comprendre l'artillerie, munitions, etc., somme exorbitante qui a tombé en pure perte pour la Compagnie. Ce comptoir n'ayant procuré aucun objet de commerce, les revenus modiques qu'on y avait joints et qui ont produit jusqu'à la même année 286.769 rs. est la seule indemnité que la Compagnie en eut jamais tirée, s'il était toujours resté sur le même pied. Il est clair que ce comptoir est à charge et diminue considérablement le bénéfice des ventes.

Celui d'Yanaon, qui d'abord était des plus simples et peu à charge, en même temps qu'il pouvait fournir des marchandises à bas prix et en quantité, si on avait été en état de les tirer, est devenu comme les autres un objet de dépense assez considérable, aussitôt qu'il est venu dans l'esprit des chefs d'en faire un comptoir considérable par nombre de bâtiments et autres dépenses, la plupart superflues qui ont fait perdre presque tous les avantages de ce comptoir... Les livres nous présentent qu'il a coûté, depuis 1735 jusqu'en 1750, 400.000 rs.

Le comptoir de Patna a un autre objet plus important que celui d'en tirer des marchandises propres pour l'Europe. C'est celui d'y déboucher les lainages provenant des manufactures

du royaume. Les frais de régie et de construction y sont peu de chose (la Compagnie n'y ayant point de maison ; elle en loue une). Certainement ce comptoir serait avantageux, si le gouvernement moins tyrannique et les avanies fréquentes n'en absorbaient point tout le bénéfice, ainsi que les frais des flottes et leur passage en allant et venant que la même tyrannie rend toujours exorbitant, de sorte qu'à dire vrai le bénéfice de la vente des draps et autres denrées se trouve plus qu'absorbé et que les marchandises de retour vendues à Chandernagor, quoiqu'achetées à bon marché à Patna, reviennent à un fort haut prix. Ainsi l'on peut dire de ce comptoir comme de tous les autres qu'il a sa bonne part dans la diminution des bénéfices des ventes en Europe. Nul revenu ne lui est attaché et si ce n'était l'objet du débouché de nos lainages, il ne faudrait pas balancer de l'abandonner.

Les comptoirs de Cassimbazar, Balaçor, Mazulipatam, Calicut, Surate, Moka, n'avaient aucun revenu, mais étaient exposés à des avanies assez fréquentes ou à des dépenses fort inutiles... » *(A. C. C² 84, p. 25 et 26.)*

Dupleix critiquait surtout ces établissements parce qu'ils n'avaient point de revenus fixes et suffisants pour garantir leur existence, quelqu'événement maritime qui put les menacer. Il ne pensait pas de même au sujet de Chandernagor, dont les revenus qui n'étaient que de 8.000 rs. en 1732, avaient plus que triplé sous son administration et avaient permis à ce comptoir de résister, comme Pondichéry lui-même, à toutes les malchances de la guerre et à toutes les avanies des princes du pays. Il considérait Chandernagor et Pondichéry comme ayant un avenir assuré.

CHAPITRE V

Le Commerce d'Inde en Inde.

Avantages du commerce d'Inde en Inde. La Compagnie s'en désintéresse.
Achem. — Bassora et Bender Abbas. — La Chine. — Manille. — Moka. — Le Pégou. — Les Iles.

Le commerce d'Inde en Inde était, comme on le sait, celui qui se faisait au delà du Cap de Bonne-Espérance jusque dans les mers de Chine. La Compagnie s'y intéressait quelquefois, mais en principe il était pratiqué par les particuliers et par les employés de la Compagnie qui avaient des fonds nécessaires pour y participer. Dumas en appréciait ainsi les avantages, dans une lettre à la Compagnie du 1er octobre 1737 :

« La nation anglaise retire deux avantages de ses établissements aux Indes : le premier est le bénéfice que les négociants de la nation ramassent pour leur commerce particulier et qu'ils rapportent ensuite dans leur patrie. Le commerce particulier rend les colonies vivantes et florissantes ; il augmente les droits et les revenus des établissements et enfin il sert de débouché aux marchandises qui, s'étant trouvées de qualité inférieure, n'ont pu entrer dans les cargaisons d'Europe, sans quoi elles demeureront à la charge des marchands malabars de Pondichéry qui ne sont point en état d'être surchargés d'une quantité considérable de marchandises de rebut. »

Ce commerce, d'après lui, ne pouvait nuire à celui de la Compagnie :

« Les 15/16 des marchandises qui composent les cargaisons d'Europe ne peuvent servir à aucun des commerces particuliers de l'Inde comme Perse, Moka, Chine ou Manille et s'ils servent de débouché aux marchandises de rebut, ce n'est qu'au moyen de bas prix auxquels les marchands les donnent ou bien ces marchands les envoient à fret pour leur compte, aimant mieux tenir une valeur, quelle qu'elle puisse être, que de les laisser pourrir dans leurs magasins. »

La Compagnie, avons-nous dit, s'y intéressait quelquefois, dans le légitime espoir de faire fructifier ses capitaux et ses espérances étaient rarement déçues ; mais comme les conditions du marché pouvaient changer d'une année à l'autre sans qu'elle put prévoir si ce serait à son profit ou à son désavantage, elle s'engageait toujours un peu à l'aventure. Aussi n'est-il point étonnant que sous des impressions successives et souvent contradictoires, tantôt elle ait voulu s'intéresser aux armements dans des proportions parfois très appréciables et tantôt n'y avoir aucune participation, même légère. En 1741, la note était pessimiste. La Compagnie signifia au Conseil supérieur qu'elle ne voulait plus prendre part au commerce particulier et qu'elle retirait tous les fonds qui pouvaient s'y trouver engagés [1]. Ce retrait fut difficile et n'était pas encore achevé en 1747 ; à ce moment, la Compagnie avait encore à retirer 5.150 pagodes d'armements effectués depuis 1738 et Dupleix lui faisait savoir à la date du 31 janvier 1747 qu'elle ne devait pas compter retirer

1. Pour le maintenir, le Conseil supérieur avait fait construire au Pégou le *Fleury* qui coûta 19.000 pagodes et acheté 10.000 pagodes, le *Neptune* en remplacement du *Fulvy* démâté à Mazulipatam, le *St-Benoît*, également 10.000 pagodes, le *Fidèle*, 9.000, un brigantin, 1.800 et enfin un bot, 3.900 rs. La Compagnie trouva ces prix trop élevés et fit savoir (25 octobre 1741) qu'à l'avenir elle enverrait des bateaux de France. Pour le moment, elle estimait qu'avec le *St-Benoît*, le *Fidèle*, le *St-Joseph*, le *Pondichéry*, le *Marie-Joseph* et

grand'chose de cette somme ; les armateurs des navires étaient morts ou insolvables.

Mais telle était la mobilité de ses principes que nous la voyons en 1744 s'intéresser pour 3.456 pagodes dans l'armement d'un navire indien pour Manille, le *Maure* ou *Mamet-Cha*, qui fut d'ailleurs pris l'année suivante par les Anglais.

La déclaration de guerre suspendit naturellement tous les concours même éventuels de la Compagnie, comme elle porta aussi un coup sensible au commerce des particuliers dans l'Inde. Les négociants disposés jusque-là à former des sociétés pour les divers comptoirs prièrent le Conseil supérieur de prendre leurs fonds pour le compte de la Compagnie, moyennant un intérêt à leur servir. Pour engager leur avoir sur mer, ils n'avaient plus en effet d'autres moyens que les convois que la Compagnie pourrait former ; car ils n'avaient pas d'équipages et ils ne pouvaient par conséquent armer en course et participer aux prises que les autres navires pouvaient faire et récupérer par là les pertes dont ils pourraient être eux-mêmes les victimes. Et comme le commerce extérieur était celui qui les enrichissait le plus, ils se voyaient à la veille d'être sinon ruinés, du moins fort appauvris, si la guerre se prolongeait.

Les affaires furent toutefois moins mauvaises qu'on ne pouvait le redouter. Il était relativement aisé à Pondichéry et à Chandernagor de connaître les mouvements

quelques autres encore que possédait le Conseil, il pourrait suffire à toutes les opérations dont il était chargé, sans en acheter de nouveaux. Le Conseil supérieur répondit le 20 octobre de l'année suivante qu'il avait vendu le *Marie-Joseph* et le brigantin l'*Indien*, qu'il avait perdu le *Cheval-Marin*, l'*Aventurier* et la *Diane*, que pour remplacer ce dernier il avait acheté la *Rose* 3.000 rs., qu'enfin il avait dû condamner le *St-Joseph* qui servait de ponton à Chandernagor.

des escadres ennemies ; même divisées, elles ne pouvaient toujours se trouver en même temps à Sumatra, à l'embouchure de l'Hougly, à la côte Coromandel et à celle de Malabar ; à la faveur de leur absence ou de leur dispersion, il nous fut parfois possible d'armer et de faire sortir quelques navires, qui entretinrent des relations avec nos comptoirs les plus éloignés. Toutefois le procédé le plus sûr consista à se servir de navires neutres, principalement portugais, en prenant soin de déguiser soigneusement sa nationalité. Aussi n'y eut-il jamais interruption complète du commerce pendant toute la durée de la guerre, mais un ralentissement plus ou moins considérable des affaires ou une suspension plus ou moins prolongée des opérations.

Achem. — Les relations avec Achem étaient assez régulières et le plus souvent effectuées avec des navires d'Europe, arrivés en juin ou juillet et qui repartaient en janvier ; le voyage d'Achem se faisait dans l'intervalle.

La *Paix*, le *Duc d'Orléans*, le *Comte de Toulouse*, le *Duc d'Orléans* (à nouveau), et le *Lys* se succédèrent ainsi de 1738 à 1742. Le bénéfice net de leurs opérations était assez appréciable : 5.105 pagodes par la *Paix* et 4.235 par le premier *Duc d'Orléans*. Le *Comte de Toulouse* rapporta le 30 décembre 1740, 180 chevaux, 20 sacs de salpêtre, 700 paquets de rotin et diverses marchandises. Quand nous ne les payons pas en argent, nous donnions en échange la pacotille courante de l'Europe, ou l'opium du Bengale.

Les comptes avec le roi du pays n'étaient pas toujours d'un règlement facile et nous étions souvent obligés de nous faire justice nous mêmes. On saisissait alors quel-

ques effets appartenant au roi et on venait les vendre à Pondichéry. Il semble au surplus que le pouvoir royal ait été fort instable et que les révolutions de palais aient été fréquentes. Le souverain n'avait pas grande autorité et on pouvait sans inconvénient ne pas le considérer comme une majesté redoutable. En 1742, Dupleix lui envoya Vincens et la Touche, subrécargues du *Lys*, pour régler avec lui d'anciens comptes (*Ariel, 8933, p. 464*).

Bassora et Bender Abbas. — La Compagnie s'était décidée en 1738 à créer un consulat à Bassora et à tenter un établissement provisoire à Bender Abbas. Le premier consul désigné, Jogues de Martinville, ancien second des comptoirs de Mahé et de Cassimbazar, était mort à la peine le 8 novembre 1741, comme Bellegarde et Beaumont, établis conjointement à Bender Abbas, étaient morts à leur poste les 9 et 29 octobre 1740.

Gosse, sous-marchand des Indes et chancelier du consulat, succéda intérimairement à Martinville jusqu'au 25 août 1742 ; il fut remplacé à ce moment par Otter, un savant d'origine suédoise que la Bibliothèque du roi avait envoyé en Perse pour y acheter des vieux livres et manuscrits. Après un séjour d'environ deux ans à Ispahan, Otter était venu à Bassora, où Martinville l'avait employé comme interprète. C'était un esprit judicieux et avisé et sa connaissance des langues du pays nous rendit les plus grands services. Il ne désirait pas le poste qu'on lui confia et ne chercha que faiblement à s'y maintenir. Gosse, qui avait repris la chancellerie mais soutenait que le consulat ne pouvait être attribué qu'à un employé de la Compagnie, lui fit une opposition constante et malveillante, et comme il était neveu de Saintard, l'un des directeurs de la Compagnie, ses intrigues l'emportèrent et

le 8 mai 1743, il remplaça Otter, rappelé en France [1].

Le consulat de Bassora n'était pourtant guère enviable. La ville et le pays étaient malsains ; le commerce n'était pas toujours prospère et les conditions de l'existence étaient quelquefois pénibles. Le consul était tenu à certaines dépenses de représentation et ses appointements, même accrus du droit de 2 °/₀ sur les ventes, n'étaient pas toujours suffisants pour y faire face. Gosse passa son temps à demander à la Compagnie qu'on lui donnât plus d'argent. Celle-ci n'était pas en principe hostile aux relèvements de solde ou de crédit ; mais elle n'avait jamais considéré le consulat de Bassora que comme une expérience et l'expérience n'était pas heureuse. Aux aléas habituels du commerce étaient venues s'ajouter l'insécurité produite par les guerres constantes de Nadir-Cha, roi de Perse, et les menaces d'hostilités avec l'Angleterre. Ni le présent ni l'avenir ne paraissaient assurés. Aussi, loin de donner satisfaction à Gosse, la Compagnie décida-t-elle de supprimer le consulat lui-même et prescrivit-elle (26 mai 1744) au Conseil de Chandernagor de s'entendre avec les capipitaines des navires pour ramener dans l'Inde Gosse et son personnel.

Leur départ fut moins facile qu'on ne pourrait le supposer. Les consuls ou agents des compagnies européennes en Orient et dans l'Extrême-Orient ne pouvaient quitter leurs postes sans une autorisation expresse ou tacite des puissances au milieu desquelles ils étaient établis. N'étaient-ils pas pour elles les garants de la continuation du com-

1. A son arrivée à Paris, Otter fut nommé bibliothécaire du roi, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort, en 1748. Il nous a laissé un récit en deux volumes de son voyage en Perse, sans compter des renseignements manuscrits qui sont conservés à la Bibliothèque nationale.

merce et de l'acquittement des dettes, les meilleurs contribuables pour les droits de douane, et les victimes résignées des exactions qu'il plaisait aux autorités locales de nous imposer pour augmenter leurs recettes?

Gagné sans doute par quelque cadeau, le *mousselem* ou gouverneur turc de Bassora ne s'opposa pas au départ de Gosse, qui s'embarqua le 15 juillet 1745, mais il nous fallut laisser un employé pour liquider les affaires en cours. Cet employé, nommé Dumont, resta encore deux ans à son poste de sacrifice et il acheva en effet d'y régler les comptes de la Compagnie, recouvrements de créances et ventes de marchandises. Bassora étant une ville d'observation politique non moins que de commerce, Dupleix n'était pas d'avis qu'on cessât d'y avoir un représentant permanent, fut-il ou non consul. Ses vues qu'il exposa à la Compagnie par lettre du 31 janvier 1747 ne furent pas contrariées; on le laissa libre d'agir comme il l'entendrait, mais au cours de cette correspondance Dumont était rentré à Pondichéry [1].

On ne revint pas toutefois à l'état de choses qui régnait avant 1738, où les Carmes remplissaient les fonctions consulaires, sans rien entendre au commerce. Dumont, au moment de son départ, leur confia tous les papiers concernant les privilèges de la nation, mais ils devaient à leur tour les remettre aux premiers capitaines ou subrécargues français qui arriveraient à Bassora. Ce seraient eux qui, pendant la durée de leur séjour, seraient chargés des affaires de la Compagnie et des particuliers, l'opération se renouvelant chaque année avec de nouveaux venus.

Le commerce des draps et des toiles était le plus important qui se fit à Bassora, puis venait celui du fer et du

1. Pour obtenir la permission de partir, il lui en avait coûté 18 tomans donnés au mousselem et à son second.

café. Les marchandises de retour étaient peu nombreuses et venaient surtout de Perse : c'étaient du cuivre, du blé, du vin de Chiraz, de l'eau-de-rose, des fruits secs, des perles, un peu d'ambre, mais surtout de l'argent. Les attaques incessantes des Arabes du désert, non moins que l'avidité des gouverneurs turcs, étaient un obstacle permanent à la sécurité des transactions.

Moins encore que celui de Bassora, l'établissement de Bender-Abbas n'avait donné les résultats espérés ; les gouverneurs persans étaient encore plus exigeants que les gouverneurs turcs et la Compagnie ne connaissait pas la mort de Bellegarde et Beaumont qu'elle avait déjà supprimé leur poste. En attendant que le comptoir fut officiellement abandonné — et il ne le fut qu'en 1743 — les affaires furent gérées par un simple employé du nom de Duplessis. L'abandon de Bender-Abbas ne signifiait pas qu'on renonçait au commerce ; seulement on le ferait suivant l'ancien usage. On essaierait de se débarrasser de la cargaison durant l'escale d'un navire, et si le temps manquait, un subrécargue resterait jusqu'à l'année suivante pour liquider les quantités invendues.

Chine. — Le commerce de Chine se faisait surtout de France par des navires allant à Canton avec quelques marchandises et environ 200.000 livres de matières d'argent. Ces matières étaient échangées contre de l'or et l'on gagnait à cette opération 30 à 40 % de bénéfice. Quand les Chinois s'en furent aperçus, — vers l'an 1735 — ils eurent soin, à l'arrivée des vaisseaux d'Europe, d'augmenter le prix de l'or, qui devint aussitôt plus rare et ne servit plus qu'à des transactions complémentaires quand les autres emplettes étaient terminées. Mais quand les navires étaient partis, l'or retrouvait son cours normal :

le marc de cette matière ne valait plus que 10 marcs argent et on essayait de les revendre 12 ½ et même 13 marcs aux différentes nations qui avaient besoin de faire des expéditions en Europe. On le fournissait dans les mêmes conditions à la Compagnie sous le prétexte de lui procurer de quoi compléter ses cargaisons.

Les navires de France allant en Chine ou en revenant ne touchaient pas toujours à Pondichéry, mais on pouvait faire des armements directs dans l'Inde ; seulement il fallait d'assez gros capitaux — au moins 100.000 livres — et des bateaux assez résistants pour pouvoir naviguer dans les mers d'Extrême-Orient, où, au temps de la navigation à voile, les orages étaient parfois si dangereux [1]. Dupleix, directeur du Bengale, n'avait jamais trouvé les fonds ni les bateaux nécessaires pour entreprendre le voyage et avait dû s'associer à Dumas qui lui-même n'avait pas toujours rencontré à Pondichéry les concours dont il aurait eu besoin.

Les produits que l'on tirait de Chine consistaient surtout en thé de différentes qualités, porcelaine, rhubarbe, soie écrue de Nankin, étoffes de soie, comme gourgourans et damas pour habits et pour meubles, péquins, satins, éventails, vernis, borax, gomme-goutte, encre de Chine, papiers peints, rotins, etc.

Il n'était pas toujours aisé de se les procurer. Les Chinois nous recevaient avec plus de réserve que les autres Orientaux et il y avait toujours dans leur attitude comme une hostilité latente. C'étaient d'autre part des négociants très retors, dont les procédés commerciaux variaient et se nuançaient à l'infini. On ne pouvait guère passer avec eux un marché convenable sans les avoir longuement

1. Pour les éviter autant que possible, il fallait que les bateaux arrivassent en Chine entre le mois de juin et celui de janvier.

fréquentés. Aussi la question se posait-elle de savoir si l'on devait entretenir à Canton des agents qui y resteraient en permanence pour achever la vente de nos marchandises et préparer les achats de l'année suivante, ou bien courir le risque de faire toutes nos opérations durant l'escale des navires, sans laisser personne pour les continuer. Dans le premier cas, la Compagnie avait observé qu'à la longue il s'établissait une sorte de collusion entre ses agents et les négociants chinois et que ses intérêts étaient souvent sacrifiés ; dans le second cas, on avait la chance de passer des marchés plus honnêtes, mais on pouvait aussi, par ignorance, se tromper plus lourdement sur la qualité ou le prix des marchandises. Godeheu, au retour de sa mission en Chine et dans l'Inde en 1736 et 1737, s'était très nettement prononcé contre la permanence de nos agents ; toutefois, pour maintenir un esprit de suite dans nos affaires, il avait demandé qu'il y eut toujours des anciens officiers ou employés parmi eux qui feraient le voyage de Chine. Ces conclusions avaient paru sages et dès 1738, la Compagnie décida qu'elle n'aurait plus de résidents en Chine.

Duvelaër de la Barre, frère de l'un des directeurs de la Compagnie, venait précisément de s'embarquer en cette qualité. Lorsqu'arrivé en Chine il vit les bénéfices considérables que l'on pouvait réaliser dans le commerce de l'or, il ne fut nullement soucieux de déférer aux désirs puis aux ordres de la Compagnie et pour motif de santé il prolongea son séjour. Puis ce fut le prétexte des menaces de guerre : les routes n'allaient plus être ni libres ni sûres, enfin ce fut la guerre elle-même. Et de prétexte en prétexte, Duvelaër finit par rester dix ans à Canton. La Compagnie ne pouvant le réduire à l'obéissance, pensa l'obliger à la retraite en supprimant ses

appointements, mais qu'importe la perte d'un écu à qui gagne des louis ? Par une singulière anomalie, Duvelaër n'en conserva pas moins le titre de résident et il en exerça les fonctions jusqu'au moment de son départ. Il était assisté d'un conseil de direction dont un subrécargue du nom de Roth fut membre permanent à partir de 1742 et dont les autres membres furent sucessivement les subrécargues de chaque expédition. On voit alors alterner presque régulièrement les noms des sous-marchands Drugeon et Jasu.

Duvelaër reçut chaque année jusqu'en 1745 deux ou trois navires de France avec des fonds oscillant entre 34.000 et 45.000 marcs. C'est pendant sa résidence, mais sans qu'il ait eu la moindre responsabilité dans l'événement, que le *Dauphin*, l'*Hercule* et le *Jason* revenant de Chine furent pris par les Anglais dans le détroit de Banca le 5 février 1745. Tous les autres purent échapper à l'ennemi.

L'histoire ne nous dit pas ce que devinrent Duvelaër et Roth pendant les trois ans où ils ne reçurent de France ni fonds ni vaisseaux ; il est vraisemblable que, les opérations sur l'or aidant, ils ne vécurent pas dans la misère ; en tout cas, il leur fut toujours loisible de correspondre avec la métropole par des navires portugais et qui sait ? peut-être par des navires anglais !

Quand la paix fut rétablie, le commerce de Chine ne fut pas un des derniers auxquels la Compagnie s'intéressa ; dès 1748 elle prépara l'envoi à Canton de trois navires avec 50.000 marcs, le chiffre le plus élevé qu'elle eut encore hasardé.

Il ne semble pas qu'aucun navire de l'Inde ait fait le commerce de la Chine pendant la période dont nous venons d'esquisser l'histoire ; seul la Bourdonnais aven-

tura le *Saint-Benoît* qui fut, lui aussi, pris à son retour dans les mers de Malaisie.

Manille. — Il n'apparaît pas que le commerce de Manille ait été fréquemment entrepris de Pondichéry ; il se faisait plus communément par le Bengale. En 1738, le Conseil supérieur fit toutefois un armement où la Compagnie était intéressée de 10.000 pagodes et qui lui en donna 3.133 de bénéfice.

Moka. — A la suite de l'expédition de Moka et bien qu'elle se fut terminée par un succès militaire et un traité conforme à nos désirs, la Compagnie n'avait pas été d'avis de rétablir le comptoir, qui à son avis servait beaucoup plus les intérêts des particuliers que ceux de la Compagnie. Si le Conseil supérieur était d'une opinion contraire, les particuliers venant à Moka devaient s'engager à supporter une partie des avanies que la Compagnie pourrait y essuyer et des prêts que les événements l'obligeraient à consentir. S'ils refusaient à prendre cet engagement et qu'ils voulussent néanmoins continuer de faire du commerce, ils seraient libres d'y engager un agent pour leur compte ; cet agent serait aussi celui de la Compagnie qui lui paierait la commission d'usage et lui permettrait d'agir comme chef de comptoir. En réponse à ces suggestions du 18 février 1741, le Conseil supérieur répondit le 31 décembre que le comptoir de Moka n'existait plus en tant qu'établissement permanent et que les employés envoyés chaque année pour le commerce du café reviendraient par le même bateau qui les avait portés.

La principale raison de l'abandon du comptoir était la chute du commerce depuis six ans ; en 1740 les négociants entièrement dégoûtés avaient refusé de faire tout armement. Le Conseil supérieur avait néanmoins affrété

le *Maure* avec les sieurs Courbezâtre et Denis pour faire les achats jusqu'à concurrence de 600.000 livres de café, supposé que le cours ne dépassât pas 70 piastres le bohard.

Le succès de l'expédition rendit du cœur aux négociants qui reprirent le *Maure* pour leur compte en 1741. Courbezâtre, Denis et Dumont furent chargés des achats de la Compagnie, moyennant une commission de 5 % à se partager entre eux. Le Conseil supérieur avait chargé sur ce navire 10.000 piastres pour commencer les achats. Le *Maure* parti au mois d'octobre revint à Pondichéry le 14 août 1742 et donna 14 % de bénéfice : il apporta pour la Compagnie 300 milliers de café, dont le fret lui coûta 1.200 pagodes.

Le *betelmal* ou administration de Moka restait à cette époque devoir à la Compagnie 20.026 piastres sur la somme globale qui avait nécessité l'expédition de 1737. Il en avait payé 3.535 en 1741 et 2.368 en 1742. Le recouvrement de ces sommes justifiait à lui seul la continuation du commerce (*A. P.*, *t. 6*).

Le Pegou. — On continuait d'aller au Pegou moins pour y faire du commerce que pour y construire des navires. La Noë, qui avait en 1737 le titre de chef de la nation, en fit sortir le *Fulvy* qui coûta 11.000 pagodes. Dans le même temps, le *Fleury*, la *Marie Gertrude* et le brigantin la *Diane*, revinrent respectivement à 20.717, 1.605 et 3.578 pagodes.

Au départ de la Noë, qui s'en alla mourir à Anjouan au cours d'un voyage à la côte d'Afrique (1738), sa succession fut attribuée à un capitaine de vaisseau, bien connu dans toutes les mers des Indes, un nommé Puel. Cette désignation ne convint pas complètement à la Com-

pagnie, qui eut désiré qu'on nommât un de ses employés et non un simple particulier ; mais ses employés n'avaient pas toujours la compétence nécessaire pour construire un navire ni pour reconnaître la qualité des bois ; c'est ce que fit observer le Conseil. Puel avait obtenu personnellement un terrain pour y faire des chantiers de construction et pour bâtir au besoin des magasins et un bancassal, mais il ne jouit pas longtemps de sa concession. Les Pégouans, jusqu'alors tributaires des Birmans et du roi d'Ava, se soulevèrent — fin décembre 1740 — chassèrent les Birmans de Syriam, égorgèrent les notables, se rendirent maîtres du pays et se donnèrent un roi particulier. Ils passaient pour peu favorables aux étrangers et au début de 1742, l'on escomptait fortement leur chute et le retour des Birmans. Puel, après avoir essayé de se maintenir au milieu de ces compétitions, avait dû abandonner la place et était rentré à Pondichéry le 9 janvier 1742 avec diverses pièces de bois et 1.768 planches (*A. P.*, *t. 6*), laissant le reste sous la garde du P. Wittony, missionnaire.

Les Iles. — Les Iles continuaient à être l'objet de la préoccupation spéciale de la Compagnie ; elle ne cessait d'inviter le Conseil supérieur et celui de Chandernagor à leur envoyer des vivres, des marchandises et les éléments essentiels à la colonisation, et leur avait consigné à cette intention un fonds spécial de 6.000 marcs, qu'elle renouvelait tous les ans.

La navigation se faisait régulièrement par des navires de 150 à 200 tonnes. Les 25 octobre et 17 novembre 1740, le *Saint-Benoît* et le *Cheval Marin* partirent de l'Inde avec des cargaisons complètes de riz, denrées, comestibles et autres effets. Le *Fidèle*, le *Pondichéry*, le *Fulvy* suivirent en 1742 avec de tels approvisionnements que les Iles ne

tardèrent pas à en avoir en excédent et demandèrent elles-mêmes que pendant un certain temps on ne leur envoyât plus rien. Notons, à titre de simple renseignement, que, parmi les objets demandés à l'Inde, figuraient des bestiaux, des oies, des canards, des graines, plantes ou arbres et surtout des graines d'indigo d'Agra, dont la Compagnie voulait introduire la culture aux Iles ; elle demandait même qu'on fît venir de Perse des plants de vigne de Chiraz, pour essayer de les y acclimater. Ces recommandations, dont quelques-unes peut-être étaient excessives, prouvent du moins que la Compagnie était loin d'être indifférente aux problèmes de colonisation.

Les exigences du gouverneur la Bourdonnais, puissamment soutenu par le contrôleur général Orry, n'étaient probablement pas étrangères à ces sortes d'injonctions au Conseil supérieur. Il est vraisemblable également que pour les mêmes motifs la Bourdonnais n'observait pas toujours une exacte mesure dans ses rapports avec le gouvernement de Pondichéry, qui s'en plaignait souvent à la Compagnie.

Une importante modification fut proposée et appliquée en 1740 dans le régime économique des Iles. Le commerce fut déclaré libre et toute personne put désormais expédier des marchandises moyennant 5 % d'entrée, 10 % de fret et 50 livres pour l'introduction d'un noir.

Par une dérogation aux habitudes, on permit aux particuliers d'envoyer dans l'Inde, moyennant un fret modique, tout ce qu'ils voudraient pour leur compte. La direction y était opposée, mais avait cédé aux propositions de la Bourdonnais. Comme l'écrivait Cavalier à Dupleix le 16 janvier 1743, il n'y avait rien à lui refuser : « Nous comprenons, ajoutait-il, que l'escadre n'a eu d'autre objet que l'apparence de la guerre contre l'Angleterre qu'on a peut-

être cru certaine, mais on s'est trop pressé..... Tout cela est de la besogne mal faite et onéreuse pour la Compagnie. La Bourdonnais y trouve seul son compte et c'est assez, mais elle se souviendra longtemps de cet armement inutile et de la guerre de Mahé. Les deux dépenses la renvoient bien loin et de longtemps elle ne sera en état d'avoir des fonds d'avance aux Indes, comme elle en aurait eu sans ces deux folies. » *(B. N., 9147, p. 94-95.)*

La continuité de vues n'était pas une qualité très pratiquée par la Compagnie, lorsqu'il s'agissait du commerce d'Inde en Inde ; par une déclaration en date du 30 mars 1747, elle se réserva à nouveau le commerce des Iles.

Dupleix appréciait avec peu de bienveillance et peut-être peu de sympathie la situation du petit archipel :

« J'ai vu porter, écrivait-il dans son mémoire de 1753, les premiers colons de l'Ile de France (1722) ; je l'ai perdue de vue depuis ce temps, mais si j'en dois croire le bien public, cette île où il n'y a encore rien de fait coûte des sommes immenses. A quoi ne reviendra-t-elle point avant d'être à sa perfection ? Ce ver rongeur est cependant nécessaire ; difficilement pourra-t-on s'en passer, mais il est décidé qu'il sera presque toujours à charge à la Compagnie et que les revenus qui tomberont dans sa caisse ne l'indemniseront jamais de ses premières avances.

« Les dépenses de l'Ile Bourbon ne sont pas à comparer avec celles de l'Ile de France ; il y en a cependant qui, jointes aux risques des mauvais paiements, ne laissent point de faire un objet assez considérable, à quoi l'on peut ajouter que les bénéfices des cargaisons de café que cette île fournit sont à peine suffisants pour payer les frais d'armement des vaisseaux qui les transportent en Europe. » *(A. C. C² 84, p. 25 et 26).*

CHAPITRE VI

Le Commerce d'Europe et les Armements.

La question du commerce et des armements est étroitement unie, mais à partir de 1744, s'il y a encore des armements en France, il n'y a plus de commerce dans l'Inde, par suite de la guerre avec l'Angleterre.

1741-42. — **La Compagnie réduit ses armements. Disponibilités fournies au commerce par les particuliers. Fonds nécessaires annuellement pour une opération ; comptes de la Compagnie depuis 1725.**

1742-43. — **Reprise du commerce. Les navires partis pour l'Inde reviennent en France avec un grand retard, d'où panique au sein de la Compagnie à la fin de 1744. Mesures prises pour rétablir la confiance.**

1743-44. — **Accroissement des armements. Malheureux sort de nos navires dans les mers de l'Inde ou de Malaisie.**

1744-45. — **Départ tardif de nos navires. L'Inde sans rapports avec la France pendant plus d'un an.**

1745-46. — **Deux vaisseaux du roi prennent part à la guerre dans l'Inde. L'escadre de Dordelin. Dupleix éventuellement remplacé par Duval d'Espréménil.**

1746-47. — **Nouveaux embarras financiers de la Compagnie Intervention du roi. L'escadre de St-Georges défaite au Cap Ortégal. La Compagnie décide l'armement de onze navires : le roi lui en prête trois.**

1747-48. — **L'escadre du chevalier d'Albert. La paix d'Aix-la-Chapelle. Rétablissement du commerce.**

1748-49. — **Brillantes perspectives entrevues par la Compagnie : 240.000 marcs d'argent affectés au commerce.**

Tant que la paix régna en Europe, les relations de la France avec ses établissements suivirent leur cours ordinaire et le commerce, qui était la seule raison d'être de

la Compagnie, s'exerça librement et en toute sécurité, sans autre aléa que l'importance ou la qualité de nos achats dans l'Inde ou le succès de nos ventes à Lorient.

Les opérations de 1740 avaient donné les résultats les plus satisfaisants : les divers bateaux envoyés dans l'Inde en avaient rapporté pour 370.569 pagodes de marchandises. En 1741, le Conseil supérieur reçut par six navires 160.000 marcs d'argent destinés à être convertis en roupies, mais comme on était au lendemain de la grande menace des Marates, on ne put renvoyer les vaisseaux qu'imparfaitement chargés avec des marchandises pour la plupart de qualité inférieure ; encore fallut-il que Dupleix au Bengale eut trouvé le moyen de faire quatre chargements au lieu de trois. Le chiffre d'ensemble, 379.185 pagodes, fut néanmoins sensiblement le même que l'année précédente. Ce fut l'un de ces navires, le *Penthièvre*, qui ramena en France le gouverneur Dumas ; un autre, le *Duc d'Orléans* repartit seulement le 3 février 1742 avec un chargement de 127.165 pagodes se décomposant comme suit :

1.083	balles de toiles montant à. . .	107.218	pagodes.
144.385	livres de salpêtre, » . . .	1.958	»
120.874	livres de bois rouge » . . .	881	»
700	paquets de rotin » . . .	233	»
191.161	livres de poivre » . . .	14.071	»
	Frais divers » . . .	2.802	»

1741-1742. — Pour l'exercice 1741-1742, la Compagnie n'expédia au delà du Cap de Bonne-Espérance que 7 navires, dont 2 pour la Chine, 2 pour Pondichéry, 1 pour le Bengale et 2 pour les Iles, avec 90.396 marcs seulement, dont 34.000 pour la Chine, 24.000 pour le

Bengale, 8.000 pour les Iles et 22. 925 pour Pondichéry [1].

Ce n'était pas le compte de Dupleix qui, après avoir réparti entre les divers comptoirs les fonds dont il disposait, entrevoyait au contraire qu'il serait obligé de demander à la Compagnie de lui faire de plus forts envois d'argent [2] ; mais elle était démunie de fonds. Elle venait d'être fort éprouvée par la guerre de Mahé et la disparition du *Philibert* et de la *Duchesse*, qui lui avaient coûté ensemble près de douze millions et, pour rembourser au roi une avance de six millions destinée à payer les billets de son caissier, elle avait dû engager le produit de la vente de novembre 1741 à Lorient. Elle se trouvait donc obligée de réduire ses armements ; elle y fut encore déterminée par la crainte d'une guerre en Europe entre les puissances maritimes, et celle de troubles à la côte Coromandel provoqués par une invasion marate, l'incertitude de tirer beaucoup de poivre de Mahé

1. Ne trouvant plus autant de facilités pour se procurer en Espagne, par suite de la guerre avec l'Angleterre, les matières d'argent destinées à être transformées en roupies dans l'Inde, la Compagnie se résolut sur les conseils de Dumas à faire passer une partie de ses fonds en matières d'or pour être converties en pagodes et c'est ainsi qu'il fut expédié 101 marcs d'or en 1742 et 740 en 1743. — Au début de 1743, l'or coûtait 700 liv. le marc et l'argent 49 au lieu de 48,50.

2. Dans une lettre du 24 janvier 1742, Dupleix établissait ainsi l'état des fonds du Conseil supérieur : 120.000 roupies étaient destinées à Yanaon, 30.000 à Mazulipatam, et 200.000 à Mahé. Par suite de la situation étroite où se trouvait le Conseil, le comptoir de Chandernagor n'avait pu être compris dans cette distribution. Mais il y avait au Bengale de plus grandes facilités d'emprunt qu'à la côte Coromandel et le comptoir était autorisé à passer tous les contrats qu'il jugerait nécessaires pour les opérations de son commerce. Ces fonds distribués, il restait 200.000 roupies en caisse ; mais ce n'était pas un actif net ; le Conseil devait 203.530 pagodes ; aussi Dupleix demandait-il de très forts envois d'argent, si la Compagnie voulait réellement voir son commerce se développer dans l'Inde. (A. P. t. 6. — Lettre du Conseil à la Compagnie.)

par suite de la guerre avec Bayanor, enfin l'impossibilité presque absolue d'écouler en de bonnes conditions les matières d'argent exportées d'Europe. C'est pourquoi elle ne destina aux Indes que trois navires, l'*Hercule*, le *Lys* et le *St-Géran* qui arrivèrent à Pondichéry les 26 et 27 juin et le 27 septembre 1742.

Pour suppléer à la parcimonie de ses envois, la Compagnie autorisa le 29 août 1741, les employés ou autres personnes qui avaient des fonds disponibles dans l'Inde, à les verser dans les caisses de la Compagnie, à Pondichéry ou Chandernagor, afin de permettre aux conseils de ces deux villes de procurer des cargaisons raisonnables aux navires qu'ils renverraient en Europe. La Compagnie espérait tirer de cette opération environ 15.500 marcs. C'était une excellente manière de rapatrier des fonds et c'est ainsi que le directeur Castanier, qui avait des sommes considérables engagées dans les mers de l'Inde et de Chine, put mettre 800.000 livres à la disposition de la Compagnie. Dumas avait pareillement gardé des intérêts dans l'Inde : il tira deux lettres de change de 100.000 livres, l'une sur Dupleix et l'autre sur Dulaurens. Duvelaër engagea vivement Dupleix, par lettre du 10 décembre 1741, à profiter de l'occasion, d'autant plus favorable, disait-il, que probablement elle ne se représentera plus, et si l'on en croit Godeheu (lettre du 10 février 1742), Bacquencourt lui-même fit passer des fonds à Pondichéry pour bénéficier des avantages consentis par la Compagnie à ses dépositaires. Ces avantages n'étaient pas minces : 30°/₀ d'intérêt à l'arrivée en France des fonds convertis en marchandises ; en cas de perte ou naufrage, restitution pure et simple du capital. D'Hardancourt suggéra expressément à Dupleix de faire bénéficier les enfants de Trémisot des mêmes avantages, s'il pouvait disposer de

quelques fonds en leur faveur. Il est à présumer qu'en dehors de Castanier, Dupleix et les employés et négociants de l'Inde remirent à la Compagnie des sommes assez importantes ; mais nous ignorons si les retours de 1743, correspondant à l'envoi du *Lys*, de *l'Hercule* et du *St-Géran*, produisirent des ventes aussi fortes que celles de 1742, qui avaient été de 21.953.028 livres pour 13.664.652 livres d'achats, soit un bénéfice de 8.228.376 livres [1].

Nous savons seulement que ces ventes, dirigées par Dumas et Cavalier, venus exprès de Paris, s'effectuèrent

1. On estimait communément qu'une vente rapportait 100 °/₀ du capital engagé ; autrement dit pour pouvoir faire une vente de 20 à 21 millions, il fallait envoyer dans l'Inde 10 millions de livres environ. Sur ces 20 millions, la France en prenait à peu près le tiers, le reste, soit 13 à 14 millions, allait à l'étranger. Naturellement, ces 14 millions ne constituaient pas un bénéfice net ; il fallait en déduire les 10 millions envoyés aux Indes, de sorte que l'argent qui entrait dans le royaume se réduisait en réalité à quatre millions. Si le commerce des Indes n'avait pas existé, non seulement ces quatres millions ne seraient pas entrés en France, mais la France eut été obligée d'acheter pour son compte sept à huit millions à l'étranger ; d'où une différence de onze à douze millions tous les ans pour le royaume (*A. C. C² 31, p. 115*).

Ces chiffres sont théoriques. Si maintenant on s'en rapporte à un bilan de la Compagnie établi en 1743 et rappelant toutes les opérations effectuées depuis 1725, dans l'Inde, la Chine et les îles, on y verra que les ventes à Lorient ne laissaient sur les prix d'achat qu'un bénéfice annuel moyen de sept millions environ. Les achats furent en effet pendant cette période de 136.104.522 liv., et le produit des ventes atteignit 263.043.264 liv., soit un bénéfice total apparent de 126.938.742 liv. en 18 ans. Mais il s'en fallait que ce bénéfice fut définitif. La Compagnie eut à acquitter pour ses comptoirs et ses constructions des dépenses qui s'élevèrent à 53 millions ; elle eut à réparer des pertes de navires ou de marchandises, faire face à des guerres prolongées comme celle de Mahé, accorder des ports-permis à ses officiers et exécuter d'autres dépenses, variables suivant les circonstances, qui réduisirent ce bénéfice à 21.761.877 millions, soit environ 1.200.000 fr. par an. Ce bénéfice n'était pas distribué aux actionnaires, qui touchaient leur dividende fixe de 150 liv. par action sur une contribution de 8 millions de la ferme des tabacs et de 300.000 liv. des aides

entre les 16 septembre et 2 octobre et prirent onze séances. Il y avait, d'après Cavalier, trop de marchandises fines, telles que broderies, terindins, mallemolles, casses, doréas, mouchoirs de Bengale et pas assez de garas et marchandises communes. Les prix furent assez bien soutenus et meilleurs que ceux de l'année précédente ; quelques-uns seulement restèrent inférieurs. Le café de Moka se vendit de 43 s. à 45 s. la livre, celui de Bourbon 14, le poivre de 32 à 33 sols. Les thés de Chine montèrent à 600.000 livres en sus du prix où l'on comptait les vendre. Il ne resta d'invendus que 1.120 pièces de mouchoirs de Tranquebar, 709 pièces de mallemolles et 925 pièces de guinées de Mazulipatam.

et gabelles et s'ajoutait à l'actif de la Compagnie qui se trouvait ainsi, en 1743, être de 161.147.817 liv. contre 139.385.940 en 1725.

Le capital était représenté par :

90 millions provenant de l'aliénation de la ferme des tabacs ;

10 millions dus par le roi ;

10.115.302 liv. bâtiments civils et militaires ;

9.079.512 liv. vaisseaux et bâtiments de mer ;

32.643 681 liv. armes, munitions de guerre, et créances douteuses ;

9.309.320 liv. effets de commerce en circulation (*A. C. C² 31, p. 94-98 et 116-117*).

Les marchandises de Chine et celles des Iles figurant dans le même compte que celles de l'Inde proprement dite, il est difficile de définir leurs parts respectives. On peut cependant y arriver avec quelques approximations. De 1741 à 1745, la Compagnie envoya en Extrême Orient 764.000 marcs de matières d'argent, dont 517.000 pour l'Inde, 207.000 pour la Chine et 40.000 pour les Iles. Tout cet argent n'était pas, il est vrai, destiné au commerce ; mais en supposant que ces divers pays aient également réparti leurs disponibilités suivant leurs besoins administratifs et commerciaux, on reconnaîtra, sans grande chance d'erreur, que dans le mouvement général du commerce et avec quelques variations dans les chiffres, la part de l'Inde devait être de 68 °/₀, soit à peu près les deux tiers, celle de la Chine 27 et celle des Iles de cinq. Le commerce de Moka, de Manille et du golfe Persique rentrait dans celui de l'Inde.

Pendant que ces opérations s'accomplissaient soit en Europe, soit en Asie, le ministre avait, en prévision de la guerre avec les Anglais, armé pour l'Inde une escadre dont il avait confié le commandement à La Bourdonnais. On verra plus loin, au récit même de la guerre, pourquoi fut formée cette escadre et à quoi elle servit, mais dès maintenant on peut écrire que ce ne fut pas au commerce.

•

1742-1743. — Son rappel, qui eut lieu peu de temps après, était l'indice de dispositions plus confiantes dans l'avenir. Aussi la Compagnie expédia-t-elle en 1742-1743 quatre navires au lieu de trois et leur donna-t-elle 80.921 marcs d'argent au lieu de 46.925, mais on était encore loin des chiffres de 1740-1741, qui avaient été de 175.160. Les navires armés furent le *Phœnix*, le *Duc de Chartres*, l'*Argonaute* et le *Penthièvre* : ces deux derniers spécialement désignés pour le Bengale [1].

Ces navires qui, selon l'usage, durent partir de France à la fin de 1742 ou au début de 1743, arrivèrent dans l'Inde un an avant la déclaration de guerre mais en revinrent lorsque les hostilités étaient déjà commencées.

1. Afin de ne pas encombrer le récit par des développements non pas inutiles mais très spéciaux, nous avons renvoyé en appendice :

1° Un état des envois et des achats de la Compagnie dans l'Inde en 1742 et 1743 :

2° Les divers armements effectués de 1741 à 1748 ;

3° Deux états pris au hasard de marchandises portées dans l'Inde par des navires de la Compagnie en 1744 et 1747 ;

4° Un état des vivres d'équipage confiés à un navire, le *Duc de Chartres*, en 1743 et en 1747 ;

5° Une indication sommaire des marchandises rapportées de l'Inde par trois navires différents en 1741, 1742 et 1744 ;

6° Enfin un état plus détaillé des balles d'étoffes, cotonnades, soieries ou mousselines, confiées à un navire quelconque, dans l'espèce le *Duc d'Orléans*, arrivé à Lorient le 11 septembre 1740.

Les deux vaisseaux envoyés à Pondichéry, le *Phœnix* et le *Duc de Chartres*, purent néanmoins rentrer sains et saufs à Lorient en septembre 1744; ils ramenaient l'un une cargaison de 156.829 pag. et l'autre de 138.471 pag.

La vente de ces cargaisons, commencée le 26 octobre et terminée le 10 décembre, se fit en général à des prix avantageux, moins élevés cependant qu'en 1743. Le poivre par exemple qui avait monté à 31 et même 33 s. la livre, descendit à 26. Même les marchandises prohibées se vendirent assez bien.

Quant aux deux vaisseaux du Bengale, ceux de Chine (*Philibert*, *Mars* et *Baleine*), et un autre, le *Fleury*, survivant de l'escadre de La Bourdonnais, ils avaient reçu, à l'île de l'Ascension, l'ordre de se réunir à Louisbourg en Acadie, pour revenir ensemble à Lorient, où ils n'arrivèrent que les 23 et 26 décembre. Leur vente commencée le 1er février 1745, produisit 8.400.000 livres, laissant, avec celle d'octobre-décembre, un reliquat de 300.000 liv. de marchandises en magasin pour le mois d'octobre suivant.

Cependant le retard de ces navires avait produit au sein de la Compagnie et dans le public intéressé aux affaires de l'Inde une panique indescriptible. Les ventes de la fin de 1744 n'avaient pas été suffisantes pour donner de quoi acquitter les billets Péchevin, caissier général de la Compagnie, échus le 20 novembre. Pour empêcher qu'ils ne fussent protestés avant la vente de février 1745, le roi avança 900.000 liv. en novembre, 2.660.000 en janvier et 833.333 en février. Mais comme on avait quinze millions de dettes à payer immédiatement et qu'on ne disposait d'aucun crédit, qu'on ne pouvait cependant pas interrompre le commerce, que, loin de là, il fallait envoyer des fonds aux Indes et en Chine, la Compagnie prit le

parti (30 décembre 1744) de suspendre pendant un an le paiement du dividende à compter du 1er janvier 1745 et c'est avec ce dividende réservé qu'elle fit les premiers fonds de ses armements ou de ses envois.

Il semble étonnant qu'une compagnie dont l'actif dépassait 161 millions, non compris la valeur de ses établissements, et qui avait l'habitude depuis plusieurs années d'emprunter pour son commerce tant en France qu'aux Indes de 15 à 20 millions, ait été arrêtée, faute de garanties immédiates, par des scrupules qui nous semblent aujourd'hui hors de saison, mais telle était alors la faiblesse du crédit que nul n'osait escompter l'avenir. Cependant, dit un mémoire anonyme de décembre 1744, on pouvait avancer avec vérité que jamais la position de la Compagnie n'avait été plus brillante ni plus avantageuse. Tous ses établissements étaient formés, et fournis de tout en ce qui leur était nécessaire pour leur défense et leur soutien. Elle avait un grand nombre de vaisseaux et ses magasins étaient remplis de marchandises. Enfin toute la machine était montée et elle l'était bien (*A. C., C*[4] *31, p. 102*).

Les secours fournis par le roi ne parvinrent pas à ramener la confiance et l'alarme continua de se répandre dans tout le royaume et même à l'étranger. Sans vouloir examiner si le retard des navires était plus anormal qu'il ne convenait, les actionnaires s'en prirent tout de suite au ministre et à l'administration en France et dans l'Inde qui, disaient-ils, gaspillait leurs fonds. Orry, pour se disculper, dut leur prouver que dès 1743 il avait invité Dupleix à réduire les dépenses : il l'avertit de nouveau (lettre du 29 janvier 1745), que si elles ne cessaient pas, c'était à lui et non plus aux directeurs que l'on s'en prendrait. La lettre d'Orry se terminait par ces mots :

« Je vous marque ce détail pour vous faire sentir que c'est sur vous seul à l'avenir que retombera le blâme général, si vous n'avez pas exécuté ponctuellement les ordres qui vous ont été donnés et si vous laissez subsister dans les comptoirs le goût de la dépense et du luxe que les actionnaires reprochent aujourd'hui à l'administration, comme si elle l'avait autorisé ». (*B. N. 9150, p. 94*).

Dumas n'était guère moins visé par ces critiques et Godeheu, qui ne l'aimait pas, n'hésita pas à le mettre en cause :

« Cette affaire, écrivait-il à Dupleix le 28 février, a fait jeter les yeux sur Dumas, et l'on s'est s'aperçu pour la première fois qu'il est trop riche pour un homme qui n'a pas eu beaucoup de bonheur dans le commerce..... Il viendra un temps sans doute où l'on ouvrira les yeux et on reconnaîtra les bons services que vous avez rendus ; si on les exaltait à présent, le triomphe de l'autre serait obscurci ; on veut l'en laisser s'enivrer. Je sais bien que vous ne faites pas de miracle ; cela n'est point du ressort de l'humanité, mais je sais que vous avez été utile et que vous êtes encore, sans vous flatter, très nécessaire à la Compagnie et si on fait semblant de ne pas le voir, c'est par la raison que je viens de dire » (*B. N., 9148, p. 216-223*).

Cavalier, entrant dans les mêmes vues, disait de son côté que tel était le résultat de l'armement de Moka et de celui de La Bourdonnais, des dépenses énormes faites aux Indes depuis le départ de Lenoir, du désordre dans la valeur des monnaies, des dépenses « horribles » faites aux îles, du commerce ruineux de la Côte d'Afrique, du Sénégal et des îles d'Amérique, enfin de la guerre de Mahé (*B. N., 9147, p. 101-102*).

Mais Dumas était sur place pour se défendre. Il eut pu, selon un certain usage, charger son successeur ; il se plut au contraire à reconnaître publiquement sa probité, son

talent et ses services et il n'hésita pas à le déclarer le seul homme capable de sauver la situation dans l'Inde en des circonstances aussi difficiles. A ses yeux ni lui ni Dupleix n'étaient responsables des embarras de la Compagnie : tout le mal venait des affaires de Mahé, de la gestion de Dirois au Bengale et de l'escadre de La Bourdonnais (Lettre à Dupleix du 30 janvier 1745. *B. N. 9147, p. 201*).

Quoi qu'il en soit de ces appréciations, il fallait, après la suppression du dividende, donner une satisfaction immédiate aux actionnaires ; on les convoqua en une assemblée générale, qui eut lieu le 29 janvier, et qui fut présidée par le Contrôleur général. Après un exposé, d'où il ressortait que la situation était infiniment moins grave qu'on ne l'avait imaginé, on décida l'élection de douze syndics pour examiner l'état actuel de la Compagnie ainsi que son administration depuis 1725 et pourvoir à l'avenir.

Le travail auquel se livrèrent ces syndics aboutit à la constatation d'un état solide et avantageux. Il fut néanmoins reconnu indispensable de demander aux actionnaires un emprunt de 25 millions à 5 °/₀ d'intérêt annuel, emprunt à couvrir par un appel de 500 liv. sur le dividende, savoir 200 liv. d'argent comptant et 300 liv. représentant les quatre dividendes de 1744 et 1745 : le roi étant prié de donner pour la sûreté de l'emprunt une partie de la ferme des tabacs en garantie. Ce projet fut adopté en une nouvelle assemblée tenue le 24 juin suivant et les fonds commencèrent à être reçus au mois de juillet. Les syndics furent confirmés dans leurs fonctions, mais réduits à six au choix du roi [1]. On décida en outre qu'une

1. Les syndics choisis furent le duc de Béthune, le marquis de Lassay, de Fontpertuis, Verzure et Colabeau, ces deux derniers négociants et Saladin (de Genève).

assemblée générale des actionnaires se tiendrait désormais chaque année le 20 décembre, afin d'établir un certain contrôle sur les actes des directeurs.

Le roi, sollicité de témoigner son intérêt à la Compagnie, la déchargea de l'impôt du dixième et, suivant la demande des syndics, consentit à ce que le produit de la ferme des tabacs fut affecté aux rentes de l'emprunt jusqu'à concurrence des sommes nécessaires (arrêt en Conseil d'Etat du 26 juin). Il prêta en outre 9 millions pour les envois dans l'Inde et en Chine, étant entendu que cette somme servirait de préférence à l'acquittement des dettes.

Ainsi fut doublé le cap des tempêtes qui avait si vivement effrayé la Compagnie [1].

*

1743-1744. — On n'a pas oublié que l'orage avait été provoqué, dans les derniers jours de l'année 1744, par le retard dans leur arrivée en France des bateaux armés en 1742-1743. Il nous faut maintenant revenir en arrière et voir quel fut le sort des armements de 1743-1744, à une époque où la paix n'était pas encore troublée.

Pour cet exercice, la Compagnie avait surtout recommandé d'acheter du poivre et de ne pas accepter de marchandises de qualité inférieure. Elle autorisa Dupleix à

1. Cette situation de la Compagnie à la fin de 1744 et au début de 1745 a provoqué, en dehors des rapports ou documents officiels, un certain nombre de mémoires particuliers, assez curieux à lire, et qu'on trouvera au registre A. C. C² 31 des archives du Ministère des Colonies. On examina surtout s'il était préférable de recourir à une loterie, à un emprunt auprès des banques ou à une sorte d'emprunt forcé aux actionnaires par la conjugaison d'un versement en argent et d'une retenue du dividende. Ce fut cette dernière solution qui triompha.

acheter de nouveau 500 milliers de café et à emprunter les sommes qu'il jugerait nécessaires pour faire des avances aux marchands, soit à Pondichéry, soit à Chandernagor. Une indemnité de 2.000 pagodes fut accordée aux marchands qui avaient subi des pertes par le bas titre des pagodes. Il ne fut envoyé ni draps ni corail. Dupleix reçut enfin l'ordre de réduire les dépenses de l'Inde de moitié et de renvoyer sans aucune considération de personne tous les sujets dont il pourrait se passer : la Compagnie lui faisant d'ailleurs connaître que son intention était de remettre les dépenses des Indes sur le pied où elles avaient été fixées par l'état du 7 mai 1721 et ajoutant qu'il fallait abandonner pour le moment toute nouvelle idée de commerce et réserver pour un autre temps l'acquisition des 300 caisses d'opium qu'elle demandait annuellement à Patna.

De même qu'en 1741, mais avec une certaine variante, les employés de la Compagnie et les négociants furent autorisés à faire des remises en France, avec un bénéfice de 20 °/₀ payable un mois après la vente. Par lettre du 21 novembre 1743, Dupleix fut en outre autorisé à prendre de l'argent à la grosse à raison de 30 °/₀, sous la condition que les donneurs courraient les risques du capital et du bénéfice jusqu'à l'arrivée et au débarquement des vaisseaux dans le port de Lorient. Pour ne pas revenir sur cette question, ajoutons qu'après la déclaration de guerre, le bénéfice de 20 °/₀ fut ramené à 15 pour les prêteurs qui ne voudraient pas courir le risque de leur capital et celui de 30 fut porté à 40 pour ceux qui fourniraient simplement à la grosse, en courant les deux risques (*A. C.*, *C² 31*, *p. 91*). Castanier fut encore un de ceux qui bénéficièrent de ces dispositions,

Dupleix versa en son nom le 2 février 1745, 199.766 rs. dans les caisses de la Compagnie [1].

Les armements de navires ne furent pas plus nombreux que ceux de l'année précédente : deux pour Pondichéry, le *Duc de Bourbon* et le *Fulvy* et deux pour le Bengale, le *Neptune* et la *Charmante* ; aux premiers il fut remis 70.000 marcs et aux seconds 64.000. Dans la même saison partirent pour la Chine le *Dauphin*, le *Jason* et l'*Hercule* avec 45.000 marcs et pour les Iles le *Héron* et le *Saint-Géran* avec 5.500, soit au total 200.000 marcs. Il fut en outre chargé sur ces divers navires pour 1.937.788 liv. de marchandises sans compter celles à fret s'élevant à 97.719 liv. [2]. Avec la prolongation inespérée de la paix, on en revenait aux gros chiffres et ce fut précisément la guerre qui éclata ; mais à ce moment tous les navires étaient partis depuis plusieurs mois ou plusieurs semaines et ils n'avaient rien à craindre dans l'Océan Atlantique des vaisseaux anglais. Leur destinée fut toute autre dans la mer des Indes. Le *Favory* fut pris par les Anglais à Achem le 4 décembre 1744, l'*Hercule*, le *Jason* et le *Dauphin* revenant de Chine, tombèrent entre leurs mains dans le détroit de Banca le 5 février suivant ; le *Saint-Géran* se perdit le 8 août 1744 sur l'Ile d'Ambre à proximité des côtes de l'île de France, dans un naufrage resté célèbre par le roman de Paul et Virginie, la *Charmante*,

1. Vu l'incertitude des affaires de l'Europe et pour éviter de faire courir de trop gros risques aux cargaisons du Bengale, dans une région que l'on supposait plus exposée que toute autre aux attaques, le Conseil de Chandernagor fut invité à ne pas mettre plus de 600.000 roupies de marchandises sur un navire ; s'il s'en trouvait davantage, il devait prendre ses mesures pour les faire passer à Pondichéry ou à l'Ile de France, où elles seraient chargées sur les vaisseaux en partance pour l'Europe.

2. Les envois propres à l'Inde furent de 7.500.000 fr., (A. C. C² 31, p. 241).

enfin, fut capturée à Louisbourg le 2 août 1745 à son retour du Bengale.

La relâche de Louisbourg imposée aux navires en 1744 et continuée l'année suivante avait en effet attiré l'attention des Anglais sur cette petite ville presque perdue à l'embouchure du Saint-Laurent. Ils y envoyèrent une flotte pour s'en emparer et comme on n'avait pris aucune mesure de défense, l'opération fut aisée. La ville tomba au pouvoir de l'ennemi avec la *Charmante* et un autre navire venu de Pondichéry, le *Héron*, qui tous deux se trouvaient en rade (2 et 5 août 1745). *L'Heureuse Délivrance*, qui revenait des mers du Sud sans savoir que la ville était prise, fut également capturée. Le *Triton* rapportant du café de Moka, fut plus heureux ; il fit une voie d'eau qui l'obligea à relâcher à la Martinique, ce fut ce qui le sauva.

Ces pertes successives, sans ruiner la Compagnie, absorbèrent une partie des 25 millions que venaient de souscrire les actionnaires. Dumas craignit fort sérieusement pour le sort de Pondichéry et de nos autres établissements et fit tous ses efforts pour déterminer le ministre à envoyer une escadre royale dans l'Inde, mais son appel était prématuré. Il mit alors toutes ses espérances en Dupleix et en Dupleix seul :

« Comme je connais vos talents et vos ressources, lui écrivit-il le 25 octobre 1745, j'ai bien assuré le ministre et la Compagnie que vous feriez tout ce qu'il serait possible de faire pour la conservation de Pondichéry et des établissements qui en dépendent, ce qui doit être aujourd'hui le seul et unique point de vue. Le commerce pourra reprendre à la paix si les établissements subsistent » (*B. N., 9147, p. 216-218*).

Dupleix savait depuis le 16 septembre 1744 par un navire arrivé à Madras, que la guerre était déclarée avec

l'Angleterre et, le 18 octobre suivant, il écrivait à la Compagnie que pour d'autres motifs encore, notamment une augmentation de 9 °/₀ sur le prix des livraisons de marchandises commandées, il aurait beaucoup de mal à renvoyer des vaisseaux bien chargés ; « la situation où nous nous trouvons, concluait-il, ne peut que se dépeindre faiblement ; il faut être sur les lieux pour connaître toutes les épines dont elle est hérissée. » Il fit néanmoins partir fin octobre le *Duc de Bourbon* avec 165 balles de café et 510 balles de marchandises diverses ; mais à son passage aux Iles, ce navire fut retenu par La Bourdonnais, suivant une autorisation générale qui venait de lui être envoyée de Paris.

*

1744-1745. — Malgré la guerre qui avait éclaté en 1744, la Compagnie ne renonça pas à faire des opérations commerciales en 1744-1745. Elle comptait que la neutralité pourrait être observée dans l'Inde et elle ne prévoyait pas la prise de ses navires dans les mers de Chine. Toutefois par prudence ou plutôt par une certaine crainte de l'inconnu, elle ne voulut engager que 112.741 marcs pour tout le commerce d'Extrême-Orient, dont 59.867 pour l'Inde, 43.577 pour la Chine et 9.297 pour les Iles. Huit vaisseaux furent encore armés ; ce furent : pour l'Inde le *St-Louis* et l'*Achille* [1], pour la Chine le *Philibert*, l'*Aimable* et le *Prince de Conty*, pour les Iles le *Phœnix*, le *Lys* et le *Duc d'Orléans*.

Mais, comme à leur passage à l'Ile de France La Bourdonnais devait prendre le commandement de ceux des Indes et des Iles, c'étaient en réalité cinq vaisseaux qui

1. L'*Achille* jaugeait 1.200 tonneaux, c'est la première fois que nous voyons naviguer un navire de cette importance.

étaient consacrés au ravitaillement ou à la défense de nos établissements de la péninsule.

Ils ne mirent à la voile, aussi bien que ceux de Chine, qu'en avril et mai 1745. Jamais départ n'avait été si tardif, mais tel était le résultat des manœuvres de l'année précédente ; la concentration à Louisbourg des vaisseaux de Chine et du Bengale n'avait permis leur arrivée à Lorient qu'en décembre et la vente de leurs cargaisons qu'en février. Un retard en entraînait un autre.

Ignorant encore que la neutralité n'avait pas été respectée dans l'Inde, la Compagnie espérait toujours que Dupleix pourrait continuer le commerce et elle avait fixé à 500.000 rs. le maximum de chaque chargement à effectuer.

Les syndics, chargés depuis le début de l'année de contrôler les directeurs, avaient à peu près les mêmes illusions ; eux aussi raisonnaient comme si rien ne devait troubler la régularité de nos transactions. Dans un mémoire remis à Orry en juillet 1745, le syndic Fournier[1] expliquait que « si la Compagnie ne tirait pas de l'Inde les marchandises nécessaires à la consommation du royaume, ce serait donner occasion à les tirer en fraude de l'étranger au préjudice de l'Etat et de la Compagnie ; d'ailleurs il est indispensable que la Compagnie pourvoie aux besoins de ses établissements et qu'elle fasse un commerce dont elle puisse espérer que les profits couvriront les dépenses ; autrement elles tomberaient en pure perte qui consommerait son fonds capital » (*A. C., C² 31, p. 329*).

1. Fournier, maître d'hôtel de la reine, avait été l'un des syndics nommés à la suite de l'assemblée générale des actionnaires du 30 janvier 1745 ; il ne fut pas maintenu lorsque ce nombre, primitivement fixé à 12, fut réduit à 6 après l'assemblée générale du 23 juin.

Il semble pourtant que Fournier ait eu quelque pressentiment que les choses pourraient se passer dans l'Inde autrement qu'on ne s'y attendait, car il terminait son mémoire en demandant au roi de vouloir bien prêter à la Compagnie quatre de ses vaisseaux ; elle les armerait à ses frais dans le plus grand mystère, comme s'ils devaient aller croiser en Amérique, mais en réalité ils partiraient pour l'Inde, où ils serviraient d'escorte à huit vaisseaux de commerce que la Compagnie se proposait d'y envoyer à la fin de l'année.

Ce projet ne fut pas agréé. Après avoir manifesté une défiance excessive des Anglais en 1741, le ministre s'imaginait maintenant qu'ils ne troubleraient pas la paix dans l'Inde. Il craignit d'autre part d'engager la Compagnie dans de trop fortes dépenses, car c'était elle qui payait l'armement des vaisseaux que le roi lui prêtait. Et comme elle se proposait d'envoyer prochainement huit bâtiments dans l'Inde, cette force jointe à celle qui venait de partir parut suffisante à Orry pour contenir les Anglais, même s'ils s'étaient déclarés contre nous.

Cependant, si l'on voulait porter un coup sensible à la puissance de nos ennemis dans l'Inde, c'était le moment d'agir. Différer de les attaquer avec toutes nos forces c'était rendre le succès plus difficile et plus coûteux. Peut-être même l'occasion la plus favorable était-elle déjà passée ; c'est au début de 1744, au moment où la guerre fut imminente, qu'il fallait faire l'effort nécessaire. Ainsi avaient agi les Anglais qui, dès les premiers jours des hostilités, avaient saisi nos meilleurs vaisseaux. La faute du roi et de ses ministres est, par souci d'économie, de n'avoir pas engagé tout de suite les finances de la Compagnie ou celles de l'État.

Il serait d'ailleurs excessif d'ajouter que si l'on eut

envoyé une flotte de guerre dans l'Inde au commencement de 1744, la face des choses eut été dans l'avenir profondément modifiée : les flottes anglaises de Barnett, Peyton, Boscawen et Griffin purent tenir successivement la mer jusqu'en 1749 sans pouvoir empêcher la chute de Madras ni la victorieuse résistance de Pondichéry. Mais à l'origine d'une guerre on ne doit négliger aucun moyen d'attaque ou de défense, pour porter, si possible, un coup décisif.

Si la Compagnie paraissait ne rien redouter dans l'Océan Indien, elle n'était pas aussi rassurée pour l'Atlantique, où toutes les surprises étaient permises. C'est pourquoi, avec une précision qui prouve au moins sa prévoyance, elle avait décidé qu'à leur retour de l'Inde nos navires s'assembleraient à l'Ile de France en mars 1746 pour se rendre ensuite à l'île Fernande de Noronha (appelée encore île Dauphine), située à la côte du Brézil par 4° de latitude sud, où des vaisseaux partis de France iraient les attendre jusqu'à la mi-septembre pour les ramener à Lorient. Dans le cas où pour un motif quelconque les vaisseaux de l'Inde auraient manqué le rendez-vous, ceux de France devaient le mois suivant aller les chercher à Grenade, et s'ils ne les y trouvaient point, remonter jusqu'à la Martinique et y prendre un chargement de riz. L'île Fernande appartenant aux Portugais, on ne pensait pas qu'ils refusassent de nous fournir l'eau ni le bois, ni de nous accueillir pour tout le temps qui serait nécessaire. Les capitaines français avaient au surplus comme instruction de se comporter avec toute la douceur et la modération possible et de n'en jamais venir à une voie de fait. Le chef de l'escadre était même autorisé à faire au commandant portugais un présent convenable soit en argent, soit en vin,

soit en étoffes, pour qu'il consentît plus volontiers au séjour de nos vaisseaux.

Tous ces projets furent déjoués par les événements. Nos navires n'arrivèrent dans l'Inde qu'en juillet 1746 et l'année 1745 se passa sans que Pondichéry en reçut un seul d'Europe. Ne recevant pas non plus d'argent, Dupleix dut vivre avec ses seules ressources, mais il se trouva moins embarrassé qu'on ne le pourrait croire. Avec les fermes locales, on pouvait faire face à presque toutes les dépenses d'administration et c'est ce qui explique que, malgré la guerre, nos établissements de l'Inde aient pu subsister. Dupleix emprunta cependant à notre ami Iman Sahib, ministre de Nizam oul Moulk, une somme de 100.000 roupies.

« C'est une bien faible ressource pour la situation où nous sommes, écrivait-il le 11 février 1745, et ce qui nous chagrine le plus, c'est que nous nous voyons à la veille de manquer absolument et d'argent et de ressources et nous nous apercevons que l'abandon où nous paraissons être de la part de la Compagnie, fait un fort mauvais effet sur l'esprit des gens du pays qui voient qu'au moment même de la déclaration de guerre il est venu dans ces mers six vaisseaux de guerre anglais.»

Avec cet argent, la vente de quelques marchandises restées en magasin et sans doute quelques disponibilités, Dupleix passa en 1745 avec nos marchands un premier contrat de 150.000 pagodes, mais quand il vit que les navires de France n'arrivaient pas, il le réduisit à 42.000. Encore ce second contrat ne put-il être effectivement exécuté, puisqu'aucun navire français ne put partir de l'Inde en 1745 ni au début de 1746.

Les navires partis de France en mai 1745 arrivèrent enfin à Pondichéry le 9 juillet 1746 sous la conduite de

la Bourdonnais ; ils y déposèrent 49.640 piastres d'argent et 35.200 marcs d'or. Suivant les instructions de la Compagnie, Dupleix en employa une partie à amortir les dettes de Pondichéry et des comptoirs et l'autre à payer les dépenses de l'escadre ; rien ne fut consacré à l'achat de nouvelles marchandises. Toutes les dettes, d'ailleurs, ne furent pas acquittées : Dupleix jugea plus sage de se constituer une réserve de fonds, pour le cas où il n'en recevrait plus avant longtemps.

•

1745-1746. — Au moment d'entreprendre les opérations de 1745-1746, le roi et la Compagnie durent se rendre à l'évidence : la neutralité n'était pas respectée dans l'Inde et il n'y avait plus de commerce possible avec la péninsule jusqu'au rétablissement de la paix.

Le roi fut le premier à prendre des mesures. Il n'était nullement insensible au sort de la Compagnie, encore que les besoins de notre politique continentale dussent attirer de préférence ses regards vers la Flandre et les pays du bord du Rhin, où la guerre se prolongeait indéfiniment ; déjà il éprouvait les difficultés que nous eûmes de tout temps à lutter d'une façon également heureuse sur terre et sur mer. Tant qu'il avait cru que la paix pouvait régner dans l'Inde, il n'avait pas voulu participer aux armements de la Compagnie : celui de 1741 avait été pour lui une leçon. Mais quand il apprit que nos vaisseaux avaient été pris dans les mers de Malaisie, ses résolutions changèrent. Toutefois, comme il lui était impossible d'équiper immédiatement une flotte de guerre, il consentit à prêter deux de ses navires, l'*Apollon* et l'*Anglesey*, à deux armateurs de Nantes, Wailsh et d'Héguerty, qui lui proposaient d'entreprendre à leurs risques et périls la guerre de course

dans les mers de l'Inde. Un accord en 19 articles fut passé à cet effet, dès le 25 septembre 1745, entre le ministre et les intéressés. Dupleix et la Bourdonnais reçurent l'ordre, chacun en ce qui les concernait, de ne pas distraire sous quelque prétexte que ce fut les officiers ou matelots embarqués ; ils devaient au contraire remettre aux capitaines tous les déserteurs qu'ils pourraient trouver. Ces capitaines, Gervais de la Mabonnais pour l'*Anglesey* et Baudran de la Métrie pour l'*Apollon*, n'avaient aucun compte à leur rendre et étaient libres de faire leurs opérations où bon leur semblerait, sans subir aucune inspection ; ils devaient seulement instruire le gouverneur des Iles des lieux où ils se proposaient d'aller en croisière et du temps de leur retour *(A. C., C² 31, p. 302-307)*.

L'*Apollon* et l'*Anglesey* mirent à la voile en janvier 1746. La Compagnie fit de son côté l'expédition qu'elle avait résolue et qui comprit deux départs, l'un le 13 janvier et l'autre le 27 avril 1746. Sans compter la protection que ses navires pouvaient donner à nos établissements, il fallait aussi que Dupleix fut en état de remplir les engagements qu'il pouvait avoir pris et qu'il put satisfaire aux dépenses urgentes de nos divers comptoirs. La Compagnie s'en remettait à ses soins et à sa vigilance pour toutes les dispositions utiles. Malgré les difficultés de la situation, — autant qu'elle pouvait les connaître, — elle comptait qu'il mettrait tout en œuvre pour ne pas renvoyer les vaisseaux à vide et qu'il pourrait même continuer de fréter pour Moka un navire qui en rapporterait les 500 milliers de café, réputés nécessaires pour la consommation annuelle du royaume. La Compagnie décida par contre de suspendre complètement le commerce de Chine et invita les directeurs de Canton, Duvelaër de la Barre et Roth et les autres employés, à profiter de toutes les

occasions pour rentrer en France, s'ils en trouvaient de favorables. (*A. C., C² 32, p. 24*).

Le premier convoi se composa du *Centaure*, armé en guerre et portant 17.756 marcs en or et du *Mars*, du *Brillant*, de la *Baleine* et de l'*Argonaute*, armés à l'ordinaire, et portant 28.002 marcs pour l'Inde et 8.000 pour les Iles; ils avaient en outre pour 1.440.780 liv. de marchandises. Ces cinq navires, placés sous les ordres de Dordelin, étaient adressés à la Bourdonnais, qui devait faire passer à Pondichéry ceux qu'il jugerait nécessaires avec les effets et munitions destinés aux comptoirs des Indes.

Le second se borna au *Penthièvre* et à la *Favorite*, armés à l'ordinaire mais n'ayant à bord aucun numéraire. Entre les deux départs, un fait important se produisit. La Bourdonnais qui depuis longtemps demandait à rentrer en France fut remplacé dans son gouvernement par David, fils de l'un des directeurs de la Compagnie et gouverneur du Sénégal. Rien au surplus ne fut innové dans la politique de l'Inde ou des Iles et David reçut, comme la Bourdonnais, l'ordre de se concerter avec Dupleix pour toutes les mesures à prendre contre les Anglais.

David arriva à l'Ile de France par le *Penthièvre*, au début de l'année 1747. Ce même navire apportait à Dupleix ses titres de noblesse et la croix de Saint-Michel. La nouvelle en parvint à Pondichéry le 6 avril et ce fut l'occasion de grandes fêtes, au cours desquelles Dupleix reçut des indigènes de nombreux présents, même en argent (*Ananda, t, 4. p. 47 à 52*).

Mais la Compagnie n'entendait pas uniquement le récompenser ; soucieuse de l'avenir, elle avait prévu le cas où, par un hasard quelconque, il viendrait à dispa-

raître. La Bourdonnais n'avait-il pas pris de semblables précautions lorsqu'en août 1746, il partit à la rencontre de l'escadre anglaise ? La Compagnie donna donc la succession éventuelle et intérimaire de Dupleix, non pas au gouverneur David, ignorant tout des affaires de l'Inde, mais au conseiller Duval d'Espréménil. Il est inutile d'ajouter que la succession ne s'ouvrit pas, puisqu'il n'arriva aucun malheur à Dupleix et que d'Espréménil abandonna l'Inde au cours de l'année 1748 pour retourner en Europe.

Dupleix n'avait eu pour ainsi dire aucune part dans tous les armements qui s'étaient effectués depuis 1742 ; son seul rôle s'était borné à passer avec les marchands les contrats annuels sur lesquels reposait notre commerce et à faire les chargements les plus appropriés aux désirs de la Compagnie. Ces opérations, qui nécessitaient de l'habileté mais peu d'initiative, étaient devenues impossibles depuis la déclaration de guerre. Les préparatifs qui se faisaient en France étaient ignorés dans l'Inde où l'incertitude du lendemain créait une grande inquiétude et un malaise persistant. Le retard dans l'arrivée des navires de 1744-1745, provoqué à l'origine par la concentration à Louisbourg des vaisseaux rentrant en France, avait laissé notre colonie sans nouvelles pendant plus d'un an et permis à chacun de supposer que la Compagnie l'avait abandonnée. Ce furent pour Dupleix des heures d'attente d'autant plus pénibles qu'il voyait toute l'œuvre de la France en Asie s'écrouler sans lutte, au milieu de l'isolement.

L'arrivée des escadres de la Bourdonnais et de Dordelin en juillet et octobre 1746 avait ranimé toutes les espérances ; cependant l'action de Dupleix sur les événements maritimes n'en fut pas plus considérable. S'il put un

instant retenir dans l'Inde l'escadre de Dordelin, c'est en France que continua de se concentrer l'intérêt des opérations. Nous achèverons de les exposer, bien qu'elles n'intéressent pas directement la biographie de Dupleix, mais elles avaient l'Inde pour objet et entre Dupleix et la colonie c'était plus qu'un mariage de raison.

•

1746-1747. — Nous sommes dans le courant de 1746. La Compagnie avait perdu depuis dix-huit mois plusieurs de ses navires ; pour les remplacer, elle décida d'en faire construire quatre à Lorient dont l'un de 900 tonnes et les trois autres de 5 à 600, et d'en fréter quatre autres de même tonnage à MM. Gab. Michel et Bertrand, négociants à Nantes. Le fret de ces derniers était calculé à l'aller à 100.000 liv. par navire et au retour à six sols par livre de café rapporté.

Ces deux opérations épuisèrent les fonds de l'emprunt de 1745. Il n'y eut toutefois aucune panique ; le public, autrefois prévenu contre la Compagnie, reconnaissait maintenant son utilité ; on lui attribuait l'augmentation survenue depuis 1725 dans les différentes parties de notre commerce et l'on considérait que la soutenir était le seul moyen de « rabaisser le pouvoir immense que les « Anglais étalaient à toute l'Europe et la façon la plus « sûre de leur faire la guerre » ; aussi le prix des actions se maintenait-il autour de 1.500 livres.

La situation n'en restait pas moins inquiétante, si l'on ne voulait pas laisser notre commerce de l'Inde à la merci de l'Angleterre et beaucoup de gens disaient que celle-ci ne prolongeait la guerre en Europe que pour mieux ruiner la Compagnie. Celle-ci put faire face aux dépenses actuellement indispensables et qui montèrent à

plus de 20 millions, en ne distribuant pas de dividende, en vendant quelques marchandises à Lorient au mois d'avril et enfin en recevant quelque argent de la Compagnie de Hollande comme remboursement partiel de nos vaisseaux pris par les Anglais à Sumatra et qu'elle avait indûment achetés.

Mais comment ferait-on dans un an, à la fin de 1747 ? Il n'était pas trop tôt pour s'en préoccuper. Différents moyens furent envisagés ou proposés afin d'éviter d'être pris au dépourvu. L'un des plus sages fut celui du commissaire du roi Rouillé, dans un mémoire du 14 novembre 1746 : Toutes les maisons de commerce, expliquait-il, méritent protection et faveur, mais la Compagnie des Indes est une Compagnie d'Etat qui exige une attention plus particulière. Sur les 8.300.000 liv. qui constituaient son revenu fixe, 1.700.000 étaient affectées au paiement de rentes viagères provenant d'une loterie de 1724, et 1.250.000 aux intérêts du dernier emprunt ; il ne lui restait donc que 5.350.000 liv. pour soutenir ses établissements, ses armements et envoyer des munitions et des vivres. Rouillé concluait à lui donner un aide de 200.000 marcs que l'on ferait passer aux Indes en février 1747. Le ministre Maurepas consentait de son côté à prêter trois vaisseaux de guerre. Mais, ajoutait Rouillé, ce n'étaient là que des expédients ; la même situation pouvait se reproduire en 1748 et le roi ne pouvait faire annuellement les mêmes sacrifices. Ce qu'il fallait à la Compagnie, c'était d'obtenir un crédit suffisant qui lui permît de se procurer elle-même les fonds nécessaires à l'extension de son commerce. Rouillé les évaluait à 40 millions destinés, partie en France à préparer les envois, partie dans l'Inde à préparer les retours, partie enfin aux navires allant aux Indes et en Chine ou revenant en

Europe. Il ne pensait pas que l'on dût les demander aux actionnaires mais au public et il suggérait à cet égard une combinaison qui avait déjà été pratiquée en 1707 par la Compagnie d'Angleterre. C'était la suivante : Etant donné que le dividende fixe de 150 fr. par action, arrêté à 8 °/₀, était trop fort par rapport au capital de 100 millions, il s'agirait de constituer sur le pied du denier vingt, c'est-à-dire à 5 °/₀, un capital proportionné à ce revenu, capital qui ne coûterait rien au roi, puisqu'il n'était pas remboursable. Au denier vingt, l'opération donnerait une somme de 166 millions, suffisamment élevée pour permettre d'emprunter annuellement 40 millions, jugés désormais nécessaires aux opérations commerciales.

Cinq semaines après ce mémoire (20 décembre), eut lieu la réunion des actionnaires. Afin de cacher à l'ennemi l'état réel de nos affaires, le syndic Colabeau s'excusa de ne pas donner un compte détaillé des opérations de la Compagnie et encore moins son bilan, mais la situation, dit-il, n'était nullement inquiétante et si le roi voulait fournir quelques secours, la Compagnie était en état de se soutenir par ses propres forces et avait assez de fonds mobiles pour faire son commerce en grand et satisfaire à toutes les expéditions de 1747. Colabeau ajouta qu'à la suite d'un voyage du syndic Saladin à Amsterdam, la Compagnie de Hollande était résolue à restituer intégralement la valeur, estimée 3.300.000 liv., des navires pris à Sumatra qu'elle avait achetés aux Anglais au mépris des traités et qu'elle en avait même payé une partie. Le Contrôleur général parla ensuite ; mais, sans s'expliquer encore clairement sur les propositions du commissaire Rouillé, il laissa espérer un secours du roi et annonça aux actionnaires un dividende de 70 liv. pour l'année écoulée. Les syndics furent confirmés dans leurs fonctions.

Les projets de Rouillé minutieusement étudiés mais modifiés sur certains points, aboutirent enfin au mois de juin 1747 à un édit qui rendait au roi la ferme des tabacs, mais portait le capital de la Compagnie à 180 millions et le revenu annuel à 9 millions ; ce nouveau capital ne pouvant et ne devant pas plus que l'ancien être jamais remboursé. C'était donc, par un simple jeu de trésorerie, une opération qui ne coûtait rien au roi. Pour la justifier, on reconnut que l'Etat devait en réalité à la Compagnie :

1° 6.047.952 l. pour la rétrocession de Saint-Domingue en 1725 ;

2° 6.956.576 l. pour le droit de tonneau de 50 l. à l'exportation et 75 à l'importation, qui lui avait été supprimé sans motif en 1731 à la suite de la rétrocession de la Louisiane ;

3° 5.836.472 l. pour prix des nègres du Sénégal transportés aux Iles d'Amérique et qui n'avait jamais été remboursé par leurs acquéreurs ;

4° 31.529.000 l. pour la non-jouissance des revenus de la ferme des tabacs excédant le chiffre de 8 millions. Ces revenus étaient en effet passés de 2.500.000 l. en 1723, lorsque la Compagnie obtint le privilège exclusif de la vente des tabacs, à 10 millions en 1738 et 12 en 1744, après qu'elle eût, en 1730, cédé son bail aux fermiers généraux ;

5° 30 millions enfin pour la reprise par le roi de la ferme des tabacs et pour tenir compte à la Compagnie des améliorations qu'elle avait faites dans son exploitation.

Ces dispositions pouvaient donner à la Compagnie le crédit dont elle avait besoin pour contracter des emprunts ; il n'en est pas moins vrai que, si elle eût pu conserver la ferme des tabacs en l'exploitant pour son compte, elle eût

eu au moins 6 millions de revenus de plus que ceux que le roi lui garantissait. C'était en somme le roi qui faisait la meilleure affaire ; mais quel pouvoir avait la Compagnie pour s'opposer à ses projets ? Avait-elle fait des difficultés pour céder son bail aux fermiers généraux ? Pouvait-elle maintenant s'insurger ? N'était-elle pas en réalité sous la tutelle de l'Etat ?

Cependant les navires construits ou armés en 1746 n'étaient pas partis à l'époque primitivement fixée, c'est-à-dire au mois d'octobre. Une attaque des Anglais sur les côtes de Bretagne en fut la cause. Ce mois-là, ils essayèrent d'investir Lorient par terre et par mer et, sans leur timidité et leurs hésitations, ils eussent pris la ville ; quelques jours après, ils firent un débarquement à Quiberon. Les soucis de la défense du littoral absorbèrent l'attention de la Compagnie et du roi, puis il fallut se préoccuper de refaire les armements qui pendant ce temps avaient été plus ou moins sacrifiés. C'est alors que le roi adopta l'idée précédemment suggérée par Fournier et mit trois navires de guerre à la disposition de la Compagnie.

Celle-ci se préparait elle-même à faire partir plusieurs navires. Faisant le compte de tous ceux dont Dupleix et David devraient alors disposer, elle n'en voyait pas moins de 32 qu'ils pourraient opposer aux Anglais. La nouvelle, autant que le mot peut s'appliquer à de simples calculs ou espérances, fut portée spécialement dans l'Inde par le *Triton* et la *Cybèle*, qui mirent à la voile l'un en janvier et l'autre en février 1747 [1].

Montaran qui, à la disgrâce de Fulvy, avait été nommé commissaire adjoint du roi auprès de la Compagnie, fut

1. Mémoire secret, envoyé à MM. Dupleix et David, A. C. C² 32, p. 34-40.

envoyé à Lorient pour presser les armements. On savait que l'escadre ennemie allait sortir de ses ports et que sans doute elle nous guetterait dans l'Atlantique. Malheureusement, suivant un ancien usage, les officiers perdirent un temps précieux à faire venir de Bayonne, de Bordeaux et de la Rochelle des marchandises qu'ils avaient le droit d'embarquer à titre de pacotilles, et notre flotte ne put partir que le 28 mars.

Elle était commandée par le chevalier Grout de St-Georges, l'ami particulier de Dupleix et se composait de 18 navires, savoir :

3 navires du roi : l'*Invincible*, le *Lys* et le *Jason*.

6 navires de la Compagnie : l'*Auguste*, le *Prince*, l'*Apollon*, le *Philibert*, l'*Aimable*, le *Fulvy* et la frégate la *Légère*, portant des vivres ;

4 navires frétés à Nantes : le *Vigilant*, le *Modeste*, le *Lyon*, la *Thétis*.

Enfin 3 navires également frétés à Nantes au dernier moment : le *Darmouth*, le *Saint-Antoine* et l'*Aigle* et une petite corvette, le *Chasseur*, frétée à Saint-Malo pour rapporter des nouvelles de l'escadre.

L'ensemble formait un effectif de 3.203 hommes, depuis l'*Invincible* qui en portait 700, jusqu'à l'*Aigle*, qui n'en portait que 30 (*A. C., C^2 33, p. 314*).

Le lendemain du départ, dans la soirée, l'escadre fut assaillie par une violente tempête qui dura trois jours et la dispersa. L'*Auguste* et le *Lyon* allèrent s'échouer dans la rivière de Nantes, tandis que la *Légère* et le *Chasseur* sombraient dans les parages de Belle-Ile et que le *Prince* et le *Saint-Antoine* rentraient à Lorient. On avait prévu qu'en cas de dispersion les navires se retrouveraient à l'île d'Aix, où ils seraient pris par quatre vaisseaux de guerre, commandés par M. de la Jonquière, se rendant au Canada

avec 26 vaisseaux marchands. Il ne manqua à l'appel que le *Lys*, l'*Aimable*, le *Fulvy* commandés par Bouvet, qui par une heureuse inspiration avait continué sa route avec 68.327 marcs.

Ainsi de l'escadre de St-Georges, il manquait déjà 9 navires de divers tonnages. Ses forces unies à celles de la Jonquière consistaient en 6 vaisseaux de guerre et 32 vaisseaux marchands ou corvettes ; ils mirent à la voile le 10 mai. Quatre jours après, le malheur qu'on redoutait se produisit ; notre flotte fut rencontrée à une vingtaine de kilomètres des caps Ortégal et Finistère par l'escadre anglaise de l'amiral Anson, forte de 16 vaisseaux de guerre. Le combat s'engagea aussitôt, mais la partie était inégale. On se battit néanmoins pendant cinq heures et St-Georges, à lui seul, tint tête avec l'*Invincible* pendant deux heures et demie à cinq vaisseaux anglais ; mais blessé d'un coup de mousquet, ayant eu 153 tués et 127 blessés et menacé de perdre son navire qui avait sept pieds d'eau dans la cale, il finit par se rendre. Aucun de nos vaisseaux ne fut coulé, mais tous nos navires de guerre furent pris et avec eux deux bâtiments de la Compagnie se rendant dans l'Inde, trois qu'on avait frétés et trois destinés au Canada. C'était pour la Compagnie une perte de 8 millions d'argent, y compris 40.000 marcs embarqués à bord de l'*Invincible*.

La prise de Madras, qu'on apprit le 5 juillet suivant, fut une consolation, mais il fallait autre chose pour réparer le désastre du 14 mai. Le roi et la Compagnie s'y employèrent également, et l'on ne saurait contester qu'ils firent les plus grands sacrifices.

Par une convention en date du 27 juin, et d'accord avec Wailsh et d'Héguerty, le roi leur retira l'*Anglesey* et l'*Apollon*, qu'il leur avait prêtés deux ans auparavant et les

donna à la Compagnie elle-même [1], puis il mit à la disposition des directeurs trois de ses navires, le *Magnanime*, l'*Alcide* et l'*Arc-en-Ciel*, dont il confia le commandement au chevalier d'Albert.

La Compagnie résolut de son côté de faire partir onze navires avant la fin de l'année : le *Content*, qu'elle acheta au roi et arma en guerre, le *Prince*, l'*Hercule*, le *Machault*, le *Jason*, le *Géraldus*, le *Rouillé*, l'*Auguste*, le *Duc de Chartres*, le *Lyon*, et le *Saint-Antoine*.

Lorsqu'elle prit cette résolution, au début de juillet, la Compagnie ne gagnait rien à précipiter le départ de cette flotte ; car les vents n'étaient pas favorables à ce moment de l'année ; qui partait deux mois plus tard arrivait d'aussi bonne heure. On pouvait encore craindre qu'en raison des nuits fort courtes, il fut plus difficile d'échapper à la poursuite des navires anglais qui croiseraient dans le golfe ; il est vrai qu'en restant on courait un autre risque, c'était de voir déserter les équipages, qui avaient subi le recrutement de mauvaise grâce et qu'on était souvent obligé de garder comme des prisonniers jusqu'à leur départ.

En réalité on expédia les navires au fur et à mesure qu'ils furent prêts à prendre la mer. Le *Prince*, le *Duc de Chartres*, le *Lyon*, le *Saint-Antoine* et le *Content* partirent les 22 août et 23 octobre. A part le *Duc de Chartres*, qui fut pris le 29 août en sortant de Lorient, les quatre autres purent suivre leur destination. Ceux qui restaient ne partirent qu'en 1748 avec le chevalier d'Albert.

Retournons maintenant dans l'Inde sans nous y arrêter. Dupleix avait profité de la prise de Madras, pour essayer de restaurer le commerce et le 4 mai 1747 il avait passé avec nos marchands un contrat de 102.654 pagodes.

1. A. C. C[7] 33, p. 191-197.

L'opération était audacieuse ; Dupleix pouvait ne pas recevoir d'argent, mais les Indiens s'étaient contentés d'une garantie sur diverses marchandises qui restaient en nos magasins et dont la majeure partie provenait de Madras. L'affaire n'eut d'ailleurs aucune suite ; car les marchands craignirent de ne pouvoir se défaire avantageusement de leur gage et demandèrent eux-mêmes l'annulation du contrat. Dupleix ne pouvait qu'y consentir.

1747-1748. — Le départ du chevalier d'Albert avait été fixé au mois de décembre. Deux des vaisseaux de la Compagnie, le *Rouillé* et l'*Auguste*, devant être armés en guerre, on estimait qu'avec l'*Anglesey* et l'*Apollon* d'Albert aurait à sa disposition sept navires de combat et qu'à son arrivée dans l'Inde, où il trouverait ceux des expéditions précédentes, il pourrait en avoir 16 et 718 canons, après avoir désarmé les uns pour mieux armer les autres.

Que ferait-il de cette flotte ? D'après un mémoire qui lui avait été remis en octobre et qui avait été complété en décembre, il devait d'abord veiller à la sûreté et à la conservation de nos comptoirs et ce n'est qu'après avoir détruit ou chassé les vaisseaux de guerre anglais, qu'il devait songer à une entreprise quelconque sur leurs établissements, dont aucun, sauf Goudelour et Bombay, ne méritait qu'on l'attaquât. Contre Bombay il pouvait s'entendre avec les Angrias. Si pourtant il s'emparait de quelque comptoir, l'intention du roi — et on ne saurait trop la souligner au passage — était que de concert avec Dupleix et en prenant les mesures nécessaires avec les puissances du pays, d'Albert en fît démolir les fortifications, puis le gardât, ne fût-ce que pour servir de monnaie d'échange

au moment de la paix, dans le cas où quelque malheur serait arrivé à Pondichéry *(A. C., C² 33, p. 292-294)*.

Cependant l'amiral Boscawen était parti d'Angleterre le 22 novembre avec 13 vaisseaux ; d'Albert devait l'attaquer où il le trouverait, mais si l'ennemi, ne cherchant pas le combat, divisait ses forces, nous pouvions l'imiter et tenter alors une diversion en Chine où il continuait de faire du commerce et ne nous attendait pas. Toutefois, à quelque parti qu'on s'arrêtât, il fallait se déterminer promptement.

D'autres intructions visaient la conduite à tenir avec les Hollandais, dont l'entrée en guerre paraissait imminente. Plus encore que les établissements anglais, le ministre estimait que leurs comptoirs ne valaient pas la peine d'un coup de main, mais sur mer et dans leurs ports, d'Albert devait agir avec eux comme ils nous auraient eux-mêmes précédemment traités.

D'Albert restait au surplus libre de former et d'exécuter d'autres projets ; on s'en rapportait à sa prudence, son zèle et sa capacité *(A. C., C². 33, p. 227, 233, 235, 260, 263, 295-298, 303)*. Mais, si libre qu'il restât de ses mouvements, il devait se concerter avec Dupleix ou David, chaque fois que l'un ou l'autre le jugerait à propos.

Un mémoire spécial remis à d'Albert le 22 décembre concernait les prises et les traitements à appliquer aux équipages. Par crainte des désertions, on n'avait pas dit aux marins ou soldats où ils devaient aller. Comme la campagne pouvait être longue, il fut prescrit à d'Albert de les traiter le mieux possible pour prévenir tout dégoût de leur part. Dans le même but, le roi décida de leur payer un mois de solde en plus à leur arrivée à Pondichéry et deux mois au moment de leur

retour : avec cet argent, ils pourraient acheter des marchandises non prohibées qu'ils auraient la permission de transporter en France, au même titre que les officiers. Le roi décida encore que tous les trois ou quatre mois, on donnerait des acomptes à leurs familles.

Quant aux prises, le roi accordait en entier à la Compagnie le produit de celles qui pourraient être faites par ses vaisseaux ; seulement le bénéfice pour la part des équipages, au lieu d'être d'un dixième comme dans les armements ordinaires, serait des trois dixièmes dont moitié pour les officiers et moitié pour l'équipage.

Le même mémoire, s'inspirant sans doute des différends créés à Madras entre Dupleix et la Bourdonnais au sujet de leurs droits respectifs, réglait les préséances dans les Conseils qui pourraient être assemblés au sujet du service de l'escadre. Le gouverneur en serait le président, d'Albert y aurait la première place, puis viendraient les capitaines des vaisseaux du roi, les conseillers et enfin les officiers de la marine de la Compagnie (*A. C.*, *C*[2] *33*, *p. 286-291*).

L'escadre de d'Albert, formée à Brest, appareilla seulement le 24 janvier 1748. En dehors du *Magnanime*, de l'*Alcide* et de l'*Arc-en-Ciel*, elle comprenait encore le *Cumberland*. Son sort, toutes proportions gardées, ne fut guère plus heureux que celui de la flotte de Saint-Georges. Le 30 une tempête la dispersa. Le *Magnanime*, ayant à bord le chevalier d'Albert, fut pris par les Anglais en voulant rentrer au port ; l'*Alcide* put y revenir le 23 février ; le *Cumberland* relâcha à la Corogne. Tous deux cependant purent reprendre leur route et précédés de l'*Arc-en-Ciel*, arrivèrent aux îles sans être inquiétés.

Ils y avaient été précédés par le *Lys*, l'*Aimable* et le *Fulvy*, ces trois vaisseaux de Bouvet qui avaient échappé

au désastre du mois de mai 1747. Arrivés aux îles au mois d'octobre de la même année, ils y avaient été retenus par le gouverneur David et n'avaient pu partir pour l'Inde qu'au début de juin 1747. Ils y étaient attendus avec la plus grande impatience, autant pour les fonds dont ils pouvaient être chargés que dans l'espoir de porter un nouveau coup à la puissance navale des Anglais. Par crainte de se trouver en état d'infériorité avec l'escadre de Griffin, qui tenait fortement la mer, Bouvet atterrit à Madras au lieu de Pondichéry, le 28 juin 1748, mais après y avoir débarqué 64.000 marcs d'argent et 400 hommes — dont 275 soldats, 40 matelots et volontaires et 45 cafres, — il reprit la mer la nuit suivante pour revenir à l'Ile de France, où il arriva le 25 juillet.

En même temps que l'armement du chevalier d'Albert, le roi, sur la prière de la Compagnie, en préparait un autre dans un tel secret que d'Albert lui-même l'ignorait et ne devait en être informé qu'à son arrivée à l'Ile de France. Cet armement se composait de trois vaisseaux : le *Conquérant*, l'*Oriflamme* et le *Content*, deuxième du nom ; on y joignit la frégate le *Bristol*, achetée et armée en guerre à Lorient avec trois mois de vivres ; le commandement en était donné à Triblet. Le *Bristol* se rendit d'abord à Cadix, où il devait prendre 18 mois de vivres et 20.000 marcs de piastres et attendre les trois vaisseaux de Toulon. Ceux-ci partis le 26 février n'arrivèrent que dans les premiers jours d'avril ; ils furent alors retenus par les maladies, mais à ce moment un armistice, préliminaire de la paix, fut signé avec l'Angleterre et les Pays-Bas (30 avril) ; les trois vaisseaux du roi reçurent l'ordre de rentrer à Toulon ; seul le *Bristol* continua sa route.

Quant à l'*Hercule*, le *Machault*, le *Jason*, le *Géraldus*, le

Rouillé et l'*Auguste*, qui auraient dû partir en 1747, les deux premiers ne quittèrent Lorient que le 9 janvier 1748, avec des munitions ; les deux suivants partirent le 30, mais ils furent pris les 4 et 10 février ; quant aux deux derniers, ils partirent seulement le 15 février ; attaqués peu de jours après par un navire anglais, ils soutinrent heureusement un combat qui leur rendit la liberté de la mer ; les deux premiers et les deux derniers portaient 27.000 marcs.

Les espérances d'une paix prochaine avaient déterminé la Compagnie à faire un effort extraordinaire pour se trouver en situation de ramener de l'Inde sans aucun retard les marchandises qui pouvaient se trouver accumulées en nos comptoirs, sans se laisser distancer à la vente par les produits étrangers. Elle décida donc d'affecter 100.000 marcs aux opérations commerciales et n'hésita pas à fréter à Nantes quatre navires pour rapporter du café de Bourbon dès le mois d'août 1749. Ce furent le *Villeflix*, le *Mascarin*, la *Sultane* et le *Dragon* qui partirent de Lorient à la fin de mars.

Le *Lassay* et l'*Espérance* devaient les accompagner ; ils ne se trouvèrent pas prêts à temps, et on les remplaça, ainsi que le *Géraldus* et le *Jason*, par l'*Aimable Nanon* du Hâvre, le *Duc d'Harcourt* et le *Premier Président* de Bordeaux, le *d'Ormesson* de la Rochelle, et la *Palme* de Brest qui mirent à la voile au début de mai. Armés surtout pour porter des vivres aux vaisseaux se trouvant dans l'Inde, ils devaient revenir presque aussitôt après leur arrivée, même s'ils n'étaient pas assurés d'avoir du fret de retour. Le *Lassay* et l'*Espérance* partirent le mois suivant.

Vingt et un navires armés ou frétés par la Compagnie

en une seule année, c'étaient de grands sacrifices. Etablissant à la fin de la guerre les dépenses supplémentaires qu'elle avait dû faire à cause des hostilités, elle ne les estimait pas à moins de 10.918.126 livres[1]. *(A. C., C² 34, p. 194-204)*. On lui a pourtant reproché de n'avoir rien compris à ses intérêts ou de les avoir sacrifiés avec une souveraine indifférence. C'est assez l'habitude de raisonner de cette façon lorsqu'il est question du XVIIIe siècle ; on reconnaîtra cependant que depuis le début de la guerre la Compagnie ne négligea rien pour maintenir son commerce et ni ses directeurs ni les commissaires du roi ne furent inférieurs à leur mission. Le roi lui-même se prêta de bonne grâce à toutes les combinaisons financières qui lui furent proposées et si d'abord il ne mit point ses vaisseaux à la disposition de la Compagnie, c'est qu'il crut au maintien de la paix dans l'Inde et qu'au surplus la Compagnie avait alors des bateaux en quantité suffisante, sans être obligée de payer comme celle eût du le faire, l'armement de ceux de l'Etat. Mais lorsqu'elle en eut perdu un certain nombre, le roi donna tous ceux qu'on lui demanda et dans les pertes maritimes ce fut encore lui qui fut le plus éprouvé. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est pourtant de n'avoir pas fait en 1744 l'effort inconsidéré qu'il fit en 1741.

1. Sans entrer dans le détail des chiffres, il nous paraît utile et intéressant d'en citer quelques-uns. Ainsi l'*Aimable*, le *Fulvy*, l'*Hercule*, le *Machault*, le *Rouillé*, le *Triton*, le *Bristol* et la *Cybèle* qui en temps de paix lui auraient coûté 2.200.000 fr., lui en coûtèrent 3.828.000. Le *Lyon*, le *Villeflix*, le *Sultan*, le *Mascarin*, le *Dragon*, le *Premier Président*, le *Duc d'Harcourt*, l'*Aimable Nanon*, le *d'Ormesson*, la *Palme* lui coûtèrent 1 million au lieu de 500.000 fr. De plus grands navires comme le *Philibert*, le *Prince de Conty*, le *Lys*, le *Duc d'Orléans*, l'*Achille*, etc., lui revinrent à 8.216.934 liv. au lieu de 3 millions, soit une augmentation nette de 5.216.934 liv.

1748-1749. — Le rétablissement de la paix fut le signal d'une activité générale, parfaitement calculée. Le roi sentant par le peu d'avantages que la paix lui avait procurés, qu'il ne serait véritablement grand que quand ses forces de mer le mettraient en état de faire la loi sur cet élément[1], n'hésita pas à faire toutes les dépenses nécessaires pour reconstituer sa marine. Quant à la Compagnie, on vient de voir avec quels moyens elle entendait reprendre le commerce. Montaran, dans un rapport du mois de mai 1748, estimait que pour 1749 et les années à venir, les fonds nécessaires aux achats dans l'Inde ne devraient pas être inférieurs à 240.000 marcs ou 12 millions de francs, soit environ le double des années précédentes. Dix-huit millions étaient encore jugés indispensables pour l'armement des navires et les dépenses en France. Afin de se procurer ces trente millions, le roi paya d'abord les dividendes de 1748, comme il avait déjà payé ceux de 1747, soit 2.700.000 liv. chaque fois, puis un arrêt du Conseil autorisa la création de 14 millions de rentes viagères à 10 °/₀ sur une tête et à 7 1/2 sur deux. L'opération marchant avec trop de lenteur, Péchevin, caissier de la Compagnie, fut autorisé à emprunter sur ses billets. Il recueillit ainsi en trois mois (août à octobre) 1.500.000 liv. En novembre et décembre on recourut aux traites sur l'étranger. Ce moyen se trouvant encore insuffisant, on cherchait en décembre d'autres ressources et on examinait notamment l'opportunité de créer des rentes intéressées, qui remplaceraient les actions rentières. On profita enfin de la vente des diverses marchandises qui venaient d'arriver du Brézil et de la Martinique.

1. Lettre de Godeheu à Dupleix, 5 novembre 1749.

Les retours de 1749 que l'on prévoyait considérables serviraient à préparer l'expédition de 1749-1750. Les choses auraient alors repris leur cours normal, et toutes les dettes étant payées, on aurait fait le commerce avec un fonds permanent et assuré.

En attendant la réalisation de ce rêve, on décida d'armer pour la campagne 1748-1749 le *Duc de Béthune*, le *Dauphin*, et le *Montaran* avec 50.000 marcs pour la Chine, et la *Paix*, le *Comte de Saxe*, le *d'Argenson* et le *Puisieux*, navires nouvellement construits, avec 150.000 marcs pour l'Inde. Le *Lassay* et l'*Espérance* en ayant déjà porté 40.000 au mois de mai 1748, on arrivait ainsi au chiffre prévu de 240.000 marcs.

APPENDICE

I. — Etat des envois et des achats de la Compagnie dans l'Inde en 1742 et 1743

D'un état général des envois que la Compagnie fit à ses comptoirs de l'Inde, de Moka, de la Chine et des Iles, des divers paiements qu'elle fit pour ces mêmes comptoirs depuis le 1er octobre 1724 jusqu'au 30 juin 1743, et aussi du montant du prix d'achat des marchandises que ces comptoirs lui renvoyèrent par divers vaisseaux, du produit des dites marchandises et des bénéfices qu'elles donnèrent de l'achat à la vente, des dépenses et du bénéfice net, nous extrairons les chiffres suivants, qui concernent seulement les années 1741 et 1742 (1er juillet 1741 au 30 juin 1743) :

Il fut envoyé :

1° En 1741-42 : 101 m. 4° de matières d'or et 88.924 m. de matières d'argent, d'une valeur totale de 4.442.314 liv. et 2.714.801 liv. de marchandises et vivres.

2° En 1742-43 : 70 m. de matières d'or et 133.820 m. de matières d'argent, d'une valeur totale de 6.998.627 liv. et 3.050.991 liv. de marchandises et vivres.

La Compagnie fit pour ses divers comptoirs 926.260 liv. de paiement en 1741-42 et 1.502.763 en 1742-43.

Le montant total des envois et paiements se trouva ainsi être de 8.033.385 liv. en 1741-42 et de 11.552.381 liv. en 1742-43.

Le montant d'achat dans les comptoirs des marchandises envoyées à la Compagnie fut respectivement de 9.413.788 liv. et 13.664.652, et le montant des ventes en France de 19.594.519 liv. et 21.953.028 liv. laissant dans le premier cas un bénéfice de 10.180.730 liv. et dans le second de 8.288.876.

Les dépenses ayant été la première année de : 5.358.500 liv. et la seconde de 7.898.435, le bénéfice net ressortit à 4.822.229 liv. en 1741-1742 et à 389.941 seulement en 1742-1743.

A titre de simple indication, ajoutons que du 1er octobre 1724 au 30 juin 1743, le chiffre total des bénéfices fut de 61.484.940 liv. avec un maximum de 6.295.515 en 1738-1739 et un minimum de 389.941 en 1742-1743.

II. — Armements en France de 1741 a 1748

Armements de 1741

Pour l'Inde :	*Départ :*			
Le *Triton*	27 décembre	1740	40 000 m.	
L'*Argonaute*	18 janvier	1741	16.155	
Le *Duc d'Orléans*...	11 février	»	24.423	
Le *Chauvelin*	3 mars	»	34.955	
Le *Duc de Bourbon*.	17 mars	»	36.000	
Le *Condé*.....	20 mars	»	23.625	175.160 marcs.
Pour la Chine :				
Le *Mars*	17 janvier	1741	20.000 m.	
Le *Duc de Chartres*.	»	»	20.000	40.000 marcs
Pour les Iles :				
Le *Fleury*.....	5 avril	1741	600 m.	
Le *Brillant*.....	»	»	600	
L'*Aimable*...	»	»	600	
La *Renommée*, ...	»	»	300	
La *Parfaite*.....	»	»	300	
Le *Jupiter*.....	26 avril	»	4.000	
Le *Héron*..... .	9 mai	»	2.778	
La *Baleine*...	22 »	»	219	9.398 marcs.
		Total.....		224 558 marcs.

y compris les ports-permis des officiers.

Indépendamment de ces fonds, il fut chargé pour 2.972.432 liv. d'effets en marchandises (A. Col. C² 29, p. 189).

Quatre de ces navires revinrent avec les chargements suivants :

Le *Triton*.....	855.830 livres.
L'*Argonaute*...	1.412 940 »
Le *Duc de Bourbon*.....	1.286.041 »
Le *Mars*.....	934.177 »

En outre le *Comte de Toulouse*, retardé de l'année précédente, arriva avec un chargement de 1.194.250 livres.

Armements de 1742

Pour Pondichéry :				
Le *Lys*.....	3 janvier	1742	21.925 m.	
Le *Saint-Géran*....	4 mars	»	1.000	22.925 marcs.
Pour Bengale :				
L'*Hercule*	3 janvier	1742	24.000 m.	24.000 marcs.
Pour Chine :				
Le *Jason*.....	28 octobre	1741	17.000 m.	
Le *Neptune*.....	»	»	17.000	34.000 marcs.

Pour les Iles :

Le *Fulvy*.....	28 mars	1742	1.982 m.	
Le *Maurepas*.	»	»	1.819	
et en outre par le *Saint-Géran* à son passage.....			4.199 m.	8.000 marcs.
Il fut en outre chargé sur le *Lys* 41 marcs d'or et sur le *Saint-Géran* 60, ces 101 marcs faisant en argent, à raison de 14 l. ½ pour un marc.....				1.471 marcs.
On comptait en outre retirer des fonds de M. Castanier dans l'Inde....				15.500 marcs.
			TOTAL..... .	105.896 marcs.

Il fut en outre chargé sur ces 7 vaisseaux pour 2.688.910 livres de marchandises (A. Col. C² 30, p. 4.)

Le *Jason* et le *Neptune* revinrent avec 1.170.000 liv. de thé. 9.500 liv. de soie écrue et nanquin et 1.358 pièces de soieries diverses.

Armements de 1743

Pour Pondichéry :

Le *Phœnix* 800 tx.....	16.280 m.	
Le *Duc de Chartres* 600 tx.....	20.797	37.077 m.

Pour Bengale :

L'*Argonaute* 600 tx.....	20.000 m.	
Le *Penthièvre* 600 tx.....	23.842	43.844 m.

Pour Chine :

Le *Philibert* 700 tx.....	16.000 m.	
Le *Mars* 700 tx.....	16.000	
La *Baleine* 900 tx.....	13.000	45.000 m.

Pour les Iles :

Le *Duc d'Orléans* 600 tx.....	3.850 m.	
Le *Triton* 500 tx.....	3.850	7.700 m.
Plus par une lettre de change		284
Il fut en outre chargé sur le *Phœnix*	537 m. d'or.	
» » sur le *Penthièvre*	45 —	
» » sur le *Duc de Chartres*	338 —	
qui, à raison de 14 l. pour un marc, font en argent		10.706 m.
	TOTAL	144.611 m.

Il fut en outre chargé pour 27.000 liv. de marchandises pour les Iles et 3.023.991 liv. pour les autres comptoirs, sans compter les marchandises chargées à fret pour les Iles et s'élevant à 180.658 liv. (A. Col. C² 30, p. 130).

Le *Phœnix* et le *Duc de Chartres* revinrent avec des cargaisons respectives de 1.333.046 liv. et 1.177.000 liv.

Armements de 1744

Pour Pondichéry :			
Le *Duc de Bourbon* 800 tx.	1er janvier 1744	35.000 m.	
Le *Favory* 700 tx.....	5 février »	35.000	70.000 m.
Pour Bengale :			
Le *Neptune* 700 tx.....	12 décem. 1743	40.000 m.	
La *Charmante* 400 tx.....	9 mars 1744	24.000	64.000 m.
Pour Chine :			
Le *Dauphin* 700 tx.....	5 octobre 1743	15.000 m.	
Le *Jason* 700 tx.....	12 décem. »	15.000	
L'*Hercule* 700 tx.....	9 janvier 1744	15.000	45.000 m.
Pour les Iles :			
Le *Héron* 450 tx.....	5 février 1744	2.715 m.	
Le *Saint-Géran* 600 tx.....	» »	2.785	5.500 m.
	TOTAL.....		200.000 m.

Il fut en outre chargé 6.000 liv. de pièces de 2 liv. pour les Iles et pour 1.937.788 liv. de marchandises, sans compter celles à fret s'élevant à 97.719 liv. (A. Col. C² 31, p. 38).

Armements de 1745

Pour Pondichéry :			
Le *Saint-Louis* 600 tx.....	18 mai 1745	17.723 m.	
L'*Achille* 1.200 tx.....	» »	22.653	
et en outre : sur le *Saint-Louis*, 464.000 liv. faisant à raison de 49 l. 16 pour un marc.		9.235 m.	
sur l'*Achille*, 352 marcs 5 gr. de matières d'or faisant en argent.....		5.090 m.	
plus en lettres de change.....		5.075 m.	59.867 m.
Pour la Chine :			
Le *Philibert* 800 tx.....	2 avril 1745	20.077 m.	
L'*Aimable* 700 tx.....	» »	11.750	
Le *Prince de Conty* 600 tx..	» »	11.750	43.577 m.
Pour les Iles :			
Le *Phœnix* 780 tx.....	18 mai 1745	2.333 m.	
Le *Lys* 700 tx.....	» »	2.334	
Le *Duc d'Orléans* 600 tx....	» »	2.333	
Et par lettres de change.....		2.297	9.297 m.
	TOTAL.....		112 741 m.

De plus 26.000 liv. de pièces de 2 liv. pour les Iles et pour 812.242 liv. de marchandises, non compris 194.322 liv. de fret. (A. Col. C² 31, p. 143-144).

L'*Apollon* et l'*Anglesey*, vaisseaux du roi armés en course par MM. Wailsh et D'Héguerty, armateurs à Nantes, partirent en janvier 1746.

Armements de 1746

Le *Centaure* 1.200 tx..	13 janvier	1746	17.766 marcs or
Le *Mars* 700 tx.....	»	»	28.002 marcs en or pour l'Inde, et 8.000 pour les Iles.
Le *Brillant* 600 tx.....	»	»	
La *Baleine* 800 tx.....	»	»	
L'*Argonaute* 500 tx....	»	»	

Ces navires avaient en outre pour 1.440.780 liv. de marchandises.

Le *Penthièvre* 600 tx...	27 avril	1746	Pas de numéraire.
La *Favorite* 380 tx....	»	»	

Armements de 1747

L'*Invincible*.....	74	canons	700	hommes	Vaisseau du roi.
Le *Lys*	64	»	500	»	»
Le *Jason*	52	»	355	»	»
L'*Auguste*	34	»	180	»	Vaisseau de la Cie.
Le *Prince*.....	34	»	180	»	»
L'*Apollon*	30	»	132	»	»
Le *Philibert*.....	30	»	170	»	»
L'*Aimable*.....	30	»	170	»	»
Le *Fulvy*	30	»	133	»	»
La *Légère*.....	22	»	80	»	»
Le *Chasseur*.....	12	»	45	»	Frété à Saint-Malo.
Le *Vigilant*.....	22	»	100	»	Frété à Nantes.
Le *Modeste*.....	22	»	98	»	»
Le *Lyon*	20	»	100	»	»
La *Thétis*.....	20	»	100	»	»
Le *Darmouth*.....	18	»	50	»	»
Le *Saint-Antoine*.....	20	»	80	»	»
L'*Aigle*..	8	»	30	»	»
Le *Duc de Chartres*..	23 août.				
Le *Prince*.....	23 août (second départ).				
Le *Lyon*	23 août (second départ).				
Le *Content*.....	18 octobre, parti de l'île d'Aix.				

Armements de 1748

Magnanime	Départ 24 janvier	Vaisseau du roi.
Alcide	»	»
Arc-en-Ciel	»	»
Bristol.	Départ en janvier	Vaisseau de la Cie.
Hercule	Départ 9 janvier	»
Machault.....	»	»

Jason.....	Départ 30 janvier	Vaisseau de la Cie.
Géraldus.....	»	»
Rouillé.....	Départ 15 février	»
Auguste.....	»	»
Villeflix.....	Départ fin mars	Frété par la Cie.
Mascarin.....	»	»
Sultane.....	»	»
Dragon.....	»	»
Aimable Nanon.....	Début de mai	»
Duc d'Harcourt.....	»	»
Premier Président....	»	»
d'Ormesson.....	»	»
La *Palme*.....	»	»
L'*Espérance*.....	en juin	Vaisseau de la Cie.
Le *Lassay*.....	»	»

III. — Chargement de navires allant dans l'Inde

A titre simplement documentaire, nous croyons devoir publier le détail de chargement de deux navires allant dans l'Inde, l'un le *Duc de Bourbon*, de 900 tx. et l'autre le *Fulvy* d'environ 600 tx.

Le *Duc de Bourbon*, parti en 1744, était chargé de :

1° Marchandises servant de lest : plomb, ancres, clous, charbon.....	179 t. 1/2
2° Vivres de cargaison : vin, eau-de-vie, bière, vinaigre, bœuf, farine, sel.....	244 t. 5/8
3° Marchandises sèches : vieux cordages, marchandises en caisse.....	33 t. 1/2
4° Vivres de l'équipage.....	270 t. 1/4
	727 t. 3/8

Le *Fulvy*, parti en 1747, était chargé de :

1° Marchandises servant de lest : charbon de terre, clous, plomb.....	71 t.
2° Vivres de cargaison : vin, eau-de-vie, farine, viande, sel, vinaigre, huile d'olive.....	287 t. 1/4
3° Marchandises sèches : fusils, chemises, caleçons, draps, soufre, savon, fromages, papier, bouchons, vieux linge, verre et gobelets, clous, cordages....	59 t. 3/4
4° Poudre de guerre.....	5 t.
5° Argent.....	3 t.
6° Vivres de l'équipage, en dehors de la table du capitaine.....	168 t. 3/4
	595 t.

IV. — Détail des vivres d'équipage du « Duc de Chartres » en 1743 et en 1747 :

1743	1747		1743		1747	
35.100	50.494	biscuits.....	17 t. 1/2	52 t. 1/4	25 t. 1/4	48 t. 5/8
278	187	quarts de farine.	34 3/4		23 3/8	
30	20	pipes de vin de Xérès.....	15	49 3/4	10	30 1/4
46	14	barriques de vin de Bordeaux..	11 1/2		3 1/2	
29	10	barriques de vin de Saintes....	7 1/4		4	
25	18	pièces de vin de Nantes.....	7 1/2		4 1/2	
17	17	pièces d'eau-de-vie.....	8 1/2		8 1/2	
79	34	quarts de lard salé.		14 1/2		9 5/8
31	43	quarts de bœuf.....				
3		quarts de pieds à titres.				
4	3	pipes de sel.....	2	5 7/8	1 1/2	4 1/6
4	3	pièces de fromage.....	2		1 1/6	
		quarts de sardines et morues.	1/2			
2	2	barriq. d'huile.	1 3/8		1	
4	4	barriques de vinaigre.				
4	6	barriques de pois		4 1/2		4 1/2
6	3	pièces de fèves..				
3	2	barriques de fayols				
2		barriques de gru	18 bar.		18 bar.	
1	1	pièce de riz... .				
1	2	barriques de riz.				
470	308	barriques d'eau douce.....		117		77
		Tonneaux.....		244		174 1/6

V. — Marchandises rapportées de l'Inde

Le *Phœnix*, venant de Pondichéry et Mahé, arriva à Lorient le 18 août 1741 avec un chargement de :

353 balles de Pondichéry,
1.100 balles de Bengale,
136.101 livres de poivres,
97.971 liv. de bois rouge,
400 paquets de rotin,
900 sacs de café de Bourbon.

Le *Condé*, arrivé le 12 septembre 1741, rapporta :

838 balles de marchandises blanches,
1.500 sacs de salpêtre pesant 216.218 liv.,
115.863 liv. de poivre,
500 balles de café de Bourbon.

Le *Phœnix*, dans un autre voyage, ramena à Lorient le 25 mai 1744 :

1.001 balles et caisses de marchandises diverses,
3 caisses de sang de dragon,
32.295 caisses à main et 605 paquets,
200.000 liv. de bois rouge et 4.500 bûches,
382.080 liv. de poivre,
300 paquets de rotin, et il prit à l'Ile de France :
400 balles de café de Bourbon pesant 40.800 liv.

Le commerce des étoffes — ce qui est baptisé balles dans les chiffres ci-dessus — étant le plus important, nous croyons intéressant de donner le détail d'un de ces chargements, encore qu'ils ne fussent jamais constitués de la même manière.

VI. — Chargement du « Duc d'Orléans », venant de Pondichéry et arrivé a Lorient, le 11 septembre 1740

171.469 liv. de poivre,
128.093 liv. de bois rouge,
61.641 liv. de salpêtre,
606 paquets de rotin,
5.010 pièces salempouris bl.,
24.605 pièces guinées blanches,
320 pièces deriabadis,
680 pièces doutis,
1.200 pièces percales,
1.130 pièces socrotons,
3.500 pièces tarnatannes,
44.710 pièces betilles diverses,
1.260 pièces organdis,
204 pièces tocques fil de bétille,
1.300 pièces basins,
1.440 pièces mouchoirs de Tranquebar,
1.200 pièces mouchoirs de Paliacatte,
160 pièces fils d'organdis,
4.000 pièces fils de Pondichéry,
2.720 pièc. salempouris bleus,
3.960 pièces guinées bleues,
1.408 pièc. guingans de Pond.
3.360 pièces guingans de Madras,
320 pièces neganepaux,
1.200 pièces chazelas,
240 pièces nekanias,
720 pièces limanças.

A. Col. C² 29, p. 128.

CHAPITRE VII

Les Préparatifs de l'Expédition de Madras.

§ 1. — Envoi d'une escadre dans l'Inde sous les ordres de la Bourdonnais (1741). Paradis à Madras. Rappel de l'escadre.

§ 2. — La déclaration de guerre avec l'Angleterre (15 mars 1744). Projets d'armements de la Bourdonnais : il offre à Dupleix de s'y associer.

§ 3. — Réserves de Dupleix. Il croit que les Anglais observeront la neutralité. Ses efforts pour la maintenir.

§ 4. — Dupleix se prépare à la guerre. Projets contre Madras arrêtés de concert avec la Bourdonnais. Le ministre recommande aux gouverneurs de l'Inde et des Iles de coordonner leurs efforts. La Bourdonnais retenu aux Iles par l'attente des vaisseaux de France.

§ 5. — Activité des Anglais. Leurs prises à Achem, dans le détroit de Banca, à Louisbourg, à l'embouchure du Gange, à Tranquebar.

§ 6. — Dupleix prépare en secret l'expédition de Madras. Le nabab d'Arcate à Pondichéry.

§ 7. — La Bourdonnais part pour l'Inde (24 mars 1746). Son séjour à Madagascar. L'affaire de Négapatam. Arrivée à Pondichéry (8 juillet).

§ 1er.

Lorsque l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne en 1739 et qu'en 1740 s'ouvrit la succession d'Autriche, il devint évident que la France ne resterait pas indifférente à ces événements et en effet elle intervint dans les affaires de l'Allemagne dès 1741. Toutefois la prudence et l'esprit de conciliation du cardinal Fleury retardèrent jusqu'en 1744 le conflit direct avec l'Angleterre.

Au début, les ministres français et la Compagnie pensèrent de bonne foi que, suivant les précédents de la guerre de succession d'Espagne, les hostilités pourraient être localisées en Europe et ne seraient pas transportées dans l'Inde où les Européens n'occupaient que de faibles territoires. La Bourdonnais qui se trouvait alors en France, représenta au contraire au ministre Orry, contrôleur général des finances, que même en admettant le désir des compagnies d'observer la neutralité, elles seraient nécessairement entraînées dans la guerre par les capitaines de vaisseaux des marines royales qui, sans respect pour les traités particuliers, ne sauraient résister à la tentation d'arrêter les vaisseaux de commerce et de faire des prises fructueuses. Orry se laissa convaincre et, sans demander l'opinion des directeurs, décida dans le plus grand secret d'armer une flotte composée de deux vaisseaux du roi et de cinq vaisseaux de la Compagnie, dont il confia le commandement à La Bourdonnais, nommé capitaine de frégate. Cette escadre ne pouvait naturellement être chargée d'une mission militaire effective, puisque la paix n'était pas rompue ; elle ne devait pas davantage précipiter les événements par une attaque brusquée ; mais on calculait que, si la guerre venait à se déclarer, elle se trouverait sur les lieux pour partir immédiatement en course et ruiner en un instant le commerce de l'ennemi. Quant aux établissements anglais, la Bourdonnais reçut au moment de son départ des ordres verbaux ou secrets, les uns pour ne les attaquer qu'avec une sorte de certitude de succès et les autres pour n'en conserver aucun, si on les prenait. La guerre devait être surtout maritime (*Mémoire*, *p. 59*).

Pour donner de pareilles instructions, il fallait que le ministre comptât beaucoup sur l'imminence des hostilités ; autrement que pouvait faire dans l'Inde une flotte con-

damnée à l'expectative, sinon se fatiguer et s'affaiblir en des manœuvres sans objet et devenir finalement une charge et un danger ? N'était-il pas encore à craindre que cet armement n'éveillât les soupçons de l'ennemi et le déterminât à prendre des mesures identiques, à un moment plus opportun ?

Quoi qu'il en soit, la flotte française partit de Lorient le 5 avril 1741 avec environ 1.200 marins et 500 soldats ; mais on ne sait pour quel motif, le ministre changea au dernier moment la destination des deux vaisseaux du roi, en sorte que l'escadre fut réduite aux cinq vaisseaux de la Compagnie (*Mémoire, p. 23 et 27*).

Ces vaisseaux étaient le *Fleury* de 56 canons, le *Brillant* et l'*Aimable* de 50 canons chacun, la *Renommée* de 28 et la *Parfaite* de 16.

A son arrivée aux îles, le 14 août suivant, La Bourdonnais apprit que les Marates menaçaient Pondichéry et qu'on lui demandait assistance. Sans perdre de temps, il partit huit jours après pour l'Inde où il arriva le 27 septembre. On a vu plus haut comment le gouverneur Dumas avait déjà obtenu la retraite des Marates ; par contre la guerre battait son plein à Mahé. C'était là que dix-sept ans auparavant La Bourdonnais avait fait ses premières armes avec M. de Pardaillan ; il consentit volontiers à disposer de son escadre pour terminer les hostilités ; et le 22 octobre il mit à la voile pour la côte Malabar [1]. Par d'énergiques mesures militaires, il acheva en six semaines des opérations qui duraient depuis plus de dix-huit mois. Après avoir présidé lui-même à la paix que Bayanor signa le 22 janvier, il revint directement aux îles.

1. Il avait trois vaisseaux : Le *Fleury*, le *Brillant* et l'*Aimable* et près de 1.400 hommes. Dumas mit en outre à sa disposition le *Condé*, vaisseau de la Compagnie et 200 soldats de la garnison de Pondichéry.

Pendant son séjour à Pondichéry, il s'était entretenu avec Dumas de l'éventualité de la guerre avec l'Angleterre et de l'utilité de prendre Madras. Tous deux avaient reconnu que l'opération était désirable et avaient décidé d'envoyer l'ingénieur Paradis étudier les moyens de défense de la ville et en lever un plan aussi exact que possible.

Nul homme n'était mieux qualifié pour accomplir cette mission. Il avait rempli les fonctions d'ingénieur à Bourbon, à Mahé, à Karikal et enfin à Pondichéry et partout il avait révélé de telles qualités d'initiative et de savoir faire que le roi l'avait nommé capitaine réformé ou, comme on dirait aujourd'hui, capitaine à la suite, le 20 février 1740.

Paradis se rendit à Madras au mois de janvier 1742. La défense de la ville lui parut fort négligée et malgré les bruits de guerre, il remarqua que l'on ne faisait pas de nouveaux travaux. Sous couleur de politesse et comme pour lui faire honneur, il fut l'objet d'une étroite surveillance ; il put néanmoins dresser un plan des fortifications qu'il complèta par un projet de siège, basé sur une attaque imprévue ; il concluait à un succès facile et peu meurtrier. Plan et projet furent soumis à Dupleix lors de son arrivée à Pondichéry et communiqués à la Bourdonnais à titre confidentiel.

Cependant le ministre voyant le *statu quo* se prolonger en Europe et continuant à croire qu'en cas de guerre la neutralité serait observée dans l'Inde, avait décidé dès le mois de novembre 1741 de rappeler tous les vaisseaux confiés à la Bourdonnais, dut-il les renvoyer à vide, plutôt que d'en garder un seul, parce que, disait-il, « il n'était pas possible de les conserver sans faire de nouvelles dépenses, qui seraient trop à la charge de la Compa-

gnie ». (*A. C. C*[2] *29, p. 26*[1]). La Bourdonnais exécuta ces ordres avec le sentiment que l'on faisait une faute et demanda son rappel[2].

Faute grave assurément, si la guerre devait prochainement éclater ; mais qu'en savait La Bourdonnais ? qu'en savait le ministre lui-même ? Comme la paix se prolongea plus de deux ans encore, ce n'est pas à la prudence tardive d'Orry qu'il faut s'en prendre ; il faut plutôt regretter que l'affaire ait été conçue et exécutée à l'origine avec trop de légèreté ou d'inconséquence. On eut dit qu'au lieu de diriger les événements, le ministre en suivait les impulsions ou les caprices, en homme qui cherche sa voie dans la nuit.

Seize mois après avoir donné l'ordre de faire revenir l'escadre, Orry reconnaissait (lettres des 16 et 20 mars 1743), qu'on avait agi avec trop de précipitation et il espérait encore que ses propres instructions n'auraient pas été complètement exécutées. Pour calmer les légitimes susceptibilités de La Bourdonnais et lui témoigner en même temps la bonne opinion qu'on avait de ses services, le ministre, non seulement ne le rappelait pas en France, mais il lui réservait le gouvernement intérimaire de l'Inde, dans le cas où il arriverait quelque accident à

1. Deux d'entre eux, le *Fleury* et le *Brillant*, furent détachés à Pondichéry, qui reçut ainsi cinq navires de France au lieu de trois, sans avoir assez de marchandises pour les charger tous les cinq.

2. La Compagnie eût désiré que ses navires ne revinssent pas tous en 1742, pour qu'on eût le temps de leur faire passer des fonds destinés à acheter des marchandises et qu'ainsi l'expédition ne fût pas en pure perte. Elle décida en conséquence que s'ils étaient à l'Ile de France ou si ceux de Chine y arrivaient avant le 20 mars 1742, on les ferait repartir sur-le-champ pour France, mais que s'ils étaient encore dans l'Inde ou si les vaisseaux de Chine n'étaient pas arrivés à temps pour doubler le Cap de Boune Espérance, ces derniers passeraient aussi dans l'Inde où le Conseil Supérieur ferait l'impossible pour leur procurer des marchandises.

Dupleix et il l'engageait à se considérer comme un homme utile et même nécessaire (*Mémoire, p. 34*).

Il était néanmoins difficile à Orry et au ministre de la Marine, Maurepas, de renvoyer dans l'Inde une flotte nouvelle, sous peine de provoquer la guerre elle-même et une année nouvelle se passa au milieu d'appréhensions sans cesse renaissantes et sans cesse assoupies. Le plan de Paradis reposait donc tranquillement dans les dossiers de Dupleix et de La Bourdonnais lorsque l'orage qui grondait depuis cinq ans dans l'occident de l'Europe vint enfin à éclater.

§ 2.

Le 11 septembre 1744, La Bourdonnais était occupé à sauver les débris du *Saint-Géran* qui avait péri corps et bien le 15 avril en vue de l'île d'Ambre, lorsqu'un vaisseau de France, la *Fière*, partie de Lorient le 27 avril, vint lui apporter la nouvelle que la France et l'Angleterre étaient en état de guerre en Europe depuis le 15 mars précédent. La *Fière* avait ordre d'aller jusqu'à Mahé, d'où M. de Leyrit enverrait un courrier piéton pour avertir Dupleix ; mais tout l'équipage étant malade, La Bourdonnais jugea convenable d'expédier à sa place la tartane l'*Elisabeth*.

Le ministre et la Compagnie espéraient encore que nos ennemis garderaient la neutralité au delà du Cap de Bonne-Espérance et recommandaient en conséquence à La Bourdonnais de ne point armer en course à moins qu'ils ne se déclarassent les premiers contre nous. La Bourdonnais et son conseil ne pensèrent pas un instant que les Anglais dussent tenir une conduite aussi circonspecte et jugèrent aussitôt que notre inaction nous serait fatale ; mais que pouvait le bon sens contre l'idéologie qui commençait

déjà à se glisser dans notre diplomatie et nos institutions ? La Bourdonnais se déclarait toutefois prêt à porter les premiers coups si telle était aussi l'opinion de Dupleix ; il avait à sa disposition quatre vaisseaux armés de 96 canons avec 950 hommes d'équipage et, s'il retenait deux vaisseaux d'Europe envoyés dans l'Inde, cet effectif serait de 1.800 hommes, avec lesquels on pouvait faire un coup d'éclat ; il armerait alors moitié pour la Compagnie et moitié pour lui-même et pour Dupleix, si ce dernier y consentait. Les Anglais étant momentanément hors d'état de rien faire à Moka ni en Perse, il leur serait aisé à l'un et à l'autre d'y porter ce qu'ils voudraient et ils y trouveraient de plus l'avantage d'amariner chemin faisant, tout ce qu'ils rencontreraient. La Bourdonnais, dont l'imagination était prompte et variée, comptait ainsi tirer avec Dupleix le meilleur parti des événements :

« Je compte sur vous avec confiance, lui écrivait-il le 12 septembre, comme vous devez compter sur moi de galant homme à galant homme. Ne croyez pas qu'une affaire particulière puisse jamais influer sur ma façon de penser en général ; dès que l'honneur et le bien du service parlent, je ne compte plus rien : agissez de même à mon égard et puisque la guerre peut prolonger ici mon séjour plus que je ne me le proposais, je vous demande encore derechef votre amitié ; comptez sur la mienne ; de notre union seule dépend toute notre force et c'est par une mutuelle et sincère intelligence que nous pouvons résister à nos ennemis, soutenir l'honneur de notre nation, les intérêts de la Compagnie et remplir ce que nous devons à nous-même. » (*A. C. C² 81, p. 4*).

Dans une autre lettre du lendemain, la Bourdonnais exposait à Dupleix un plan plus hardi ; il ne s'agissait de rien moins que d'envoyer croiser trois vaisseaux à 30 lieues au vent de Sainte-Hélène et y enlever les vais-

seaux anglais de Chine et peut-être d'autres. Là on était dans les règles, puisqu'on opérait en deça du Cap. La Bourdonnais ne doutait pas que Dupleix ne fut disposé à le soutenir dans cet audacieux projet et le priait de lui envoyer à cet effet l'un de ses navires avec 50 bons soldats ; il en doutait même si peu qu'il en prévenait le ministre, comme si les arrangements étaient déjà certains et déterminés *(A. C. C² 81, p. 5)*.

§ 3.

Or telles n'étaient point les idées de Dupleix.

Il avait appris la déclaration de guerre par un navire anglais arrivé à Madras le 16 septembre, mais il n'en fut lui-même officiellement avisé qu'un mois plus tard par la *Charmante*, partie de France le 9 mars. Il en exprima sa surprise à la Compagnie dans une lettre du 18 octobre où il disait en propres termes :

« Nous sommes tous les jours dans l'attente de recevoir un navire, ne pouvant nous persuader que dans une pareille occurrence la Compagnie laisse ses comptoirs de l'Inde dans une incertitude extrêmement préjudiciable à ses intérêts et à ceux des particuliers qui résident dans ses colonies. » (*A. P.*, *t. 7*).

Comme dans les jours qui suivirent, on apprit l'arrivée dans l'Inde de six vaisseaux de guerre anglais, sous les ordres de Barnet, l'abandon dans lequel la Compagnie paraissait laisser ses établissements, ne pouvait que produire le plus mauvais effet sur l'esprit des gens du pays et affaiblir tout à la fois notre crédit et notre autorité. L'arrivée des vaisseaux anglais, suivant de si près la déclaration de guerre, indiquait la voie que nous aurions dû suivre nous-mêmes, pour protéger notre commerce et

mettre nos établissements à l'abri d'un coup de main.

Avec une entière bonne foi Dupleix croyait pourtant que les Anglais ne violeraient pas la neutralité. Il estimait que la tranquillité était ce qui convenait le mieux aux intérêts des deux Compagnies ; aussi était-il disposé à faire tout ce qui dépendrait de lui pour entretenir une bonne intelligence avec les Anglais. Dès qu'il eut connaissance de la déclaration de guerre, il écrivit (2 décembre) aux Conseils de Madras et de Bombay pour leur donner avis que l'intention du roi, du ministre et de la Compagnie était de ne point porter la guerre dans l'Inde au delà du Cap de Bonne-Espérance et pour leur soumettre en même temps un projet de neutralité. En attendant leur réponse, il se déclarait disposé à rester sur la défensive dans tous nos établissements et il défendait à tous les capitaines des vaisseaux français d'être agresseurs, en quelque manière que ce put être, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'en Chine ; si les Anglais voulaient de leur côté entrer en de pareils arrangements, le commerce des deux nations continuerait comme en pleine paix. Dupleix ne doutait point qu'ils dussent accéder à ces propositions [1].

Cette assurance de Dupleix étonne quelque peu. Bien qu'il eut entretenu de bonnes relations avec les Anglais de Calcutta lorsqu'il était directeur du Bengale, il n'avait cependant qu'une confiance limitée en leur bonne foi, il connaissait leur caractère et leur politique. Dès le début de l'année 1742, alors qu'on les savait occupés à faire la guerre aux colonies espagnoles de l'Amérique, ils répandirent dans l'Inde le bruit que Carthagène avait été pris

1. A. P., t. 7. — Lettre de Dupleix à la Compagnie du 2 décembre 1744.

par l'amiral Vernon et qu'ils avaient fait un butin de 50 millions de piastres.

« Nous ne donnons pas beaucoup de créance à cette dernière nouvelle, écrivait Dupleix au Conseil de Chandernagor le 12 février 1742, Messieurs les Anglais ont mis les autres nations sur le pied de ne point ajouter foi à celles qu'ils répandent. » (*C. P. Ch., t. 2, p. 208*).

Carthagène en effet n'était pas pris ; l'expédition se traduisit au contraire par un désastre pour l'amiral Vernon et Dupleix put ainsi compléter ses appréciations quelques jours plus tard (21 avril et 15 mai) :

« Les bruits que les Anglais avaient fait courir à ce sujet étaient marqués à leur coin... Une pareille nouvelle (l'échec de Carthagène) devrait les corriger de leur vanité et de leur mauvaise foi. »

Comment put-il être si confiant en 1744 ? Il aurait pu penser que les Anglais n'avaient pas oublié nos menaces de 1741 et qu'ils pouvaient lui répondre que ce n'étaient pas eux mais nous qui, en armant l'escadre de La Bourdonnais, avions envisagé les premiers la rupture de la neutralité. Mais on croit aisément en ce qu'on espère et Dupleix qui n'avait dans l'esprit aucun rêve d'expansion territoriale, désirait ardemment la paix, dans l'intérêt exclusif de notre commerce.

Sa confiance n'était cependant pas tout à fait injustifiée.

Le Conseil de Madras, présidé par le gouverneur Morse, répondit qu'il n'était pas moins désireux que celui de Pondichéry, d'entretenir une parfaite union entre les deux compagnies pour le bien réciproque de leur commerce. Il ne promettait toutefois la neutralité que pour son compte personnel et déclinait d'avance toute responsabilité pour

les actes auxquels pourraient se livrer les vaisseaux de Sa Majesté. C'étaient précisément les risques que la Bourdonnais avait pressentis en 1741.

Le gouverneur de Bombay répondit que ses pouvoirs n'étaient pas assez étendus pour conclure un traité de neutralité, mais le Conseil de Tellichéry, qui jouissait d'une certaine autonomie entre les gouvernements de Madras et de Bombay, accéda avec plaisir aux propositions de Dupleix. Le 20 mars 1728, on avait arrêté entre ce comptoir et celui de Mahé que, quand même il y aurait guerre en Europe entre les deux couronnes, on n'inquièterait pas les forts ou loges des compagnies et qu'on n'attaquerait pas leurs embarcations, dès qu'elles seraient en vue du pavillon de l'un ou de l'autre comptoir. S'inspirant de ce précédent, les chefs actuels de Tellichéry et de Mahé, Geckie et Duval de Leyrit, se donnèrent réciproquement parole d'honneur que les vaisseaux de leurs compagnies et ceux armés dans l'Inde sous leur pavillon ne pourraient commettre aucun acte d'hostilité les uns contre les autres depuis Anjingo jusqu'à Goa, à quarante lieues de distance de la côte Malabar [1].

Restait Braddyl, gouverneur du Bengale. Dupleix invita le Conseil de Chandernagor à se mettre en rapport avec lui. Burat lui députa en conséquence le 31 janvier 1745 les conseillers Golard et Boutet avec pouvoir de conclure un traité de neutralité sur le même pied que ceux proposés aux Conseils de Madras et de Bombay. Braddyl, qui savait que des vaisseaux de guerre anglais étaient arrivés dans les mers de l'Inde, fit une réponse évasive, conçue dans le même esprit que celle du Conseil de Madras (*Cor. P. Ch.*, *t. 2*, *p. 349*).

1. Lettre de Dupleix à la Compagnie du 2 décembre 1744. (*A. P.*, *p. 7*).

La situation du reste n'était pas tout à fait la même au Bengale qu'à Coromandel ou à Malabar. Au Bengale, tous les établissements européens se trouvaient sur le Gange à une grande distance de la mer, et, d'après des ordres du nabab en vigueur depuis cinquante ans, ils ne devaient point se faire la guerre en ses états ; par conséquent, la navigabilité du Gange restait entièrement libre. Le problème de la neutralité se posait pour la mer seulement. Mais où s'arrêtait la navigabilité du Gange ? D'après les Français, il fallait, pour qu'elle ne fut pas un vain mot, qu'elle s'étendit au delà de la rade de Balassor, où l'on prenait les pilotes pour remonter le fleuve et qu'elle allât jusqu'à la Pointe des Palmiers, c'est-à-dire à cinquante kilomètres environ le long de la côte ; les Anglais soutenaient au contraire qu'elle s'arrêtait aux bouches mêmes du fleuve. Le nabab, invité à résoudre le différend, partagea la thèse française et pour l'appuyer, il renouvela, en juillet 1745, aux trois nations européennes l'ordre de ne commettre aucun acte d'hostilité les unes contre les autres et, en ce qui concernait la navigabilité du Gange, de respecter les franchises observées de tout temps par elles dans la rade de Balassor, jusqu'à la Pointe des Palmiers. Mais, on le verra bientôt, ce n'était pas une volonté ferme ; elle pouvait aisément fléchir devant des considérations d'argent et l'on sait combien les Anglais sont passés maîtres dans l'art de manœuvrer les consciences (*Cor. P. Ch.*, *t. 2*, *p. 350*).

C'est dans ces conditions, c'est-à-dire dans l'espérance de voir la paix se maintenir dans l'Inde, que Dupleix répondit par un refus courtois le 1er décembre 1744 aux deux lettres de la Bourdonnais, lui offrant de participer à une guerre de course lointaine et hasardeuse. « Il faut attendre, lui dit-il, que les Anglais soient les agresseurs,

ce dont je doute. » Si toutefois, contre toute apparence, ceux-ci se livraient les premiers à des actes d'hostilité, il entrerait volontiers dans ses vues et il lui prêterait avec plaisir le concours de ses forces, qui à la vérité n'étaient pas aussi grandes qu'on le supposait ; la garnison de Pondichéry comme celles de Mahé et de Karikal étaient réduites au minimum de troupes et s'il ne lui venait pas de secours d'Europe, il ne voyait pas comment il pourrait soutenir nos établissements. Quant à l'appel à l'union que lui avait adressé La Bourdonnais, il ne l'avait trouvé ni insensible ni indifférent. « Il n'y a point de doute, lui disait-il, que de notre union dépend toute notre force et que c'est le seul moyen de soutenir l'honneur de la Nation et de la Compagnie et le nôtre. Persuadé de cette vérité, vous pouvez compter sur tout ce qui sera de ma dépendance. » Par contre, il n'approuvait nullement l'idée d'envoyer des navires au large de Sainte-Hélène pour attendre les vaisseaux anglais, les surprendre et les saisir. Une telle opération entraînerait nécessairement la rupture que la Compagnie cherchait à éviter dans l'Inde ; elle était d'autre part impraticable, car depuis deux ans les navires anglais ne partaient plus du Cap que sous l'escorte de navires hollandais. Dupleix refusait net de s'y associer (*A. C. C² 81, p. 49*).

§ 4.

Lorsque la Compagnie lui prescrivait d'entretenir la paix dans l'Inde, Dupleix pensait qu'elle s'était entendue avec celle d'Angleterre ; les événements ne tardèrent pas à lui prouver qu'il s'était trompé et que c'était la Bourdonnais qui avait le mieux jugé la situation.

Le 4 décembre, au moment même où Dupleix manifes-

tait à la Bourdonnais et au ministre tant de confiance dans l'avenir, le *Favori*, vaisseau de la Compagnie, commandé par Gilbert Deschenaye qui revenait de Manille, fut pris en rade d'Achem par le *Midway*, cap. Peyton et le *Dauphin*, cap. Moore, qui arrivaient tous deux d'Angleterre. C'était une perte de 400.000 roupies ; la consternation fut grande à Pondichéry, où la nouvelle parvint le 9 janvier 1745 par voie de Tranquebar et de Karikal.

Dupleix continua de penser que s'il n'avait tenu qu'à la Compagnie d'Angleterre, la tranquillité n'eut pas été troublée et peut-être ne se trompait-il pas. Mais il ne s'obstina pas plus longtemps dans ses illusions et, le cœur désenchanté, il prépara la guerre avec autant de soin qu'il l'avait évitée. Il se rappela alors les propositions que lui avait faites la Bourdonnais de faire d'un commun accord la guerre de course et d'urgence il lui fit passer le *Fleury* pour l'utiliser de la façon qui lui conviendrait le mieux. Dupleix écrivit en même temps aux subrécargues de tous ses navires de se concerter avec La Bourdonnais sur le plus sûr parti à prendre dans des circonstances aussi critiques ; il autorisait enfin la Bourdonnais à l'intéresser de 8 à 10.000 frs. dans chacune de ses entreprises de guerre (*A. C. C² 81, p. 49-50*).

Le *Fleury*, muni d'une forte artillerie, venait de Mahé où il avait été armé en guerre contre les Angrias ; à son passage à Cochin, il trouva en rade quatre navires anglais chargés pour Moka et Jedda et quoiqu'il pût les prendre tous les quatre, il s'en tint aux premiers ordres qu'il avait reçus et les laissa partir tranquillement. Le *Favori* n'avait pas agi autrement à Achem, la veille du jour où il fut pris par le *Midway*.

Prévoyant que la Compagnie, comptant sur la neutra-

lité, non seulement n'enverrait aucune force capable de balancer celles des Anglais, mais continuerait d'armer comme à l'ordinaire pour les mers de l'Inde et de Chine en exposant ainsi ses vaisseaux aux pires dangers, la Bourdonnais se trouva fort perplexe. Il avait en tout à sa disposition cinq navires avec 1.000 blancs et 3 à 400 noirs. Depuis que les Anglais avaient échappé aux surprises d'une attaque brusquée, il ne pouvait plus avec d'aussi faibles effectifs envoyer des corsaires de tous les côtés et il déclina pour le moment les offres de Dupleix. Mais, dans sa pensée, c'était un simple ajournement ; il comptait recevoir fin mai des renforts de la Compagnie, alors il partirait pour Mahé avec toutes ses forces et selon les nouvelles que Dupleix lui aurait fait parvenir, il se déciderait sur ce qu'il devrait entreprendre. L'idée de l'attaque de Madras devait naturellement se présenter à son esprit ; il s'en expliqua avec Dupleix par lettres des 16 et 24 mai 1745.

« Je ne renonce pas, disait-il, à l'idée que mon frère (Mahé de la Villebagne, conseiller *ad honores* au Conseil supérieur de Pondichéry) vous avait communiquée de ma part à votre arrivée à Pondichéry et si une fois nous étions assez supérieurs aux Anglais pour n'avoir rien à craindre de leurs vaisseaux, je me déterminerais avec d'autant plus d'empressement que ce coup de main réparerait toutes nos pertes ; car si peu que vous vouliez m'aider, je suis presque certain du succès en réunissant 2.000 européens avec 2 ou 300 cipayes ou pions pour battre la campagne... Si l'idée vous paraissait susceptible d'exécution, vous vous souvenez de tout ce que je vous ai demandé, surtout il nous faut Paradis, beaucoup de chelingues et de cipayes ; enfin quelques choses que nous entreprenions, le principal selon moi est, dès que vous verrez paraître le vaisseau en question (celui sur lequel la Bourdonnais devait arriver incognito), de faire barrer tous les passages par une

troupe de pions, afin qu'aucune nouvelle ne puisse parvenir du haut de la côte à Madras. Ce point est bien essentiel ; car, après ces précautions prises, il ne faut plus, Monsieur, qu'une bonne résolution et de la fermeté, entreprendre avec connaissance, soutenir et exécuter avec valeur. Rien n'effacerait plus notre honte dans l'Inde que ce coup d'éclat dont la réussite selon moi est facile. Elle dépend de vous en partie par les préalables et les préparatifs nécessaires ; ainsi, Monsieur, le principal de la gloire vous sera dû et je me ferai toujours honneur et plaisir de la partager avec vous... Je vous demande de bien peser le pour et le contre, de ne donner ni trop ni trop peu à la fortune. Il ne faut pas craindre nos ennemis, mais il ne faut pas les mépriser... Si nous sommes repoussés, le mal n'en sera pas grand à quelques hommes de pertes près et la honte d'une tentative infructueuse ; nous nous retirerons, mais j'ai bien de la peine à ne pas croire que, quand le vin sera tiré, nous ne le buvions. » (*A. C. C² 81, p. 6-10*).

Entrant dans le détail de l'opération elle-même, la Bourdonnais discutait point par point le plan de Paradis et comptait charger celui-ci de l'une des attaques, nul n'étant plus qualifié que lui pour conduire les troupes dans des endroits qu'il avait si bien décrits. Puis il demandait à Dupleix de lui procurer « 5.000 sacs à terre comme si c'était pour prendre du riz ou du poivre, un mortier de 12 à 13 pouces, 4 à 6 canons de campagne, du papier à gargousses, 2 ou 300 paniers, 2 ou 300 pioches, qu'on pourrait mettre en barriques pour éviter des soupçons, une trentaine de chelingues, une douzaine de catimarons et 30 à 40.000 livres de poudre. » Ces préparatifs achevés, la Bourdonnais, prévenu à Karikal ou Porto-Novo, arriverait de nuit à Pondichéry, où Dupleix déguisé viendrait aussitôt conférer avec lui en lui amenant Paradis. Ils prendraient alors une résolution définitive.

« Il faut, écrivait la Bourdonnais, chasser ou prendre les vaisseaux qui seront mouillés devant Madras, afin que leurs équipages ne puissent leur servir à défendre la ville, ensuite nous viendrons faire notre descente conformément au plan de M. Paradis... Fournissez-moi seulement 300 européens des plus aguerris et 100 ou 200 cipayes, des coulis pour les transports, et j'entreprends l'affaire. S'il n'y a point de changement considérable à Madras, je serai sûr de réussir et ne négligerai rien pour leur faire payer nos vaisseaux de Chine et de Manille. Quoiqu'il ne soit pas à propos de partager la peau du lion avant de l'avoir pris, je vous serai obligé de me faire d'avance un petit mémoire de ce que je dois leur demander si le bonheur nous favorise. »

La Bourdonnais était prêt à partir en juin pour exécuter ce projet ou tout autre que Dupleix pourrait lui suggérer ; mais comme les vaisseaux de France n'arrivaient pas et que les siens consommaient journellement plus de vivres que les Iles n'en pouvaient fournir, il prit le parti de les envoyer s'approvisionner à Madagascar, avec ordre de l'y attendre. Le mois de juillet allait s'écouler sans qu'aucune voile se montrât à l'horizon lorsqu'enfin le 28 parût l'*Expédition*, cap. Lesquelin, par laquelle le contrôleur général lui annonçait la prochaine arrivée de cinq vaisseaux auxquels il pourrait joindre ses propres forces et les vaisseaux des Iles. Orry lui marquait que cet armement avait pour but de porter 100.000 marcs de piastres à Pondichéry, de faire ensuite la guerre de course qui lui conviendrait, et enfin de s'en revenir avec tout ce qu'on pourrait lui donner à Pondichéry. Dans ce triple but, le ministre recommandait à la Bourdonnais (lettre du 29 janvier 1745) de se rendre à Achem pour y faire des approvisionnements, puis d'aller croiser à l'embouchure du Gange, jusqu'au temps qu'il jugerait le plus à propos

de se rendre à Pondichéry, mais il l'autorisait en même temps à modifier ce plan s'il le jugeait bon et « même à prendre tout autre parti, quel qu'il fût ». Son attitude à l'égard de Dupleix était également tracée ; il devait lui donner avis de tous ses projets et « agir avec lui avec les égards qu'il convenait d'avoir pour un homme qui commandait toute l'Inde ». Dupleix recevait de son côté les ordres les plus précis pour le seconder. Au retour de cette expédition, la Bourdonnais était autorisé à rentrer en France, suivant le désir qu'il en avait exprimé (*Mémoire*, *n° 8*).

Dans une autre lettre écrite dix mois plus tard (25 novembre) et qui lui parvint quand tout était consommé, on lui déclarait ne pas vouloir le gêner sur la façon dont il devrait s'y prendre pour réussir, dans la persuasion où l'on était qu'il ferait tout pour le mieux. On lui disait seulement que son point de vue principal devait être, en se concilliant avec Dupleix, la sauvegarde de nos divers établissements et que cet objet devait être préféré à toute autre entreprise. Or quelle pouvait être cette autre entreprise, sinon celle de Madras ? Le ministre ne l'avait pas condamnée dans les instructions secrètes de 1741, mais il ne l'avait pas non plus prévue et maintenant encore il n'osait expressément la proscrire comme telle était peut-être sa pensée ; car préférer n'est pas exclure, et dans le procès qui fut fait plus tard à la Bourdonnais, jamais on ne lui reprocha l'expédition de Madras.

Cependant l'escadre attendue de France n'arriva aux Iles que le 28 janvier 1746. Elle aurait dû partir le 18 mai précédent, mais un coup de vent la surprit presque au départ de Lorient et deux des unités qui la constituaient, l'*Achille* et le *Duc d'Orléans*, durent revenir dès le

2 juin mouiller à l'île de Groix. Ils ne purent reprendre la mer que quelques jours plus tard, au grand préjudice des opérations dans l'Inde, dont le succès pouvait être compromis.

La longue attente dans laquelle se trouva ainsi la Bourdonnais paralysa tous ses projets et l'obligea à les modifier à chaque instant [1]. Il serait inutile et trop long de les exposer, puisqu'aucun ne se réalisa et qu'en fait ils appartiennent à une autre histoire. Dupleix, qui était sollicité de participer à leur exécution, reçut à cet égard plusieurs lettres, notamment les 2 et 31 août, 22 septembre, 9 et 25 octobre 1745, où La Bourdonnais lui faisait part de ses projets dans leur moindre détail, sans jamais oublier l'expédition de Madras sur laquelle il réclamait le secret le plus absolu. Deux idées principales se dégagent de cette correspondance : si la Compagnie avait fait connaître à La Bourdonnais qu'elle ne comptait pas armer cette année pour l'Inde, il ne serait pas resté inactif et dès le mois de juillet il aurait été se mesurer avec l'escadre anglaise avec les effectifs dont il disposait ; s'il avait su au contraire que, des forces lui étant annoncées, elles ne devaient arriver qu'en janvier, il les eut attendues, mais dans l'intervalle il aurait envoyé deux croisières, l'une à la côte Malabar pour prendre les vaisseaux anglais de Surate et l'autre à la Pointe des Palmiers. Il craignait que le public qui ne s'attache qu'aux apparences ne lui rendit pas justice.

L'escadre venue de France comprenait cinq vaisseaux :

1. « Les nouvelles qui m'arrivent successivement et précisément deux jours avant l'exécution d'un projet arrêté me les ont tant de fois fait changer que j'en suis presque aussi honteux que s'il y avait de ma faute », écrivait-il à Dupleix le 9 octobre 1745 et il ne trouvait point d'expressions assez fortes pour exprimer son chagrin.

L'*Achille*, cap. Lobry, 1.200 t., 70 canons et 450 hommes d'équipage ;

Le *Saint-Louis*, cap. Prigent de Penlan, 700 t., 50 canons et 250 hommes d'équipage ;

Le *Lys*, cap. Dudézert, 700 t., 40 canons et 250 hommes d'équipage ;

Le *Phœnix*, cap. Lachaise, 800 t., 44 canons et 250 hommes d'équipage ;

Le *Duc d'Orléans*, cap. des Champlais, 650 t., 36 canons et 150 hommes d'équipage.

La flotte dont disposait déjà La Bourdonnais en comprenait également cinq : le *Bourbon* de 44 canons, le *Neptune* de 40[1], l'*Insulaire* de 30, la *Favorite* de 26 et la *Renommée* de 26, avec un effectif global d'environ 1.000 blancs et 3 à 400 noirs. Cela faisait en tout 10 navires de 406 canons, 2.350 blancs et 3 à 400 noirs, dont le nombre fut bientôt porté à 700.

Les forces ennemies ne comprenaient encore que huit navires ; seulement leurs unités étaient supérieures aux nôtres. Il y avait 2 vaisseaux de 60 canons, 1 de 50, 1 de 36, 2 de 24, 2 corsaires de 50 et l'on attendait d'Angleterre un autre vaisseau de 70 canons et 2 corsaires de 50. La réunion de toutes ces forces constituait un armement de 500 canons, dépassant d'un cinquième ceux dont nous disposions.

Malgré cette disproportion, La Bourdonnais n'eut pas hésité à partir aussitôt en course, mais les Iles de France et de Bourbon ne produisaient pas encore assez de vivres pour subvenir aux besoins de tous ces équipages ; or, six semaines après leur arrivée, ceux de France n'en

1. Le *Bourbon* et le *Neptune* étaient deux navires de la Compagnie que La Bourdonnais avait été autorisé à retenir.

avaient plus que pour 88 jours, et La Bourdonnais jugeait imprudent de s'aventurer sur mer avec des hommes déjà fatigués par neuf mois et demi de traversée. Il se résolut donc à aller chercher des vivres à Madagascar et quitta l'Ile de France le 24 mars, deux ans après la déclaration de guerre.

§ 5.

Mais, avant de suivre La Bourdonnais dans ce voyage qui par un détour devait le ramener dans l'Inde, il convient d'exposer les événements militaires ou plutôt maritimes qui s'étaient accomplis depuis la déclaration de guerre, dans les mers de la péninsule ou d'autres plus éloignées encore.

La prise du *Favori* à Achem le 4 décembre 1744 n'avait pas tardé à être suivie par plusieurs autres.

Les Anglais avaient envoyé jusqu'à six navires dans les détroits de la Sonde et de Malacca. Cette flotte, sous les ordres du major Barnet, se composait du *Depfort*, de 60 canons, commandé par Barnet lui-même, du *Midway*, de 60 canons, cap. Peyton, du *Preston*, de 50 canons, cap. Milord Nortesk, du *Lively*, de 20 canons, du *Dauphin*, de 20 canons et du *Winchester* et il fallait y ajouter le *Favori* dont le malheureux sort était maintenant de servir contre nous avec un équipage ennemi. Même en se divisant, elle tenait nos bâtiments à sa discrétion. Les premiers qui nous furent enlevés après le *Favori* furent le *Dauphin*, le *Jason* et l'*Hercule* qui revenaient de Chine. Ils furent attaqués dans le détroit de Banca le 5 février 1745 et ne se rendirent qu'après une longue résistance. Les Anglais les vendirent à Batavia 72.000 livres,

ce qui n'était pas le quart de leur valeur respective[1].

La *Fière* fut prise quatre jours après, en revenant de l'Ile de France. C'était une nouvelle perte de 138.131 liv.

Le *Héron* et la *Charmante* qui revenaient, le premier de Pondichéry et l'autre du Bengale, furent pris à Louisbourg, en Acadie, les 2 et 5 août de la même année, entraînant des pertes de 3.716.728 liv. et 1.942.840 liv.

Le 25 décembre, la frégate l'*Expédition*, cap. Lesquelin, attaquée par le *Midway* dans le golfe du Bengale, ne se rendit qu'après une heure et demie d'un combat disproportionné et Lesquelin put écrire au capitaine anglais que s'il avait eu à bord 200 hommes de plus, c'est lui qui se fut emparé du *Midway*. La perte fut seulement de 73.050 livres.

Rappelons enfin pour mémoire que, le 18 mai 1746, l'escadre de Saint-Georges, se rendant aux Indes, fut assaillie à la hauteur des caps Ortegal et Finistère par l'amiral Anson et qu'elle perdit en cette affaire 9 navires, qui furent ultérieurement estimés 6.912.952 livres.

Les navires particuliers de l'Inde ne furent pas moins éprouvés, mais ayant moins de valeur, les pertes furent moins sensibles.

Ce fut d'abord le *Saint-Benoît*, armé par La Bourdonnais et revenant de Chine. Il fut capturé en même temps que les trois vaisseaux de la Compagnie et ramené à Calcutta où il fut vendu 100.000 roupies.

L'escadre anglaise vint ensuite croiser sous Ceylan pendant les mois de juin et juillet 1745. Le 30 de ce dernier mois elle vint mouiller à Goudelour où elle débarqua une

1. Dans une évaluation des pertes faite à la fin de la guerre, celle de ces trois vaisseaux figure pour : 7.495.724 fr. (A. C. C² 34, p. 190 à 194). Ces pertes furent remboursées en 1747 par les Hollandais, qui n'étaient pas encore en guerre avec la France.

grande quantité de malades. Après y avoir séjourné huit à dix jours, elle s'en alla croiser jusqu'à Karikal, d'où quelques navires se rendirent à Madras à la fin d'août, tandis que le *Preston* et le *Lively*, commandés par Milord Norsteck, s'en allaient croiser à l'embouchure du Gange, où on ne les attendait pas. Ils y saisirent en rade de Balassor le *Dupleix* et le *Chandernagor*, dont l'un revenait de Moka et l'autre de Bassora et deux de nos bots, l'*Orient* et le *Septentrion*, avec les seuls pilotes qui nous restaient. Quelques jours après, le 2 septembre, ce fut le tour de l'*Heureux* qui revenait de la côte Malabar.

Nous eûmes beau protester auprès de Braddyl, le directeur de Calcutta, en soutenant que la neutralité du Gange s'étendait jusqu'à la Pointe des Palmiers. Braddyl voulut bien reconnaître que cette interprétation pouvait être admise pour les navires descendant le Gange, mais il la contestait pour ceux qui voulaient le remonter. Les Anglais aiment assez ce genre de raisonnement. Quant au nabab, il est inutile de dire qu'il tint à rester étranger à ces contestations.

Dans le même temps la Compagnie eut aussi le malheur de perdre un vaisseau de Manille, le *Maure*, avec plus de 400.000 piastres ; il fut pris dans le détroit de Malacca, bien qu'il portât pavillon maure et parût appartenir à Iman Sahib, ministre du Nizam.

Un bot expédié du Bengale pour Achem sous pavillon maure, mais commandé par un Français nommé Emery, fut encore arrêté au milieu du golfe du Bengale par un navire de guerre, emmené à Madras et vendu avec sa cargaison.

La dernière perte qui précéda l'arrivée de La Bourdonnais dans l'Inde fut celle du *Pondichéry*, cap. Puel, le 9 avril 1746. La Bourdonnais l'avait envoyé de l'Ile de

France à Pondichéry vers la fin d'octobre pour y donner de ses nouvelles et en rapporter du riz, du bray, des cordages et tout ce qui était nécessaire au gréément de ses vaisseaux. Contrarié par les vents du nord qui soufflent alors avec une certaine violence, le navire ne put doubler Ceylan et tomba à la côte Malabar où, pour le mettre à l'abri des vaisseaux anglais, de Leyrit le confina près de Colèche, dans un enfoncement du cap Comorin. Comme il n'y pouvait séjourner indéfiniment et que l'escadre anglaise se tenait alors en croisière à la côte Coromandel, Dupleix invita de Leyrit (26 février) à le renvoyer aux Iles avec des approvisionnements, mais de Leyrit, informé par le roi de Travancore que deux navires de guerre anglais devaient venir d'Anjingo, pour essayer de le prendre, l'avait déjà fait partir pour la côte Coromandel (15 mars). Le *Pondichéry*, toujours contrarié par les vents du nord, ne put arriver à Karikal que le 5 avril. Il s'était d'abord arrêté à Negapatam, comme pour se mettre sous la protection des Hollandais, mais ceux-ci avaient émis la prétention d'y arborer leur pavillon. Paradis commandait alors à Karikal. Ne trouvant pas que le *Pondichéry* y fût en sûreté, il ne le garda que trente-six heures et l'envoya mouiller à Tranquebar, où Bonzack, chef du comptoir, lui donna l'assurance qu'il le protégerait contre les Anglais en cas d'attaque. La réponse du Danois est à citer :

« Quoique je ne désire point être désapprouvé de mes supérieurs et que je tienne au contraire à être à l'abri des conséquences qui pourraient arriver de la part des Anglais, malgré cela, en considération de l'alliance et de la bonne amitié qui règne entre les cours de France et de Danemark, je ne puis vous refuser la protection que vous me demandez et je vous promets de la part de notre très clément roi et de la Compagnie

asiatique, de défendre votre dit navire autant et comme les circonstances du lieu me le pourront permettre. »

Puel n'était pas depuis deux jours à Tranquebar que l'escadre anglaise parut à cinq lieues au large vers le nord ; elle descendait lentement au sud. On vit alors qu'elle comprenait cinq vaisseaux, dont celui du major Barnet.

Continuant son mouvement, elle vint à sept heures du soir, après le coucher du soleil, mouiller à son tour à Tranquebar et se plaça entre la ville et nous. C'était la provocation cherchée. Puel ne douta pas un instant qu'on ne voulût l'attaquer à la faveur des ténèbres et, avant d'être réduit à l'impuissance, il leur tira le premier deux coups de canon, moins pour les attaquer — c'eut été folie — que pour les avertir de ne pas s'approcher si près de lui. Alors l'un des vaisseaux anglais alla mouiller en avant, l'autre en arrière du *Pondichéry* ; un troisième se plaça en travers du côté de la mer et tous trois se mirent à le canonner. Le *Pondichéry* se trouvait ainsi à découvert du côté du fort, et comme il avait un grelin à terre Puel fit virer dessus pour mettre son vaisseau en état d'être échoué, si besoin était.

Fidèle à la parole qu'il nous avait donnée, le commandant danois fit tirer sur les Anglais, mais dans la nuit les coups ne portaient pas. A onze heures, le feu cessa ; nous manquions de fusils. Puel en envoya demander aux Danois ; Bonzack comprenant que toute résistance était inutile, jugea plus sage de conseiller à Puel de descendre à terre et d'abandonner purement et simplement son navire en faisant un « trou dedans, parce qu'il voyait bien « qu'ils (les Anglais) étaient gens à manquer à tous leurs « devoirs et bienséances, à toutes les règles usitées par les « nations neutres et à la considération qu'ils doivent avoir « pour la forteresse de S. M. le roi de Danemark. »

Nous abandonnâmes donc le navire vers les deux heures et demie du matin, après avoir eu trois soldats blancs tués, un blessé et trois lascars blessés. A terre, les Danois avaient perdu un européen et avaient eu cinq ou six blessés.

Bien que le *Pondichéry* fut non seulement sous la protection immédiate d'un fort étranger mais échoué sur terre danoise, les Anglais s'en emparèrent à quatre heures du matin et pendant quatre jours ils prirent tout ce qu'on pouvait emporter ; le reste fut brisé, cassé, coupé, réduit enfin à ne pouvoir servir. Le commandant de Tranquebar se plaignit vivement à Barnet puis au Conseil de Madras de cette violation de neutralité, accomplie sous ses yeux. Ce fut en pure perte : Barnet accusa à son tour Bonzack d'avoir défendu les Français, quant au Conseil de Madras il trouva que tout s'était passé pour le mieux. *(A. C. C² 81, p. 124-143).*

La prise du *Pondichéry*, simple navire de l'Inde, sans fonds et sans marchandises, ne constituait pas en elle-même une perte importante. L'événement prouvait seulement qu'à cette époque comme de nos jours et comme dans tous les temps à venir, la neutralité n'a été et ne sera jamais qu'un vain mot, si l'intérêt le demande. Et l'on comprend maintenant combien Dupleix, ayant affaire à des Anglo-Saxons, eut tort de croire un instant à cette idéologie décevante.

§ 6.

Il est probable que si La Bourdonnais était arrivé dans l'Inde dans le courant de 1745, même avec les seuls vaisseaux des Iles, il eût pu d'un seul coup réparer tous nos désastres ; la flotte anglaise n'était pas assez forte pour lui résister victorieusement, mais il passa son temps à

attendre les navires de France et à former des projets qui tous s'évanouissaient les uns après les autres. Tantôt il partait pour Mahé et tantôt pour Achem, tantôt encore il envoyait une partie de ses forces au cap Comorin où elles devaient l'attendre. Seule l'attaque de Madras revenait en toutes ses lettres comme un plan bien arrêté et qui d'une façon ou d'une autre devait s'exécuter. Que pouvait faire Dupleix au milieu de ces tergiversations ? Il n'avait pas, comme on le sait, la responsabilité d'une expédition quelconque contre Madras. « Vous êtes chargé de l'exécution, écrivait-il à La Bourdonnais le 15 octobre 1745 ; c'est à vous de voir ce qui convient le mieux à la situation où vous vous trouverez. J'ai ordre du Ministre de vous seconder en tout ; vous pouvez être assuré que je suivrai ponctuellement ce qui m'est prescrit à ce sujet et qu'il ne dépendra pas de moi que toutes vos idées ne tournent à l'avantage et à l'honneur de la nation. » (*A. C. C² 81, p. 52-54*).

Mais chaque courrier qu'il recevait des Iles lui apportait une idée nouvelle et par conséquent de nouvelles incertitudes. Il essayait cependant d'entrer dans les vues de La Bourdonnais autant que leurs contradictions et la distance pouvaient le permettre et par chaque bateau qu'il expédiait, il lui faisait passer tous les renseignements dont il pouvait avoir besoin. Il tint notamment à le mettre au courant de la situation actuelle de Madras, autant qu'il pouvait la connaître.

« La garnison, lui écrivait-il le 22 septembre 1745, est sur le même pied que lorsque vous étiez ici, les recrues d'Europe sont rares chez cette nation ; cette garnison n'est qu'un ramassis de toutes sortes de nations ; les Portugais y sont en plus grand nombre. Quant aux fortifications, ce sont toujours les mêmes ; l'on m'a seulement assuré que du côté de terre on

avait ouvert un fossé sans que l'on ait pu m'expliquer au juste sa largeur et son étendue. S'il est semblable à celui qu'ils ont fait du temps des Marates, ce sera un faible retranchement... On y est dans des alarmes bien grandes ; je ne sais qui fit courir le bruit il y a environ deux mois que j'allais les attaquer avec quatre ou cinq cents hommes. L'alarme fut si grande que l'on ne dormit ni jour ni nuit pendant trois fois vingt-quatre heures ; ils n'ont été un peu rassurés que depuis qu'ils ont vu leur escadre à cette côte. Jugez s'ils craignent une poignée de monde, ce que vous ne devez pas espérer... »

... « Il est bon de vous avertir et je crois que vous ne l'ignorez pas que l'eau douce manque à la place et qu'ainsi une de vos attentions doit être d'empêcher la communication des endroits d'où on la tire. En outre on a fait une nouvelle poudrière qui est en face du portail de l'église catholique, qui servira de guide pour y jeter des bombes ; on ne pouvait la plus mal placer. » (*A. C. C² 81, p. 50-52*).

Dupleix n'était pas seulement chargé de renseigner la Bourdonnais ; il devait encore, suivant ses indications, préparer et fournir tous les équipements et armements nécessaires à l'expédition. Or les défenses de Madras ne s'étaient pas sensiblement modifiées depuis que Paradis était allé les visiter en 1742. Attaquer la ville et la prendre semblait donc une opération facile. Il était seulement à craindre que, mis au courant des projets de la Bourdonnais, les Anglais ne fissent au dernier moment de nouveaux ouvrages de protection ; mais telle était leur confiance en leur escadre que jamais ils ne jugèrent utile de renforcer sensiblement leur front terrestre. Dupleix put ainsi tout à loisir travailler à des préparatifs qu'il lui était cependant difficile de dissimuler. Si on l'interrogeait à ce sujet, il parlait d'une façon évasive de la guerre de course ou de quelque opération lointaine avec la Bourdonnais. Chacun croyait à ses dires ou feignait d'y

croire et les Anglais eux-mêmes finirent par s'y tromper.

Habits, chemises, riz, biscuits, araques, gabions, fascines, sacs à terre, échelles, radeaux, tout se trouva prêt à la fin de décembre 1745, sans compter 350 européens aguerris, 100 topas, 200 cipayes, 200 pions, 100 ou 150 lascars, 300 macouas et 18 pièces de canon.

La Bourdonnais seul manquait. Dupleix ne pouvait que s'incliner devant les raisons de ses retards, si malencontreuses fussent-elles, mais il en souffrait cruellement. Outre le dépit de voir nos vaisseaux tomber les uns après les autres entre les mains des Anglais, sans pouvoir rien faire pour conjurer ce désastre, Dupleix n'avait point reçu de fonds de la Compagnie depuis 1744 et son crédit était complètement épuisé. Ce n'est qu'en ouvrant sa bourse personnelle qu'il pouvait subvenir aux divers besoins de l'administration et des armements et ses ressources étaient elles-mêmes limitées. La Bourdonnais devait lui apporter 400.000 rs. mais d'après les nouvelles reçues de France, on ne les lui donnait pas sans de sérieuses réserves. On a vu aux chapitres du commerce et de l'administration que les actionnaires trouvaient que l'on gaspillait les fonds dans l'Inde et que, pour répondre à leurs critiques, le ministre avait dû prescrire à Dupleix de ne pas dépasser les crédits qui lui étaient alloués, sous peine d'engager personnellement sa responsabilité.

Dupleix, tout en offrant sa démission, était néanmoins resté dans l'Inde. En réalité il ne désespérait pas de l'avenir. S'il ne pouvait rien ni sur mer ni sur terre, il pouvait du moins par des arrangements avec les puissances indiennes, ses voisines, peser dans une certaine mesure sur les événements. Les Marates étaient trop loin pour qu'il fit appel à leur concours et d'ailleurs ils eussent été

des auxiliaires dangereux ; mais on ne courait pas les mêmes risques avec le nabab d'Arcate, s'il voulait prendre notre parti.

Ce nabab n'était plus Sabder Ali, le fils du malheureux Dost-Ali, tué en 1740 à la bataille de Canamé ; il avait été assassiné le 2 octobre 1742 au cours d'une conspiration ourdie par son beau-frère, Mortiz Ali, gouverneur de Vellore et remplacé par son fils, Seyed Mohamed, qui n'était encore qu'un enfant. Nizam oul Moulk, de qui relevait le Carnatic, avait placé auprès du prince comme conseiller et comme tuteur un de ses favoris, nommé Anaverdi Khan, d'un âge déjà très avancé. L'enfance offre une faible résistance à l'ambition ; au cours d'un mariage de famille que présidait le nouveau souverain en juin 1744, il fut assassiné par une douzaine d'officiers patanes, qui réclamaient leur solde. L'opinion désigna comme les auteurs du crime Anaverdi Khan et Mortiz Ali, tous deux présents à la fête. L'histoire ne sait pas encore aujourd'hui quel fut le coupable et les soupçons continuent de porter sur l'un et sur l'autre. Si ce fut Mortiz Ali, il se trompa dans ses calculs ; on n'avait pas encore perdu le souvenir de la mort de Sabder Ali et, à la suite de l'indignation que provoqua le meurtre de Seyed Mohamed, il n'eut que le temps de se sauver à Vellore. Anaverdi Khan, moins soupçonné, continua de diriger les affaires du pays jusqu'au jour où Nizam lui conféra le titre de nabab.

Par ce choix, Nizam excluait du trône les membres restants de la famille de Dost-Ali, au nombre desquels se trouvait Chanda-Sahib, prisonnier des Marates depuis 1741, mais qu'un heureux hasard ou des intrigues parfaitement calculées pouvaient d'un jour à l'autre rendre à la liberté. Que se passerait-il à ce moment ? Nizam, très

âgé lui-même, ne prévit pas ou ne voulut pas prévoir les difficultés qui pourraient se présenter.

En attendant, la captivité de Chanda-Sahib permit à Anaverdi Khan de se consolider au pouvoir, avec deux fils qui promettaient de continuer sa lignée : Mafouz Khan et Sadallat Khan, ce dernier plus connu sous le nom de Mohamed ou de Mahmet Ali. Comme la famille de Dost-Ali avait toujours manifesté pour les Français une très réelle sympathie, il était naturel que par réaction les sentiments d'Anaverdi Khân le portassent de préférence du côté des Anglais. Le nouveau nabab passait donc depuis son avènement pour être plus favorable à nos ennemis qu'à nous-mêmes et dans les premiers temps on avait même craint qu'à leur instigation il vint nous chercher querelle dans nos aldées.

Une occasion imprévue fournit à Dupleix en septembre 1745 le moyen de connaître ses réelles dispositions. Ce mois-là, le nabab vint jusqu'à Saint Thomé, qui n'est qu'à cinq ou six kilomètres de Madras. Il eut été naturel qu'Aliverdi Khan, répondant à une invitation que lui adressèrent les Anglais, allât les visiter, mais, on ne sait pour quel motif, il la déclina et descendit à petites journées jusqu'à Pondichéry, où il planta sa tente à une demi-lieue des fortifications. Dupleix, ignorant absolument dans quel but il venait, l'envoya complimenter par deux conseillers et deux officiers et l'invita à entrer dans la ville. Le nabab lui fit répondre qu'il n'était venu que dans cette intention ; « il avait disait-il, entendu parler de Pondichéry avec tant d'éloges que son voyage était en partie pour cela ».

Après la mémorable réception faite quatre ans auparavant à la famille de Dost-Ali, il y avait une singulière ironie du destin à accueillir dans les mêmes murailles et

dans le même palais l'homme qui venait peut-être de se débarrasser du jeune fils de Sabder Ali par un assassinat : mais Dupleix n'était pas le maître de l'heure et la politique a ses exigences. Précisément parce qu'elle n'avait pas été provoquée, la visite d'Anaverdi Khan pouvait avoir une heureuse signification ; elle prouvait, dans les circonstances où elle se produisait, que, si nous étions malheureux sur mer, ces malheurs n'étaient point considérés comme irréparables par les Indiens eux-mêmes et que notre prestige politique, préparé par le gouverneur Dumas, était resté complètement intact. Dupleix, pris au dépourvu, fixa la visite au lendemain et s'attacha à lui donner le plus d'éclat possible. Bien qu'il eut peu de troupes à sa disposition, il les disposa de façon à donner l'illusion du nombre ; on en trouvait partout.

Le nabab quitta son camp vers midi par une chaleur épouvantable ; Dupleix l'attendait à l'une des portes de la ville. Les deux hommes s'abordèrent avec le cérémonial oriental, qui était alors d'une pompe magnifique. On tira le canon et l'air retentit de joyeuses acclamations. Le nabab, charmé, déclara à Dupleix qu'il le considérait comme son fils et qu'il se trouvait lui-même en sûreté à Pondichéry aussi bien qu'au milieu de ses troupes. Dupleix, précédé d'une suite nombreuse et bien ordonnée, lui fit voir tout ce qui lui paraissait digne d'être montré, puis il lui offrit à son hôtel une collation et des présents. Le nabab repartit le même jour à neuf heures du soir (11 septembre).

Cette visite, presque à la vue de l'escadre anglaise, rendit un peu de courage aux Indiens, impressionnés par nos désastres et par des bruits inquiétants. Ne disait-on pas que les Anglais et le nabab devaient attaquer simultanément Pondichéry les uns par mer, l'autre par terre et

que celui-ci recevrait pour prix de son concours une somme de 400.000 pagodes ? Il n'est pas certain que Dupleix lui-même n'ait pas été touché par ces craintes. Après l'épreuve, et bien qu'elle eut tourné à notre avantage, il se défiait de ces nouveaux venus qui ne nous avaient point d'obligations particulières et pouvaient suivant leur convenance passer d'un parti à l'autre, sans autres soucis que celui de remplir leurs bourses. Combien il leur préférait encore la famille de l'ancien nabab et notamment ce Chanda-Sabib, prisonnier des Marates, dont il poursuivait la mise en liberté avec un juste pressentiment de l'avenir ! N'y aurait-il pas tout avantage pour la nation si cet allié de vieille date devenait nabab d'Arcate, au lieu de ce vieillard, inconnu hier, qui n'était arrivé au pouvoir qu'après avoir fait éteindre la descendance directe de Dost-Ali ! Ainsi même dans l'éclat des fêtes, Dupleix ne perdait pas le sens des réalités et sa connaissance de l'âme indienne ne le trompait pas dans ses pressentiments. (*A. C. C² 81, p. 119-122*).

§ 7.

Cependant la Bourdonnais parti pour Madagascar le 24 mars 1746 sur l'*Achille* était arrivé le 4 avril à Foulpointe où l'attendaient déjà quatre de ses vaisseaux chargés de s'y procurer des bœufs et du riz. Le temps était mauvais ; chassé par une violente tempête, qui se déclara dans la nuit, il dut se réfugier à Marancette dans la baie d'Antongil, où il mit quelques jours à rassembler son escadre en partie démâtée, à l'exception toutefois du *Neptune* de l'Inde qui fut perdu. Ce contretemps l'obligea à séjourner à Madagascar plus longtemps qu'il l'eut désiré ; il lui fallut faire de nouvelles mâtures

et amasser de nouveaux approvisionnements. Enfin le dimanche 22 mai, il put mettre à la voile et le 21 juin il était en vue de Mahé où il avait prié Dupleix de lui faire parvenir des nouvelles et ses recommandations.

Il y trouva en effet une longue lettre datée du 23 avril, dans laquelle Dupleix l'avertissait de la présence de cinq navires anglais à la côte Coromandel, l'*Harwick*, de 50 canons, ayant remplacé le *Depfort* renvoyé en Angleterre, le *Midway*, le *Preston*, le *Winchester* et le *Lively*, sans compter le *Favori*, sur lequel on avait mis 40 canons. Il ne pouvait fixer les effectifs, — peut-être 1.200 hommes — mais d'après des bruits assez sûrs, ils étaient composés d'hommes affaiblis par les maladies ou les blessures, et un grand nombre étaient des déserteurs. Ils seraient, à son avis, de mauvais combattants, et en allant bravement à l'abordage, la Bourdonnais devait se considérer comme presque certain du succès. Malgré des pertes cruelles et répétées, l'espérance n'avait jamais abandonné Dupleix ; il avait eu la satisfaction de mettre Pondichéry à l'abri de toute attaque, de fournir à toutes les dépenses nécessitées par les divers projets de la Bourdonnais, d'augmenter considérablement la garnison du chef-lieu et de soutenir enfin tous les comptoirs de l'Inde. Maintenant il attendait l'escadre des Iles avec la plus grande confiance, et, soit qu'elle arrivât après avoir livré bataille aux Anglais, soit qu'elle ne les eut pas rencontrés, il était de toute nécessité qu'elle vint à Pondichéry. Là on examinerait la grande affaire, celle de Madras. Dupleix continuait de croire fermement à sa réussite.

« Je puis joindre, disait-il, au nombre que vous êtes en état de fournir, 7 à 800 hommes tant blancs que noirs. Au moyen de ce nombre, il n'y aura nul doute pour l'entreprise, quand même vous auriez moitié moins de monde, mais le principal

objet est la destruction ou la dispersion de l'escadre. On ne pourra rien statuer qu'après cette première affaire... c'est à quoi vous devez vous appliquer à présent. Je vous promets que le reste suivra de près et que vous trouverez chez moi tous les secours que vous devez attendre d'une personne aussi reconnaissante que je le suis des offres avantageuses que vous voulez bien me faire, que j'accepterais volontiers si en même temps il m'était libre de partager les risques. Mais vous savez, Monsieur, que retenu dans cette ville, je ne puis courir les mêmes hasards que vous ; ainsi la gloire que vous acquérerez vous sera entièrement due, j'y contribuerai de toutes mes forces, soit par mes lumières, soit par les secours que je pourrai fournir. L'honneur du succès sera entièrement pour vous ; vous le mériterez ; je m'estimerai heureux d'y avoir contribué par des causes qui ne tireront d'éclat que de votre conduite et de l'heureuse réussite pour laquelle je ferai des vœux bien ardents. »

La Bourdonnais ne descendit point à Mahé et continua son voyage. A Ceylan il apprit que l'escadre ennemie l'attendait à la côte Coromandel. La perspective d'un combat, loin d'alarmer son équipage, le remplit au contraire d'une grande ardeur et c'est avec une tranquille confiance qu'il se prépara au combat. Enfin, le 6 juillet, il rencontra les Anglais.

Leur escadre composée de six vaisseaux avait sur nous la supériorité de l'artillerie, mais non celle des combattants ; dans ces conditions, l'issue de la lutte dépendait en partie du vent ; or, il favorisait les Anglais. C'est à toutes voiles qu'ils vinrent sur nous, mais en se rapprochant ils modérèrent leur allure. Le combat s'engagea à quatre heures et demie ; il ne donna point ce qu'on pouvait attendre de part et d'autre. D'abord trois de nos vaisseaux furent désemparés et l'*Achille* essuya pendant un quart d'heure toute l'attaque de l'ennemi. Le feu prit ensuite à quelques-uns de nos navires et sur

150 blessés nous eûmes plus de 80 hommes brûlés. Le combat était encore indécis lorsque la nuit survint et l'arrêta.

On pouvait penser qu'il reprendrait le lendemain, mais pendant toute la journée les deux escadres s'observèrent sans s'attaquer, quoique à portée de canon l'une de l'autre. Enfin à quatre heures du soir, Barnet mis à la cape et la Bourdonnais en fit autant. La nuit vint ; la Bourdonnais hésita un instant pour savoir s'il devait attendre la flotte ennemie ou essayer de la poursuivre. Sa destruction eut été évidemment d'une importance capitale pour la suite des opérations ; mais il ne restait à la Bourdonnais que quelques jours de vivres ; il avait à bord beaucoup de blessés et de malades ; il avait enfin de l'argent à remettre à Dupleix ; pour tous ces motifs, il préféra faire voile vers Pondichéry, où il arriva le 8 juillet à neuf heures du soir. Après une courte visite au gouverneur dans le courant de la nuit, il débarqua officiellement le lendemain à cinq heures du soir et se rendit au gouvernement, où Dupleix le reçut en l'embrassant.

CHAPITRE VIII

La Bourdonnais à la Côte Coromandel.

§ 1. — Les premiers froissements.

§ 2. — Divergences de vues entre Dupleix et la Bourdonnais au sujet du sort à réserver à Madras, si la ville tombe entre nos mains.

§ 3. — La Bourdonnais demande à Dupleix ses instructions sur la politique à suivre à l'égard des Hollandais.

§ 4. — La Bourdonnais à la recherche de l'escadre anglaise (4 au 23 août).

§ 5. — Hésitations de la Bourdonnais pour attaquer Madras. Il demande l'avis du Conseil supérieur, qui lui fait d'abord une réponse dilatoire, puis le met en demeure de prendre une décision.

§ 6. — Vaine démonstration de la Porte Barré contre Madras (27 août-5 septembre).

§ 7. — Les dernières conférences de Dupleix et de la Bourdonnais : les suggestions de Dupleix. Départ de la Bourdonnais (11 sept.).

§ 8. — Le nabab d'Arcate menace de nous faire la guerre si nous attaquons Madras.

§ 1.

Il y avait seize ou dix-sept ans que Dupleix et la Bourdonnais ne s'étaient vus, lorsqu'ils se retrouvèrent à Pondichéry le 8 juillet 1746. On ignore quels furent leurs rapports privés de 1725 à 1730, quand ils vivaient pour ainsi dire côte à côte, chacun dans des fonctions ou des occupations qui ne les rapprochaient pas officiellement ; mais il est vraisemblable que ce fut en ces jours lointains, dans le va-et-vient de la vie quotidienne, que naquit leur mutuelle antipathie. Tous deux avaient déjà

un caractère absolu ; Dupleix par surcroît ne savait pas toujours tenir sa langue captive ; le mal qu'il pensait des gens, il éprouvait le besoin de le dire et de l'écrire. On sait[1] de quelle façon il accueillit la nomination de la Bourdonnais comme gouverneur des Iles ; si la jalousie lui fit trouver quelques expressions justes pour caractériser son rival, le dépit l'entraîna jusqu'à la médisance. C'est ainsi que, tout en ayant l'air de s'en défendre, il ne craignit pas de mettre en cause l'honneur même de Madame de la Bourdonnais. Il est impossible que l'écho de ces jugements parfois inconsidérés n'ait pas traversé les mers, peut-être même avec des déformations aggravantes.

Lorsqu'à partir de 1735 leurs fonctions réciproques les obligèrent à avoir des rapports officiels, soit pour le commerce, soit pour l'approvisionnement des îles, soit pour tout autre motif, Dupleix, qui savait la Bourdonnais puissamment soutenu par le ministre Orry et par son frère Fulvy, ne chercha point à contrarier ses projets et il ne fit aucun tort à ses opérations ou à ses armements. Ils eurent cependant un différend assez vif au sujet du commerce de la côte d'Afrique : La Bourdonnais prétendait que Dupleix ne l'avait entrepris qu'en abusant d'un rapport dont il était l'auteur. Dupleix s'en défendit énergiquement auprès de la Compagnie elle-même, ce qui était évidemment la meilleure façon de rétablir la vérité, mais aussi d'entretenir les ressentiments personnels.

Entre temps, la Bourdonnais rentré en France le 24 juillet 1740, avait épousé en secondes noces[2] Elisabeth Charlotte Combault d'Auteuil, sœur de Louis Hubert Combault

1. V. *Dupleix et l'Inde Française*, t. I, p. 148-149.

2. Il avait épousé en premières noces Marie Anne Lebrun de la Franquerie, morte le 9 mai 1738.

d'Auteuil, officier des troupes d'abord aux Iles puis dans l'Inde, et beau-frère de Dupleix depuis le 11 juin 1740 [1]. Il ne semble pas que cette parenté interposée entre deux hommes aussi peu disposés aux concessions, ait eu la moindre influence sur leurs relations officielles ou privées.

Après le retour de la Bourdonnais, il s'écoula encore plus de deux ans avant que la guerre n'éclatât avec l'Angleterre ; pendant ce temps, la Bourdonnais et Dupleix, se consacrant chacun au commerce, ne paraissent pas avoir cherché le moindre terrain de rivalité ni de conflit ; ils ne s'intéressèrent dans aucune affaire commune. Comme Dumas, Dupleix se plaignait parfois que son collègue fut trop exigeant dans les demandes de vivres, de matériel ou de personnel qu'il adressait à Chandernagor ou à Pondichéry ; on s'efforçait néanmoins de le satisfaire, car on connaissait les ordres donnés par la Compagnie pour la colonisation et le peuplement des îles, avant même que la Bourdonnais ne fut chargé de leur gouvernement.

La déclaration de guerre les rapprocha tout à coup sur un terrain commun. Dans le cas où la neutralité ne pourrait être observée, la Compagnie avait mis toutes ses espérances en la Bourdonnais pour détruire le commerce anglais dans les mers de l'Inde et elle avait donné à Dupleix les instructions les plus formelles pour le seconder de tout son pouvoir. La direction générale des opérations maritimes ou militaires incombait ainsi à la Bourdonnais. On a vu dans quel esprit il demanda et obtint le concours de Dupleix. Leur entente étant complète, la Bourdonnais reprit aussitôt le projet sur Madras conçu en 1741 et qui

1. Combault d'Auteuil avait épousé Marie-Madeleine Vincens, veuve d'Aumont, mort à Bassora en 1737.

ne lui était ni défendu ni ordonné par le ministre. Pour le faire réussir, Dupleix rassembla en secret les matériaux et approvisionnements nécessaires à l'expédition et si de fâcheux contretemps n'avaient retenu la Bourdonnais aux Iles huit à dix mois de plus qu'il ne l'eût voulu, la grande affaire eut pu être entreprise et réussir dès la fin de 1745.

Mais passons sur ces retards malencontreux. Voilà enfin les acteurs en scène ; leur intérêt non moins que l'honneur de la nation leur commandait de concilier leurs rôles et leur correspondance la plus récente ne laissait présager aucun désaccord, aucune rivalité. Mais hélas ! cinq jours ne s'étaient pas passés depuis le débarquement de la Bourdonnais que tout, même la claire vision de leur mission, cédait sous l'impétuosité de leur nature et les susceptibilités de leurs caractères.

Le 14 juillet, la Bourdonnais allant à Oulgaret se plaignit qu'en passant à la porte de Villenour, on ne lui eut pas rendu les honneurs dus à un gouverneur ; pour lui donner satisfaction, Dupleix fit mettre en prison l'officier qui commandait le détachement, mais il pensait en lui-même que la Bourdonnais était trop présomptueux, en exigeant d'être traité à terre comme le gouverneur lui-même ; il lui reprochait encore de se donner dix-huit gardes du corps à cheval, de faire sonner de la trompette et de faire battre la grosse caisse, quand il était à dîner. Ainsi, dit Ananda, Dupleix et la Bourdonnais étaient au fond du cœur jaloux l'un de l'autre, bien qu'au dehors ils affectassent toutes les apparences de l'amitié (*Ananda, t. 2, p. 120-123*).

Le lendemain, la Bourdonnais crut devoir passer en revue, en face de la maison de Dupleix, une partie de ses hommes qu'il avait fait descendre à terre et s'y fit rendre

les mêmes honneurs qu'au gouverneur en fonctions. Celui-ci fit semblant de dormir, pour n'avoir pas à se composer une attitude, et la parade terminée, reçut la Bourdonnais comme si rien ne s'était passé. Mais, continue de nous dire Ananda, on voyait bien qu'ils ne pouvaient se supporter l'un l'autre.

Dupleix était fâché que la Bourdonnais ne voulut pas se considérer comme son subordonné. La Bourdonnais pensait de son côté qu'il avait les mêmes droits que le gouverneur et qu'ayant par surcroît la charge des opérations militaires, il n'était pas tenu d'avoir pour lui des égards particuliers. Tout cela entraînait entre eux peu de cordialité et, concluait Ananda avec une sorte de pressentiment, que va-t-il en résulter? (*Ananda, t. 2, p. 123-124*).

Dupleix ne savait pas suffisamment garder ses impressions ; c'était son moindre défaut. Deux jours après, il disait à Ananda et sans doute à d'autres personnes en des conversations privées que la Bourdonnais était un homme étrange, d'un caractère ingouvernable, un bavard, un imposteur. Les injustices qu'il avait commises à Mascareigne avaient incité les habitants à se plaindre en France. Il allait être exécuté ; mais grâce à la chance qui semblait s'attacher à lui, il était parvenu à en sortir indemne en faisant de gros présents à M. de Fulvy, trop accessible aux pots-de-vin. Avec une escadre de sept navires il s'était vanté de subjuguer l'Arabie ; il ne réussit pas et ce fut une perte sérieuse pour la Compagnie. Dupleix ajouta d'autres paroles de mépris et termina par une accusation plus grave. L'opinion, dit-il, de tous les officiers qui ont accompagné la Bourdonnais est que l'escadre anglaise ne lui a échappé que par sa négligence ; il aurait pu la prendre toute entière. C'est ce qui ressortait de toutes les déclarations individuelles. La Bourdonnais expliquait à la

vérité qu'il avait à bord beaucoup de caisses d'argent qu'il tenait à mettre à terre et que trois de ses navires n'étaient pas en état de combattre. Il avait bien fallu accepter ces excuses, mais à l'avenir elles ne seront plus de mise et il lui faudra bien livrer bataille. Une escadre doit détruire l'autre : il n'y a pas d'autre alternative.

Aux yeux de la grande histoire, ces bavardages sont des vétilles ; mais ce sont souvent les vétilles qui préparent et expliquent les graves conflits et l'on sait déjà à quoi aboutirent ces premiers froissements d'amour-propre et de vanité.

Il nous faut pourtant retenir l'accusation portée contre la Bourdonnais d'avoir laissé échapper l'escadre anglaise. Il y avait dix jours à peine que les événements s'étaient produits ; les impressions étaient donc récentes. Etaient-elles plus justes ? on ne le saura jamais. Raisonner après coup sur ce qui aurait pu se faire est à la portée de tout le monde et il n'y eut pas d'enquête même officieuse sur les événements des 6 et 7 juillet. Les opinions peuvent donc se contredire sans que personne soit en droit de les départager souverainement. La Bourdonnais a justifié son inaction par des excuses légitimes : les vents étaient contre lui et en mer il faut toujours compter avec les forces indépendantes de la volonté de l'homme. Mais précisément parce qu'il en fut la victime, la Bourdonnais, mis dans l'impossibilité de détruire l'escadre anglaise, n'a pu laisser la réputation d'un grand marin et c'est le moins qu'on doive concéder à ceux qui critiquent sa conduite en cette circonstance.

Ses hésitations, lorsqu'il s'agit d'attaquer Madras, le firent rétrospectivement accuser ou tout au moins soupçonner de lâcheté dans ces mêmes journées de juillet, et

Dupleix ne fut pas l'un des moins ardents à épouser cette opinion, mais ce n'est qu'une opinion ; il est seulement regrettable que la Bourdonnais y ait donné prise par ses hésitations, qui s'expliquent par d'autres motifs sans pourtant se justifier absolument ; nous les verrons en leur temps.

Quoi qu'il en soit, ces bavardages de Dupleix, qui sans doute n'étaient pas sans écho ni sans réplique, entretenaient entre les deux hommes une atmosphère de malaise et n'étaient pas un heureux prélude à l'examen des affaires qu'ils auraient à traiter officiellement : il était visible qu'ils ne les aborderaient pas avec confiance et sérénité. Cela ne les empêcha pas, les premiers jours tout au moins, de continuer à se témoigner l'un à l'autre des marques d'amitié ; ils se recevaient réciproquement à des dîners suivis de danses et de chants et acceptaient ensemble des invitations chez Paradis, la Villebague ou d'Espréménil. La Bourdonnais assistait aux conseils du gouvernement et restait ensuite à causer avec Dupleix.

§ 2.

Ananda, si curieux de toutes les nouvelles, n'a point connu ces conversations ; mais comme la Bourdonnais et Dupleix échangèrent des lettres les 17 et 20 juillet pour se communiquer leurs projets ou leurs observations, il est aisé, aux nuances près, de dégager le sens de ces entrevues.

La Bourdonnais, disait-il lui-même en sa lettre du 17 juillet, était venu dans l'Inde pour remplir un triple objet : porter à Pondichéry les fonds de la Compagnie, chercher à détruire l'ennemi par les voies qu'il croirait les meilleures, puis s'en retourner avec toutes les marchandises qu'on pourrait lui donner.

De ces trois objets le premier était rempli. Pour le troisième qui était le plus lointain, il demandait simplement à Dupleix de lui fournir des vivres. Restait le second qui était le plus actuel et le plus important. Là, la Bourdonnais déclarait ne vouloir rien faire *qu'après avoir consulté* Dupleix, dont il sollicitait expressément les avis et les conseils.

Il semblait résulter de leurs conversations qu'ils étaient déjà tombés d'accord pour reconnaître que l'expédition de Madras, à laquelle ils travaillaient depuis deux ans, restait toujours la grande idée ; mais pour qu'elle pût s'exécuter en toute sécurité et qu'elle portât tous ses fruits, elle devait être précédée de la destruction de l'escadre anglaise. Or cette escadre, étant composée de vaisseaux marchant mieux que les nôtres, était d'un abordage difficile ; La Bourdonnais se proposait donc de l'attaquer à coups de canon et demandait à Dupleix de lui fournir soixante pièces d'artillerie, des munitions à proportion et des hommes de secours. Il espérait ainsi la vaincre, mais s'il ne pouvait la joindre, il reviendrait à Pondichéry prendre de nouveaux renforts et, sans même débarquer. procéderait aussitôt au fameux coup de main. Il était toujours entendu que l'opération resterait un secret pour tout le monde : les préparatifs qui se faisaient publiquement pouvant toujours être expliqués par les nécessités de la guerre maritime.

Tels étaient les projets de la Bourdonnais si, comme il l'espérait, Dupleix les secondait. La lettre se terminait ainsi et l'on n'en saurait trop peser les termes :

« Si la fortune vous imite (?), que pensez-vous, Monsieur, que nous devions faire de Madras ? Pour moi, mon sentiment est d'en tirer toutes les marchandises que nous y trouverons, pour les embarquer dans nos vaisseaux et rançonner le reste ; car,

quand nous bouleverserions toutes les pierres de cette ville, dans un an d'ici tout sera relevé et Madras sera plus fort qu'il ne l'est aujourd'hui, parce que l'on se corrige de ses fautes et nous en serons pour les peines et les fruits de la démolition, sans aucun avantage par devers nous. » (*Mémoire, n° 14*).

Ainsi, soit qu'il se conformât aux instructions secrètes de 1741, qui lui prescrivaient de ne garder aucune conquête, soit qu'il considérât qu'à la paix les prises mutuelles ne seraient pas conservées, la Bourdonnais n'envisageait pas un instant que Madras put rester en notre possession. On remarquera encore qu'il demandait simplement les avis et conseils de Dupleix, mais, indépendant du gouverneur de Pondichéry, il ne se croyait nullement tenu de les suivre.

La réponse de Dupleix (20 juillet) n'est pas moins intéressante. Il se déclarait tout d'abord en mesure de former trois cargaisons pour le retour des vaisseaux d'Europe et donner à ces vaisseaux les approvisionnements nécessaires. Quant aux opérations militaires, la Bourdonnais pouvait être assuré qu'il le seconderait de tout ce qui dépendait de lui, de ses avis et de ses conseils ; il le lui avait déjà marqué plusieurs fois et prouvé d'une façon non douteuse en lui procurant au plus vite tout ce qu'il avait demandé en ses mémoires ou ses lettres ; il le lui répétait volontiers, comme d'autre part il informait le ministre par un état détaillé de tous les préparatifs qu'il avait fait conformément à ses ordres.

Il partageait au surplus l'opinion de la Bourdonnais sur la nécessité de l'expédition de Madras et de la dispersion préalable de la flotte anglaise, et il les jugeait toutes deux d'une exécution facile. En ce qui concernait le matériel de guerre qu'on lui demandait, il s'engageait beaucoup en le donnant ; si les événements de mer tournaient mal, Pondichéry restait sans défense ; néanmoins pour obéir

aux ordres du roi, que la Bourdonnais invoquait, il lui prêterait soixante-deux canons, comme il pouvait aussi mettre à sa disposition pour l'expédition de Madras près de 900 soldats, cipayes et lascars en sus des 220 hommes déjà embarqués.

« Quant aux arrangements pour Madras, je ne puis, concluait Dupleix, vous dire ni savoir à présent, le parti qu'il conviendra de prendre, si vous avez le bonheur de vous en emparer ; les circonstances décideront de celui qui sera le plus convenable. Je vous ferai simplement la réflexion que, tandis que cette place subsistera, Pondichéry ne fera que languir et que tout le commerce y tombera toujours. Il n'est pas suffisant de se contenter d'un avantage présent, peut-être incertain ; il convient un peu de songer à l'avenir. Je ne suis point du tout du sentiment que cette ville étant démantelée puisse se rétablir en un an. Plusieurs années n'ont pu suffire à la mettre comme elle est. Les facilités et facultés sont aujourd'hui bien moindres. Il ne peut résulter qu'un très grand bien pour cette place de la démolition des murs et fortifications de cette ville. » (*A.C.C² 81, p. 59-61*).

L'avenir de Madras restait ainsi dans le vague, puisqu'aux solutions précises de la Bourdonnais qu'il n'acceptait pas, Dupleix renvoyait aux circonstances le soin d'imposer celle qui conviendrait le mieux. Il est vraisemblable qu'en conversant ensemble ils s'étaient demandés s'il convenait de garder Madras et que, devant une divergence de vues persistante, Dupleix avait cru plus habile, pour ne pas compromettre l'expédition, de dissimuler quelque peu ses vues d'avenir ; que serait-il advenu si la Bourdonnais, sachant d'avance qu'on ne tiendrait pas compte de ses résolutions, s'était refusé à toute entreprise ? Ce n'est pas Dupleix qui eut pu le remplacer. Mais déjà les bases du désaccord étaient posées et nul des

deux gouverneurs ne pouvait l'ignorer. Chacun aussi pensait sans doute que l'avenir travaillerait exclusivement à son profit.

Avant toutefois d'aller à l'ennemi, la Bourdonnais, désireux que personne ne s'imaginât qu'il avait un intérêt quelconque dans la campagne de Madras, résolut d'embarquer comme commissaire général Bonneau, conseiller de l'Ile de France et demanda à Dupleix de désigner de son côté un commissaire de Pondichéry, qui veillerait aux intérêts de la Compagnie (20 juillet). (*A. C. C². 81 p. 21-22 et 61*). Pour déférer aux souhaits qui lui étaient exprimés, celui-ci désigna ultérieurement d'Espréménil.

La Bourdonnais voulut encore avoir des précisions sur les vivres et agrès dont il pourrait disposer à l'issue de sa double campagne, c'est-à-dire fin octobre, pour son retour aux Iles puis en France ; autrement il lui serait impossible de partir de l'Inde et d'emporter les marchandises attendues par la Compagnie. Dupleix lui répondit aussitôt (30 juillet) qu'il lui serait peut-être difficile de satisfaire en si peu de temps à toutes ses demandes ; mais il y travaillerait à force et il espérait à peu de choses près trouver tout ce qu'on lui réclamait [1].

§ 3.

La Bourdonnais adressa encore à Dupleix une dernière demande. En allant à la recherche de l'escadre anglaise,

1. Les demandes de la Bourdonnais portaient tout d'abord sur les effets, ustensiles, agrès et apparaux nécessaires à 10 ou 12 navires ; il lui fallait 500 pièces et 24 câbles de filain, 200 bards de kaire, 100.000 livres de bray gras et 100.000 livres de bray sec, 10.000 livres de soufre, 3 à 400 jarres d'huiles, 25 à 30.000 aunes de toiles d'Europe, 100 courges de toiles de Porto-Novo, 5.000 livres de fil et enfin 12 à 15.000 livres de clous de doublage.

Pour les vivres et boissons, la Bourdonnais calculait qu'il lui

il pouvait arriver que celle-ci, battue ou désemparée, allât se retirer dans une rade hollandaise. D'après les traités, elle devait s'y trouver en sûreté comme en pays neutre, mais la prise injustifiée du *Pondichéry* sous canon danois et la conduite même des Hollandais qui donnaient refuge à nos ennemis et leur achetaient leurs prises, semblaient autoriser la Bourdonnais à user de représailles. Toutefois en opérant de la sorte il pouvait se tromper ; c'est pourquoi il pria Dupleix d'assembler son conseil pour lui tracer une ligne de conduite « par une délibération des plus authentiques ».

Paradis, invité à formuler son opinion, exposa qu'on lui avait rapporté que non seulement le gouverneur hollandais de Negapatam avait fourni des vivres de toute sorte à l'escadre anglaise, mais encore que les membres de son Conseil avaient envoyé des députations à bord les vaisseaux anglais et qu'il s'était tenu chez le gouverneur lui-même des conseils auxquels assistaient des officiers anglais. Actuellement encore des boutres hollandais faisaient la navette entre Negapatam et Ceylan, où la flotte ennemie était réfugiée, et lui portaient des ancres, câbles, pompes et autres agrès ou apparaux.

Dupleix ajouta que les Hollandais de Batavia avaient prêté aux Anglais une île pour servir de prison à nos équipages de Chine et qu'ils avaient acheté avec leur cargaison nos trois navires capturés dans les détroits.

en fallait pour 2.600 hommes du 1er octobre au mois de mars et pour 2.000 seulement pendant les 5 mois prévus ensuite pour la traversée des Iles en France. Dans le premier cas il demandait 579.150 livres de biscuits, 772.000 livres de riz, 257.400 l. de viande salée, 48.262 pots d'araques, 163.800 l. de légumes, 13.500 l. de mantègues et 15.600 l. de sel. Dans le second cas, les quantités étaient réduites à 371.250 l. de biscuits, 495.000 l. de riz, 99.000 l. de viande salée, 30.537 pots d'araques, 105.000 l. de légumes, 8.500 l. de mantègues et 10.000 l. de sel. (*A. C. C² 81, p. 21-22 et 61*).

Après ces déclarations, on pouvait penser que le Conseil n'hésiterait pas à conseiller à la Bourdonnais une attitude très énergique, mais c'était précisément là la difficulté de la situation et dans une formule assez vague, il se borna à prier Dupleix de s'entendre avec la Bourdonnais pour que la conduite de ce dernier fut si ménagée qu'elle ne pourrait donner « une certaine atteinte aux traités subsistant entre la France et les Etats-Généraux. »

Dupleix, en transmettant cette délibération, fut plus explicite. Le Conseil n'avait pas cru pouvoir dire que la Bourdonnais pourrait provoquer les vaisseaux anglais sous le pavillon de Negapatam ; il n'avait pas dit non plus de ne pas les provoquer. Dupleix pensa que ce qui venait de se passer à Tranquebar avec le *Pondichéry* pourrait servir d'exemple. Barnet avait prétendu n'avoir pas manqué à la neutralité en disant que c'était ce vaisseau qui avait tiré sur lui le premier. Cette conduite dictait la nôtre. Les rades maures, comme Balassor dans l'Inde, Trinquemallé et Baticolo à Ceylan, ne pouvaient servir d'asile ; là la Bourdonnais pouvait attaquer sans scrupule. Il en était de même des loges hollandaises comme Sadras et Porto-Novo, qui n'étaient que de simples comptoirs sous la dépendance effective et directe des nababs ; ce ne serait pas manquer à l'impartialité que d'y pourchasser les Anglais.

La Bourdonnais ne jugea pas que cette réponse concordât suffisamment avec celle du Conseil pour dégager, le cas échéant, sa responsabilité, et il pria Dupleix de le réunir à nouveau pour dissiper ses doutes « par une explication réunie ». Dupleix y consentit volontiers et, dans une nouvelle délibération du 2 août, le Conseil non seulement se rangea à l'opinion du gouverneur, mais ajouta qu'en supposant l'escadre anglaise en rade de Negapatam,

les Hollandais ne pourraient étendre leur protection que jusqu'à la portée du canon de cette place [1].

Dupleix et la Bourdonnais envisagèrent enfin le cas où par accident ou autrement ce dernier viendrait à manquer. Alors, écrivit la Bourdonnais à Dupleix, avec une sorte de vision des événements qui devaient suivre la prise de Madras,

« le marin voudra commander non seulement à la mer, mais même à terre, où personne de terre ne voudra reconnaître son autorité. Chaque ordre s'entredisputera le commandement : même chose arrivera à l'égard de M. Paradis (désigné pour commander les troupes de Pondichéry). Quelque commission que vous et moi lui donnions, on dira que vous n'êtes point en droit de commander aux garnisons des îles. Ces différentes opinions feront que rien ne s'exécutera, ce qui serait un grand mal ».

Pour y remédier, la Bourdonnais jugea qu'il n'y avait pas d'autre moyen que de confier à Dupleix lui-même le commandement de l'escadre jusqu'au 20 octobre, époque où elle devait retourner aux îles et suivre les ordres du nouveau gouverneur. Et il laissa une double expédition de cette déclaration, l'une à Dupleix et l'autre à son Etat-Major, l'une et l'autre ne devant être ouverte qu'après sa disparition (*Mémoire, p. 42-45*).

§ 4.

Tous ces points réglés — et il semble qu'à l'exception du sort de Madras, tous l'aient été d'une façon claire, équitable et judicieuse — la Bourdonnais appareilla le 4 août à bord de l'*Achille*. Dupleix l'accompagna jusqu'aux bords de la mer et tous deux s'embrassèrent.

1. *A. C. C² 81, p. 23, 61, 86 à 89.*

La Bourdonnais fut d'abord contrarié par les vents et mit dix jours au lieu de deux pour arriver à Karikal.

Le sixième jour, n'étant encore qu'au large de Porto Novo, il se demanda s'il ne perdait pas son temps à vouloir atteindre Trinquemallé, où l'on supposait que l'escadre anglaise s'était réfugiée et par une lettre qui fut portée à terre, il demanda à Dupleix s'il ne conviendrait pas de renoncer à cette entreprise et d'aller attaquer le Fort Saint-David, pour y attirer la flotte ennemie et la combattre ; Goudelour pris, on pourrait tenter le siège de Madras.

Le projet d'enlever Goudelour avait déjà été examiné dans les conversations que Dupleix et la Bourdonnais avaient eues ensemble à Pondichéry et n'avait point souri à Dupleix, qui estimait que les véritables richesses des Anglais dans l'Inde se trouvaient à Madras et que Goudelour ne valait ni la poudre ni les bombes qu'on y consommerait. Bien qu'il lui semblât, comme à la Bourdonnais, fort difficile sinon impossible d'atteindre l'escadre anglaise, l'attaque du Fort Saint-David continuait de ne pas lui plaire.

« Cet objet, lui répondit-il dès le 12 août, ne mérite ni votre attention ni la mienne et les suites en seront bien à charge et fâcheuses pour nous... L'escadre anglaise subsistant et Madras n'étant point pris, votre voyage dans l'Inde sera regardé comme inutile... Lorsque vous avez armé votre escadre et que vous avez dépourvu vos îles de vivres et d'hommes, vous aviez certainement le dessin d'indemniser la Compagnie ; un peu de contrariété dans les vents peut-elle vous faire perdre toutes vos vues et ne serait-ce pas pour vous une honte trop marquée de laisser subsister l'escadre anglaise et Madras et vous en retourner sans presque coup férir et sans avoir cherché à faire payer les frais de votre armement ? Autant valait-il n'en point faire. »

En se refusant à envisager l'attaque de Goudelour dont

il croyait au surplus la prise des plus faciles, Dupleix reculait moins devant les dépenses d'un siège que devant la crainte de mécontenter le nabab qui, sans nous déclarer formellement la guerre, pourrait fort bien empêcher les vivres de nous parvenir ; comment alors approvisionner notre escadre ? Il conseillait en conséquence à la Bourdonnais de continuer à rechercher l'ennemi ; ses forces étaient manifestement inférieures aux nôtres et, poursuivi par nous, il n'aurait bientôt plus d'autres ressources que d'accepter le combat ou de fuir au Bengale où il cesserait d'être dangereux. Dans l'un ou l'autre cas, le siège de Madras et non celui de Goudelour en devait être la conséquence (*A. C. C² 81, p. 61 et 62*).

Cette lettre parvint à la Bourdonnais à Karikal où Paradis était venu tout exprès de Pondichéry pour lui faire part des conversations dont elle avait fait l'objet avec Dupleix. On examina à nouveau le parti à prendre. D'après divers renseignements qui concordaient tous, l'escadre anglaise était mal en point et, selon toute apparence, on n'aurait pas de mal à la détruire, si l'on pouvait la joindre. Mais la joindrait-on ? Les vents continuaient de nous être défavorables et les vaisseaux anglais étaient meilleurs voiliers que les nôtres. Il était peu probable que volontairement ils s'exposassent à un combat. Que faire ? S'obstiner à les poursuivre sans jamais les atteindre, c'était compromettre l'expédition de Madras ou la reporter à un temps où la Bourdonnais ne pourrait plus revenir aux Iles ni renvoyer de cargaisons en Europe ; attaquer Madras sans l'avoir préalablement détruite, c'était s'exposer à la voir revenir au moment même des opérations, sans que nous puissions soutenir à la fois une action terrestre et maritime. Après cet échange de vues, La Bourdonnais inclinait à abandonner la poursuite et

à revenir à Pondichéry d'où il repartirait aussitôt dans le plus grand mystère pour aller attaquer Madras par surprise et s'en emparer et il ne doutait point qu'en sept jours, soit entre les 28 août et 4 septembre, il put tout terminer, sans que la flotte ennemie eût eu le temps d'intervenir. Cet exploit accompli il retournerait aux îles le 15 octobre au plus tard.

Dupleix connut ces diverses considérations par une lettre du 14 que lui apporta Paradis lui-même le 17 au matin. Il eut pu n'y rien répondre, puisqu'il savait qu'avant quatre ou cinq jours la Bourdonnais serait de retour à Pondichéry ; il tint cependant à lui écrire, sans doute pour établir en vue de l'avenir leurs mutuelles responsabilités. En cette lettre extrêmement longue, Dupleix ne voulait point entrer dans la discussion des raisons qu'invoquait la Bourdonnais pour abandonner la poursuite de l'escadre anglaise ; il s'arrêtait seulement à son idée de vouloir retourner aux îles dès le 15 octobre. Il ne l'approuvait point. Non seulement, d'après lui, il serait nécessaire que la Bourdonnais restât encore quelque temps dans l'Inde après la prise de Madras pour en suivre les conséquences, mais l'escadre anglaise subsistant en entier n'hésiterait sans doute pas à nous faire cruellement sentir les suites de cet abandon et nous deviendrions la risée de nos ennemis et des Indiens eux-mêmes, qui ne comprendraient pas qu'on eût fait en pure perte des dépenses aussi considérables. Si au contraire, après avoir hiverné à Achem ou ailleurs, notre flotte revenait en décembre ou janvier à la côte Coromandel, elle pourrait aller croiser vers Ceylan pour y attendre les vaisseaux que les Anglais seraient assez téméraires pour expédier du Bengale et il ne serait pas difficile de les y décider, en proclamant partout que notre escadre retournait effectivement aux

îles. La Bourdonnais serait ainsi assuré de faire des prises importantes qui l'indemniseraient de la prolongation de son séjour. L'incertitude où l'ennemi serait de nos projets, paralyserait tous les siens et « il est bon, écrivait Dupleix, qu'ils aient à leur tour quelques inquiétudes et que nous leur fassions perdre l'idée de légèreté qu'ils donnent avec trop de facilité à notre nation. » Si toutefois, comme cela paraissait être, le désir d'assurer le retour en Europe de trois ou quatre vaisseaux chargés de marchandises déterminait les projets de la Bourdonnais, il lui serait aisé de tout concilier en détachant dès maintenant de son escadre deux ou trois navires qui iraient s'approvisionner aux îles ou à Madagascar, tandis que lui-même bonderait de blé ceux qui lui resteraient et tous ensemble, l'expédition des Indes terminée, ils pourraient retourner en Europe au mois de février suivant.

« Je n'insisterais point, disait encore Dupleix, sur ce séjour de plus si l'escadre anglaise était détruite, mais subsistant dans son entier, nous devons, vous et moi, prévenir les suites qui en peuvent résulter, dont le roi et les ministres pourraient rejeter toute la faute sur nous et sur notre peu de prévoyance. Le poste que j'occupe m'oblige à vous représenter ce qui convient, j'en ai l'ordre du ministre et l'offre que vous m'avez toujours faite de vous concilier avec moi sur tout ce qui sera convenable au bien du service... »

Et parmi ces suites, Dupleix entrevoyait la conquête de Mahé où, par suite d'un accord encore respecté, la guerre ne devait point se faire et peut-être une attaque sur Tellichéry. Les Anglais, on pouvait en être convaincu, feraient leur possible pour nous rendre ce que nous comptions leur faire à Madras (*A. C. C² 81, p. 62-63*).

Cette lettre d'un caractère ferme et précis contrastait

mal avec les indécisions et les atermoiements où l'esprit de la Bourdonnais commençait à se perdre et comme elle lui traçait en réalité une ligne de conduite toute autre que celle qu'il avait imaginée, il est vraisemblable qu'elle le choqua par plus d'un trait et ne le disposa pas ultérieurement à des concessions. En tous cas, il est indéniable que le programme esquissé par Dupleix était le plus rationnel et le plus conforme à nos intérêts.

Après être resté deux jours à Karikal, La Bourdonnais alla jusqu'à Negapatam, qui est à trois lieues au sud. Il y trouva le *Maure* et le *Charles*, ces deux vaisseaux de Manille et de Merguy qui nous avaient été pris dix-huit mois auparavant et que les Hollandais avaient achetés. Il en demanda la restitution. Le Conseil ne crut pas pouvoir y consentir, pour la raison que l'affaire devait être décidée en Europe entre la Cour de France et les Etats-Généraux, mais en attendant que cette décision intervint, il consentit à donner une obligation de 10.000 roupies sur l'un et 10.000 pagodes sur l'autre pour nantissement de leur valeur.

On était au 17 août et la Bourdonnais, descendu à terre, allait se mettre à table, à une heure de l'après-midi, lorsqu'on vint l'avertir que cinq vaisseaux paraissaient dans le sud. C'était l'escadre anglaise. Sans perdre de temps, la Bourdonnais rejoignit son bord et fit arborer le pavillon hollandais à tous ses navires pour mieux tromper l'ennemi. Mais les Anglais ne furent point dupes de cette manœuvre et après s'être rapprochés un moment, ils virèrent soudain de bord et profitant de l'avantage du vent, ils s'enfuirent à toutes voiles. Le lendemain retrouva les deux flottes en présence, et l'escadre anglaise toujours aussi peu disposée à accepter le combat. La Bourdonnais la serrant d'assez près allait peut-être l'y détermi-

ner, lorsque tout à coup le vent changea et favorisa de nouveau l'ennemi. Le 19 au matin, on l'aperçut encore à six lieues au sud ; les deux flottes se suivirent jusqu'à une heure de l'après-midi, l'une fuyant, l'autre chassant, mais à ce moment les vents changèrent encore une fois ; l'ennemi prit le large et bientôt après disparut à l'horizon.

La Bourdonnais, jugeant avoir assez fait pour l'honneur et le devoir, estima que le temps était trop précieux pour le gaspiller en efforts infructueux, et suivant ses premières inspirations, il tourna vers le nord et revint à Pondichéry, où il arriva le 23 août dans la journée.

§ 5.

Il était toujours entendu que l'expédition de Madras resterait un mystère et qu'on armait les vaisseaux pour une croisière inconnue. Afin de mieux donner le change, même aux membres du conseil de Pondichéry, Dupleix avait répandu le bruit que la Bourdonnais revenait uniquement pour cause de maladie, et, pour donner plus de créance à ce bruit, il l'avait prié de ne débarquer qu'à la brume enveloppé d'une robe de chambre et coiffé d'un bonnet de nuit. La Bourdonnais souffrait en effet depuis son départ de Pondichéry d'une fièvre violente et continue, qui parfois l'avait empêché d'écrire et lorsqu'il arriva à Pondichéry, sa maladie avait fait tant de progrès qu'il ne put descendre que le lendemain. Paradis vint le voir et ils causèrent un moment. On ignore ce qu'ils purent se dire ; quoi qu'il en soit, à l'issue de cette conversation, la Bourdonnais écrivit à Dupleix pour le consulter sur ce qui restait à faire. L'expédition de Madras était toujours son objectif, encore qu'elle ne lui fut point ordonnée par le

ministre, mais pour ce motif même il croyait ne devoir s'y déterminer que dans le cas d'une réussite morale et qui ne put lui attirer aucun échec. Or, il craignait l'arrivée de l'escadre anglaise, pendant qu'il serait occupé aux travaux du siège : dans ce cas, elle pouvait prendre ou brûler nos navires, dégager Madras et ce serait un mal irréparable pour la Compagnie. Comme l'expédition de Madras ne lui était pas commandée, ne pourrait-on pas alors lui reprocher de l'avoir entreprise ? Il proposait néanmoins de l'exécuter, mais par voie de terre, ses vaisseaux restant à Pondichéry sous la protection des canons de la ville. Le pis qui put arriver fut qu'on ne prit pas Madras ; mais l'important n'était-il pas de sauver d'abord notre escadre ?

Le lendemain, la Bourdonnais descendit à terre et se rendit au gouvernement dans un palanquin fermé. Les précautions les plus rigoureuses avaient été prises pour que rien ne vint troubler son entretien avec Dupleix : on avait mis des fusiliers tout autour du palais et au coin des rues environnantes et il était formellement interdit d'aller au bord de la mer.

Le gouverneur lui demanda pourquoi il ajournait l'expédition de Madras. La Bourdonnais répondit que si des instructions lui prescrivaient d'attaquer les vaisseaux anglais partout où il pourrait les rencontrer, elles ne s'étendaient pas aux opérations à terre ; il se déclarait toutefois prêt à les entreprendre, s'il en recevait du Conseil l'ordre écrit. Il fut aisé à Dupleix de lui faire valoir qu'il n'y avait aucune raison de le provoquer, puisqu'on s'en passait depuis deux ans. Mais la Bourdonnais, on ne sait pourquoi, tenait à son idée qui était au moins malencontreuse, car elle se conciliait mal avec le droit qu'il prétendait avoir de tout régler à lui seul selon les ordres du

ministre, et elle le soumettait implicitement à un contrôle, qui pouvait devenir celui de Dupleix lui-même. Le ton de la conversation devint un instant fort vif. On s'entendit néanmoins pour reconnaître que l'expédition par terre à laquelle avait songé La Bourdonnais, était d'une exécution trop difficile, en raison de la distance et de la température.

A l'issue de cette conversation, à laquelle assistait également Paradis, la Bourdonnais se retira d'abord à la maison Desjardins, où il séjournait à terre, puis, trois jours après, au jardin d'Oulgaret, où l'air était plus léger. Cependant Dupleix faisait fermer toutes les portes de la la ville, ne laissait sortir personne, saisissait toutes les correspondances, faisait lire toutes celles qui étaient écrites en tamoul et arrêtait jusqu'à l'interprète de sa femme, un nommé Candappa, soupçonné d'avoir des intelligences avec les Anglais.

Par la décision de la Bourdonnais, l'affaire de Madras allait entrer dans le domaine public, autant qu'elle pouvait être encore mystérieuse. Les préparatifs qui se faisaient depuis longtemps à ciel ouvert ne pouvaient échapper à la population, qui tantôt les croyait dirigés contre Madras ou Goudelour et tantôt destinés à une expédition purement maritime. Mais à partir du 26 août, il n'y eut plus de doute.

Le Conseil reçut ce jour-là la lettre où la Bourdonnais l'invitait à lui soumettre son opinion. Suivant la conversation de l'avant-veille il n'était plus question d'aller attaquer Madras par terre. La Bourdonnais ne refusait pas de tenter l'expédition par mer avec toute son escadre : seulement, disait-il, « plus on rapproche d'un objet et mieux on le reconnaît », et il exposait à nouveau en faveur et contre l'expédition tous les arguments du 23. Il con-

cluait en sollicitant une mûre délibération du Conseil où on lui marquât qu'il était important de faire le siège de la place, sans quoi il n'y participerait pas et enverrait ses vaisseaux croiser où il le jugerait nécessaire.

La question ainsi présentée ne laissait pas que d'être gênante pour une assemblée peu habituée à envisager de telles responsabilités et à vrai dire la Bourdonnais n'avait eu d'autre but en la posant que d'éviter, en cas d'échec, qu'on put lui reprocher la témérité d'une entreprise qui aurait été unanimement approuvée.

« Je préfère, disait-il, en concluant, la réputation d'un homme sage à toute autre ». C'était fort bien dit, mais il est des heures où la sagesse est dans l'action. On perd tout en discourant. Faute de l'avoir compris, la Bourdonnais sacrifia tous ses avantages les uns après les autres et laissa par surcroît la réputation d'avoir trahi les intérêts qu'il croyait servir. En attendant, on concevra aisément combien ses premières hésitations, après cinq ans passés à réclamer l'expédition ou à la préparer, durent paraître déconcertantes et permirent à ses ennemis de douter de sa conscience, de son jugement et de son autorité (*Mémoire*, *n° 27*).

Le Conseil supérieur se réunit le même jour pour délibérer. Comme cette assemblée n'avait d'autres vues ni d'autre volonté que celles de Dupleix, on peut affirmer sans hésitation que ce fut sa pensée ou plutôt sa politique qu'elle traduisit aussi bien en cette circonstance que dans celles qui se présentèrent dans la suite.

Il parut d'abord quelque peu offensé qu'on lui parlât pour la première fois d'opérations dont le ministre et la Compagnie ne l'avaient jamais entretenu ; il ajoutait que par suite de ce silence il ne pouvait donner aucun avis sans s'exposer à aller peut-être contre les ordres du roi. Il

sentait toutefois la nécessité d'obliger l'escadre anglaise à laisser la mer libre pour le passage de nos vaisseaux marchands et sans vouloir se prononcer sur la priorité ni l'importance de l'expédition de Madras, comme le désirait la Bourdonnais, il lui dit simplement qu'il serait fâcheux, honteux même pour la nation, d'abandonner les seuls moyens qui puissent obliger la flotte ennemie à entrer en ligne.

Ce n'était certainement pas faciliter la tâche de la Bourdonnais que de répondre à sa question par une sorte de fin de non-recevoir ; mais le Conseil n'entendait pas non plus l'entraver. Des bruits qui coururent le même jour, modifièrent soudain sa résolution. La Bourdonnais aurait dit à qui voulait l'entendre qu'il était prêt à marcher sur Madras mais que c'était le Conseil qui l'arrêtait, et il donnait ouvertement lecture de sa lettre. Le Conseil se trouvait ainsi en fâcheuse posture ; si l'expédition ne se faisait pas, c'était sa faute ; à lui la timidité, à la Bourdonnais l'audace.

Le Conseil sentit le risque où il s'exposait et plutôt que d'accepter le blâme dont on voulait le couvrir, il prit dès le lendemain matin 27 août une nouvelle délibération en vertu de laquelle il somma la Bourdonnais de la part du roi de choisir l'un des deux partis exposés en sa lettre, à peine « de répondre en son propre et privé nom de tout ce qui pourra arriver par la suite et des dépenses immenses que son projet sur Madras depuis si longtemps médité et conduit au point de l'exécution, a occasionnées à la Compagnie ». Si la maladie l'empêchait d'agir lui-même, comme il n'y avait plus de temps à perdre, le Conseil jugeait M. de la Porte Barré capable d'exécuter celui des partis qui serait choisi. Une délégation composée de d'Espréménil, Barthélemy et Bruyère, alla aussitôt lui porter cette délibération.

La Bourdonnais répondit sèchement et brièvement :

« J'ai reçu la sommation et son contenu. Je n'ai consulté le Conseil que sur l'affaire de Madras. Il dépendait de lui d'opiner décisivement pour ou contre. Quant à la destination de mon escadre, ce n'est pas à lui à en prendre connaissance. Je sais ce que je dois faire et mes ordres sont donnés pour qu'elle parte ce soir (27 août). »

§ 6.

Il comptait l'envoyer à Madras, non pour y faire le siège de cette place, mais pour y capturer des bâtiments anglais occupés à charger des effets précieux que les habitants cherchaient à sauver et pour savoir si l'escadre ennemie règlerait sa marche sur la nôtre. Mais alors intervint Dupleix personnellement. En réponse aux intentions de la Bourdonnais, il lui demanda à l'instant même de lui renvoyer 250 canonniers et 100 topas qu'il lui avait prêtés pour l'attaque de Madras ; cette attaque paraissant ne devoir plus avoir lieu, l'intérêt de la défense de Pondichéry reprenait le dessus et commandait le rappel des troupes.

Il semble bien que l'état de santé de la Bourdonnais fut la cause principale qui l'empêcha alors de poursuivre l'expédition de Madras avec la même résolution que par le passé et il ne croyait pas que personne fut capable de le suppléer. N'ayant pas cependant renoncé à cette idée, il pria Dupleix de lui laisser ses hommes quelque temps encore ; à son avis ils n'étaient pas plus utiles à Pondichéry qu'au temps où il les conduisait à Ceylan. Les lui retirer, c'était le mettre dans la nécessité de laisser son escadre inactive en attendant qu'elle put partir pour les îles.

« Faites-y attention, Monsieur, concluait-il, il ne nous sied

guère ni à l'un, ni à l'autre de montrer de l'humeur... Ne nous aigrissons point, tort ou raison, tirons de nos forces ce que nous en pouvons tirer. Pour être en désaccord sur un point, faut-il nous contredire en tout ? Quand ce ne serait que par bienveillance, paraissons unis. »

Paroles éminemment sages si elles étaient vraiment sincères ! Mais chacun jouait son rôle et tenait à le bien jouer. La réponse de Dupleix fut plutôt conciliante ; il ne releva l'aigreur dont se plaignait la Bourdonnais que pour la qualifier de prudence et de sagesse. Cependant par manière de transaction il consentit à ne demander que le renvoi de 125 blancs, 50 topas, et la moitié des officiers. La Bourdonnais comprit qu'il était inutile d'insister et les renvoya aussitôt, avec une lettre qui finissait par ces mots :

« Il faut se prêter autant que je le fais, pour résister en moins d'un jour à 15 heures de fièvre, donner des ordres à toute une escadre, répondre à trois lettres comme les vôtres, à une sommation et pour comble sacrifier au bien de l'Etat le mouvement vif que doit produire la façon dont on traite avec moi. »

Le soir même l'escadre partait pour balayer la rade de Madras sous la conduite de La Porte Barré.

Comme l'avait prévu la Bourdonnais, ce chef improvisé fut tout à fait inférieur à sa mission. Il n'osa franchement attaquer la ville où tout était dans la confusion la plus grande. On n'avait jamais pensé que les Français réaliseraient leurs menaces et on n'avait pris aucune mesure pour la défendre. Lorsque le danger fut certain, les *banians* ou négociants indigènes évacuèrent en partie leurs marchandises ou leurs richesses. Avec huit navires et un peu d'audace, on pouvait peut-être tout terminer d'un coup et la Porte Barré se fut couvert d'une gloire immortelle. Comme après avoir livré un simulacre de

combat avec le fort et un seul navire qui se trouvait en rade, il se retira sans poursuivre son projet et ne rapporta que deux prises insignifiantes qu'il fit au retour : le *Sumatra* d'environ 200 tonneaux et le *Brillant* de 130 tonneaux, il laissa le nom français couvert de honte et l'on dit partout que nous n'étions bons à faire du bruit qu'en paroles mais nullement en action. La confiance et aussi l'insouciance du lendemain revinrent aussitôt au cœur des Anglais et ce fut peut-être ce qui nous favorisa le mieux quelques jours plus tard.

Cependant, la flotte anglaise n'ayant pas paru, nous avions acquis la certitude que la mer était libre et qu'on pouvait en toute sécurité entreprendre le siège de Madras. Ce résultat seul valait la sortie de nos navires. La Porte Barré rentra à Pondichéry le 5 septembre.

§ 7.

Dans l'intervalle la santé de La Bourdonnais s'était rétablie à Oulgaret ; une atmosphère plus calme avait abattu sa fièvre et dès le 29 août il pouvait aller à pied du jardin de la Compagnie à celui de Paradis, ce qui faisait une bonne trotte. Les rapports avec Dupleix, cessant d'être influencés par des affaires de service, étaient redevenus courtois et aimables ; Dupleix alla même jusqu'à mettre une partie de sa garde personnelle à disposition de son terrible antagoniste.

Il eut été désirable qu'ils eussent profité de cette accalmie pour rétablir entre eux des relations plus confiantes, mais à part des visites de politesse ou de courtoisie qu'ils se firent l'un l'autre, de mauvaises dispositions restaient au fond de leur cœur. C'était le moment où Dupleix répétait à Ananda (4 septembre) que La Bourdonnais n'était

qu'un petit grand homme, un homme faux et dont les injustices aux Mascareignes lui auraient valu la corde au cou sans la protection intéressée de Fulvy. D'autre part le bruit courait dans le public que si La Bourdonnais se refusait à faire le siège de Madras, c'était d'accord avec les Anglais qui lui avaient donné 100.000 pagodes pour le détourner de ce dessein ; on détaillait même les particularités de cette entente en des lettres anonymes répandues à profusion. Il crut dès lors nécessaire à son honneur de prendre des précautions pour éviter que le moindre soupçon put l'atteindre et le 4 septembre, avant même que la Porte Barré eut mouillé en rade de Pondichéry, il écrivit à Dupleix pour lui demander s'il devait entreprendre le siège de Madras immédiatement ou seulement en janvier prochain et la ville menacée, *quelles conditions il devait lui imposer, si elle voulait à prix d'argent se garantir d'un bombardement et des événements d'un siège.*

On se souvient que pareille question avait déjà été posée le 17 juillet sans recevoir de réponse concluante. Dupleix fut cette fois plus explicite. En une lettre assez courte, il rappelait que depuis le jour où il avait connu les projets de Dumas il n'avait cessé de considérer la prise de Madras comme le meilleur moyen d'abaisser nos ennemis et qu'il l'avait toujours déclaré au cours de leurs conversations ; aujourd'hui encore il persistait à penser que seul ce projet pouvait nous indemniser de nos pertes et de nos dépenses. Il n'entendait pas toutefois donner des ordres ni des conseils :

« Je ne vous présente point mes sentiments, ajoutait-il, comme devant faire la règle de votre conduite ni de vos opérations. Vous me demandez mon avis, j'ai l'honneur de vous dire ce que je crois honorable à la nation, utile à la Compagnie

et convenable à la force de votre escadre et à celle dont vous pouvez disposer. Je sais que le Ministre vous laisse entièrement le maître de vos opérations et qu'il me charge simplement de vous seconder de tout ce qui dépendra de moi. Je me flatte que vous voudrez bien me rendre la justice à ce sujet, que je fais mes efforts de mériter. Du reste je dois me tenir exactement à ce qui m'est prescrit et aux représentations que les circonstances m'obligeront de vous faire. »

Quant à l'estimation de la rançon éventuellement envisagée pour éviter à Madras les suites d'un bombardement ou d'une attaque par terre, Dupleix estimait que La Bourdonnais devait réclamer le vaisseau le *Mahmet Cha*, appartenant à Iman Sahib pris sous son pavillon dans le détroit de Malacca, les deux vaisseaux français et les bots pris en rade de Balassor, le *Favori* pris en rade d'Achem, le *Pondichéry* forcé de s'échouer à Tranquebar et un million de pagodes pour les frais de notre armement. L'estimation des diverses prises montant à 332.125 pagodes, cela formait un ensemble de 1.332.125 pagodes que La Bourdonnais devait tirer de Madras.

Une note jointe à sa lettre élargissait les desiderata de Dupleix, sans modifier leur caractère ; La Bourdonnais restait toujours libre de n'en point tenir compte. Ses dispositions essentielles consistaient à : informer les Portugais de Madras, qu'on les traiterait comme déserteurs, s'ils étaient rencontrés les armes à la main ; — ne point ménager les Arméniens qui eux n'avaient jamais ménagé la nation ; — obliger les riches malabars à passer à Pondichéry avec leurs biens, sinon leur imposer de grosses contributions ; — avoir soin de faire fouiller en terre dans toutes les maisons des Arméniens riches, malabars, guzerates et autres, qui avaient coutume d'enterrer leurs bijoux et leur argent ; — enfin ne point accepter de capi-

tulation autre que celle où la garnison et le gouverneur seraient prisonniers de guerre.

Aucun doute ne subsistant plus sur les principes mêmes de l'expédition de Madras, les derniers préparatifs furent poussés avec la plus grande activité autant par La Bourdonnais que par Dupleix lui-même, qui ne ménagea ni sa peine ni son temps pour que le chef de l'escadre eut à sa disposition tous les éléments de succès.

Tout était déjà prêt à être embarqué le 13 août, jour où La Bourdonnais revint de la poursuite de l'escadre anglaise et s'il lui avait alors convenu de mettre à la voile pour Madras, rien d'essentiel n'eut manqué. On profita pourtant des retards imposés par les circonstances pour compléter les préparatifs et transporter à bord, hommes, chevaux et munitions, enfin tout ce qu'on avait assemblé depuis deux ans. Rien ne fut oublié, dit Ananda, pas même les manches à balai et le conseiller Bonneau, chargé des services de l'intendance de la flotte, déclara plus tard qu'on avait gaspillé l'argent et fait beaucoup de dépenses inutiles.

Les effectifs se composaient de troupes des Iles et de troupes de Pondichéry sous le commandement suprême de La Bourdonnais. Celles de Pondichéry furent d'un commun accord placées sous celui de Paradis. Ce choix était peu réglementaire ; car Paradis n'était que capitaine réformé et il y avait avant lui et au-dessus de lui des officiers plus qualifiés, au moins par leurs titres. Mais La Bourdonnais avait connu Paradis aux Iles et depuis qu'il était arrivé dans l'Inde, celui-ci n'avait cessé d'être l'agent de liaison entre lui et Dupleix ; Paradis prenait part à tous leurs entretiens et était le confident de toutes leurs pensées. Rien n'indiquait qu'il dut desservir la cause de l'un ou de l'autre au profit de son amour-propre ou de son ambition.

Sans doute aussi la connaissance qu'il avait de Madras et le plan qu'il avait établi dès 1742 ne furent pas étrangers à sa désignation. En tout cas, la confiance qu'on avait en lui était si grande qu'il fut même entendu qu'en cas d'absence ou de maladie de la Bourdonnais, c'était lui qui prendrait le commandement à terre (*A. C. C*², *p. 59-61*).

Des officiers d'un mérite divers, tels que d'Auteuil, La Tour, Bussy, Puymorin, de Pondichéry devaient servir sous les ordres de Paradis tandis que Rostaing, Sicre de Fonbrune, Passy, des Iles serviraient plus directement sous ceux de La Bourdonnais. Il avait été enfin convenu dès le 30 juillet que Dupleix nommerait un membre du Conseil de Pondichéry pour que de concert avec La Bourdonnais et Bonneau, commissaire des Iles, ils pussent veiller en commun aux intérêts de la Compagnie, si La Bourdonnais avait le bonheur de réussir dans son entreprise. Le commissaire désigné fut d'Espréménil.

Le 11 à neuf heures du matin, La Bourdonnais vint prendre congé de Dupleix. Ils restèrent encore deux heures à causer, puis le gouverneur l'accompagna au bord de la mer. L'escadre ne partit cependant que le 12 à huit heures et demie du soir, parce que les gouvernails avaient touché le fond de l'eau et qu'il fallut les remplacer. Elle comprenait huit navires : *l'Achille*, *le Neptune*, *le Saint-Louis*, *le Bourbon*, *le Lys*, *le Duc d'Orléans*, *le Phœnix* et *la Renommée* et était forte de 2.466 blancs ou topas et 560 noirs. D'après les ordres en dix-neuf articles donnés par La Bourdonnais lui-même, 1.014 blancs et 203 noirs devaient rester à bord des navires pour les défendre contre une attaque possible de la flotte anglaise ; tous les autres devaient descendre à terre dans la proportion de 464 blancs et 307 noirs comme hommes d'équipage et 968 blancs et 50 noirs comme hommes de troupe.

§ 8.

Laissons-les un instant continuer leur route vers Madras avec toutes les espérances qu'ils emportaient avec eux et restons encore à Pondichéry, où l'horizon de terre était plein de menaces.

La ville elle-même était tranquille et ne donnait aucun sujet de crainte ; les mesures prises par Dupleix pour saisir les correspondances et défendre aux habitants de sortir n'avaient eu pour but que d'empêcher toute entente avec les Anglais. Mais restait le nabab d'Arcate, Anaverdi Khan.

Madras et Pondichéry étaient sur ses terres et l'indépendance absolue de ces villes à son égard n'avait jamais été bien établie. Lorsqu'en 1745 Dupleix avait paru craindre une attaque des Anglais, le nabab s'était interposé pour assurer notre sécurité ; les rôles n'allaient-ils pas être renversés ? Dupleix ne pouvait pas négliger cette force qui risquait de se tourner contre nous.

Le 25 août, lorsque l'expédition de Madras lui parut certaine, il en donna avis au nabab, en lui demandant une aide de 3.000 cavaliers, suivant une promessse qu'il lui aurait faite au moment de sa visite de l'année précédente.

On sait que la Porte Barré partit deux jours après pour aller attaquer Madras. Le nabab en parut surpris et au lieu de prêter son concours à Dupleix il l'invita à s'abstenir de toute hostilité, sinon il se considérerait comme directement provoqué.

C'était donc un nouvel ennemi qu'on pouvait avoir éventuellement à combattre. Il ne semble pas que Dupleix ait été vivement ému ; dans une boutade à Ananda du

18 septembre suivant, il exprimait l'opinion qu'avec 500 soldats et deux mortiers il pourrait réduire tous les princes musulmans au sud de la Kistna. En attendant il répondit au nabab (5 septembre) que les officiers de nos navires de guerre n'étaient guidés que par des instructions données en France et il lui envoya, en signe d'amitié, un cadeau de 150 oranges.

Le 9 septembre — était-ce une réponse à cette lettre? — le nabab lui fit savoir que, puisqu'en dépit de ses instructions, il avait attaqué Madras, il ne lui permettait plus de rester à Pondichéry et qu'il allait venir l'y attaquer. Malgré la mauvaise opinion qu'il avait des forces indigènes, Dupleix sentit la nécessité de ne pas brusquer les évènements.

« Jusqu'à ce jour, écrivit-il le lendemain tant au nabab qu'à Nizam Oul Moulk, les Anglais de Madras ont pris injustement nos navires ; ils en ont même pris un allant à Manille et qui portait le nom et le pavillon de Mohamet Cha, l'empereur de Delhi. L'insulte faite au Mogol, votre ami, a mis en colère le roi de France qui a ordonné par représailles de prendre Madras et d'y remplacer le drapeau britannique par le drapeau français. »

En envoyant des navires de guerre. pour l'expédition en cours, Dupleix ne faisait qu'exécuter ce mandat royal, et il comptait que le nabab l'y aiderait.

Cette façon habile de se couvrir du nom du Mogol et de s'adresser également à Nizam Oul Moulk, souverain réel du Carnatic, ne laissait pas que d'être assez gênante pour le nabab qui dut modérer ses ardeurs belliqueuses. Et dans une lettre reçue le 19, il se contentait de réitérer son étonnement de voir les Français attaquer Madras, où la guerre n'atteindrait pas seulement les Anglais, mais encore les Guzerates, les Patanes et tous les autres Indiens

qui y faisaient du commerce. Dupleix lui répondit aussitôt qu'on ne leur ferait aucun tort et les choses en restèrent là pendant quelques jours.

Le succès de l'attaque de Madras devait leur donner une nouvelle direction.

CHAPITRE IX

Le siège et la prise de Madras 15-21 septembre 1746.

Le siège de Madras se réduisit à des opérations militaires sans importance ; les négociations pour la reddition de la ville commencèrent dès le premier jour : conditions de la capitulation. Des droits de Dupleix et de la Bourdonnais à pratiquer une politique différente.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette expédition ; elle appartient surtout à l'histoire de la Bourdonnais. Aussi bien n'offre-t-elle rien d'intéressant au point de vue militaire. Malgré les préparatifs faits à Pondichéry et tous les bruits qui couraient, les Anglais ne s'imaginaient pas qu'on osât jamais venir les attaquer [1]. Ils n'avaient pris aucune mesure de défense un peu sérieuse et attendaient le retour de projets envoyés à Londres pour exécuter quelques travaux. La ville était défendue par un lieutenant septuagénaire du nom d'Eckman, qui avait sous ses ordres 200 blancs, quelques centaines de pions sans instruction et sans consistance, une centaine de lascars et une milice civile improvisée. Le gouverneur Nic. Morse et son conseil composé de Monson, J. Stratton, Th. Eyre, Ed. Harris, J. Savage et Ed. Fowke, étaient des hommes sans énergie et de médiocre capacité.

L'espérance et la résolution étaient au contraire de

1. Voir le journal de M. de Rostaing. L'auteur attribue à cette confiance des Anglais la principale raison de leur infortune.

notre côté. Pendant les cinq à six jours que dura le siège (15 au soir jusqu'au 21 au matin), la Bourdonnais et ses officiers ne cessèrent de témoigner la plus grande vigilance. Ils furent constamment en éveil. Nous tenions Madras entre nos troupes de terre et celles de mer ; leur feu convergent était calculé pour hâter la chute de la ville.

Après son départ de Pondichéry dans la nuit du 12 au 13 septembre, l'escadre s'était trouvée le 14 de grand matin en vue de Coblon, à cinq lieues au sud de Madras. Suivant un programme arrêté d'avance, Paradis y descendit avec une partie des troupes, pour continuer par terre. Le lendemain à sept heures, il était à une lieue de St-Thomé. Grâce à une lettre de Dupleix à l'amaldar de cette place, il put passer sans résistance et à une heure de l'après-midi, il était à 1.500 toises de l'extrémité sud de Madras. C'était le lieu fixé pour le débarquement. La Bourdonnais, qui avait longé la côte à faible allure, descendit le premier, bientôt suivi de 1.000 hommes d'infanterie, 340 cipayes, 100 pions et une compagnie de dragons commandée par son beau-frère, Combault d'Auteuil. Il fit son premier campement à 300 toises de là, près de la grande pagode de Triplicane. Pendant tout ce temps les Anglais n'avaient pas paru [1].

1. Nous avons d'assez nombreux récits du siège de Madras ; tous concordent à quelques détails près. Paradis, second de l'expédition, nous a laissé le plus complet de tous, et c'est naturellement son rôle personnel qu'il expose de préférence. Aucune trace d'antagonisme avec la Bourdonnais, qui l'associa à tous les détails de l'entreprise ; cependant Paradis fait quelques réserves sur le mystère dans lequel la capitulation aurait été signée.

Le *Journal du voyage fait aux Indes* de M. Rostaing ne consacre qu'une dizaine de pages au siège de Madras ; encore ces pages sont-elles très courtes.

Les lettres de d'Espréménil à Dupleix, écrites au jour le jour pendant le siège, sont peu bienveillantes pour la Bourdonnais, qui est formellement accusé de compromettre les opérations du siège

A la tombée du jour, la Bourdonnais reçut la visite de M. Barneval, gendre de Madame Dupleix. Il venait lui demander pour les femmes la permission de quitter la ville, La Bourdonnais n'y voulut consentir que pour Madame Barneval elle-même et pour Madame Morse ; mais celles-ci, par un légitime esprit de solidarité, n'usèrent point de cette permission, et préférèrent affronter avec leurs compagnes les dangers du siège.

Les deux jours qui suivirent furent employés à préparer l'attaque. Le 16, la Bourdonnais transféra son camp à 800 toises à l'est de la ville et le 17 il prit possession du jardin de la Compagnie qui n'était qu'à 400 toises de la Ville blanche et 200 seulement de la Ville noire et y installa 10 canons.

Le feu commença le 18 et dura le 19, presque sans interruption. L'escadre y participa. Par la précision des coups, il en résulta une démoralisation presque complète des troupes anglaises ; les soldats, pour la plupart ivres, se mutinèrent au point que les officiers jugèrent imprudent de les employer dans une sortie. Les domestiques disparurent, laissant leurs maîtres dans l'embarras ; quant aux soldats noirs, ils avaient dès le premier jour sauté par-dessus les murailles.

La position de la place devint rapidement intenable et dans la journée du 18, un topas nommé Francisco Pereira, ancien médecin du nabab d'Arcate et mêlé dans

par ses lenteurs et de laisser piller les villas des Européens ou des Indiens pour en retirer des objets de valeur qu'il faisait envoyer à St-Thomé par son frère Mahé de la Villebague.

Les récits anglais sont encore plus sobres ; citons celui de M. Cole et le journal de G. Hallyburton, reproduits en partie dans les *Vestiges du vieux Madras* de Davidson Love, t. 2, p. 357 362.

Le Mémoire même de la Bourdonnais, qui fut rédigé par son avocat de Gennes, ne consacre aux opérations du siège que deux ou trois pages.

le passé à diverses négociations, vint au nom du gouverneur pressentir la Bourdonnais sur ses intentions. Sans lui donner de réponse précise et surtout sans le charger d'aucune commission, la Bourdonnais parut incliné à un accommodement. Le terrain étant ainsi déblayé, Morse décida Madame Barneval à écrire à la Bourdonnais pour le prier de lui faire savoir à lui-même quels étaient ses sentiments.

Nulle lettre n'était plus opportune. Dupleix venait d'écrire (lettre du 17 reçue le 19) qu'il avait vu des vaisseaux venant du sud et la Bourdonnais en avait conclu que c'était peut-être l'escadre anglaise qui venait au secours de Madras. L'information était d'ailleurs erronée et Dupleix la rectifia le même jour ; mais elle donna lieu à la Bourdonnais de penser qu'il convenait de brusquer les événements. Il répondit donc à Madame Barneval qu'on pouvait lui envoyer des députés.

Morse en désigna deux : Monson, second du conseil et un nommé Hallyburton, ancien chef de Madapolam, qui savait le français. Munis d'un sauf-conduit, ils sortirent de la ville le 20 à 8 heures du matin. La Bourdonnais fit aussitôt cesser le feu et envoya Paradis à leur rencontre. La conversation dura près de deux heures. Les députés proposèrent d'abord de racheter la prise et l'occupation de Madras moyennant une contribution, mais la Bourdonnais tenait à en prendre possession. Ils lui demandèrent alors de fixer le prix d'une rançon. La Bourdonnais leur répondit à peu près en ces termes : « Vous rendrez votre ville et tout ce qu'elle renferme et je vous promets sur mon honneur de vous la remettre moyennant une rançon ; fiez-vous à ma parole. Quand à ce qui concerne l'intérêt, vous me trouverez toujours raisonnable.

— Mais, reprirent les négociateurs, qu'appelez-vous raisonnable ? »

PLAN DE MADRAS POUR LE SIEGE

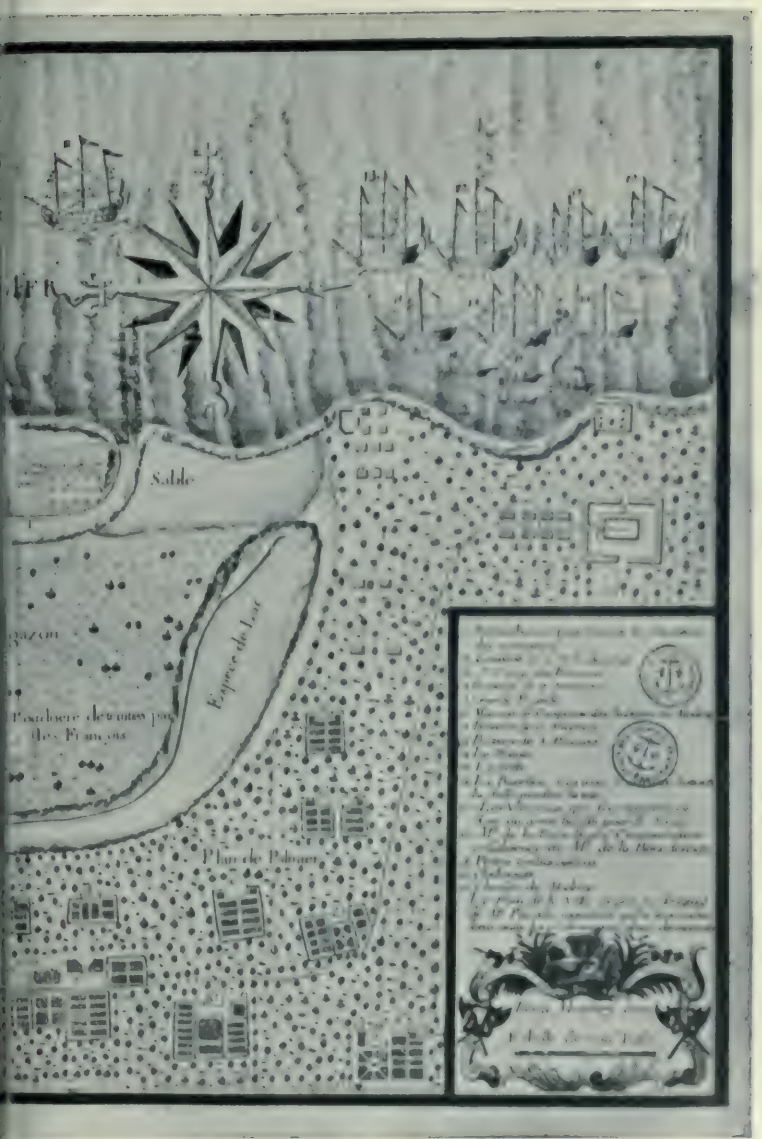

i, DRESSÉ EN 1750 PAR MOITHEY.

(D'après le dépôt des Cartes et plans du Ministère des Colonies.)

Pour leur faire comprendre sa pensée, il prit le chapeau de l'un d'eux et dit : « Je suppose que ce chapeau vaut six roupies ; vous m'en donnerez trois ou quatre et ainsi du reste. »

Un autre gendre de Madame Dupleix, M. de Schonamille, traduisit cette explication.

Les députés demandèrent alors que tous les articles du rachat fussent arrêtés et que le prix en fut fixé avant la remise de la ville. Un pareil compte eut exigé beaucoup de temps. La Bourdonnais qui appréhendait toujours de voir arriver l'escadre anglaise et ne craignait guère moins que le nabab d'Arcate ne vint au secours de la place, ne pouvait ni ne voulut entrer dans de pareils arrangements ; il signifia aux députés qu'il fallait se soumettre ou se résoudre aux pires extrémités, et il leur montra ses canons prêts à tirer pour préparer l'assaut.

Les négociateurs, voyant qu'il était inébranlable, retournèrent chez eux, avec une lettre pour Morse où la Bourdonnais lui faisait une vive peinture des horreurs dont Madras allait être menacé, s'il ne souscrivait à ses propositions.

Après leur départ. le feu recommença avec une extrême vivacité, en même temps que la Bourdonnais arrêtait avec sa flotte les dispositions pour un assaut général dans la nuit du 21 au 22. Le feu dura jusqu'à 3 h. 1/4. A ce moment un palanquin sortit de la place précédé d'un pavillon blanc ; ce n'étaient ni Monson ni Hallyburton qui revenaient ; le gouverneur leur avait substitué Francisco Pereira. Celui-ci venait prier la Bourdonnais de prolonger la trève pendant toute la nuit, pour donner aux assiégés le temps de se déterminer. La Bourdonnais fut quelque peu surpris du choix de ce messager et le renvoya aussitôt dire à Morse que le feu ne cesserait que

le lendemain matin de six heures à huit heures et que, si les députés n'apportaient pas une parole décisive, il n'écouterait plus aucune proposition. Après quoi le feu reprit et dura toute la nuit.

Au lever du jour, on entendit dans Madras un roulement de tambour ; enfin à six heures, au moment où la Bourdonnais étudiait de nouvelles dispositions pour l'attaque, Monson et Hallyburton parurent avec un pavillon blanc. Ils consentaient à livrer la ville aux conditions posées la veille, c'est-à-dire moyennant la faculté de la racheter. Les clauses de la capitulation furent aussitôt arrêtées, signées et portées à Morse pour approbation.

Les voici en résumé :

La ville devrait être livrée aux Français ce même jour à deux heures de l'après-midi.

La garnison et généralement tous les Anglais se trouvant dans la ville ou le fort étaient prisonniers de guerre. Toutefois les conseillers, officiers et employés d'État-Major étaient libres sur leur parole d'honneur d'aller et de venir où bon leur semblerait, à condition de ne pas porter les armes contre la France.

Pour faciliter le rachat de la place, le gouverneur et son conseil cesseraient d'être prisonniers, au moment d'entrer en négociation à ce sujet.

Les articles du rachat de la place seraient réglés à l'amiable par la Bourdonnais et le Conseil anglais qui livrerait aux Français tous les effets et marchandises reçues ou à recevoir des marchands, en même temps que les livres de comptes, les magasins, les arsenaux, provisions de guerre et de bouche, meubles, matières d'or et d'argent et autres effets appartenant à la Compagnie d'Angleterre.

La garnison serait conduite au fort St-David, prisonnière de guerre, mais si les Anglais restaient maîtres de Madras, ils pourraient la faire revenir pour se défendre contre les gens du pays.

Avant de quitter le camp, les députés demandèrent à la Bourdonnais sa parole d'honneur de tenir la promesse de rançon.

— Oui, leur répondit-il, je vous renouvelle la promesse que je vous ai faite hier de vous rendre votre ville, moyennant une rançon dont on conviendra à l'amiable et d'être raisonnable sur les conditions.

— Vous nous en donnez votre parole d'honneur, répondirent les députés.

— Oui, dit-il, je vous la donne et vous pouvez compter qu'elle est inviolable.

— Eh bien, répliquèrent les deux Anglais, voici la capitulation signée de M. le Gouverneur. Vous êtes le maître d'entrer dans la ville quand il vous plaira.

— Tout à l'heure, reprit la Bourdonnais.

Il fit alors assembler les troupes et battre un banc pour leur défendre sous peine de mort de rien piller dans la place. Puis il en prit possession à l'heure fixée. Au même moment, le pavillon anglais fut amené et remplacé par celui de France. Et ainsi Madras devint possession française jusqu'au 1er septembre 1749.

La prise de Madras fut connue le lendemain à Pondichéry à trois heures de l'après-midi par une lettre de Paradis. Dupleix fit aussitôt hisser le drapeau blanc sur la citadelle et tirer 21 coups de canon en l'honneur de la victoire. Il réunit ensuite les conseillers pour leur communiquer la nouvelle et se rendit avec eux à l'église pour célébrer un service d'action de grâces, à la fin duquel il leva son chapeau et cria : « Vive le Roi ». Les Européens en firent autant et tout le fort retentit de joyeuses acclamations. On se rendit ensuite au gouvernement où l'on but aux succès de la Bourdonnais. Les marchands indiens y vinrent également et félicitèrent vive-

ment Dupleix, qui, dans sa joie, fit distribuer 5.000 livres de sucre au peuple et prononça la mise en liberté des débiteurs et généralement de toute personne se trouvant en prison. Le soir la ville fut illuminée.

Le lendemain fut encore un jour de fête. Dupleix passa une revue des troupes, et à la nuit les illuminations recommencèrent.

La Bourdonnais ne fut point oublié. Dès la réception de la lettre de Paradis, le Conseil lui adressa ses félicitations et le lendemain Dupleix lui exprima la sincère joie qu'il éprouvait, en même temps qu'il le remerciait au nom de la nation des peines, des soins, des travaux et des fatigues qu'il s'était donnés pour la réussite d'une conquête qui le comblait de gloire et indemnisait la Compagnie de ses pertes. On voudrait pouvoir ajouter que ces lettres sont empreintes de cordialité ; mais on n'y sent aucune émotion. Evidemment le Conseil et Dupleix, tout en appréciant la grandeur de l'événement, auraient préféré ne pas le devoir à la Bourdonnais.

*
* *

Avant de reprendre la suite de ce récit, il nous paraît utile de poser et de discuter certaines idées qui pourraient aussi bien en être la conclusion, comme la question de savoir si les ordres du ministre à la Bourdonnais le dispensaient effectivement de conformer sa politique à celle de Dupleix après la prise de Madras, — s'il avait le droit de signer un traité de rançon sans s'être entendu au préalable avec le gouverneur de Pondichéry, — si enfin ce traité était raisonnable ou conforme à nos intérêts ou s'il ne constituait pas au contraire un acte de quasi-trahison. La discussion sinon l'éclaircissement de ces points sera

pour nous comme un fil conducteur au milieu des incidents variés qui ne cessèrent de se succéder du 21 septembre au 23 octobre, date à laquelle la Bourdonnais s'embarqua.

Nous doutons au surplus que nos explications donnent satisfaction à ceux qui admirent exclusivement Dupleix ou la Bourdonnais ; mais ce livre n'est écrit ni à la gloire ni pour le dénigrement d'aucun d'eux. Nous avons trop peu de confiance dans la grandeur de l'homme et des hommes pour en juger beaucoup dignes du Capitole et nous ne pensons pas non plus qu'un très grand nombre mérite la Roche Tarpéienne.

Tant qu'il s'était agi de seconder les entreprises de la Bourdonnais, Dupleix, obéissant aux ordres du ministre, n'avait épargné ni sa peine ni son temps ; il avait assemblé tous les vivres et matériaux nécessaires à leur succès et la Bourdonnais ne s'est jamais plaint sérieusement qu'on lui ait rien refusé.

Le glissement commença le jour où la Bourdonnais demanda par écrit à Dupleix ses avis et ses conseils sur l'opportunité de l'expédition de Madras. Après les préparatifs faits depuis deux ans, la question pouvait paraître surprenante et elle l'était en effet. Elle témoignait de la part de la Bourdonnais ou d'une confiance insuffisante en ses instructions ou d'une grande timidité dans l'exécution : en tous cas, par le seul fait qu'il la posait, il se plaçait dans une certaine mesure sous la dépendance morale de Dupleix et l'autorisait implicitement à en faire état en d'autres circonstances.

L'expédition définitivement admise, la Bourdonnais ne pouvait, aux termes de ses instructions du 13 janvier 1741, donner aucun ordre à terre sans l'autorisation du Conseil de Pondichéry et c'est pourquoi il accepta ou

subit Paradis et ses troupes ; celles des îles eussent d'ailleurs été insuffisantes.

Madras tombé, il estima qu'il pouvait reprendre sa liberté d'action. Les instructions secrètes qu'il avait reçues en 1741 ne lui disaient-elles pas : « Il est expressément défendu au sieur de la Bourdonnais de s'emparer d'aucun établissement ou comptoir des ennemis pour le conserver.» Cet ordre, la Bourdonnais le considérait comme de la dernière importance, et c'est en s'y conformant strictement qu'il crut pouvoir promettre aux Anglais un traité de rançon sans en référer à Pondichéry.

Mais cet ordre avait-il la portée absolue que la Bourdonnais lui attribuait ? Outre qu'en fait les instructions militaires vieillissent vite et qu'un chef véritablement digne de ce nom doit toujours les adapter aux circonstances, d'autres instructions, données ultérieurement à la Bourdonnais, l'autorisaient à changer ses plans s'il le jugeait convenable aux intérêts de la Compagnie et « même à prendre tout autre parti quel qu'il fût ».

La Bourdonnais n'était donc lié, lors de la capitulation de Madras, que par des considérations de bon sens et d'opportunité. Et c'est là que se reconnaît l'homme supérieur : un général victorieux peut être un bon général, mais celui qui, malgré les ordres de son gouvernement, poursuit ses succès, réduit l'ennemi à l'impuissance, assure ainsi la sécurité de son pays pour de longues années, celui-là est véritablement grand. C'est pourquoi, bien qu'il fut couvert par des instructions que nul ne contestait, les uns ont reproché à la Bourdonnais de s'être trompé et les autres d'avoir trahi.

Avant de voir ce que valent ces reproches, examinons s'il avait le droit de prendre des résolutions relatives au sort de Madras, sans s'être entendu avec Dupleix.

En l'absence de toute instruction spéciale à une entreprise contre Madras, l'une et l'autre thèse peut également se soutenir et les premières apparences sont que la Bourdonnais avait ce droit : le ministre l'avait laissé libre de diriger ses expéditions militaires comme il l'entendrait. Mais l'expédition avait cessé avec la prise de Madras : le règlement du sort de la ville était une autre question.

Ce fut sur cette question que la Bourdonnais et Dupleix ne purent s'entendre. La Bourdonnais ne mettait pas en doute que si l'on eut conservé Madras comme une colonie française, elle n'eut été du ressort du gouvernement de Pondichéry ; mais jusqu'à ce qu'on eut pris un parti à ce sujet — et il estimait avoir seul qualité pour le prendre — nul autre que celui qui l'avait conquise n'y devait commander (*Mémoire, n° 70*).

Sans s'embarrasser de ce *distinguo* juridique Dupleix soutenait au contraire que du jour où la ville avait été prise par les soldats et les marins du roi, lui seul avait le droit d'en fixer le sort et d'y donner des ordres.

Si l'on se fût trouvé en France ou en Europe, le différend eut été très simplement tranché par l'intervention directe du ministre ou du roi ; mais on était à huit mois de la métropole, près de deux ans avant la réponse, et il fallait prendre des résolutions immédiates. C'est alors qu'à défaut du droit écrit intervient le droit naturel et que le bon sens trace une ligne de conduite.

Or, sans former un bloc compact, nos établissements de l'Inde constituaient cependant une unité morale, politique et administrative, dont Dupleix était le chef, et par sa chute Madras s'y ajoutait nécessairement, au moins jusqu'à la paix, au même titre que dans une guerre toute place prise fait momentanément partie du domaine de la nation victorieuse. Il n'était donc pas besoin pour

Dupleix d'avoir des pouvoirs spéciaux pour intervenir au moment de la reddition de Madras ; comme dépositaire de l'autorité royale, il avait tout pouvoir pour exprimer une opinion et au besoin l'imposer. D'ailleurs la Bourdonnais ne lui avait-il pas en quelque sorte reconnu ce droit, d'abord en exigeant de lui un ordre pour engager l'expédition, ensuite en acceptant son concours militaire, enfin en demandant le conseiller d'Espréménil avec mission de veiller aux intérêts de la Compagnie après la prise de Madras ? L'expédition ainsi engagée devait suivant la logique se continuer avec le même concert comme entre gens de bonne foi.

Pourquoi en fut-il autrement ? On l'a déjà indiqué : avant le départ de l'escadre, Dupleix n'osa donner des instructions à la Bourdonnais, par crainte de compromettre le principe même de l'expédition, et quand Madras fut pris, la Bourdonnais en disposa tout seul, simplement pour ne pas reconnaître l'autorité de son rival.

Il eût été assurément préférable que les deux hommes se fûssent entendus d'avance ; il eut pu en résulter pour la nation d'autres entreprises, également heureuses, mais les deux caractères ne sympathisaient pas et en toutes choses l'homme suit d'abord son tempérament. L'histoire seule reconnaît après coup que des fautes ont été commises et en détermine l'importance ; mais on peut être assuré qu'avant de les commettre, les civils, militaires ou marins, auxquels il arrive souvent de se quereller pour la défense de leurs prérogatives, ne s'inspirent pas d'un autre désir que celui d'assurer à la lettre le respect des lois et règlements auxquels ils se figurent que l'existence de l'État est attachée par une sorte de nécessité. Seuls, quelques esprits un peu sceptiques et désabusés savent voir plus haut, plus juste et plus loin.

Ni Dupleix ni la Bourdonnais n'eurent cette vision des intérêts supérieurs de la cause qui leur était confiée, il faut loyalement le reconnaître. La Bourdonnais se montra toutefois le moins clairvoyant.

Il ne fit pas preuve de plus de justesse d'esprit lorsqu'il promit aux Anglais un traité de rançon. On ne prend pas une ville de l'importance de Madras pour la rendre aussitôt après, sans d'impérieuses nécessités et il n'y avait aucune raison d'escompter que le traité de paix la restituerait aux Anglais. Jusque-là, et quoi qu'il dût alors advenir, elle devait rester entre nos mains. On pouvait la défendre et la garder en même temps que Pondichéry ; l'événement le prouva. Passe encore si on l'eut rendue moyennant une forte somme payée comptant ou un gage aisément réalisable ; mais la Bourdonnais se contenta de bons à longue échéance, payables en Angleterre. On ne pouvait pousser plus loin la duperie, et comme il parut invraisemblable qu'un homme de son expérience et de sa valeur eût fait une pareille erreur, on l'accusa d'avoir reçu un pot-de-vin pour traiter avec les Anglais. De là à l'incriminer de trahison il n'y avait qu'un pas et il fut franchi.

On examinera plus loin ces accusations qui, elles, ne sont nullement spéculatives ; il nous suffit pour le moment d'avoir établi par des arguments de fait et de bon sens que, dans le conflit qui allait éclater, les meilleures raisons étaient du côté de Dupleix et que la Bourdonnais ne pouvait que se soumettre ou se débattre dans des complications et des contradictions sans issue.

Pourquoi faut-il qu'à ces discussions de principe qui avaient leur valeur et sur lesquelles on pouvait échanger des notes discordantes et même un peu vives, soient venus se greffer une foule d'incidents mesquins et

souvent assez tristes ? Assurément ces incidents eurent tous pour cause générale la divergence d'opinion des deux chefs sur la politique à suivre, mais ils tinrent aussi à l'opposition de leurs caractères qui les rendit plus aigus ; or, s'il est vrai que si les idées de Dupleix nous ont paru plus rationnelles, il nous paraît aussi que dans ses rapports avec la Bourdonnais, ce fut lui le plus dur et le plus acerbe. S'il eut le plus souvent raison dans ses observations, il n'usa jamais de bienveillance, rarement de mesure et pas toujours de franchise. Ses agents, attentifs à épier ses désirs et dont quelques-uns avaient ses confidences, étaient plus intraitables encore ; ils manquaient volontiers aux simples convenances. Leurs lettres ou rapports, que nous avons pour la plupart, font souvent douter de leur impartialité et n'attestent pas toujours leur véracité.

Aussi n'est-ce pas sans quelque peine que nous nous engageons dans le récit de ces incidents qui sont presque tous sans grandeur, sinon sans intérêt. Outre la difficulté d'exposer comme on le désirerait des événements qui s'accomplirent en des lieux différents ou s'entremêlérent souvent avec une extrême rapidité et dans une grande confusion, il est plus difficile encore de les juger ou plutôt d'en juger les acteurs, qui pour des causes fortuites et changeantes purent alternativement avoir tort ou raison sur des questions de détail ; mais est-il nécessaire de les juger ? et ne vaut-il pas mieux laisser ce soin au lecteur qui tirera lui-même des événements les conclusions qui lui paraîtront les plus équitables ?

CHAPITRE X

La Bourdonnais à Madras et le traité de rançon.

§ 1. — Le Conflit. — Vues contradictoires de Dupleix et de la Bourdonnais sur le sort de Madras. Les députés du Conseil supérieur. La Bourdonnais d'accord avec les Anglais sur le principe du traité de rançon. Objections de Dupleix. Les députés refusent leur concours à la Bourdonnais. Tentative de subornation des capitaines de navires.

§ 2. — La Rupture. — Protestation du Conseil supérieur et des notables de Pondichéry contre le traité de rançon. Institution d'un conseil provincial à Madras. Altercations de la Bourdonnais et des conseillers. Projets d'arrestation de la Bourdonnais. Embarquement des troupes de Pondichéry. Retraite des conseillers à St-Thomé.

§ 3. — Vers une entente. — L'évacuation de Madras envisagée pour fin janvier 1747. Arrivée de l'escadre de Dordelin : nouvelles instructions du roi. La Bourdonnais presse les négociations avec les Anglais. Articles de la capitulation projetée. Dupleix responsable de son exécution.

§ 4. — Le traité de rançon. — Le cyclone du 13 octobre précipite les événements. Signature du traité.

La Bourdonnais fut-il coupable de concussion et de trahison ? L'arrêt de Paris. Le journal d'un propriétaire. La Law-Case.

§ 5. — Le départ de la Bourdonnais. — Prétentions de Dupleix à disposer de l'escadre des Indes. Ordres contradictoires de Dupleix et de la Bourdonnais. Départ de la Bourdonnais de Madras. Son séjour en rade de Pondichéry ; son arrivée aux Iles.

§ 1. — *Le Conflit.*

L'entrée de la Bourdonnais à Madras fut saluée par un *Te Deum* auquel s'associèrent l'artillerie de la ville et celle des vaisseaux. Mais cet hymne ne sortait pas du cœur ; les

officiers et les civils que Dupleix avait envoyés de Pondichéry avec l'escadre n'étaient pas satisfaits qu'on eût promis le rachat de la ville et le jour même où elle fut remise, d'Espréménil, considérant qu'elle dépendait désormais du gouvernement de Dupleix, laissa entendre à la Bourdonnais qu'il n'y pourrait rien décider en maître. Celui-ci lui répondit qu'étant seul chargé de l'expédition, il ne rendrait compte que de ce qu'il jugerait à propos et, conclut-il, « cela sera comme cela ».

D'Espréménil comprenant à ce langage que la Bourdonnais était décidé à n'en faire qu'à sa tête et se sentant lui-même impuissant à le « tenir en bride », écrivit aussitôt à Dupleix (9 h. du soir) pour le prier de venir à Madras ; quant à la rançon il ne voyait qu'un moyen d'empêcher ce « mauvais coup », c'était de déclarer qu'il convenait à la Compagnie de garder d'abord la ville, sauf à voir ensuite ce qu'on ferait après en avoir tout tiré (*A. C.*, *C*² *81*, *p. 154*).

La soirée se passa sans incident. La Bourdonnais chargea d'Espréménil et Bonneau de faire l'inventaire des matières d'or et d'argent de la Compagnie ainsi que des marchandises, effets de marine, provisions de bouche et boissons qui pourraient se trouver. Mahé de la Villebague et Desjardins furent nommés commissaires au chargement des navires.

On eut quelque mal à réunir les clefs que les Malabars avaient égarées ou confondues. Celles de la caisse furent remises à Bonneau et celles du Trésor à d'Espréménil, mais comme ils ne purent les avoir que dans la soirée, ils ne furent pas dans la suite fâchés de laisser entendre que dans l'intervalle la Bourdonnais ou son frère en avaient fait un mauvais usage. Les faits

ont démontré que l'accusation était purement gratuite. (*Mémoire, p. 225 à 236*).

Quant aux clefs des magasins, elles étaient en si grand nombre qu'il fut impossible de les identifier. Dans ces conditions, la Bourdonnais donna un ordre verbal à d'Espréménil et à Bonneau de se transporter avec un détachement dans la ville noire et d'y briser les portes des maisons et des magasins particuliers abandonnés, pour faire inventorier et transporter les marchandises qu'on y trouverait dans un magasin de la ville blanche.

Les opérations commencèrent le lendemain 22 et durèrent jusqu'au 26, où elles furent suspendues, dans l'espérance d'un accommodement, qui aurait permis aux habitants de recouvrer certaines de leurs marchandises. Quant au Trésor, il ne fut ouvert que le 3 octobre.

Regardons maintenant du côté de Pondichéry d'où devait venir l'orage qui allait détruire tous les calculs de la Bourdonnais.

Après les journées des 22 et 23 septembre, qui furent consacrées aux fêtes, on en vint au règlement des affaires. Dupleix était dès le premier jour résolu à commander dans Madras, mais sans dévoiler encore nettement ses intentions. Il les laissa paraître le 23 dans un billet qu'il adressa à la Bourdonnais à 8 heures du soir :

« Voilà, lui disait-il, ma mission terminée, suivant les ordres que j'ai reçus du Ministre ; elle recommencera, si vous avez quelques nouvelles opérations. Je vous y seconderai autant qu'il sera en mon pouvoir ; mais quant à ce qui concerne Madras, à présent ce n'est plus à moi seul que vous devez vous adresser. Je ne puis plus agir que de concert avec le Conseil Supérieur. C'est à lui dorénavant que vous devez vous adresser » (*Mémoire, n° 59*).

Or, le Conseil, c'était Dupleix. Celui-ci indiquait d'une façon assez nette qu'il n'entendait pas laisser la Bourdonnais gouverner à sa guise, mais au contraire contrôler tous ses actes.

La Bourdonnais reçut le billet de Dupleix le 25 au soir ; il répondit le 26 à 6 heures du matin. Il commençait par se déclarer fort embarrassé pour décider du sort de Madras. Il était toujours disposé à rendre la ville aux Anglais, moyennant rançon ; mais c'était eux qui ne résolvaient rien, ils tenaient tous les jours conseil et ne savaient à quoi s'arrêter. Si cette situation se prolongeait, la Bourdonnais prévoyait qu'il ne pourrait plus quitter Madras qu'en janvier. Il reproduisait, quant au reste, diverses considérations déjà fournies la veille sur ses projets ultérieurs et la destination future de son escadre et priait Dupleix de lui donner son opinion personnelle, mais non plus celle du Conseil, « car de vous à moi, disait-il, je n'ai aucun ordre qui me dise de m'adresser à lui. Cependant, quand il s'agira du bien du service, je prendrai son sentiment comme un bon conseil et non comme une loi ».

Ainsi s'affrontaient sans heurt et sans éclat et comme s'il se fut agi d'une affaire de peu d'importance, les thèses directement opposées de Dupleix et de la Bourdonnais sur leurs pouvoirs respectifs et les attributions du Conseil supérieur. Mais depuis le 23 les événements avaient marché et l'appel aux sentiments appartenait au passé.

Suivre les événements qui s'accomplirent alors n'est pas toujours chose aisée. Séparés l'un de l'autre par une étendue de quarante lieues et ne désirant nullement se rencontrer pour converser ensemble, Dupleix et la Bourdonnais étaient comme des duellistes qui chercheraient à se pourfendre à travers l'espace. La riposte de l'un ne

répondait pas toujours à l'attaque de l'autre. Leurs armes, qui étaient des lettres, se croisaient souvent sans jamais se rencontrer et les coups les plus furieux tombaient quelquefois sur un adversaire au repos. Pour un motif ou pour un autre, les deux antagonistes attendaient rarement qu'on répondît à leurs premières propositions pour en faire de nouvelles qui n'étaient pas toujours conçues dans le même esprit. Il en résultait une grande difficulté pour suivre les affaires avec méthode et une plus grande encore pour les résoudre avec succès.

Et maintenant, la chronologie pour guide, engageons-nous dans le récit des événements, autant que leur complexité le permet.

Le 24 septembre, Dupleix avait jugé convenable que le Conseil adressât lui-même ses félicitations à la Bourdonnais et il les lui avait fait parvenir par Dulaurens et Barthélemy. Mais, leur mission remplie, ces conseillers devaient se joindre à d'Espréménil, Bonneau, Desforges-Boucher et Paradis, pour accélérer les inventaires ainsi que le chargement des navires et pour constituer ensemble un Conseil spécial que présiderait la Bourdonnais. Ils étaient en outre porteurs d'instructions verbales dont on peut deviner la teneur. Le programme esquissé la veille par Dupleix se réalisait.

Mais déjà la Bourdonnais avait saisi le gouverneur de Pondichéry de ses projets sur Madras. Dans une lettre du 23 (*Mémoire*, *n° 53*), il exposait que cette ville étant pour ainsi dire à sa discrétion, il avait trois partis à prendre : le premier était d'en faire une colonie française, le second de la raser, le troisième de traiter de sa rançon.

La garder, il ne croyait pas qu'il fût avantageux pour

la Compagnie de posséder à la côte et dans le même voisinage deux établissements aussi forts que Pondichéry et Madras. Outre qu'il avait comme instruction de ne conserver aucune conquête, il était sûr qu'à la paix le roi rendrait celle-la et que la Compagnie n'aurait rien. La garder était donc une chimère.

La détruire, est-ce que ce parti radical empêcherait les commerçants et tisserands indigènes de continuer leurs affaires dans les aldées des environs, en attendant que les Anglais eux-mêmes bâtissent une nouvelle forteresse ?

La rançonner, c'était ce qui convenait le mieux, et la Bourdonnais développait son projet d'exécution ; il embarquerait sur trois vaisseaux tout ce qu'il aurait de marchandises propres à notre commerce d'Europe, puis il tirerait de Madras l'artillerie et le matériel dont Pondichéry et les Iles avaient besoin ; il s'accommoderait enfin avec les Anglais pour le rachat de leur ville et conviendrait de ce qu'il leur laisserait. Il y avait toutefois une difficulté à l'exécution de ce projet : le gouverneur anglais n'avait pas d'argent pour payer la rançon. La Bourdonnais lui avait proposé de souscrire des billets payables à termes convenus et de donner huit à dix otages en garantie : ils n'étaient pas encore tout à fait d'accord sur ce point et la Bourdonnais demandait à Dupleix ce qu'il en pensait.

Cette affaire réglée, le gouverneur des Iles comptait passer à la côte Malabar pour y faire la loi, puis ramener en France huit à dix vaisseaux bien chargés. Il priait enfin Dupleix de lui marquer, après avoir provoqué l'avis de son Conseil, comment il fallait traiter les Arméniens et les Malabars, qui avaient pris les armes contre nous.

Le Conseil supérieur répondit le surlendemain 25

qu'avant de se prononcer il désirait savoir sur quel pied la Bourdonnais voulait traiter avec lui :

« Vous ne devez pas ignorer, écrivit-il, quelles sont les intentions du roi et de la Compagnie sur les places de l'Inde où le pavillon du roi est arboré, non que nous voulions user à la rigueur du droit que l'un ou l'autre ont jugé à propos de nous accorder, mais simplement pour que vous n'ignoriez point que toutes les places, forts et établissements français dans l'Inde, sont de la dépendance de M. le Commandant général et du Conseil supérieur. Si vous pensez que l'autorité qui nous est déférée n'est pas assez bien établie pour vous y conformer, nous vous prions de ne point trouver mauvais que M. le Commandant général et le Conseil supérieur n'entrent pour rien dans tout ce qui concerne la ville de Madras. Messieurs nos députés, après avoir fait part de leur mission, se tiendront tranquilles jusqu'à la réception de nos ordres. » (*A. C., C² 81, p. 164*).

Des instructions conformes furent envoyées le même jour à d'Espréménil, Dulaurens et Barthélemy. Dupleix, accentuant ses déclarations du 23, invita la Bourdonnais à considérer le Conseil de Pondichéry non comme le sien, mais comme celui que le roi et la Compagnie avaient établi dans l'Inde. Or ce conseil non moins que le gouverneur de Pondichéry avait autorité sur tous les commandants des vaisseaux de la Compagnie, de quelque qualité et condition qu'ils fussent. Ni l'un ni l'autre n'avaient jusqu'à présent voulu faire sentir leur pouvoir et la Bourdonnais avait pu conduire et gouverner son escadre comme il l'avait jugé à propos. Mais il pouvait arriver qu'ils invoquassent leurs droits ; avant d'en venir à cette extrémité, Dupleix priait la Bourdonnais d'envisager que la rançon qu'il avait l'intention d'exiger n'était qu'un avantage momentané et des plus incertains

et que les otages qu'on pourrait lui donner n'engageraient pas la Compagnie à accepter les billets du gouverneur. Le peu de sûreté des paiements auxquels s'obligeaient les Anglais devait être une raison de ne faire avec eux aucun traité :

« Je sens, concluait Dupleix, l'inutilité de toutes les représentations que j'ai l'honneur de vous faire ; mon devoir m'y oblige et ce n'est en vérité que dans cette vue que je vous les ai présentées dans mes précédentes. Je vois le peu d'impression qu'elles font sur vous. Cependant mon expérience dans l'Inde, le temps que j'ai l'honneur d'y conduire les principales affaires, la confiance que le roi, le ministre et la Compagnie veulent bien avoir en moi, devraient vous engager à y avoir plus d'égards que vous ne le marquez. Aussi, Monsieur, seront-ce les dernières que j'aurai l'honneur de vous présenter ; je ne vous le ferai plus qu'avec le Conseil, lorsque vous aurez décidé de la façon dont vous voulez traiter avec lui. » (*Mémoire, n° 64*).

Cette réponse peu conciliante n'était pas justifiée par la lettre de La Bourdonnais où toutes les expressions sont d'une absolue co[illegible]ion. Mais ses propos étaient plus libres ; il ne se gênait guère pour déclarer qu'il se moquait d'avoir affaire au Conseil et qu'il n'avait de compte à rendre que de ce qu'il voulait bien (*A. C., C² 81, p. 154*). « Autant entreprendre de blanchir un noir », écrivait d'Espréménil qui était chargé de lui faire entendre raison. La lettre de Dupleix n'était pas faite pour provoquer d'autres sentiments.

Quoiqu'il en soit, autant pour déférer aux désirs de Dupleix que pour se garder ultérieurement contre ses sollicitations, La Bourdonnais communiqua le 26 à Morse et à son Conseil les craintes qui lui étaient transmises et les pria de lui rendre la parole qu'il leur avait donnée au

sujet du traité de rançon. Le gouverneur et les conseillers se déclarèrent unanimement prêts à faire serment qu'en cas d'inexécution de l'une quelconque des conditions du traité, ils remettraient aussitôt la ville au gouverneur de Pondichéry, mais là s'arrêtèrent leurs concessions. Bien mieux, ils sommèrent par écrit La Bourdonnais de tenir ses engagements et, dit celui-ci, « ils ont si bien et si hautement protesté contre toute fausse démarche et si affirmativement établi la sûreté des paiements, qu'ils m'ont obligé de juger d'eux par moi-même ». (*Mémoires, n°s 83 et 104*).

Belles paroles ! purent écrire le même jour les députés de Pondichéry. Toutefois la Bourdonnais crut ne devoir communiquer à Dupleix que deux jours plus tard le résultat de cette entrevue avec le Conseil de Madras.

En invitant la Bourdonnais à s'adresser désormais au Conseil supérieur, Dupleix ne songeait nullement à rehausser l'autorité d'une assemblée dont il savait fort bien se passer en temps ordinaire, mais avec la docilité qui la caractérisait, il pouvait, sans directement se compromettre, la pousser en avant chaque fois qu'il aurait un intérêt personnel à ne pas agir ouvertement. Et en effet, dans les jours qui suivirent, alors que Dupleix gardait encore une certaine réserve, on vit le Conseil supérieur affirmer ses droits avec d'autant plus de raideur que de l'autre côté on mettait plus de constance à les écarter.

Dans la seule journée du 25, il envoya deux lettres à Madras, dont l'une à neuf heures du soir. Dans la première, les Conseillers invitaient la Bourdonnais à leur faire connaître sur quel pied il entendait traiter avec eux. S'il pensait que leur autorité, quoique déférée par le roi et la Compagnie, n'était pas assez bien établie

pour s'y conformer, ils le priaient de ne point trouver mauvais que ni le gouverneur ni eux n'entrassent plus pour rien dans tout ce qui concernait la ville de Madras.

La logique eut voulu qu'après cette déclaration ils attendissent une réponse pour savoir s'ils devraient réellement continuer à s'occuper des affaires de Madras ; mais ils étaient trop pressés d'agir, et leur seconde lettre n'est qu'un examen des mesures à prendre et des ordres à donner. Le Conseil faisait connaître à la Bourdonnais ce qui lui paraissait convenable pour la répartition des bateaux et des troupes et pour les mouvements futurs de l'escadre dont il serait nécessaire de retenir sept vaisseaux dans l'Inde. Pas de rançon ; pour porter aux Anglais le coup qu'ils méditaient contre nous, il fallait faire sauter les murs et fortifications, tous les magasins, maisons, etc... appartenant à la Compagnie. La ville ainsi démantelée serait remise aux Maures qui pourraient bien, il est vrai, la revendre aux Anglais, mais ce serait une ville ouverte et dans laquelle les marchands ne voudraient plus travailler. On tâcherait alors de les décider à venir s'établir à Pondichéry, et Madras aurait à jamais vécu. On achèverait ensuite de ruiner les Anglais en s'emparant de Goudelour, opération qui pouvait se faire en trois jours. (*Mémoire, n° 67*).

Tout n'était pas d'une sincérité absolue en cette lettre qui trahit l'inspiration de Dupleix, s'il ne l'a lui-même rédigée ; jamais il n'avait eu l'intention de rendre Madras au nabab. La Bourdonnais répondit le 27 au matin, non sans quelque ironie :

« Votre lettre est pleine de bons conseils dont je vous remercie et encore plus de la façon dont ils sont donnés. Je me ferai toujours un vrai plaisir de les recevoir et quoique je

ne sois pas toujours du même avis que vous, je ne verrais pas sans peine se ralentir votre bonne volonté à ce sujet. »

Après cet exorde, il reprenait ses arguments contre le démantellement et en faveur de la rançon et exposait ce qu'il comptait faire de son escadre. Il n'était nullement hostile à l'expédition de Goudelour, mais « si la fortune suit nos espérances, concluait-il à mots couverts, la côte Coromandel ne sera pas la seule à sentir nos forces. » (*Mémoire, n° 68*).

Hélas ! la fortune ne devait pas répondre à nos désirs. Lorsque la Bourdonnais faisait ces rêves, il venait officiellement de décliner l'autorité du Conseil supérieur et, sans rien signer encore, de prendre les derniers accommodements avec les Anglais pour la rançon de leur ville. Cette double rupture avec la politique et les idées de Dupleix n'était pas de bon augure pour toute opération militaire nouvelle que l'on voudrait tenter.

Le refus de se soumettre au Conseil supérieur n'était pas inattendu ; toutes les informations de Madras, transmises par d'Espréménil, le laissaient prévoir. Chaque fois qu'il avait conseillé à la Bourdonnais de reconnaître avec bonne grâce l'autorité du gouverneur de Pondichéry, il avait été éconduit par cette unique et invariable réponse : Dupleix n'était pas chargé des ordres du roi et n'avait aucune qualité pour disposer de Madras comme bon lui semblait. Il en fut ainsi jusqu'au moment où, tout espoir de s'entendre à l'amiable ayant disparu, le Conseil supérieur mit la Bourdonnais en demeure de prendre un parti. La réponse ne se fit pas attendre, et il nous faut la citer tout entière, moins parce qu'elle apporte un fait nouveau que parce qu'elle définit très exactement la situation :

« Je sais que tous les établissements français dans l'Inde sont de la dépendance de M. le Gouverneur Général et du Conseil Supérieur. Je sais aussi que le roi et le ministre en me donnant le commandement de toute la marine m'ont laissé le maître de mes opérations. Madras n'est certainement pas une colonie française, mais une conquête que je viens de faire, ainsi personne n'a droit d'y commander que moi. Je sais tout le cas que je dois faire de vos avis ; voilà pourquoi j'ai eu l'honneur de vous les demander. J'aurais pensé que pour le bien du service vous n'auriez pas dû me les refuser, mais puisque vous ne pouvez conseiller sans ordonner, il est tout naturel que j'aille chercher ailleurs des avis qui me conservent l'indépendance dont le roi et la Compagnie m'honorent depuis douze ans.

« Comme la saison presse, je vais consommer le mieux que je pourrai l'affaire de Madras. Si je manque dans le fonds ou dans la forme, ce ne sera pas manque de vous avoir demandé conseil ; j'espère que Sa Majesté et le Ministre m'excuseront [1]. »

Si jaloux de ses attributions que fût Dupleix, il est vraisemblable qu'il fut moins sensible au chagrin de voir contester ses pouvoirs qu'à celui de perdre Madras par le traité de rançon.

La conclusion de ce traité, prévue au moment de la capitulation, n'avait cessé depuis lors d'être l'objet de conférences entre la Bourdonnais et le Conseil anglais ; ni l'un ni l'autre ne paraissaient pressés de terminer l'affaire. Si l'on en croit la Bourdonnais, les Anglais tenaient sans cesse des conseils où rien ne se décidait, mais si l'on s'en rapporte à d'Espréménil, la Bourdonnais était plus hésitant encore. Il passait son temps à changer de sentiments : tantôt il voulait rançonner la ville et tantôt la démante-

1. A. C. C² 81, p. 189. Lettre du 26 septembre.

ler. Le résultat de ces tergiversations était que le bruit se répandait dans le public « qu'il voulait marchander une somme pour son compte particulier ». Aussi ses ennemis avaient-ils beau jeu contre lui ; les Anglais n'étaient pas moins « endiablés » et le traitaient tout haut comme « un coquin fieffé ». (*A. C., C² 81, p. 154-156*).

Quatre jours se passèrent ainsi, après la prise de la ville, en pourparlers auxquels du côté français, la Bourdonnais fut seul à prendre part. Enfin le 26 au matin il put écrire à Dupleix :

« Je sors d'avec le gouverneur anglais, avec lequel je viens de finir presque tout accommodement de rançon. Il ne nous reste plus de différends à terminer que sur les termes des paiements et sur les lieux où ils se doivent faire. Je tiens bon pour l'Inde et lui pour l'Europe. Un jour amènera tout. Outre le détail des différents effets dont je charge mes vaisseaux, outre l'artillerie, les agrès, etc..., je me suis accommodé avec lui à onze lacks de pagodes (environ quatre millions de francs) aux conditions de ne pas toucher à la ville noire. Voilà, je crois, le plus beau coup que l'on put faire dans les Indes et le plus avantageux pour la Compagnie. Je ne vous écris que ces deux mots, car je vais rentrer en conférence. »

Le traité de rançon n'était pas encore signé, il ne le fut que le 21 octobre ; mais l'accord de principe suffisait pour faire perdre à Dupleix tout espoir de faire échouer le traité par de simples raisonnements ; s'il voulait y arriver, il devait employer d'autres moyens.

C'est dans ces conditions que les députés envoyés à Madras pour y complimenter la Bourdonnais et former avec lui un Conseil y arrivèrent le 26 septembre ; ils se trouvèrent tout de suite en présence d'un homme qui avait pris ses positions et paraissait résolu à les défendre.

Leur première entrevue qui eut lieu le même jour à la tombée de la nuit fut vive mais non orageuse. La Bourdonnais les mit aussitôt au courant de ses pourparlers avec les Anglais ; ils furent étonnés de voir les choses aussi avancées et lui répondirent que c'était bien à tort qu'il prenait à son compte une pareille affaire. Ils lui suggérèrent de retarder au moins jusqu'au 15 janvier la restitution de la place, mais il leur dit que, si les Anglais accédaient à ses conditions, il avait donné sa parole d'honneur de l'évacuer le 10 octobre. Quant à débattre cette question ou tout autre avec un conseil siégeant à Madras, il n'en avait nul besoin et il agirait tout seul [1].

Les députés auraient pu rompre les pourparlers sur cette déclaration, mais soit que le ton de la conversation en ait adouci les termes, soit pour tout autre motif, les députés se tirèrent d'affaire en disant à La Bourdonnais qu'ils étaient animés du même désir que lui de servir le roi et que tous devaient avoir les mêmes vues.

Leur attitude n'ayant pas rendu toute conciliation impossible, la Bourdonnais crut pouvoir écrire le lendemain (27 septembre) à Dupleix pour faire appel à ses bons sentiments, le prier de cesser des tracasseries qui faisaient plus de tort à la nation qu'à nos ennemis et l'inviter à ne voir que ce qu'il y avait à faire pour l'avenir. Il avait encore une belle escadre et si Dupleix voulait seconder ses projets, il irait à Pondichéry s'aboucher avec lui, sinon il pousserait tout droit aux îles en donnant ordre à ses

1. Les députés envoyés à Madras, ont rédigé un journal des événements dont ils furent les acteurs ou les témoins, du 26 septembre au 6 octobre. Ce journal, qui avait été demandé par Dupleix, est assez détaillé et très précis, mais aussi extrêmement passionné et probablement sujet à caution sur certains points. Nous l'avons naturellement utilisé, mais sous toutes réserves. (*A. C. C² 81, p. 242-269.*)

vaisseaux de venir l'y rallier. « Expliquez-vous clairement avec moi, disait-il en terminant, et parlez-moi avec la même franchise. Je vous demande votre amitié et je reste et vais travailler de nouveau à la sûreté de l'Inde. » (*A. C., C² 81, p. 192*).

Il ne semble pas que Dupleix ait répondu directement à cette lettre ; mais, était-ce une simple coïncidence ? le jour où il la reçut (29 septembre), il envoya lui-même à la Bourdonnais une lettre confidentielle qu'il le priait de lire en particulier. Elle se référait uniquement au traité de rançon qui « l'empêchait absolument de reposer ».

« Souffrez, lui écrivait-il, que je vous dise que je ne suis point du tout votre ennemi, que je n'ai cherché qu'à vous procurer de la gloire... Que n'ai-je pas employé pour vous seconder ?... Tant de soins... pour aboutir à un traité dont l'exécution ne peut avoir lieu ni dans l'Inde ni dans l'Europe... Pas d'illusion à ce sujet... Les colonies éloignées se rançonnent à la vérité ; mais ce n'est jamais en billets, mais à beaux deniers comptant. Les souverains, les compagnies sont en droit de désapprouver ceux qui les engagent sans ordre. Ils se moquent d'autant mieux de tous ces billets, qu'ils sont encore les maîtres des places rançonnées et qu'il faudrait une nouvelle guerre pour les faire payer. « Les rois eux-mêmes ne tiennent pas leurs paroles engagées sous l'empire de la nécessité ; témoins : François Ier et le roi Jean. Que la Bourdonnais y réfléchisse. Il peut encore tout arrêter, en rejetant toute la faute sur le Conseil supérieur de Pondichéry. » Que ne donnerais-je, ajoutait Dupleix, pour être auprès de vous ! Je suis persuadé que j'aurais le don de vous persuader et de vous convaincre que je vous en parle en homme qui n'a d'autre but que votre gloire et l'intérêt de ses maîtres. Soyez persuadé de cette vérité, soyez-le de l'envie que j'ai de faire cesser mille mauvais propos. Au nom de Dieu, Monsieur, au nom de vos enfants, de votre épouse, laissez-vous persuader à ce que j'ai l'honneur de vous dire. » (*Mémoire, n° 81*).

Lorsque cette lettre arriva à Madras le 30 septembre, à cinq heures du soir, la Bourdonnais se trouvait avec Friell. Pendant qu'il la lisait, nous dit celui-ci, il soupirait de temps en temps. Après en avoir achevé la lecture, il se mit à pleurer comme un enfant, puis à méditer et à verser de nouvelles larmes ; enfin il fit paraître tout le désespoir d'un coupable qu'on mène au supplice. Eh bien, dit-il, s'il le faut, qu'on me mène à l'échafaud, j'ai cru bien faire, je mérite punition ; je porterai mon désintéressement et mon innocence au pied du trône ; je n'ai pas cru devoir traiter les Anglais qui sont de bonnes gens avec la dernière rigueur. Il se remit encore à pleurer avec une émotion qui eut été digne de pitié, si on le pouvait croire un moment. » Il retint ainsi Friell jusqu'à sept heures du soir, et ne reparut en public qu'après s'être remis du trouble où il avait été jeté.

« Il faut qu'un homme soit bien petit, conclut Friell pour qu'il puisse en si peu de temps passer de la fureur et de la rage à la bassesse. Mon Dieu ! que ce petit esprit est indigne du poste honorable qu'il occupe. »

Telle est l'impression que cette scène fit sur Friell et dont il rendit compte à Dupleix le 2 octobre. (*A. C., C² 81, p. 157-158 et 289-291*). D'autres pourront en juger autrement. On peut même ne pas prendre tout à fait à la lettre le récit qu'on vient de lire.

Si la Bourdonnais fut touché aussi profondément que nous le dit Friell, l'émotion qui s'empara de lui ne resta pas longtemps aussi vive et le soir même il répondit à Dupleix par une lettre courtoise assurément, confiante même, mais néanmoins un peu réservée. Peut-être avait-il quelque raison de ne pas croire à la sincérité complète de l'appel qui lui était adressé :

« Je vous remercie autant que je le puis et que je le

dois des conseils que vous me donnez. Je vais rendre à votre cordialité tout ce qu'elle mérite de franchise et d'ouverture. Je voudrais pour un de mes bras n'avoir jamais pensé à Madras. J'ai mille raisons à déduire, quand il le faudra, qui, toutes, autorisent ma façon de penser : j'étais entièrement persuadé, je le suis encore, qu'en venant dans l'Inde, je n'ai rien perdu de mes pouvoirs ni par terre ni par mer. »

S'il a opté pour la rançon, c'est sur les idées de Dumas et sur les notes qu'il tenait de Dupleix lui-même. Assurément il aura fait une lourde faute si les Anglais ne paient pas, mais ils paieront. « Je donne plus aux connaissances que j'ai, de ce que vaut cette nation... D'ailleurs, bien ou mal l'affaire est conclue ; le rachat aura son plein et entier effet ; il ne dépend pas de moi d'y apporter de changement. C'est pour la dernière fois que je le répète. » Et il mettait alors Dupleix au courant de son entrevue du 26 avec le Conseil anglais.

Il le priait néanmoins, au nom de l'amitié qu'il lui laissait voir, de ne plus « le barrer dans ses opérations », mais de le seconder de tout ce qu'il pourrait. Dans ce cas, il lui demandait des commissaires et des employés pour presser les inventaires et les chargements. Tout étant prêt à temps, il comptait partir du 10 au 12 octobre ; il passerait alors à Pondichéry et conviendrait avec Dupleix de ce qu'il y aurait de mieux à faire pour la mousson prochaine. S'ils ne pouvaient s'entendre, il irait tout de suite aux îles et de là en Europe avec les otages qu'on lui aurait donnés. Et il concluait en ces termes :

« Je suis si accablé d'affaires, que je ne puis vous écrire de ma main. Celui dont j'emprunte la plume est un homme sûr. Ainsi, Monsieur, je ne crains pas de vous prier au nom de la Nation et de la Compagnie de ne point lever le bouclier l'un

contre l'autre ; cela paraît trop. Pour moi, quelque raison que j'aie de n'être point content, je vous jure d'honneur que j'oublierai tout pourvu que je puisse servir l'Etat. » (*Mémoire, n° 83*).

Il est difficile d'apprécier le degré de sincérité que marquent ces diverses lettres ; nous admettrons, si l'on veut, que l'on fut de bonne foi de part et d'autre en se promettant une amitié conditionnelle,... pourvu que l'un des deux voulût faire toutes les concessions.

La lettre de Dupleix du 29 septembre au matin était un appel au sentiment et une nature noble pouvait y être sensible : celle qu'on va lire, écrite peu d'heures après, ne pouvait pas produire la même impression [1] :

« Encore une réflexion sur votre traité de rançon. Vous n'ignorez pas ce qui se passe en Angleterre. Le prétendant (Charles Edouard) soutenu de la France et de l'Espagne y fait des progrès ; il est peut-être même en possession du royaume. Si cette révolution a lieu, comme on peut le croire, votre traité fût-il le meilleur et le mieux cimenté, la France ne fera aucune poursuite pour le faire valoir, et certainement on ne chercherait qu'à s'en faire un mérite auprès du nouveau roi et notre Compagnie serait entièrement frustrée. Je vous prie de joindre cette réflexion à toutes celles que j'ai déjà eu l'honneur de vous faire ; elle n'en est pas la moindre et sans m'étendre davantage, vous en devez connaître toutes les conséquences. » (*Mémoire, n° 82*).

En d'autres termes, Dupleix laissait entendre que, si

1. D'après le Mémoire, la première (n° 81) aurait été écrite à 9 heures du matin et la seconde (n° 82) à 8 heures. Mais il doit y avoir erreur pour cette dernière, d'abord parce qu'elle se réfère à la précédente : *Encore une réflexion sur votre traité de rançon...*, ensuite parce qu'elle n'arriva à Madras que le 1er octobre, le lendemain de la précédente.

Charles Edouard venait à triompher, La Bourdonnais serait désavoué en haut lieu « avec toutes les conséquences » qui en découlaient.

On n'aime pas en général céder à des pressions de cette nature, même quand elles sont justifiées. La Bourdonnais ne se laissa pas intimider. Dans un très court billet du 1er octobre, il répondit :

« Je vous remercie sincèrement de vos bons avis. Le sort de Madras est jeté, toutes mes lettres vous le disent. Que j'aie eu tort ou raison, je me suis cru en droit d'accorder une capitulation. Je serais le premier militaire qui n'eut pas le pouvoir de faire des conditions à ceux qui ont défendu les murs dont il se rend maître... J'ai donné ma parole : dussé-je la payer de ma tête, je ne sais point m'en dédire. Regardez-le, si vous le pouvez, comme un malheur où vous n'êtes pour rien... Je vous prie, au nom de ce que vous vous devez à vous-même, de ne me pas barrer davantage. Faites-moi aider jusqu'à mon départ. Sauvez ce qui sera possible. Comme je n'ai peur de rien, tous les yeux me conviennent, conseillers, employés, écrivains, malabars, tout servira. Je n'ai pas encore fait ouvrir le coffre où est l'argent ; j'attends Messieurs les conseillers. » (*Mémoire, n° 85*).

Cependant, tandis que les chefs écrivaient, les subordonnés agissaient et rendaient toute entente difficile. Il se peut au surplus qu'en se comportant de la sorte, ceux-ci n'aient pas toujours outrepassé les désirs ni peut-être les instructions secrètes ou verbales de Dupleix ; plus les propos sur le compte de la Bourdonnais étaient malveillants et mieux ils étaient accueillis à Pondichéry : Ananda nous laisse peu de doute à cet égard.

Un nommé Tirouvengadam, placé auprès de la Bourdonnais dès le 11 septembre pour l'espionner, avait été brusquement rappelé peu de jours après, parce qu'il ne

trouvait rien à rapporter, et il ne fut maintenu que sous la condition de prendre d'abord le mot d'ordre auprès de d'Espréménil, resté le confident de Dupleix [1].

Paradis avait abandonné ses troupes le 23 (ou le 24) plutôt que de les voir passer sous le commandement de Sicre de Fonbrune, dont les titres étaient pourtant plus réguliers que les siens et il était venu se retirer à Pondichéry.

D'Espréménil avait refusé tout service le 25 en donnant pour raison que la Bourdonnais ne voulait point le reconnaître comme second, ni lui faire rendre les honneurs militaires attachés à cette qualité. Si cependant il resta à Madras, où il n'y avait plus place, disait-il, pour un honnête homme, ce fut moins de son plein gré que dans le dessein d'obéir à Dupleix qui le destinait à faire partie d'un conseil provincial, avec Dulaurens et Barthélemy.

Enfin le conseiller Bonneau, bien qu'il provint des îles, imita leur exemple le 26 et donna sa démission du commissariat qu'il exerçait, « n'étant plus possible, croyait-il, de pouvoir continuer aucune fonction au moyen de la cessation de celles de M. d'Espréménil et du défaut d'intelligence de la part de mon dit sieur de la Bourdonnais avec Messieurs les Députés du Conseil Supérieur de Pondichéry, qui n'étaient venus ici que pour travailler de concert avec lui au bien commun de la Compagnie » [2]. Mis aux arrêts pour ce coup de tête et informé que sa punition durerait sans doute jusqu'à son retour à l'Ile de France, il jugea plus prudent de se sauver et s'évada

1. Tirouvengadam était frère d'Ananda, qui nous le dépeint comme un homme modeste et peu soucieux de jouer un rôle dans les grandes affaires.

2. Pour le rôle du conseiller Bonneau du 21 septembre au 4 octobre, voir A. C. C² 81, p. 103-110.

dans la nuit du 4 octobre pour venir à Pondichéry, où Dupleix lui offrit de participer aux travaux du Conseil.

Ces tracasseries répétées influaient naturellement sur le bien du service. A l'exemple des principaux employés, d'autres refusaient d'obéir ou obéissaient mollement, en sorte que les travaux d'inventaire et d'embarquement n'avançaient plus. La crainte de déplaire à Dupleix arrêtait tout. La Bourdonnais s'en plaignit auprès de lui en ces termes :

« Pour hâter l'embarquement des effets et vous procurer des vivres, j'avais nommé M. Desjardins et mon frère, les plus entendus qui soient ici en ce genre. L'un vient de recevoir de sa famille un avis secret de tout quitter, parce qu'il risque de vous déplaire en demeurant. Je suis obligé de me servir de mon autorité avec tous les deux ; je les fais rester au nom du roi. Si vous ne leur ôtez pas cette crainte, et que vous ne les autorisiez pas à continuer, ils abandonneront tout et moi aussi ; en répondra qui pourra. »

Le concert auquel devaient prendre part les députés n'était pas plus harmonieux. Lors de leur première entrevue avec la Bourdonnais, le 26 septembre, ils n'avaient pas osé ou voulu lui signifier expressément les instructions dont ils étaient les porteurs, mais ils le firent dès le lendemain matin par une lettre où ils lui notifièrent les ordres qu'ils avaient apportés de Pondichéry de se constituer en Conseil sous sa présidence ; ils y ajoutèrent une protestation contre toute capitulation qu'on pourrait faire ou avoir faite et une opposition formelle à toute restitution de la ville aux Anglais. Or, l'accommodement était en principe convenu depuis la veille. La Bourdonnais mit les députés au courant de la correspondance échangée à ce sujet avec Pondichéry, de telle sorte que chacun put discuter sans arrière-pensée. La Bourdonnais parla

longuement des avantages du traité de rançon, puis, venant aux tracasseries dont il était l'objet à Pondichéry, il se déclara résolu à ne plus mettre les pieds en cette ville ni même à entreprendre l'expédition qu'il avait eu le dessein de diriger contre Goudelour. A la suite d'un échange de vues, il parut toutefois ébranlé dans ses résolutions et après être resté quelque temps silencieux pour réfléchir, il dit enfin qu'il ne savait encore à quoi il se déterminerait.

Les députés ne furent donc pas agressifs ce jour-là, du moins ils ne s'en prirent pas à la Bourdonnais lui-même, mais ils travaillèrent sourdement à entraîner dans leur parti les capitaines des vaisseaux pour les déterminer à n'obéir qu'aux ordres de Dupleix. Averti par plusieurs de ses officiers de cette tentative de subornation, La Bourdonnais s'en plaignit au Conseil supérieur, sans exprimer son mécontentement si ce n'est par ces mots : « Y pensez-vous ? Messieurs, sont-ce là des procédés permis ? »

Permis ou non permis, les députés les continuèrent plus ouvertement le lendemain matin 28, en envoyant officiellement aux sept capitaines des vaisseaux en rade, à Bonneau, à Sicre de Fonbrune et à Desforges-Boucher, la commission de Dupleix comme commandant de tous les forts et établissements français dans l'Inde, en les invitant à faire ce que leur prudence et leur zèle pour le service de la Compagnie leur inspireraient en pareil cas. La première idée de la Bourdonnais fut de faire arrêter ces rebelles ; il préféra causer. Il les vit trois fois dans la journée, sans qu'aucun entretien eût été orageux. C'étaient toujours les mêmes arguments qui revenaient. Les députés lui ayant représenté que, faute de s'entendre, ils considéreraient leur mission comme terminée et

retourneraient le soir même à Pondichéry, la Bourdonnais qui avait besoin de leur concours pour faire le partage des marchandises ou objets qui n'auraient pas été emportés, les somma de rester jusqu'à de nouveaux ordres de Dupleix.

La crainte d'être taxés de trop de précipitation les engagea à céder à cette sommation ; ils restèrent, mais ce n'est pas la paix qu'allait préparer cette déférence apparente.

Depuis le 21, les deux rivaux n'avaient cessé de discuter soit leurs pouvoirs soit les avantages ou les inconvénients du traité de rançon et bien que chaque jour les possibilités d'une entente se fissent plus rares, cependant rien n'était encore rompu les 27 et 28 ; Dupleix et la Bourdonnais s'étaient écrit mutuellement, au nom de leur gloire ou de leur amitié, des lettres qui permettaient encore un accommodement. Mais il en était de ces lettres comme des déclarations pacifiques que les nations échangent la veille d'en venir aux mains ; plus les démonstrations sont amicales et plus la rupture est prochaine.

§ 2. — *La Rupture.*

Cette rupture se fit le 29 et elle fut complète le 30 tant à Madras qu'à Pondichéry.

A Madras, les députés furent convoqués dès le matin du 29 par la Bourdonnais pour assister avec lui à la vérification de la caisse ; ils refusèrent. Friell, appelé peu de temps après pour examiner certains livres, déclara qu'il n'en visiterait pas d'autres que ceux que les conseillers de Pondichéry lui ordonneraient de voir.

Ce double refus précisait la situation ; des deux forces en antagonisme, l'une devait disparaître : ce furent les dépu-

tés qui momentanément se retirèrent. Après une dernière conversation qu'eut la Bourdonnais avec le seul conseiller Dulaurens dans l'après-midi du 30, les députés voyant que la Bourdonnais était plus éloigné que jamais de se soumettre au Conseil supérieur, décidèrent de se conformer aux ordres qu'ils avaient reçus de Pondichéry, et dans la soirée ils se retirèrent à St-Thomé. Ils avaient auparavant fait remettre à la Bourdonnais une protestation contre son refus de reconnaître le commandement de Dupleix sur Madras et contre tout ce qu'il avait fait ou pourrait faire en opposition avec les intentions de Dupleix et du Conseil supérieur (*Mémoire*, *n° 79*).

La rupture avec Pondichéry ne fut pas moins brutale. Elle commença le 29 par une lettre du Conseil supérieur à la Bourdonnais, lui déclarant que, si le 26 il avait demandé des conseils, il ne les avait pas attendus et que s'il les avait reçus à temps, il n'en eut tenu aucun compte. La conclusion était une nouvelle protestation contre le traité de rançon, avec cette déclaration spéciale que le Conseil supérieur ne recevrait ni otages ni billets soit sur l'Inde, soit sur l'Europe (*Mémoire*, *n° 84*).

La Bourdonnais reçut cette protestation le 1er octobre. On pense bien qu'elle ne l'émut guère. Les protestations sont toujours un aveu d'impuissance. Il répondit le même jour au Conseil supérieur qu'il se refusait plus que jamais à recevoir ses avis comme des ordres et il le somma au contraire d'accepter les otages de Madras, les billets prévus par la rançon et les effets qu'il pourrait lui envoyer avant son départ. Si les conseillers refusaient, il se verrait dans la nécessité de tout emmener en Europe où il irait directement et s'ils ne pouvaient ensuite expédier de cargaisons, ils n'auraient à s'en prendre qu'à eux-mêmes (*Mémoire*, *n° 85*).

Dupleix prévoyait évidemment cette réponse, lorsque le 30 septembre, c'est-à-dire la veille, il avait fait assembler les notables français de Pondichéry, en vue d'obtenir d'eux un appui moral dans le duel qu'il se proposait d'engager pour la conservation de Madras. La Bourdonnais ne venait-il pas de lui faire savoir par ses lettres du 27 que, quoi qu'on pût lui dire, le rachat aurait son plein et entier effet? A quoi bon, dans ces conditions, attendre la réponse tant à l'appel de conciliation qui lui avait été adressé le 29 qu'à la protestation du Conseil en date du même jour? Les événements marchaient; il importait de marcher avec eux et au besoin de les devancer.

Il y eut donc ce jour-là, à huit heures du matin, chez Legou, second du Conseil, une assemblée des principaux fonctionnaires, ecclésiastiques et notables français [1]. On essaya, non sans quelque parti pris, de dégager la philosophie des événements qui venaient de s'accomplir, on envisagea les résolutions à prendre et finalement on décida d'adresser à Dupleix une remontrance pour l'inviter à interposer son autorité et arrêter les « injustes entreprises » du commandant de l'escadre. Valait-il la peine d'avoir fait tant de frais et d'avoir exposé tant d'hommes pour devenir la fable des nations? Il fallait vite prendre un parti et le plus convenable était d'envoyer à Madras des hommes résolus à exécuter à la lettre les ordres de Dupleix. Ces hommes les signifieraient à la Bourdonnais en présence de tous les notables français, en même temps qu'ils lui reprocheraient de s'être mal à propos déclaré indépendant et l'inviteraient à se réduire au com-

1. Ananda nous a laissé un récit assez long de cette réunion sans faire connaître l'avis d'aucun des orateurs, mais en résumant leur opinion collective (*T.* 2, *p.* 345-352).

mandement de l'escadre, afin que le gouvernement légitime pût procéder tranquillement aux arrangements qui lui paraîtraient convenir le mieux. Ils lui déclareraient de plus que les troupes de Pondichéry cessaient dès ce moment d'être à ses ordres et notifieraient pareillement au gouverneur anglais et à son conseil que tous traités ou capitulations qu'ils pourraient avoir faits avec la Bourdonnais étaient nuls, ayant été faits sans autorité (*Mémoire*, *n° 86*).

La tranquille assurance avec laquelle fut signée cette remontrance au bas de laquelle figurent les noms des ecclésiastiques les plus estimés, les P.P. Cœurdoux et Gargan, des Jésuistes, Dominique et François de Saumur, des Capucins, prouve qu'à l'heure où de grand intérêts sont en jeu, les arguments des juristes comptent peu et que les raisons de bon sens l'emportent, ainsi qu'il convient.

Ainsi se trouva consommée la rupture avec Madras, ce qui ne veut pas dire que les relations furent interrompues ; jamais au contraire, elles ne furent plus actives, seulement ce furent des relations de belligérants. Dupleix était résolu, par tous les moyens, à triompher des résistances de la Bourdonnais, à placer Madras sous son autorité et à ne pas rendre sa conquête aux Anglais.

Pour donner suite aux vœux de la population ou plutôt pour céder à sa propre inspiration, il fit partir pour Madras dès le 30 au soir M. de Bury, major général de l'Inde, le procureur général Bruyère et l'ingénieur Paradis qui devaient former avec d'Espréménil et Dulaurens un conseil provincial avec commission de commandant et directeur de la ville pour d'Espréménil. La Bourdonnais n'était plus que le commandant de l'escadre.

Une lettre circulaire fut envoyée en même temps aux

principaux officiers afin de les inciter d'une façon détournée à ne plus reconnaître l'autorité de la Bourdonnais.

« Pressé, sollicité par la colonie entière, disait Dupleix, je n'ai pu me dispenser d'arrêter promptement tout le mal et le déshonneur qui allait résulter d'un traité mal conçu et encore plus mal dirigé. Sa lecture vous surprendra autant qu'elle a révolté la colonie... Toutes ces considérations me persuadent que vous serez le premier à donner l'exemple à tous les bons français qui, comme vous verrez, sont toujours disposés à se ranger où la raison et l'ordre de nos maîtres nous souhaitent. Nous n'ôtons rien à M. de la Bourdonnais ; nous le laissons dans le poste qu'il occupe ; personne de nous ne l'envie, quoiqu'il soit beau, mais nous savons nous contenir dans les bornes qui nous sont prescrites. Je vous avouerai que je suis au désespoir d'être forcé d'agir comme je fais ; il n'y a pas de moyens, de prières, de supplications dont je ne me sois servi, pour arrêter M. de la Bourdonnais sur ce traité imaginaire, fondé sur des billets. Rien n'a pu l'arrêter. Je ne puis plus suspendre l'autorité dont je suis revêtu dans l'Inde, sans me rendre traître à mon roi et à ma patrie. J'agis. » (*Mémoire, n° 87*).

Bury et ses collègues arrivèrent le 2 octobre à 8 heures du matin à St-Thomé ; Dulaurens et Barthélémy les y attendaient. Tous ensemble, ils allèrent aussitôt à Madras. S'il faut en croire le journal des députés, les choses prirent tout de suite une tournure révolutionnaire. En passant devant le corps de garde, qui était sous les armes, Bury aurait dit aux soldats : « Enfants, on veut livrer cette place pour de mauvais papier et vous frustrer par là de ce qui doit vous revenir légitimement. Nous venons exprès pour casser cette convention et vous faire avoir, ainsi que la Compagnie, de l'argent comptant.» A ces mots, tous les soldats auraient poussé des cris de joie. Le Mémoire de la Bourdonnais nous dit au contraire que « la proposition

étonna tellement les soldats qu'aucun d'eux ne répondit et que tous parurent également interdits. »

Quoiqu'il en soit, les députés étant venus au gouvernement entrèrent dans une grande salle où la Bourdonnais se trouvait avec une vingtaine de personnes.

Il fit quelques pas au devant d'eux et leur demanda ce qui les amenait : Bury lui remit la lettre dont il était porteur. Après en avoir pris lecture, La Bourdonnais leur proposa « d'entrer dans son cabinet, sous prétexte qu'y étant « sans témoins incommodes, ils pourraient s'expliquer « avec plus de liberté ». — Non, Monsieur, se serait écrié Paradis, il faut que ce soit public. — A ces mots, le Gouverneur eut envie de faire arrêter tous les députés ; mais dans la crainte qu'ils n'eussent gagné quelques factieux, il se contint et il écouta patiemment la lecture des pièces suivantes qui lui fut faite par le greffier Desmarets :

1° La remontrance des habitants de Pondichéry ;

2° La protestation du Conseil supérieur qui cassait et annulait le traité de rançon ;

3° La commission de commandant des établissements français dans l'Inde pour Dupleix ;

4° Les lettres d'établissement d'un conseil provincial à Madras ;

5° La commission de commandant et directeur à Madras, donnée à d'Espréménil ;

6° La commission de major des troupes françaises dans les Indes, pour de Bury ;

7° Enfin l'ordre donné à Bury de se transporter à Madras pour y faire exécuter les ordres de Dupleix.

Toutes ces lectures ne purent se faire sans beaucoup de tumulte et d'interruptions ; les officiers des Iles tenaient manifestement pour la Bourdonnais et ceux de Pondichéry pour Dupleix.

La Bourdonnais répondit simplement qu'il ne reconnaissait l'autorité de qui que ce fût dans l'Inde et à son tour il donna lecture des ordres dont il était porteur. Il ajouta que si les Anglais voulaient lui rendre sa parole, il ne demandait pas mieux que de laisser aller les choses comme on le désirait, mais que s'ils l'invoquaient il la tiendrait, fût-ce au péril de sa vie. Les députés lui dirent que les conditions du traité étaient trop avantageuses aux Anglais pour qu'ils s'en désistent volontairement. Sur un mot équivoque qui fut alors prononcé, l'assistance devint tout à coup houleuse. La Bourdonnais se serait mis à crier : « A moi, mes officiers, qu'on batte la générale et qu'on prenne les armes. » — « Oui, aurait dit Paradis, nous aurons tous les bons Français pour nous. » Le calme s'étant un peu rétabli, on reconnut l'équivoque et la conversation reprit, mais on ne s'entendit pas mieux. « Vous ne voulez pas évacuer la place, dit la Bourdonnais aux députés de Pondichéry ? si fait, par Dieu ! vous l'évacuerez ou bien vous vous en tirerez comme vous le jugerez à propos, c'est ce qui m'importe peu, mais je suis bien aise cependant de vous dire que je vous conseille de vous retirer. — Nous n'avons pas d'autres ordres à prétendre, lui répondirent les députés, que ceux que M. d'Espréménil voudra bien nous donner. — Oui, dit-il, que ceux qui sont du parti de M. d'Espréménil se mettent d'un côté et que ceux qui sont du mien se mettent de l'autre et nous allons voir ce qui arrivera. — Nous ne sommes pas venus, Monsieur, lui dirent-ils, pour faire la guerre et combattre contre notre propre nation : tout bon Français pensera de même et c'est ce qui nous rassure contre vos emportements. — Retirez-vous, répéta-t-il. — Non, Monsieur, nous ne le pouvons pas et c'est à vous à user de violence, si vous voulez nous y contraindre.

Sicre de Fonbrune s'entremit pour pacifier encore une fois les esprits. Lorsqu'une certaine accalmie se fut produite, la Bourdonnais proposa de tenir un conseil de tous les officiers des Iles et de ceux de Pondichéry, pour examiner avec eux s'il pouvait manquer à la parole d'honneur qu'il avait donnée aux Anglais. Les officiers de Pondichéry ayant refusé de participer à cette assemblée, ceux des Iles tinrent séance tenante un conseil de guerre particulier où, à l'unanimité des 30 membres présents, la résolution suivante fut adoptée :

« Nous sommes tous d'avis que M. de la Bourdonnais doit tenir la parole qu'il a donnée à Messieurs les Anglais. »

Les conseillers anglais, informés par les députés de la protestation de Dupleix contre la capitulation, signifièrent à leur tour à la Bourdonnais la sommation qu'ils lui avaient remise en particulier le 27 septembre et dont ils n'avaient pas encore fait un usage officiel. La Bourdonnais en donna lecture publiquement et à haute voix et ajouta qu'il s'y conformerait.

Devant cette attitude, il ne restait plus aux députés qu'à le faire arrêter ou à se retirer. L'arrêter ou plutôt le mettre aux arrêts, c'était dans leurs instructions, et la lettre circulaire adressée deux jours auparavant aux principaux officiers n'avait pas eu d'autre but que de préparer ce coup hardi, mais cette lettre n'avait pas produit l'effet désiré et la majorité de l'assistance était visiblement favorable à la Bourdonnais. Les députés préférèrent donc se retirer. Au moment de leur départ et comme pour jeter l'oubli sur la scène qui venait de se dérouler, la Bourdonnais les invita tous à déjeuner ; aucun n'accepta l'offre. Dans la journée, il leur fit demander d'assister à la vérification de la caisse qui allait avoir lieu ;

ils demeurèrent irréductibles et sourds à ses avances.

Tel fut ce mémorable entretien, plus digne du roman que de l'histoire. Il ne s'était pas terminé à l'avantage des conseillers qui n'avaient pas prévu un refus (*A. C., C² 81, p. 288-289*). Qu'allaient-ils faire ?

D'Espréménil les fit venir dans l'après-midi et, sans donner à personne le temps de parler, il déclara qu'il fallait faire arrêter la Bourdonnais. Tout le monde fut effrayé de cette proposition et chacun déclara que personne ne voudrait se charger de la mettre en exécution. D'Espréménil eut beau représenter qu'aux maux violents il fallait des remèdes extrêmes et qu'après tout la chose n'était pas si difficile ; il ne lui fut pas possible d'amener personne à son opinion.

Le lendemain, l'arrivée d'un détachement de cavalerie de Pondichéry sous les ordres d'Auteuil, lui fit reprendre son idée : ces cavaliers enlèveraient la Bourdonnais et le conduiraient à Pondichéry. On trouva à nouveau tant d'inconvénients à ce projet qu'on dut enfin l'abandonner. Paradis, d'ordinaire plus entreprenant, ne fut pas le dernier à s'opposer à cet acte de violence. « Si j'eusse été seul, écrivit d'Espréménil à Dupleix le 7 octobre, j'eusse agi plus efficacement et je vous réponds que M. de la Bourdonnais serait à Pondichéry à présent... Mais c'est le plus grand nombre qui décide et je suis obligé d'en passer par là. C'est d'autant plus triste que vous avez tout fait pour le mieux ; je le vois, je le sens, mais il m'est bien douloureux de n'avoir pu remplir vos vues. » (*A. C., C² 81, p. 158-160*).

Il semble en effet certain que les cavaliers envoyés de Pondichéry par Dupleix, comme quarante cipayes qu'il fit partir le 6 octobre, étaient destinés à préparer et à effectuer cet attentat.

La crainte de l'entreprendre ou l'impossibilité de le réussir devaient mettre les députés dans la nécessité de reconnaître en fait l'autorité de la Bourdonnais, sous peine d'être obligés quitter de la ville, et ils n'avaient pas d'instructions à cet égard. Ils restèrent donc tranquilles l'après-midi du 2 et toute la journée du lendemain et se bornèrent à suggérer à Dupleix de venir lui-même à Madras pour « terrasser le prévaricateur » ; Dupleix par sa présence seule pourrait en imposer aux troupes des Iles ; mais ils ne croyaient guère qu'il prît cette résolution, et ils ne se trompaient pas.

Le Conseil provincial ne reculait donc pas *a priori* devant une sorte de guerre civile et toutes les instructions de Dupleix tendaient au moins à un coup d'éclat. La Bourdonnais en eut le pressentiment au cours de l'entrevue du 2 octobre et pour prévenir la catastrophe ou l'accident, il prit le parti de se débarrasser des troupes de Pondichéry, devenues l'espoir du Conseil provincial. Le bruit qui se répandit alors qu'on venait de voir de gros vaisseaux du côté de Paliacate, sans qu'on sût à quelle nation ils appartenaient, fut le prétexte qui favorisa l'exécution du projet. Il était naturel qu'on embarquât des troupes pour fortifier l'escadre, et comme, par un simple hasard, elles devaient normalement se trouver assemblées le lendemain 3 octobre, pour célébrer la fête de La Bourdonnais, celui-ci ordonna d'embarquer au plus vite cinquante hommes sur chacun des sept navires et choisit de préférence les troupes de Pondichéry. L'ordre fut exécuté sans autre opposition que celle d'un lieutenant nommé Changeac, qui vit tout de suite le but que l'on voulait atteindre et courut au bord de la mer l'épée à la main pour empêcher les soldats de s'embarquer. Il fut aussitôt arrêté et l'opération s'acheva sans aucune difficulté.

Qu'allait faire le Conseil provincial réduit ainsi à l'impuissance ? Jouant audacieusement la partie pour laquelle il avait été institué, il dépêcha aussitôt auprès de La Bourdonnais le major des troupes Bury, accompagné des capitaines La Tour et d'Argis, pour lui intimer l'ordre de prendre les arrêts. Cet ordre était conçu en ces termes :

« En conséquence des ordres de M. Dupleix, commandant général et gouverneur de Pondichéry, insérés dans la lettre du 30 septembre 1746 que Messieurs du Conseil viennent de me communiquer, vous aurez agréable de ne point sortir de Madras, ni par terre ni par mer avec les troupes françaises, sous quelque prétexte que ce soit, sans un ordre par écrit de mon dit sieur Dupleix. A Madras, le 4 octobre 1746. Signé : de Bury. »

Même convaincu de son erreur quant au traité de rançon — et il ne l'était pas — La Bourdonnais ne pouvait accepter une pareille mise en demeure. Ce fut au contraire lui qui mit les officiers aux arrêts. « Mettez là vos épées, leur dit-il, et restez tranquilles au gouvernement... Croyez-moi, je vous conseille d'obéir. » Ils obéirent en effet, sans chercher à provoquer un éclat, et dans une conversation plus intime que La Bourdonnais eut alors avec Bury, il lui dit combien les députés l'avaient affligé en signifiant la commission de Dupleix aux capitaines de ses navires ; c'était un acte d'une « inconcevable témérité » qui ne tendait à rien moins qu'à soulever contre lui son escadre. S'il les eût arrêtés dans le moment et les eût emmenés en France, il estimait que tout le monde l'eût approuvé. Un autre de ses griefs était le peu d'égards et de ménagements qu'on avait pour lui. Ainsi aucune politesse pour sa fête ; pourquoi d'une affaire générale en faire une particulière ?

A la nouvelle de ces arrestations, les députés détachèrent

Paradis pour en demander raison. Nul choix n'était plus malheureux, si toutefois des explications étaient encore possibles ; depuis la reddition de Madras, Paradis n'avait cessé d'avoir l'attitude la plus provocante à l'égard de La Bourdonnais. Aussi fut-il mal accueilli. A peine avait-il ouvert la bouche qu'il fut interrompu par ces mots : « Monsieur Paradis, vous êtes un brouillon, qui nous avez tous mis à deux doigts de notre perte. Si je vous traitais comme vous le méritez, je vous mènerais loin ; mais je me contente de vous mettre aux arrêts. Ainsi restez avec vos messieurs. » Et Paradis resta. Le soir La Bourdonnais les renvoya tous les quatre, mais avec défense de sortir de Madras sans sa permission.

Ces querelles vaguement théâtrales occupaient les esprits mais n'avançaient pas les affaires. Pendant qu'on se disputait, les délégués de Pondichéry refusaient tout concours à La Bourdonnais, qui réduit à son seul personnel, ne pouvait plus procéder aux inventaires, à l'embarquement des marchandises et du matériel pris à l'ennemi, sans courir le risque d'ajourner son départ à une date indéterminée ; or, il tenait toujours à remettre la ville aux Anglais et à s'embarquer vers le 12 octobre. Aussi, dès le 4 écrivit-il à Dupleix moins pour se plaindre des procédés des conseillers et officiers de Pondichéry, quoiqu'il dût en souffrir, que pour le mettre en quelque sorte en demeure de concerter leur action sur les mesures à prendre. Il s'exprimait ainsi :

« La scène qui vient de se passer à Madras, toute indécente qu'elle est, m'afflige beaucoup moins par rapport à moi, qu'elle n'est humiliante pour toute la nation. Depuis la prise de cette place, j'ai tout mis en usage pour conserver chez les Anglais la décence qui convient à la majesté des armes de notre roi et au caractère des officiers que je commande. Il ne fallait rien

moins que la députation de ce jour (celle de Bury) pour altérer dans l'esprit des peuples qui nous environnent le nom que nous nous sommes fait ici...

« Que j'aie été en droit ou non de capituler, c'est ce qui ne regarde ni vous ni votre conseil. Personne ici ne commande que le roi dont je porte les ordres. J'irai lui rendre compte de ma conduite et lui mener les vaisseaux qu'il m'a confiés et lui porter ma tête qui répondra pour moi du mal que j'aurai fait. Plus juste et moins partial que le public qu'on fait parler, j'attends de Sa Majesté plutôt la récompense de ma bonne volonté marquée, que le châtiment d'une faute involontaire, s'il y en a.

« Pour vous, Monsieur, si ce que j'ai fait ne vous paraît pas aussi avantageux que je l'ai cru, regardez ce qui se passe ici comme un naufrage causé par l'ignorance du pilote. Sauvez en les débris, ils vous touchent autant que moi : nous sommes également intéressés à ramasser ces restes toujours glorieux de notre victoire. Quoi ! Monsieur, après avoir fait tout ce que vous avez pu pour contribuer à la prise de cette ville, quelques pagodes de plus ou de moins vous empêcheraient-elles de m'aider à en tirer ce que le droit des armes nous donne ? Contribuez, Monsieur, à emporter d'ici ce dont la victoire nous rend les maîtres, ou convenez avec moi que tout ce qui restera dans Madras n'y sera perdu par les Français que parce que vous n'aurez pas voulu m'aider. La saison qui s'avance, le chargement des vaisseaux pour lesquels je n'ai que deux hommes de bonne volonté (Villebague et Desjardins), tout vous crie que j'aie besoin d'aide. Au nom du roi et de la Compagnie, donnez-moi ces secours qui dépendent de vous ; nommez des commissaires qui prennent soin de ce qui revient à la Compagnie de France et laissez au roi, mon maître et le vôtre, le soin de me punir du prétendu crime qu'on m'impute. Vous voyez, Monsieur, combien je réclame votre secours... Vous vouliez qu'on prit toute l'artillerie ; sauvez-en la moitié ; elle est à vous. Vous vouliez qu'on prit les agrès et apparaux ; sauvez-en

la moitié qui est à vous et donnez-moi quelques nouvelles des vaisseaux que je vous ai envoyés charger vos marchandises. Dites-moi aussi si vous prendrez les balles, les draps, l'argent, cette artillerie, les agrès et apparaux, les billets, les otages, etc... Que je sache à quoi m'en tenir. Le temps presse ici bien fort, je serai bientôt obligé de partir. Si vous ne vous chargez point du soin du bien de la Compagnie, sera-ce ma faute ? » (*Mémoire, n° 101*).

La Bourdonnais renouvela ses sollicitations le lendemain par une lettre d'un caractère plus technique, dans laquelle il parlait uniquement du chargement et de l'approvisionnement des navires, fixait leur départ de Madras du 12 au 15 et demandait encore une fois en grâce à Dupleix de lui écrire s'il voulait « nommer des commissaires pour vacquer à ce qu'il est nécessaire de faire ». Et ce qui restait à faire, c'était, après le départ de l'escadre, d'envoyer à Pondichéry les effets qu'on ne pouvait emporter sur-le-champ.

On comprendra aisément que Dupleix ait mis peu de bonne volonté à s'associer à des mesures, qui supposaient la restitution de Madras aux Anglais. Depuis le 29 septembre, il attendait à Pondichéry le résultat de ses ordres au sujet de La Bourdonnais. On a vu comment les événements avaient détruit ses espérances ; ses députés avaient commencé par être éconduits et avaient fini par être mis aux arrêts ; ses troupes avaient été rembarquées par surprise et remplacées à Madras par celles des Iles et par des Cafres. Des mesures moins graves, mais plus désobligeantes avaient suivi : les Français de Pondichéry ne pouvaient être reçus par La Bourdonnais sans déposer d'abord leurs armes, et ceux qui venaient avec une commission de Dupleix avaient l'ordre de s'en retourner.

Ces nouvelles se succédant avec une extrême rapidité

plongèrent Dupleix dans une grande anxiété. Rien ne lui réussissait plus. Ignorant encore les incidents du 4 octobre, comptant toujours pouvoir détacher de leur devoir les capitaines de vaisseaux, il leur avait envoyé ce même jour une lettre circulaire dans laquelle il les avertissait, au nom du roi, de n'obéir qu'à d'Espréménil.

« Je sais, concluait-il, que vous avez l'ordre du roi d'obéir à M. de la Bourdonnais, mais il est certains cas où cet ordre ne peut être observé à la rigueur, surtout lorsqu'il s'agit du cas présent. Je prends sur mon compte tout le blâme du refus que vous en ferez à M. de la Bourdonnais. Ma lettre vous servira de décharge auprès du ministre. » (*Mémoire, n° 110*).

Cette lettre, elle aussi, était devenue vaine, d'abord par l'embarquement des troupes de Pondichéry, puis par le refus très net des capitaines (8 octobre) de reconnaître un autre chef que la Bourdonnais.

Enfin les députés eux-mêmes, mis dans l'impossibilité de se constituer en conseil provincial, dénués d'autorité et de prestige, avaient pris le parti de se retirer de nouveau à Saint-Thomé (8 octobre) où ils attendaient des ordres de Pondichéry pour savoir s'ils ne devaient pas continuer plus loin leur retraite.

Les plans de Dupleix allaient-ils s'écrouler ? aurait-il travaillé inutilement à donner Madras à la France ? Un grand mariage auquel il assista comme témoin le 11 octobre [1] se passa sans réjouissances extraordinaires, tellement les affaires étaient troublées.

Tout était perdu, tout allait être sauvé.

1. C'était celui de Pierre Galliot de la Touche, employé de la compagnie et de Mlle Astruc, fille de l'ancien sous-gouverneur de Porto-Novo.

§ 3. — *Vers une Entente.*

C'était le 4 octobre : Paradis venait d'être mis aux arrêts. Cette privation de liberté n'avait rien de rigoureux : la victime et le bourreau causaient ensemble sans acrimonie avec d'autres officiers. Qui émit alors l'opinion, que mal pour mal, on pourrait aussi bien garder la place jusqu'à la fin de janvier ou de février, afin d'avoir le temps d'en tirer tous les effets qui pourraient nous appartenir ? On ne sait, mais l'idée était trop opportune pour que la Bourdonnais n'en fût pas frappé. Nul doute en effet que, si la ville était trop hâtivement remise, nos gages seraient compromis, quelles que fussent d'ailleurs les promesses de Morse. Trouvant ainsi un moyen de concilier nos intérêts et sa résolution bien nette de tenir sa parole, La Bourdonnais adopta sans hésiter cette transaction et répondit que dans ce cas il pourrait laisser 150 hommes de ses troupes, qui avec celles de Pondichéry suffiraient pour garder la place.

Entrevit-il par une sorte d'intuition, que quand le mois de février serait passé, lui-même serait loin de Madras et de l'Inde et qu'en tout état de cause il ne subirait pas la responsabilité des événements ? C'est possible et même probable ; mais pouvait-il rester à Madras jusqu'à ce que toutes les opérations fussent terminées ? Ses ordres et le souci de son escadre le lui interdisaient également ; il fallait qu'il partit au plus tôt et que par conséquent il remit tout de suite la ville aux Anglais, à moins que par un expédient, qui libérerait sa conscience, il ne laissât à Dupleix le soin de liquider l'affaire.

Cet expédient venait d'être trouvé. Les députés le trans-

mirent à Dupleix avec ce simple commentaire : « Cet arrangement nous paraît assez convenable dans les circonstances présentes, sans déroger néanmoins aux protestations qui ont été faites » (*A. P., t. 16. Lettre du 4 octobre*).

Avant d'en entretenir également Dupleix, la Bourdonnais voulut connaître le sentiment des Anglais, or ceux-ci l'assurèrent qu'ils n'accepteraient point cette proposition, quand même il consentirait à rester en personne à Madras jusqu'au moment de l'évacuation de la place. Il se trouvait par conséquent assez embarrassé pour engager la conversation avec Dupleix, lorsque celui-ci le prévint par une lettre du 7 octobre :

« Quoiqu'il ne soit pas gracieux pour moi, lui disait-il, de répondre aux lettres que vous voulez bien m'écrire, après tout ce qui vient de se passer à Madras, cependant, mettant à part tout ce qu'il peut y avoir de disgracieux dans votre procédé, et faisant réflexion que ce n'est ni moi ni le Conseil supérieur que cela regarde, je me prête de toute l'étendue de mon devoir à faire ce qui est du bien du service...

« M. Paradis a dit à nos Messieurs de Madras qu'il vous était venu une idée pour garder Madras jusqu'en janvier ou février prochain, pour pouvoir parvenir avec sûreté au partage des effets, qui doivent revenir à notre Compagnie. Ces Messieurs nous marquaient que vous deviez nous la communiquer. Nous nous y prêterons, Monsieur, pour peu que nous voyons jour à pouvoir profiter de ce qui est si légitimement dû à la Compagnie. On n'en peut profiter qu'en gardant la place jusqu'au partage fait. Faites-moi donc le plaisir de me faire part de votre idée. Voici quelle serait la mienne. Ce serait d'y laisser les troupes de Pondichéry avec les 150 hommes que vous avez dit à M. Paradis pouvoir y joindre, que vos messieurs y seraient reconnus sur le pied qu'ils y sont, que MM. Bonneau et Desforges se joignissent à eux pour être présents au partage et

assister au Conseil et que le reste se réglât sur le pied que vous l'auriez arrêté avec messieurs les Anglais... » (*Mémoire, n° 122*).

Dupleix chargea d'autre part d'Espréménil de presser la Bourdonnais de négocier au plus vite l'arrangement. Il n'y était pas question, — on le remarquera — de garder ou de ne pas garder indéfiniment Madras ; Dupleix paraissait au contraire décidé à respecter les engagements pris par la Bourdonnais : mais ce n'est pas s'aventurer que de présumer qu'il était déjà résolu à ne pas les tenir, comme il advint effectivement après le départ de l'escadre. Il y a une tactique de la paix comme de la guerre et le succès va rarement à ceux qui démasquent trop tôt leurs projets. D'ailleurs trompa-t-il véritablement la Bourdonnais ?

« Oui, Monsieur, lui écrivit-il, dès le lendemain 8 octobre, je conseillerai à mon frère de manquer à sa parole, quand elle peut faire tort à un tiers, quand elle est aussi avantageuse à un ennemi et aussi désavantageuse à la Compagnie et à la Nation. Oui, Monsieur, je vous le répète, on n'est pas obligé de la tenir... Mais enfin si elle vous tient si fort au cœur, le moyen que je vous ai proposé vous met à même de la tenir ; il ne s'agit que de s'assurer de celle des Anglais. Vous n'êtes pas à vous apercevoir qu'ils y ont manqué plusieurs fois et que vous et vos gens ont fait des découvertes que les Anglais ne disaient point, quoiqu'ils y fussent engagés d'honneur. » (*Mémoire, n° 131*).

Cependant la Bourdonnais avait réfléchi depuis le 4 octobre et les avantages qui lui avaient paru si nets ce jour-là lui semblaient maintenant dépassés par les inconvénients. Il reconnaissait toujours que, restant à Madras pendant l'hiver, nous pourrions faire le partage en maître, et retirer de la capitulation tous ses effets heureux ; mais

notre flotte partie, ne devrions-nous pas craindre le retour d'une escadre anglaise, qui bloquerait Madras et nous tiendrait à sa discrétion ? Décidément les risques étaient trop grands et il préférait s'en tenir à ses premiers projets. Toutefois il ne refusait pas expressément de rester quelque temps encore à Madras, puisqu'il terminait sa lettre à Dupleix par ces mots : « J'attends votre réponse pour partir d'ici, afin de donner des ordres en conséquence » (9 octobre).

Et le même jour, il reprit avec les Anglais des pourparlers qui, à vrai dire, n'avaient jamais été interrompus. On ne peut dire dans quel sens ils eussent évolué, si un événement imprévu n'en avait précipité le dénouement.

Depuis quelques jours le bruit courait qu'Orry et Fulvy, les protecteurs de la Bourdonnais, étaient en disgrâce. Le 8 octobre arrivèrent à Pondichéry trois navires de la Compagnie impatiemment attendus : le *Centaure*, le *Mars* et le *Brillant*, commandés par Dordelin. C'était eux qu'on avait aperçus quatre jours auparavant au large de Paliacate. Ils confirmèrent la chute du Contrôleur général et de son frère, survenue en décembre 1745 et leur remplacement par Machault et Rouillé, l'un intendant du Hainaut et l'autre ancien intendant du commerce et actuellement directeur de la librairie.

Or c'était Orry qui avait donné à la Bourdonnais les ordres derrière lesquels il s'abritait pour résister à Dupleix. Comment Machault les interpréterait-il ? On a beau avoir confiance en des textes, il faut aussi tenir compte de l'opinion des hommes chargés de les appliquer. Qui donnait à la Bourdonnais l'assurance que le nouveau ministre ne partagerait pas l'opinion de Dupleix ? Assurément aucun écrit ne nous permet d'établir que

cette idée traversa son esprit, mais il est des sentiments qui n'ont pas besoin d'être exprimés pour être compris.

La perplexité sinon l'inquiétude de la Bourdonnais dût être plus grande encore lorsque dans un courrier qui lui parvint le 10 octobre il y trouva ces nouvelles instructions de la Compagnie datées du 6 octobre 1745.

« La Compagnie juge qu'il est convenable et même décent que le commandant des escadres assiste dans les conseils supérieurs ; qu'il y soit appelé lorsqu'il s'y traitera des matières concernant quelques expéditions militaires où le commandant doit avoir la plus grande part, qu'il y ait voix délibérative ; mais elle entend aussi que tout ce qu'on aura délibéré soit exécuté sans difficulté, de quelque nature d'affaire dont il s'agisse, quand même il serait question de disposer de tous les vaisseaux de la Compagnie qu'il commanderait. » (*Mémoire, n° 127*).

On eût rédigé ces instructions pour dénouer l'imbroglio dans lequel se perdaient Dupleix et la Bourdonnais qu'elles ne fussent pas venues plus à propos. Dupleix voulut y voir une justification de sa politique, et, sans tarder, il fit savoir à la Bourdonnais qu'il était « prêt à se prêter à tout, pourvu qu'il y trouvât de la sûreté pour la Compagnie qui voulait bien ainsi que le nouveau ministre, lui donner en particulier des ordres sur les diverses opérations que l'on pourrait faire dans l'Inde ».

La Bourdonnais put continuer à trouver ridicules les prétentions de Dupleix (*Mémoire, n° 127*) ; en attendant, il se prépara à se soumettre avec autant d'habileté que les circonstances le lui permettaient :

« Votre lettre, répondit-il le 10 octobre à 11 heures du soir, me laisse en suspens. S'il était possible d'accorder les choses, ce serait pour moi le comble du bonheur. Quoique je sois extrêmement pressé par la saison, j'attendrai votre réponse

jusqu'au 13, après que vous aurez mûrement réfléchi sur tous les événements présents. »

Et il le priait de considérer la guerre presque certaine avec la Hollande, l'impossibilité de conserver dans l'Inde une escadre qui pût balancer les forces de cette nation et celles de l'Angleterre, la nécessité de porter à la Compagnie les marchandises qu'elle attendait, la difficulté enfin d'attendre jusqu'en février pour évacuer une place qui pourrait être bloquée auparavant.

« Pesez bien toutes ces circonstances, concluait-il, et me faites réponse sur-le-champ : dites-moi votre dernier sentiment. Pourvu que je ne manque point à ma parole, je peux tout accepter ; mais souvenez-vous qu'en ce cas, vous vous rendrez responsable de tous les événements contraires à la capitulation que j'ai accordée. Moyennant cette condition, vous pouvez compter que je cèderai plus volontiers à la raison qu'à tout autre moyen, le principe en étant bien différent » (*Mémoire, n° 130*).

Cependant la Bourdonnais avait mené ses négociations avec les Anglais comme si son escadre devait toujours partir du 10 au 15 octobre et l'accord s'était fait sur les conditions suivantes, auxquelles manquaient encore les signatures :

CAPITULATION

Article 1er. — On conservera aux catholiques romains, à leurs missionnaires, à leurs églises, les mêmes droits et privilèges qu'ils avaient ci-devant.

Article 2. — La moitié des munitions de guerre, des mortiers, bombes, canons, boulets, armes de quelque nature qu'elles soient, balles, poudre, grenades, appartiendra aux Français, et comme le temps d'ici en octobre est trop court pour l'embarquement des susdites munitions, il en sera fait un recensement juste par deux officiers d'artillerie, un français et un anglais ; et en janvier prochain le gouverneur de Madras et son conseil livreront de bonne

foi la moitié desdites munitions, sans choix ni partialité, de façon que, s'il y a à choisir entre deux pièces, le hasard en décidera. Si par quelque événement, au mois de janvier prochain, les canons français ne pouvaient point être envoyés à Pondichéry, messieurs les Anglais ne pourront s'en servir en aucune façon contre les Français, et seront regardés lesdits canons avec les autres munitions comme un bien en dépôt, qu'on ne pourra prendre, ni mettre en usage sous quelque prétexte que ce soit.

Article 3. — Les agrès et apparaux qui sont au roi et à la Compagnie d'Angleterre et aux particuliers appartiendront en entier aux Français, M. Morse ayant demandé qu'on lui en laisse un peu pour les vaisseaux marchands anglais qui passent ici, (bien entendu que, parole d'honneur, il ne sera rien donné d'iceux aux vaisseaux de guerre) il a été convenu que M. de la Bourdonnais en ferait prendre pour son escadre tout ce qu'il lui plairait ; et pour ce qui resterait après son départ, il serait partagé à l'amiable entre la Compagnie de France et le Gouverneur de Madras par égale moitié. Les instruments et clous propres aux vaisseaux, les ferrures et cadenas seront aussi regardés comme agrès et apparaux.

Article 4. — Les bleds, les farines, les biscuits, les vins, l'araque, la bière, les salaisons et toutes les munitions de bouche seront à la disposition de M. de la Bourdonnais, qui en prendra tout ce qu'il voudra pour ravitailler les vaisseaux ; ce qui restera après le départ des vaisseaux appartiendra tout à MM. les Anglais ; bien entendu encore qu'il ne sera fourni aucune des choses susdites aux vaisseaux de guerre anglais, sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine de manquer à la parole d'honneur que MM. les Anglais ont donnée sur cet article.

Article 5. — Toutes les marchandises, de quelque nature et espèce qu'elles soient, appartenant à la Compagnie d'Angleterre, appartiendront à celle de France ; les Français pourront les embarquer sur leurs vaisseaux, et si à leur départ il en restait, MM. les Anglais les leur remettront en janvier prochain, suivant l'inventaire qui en aura été fait ; et le Conseil s'engage d'honneur à découvrir aux Français ce qui à est la Compagnie d'Angleterre de marchandises, de munitions, d'or ou d'argent.

Article 6. — Comme MM. les Français ne peuvent embarquer, avant leur départ, ce qui leur appartient dans la place, s'il restait un vaisseau en rade de Madras, après qu'ils l'auront évacuée, il ne pourra être attaqué par les vaisseaux anglais, et sera en sûreté jusqu'à ce qu'il ait joint l'escadre de M. de la Bourdonnais. Comme

il est de nécessité que ce Monsieur envoie en janvier deux vaisseaux charger les effets qui ne pourront l'être de cette mousson. Le gouverneur et son conseil leur donneront des passeports pour venir en sûreté faire leurs chargements et leur retour à Pondichéry et de là aux Iles, sans être inquiétés sous quelque prétexte que ce soit ; et ce n'est qu'à cette condition que les Français évacuent la place, qu'ils n'auraient évacuée qu'en janvier. Bien entendu que les vaisseaux français portant passeport anglais ne pourront prendre aucuns vaisseaux de cette nation tant qu'ils jouiront de leurs passeports. La neutralité s'observera en rade après l'évacuation de la place, tant que M. de la Bourdonnais y sera mouillé, et les embarcations françaises qui y resteront après lui seront hors d'insulte, jusqu'à ce qu'elles aient rejoint Pondichéry. Si par quelque événement les deux vaisseaux qui auront passeport manquaient de venir, ou qu'ils ne pussent pas tout emporter, M. Morse fournira, à la réquisition de M. Dupleix, des passeports aux embarcations de Pondichéry qui viendront enlever le reste.

Article 7. — Le recensement général des effets de la Compagnie à partager et celui des autres effets appartenant aux Français, ne pouvant être fait avant leur départ, il restera à Madras trois commissaires nommés pour y travailler avec des employés, lesquels y seront traités avec toutes les sûretés et les égards convenables. On leur fournira une maison dans la ville blanche, les forces et les secours nécessaires aussitôt qu'ils le requèreront, pour porter leur artillerie ou autres effets à bord des embarcations qui viendront les chercher. Les Français payeront les frais de la mer auxdites embarcations ; on leur prêtera en outre un magasin suffisant au bord de la mer, pour mettre leurs effets prêts à embarquer, et les vivres nécessaires, en payant pour eux et leur suite. Les Commissaires pourront demander l'ouverture de tous les magasins, pour y voir s'il n'y a point d'agrès et apparaux, et la communication des livres de la Compagnie, toutes les fois qu'ils le requèreront.

Article 8. — Le Gouverneur du Fort Saint-George et de la ville de Madras et son conseil supérieur s'engageront à faire payer pour rançon d'icelui fort et ville, par la compagnie marchande d'Angleterre des Indes Orientales à celle de France, la somme de onze cent mille pagodes de Madras à l'étoile aux termes et conditions suivantes :

Savoir ;

Cinq cent mille pagodes seront payées en Europe, pour lesquelles il sera fourni à M. de la Bourdonnais un acte en bonne forme, où

il sera dit que les cinq cent mille pagodes ont été payées à Madras en cinq lettres de change de cent mille pagodes chacune, tirées 1, 2, 3, 4 et 5 duplicata sur la Compagnie d'Angleterre en faveur de celle de France ; la première à quatre mois de vue, la seconde à cinq mois de vue, la troisième à six mois de vue, la quatrième à sept mois et la cinquième à huit mois de vue.

Les autres six cent mille pagodes se payeront en six termes égaux ; savoir, au mois de janvier de chaque année à commencer en 1747, 1748 et 1749, cent mille pagodes à chaque mois de janvier et cent mille pagodes en septembre de chacune desdites années ; ce qui fait par année deux cent mille pagodes et pour les trois années six cent mille pagodes, en pagodes à l'étoile, ou argent, ou roupies aux prix courant desdites pagodes. Mais si par événement MM. les Anglais n'avaient pas de l'argent comptant pour faire le premier payement, ils donneront à M. Dupleix des marchandises au prix courant de la terre, pour le montant desdites cent mille pagodes qu'ils doivent faire en janvier 1747. Après ce premier payement fait, si par hasard il arrivait qu'il manquât une année à venir des fonds d'Europe, la Compagnie d'Angleterre payera à 6 °/₀ l'intérêt des termes qu'elle aura manqué de payer ; mais aucun autre prétexte ne doit retarder lesdits payements. Le Conseil de Madras s'engagera d'honneur et de bonne foi à ne pas envoyer une pièce de toile en Europe, ni y expédier aucun vaisseau, avant d'avoir satisfait au payement suivant ces termes. Si MM. les Anglais veulent avancer leur payement, on leur donnera l'escompte de 6 °/₀ sur l'avance.

Le Conseil, le Gouverneur, les corps d'officiers d'épée et de plume, et les habitants donneront leur parole d'honneur que, si la Compagnie d'Angleterre manque auxdits payements, ils remettront aux Français le Fort Saint George et la ville de Madras, pour qu'ils puissent en tirer les sommes dues des différents effets qui y seront, soit à la Compagnie ou aux particuliers, ou en disposer comme bon leur semblera, étant juste de remettre la ville ou la valeur.

Article 9. — Pour la sûreté desdits payements, mentionnés en l'article ci-dessus, la ville de Madras donnera pour otages les deux enfants de M. Morse, gouverneur desdits fort et ville, l'un appelé Nicolas et l'autre Elisabeth Morse, deux conseillers et leurs femmes, savoir M. Stratton et son épouse et sa fille Sallé, M. Harris et son épouse, deux sous-marchands, savoir M. Hawke et M. Walsh et deux arméniens, l'un Coja Joannes et l'autre Coja Michaël. Si M. le Gouverneur veut garder auprès de lui un de ses enfants, il le

peut sur sa parole d'honneur de le représenter seulement en cas de défaut de payement, comme otage des Français. Si par événement il venait à mourir quelqu'un des otages, il sera remplacé par une personne de même condition. Si les otages restent à Pondichéry, ils ne pourront être envoyés ailleurs ; et quand ils voudront venir à Madras, ils en seront les maîtres, pourvu que d'autres de même qualité viennent prendre leur place. S'ils ne restent pas à Pondichéry, MM. les otages viendront à l'Ile de France. Aussi, si par événement les otages viennent à être pris par MM. les Anglais, soit en guerre ou autrement, ils seront rendus, et les payements n'en seront pas moins dus aux termes marqués. Les dits otages vivront aux dépens de la compagnie d'Angleterre qui les défrayera à Pondichéry ou aux Iles.

Article 10. — Moyennant les conditions ci-dessus, tous les prisonniers faits à Madras sont remis en liberté aux conditions suivantes :

Savoir :

Tous ceux qui voudront rester à Madras pourront servir défensivement pour conserver et défendre la ville envers et contre tous.

Tous ceux qui ne resteront point à Madras resteront prisonniers de guerre aux termes et conditions acceptés le 24 septembre 1746.

Malgré la liberté donnée aux prisonniers de Madras, MM. les Anglais seront obligés d'en rendre aux Français le même mombre et quantité, qualité pour qualité, dans l'Inde par préférence et ensuite en Europe.

Article 11. — Le Fort Saint-George et la ville de Madras, leurs dépendances, en un mot tout ce qui était à MM. les Anglais avant la prise desdits Fort et Ville, leur sera remis, à l'exception des articles ci-dessus qui resteront dans toute leur valeur.

Article 12. — Tous les effets appartenant à MM. les Anglais et à ceux de la Ville Noire, leur seront rendus dans leur entier, tels qu'ils sont ; et une fois la place évacuée, on ne sera plus reçu à faire des plaintes de vols ou pillages, les Français ne s'engageant qu'à remettre les choses dans l'état où elles se trouveront au temps de la signature des présentes.

Article 13. — On n'entend point comprendre dans le rachat de la ville les meubles meublants, les effets, les maisons de MM. les Anglais, les ayant exemptés de pillage par pure politesse et générosité, excepté les agrès, apparaux et vivres qui appartiennent en entier à MM. les Français, comme il est dit à l'article 4.

Article 14. — Les Fort et Ville et dépendances de Madras ne seront point pris par les Français, ni d'autres portant leur commission, sinon les engagements présents de MM. les Anglais deviendront nuls, selon les lois de la guerre.

Article 15. — La place sera évacuée du 10 au 15 octobre, nouveau style, et livrée telle qu'elle sera. Les otages seront livrés le jour suivant.

Article 16. — Lorsque les Français sortiront de la place, le Gouverneur et son Conseil ratifieront encore la présente capitulation et donneront leur parole d'honneur de maintenir les présents articles.

Article 17. — S'il a déserté quelques soldats, matelots et cafres français, MM. les Anglais feront leur possible pour les arrêter et les remettront aux Français en janvier aux conditions de leur accorder leur grâce.

En envoyant le 11 octobre à Dupleix le texte de ce document, la Bourdonnais lui rappelait d'abord, comme par acquit de conscience, que devant l'impossibilité vraisemblable de tenir la mer contre l'escadre de Peyton et de défendre à la fois Madras et Pondichéry, il vaudrait encore mieux rendre immédiatement la première de ces places aux Anglais.

« Cette raison et bien d'autres, disait-il, m'avaient fait prendre le parti de regarder cette affaire comme un coup de main dont on tire le plus qu'on peut et dont on perd une partie pour avoir l'autre. »

La persistance de Dupleix dans l'opinion contraire l'empêchait d'insister.

Il restait à faire accepter par les Anglais que la date du 15 octobre fixée pour l'évacuation de Madras fût reportée à la fin de janvier. La Bourdonnais se faisait fort d'y parvenir, à condition que Dupleix lui donnât sa parole d'honneur de respecter les articles du traité. S'il y était disposé, il serait bon qu'il envoyât sa réponse par retour du courrier. Mais, concluait La Bourdonnais, « que

cette réponse n'entraîne aucune discussion ni doute ; je n'en ai pas le temps : il ne me faut que le oui ou le non ».

Sur l'affirmation que d'Espréménil lui donna le lendemain, 12 octobre, que Dupleix tiendrait en effet sa parole, la Bourdonnais, d'accord sans doute avec Morse, envoya cinq nouveaux articles, motivés par le changement de date, et dont le seul essentiel était que les Français évacueraient Madras au plus tard à la fin de janvier[1]. Mais, comme s'il avait le sentiment que Dupleix promettrait mais ne tiendrait pas, il terminait par ces mots :

« Vous traiterez, Monsieur, cette ville conformément à votre façon de penser. Il en est une de laquelle il ne vous est guère possible de vous écarter, sans vous rendre responsable en votre privé nom, de tout ce qui se passera de contraire au traité et aux engagements des Français...

« J'ai au reste si grande envie d'être quitte de tout ceci, que je brûle de recevoir votre réponse. Songez que le temps presse ; la moindre difficulté m'arrête tout court et me met dans la nécessité de signer le traité, tel qu'il était avant ces dernières conditions » (*Mémoire, n° 135*).

Cette sorte d'ultimatum mettait pour ainsi dire Dupleix

1. Il suffira de résumer ces cinq articles :

1° Le Conseil s'engage et donne sa parole de tenir les articles du traité, dont M. de la Bourdonnais lui a envoyé copie, autant que les Anglais tiendront la leur.

2° Il s'engage à évacuer le fort et la ville aussitôt que les effets de la Compagnie de France auront été enlevés, mais au plus tard à la fin de janvier.

3° Quoique la ville soit gardée par les troupes françaises, le Conseil et les employés anglais pourront faire leurs affaires et commerce comme à l'habitude.

4° Les otages aussi bien que les billets seront remis à Dupleix six jours avant l'évacuation de la ville. Les troupes de Madras envoyées prisonnières à Goudelour pourront revenir.

5° La rade sera sûre, jusqu'à l'évacuation de la place, pour les Français comme pour les vaisseaux marchands anglais.

dans la nécessité d'accepter les conditions du traité de rançon ; craignant cependant qu'il ne s'y résolut pas encore, la Bourdonnais lui envoya le 13 octobre une nouvelle et dernière lettre plus pressante encore. Les Anglais devant payer 600.000 pagodes en numéraire au moment de la restitution de la ville et 500.000 autres en lettre de change payables à six mois de vue en Europe, La Bourdonnais faisait observer que si Dupleix gardait la place ou si elle n'était pas évacuée à temps, non seulement les 600.000 pagodes ne seraient pas payées mais encore la Compagnie serait privée des 500.000 autres, ce qui dans l'état actuel des affaires lui créerait un grand vide. On sent encore une fois à travers ce raisonnement la crainte que Dupleix n'exécute par le traité de rançon ; autrement à quoi bon ces réflexions ? Et pour renforcer sa lettre de la veille, la Bourdonnais ajoutait ces mots singulièrement prophétiques : « Voilà déjà les vents du nord qui se font sentir ; il s'ensuit, comme vous le savez, la nécessité de quitter la côte. Je vais être contraint par la force d'évacuer la place. »

C'est en effet ce jour-là qu'éclata le mémorable cyclone, qui dispersa son escadre, en détruisit une partie et l'obligea lui-même à remettre la ville à Dupleix, sans discuter plus longuement sur les conditions.

§ 4. — *Le Traité de Rançon.*

L'Inde n'est pas par excellence le pays des cyclones ; les typhons des mers de Chine sont plus fréquents et plus redoutables. On ne peut nier cependant que par leur violence les ouragans de l'Inde ne causent assez souvent de très grands désastres. Ils se forment d'ordinaire au fond du golfe du Bengale où, au temps de la navigation

à voile, ils étaient un danger permanent pour la navigation. Les correspondances du XVIIIe siècle sont pleines de récits de naufrages en vue de la côte de Ganjam ou à l'embouchure de l'Ougly. Les plus fortes tempêtes descendent rarement jusqu'au sud ; mais il y a des exceptions. Les 2, 23 et 27 novembre 1745, trois coups de vent d'inégale violence avaient passé sur Pondichéry ; celui du 2 produisit tous les malheurs. La rivière Oupar déborda, emportant les maisons construites sur ses bords, les eaux entrèrent dans la ville où plus de 2.000 cases furent jetées à terre, un grand nombre de gens furent noyés.

Le cyclone du 13 octobre 1746, qui le suivit d'assez près, ne fut pas un des plus graves dont l'histoire ait gardé le souvenir ; ceux de 1842 et de 1916 furent plus meurtriers ; mais ses conséquences politiques lui ont donné plus d'importance.

Le matin et l'après-midi, le temps avait été beau, le vent cependant un peu fort. Comme c'était la nouvelle lune et qu'en cette saison les bateaux ne pouvaient rester à la côte sans y courir les plus grands dangers, la Bourdonnais, par une sorte de pressentiment de ce qui allait arriver, donna le jour même à son escadre l'ordre de se tenir en état d'appareiller et, si un coup de vent venait à se déclarer, de prendre le large et de s'y maintenir jusqu'à ce que la tempête fut passée.

L'orage n'attendit pas, il éclata dans la nuit avec une grande violence. Sept vaisseaux et un grand nombre de chelingues étaient en rade ; tout fut dispersé ou rompu. Le *Duc d'Orléans* et la *Marie Gertrude* sombrèrent avec presque tous leurs équipages ; le *Phœnix*, jeté au large, regagna directement l'Ile de France.

Les quatre autres, l'*Achille*, le *Neptune*, le *Bourbon* et la *Princesse Marie* revinrent le 15 et le 16 presque entière-

ment démâtés ou ayant dû jeter à la mer une partie de leurs canons, et c'est alors seulement que la Bourdonnais se rendit compte de l'importance du désastre.

Tout n'était pourtant pas perdu. Les navires échappés à la tourmente pouvaient être réparés et il restait à Pondichéry, où la tempête n'avait pas sévi, sept navires capables de tenir la mer : le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant*, le *Lys*, la *Renommée*, le *Saint-Louis*, et le *Sumatra*. C'était en tout onze navires dont on pouvait disposer, pour une entreprise à déterminer.

Mais le sort de Madras ne se réglait pas. Aux pressantes sollicitations de la Bourdonnais, Dupleix avait d'abord répondu par une sorte d'acquiescement. Quand il eut examiné de plus près le traité et les articles annexes qui fixaient à la fin de janvier l'évacuation de la ville, il lui parût que cette date était encore trop rapprochée et par lettre du 13, reçue à Madras le 16, il proposa de n'évacuer la place que lorsque le partage serait entièrement fini. Pendant ce temps d'Espréménil serait reconnu comme commandant de la ville, sans se préoccuper du consentement des Anglais ; il serait assisté d'un conseil d'administration de quatre membres, dont deux désignés par la Bourdonnais ; ce conseil serait sous les ordres directs de Dupleix. La Bourdonnais emmènerait les otages et, s'il n'emportait pas avec lui les billets, il les laisserait à un procureur pour agir en son nom, « le Conseil ne pouvant s'engager à faire exécuter l'article de la rançon, laissant à ce sujet toute liberté à M. de la Bourdonnais de faire ce qu'il croira pouvoir le mener à la réussite, le Conseil n'ayant à présent d'autre dessein que de s'assurer du partage ». Enfin le Conseil prétendait ne rien signer avec les Anglais et ne s'engager qu'avec la Bourdonnais (*Mémoire*, *n° 153*).

La plupart de ces conditions étaient en opposition avec le traité de rachat : ajourner l'évacuation de la ville à la fin du partage, c'était, si on le voulait, rendre cette évacuation à tout jamais illusoire. Mais il n'est guère douteux qu'en proposant ces variantes, l'intention de Dupleix ne fut d'empêcher la signature du traité jusqu'au moment où, la saison l'exigeant, la Bourdonnais serait amené à partir ; alors le Conseil de Pondichéry resterait maître de Madras sans être lié par aucun engagement.

Qu'eût fait la Bourdonnais sans le malheur survenu à son escadre ? Il est oiseux de le conjecturer ; en tout cas ce malheur ne lui permettait plus de maintenir avec la même énergie l'espèce d'ultimatum qu'il avait adressé à Dupleix les jours précédents. Il passa la journée du 16 à examiner avec d'Espréménil le parti qu'il devait prendre.

« Eh bien, finit-il par lui dire, je vais au plus pressé. De toutes les conditions de M. Dupleix, je n'accepte que la première et celle de nommer deux commissaires qui sont Desjardins et mon frère ; du reste il fera comme il voudra.

« Je signerai la capitulation seul en y ajoutant un article pour lequel je stipulerai que le coup de vent m'empêche de garder la place moi-même. Pour la capitulation, M. Dupleix sera le maître de la faire exécuter, d'y retoucher, etc..., s'il ne la trouve pas bien... »

Et un moment après :

« Voilà toutes les difficultés levées ; je vous ferai reconnaître commandant à mon départ ; vous aurez vos troupes à Pondichéry ; je vous en laisserai le plus qu'il me sera possible avec des officiers ; faites venir les vôtres avec deux commissaires, au moyen de l'article que je mettrai au bas de la capitulation ; ma parole sera dégagée et M. Dupleix fera des choux et des raves de la ville, ce seront ses affaires » (*A. C., C² 81, p. 161*).

C'est dans cet état d'esprit qu'il écrivit quelques mots

seulement à Dupleix à 3 heures du soir : « Je prendrai, je crois, le parti le plus simple, qui est de vous laisser copie de la capitulation, pour vous abandonner la terre, pour me donner tout entier à sauver les débris de nos pertes de mer. » Il n'en disait guère plus le lendemain matin à 8 heures : « Pressé par le temps et la situation de mon escadre, qui a bien changé de face, je remettrai Madras entre vos mains, à condition que vous lui tiendrez celles auxquelles il s'est rendu à moi. Ce sera votre affaire de les lui tenir ou de lui en faire d'autres. Vous serez le maître de faire ce que bon vous semblera. »

Aucune allusion aux contre-propositions de Dupleix. La Bourdonnais jugeait sans doute que les Anglais ne les accepteraient pas et qu'autant valait les considérer comme inexistantes. Il lui fut très facile dans ces conditions d'obtenir de Morse que la date d'évacuation de la ville primitivement fixée du 10 au 15 octobre fut sensiblement ajournée, puisqu'aussi bien elle était déjà dépassée, et ils convinrent officiellement de la reporter à la fin de janvier.

Le 18 la Bourdonnais informa Dupleix qu'il allait remettre la ville aux ordres de d'Espréménil :

« A la seule condition, ajoutait-il, de garder la capitulation que je lui ai accordée, comme vous me l'avez promis. Je la crois bonne et convenable à notre situation présente. Si vous en jugez autrement vous êtes maître de suivre sans scrupule votre façon de penser, ce n'est plus mon affaire. C'est assez pour moi d'y avoir planté le pavillon de mon roi, d'avoir gardé ma parole aux Anglais, et par l'abandon unique que j'en fais, de mériter l'estime de mes amis et de mes ennemis. » (*Mémoire, n° 165*).

Cette lettre ne comportait pas de réponse et il ne restait plus à la Bourdonnais et aux Anglais qu'à signer le

traité de rançon. Avant de s'engager, Morse et son conseil eurent un scrupule ; ils craignirent que la capitulation ne fût pas observée et ils s'en ouvrirent à d'Espréménil ; celui-ci qui prévoyait comment les choses tourneraient, s'efforça de les rassurer le mieux qu'il pût, sans cependant leur donner aucune garantie. Les Anglais pouvaient encore refuser de signer, mais alors c'était leur ville qui, par le départ de la Bourdonnais, tombait sous la domination de Dupleix, sans garantie d'aucune sorte ; autant valait courir les chances d'une capitulation qui après tout pouvait être respectée.

Et le traité de rançon avec les cinq articles additionnels fut enfin signé le 21 octobre par la Bourdonnais et les sept membres du conseil anglais.

La Bourdonnais donna aux Anglais comme gage de sa parole, celle de Dupleix et de son conseil, suivant la promesse qui se dégageait de la lettre du 13 octobre et le même jour il envoya à Pondichéry le texte du traité avec la déclaration suivante :

« Voilà, Messieurs, la capitulation que j'ai cru devoir accorder à Messieurs les Anglais pour le rachat de leur place et dépendances, dont l'évacuation doit être faite au plus tard en janvier qui vient. Vous répondrez en votre propre et privé nom des contraventions commises contre icelle par les Français, et par conséquent le défaut de paiement des billets de 500.000 pagodes y énoncés pour l'Europe ou le retardement causé par les dites contraventions, tout comme des 600.000 pagodes payables à Pondichéry et de plus vous répondrez au roi d'avoir manqué à une capitulation signée et arrêtée. »

« Vous avez voulu Madras, disait-il encore à Dupleix, je vous l'ai remis, avec une capitulation, il est vrai ; si elle n'est pas bonne, vous pouvez bien la rompre puisque vous m'avez conseillé de le faire. Sans vous donner pareil conseil, je souhaite

que vous preniez le parti le plus convenable à la Compagnie et à l'honneur de la nation. » (*Mémoire, n° 179*).

Que de scepticisme en ces paroles ! Mais qui était dupe ? Personne, pas même les Anglais. Ils l'avaient révélé en confiant leurs craintes à d'Espréménil ; quant à la Bourdonnais il n'avait plus d'illusions depuis le jour où il était entré dans la voie des concessions et nous rappellerons pourquoi il y entra. Ce fut d'abord la nécessité de ne pas prolonger son séjour dans l'Inde, s'il voulait ramener en France avant la fin de l'année les marchandises que la Compagnie attendait ; ce fut ensuite la crainte de se trouver en opposition avec les vues du nouveau ministre, s'il s'obstinait dans une interprétation d'ordres qui risquait de ne pas être admise ; ce fut enfin la dispersion de son escadre qui affaiblit ses forces et le mit dans l'impossibilité d'imposer sa volonté à Dupleix. Dans la lutte qu'il soutint, il resta toujours maître de sa plume et repoussa en général avec modération les attaques parfois très vives et souvent désobligeantes dont il fut l'objet. Mais modération n'est pas toujours signe de force et nous avons vu plus haut que le terrain juridique sur lequel il s'était placé, n'était pas, au point de vue politique, un bon terrain de combat. Aussi Dupleix put-il pousser sa pointe avec entrain, vigueur et décision. Si parfois il lui arriva de blesser son adversaire plus qu'il n'eût dû le faire, c'est la loi ordinaire des batailles, où il est difficile et parfois dangereux de modérer les coups. Si Dupleix avait été moins brutal, peut-être n'eût-il pas triomphé et Madras fût-il demeuré aux Anglais.

Il nous reste maintenant, à voir non plus si la Bourdonnais avait le droit de conclure le traité de rançon, mais si les conditions dans lesquelles il le signa éloignent de lui

tout soupçon de connivence avec les Anglais. Et c'est là le grand problème moral de cette histoire.

***

Dans les conférences qui précédèrent la reddition de Madras, la Bourdonnais causa seul à seul avec les Anglais. La prudence eût exigé qu'il consultât son entourage ou se fit assister de témoins. Aussi les soupçons d'intelligence avec l'ennemi naquirent-ils spontanément ; pourquoi tant de mystère si ce n'est pour couvrir des machinations ténébreuses ? Les égards qu'il eut ensuite pour les vaincus ne furent pas de nature à dissiper l'équivoque. La malveillance s'accrut lorsqu'on apprit le 26 la conclusion d'une entente avec Morse. Sur quelles bases s'était-elle faite ? Nul ne le savait ; elle avait continué d'être négociée dans l'ombre. Et les bruits commencèrent à se répandre que la Bourdonnais avait reçu quelque avantage personnel intéressant. Par une malheureuse coïncidence, les Anglais qui jusque-là ne cessaient de l'attaquer changèrent tout à coup d'attitude et d'allure : « Ils paraissaient trop contents de cette opération, écrivait d'Espréménil le 1er octobre, pour qu'il n'y eût pas quelque chose que je présume » (*A. C.*, *C² 81*, *p. 157*).

Les opinions de d'Espréménil sont en général trop partiales pour être accueillies aveuglément. Il en est de même de celles que Friell exprimait le lendemain dans une longue lettre à Dupleix : « Ce qu'il y a de vrai, disait-il, c'est qu'il ne peut avoir rendu une capture aussi considérable pour des espérances incertaines sans avoir bien fait ses affaires particulières. » Il aurait, nous conte-t-il ensuite, remis aux habitants à titre de présent pour 200.000 pagodes de meubles, bijoux et argenterie.

Toutes les exemptions que le gouverneur demandait avaient été accordées et il y en aurait eu pour 165.000 pagodes, dont 25.000 à la Compagnie et 140.000 à divers juifs ou arméniens. La Bourdonnais aurait également fait remise de 3 à 400 balles de soie du Bengale, de poivre, de sucre et autres marchandises. Enfin des prisonniers auraient été relâchés « pour aller chercher, à ce que disaient les Anglais, quelques petites galanteries pour le général » (*A. C., C² 81, p. 157-158 et 289-291*).

Il est possible que quelques gracieusetés, comme il arrive toujours d'en faire en pareil cas, aient provoqué ces bruits et les aient même amplifiés sans souci de la vraisemblance ; ces rumeurs n'en étaient pas moins fâcheuses pour la bonne renommée du général et même pour son autorité. Mais aussi pourquoi tant de mystère et surtout tant de lenteur dans les négociations ? Commencées le 21 septembre, elles n'avaient été achevées qu'un mois après. C'était un bien long délai pour un homme pressé de partir avant le retour des vents du nord. Ces lenteurs ne pouvaient cacher que d'inavouables compromissions.

Ananda nous raconte ce qu'on disait à Pondichéry : la Bourdonnais avait, d'accord avec quelques marchands, fait déchirer tous les anciens comptes de la Compagnie et en avait fait fabriquer de nouveaux qu'il avait l'intention de montrer au roi et aux ministres comme preuves de sa gestion. Il s'était réservé un butin personnel de un à six millions de francs et même il avait déjà réalisé cette somme en se faisant donner des pagodes, des diamants et des rubis. Dieu seul, concluait philosophiquement Ananda, sait où est la vérité (*Ananda, t. 2, p. 377*).

Il est certain que par son obstination à prôner la bonne foi des Anglais, alors que l'opinion courante était toute

différente, et par les égards dont il était payé de retour, la Bourdonnais pouvait difficilement inspirer confiance à nos compatriotes ; était-ce une raison suffisante pour l'accuser de corruption ou même de trahison, comme on le faisait couramment ?

Dans des observations sur le traité de rançon que Dupleix adressa peu de temps après en France, il reprocha à la Bourdonnais :

Sur l'article 2, d'avoir voulu laisser à l'ennemi la moitié de son matériel de guerre ; ce partage était inouï et La Bourdonnais en l'acceptant se posait moins en général victorieux qu'en médiateur entre l'ennemi et la nation française ;

Sur les articles 3, 4 et 5, d'avoir fait une folie en se rapportant à la parole des Anglais pour le partage des effets et marchandises, quand nous aurions évacué la ville. Pourquoi seraient-ils alors de meilleure foi que pendant l'occupation elle-même où le pur hasard avait fait découvrir des magasins de vivres et de marchandises qu'ils devaient cependant déclarer ?

Sur l'article 6, d'avoir témoigné d'un aveuglement surprenant, en pensant que l'escadre anglaise, absolument indépendante des comptoirs, aurait égard aux passeports qui pourraient être délivrés aux vaisseaux français chargés d'emporter de Madras les derniers effets attribués par la capitulation ;

Sur l'article 8, d'avoir fait preuve de la plus étrange générosité ou complaisance en réduisant lui-même de moitié la rançon qu'il pouvait exiger de l'ennemi, et en croyant ensuite que cette rançon pourrait être acquittée en Europe et même dans l'Inde. Les rançons de place se paient comptant et non autrement, surtout dans ces pays éloignés ;

Sur l'article 9, de s'être contenté comme otages de gens mal accommodés dans leurs affaires. Et puis que valaient ces otages, alors que les Anglais pouvaient si facilement réduire au même sort les commissaires que nous laisserions à Madras ?

Sur les articles 14 et 15, d'avoir rendu la ville sans consulter la personne à qui le roi et la Compagnie avaient confié leur autorité dans l'Inde, et alors que les magasins étaient encore remplis de poivre, de corail, de soie et autres marchandises. Vraiment la générosité de La Bourdonnais était sans limite et les Anglais ne sauraient trop lui témoigner leur reconnaissance. (*A. C., C² 81, p. 280-284*)

Ces observations ne comportent aucune accusation de corruption ou de trahison ; le grief est esquissé. Mais on pensait tout haut ce qu'on n'osait pas officiellement écrire et après diverses oscillations l'opinion avait fini par accepter le chiffre de 100.000 pagodes ou un million de francs comme celui moyennant lequel la conscience de La Bourdonnais aurait capitulé. Les Français et les Anglais en parlaient également.

Il n'y eut néanmoins aucune explication publique ou autre à ce sujet, tant que La Bourdonnais fut dans l'Inde et l'on ne profita pas non plus de son départ pour provoquer des témoignages qu'on eut pu contrôler. La première accusation officielle contre La Bourdonnais fut celle que l'on porta en 1749 ou 1750 devant la cour chargée de le juger. Là des témoins, notamment d'Espréménil et Kerjean, vinrent déposer qu'il avait effectivement reçu 100.000 pagodes pour prix de ses complaisances envers les Anglais. La Bourdonnais fit répondre à cette accusation en son mémoire de défense publié en 1750 (*p. 266 à 274*). Voici alors ce qu'il dit :

Il convient d'abord d'avoir reçu divers présents tels qu'un lot de toile peinte, qu'il destinait au roi, deux fioles en or, une boîte à mouche en or, garnie de quelques diamants roses, un bureau du Japon et une garniture d'enfants montée en diamants de la valeur de 8 à 10.000 livres ; mais ces cadeaux, qui sont de coutume aux Indes avec toutes les personnes en place, avaient été faits publiquement et La Bourdonnais les avait montrés à tous ceux qui avaient voulu les voir.

Quant aux 100.000 pagodes, il nous dit que le jour de son embarquement, c'est-à-dire le 23 octobre, le gouverneur et le conseil anglais avaient eu le dessein de lui offrir un cadeau tant à lui qu'à ses principaux officiers, mais qu'il le refusa. Il n'y a donc aucune preuve qu'il ait reçu un présent. D'ailleurs d'Espréménil et Kerjean ne s'entendaient pas sur la date à laquelle le présent aurait été agréé ; l'un disait avant le 26 septembre, et l'autre après le 21 octobre. Leur contradiction les condamnait l'un et l'autre.

« Mais, ajoute-t-il, quand il serait vrai que les Anglais eussent levé sur tous les habitants de la ville une contribution pour faire un présent au commandant et aux principaux officiers français, pour reconnaître les bons procédés qu'on avait eu pour eux, quand il serait vrai que le commandant et les officiers eussent reçu ce présent, après la consommation du traité, où serait le crime ? Dès que le traité était signé, et que les Anglais restaient maîtres de leurs biens, qui pouvait les empêcher d'en disposer, pour marquer leur reconnaissance à un chef et à des officiers dont ils avaient lieu de se louer ?

« Le sieur la Bourdonnais ne pourrait être coupable que dans un seul cas, qui est celui où avant la fixation du prix de la rançon, il se serait lui-même fait donner ou promettre par les Anglais les cent mille pagodes dont parlent les sieurs Kerjean et d'Espréménil. »

Il essaie ensuite de démontrer qu'à aucun moment il n'a pu toucher ces 100.000 pagodes. Si, dit-il, elles lui avaient été promises contre un traité de rançon, la condition manquant, la promesse devenait nulle de plein droit. Or, il fit au moins deux fois preuve d'indépendance complète vis-à-vis des Anglais, la première fois en leur demandant de lui rendre sa parole d'honneur, la seconde en prolongeant malgré eux jusqu'au mois de janvier le terme de l'évacuation primitivement fixé au 15 octobre. Croit-on qu'il eut pu agir de la sorte si, par des conventions secrètes, les Anglais lui avaient donné ou promis 100.000 pagodes ?

Ce qui prouvait mieux encore contre l'existence de ce prétendu don, c'est que dès le 15 octobre, La Bourdonnais était décidé à rendre Madras à Dupleix. Les Anglais le savaient, comme ils savaient que Dupleix ne voulait prendre avec eux aucun engagement et pressentaient qu'il n'exécuterait pas le traité. N'était-il pas naturel que dans ce cas ils missent La Bourdonnais en demeure soit de rendre immédiatement les 100.000 pagodes, soit de signer une promesse de les restituer en cas d'inexécution du traité. Cependant, le traité une fois rompu, ils ne lui ont rien demandé. Ils se sont au contraire infiniment loués de lui et de la noblesse de ses procédés et depuis son départ ils n'ont pas cessé leurs éloges.

Lorsqu'au retour de l'Inde, il avait passé par l'Angleterre où il fut retenu prisonnier, il leur était encore loisible de se faire rendre une somme aussi considérable retenue si indûment. Loin de lui adresser la moindre réclamation, Monson, Stratton et le directeur de la Compagnie d'Angleterre l'avaient reçu de la manière la plus honorable et la plus satisfaisante.

De tous ces faits, La Bourdonnais concluait que l'affaire

des 100.000 pagodes était non seulement dénuée de preuves, mais de vraisemblance.

Mais en politique où rien ne se fait suivant les règles de la logique et souvent du bon sens, l'invraisemblance est parfois la vérité.

Par une singulière coïncidence, au moment où l'instruction du procès de La Bourdonnais se poursuivait à Paris, il paraissait à Londres, le 11 avril 1750, sous forme de *lettre d'un propriétaire de la Compagnie* [anglaise des Indes], une longue brochure anonyme, où il était établi aussi clairement que possible que La Bourdonnais, en traitant de la rançon de Madras, avait fait une convention particulière pour une somme d'argent à son seul profit. On attribuait communément le libelle à Monson, qui l'aurait rédigé de concert avec Stratton et Fowke.

La Compagnie de France, désirant obtenir des précisions, écrivit le 20 juin suivant à un nommé Durand, son agent à Londres, pour le prier d'essayer de déterminer Monson et Stratton à venir à Paris, où on leur assurait le secret. Ce Durand devait avoir quelque autorité ou de l'entregent pour qu'on le chargeât d'une commission aussi délicate. L'histoire n'ajoute pas s'il put entrer en relation avec les deux Anglais ; en tout cas ils ne vinrent pas à Paris.

La crainte d'un scandale qui eut rejailli sur la nation décida peut-être la Compagnie à renoncer à projeter sur l'affaire une lumière aveuglante [1], mais le factum n'en subsistait pas moins. Nous citerons les principaux documents qu'il utilise.

C'est d'abord (p. 28) une lettre que Morse écrivit de Pon-

1. V. Arch. du Ministère des Affaires Etrangères. Fonds Asie, t. 12.

dichéry le 18 janvier 1747 au Comité secret de la Compagnie. Elle est ainsi conçue :

« Messieurs. Jugeant inutile de vous dérober du temps par une récapitulation des raisons qui nous ont porté à entrer dans un traité pour la rançon de Madras, je prends cette occasion de vous informer séparément que dans ce qui s'est passé, nous avons été dans la nécessité *d'employer une autre somme que celle stipulée par les articles*, affaire qui demandant du secret a été renvoyée par le Conseil à M. Monson et à moi pour négocier. Comme ce monsieur qui vous présente celle-ci est par là bien en état de vous donner une idée plus particulière du fait, je crois que vous nous excuserez si nous lui en renvoyons l'explication ainsi que des circonstances de nos raisons, plutôt que de les confier au papier. »

Page 31 et suivantes, est une lettre de Monson aux directeurs du 21 décembre 1748, v. s. On y lit :

« Je dois vous informer qu'en traitant de la rançon de la place on nous donna aussitôt à entendre qu'il fallait payer une autre somme que celle mentionnée dans le traité public. Vous vous persuaderez aisément par la nature de la chose qu'elle exigeait qu'on la conduisit avec quelque sorte de secret. Il était cependant nécessaire d'en informer le Conseil, quoique pour la forme et pour sauver les apparences avec *la personne* avec laquelle on traitait, elle fut renvoyée à M. Morse et à moi pour l'ajuster avec elle. Je puis néanmoins vous assurer avec grande vérité que tous ceux du Conseil ont été constamment et fidèlement instruits de toutes les démarches faites à ce sujet, excepté M. Edw. Fowke, qui dès le commencement du traité sur la rançon déclara qu'il ne s'unirait point avec nous dans aucune de ces mesures que tout le reste avait cru absolument nécessaires. Dans cette conjoncture estant convenus de la somme d'augmentation et particulière, notre embarras fut de trouver de l'argent, ce qui prit tant de temps qu'auparavant que le tout put être levé, il arriva une tempête dans laquelle quelques-uns

des vaisseaux des ennemis furent perdus et le reste si maltraité qu'ils résolurent de quitter Madras aussitôt qu'ils purent. Evénement d'autant plus favorable alors qu'il empêcha la poursuite des autres projets qu'ils avaient formés pour la destruction du reste de nos établissements et nous évita la nécessité d'entrer dans des obligations sur le reste.

« Ceci exposé, il me reste à vous informer qu'il ne nous fut pas possible de lever l'argent qu'en donnant des obligations de la Compagnie et ceux qui fournirent l'argent ne gardèrent pas le secret sur cette négociation, parce que chacun, avant de prêter, voulut être informé de l'usage pour lequel l'emprunt se faisait et crurent en prêtant rendre un service méritoire à la Compagnie. »

On recueillit en conséquence 84.000 pagodes dont :

10.000	fournies par	M. Morse,
40.000	»	Salomon,
15.000	»	Jones et Moses,
10.000	»	Heyman,
5.400	»	Ed. et J. Fowke,
5.000	»	Pierre Bailleul,
2.000	»	le capital de l'église,
2.000	»	la cour du maire.

D'autres sommes furent encore empruntées, mais pour l'entretien de la garnison et la solde des employés.

Monson ajoute qu'il fut impossible de lever toutes ces sommes en argent et qu'environ la moitié fut obtenue en diamants. Quant au paiement, il nous dit encore (p. 68 et suiv.) comment il fut effectué.

« Il me reste, écrivait-il aux directeurs le 3 mai à 1749, dire à qui cet argent et ces diamants ont été donnés ou payés. Permettez-moi de dire plutôt que dans certaines conjonctures il s'ouvre des négociations qui demandent non seulement d'être ménagées avec quelque sorte de secret, mais que ce secret soit

inviolablement gardé dans la suite, y ayant une espèce de foi qui doit être gardée même avec un ennemi. Vous concevez aisément que toute cette négociation est d'une nature à ne devoir ou à ne pouvoir être publiquement ou plus explicitement révélée et que l'étant, cela ne pourrait répondre à aucun objet intéressant pour la Compagnie, ce qui me fait espérer que je serai excusé si je ne déclare autre chose que cette partie de l'argent a été employée à payer six mois de salaires ; le reste de l'argent avec les diamants a été actuellement et *bona fide* appliqué à l'objet déjà mentionné, ce qui au sentiment de ceux intéressés dans cette affaire devait rejaillir sur l'honneur, le crédit et l'avantage réel de la Compagnie. »

Il serait difficile de contester l'authenticité de ces lettres et même leur sincérité. Leur précision, en effet, est trop grande et d'après elles il est aisé de reconstituer en peu de mots le drame de Madras :

Pour consentir à un traité de rançon, La Bourdonnais demanda pour son compte une somme d'argent dès le 21 septembre et après quatre jours de pourparlers le Conseil de Madras accepta le marché. La difficulté de rassembler le numéraire ou les diamants, beaucoup plus que les prétentions de Dupleix, retarda la signature du pacte jusqu'au 21 octobre : à ce moment tout fut consommé. Et le délai qui courut dans l'intervalle fut employé par La Bourdonnais moins à défendre une politique qu'à attendre une échéance.

Comment se fait-il qu'avec de tels documents, qui rectifiaient sans les contredire les dépositions de d'Espréménil et de Kerjean, La Bourdonnais ait été acquitté ? Certes son avocat fut habile en son mémoire de défense, et il n'est pas interdit de supposer que de hautes influences même financières travaillèrent en faveur de l'accusé, mais on peut aussi conjecturer que le roi et les ministres ne

voulurent pas, en faisant condamner un homme qui avait vaincu l'ennemi, discréditer notre victoire et donner une revanche morale aux Anglais. Puisque l'information du procès fut secrète, que toutes les pièces s'y référant ont été enlevées ou sont perdues et que les mémoires du temps ne nous donnent aucun renseignement sur l'instruction, il est à craindre qu'un long mystère ne continue de planer sur les conditions mêmes de cet acquittement.

Seuls les Anglais auraient pu entretenir le débat en accentuant leurs accusations, mais il ne semble pas qu'ils l'aient voulu ni tenté. L'attitude de leurs conseillers au moment de la capitulation de Madras n'avait été ni assez heureuse ni assez honorable pour que l'ennemi se déterminât à chercher dans ses propres mésaventures un moyen de confondre l'adversaire.

L'occasion pourtant ne manqua pas. Les conseillers de Madras ne s'étaient procurés les fonds destinés à La Bourdonnais qu'en faisant appel à des marchands anglais ou juifs qui avaient reçu en échange des billets payables à Londres. La présentation de ces billets amena la Cour des propriétaires de la Compagnie puis celle des directeurs à faire une enquête sur les conditions de la capitulation. Commencée en 1748, cette enquête ne fut terminée que le 17 mars 1752, un an après la clôture du procès de La Bourdonnais.

Un volumineux dossier conservé aux Archives de l'India Office (*Law Case, n° 31*) contient l'enquête dans tout son détail. Nous n'en tirerons que les conclusions.

Les prêteurs furent unanimes à déclarer, soit par lettres, soit par mandataires, qu'ils ne savaient pas expressément si les fonds qu'on leur avait demandés étaient destinés à sauver les marchandises des habitants ou seulement celles de la Compagnie ; mais leur opinion était que cet

argent devait, au moins en partie, être remis à La Bourdonnais pour obtenir une réduction sur le chiffre de la rançon.

Des quatre conseillers qui purent déposer — les autres étant absents ou morts, — seul Edw. Fowke ne donna que de courtes explications, comme ayant refusé d'approuver et de signer le traité de rançon ; Morse, Monson et Stratton furent plus explicites ; ils confirmèrent la convention spéciale qui leur avait été imposée, sans toutefois nommer la Bourdonnais.

Quant au paiement, il avait été effectué en plusieurs fois avant le 21 octobre, c'est-à-dire avant la signature du traité et le prix avait été remis à la Bourdonnais en or, en diamants ou en perles par Morse, Monson, Hallyburton et Samuel Parkes.

La transaction étant strictement privée, il ne fut pas demandé de reçu. Il n'intervint de même aucun contrat pour la restitution des 88.000 pagodes dans le cas où le traité serait rejeté par Dupleix et par son Conseil.

Il était donc loisible à la Bourdonnais de nier, le cas échéant, qu'il eût reçu le moindre présent, comme il était délicat pour le Conseil de Madras de l'affirmer, sous peine de se voir opposer soit un démenti, soit un reproche de faiblesse ou de complicité, et c'est pourquoi sans doute les débats de la Cour des Directeurs n'eurent aucun retentissement. Les Anglais qui à ce moment (1752) étaient en pleine lutte avec Dupleix n'avaient non plus aucun intérêt à rabaisser la gloire de son rival en interjetant pour ainsi dire appel du jugement rendu à Paris.

La postérité n'a pas les mêmes raisons de garder le silence. La défense de la Bourdonnais qu'on a vue plus haut n'est pas convaincante. Il prétend que s'il avait reçu de l'argent, les Anglais le lui auraient réclamé au

moment de l'inexécution du traité. Ce n'est pas certain ; ils le pouvaient sans doute, mais où étaient les preuves de leur créance et ne couraient-ils pas au contraire le risque d'être accusés de collusion avec l'ennemi pour avoir contracté un marché humiliant et, ce qui était plus grave, inutile ?

La discrétion s'imposait et peut-être les conseillers de Madras l'auraient-ils toujours observée, sans les réclamations des prêteurs. Il fallut alors fournir des explications ; or, à moins de contester l'authenticité des billets, comment ceux qui les avaient eux-mêmes délivrés, les auraient-ils expliqués, sinon par un mensonge collectif, dont l'invraisemblance n'eut pas manqué d'être évidente ? Bon gré, mal gré, les détenteurs du secret étaient condamnés à dire la vérité.

Que par suite de leurs dépositions contenues dans la *Law Case* et des révélations plus nettes encore du *Journal d'un propriétaire*, la Bourdonnais se trouve chargé devant l'histoire d'une grave accusation, cela n'est pas douteux ; mais les Clive et les Warren Hartings n'ont-ils pas été eux aussi accusés et convaincus d'exactions sans nombre et cependant les Anglais n'ont pas cessé de les ranger parmi leurs plus grands hommes.

Qu'avaient ils fait ? De quoi les accusa t-on ? Au moyen des pouvoirs dont il était investi, Clive s'était fait donner à divers titres 234.000 livres sterling, soit près de 6 millions de francs et cela, dit son accusateur, le colonel Burgoyne, « au mauvais exemple des fonctionnaires publics, au détriment et au déshonneur de l'Etat ». Sans écarter aucun des faits reprochés, en les déclarant au contraire nettement établis par un vote qui rallia 155 voix contre 95, la Chambre des Communes refusa cependant de proclamer que Clive avait abusé de ses pouvoirs et adopta

à l'unanimité la motion qu'il avait rendu à son pays de grands et méritoires services (mai 1773).

Les charges contre Warren Hastings étaient plus terribles encore : assassinats, concussion, trahison, tout lui fut reproché. Après un procès qu'on fit durer huit ans (1787-1795) pour fatiguer l'opinion publique et la rendre indifférente aux débats, non seulement l'accusé ne fut pas condamné, mais on lui donna une pension annuelle de 4.000 livres sterling.

La Bourdonnais ne fut pas plus coupable que Clive et que Warren Hastings. Comme eux, il profita de sa situation et de ses fonctions pour se faire remettre des présents et pour augmenter sa fortune. Mais il n'est pas prouvé que l'avidité ait réglé sa ligne de conduite ou l'ait modifiée. Même avant de partir pour Madras, il était résolu à ne pas conserver la place, ses instructions l'y autorisaient. Quand il l'eut prise, il considéra qu'avec les faibles forces dont nous disposions dans l'Inde et que son départ allait encore diminuer, il nous serait difficile de garder en même temps deux villes aussi considérables que Madras et Pondichéry, et, bien que ses prévisions n'aient pas été confirmées par les événements, elles ne manquaient pas de sagesse.

Ces motifs suffisent pour faire écarter l'accusation de trahison, qui ne fut pas retenue non plus par le Parlement. Reste le problème moral. Il se pose et ce doute n'est pas plus à l'honneur de la Bourdonnais que les exploits financiers de Clive ou de Warren Hastings n'ajoutent à leur gloire ; il faut toutefois tenir compte qn'au XVIIIe siècle la politique et les affaires étaient étroitement confondues aux colonies et que la prise d'une ville ennemie était en soi une bonne aubaine pouvant donner de fort appréciables profits. Rappelons à ce sujet les propositions que la

Bourdonnais fit à Dupleix les 12 et 13 septembre 1744 de l'intéresser pour moitié dans les coups d'éclat qu'il pourrait entreprendre.

Nous ne pousserons pas plus loin cette discussion qui touche surtout à la vie de la Bourdonnais et qui appartient à son histoire. Nous conclurons seulement en rappelant que ce pénible problème n'eut pas surgi si, au moment de la prise de Madras, la Bourdonnais s'était entendu avec Dupleix comme l'exigeaient nos intérêts, et comme il se le devait à lui-même, si un « jurisme » de mauvais aloi n'avait obscurci son entendement.

Mais où le jurisme ne peut-il pas mener les individus et même les peuples ? il est la source des pires erreurs. Le grand mérite de Dupleix est d'avoir compris que, quelles que fussent les instructions de son rival et quelques ordres du ministre qu'on pût lui montrer, il est des circonstances où l'on ne doit pas les interpréter à la lettre. En homme politique avisé et clairvoyant, il apprécia très justement que c'était une folie de rendre Madras aux Anglais et une folie plus grande encore d'y consentir sans autres garanties que leur parole ou des billets chimériques. Il savait ce que valent leurs engagements et combien un homme d'Etat, quel qu'il soit, a le tort de s'y fier et d'y accommoder sa conduite.

Et c'est peut-être parce qu'il avait cette conception supérieure des choses qu'il arriva à intimider la Bourdonnais. C'est pourquoi, dans la risposte, celui-ci se montra toujours très modéré et de guerre lasse se résolut à accepter les capitulations de pure forme qui lui furent proposées pour sauver son amour-propre. Tant il est vrai que les volontés fortes et clairvoyantes finissent toujours par dominer les situations !

§ 5. — *Le Départ de La Bourdonnais.*

Après la signature du traité de rançon, la Bourdonnais se disposa à quitter Madras au plus tôt. Ses démêlés avec Dupleix non moins que le malheur survenu à son escadre lui avaient enlevé l'idée de faire une nouvelle expédition, à Goudelour ou ailleurs ; il ne songeait plus qu'à retourner aux Iles et à ramener ensuite ses vaisseaux en France. Mais là encore il se trouva en conflit avec Dupleix.

Le gouverneur de Pondichéry songeait à retenir le plus possible de navires dans l'Inde pour se défendre le cas échéant contre toute agression et l'arrivée de l'escadre de Dordelin lui permettait d'entrevoir la réalisation de ses espérances ; seulement comment y décider la Bourdonnais, qui était incontestablement le maître sur mer ?

Pour parvenir à ses fins, Dupleix ne pouvait plus, comme pour la conservation de Madras, invoquer les droits naturels qu'il pouvait posséder comme représentant du roi ; il n'ignorait pas que la Bourdonnais était libre de disposer de ses navires et que tous les capitaines de vaisseaux de la Compagnie devaient lui obéir et il l'avait lui-même reconnu dans une lettre toute récente du 4 octobre : « Commandez, Monsieur, lui disait-il, les vaisseaux de la Compagnie, nous sommes persuadés que ce sera toujours pour le plus grand bien de la Compagnie que vous leur donnerez des ordres.» Mais quatre jours après était arrivée à Pondichéry la fameuse lettre de la Compagnie du 6 octobre 1745, qui réglait les rapports entre le gouverneur de Pondichéry et le commandant de nos escadres [1].

1. Dans son Mémoire, la Bourdonnais met en doute l'authenticité de cette lettre dont l'original non plus qu'une copie conforme ne lui

Dupleix en conclut qu'il avait le droit de disposer de l'escadre à son gré et les capitaines des navires parurent d'abord disposés à n'exécuter que les ordres qu'il leur donnerait au nom de la Compagnie (*Mémoire, n° 161*), mais ces ordres pouvaient ne pas être ceux du roi. Il était arrivé plusieurs fois au ministre de donner en secret des instructions contraires à celles des directeurs. Après réflexion, les capitaines préférèrent s'en tenir à leurs devoirs professionnels, laissant aux deux chefs le soin de régler entre eux les contestations de principe.

Ces contestations ne furent pas d'ailleurs très violentes ; aux prétentions et à la fougue de son adversaire, la Bourdonnais prit le parti de répondre avec une sorte de résignation attristée, comme s'il craignait de se mettre en opposition avec les derniers ordres de la Compagnie, si peu naturels et si peu logiques qu'ils pussent lui paraître.

Après le malheur du 13 octobre, il passa son temps à réclamer à Dupleix des secours qui ne lui vinrent qu'en partie et à former des projets qui variaient presque tous les jours. Tantôt il était disposé à s'en retourner directement aux Iles, tantôt il parlait d'aller à la côte malabar ou à Achem (lettres à Dupleix des 15 et 21 octobre) :

furent jamais représentés. Nous ne l'avons pas davantage retrouvée. Mais ce n'est pas une raison pour qu'elle ait été inventée par Dupleix, comme voudrait le laisser entendre la Bourdonnais. D'après celui-ci, comment des ordres de la Compagnie datés du 6 octobre auraient-ils pu être approuvés par le nouveau contrôleur général, puisque deux mois après il n'y avait pas eu encore de changement de ministre. Orry ne tomba en effet du pouvoir qu'au mois de décembre ; mais l'auteur du mémoire n'a sans doute pas songé que l'escadre de Dordelin ne mit à la voile que le 13 janvier 1746 et que c'était un laps de temps suffisant pour que le nouveau ministre put connaître et approuver les idées de son prédécesseur. Il est d'autre part difficile d'admettre que Dupleix eut osé imaginer de toutes pièces un document d'une pareille importance et qu'on pouvait lui représenter plus tard ; le jeu était trop dangereux.

« Sitôt que le vent du Nord sera bien établi, lui écrivait-il le 15, je partirai avec les débris que j'aurai pu réunir pour aller chercher du remède à nos maux. C'est dans de pareilles conditions qu'il faut prouver qu'on est bon français. Je souhaite que tout le monde veuille me seconder et je ferai voir que les malheurs ne m'accablent point » (*Mémoire, n° 147*).

L'état de quelques-uns de nos vaisseaux ne permettait guère en effet de faire des projets définitifs. Des onze qui restaient dans l'Inde, le *Bourbon* et le *Neptune* ne pouvaient aller loin ; la raison commandait d'en renvoyer deux ou trois en France avec les marchandises de Madras ; que pouvait-on faire avec les six ou sept autres ? quelle destination leur donner ?

Après tous les incidents qui venaient de se produire, il était peu probable que la Bourdonnais, si séduisante que lui parût d'abord l'idée, songeât longtemps à une expédition nouvelle qu'il dirigerait lui-même. Outre qu'il lui faudrait d'abord la concerter avec Dupleix, l'infériorité de notre armement ou de la vitesse de certains de nos navires ne lui permettait pas de compter sur des résultats décisifs contre l'escadre anglaise. Tout au plus pouvait-on espérer quelques prises par des manœuvres plus habiles que hardies. La Bourdonnais devait donc être amené peu à peu au projet de quitter l'Inde, où rien ne pouvait plus le consoler de ses déboires ; il laisserait le commandement de l'escadre à un autre officier du roi. Mais on ne renonce pas en un jour à un pouvoir que l'on exerce depuis plus de deux ans et où, après beaucoup de souffrances et beaucoup d'épreuves, on a mis toute son âme et une partie de sa vie. Aussi ne sut-il pas s'en détacher avec résolution et ses atermoiements et indécisions, quoique légitimes et respectables, lui causèrent-ils de nouveaux désagréments.

Là encore Dupleix vit avec clairvoyance la solution qui s'imposait, c'est-à-dire le maintien de l'escadre dans l'Inde et avec sa décision habituelle il agit en conséquence.

Dès le 17 octobre, il proposa à la Bourdonnais un projet de répartition des vaisseaux, sans cependant le lui imposer ; il se rappelait dans quelle fausse situation il s'était trouvé le 4 octobre lorsqu'il voulut instituer le conseil provincial de Madras, mais n'eut pas les moyens de l'installer. L'intention des capitaines d'exécuter d'abord les ordres qui leur seraient donnés par la Bourdonnais lui conseillait la prudence.

La Bourdonnais avait prescrit à Dordelin et à ses deux collègues de venir le rejoindre à Madras aussitôt qu'ils seraient prêts, c'est-à-dire qu'ils seraient lestés et auraient tous les vivres et l'eau nécessaires. Il n'est pas absolument certain que Dupleix ait travaillé de toutes ses forces à les mettre en état de partir ; tantôt il manquait de câbles ou cordages et tantôt de chelingues — et les chelingues, dont une partie avait été envoyée à Madras, faisaient effectivement défaut. La Bourdonnais soupçonnait que ce n'étaient là que de mauvais prétextes pour empêcher les vaisseaux de venir le rejoindre ; et peut-être n'avait-il pas tort. Dupleix pouvait aisément supposer que s'il laissait partir ses navires, il n'en reverrait aucun. La Bourdonnais impatienté donna enfin à ses capitaines l'ordre de demander formellement les vivres et autres choses dont ils auraient besoin, et déclara à Dupleix que s'il disposait des vaisseaux comme il paraissait vouloir le faire, c'était sous sa responsabilité ; quant à lui, il partirait directement pour les îles ; la Compagnie et le roi jugeraient ensuite qui avait bien ou mal fait (*Mémoire, n° 179*).

Mais autant de lettres, autant de mots inutiles. Le 22 octobre, la Bourdonnais était prêt à appareiller sans avoir reçu de Pondichéry aucun des navires qu'il attendait. Le traité de rançon avait été signé la veille et envoyé le même jour à Pondichéry. Après avoir donné toutes ses instructions aux capitaines et remis tous les comptes et papiers de Madras à d'Espréménil, la Bourdonnais fit ranger le 23 les troupes en bataille et reconnaître d'Espréménil comme commandant ; puis, malgré le mauvais temps, il s'embarqua dans une chelingue et alla rejoindre l'*Achille* qui l'attendait à quatre lieues au large.

Suivant les instructions qu'il avait fait donner aux capitaines de navires de Pondichéry il s'attendait à les trouver en mer venant à sa rencontre et il les y trouva en effet, mais à la suite de quels incidents !

Lorsque Dupleix se fut rendu compte qu'il n'avait aucune prise sur les capitaines pour les empêcher de se conformer aux ordres de la Bourdonnais, il chercha à les retenir d'une autre manière et rien ne lui parut plus convenable que de les convoquer le 22 octobre à une réunion du Conseil supérieur où il leur exposa les dangers que leur faisaient courir les plans mal définis ou mal combinés de la Bourdonnais et les invita à déclarer en honneur et conscience leur sentiment sur neuf questions qu'il leur développa et auxquels les capitaines ne pouvaient que répondre par une approbation respectueuse. Convenait-il, par exemple, d'exposer les vaisseaux aux risques de la saison en les gardant plus longtemps à la côte ? Convenait-il de les abandonner à la merci de l'ennemi ? Ne convenait-il pas de prendre les plus justes précautions pour faire parvenir à la Compagnie les cargaisons que le Conseil avait en magasin ? N'était-il pas également convenable de tirer de Madras avec autant de

sûreté qu'il était possible, ce que la conquête avait procuré à la Compagnie? Y avait-il un autre parti à prendre que celui de faire hiverner les navires dans quelque partie de l'Inde?...

Après que les capitaines eurent signé leurs réponses qui portaient en substance qu'il fallait en effet prendre les mesures les plus convenables pour mettre les vaisseaux en sûreté, le Conseil commença par prélever 400 hommes d'équipage, dont il avait besoin pour renforcer la garnison, puis il permit d'appareiller comme si la flotte devait aller au-devant de la Bourdonnais, mais il lui remit en même temps des ordres qu'ils ne devaient ouvrir que lorsqu'ils seraient au large, c'est-à-dire assez loin en mer. Or, la Bourdonnais avait écrit qu'il arriverait à Pondichéry en longeant la côte. Les deux escadres risquaient ainsi de ne pas se rencontrer et c'est ce que désirait Dupleix.

Les événements tournèrent autrement qu'il n'avait calculé. A peine avaient-ils perdu de vue les côtes de Pondichéry, que les cinq capitaines eurent quelque défiance au sujet des instructions dont ils étaient porteurs et sans plus tarder ils les ouvrirent. Il y lurent avec surprise que non seulement il n'était nulle part question de la Bourdonnais, mais qu'on leur prescrivait de se rendre à Achem où ils n'avaient aucune chance de le rencontrer. Leur parti fut aussitôt pris ; ils revinrent à Pondichéry le 24 au matin. Ils y trouvèrent une lettre de la Bourdonnais, datée du 21 qui leur prescrivait à nouveau de venir le joindre sans qu'aucun ordre de la Compagnie ou autre put les en empêcher (*Mémoire, n° 187*). Comme ils n'étaient pas descendus à terre, il leur était facile de braver légèrement l'autorité de Dupleix ; ils lui écrivirent en conséquence que leur destination

pour Achem leur paraissait déraisonnable, et qu'étant dégarnis d'une partie de leurs équipages, ils étaient dans l'impossibilité de tenir tête aux ennemis. Ils finissaient leur lettre en ces termes : « Il nous paraît donc indispensable de joindre le plus tôt que faire se pourra M. de La Bourdonnais, et cela avec toute la précaution que demande la saison critique actuelle » (*Mémoire*, *n° 195*).

Le conflit d'attributions se posait donc encore une fois avec une parfaite netteté. C'est en masquant ses intentions que Dupleix avait pu le 22 disposer de l'escadre ; maintenant les subterfuges n'étaient plus possibles ; il fallait parler clairement. Dupleix n'hésita pas. Il répondit le même jour aux capitaines qu'il était surpris de leur attitude, après le questionnaire qu'ils avaient signé ; on ferait connaître leur attitude à la Compagnie et aux Ministres qui apprécieraient.

« Si vous choisissez, continuait-il, le parti que la Bourdonnais vous présente (aller le rejoindre), nous vous redemandons toutes les troupes, nous avons des ordres de les retenir et nous nous en sommes dégarnis sur le parti que vous avez choisi. Nous ne pouvons absolument exposer cette place ; songez-y bien... Nous avons déjà eu l'honneur de vous dire, dans l'ordre que vous avez de nous, que nous prenons sur nous de répondre devant qui il appartiendra de l'inexécution des ordres que vous recevez de M. de la Bourdonnais. Nous vous le répétons encore... Les ordres que vous avez reçus de nous vous mettent à l'abri de tout... Vous n'ignorez point les pouvoirs de M. le Commandant général ; vous connaissez ceux du Conseil dans des cas semblables ; c'est donc en conséquence que nous vous ordonnons de nouveau d'exécuter à la lettre les ordres dont vous êtes porteurs (c'est-à-dire d'aller à Achem) et d'appareiller sur-le-champ. » (*Mémoire*, *n° 196*).

Les capitaines appareillèrent en effet sur-le-champ, mais ce fut pour aller au-devant de la Bourdonnais :

« Qu'il vous plaise de considérer, écrivirent-ils en partant, que nos représentations sont justes et que notre escadre est bien inférieure en artillerie et en tout à celle de M. Peyton ; raisons qui nous engagent à aller trouver M. de la Bourdonnais, s'il est possible, ou revenir ici après l'hivernage, si nous ne le rencontrons pas. » (*Mémoire, n° 197*).

Ils le rencontrèrent le surlendemain 26 à peu de distance de Pondichéry. Un littérateur seul pourrait essayer de décrire les impressions qu'ils échangèrent. Mais nous supposons qu'à ce moment une alternative redoutable dut se poser à l'esprit de la Bourdonnais. Presque toute l'escadre de l'Inde était réunie autour de lui ; s'il eût voulu l'emmener tout entière aux Iles sans toucher à Pondichéry, chaque capitaine l'eût suivi sans murmurer et c'eût été le plus beau triomphe qu'il pût rêver des prétentions de Dupleix ; mais quelle responsabilité si, faute de cette escadre, nos établissements tombaient entre les mains des Anglais ! La logique lui commandait de transiger et même de capituler ; il le fit avec infiniment de dignité :

« Si l'envie de commander me dévorait, écrivit-il le même jour au Conseil, ainsi qu'on cherche à le faire penser, je prendrais le parti qui me conviendrait, puisqu'ils (les capitaines) sont du sentiment de suivre mes ordres ; mais je fais honneur dans cette occasion de sacrifier tous mes droits et mon amour-propre au bien de l'État et de la Compagnie. Vous voulez commander jusques aux vaisseaux ; j'y consens et pour vous montrer mon zèle pour le vrai bien, je vais suivre votre plan, en tâchant moi-même de gagner Achem... Si je peux m'y raccommoder, je reviens avec vos cinq vaisseaux et je ferai tout ce que je pourrai pour l'honneur de la nation, en suivant même

vos arrangements. Si au contraire je ne puis attraper Achem, je ferai route pour les îles et vous renverrai votre escadre, pour laquelle je vous avoue que je crains beaucoup. Si cette docilité fait souffrir mon amour-propre, elle fera au moins honneur à ma façon de penser, en préférant le bien de ma nation à tout ce qui m'est particulier. » (*Mémoire, n° 198*).

Les plus embarrassés furent les capitaines qui se trouvaient ainsi soumis au pouvoir discrétionnaire de Dupleix. Ils supplièrent la Bourdonnais d'avoir égard à leur situation ou du moins de donner des ordres qui les missent en sûreté ; or ils s'estimaient en danger si, en allant à Achem, ils devaient y rencontrer l'escadre anglaise qui, d'après eux, avait la supériorité de l'armement et de la vitesse (*Mémoire, n° 199*). La Bourdonnais consigna leurs déclarations à la suite d'une sorte de conseil de guerre qui se tint à bord de l'*Achille*, puis il fit voile sur Pondichéry.

Là il eut été facile de tout régler en un instant par une conversation ; mais la Bourdonnais ne se souciait pas de descendre à terre où le bruit courait qu'il serait arrêté et il était d'autre part peu vraisemblable que Dupleix consentit à venir à bord. La Bourdonnais lui demanda par deux fois (27 et 28 octobre) de lui envoyer deux ou trois conseillers avec qui il causerait et qui pourraient se rendre compte par eux-mêmes des sentiments des marins. Avec une obstination excessive et même blâmable, Dupleix ne voulut rien entendre. Il commença par réfuter la thèse des capitaines en représentant que la force de l'ennemi était illusoire et qu'il ne pouvait admettre que 900 à 1.000 Anglais démunis de vivres, peu pourvus de munitions de guerre et très délabrés, pussent faire fuir 2.400 Français qui ne manquaient de rien et dont deux de leurs vaisseaux étaient capables de battre tous les vaisseaux ennemis. Les capitaines avaient leurs ordres,

c'était à eux de voir s'ils pouvaient les enfreindre. (*Mémoire, n° 204*).

La Bourdonnais était toujours d'avis d'envoyer la flotte à la côte Malabar plutôt qu'à Achem ; à la côte Malabar, où il pouvait encore la conduire, il se flattait de tenter et de réussir quelque entreprise avantageuse à la Compagnie ; mais devant la réponse de Dupleix qui lui retirait en quelque sorte le droit de disposer de l'escadre, ses dernières espérances s'évanouirent et il se sentit impuissant à réagir ; peut-être aussi restait-il impressionné par ces fameux ordres de la Compagnie du 6 octobre 1745, que dans son for intérieur il contestait. Quoi qu'il en soit, il assembla ses capitaines pour leur exposer la situation ; il le fit en ces termes, qui expliquent tout :

« Je ne saurais disconvenir de la force de vos raisons touchant l'escadre anglaise ; mais je ne puis en même temps vous ordonner de ne pas exécuter ce que le Conseil supérieur a décidé, par la crainte de prendre le mauvais parti. » (*Mémoire, n° 208*).

Voici quelle fut la réponse des capitaines :

« Nous croyons que le parti le plus sûr est de tâcher d'aller tous à Achem pour y remâter l'*Achille*, si ce vaisseau peut le gagner, sinon d'aller avec notre commandant aux îles ou à la côte Malabar ; malgré notre sentiment, M. de la Bourdonnais étant porteur d'ordres du roi, nous sommes prêts d'exécuter ce qu'il nous ordonnera. » (*Mémoire, n° 208*).

Ainsi la responsabilité de la décision suprême incombait à la Bourdonnais, resté seul chef de l'escadre aux yeux de ses marins. Il prit aussitôt son parti et communiqua ses décisions à Dupleix en le priant de garder le secret. Il serait trop long d'énumérer les diverses éventualités qu'il envisagea et qui toutes étaient justifiées par les

hasards ou les incertitudes de la navigation ; il suffit d'indiquer les résolutions auxquelles il s'arrêta. Conformément à sa lettre du 26 octobre, la Bourdonnais restait disposé à exécuter le programme du Conseil supérieur, c'est-à-dire à conduire tous ses vaisseaux à Achem ; mais tous n'étaient pas aussi bons marcheurs ; il se pourrait qu'ils ne pussent rester réunis. Dans ce cas, les quatre meilleurs, le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant*, et le *Saint-Louis*, se rendraient à Achem sous les ordres de Dordelin ; quant aux trois autres, l'*Achille*, le *Sumatra* et le *Lys*, les estropiés, comme il les appelait, la Bourdonnais les ramènerait aux îles. Peut-être reviendrait-il ensuite dans l'Inde si on lui donnait des garanties de sûreté. Il terminait ainsi :

« Je vous prie, Monsieur, de me répondre au vrai sur tous ces articles et je vous donne ma parole d'exécuter ce que je vous promets et de faire mon possible pour revenir moi-même. Réponse, s'il vous plaît, car je veux mettre à la voile. Oublions pour un moment le passé et tâchons de relever notre Compagnie. Gardez un grand secret sur mon retour. Faites même penser le contraire ; on n'en pestera guère plus contre moi ; qu'importe ? J'y suis fait. » (*Mémoire, n° 110*).

Dupleix reçut cette lettre à onze heures et demie du soir ; il y répondit à l'instant même. Il trouva bon tous les arrangements de la Bourdonnais. Quant à la sûreté qu'il demandait, « je ne sais, lui dit-il, quelle idée vous vous êtes mis dans la tête. J'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, vous ajoutez trop de foi aux rapports que l'on vous fait ; ne les écoutez point et vous en serez bien plus tranquille. »

Un dernier mot de la Bourdonnais le 8 au matin :

« Je viens de recevoir votre lettre par M. Avice ; je vais mettre à la voile. Je vous renvoie vos comptes signés, quoique

je n'aie pas eu le temps de les examiner. Je vous souhaite bonne santé. Mes respects à Madame et me croyez, etc... »

et il appareilla.

Dès que les vaisseaux furent à deux lieues au large, la Bourdonnais fit venir à son bord tous les capitaines et leur donna ses instructions dont la principale était de suivre celles qu'ils avaient reçues du Conseil Supérieur. Toutefois, quelque ordre qu'ils pussent recevoir, et à quelque parti que s'arrêtât Dordelin, il leur était expressément recommandé de se rendre à l'Ile de France du 10 au 15 mars, à peine de désobéissance et d'en répondre en leur propre et privé nom. C'est pourquoi en arrivant dans un comptoir de l'Inde, ils devaient déclarer au conseil établi que le plus tard qu'ils en pourraient sortir serait la fin de janvier.

Comme l'avait prévu la Bourdonnais, le *Centaure*, le *Mars*, le *Brillant* et le *Saint-Louis* l'eurent bientôt perdu de vue, ce qui fit qu'après bien des efforts inutiles pour les suivre, il fut enfin obligé de céder aux vents et de prendre la route des îles où il arriva le 10 décembre. Quant à Dordelin, il était déjà arrivé à Achem le 6 du même mois ; fort heureusement il n'y trouva pas l'escadre de Peyton, non plus que deux vaisseaux de guerre du commodore Griffin, qui étaient partis pour le Bengale.

Là se termine une page de l'histoire de l'Inde. On ne la ferme pas sans quelque amertume. Ce n'est pas qu'on regrette outre mesure que la querelle de Dupleix et de la Bourdonnais nous ait empêchés d'entreprendre quelques conquêtes nouvelles qui peut-être n'eussent pas réussi et qui en tout cas n'eussent pas été confirmées à la paix ; mais on est affligé de voir deux hommes dans une situation aussi élevée discuter entre eux des plus graves intérêts de leur pays comme s'il se fut agi de leurs affaires personnelles,

sans le moindre désir d'arriver à une entente. Et l'on pourrait, en guise de conclusion, paraphraser cette première parole de l'oraison funèbre de Louis XIV par Massillon : Dieu seul est grand !

CHAPITRE XI

Madras sous la domination anglaise.

§ 1. — La victoire de l'Adyar. — Le nabab d'Arcate réclame Madras : encerclement de la ville par les Maures. Heureuse sortie du 2 novembre. Paradis arrive avec des renforts. Mafouz khan mis en déroute sur l'Adyar (4 novembre).

§ 2. — L'Annulation du traité de rançon. — Les Anglais observent mal le traité de rançon : accusations et menaces de Barthélemy, commandant de Madras. Le Conseil supérieur demande le 6 novembre l'annulation de la capitulation ; Paradis la réalise le surlendemain. On commence le démantellement de la Ville-Noire. Morse et les principaux prisonniers anglais ramenés à Poudichéry. Dupleix essaie de déterminer les marchands de Madras à venir s'installer à Pondichéry.

§ 3. — L'administration de d'Espréménil, Dulaurens et Barthélemy. (8 déc. 1746-1er septembre 1749.)

Les marchands indiens qui avaient quitté Madras au moment de l'occupation française, invités à y rentrer sous peine de confiscation de leurs biens.

Retour de l'escadre de Dordelin (12 janvier 1747). Prise de la *Princesse Emilie* (27 février 1747). Affermage des terres. D'Espréménil donne sa démission (6 mai) et se retire au Bengale.

Dulaurens (8 mai-2 déc. 1747), administre avec indépendance. Il se compromet dans la perte du *Neptune* que les Anglais brûlent en rade de Madras, puis dans une affaire de marché. Il est révoqué.

Barthélemy (2 déc. 1747-1er septembre 1749) administre de nouveau Madras sans incidents notables jusqu'au moment de sa restitution aux Anglais.

1. — *La victoire de l'Adyar.*

Aussitôt que Dupleix fut convaincu par les lettres de d'Espréménil que la Bourdonnais allait lui remettre la

place et avant même que le traité de rançon ne fut signé, il décida, en un conseil tenu le 19 octobre, d'envoyer à Madras les conseillers Barthélemy, Gruyère, Gosse et les agents de la Selle et Desfresnes pour y constituer une administration régulière, sous le commandement de d'Espréménil. Ces cinq délégués partirent le lendemain soir, s'arrêtèrent un instant à Saint-Thomé, par crainte sans doute d'un incident de la dernière heure et n'arrivèrent à Madras qu'au moment du départ de la Bourdonnais.

Ils prenaient une succession difficile. Les Anglais n'avaient qu'une médiocre confiance dans nos intentions de respecter le traité et n'étaient pas eux-mêmes mieux disposés à favoriser notre tâche soit en se prêtant de bonne grâce aux exigences du partage que nous voudrions leur imposer, soit en empêchant les Maures et le nabab d'Arcate, avec qui ils avaient des intelligences secrètes, de venir nous inquiéter.

On a vu avec quelle netteté puis quelles hésitations ce prince s'était opposé à l'expédition de Madras. En lui déclarant qu'on l'entreprenait autant pour venger les injures du Mogol que les nôtres propres, Dupleix l'avait dissuadé d'intervenir au moment qui nous eut été le plus funeste. Encore ne put-il arriver à ce résultat qu'en lui faisant dire par un homme que nous avions à Arcate que lorsque nous serions les maîtres de Madras, on lui remettrait la ville ; il n'est d'ailleurs pas sûr qu'en faisant cette promesse, Dupleix ait eu le moindre désir de la tenir. Mais c'était du temps gagné.

Le nabab avait également marqué sa surprise à la Bourdonnais qu'il eut débarqué sur ses terres, sans lui faire part de ses desseins et l'avait en conséquence invité à se rembarquer aussitôt ; la Bourdonnais lui avait

répondu le 24 septembre que la ville de Madras appartenant en toute souveraineté aux Anglais, il était en droit de venir les attaquer chez eux, pour tirer vengeance des insultes qu'ils nous avaient faites, qu'en ce qui concernait son rembarquement il ne recevait d'ordre que de son roi et que si cette attitude lui attirait la visite des Maures, il aurait soin de les recevoir, sans oublier qu'il était français (*Mémoire*, *p. 85*).

Anaverdi fit sur ces entrefaites une maladie qui le tint pendant quelques jours éloigné des affaires. Quand sa santé fut rétablie, son attention se porta à nouveau vers la côte et dans le temps où la Bourdonnais mit à la voile, il envoya à Saint-Thomé un détachement de cavalerie et une centaine de pions, comme pour se mettre en possession de Madras. Il était en réalité appelé par les Anglais, qui avaient trouvé ce moyen de traverser nos projets, sans rompre la capitulation. On ne tarda pas d'ailleurs à être fixé sur ses intentions.

Le 24, Panon, qui arrivait de Pondichéry avec une commission du Conseil supérieur, tomba au milieu de cette troupe ; on le laissa passer, mais le chef lui dit d'avertir sa nation que désormais tous ceux qui se présenteraient seraient arrêtés [1].

C'était l'état de guerre qui commençait. Le 25, l'ennemi reçut un renfort de 14 à 1500 cavaliers, précédant une force plus considérable conduite par Mafouz khan. Ce prince envoya aussitôt un de ses neveux demander à d'Espréménil de rendre Madras aux Anglais. Une telle mission ne pouvait aboutir ; le messager fut assez mal accueilli et invité à s'adresser à Dupleix lui-même, mais on ne lui dissimula pas que si l'on nous attaquait nous

1. *A. P. t. 16*. Lettre de d'Espréménil à Dupleix du 24 octobre.

saurions nous défendre et nous traiterions son oncle en ennemi. Un autre député vint le même jour et se plaignit de notre dédain à venir saluer Mafouz khan ou son général.

Ce n'étaient pas de vaines paroles. Le 26, le fils du major Bury, qui retournait à Pondichéry, fut arrêté à deux lieues au sud de Coblon et emmené au Petit Mont avec des menaces de mort.

Le Conseil de Madras s'émut de cette arrestation et dépêcha le lendemain auprès du général des Maures le conseiller Gosse et Kerjean, celui-ci neveu de Dupleix, pour protester contre ces procédés. A peine étaient-ils sortis de la ville avec une escorte de cipayes, qu'ils furent entourés par les cavaliers du nabab et pris. Le général leur expliqua que l'arrestation du fils de Bury n'était qu'une réponse au manque d'égards qu'on avait eus l'avant-veille pour l'ambassadeur de son maître et, après de longs palabres, déclara qu'Anaverdi voulait de gré ou de force être mis en possession de Madras et que l'armée de Mafouz khan n'avait pas d'autre but que de réaliser ce dessein.

Retenus à leur tour prisonniers, Gosse et Kerjean furent envoyés à Mafouz khan qui leur tint le même langage et leur proposa de régler ensemble la question de Madras ; mais ils n'avaient aucune qualité pour conduire cette négociation et ils restèrent captifs. Or, Barthélemy, qui venait de prendre le 27 au soir la succession de d'Espréménil, malade ou souffrant depuis longtemps et retourné par mer à Pondichéry, ne crut pouvoir les autoriser à traiter.

« Quelque fâcheuse que soit votre situation, leur écrivit-il le 30, nous n'y pouvons apporter aucun remède ; nous sentons parfaitement qu'étant prisonniers chez des gens qui ne respectent

aucune loi, vos inquiétudes doivent redoubler à chaque instant, mais vous savez que je ne puis rien de moi-même et que toutes les menaces que pourront me faire les Maures ne m'obligeront jamais à entrer dans aucune des propositions qu'ils me font, lesquelles sont toutes injustes. Que le nabab s'adresse à M. Dupleix, gouverneur et nabab, qui seul a pouvoir de traiter avec lui ; la place m'est confiée et j'en réponds sur ma tête... Je vous prie de lui dire que si je ne lui ai pas envoyé de compliments à son arrivée, c'est que ses officiers ont agi contre le droit des gens en vous arrêtant, lorsque vous avez été envoyés pour le visiter. Après une telle démarche, comment veut-il que j'entre en accommodement avec lui ? Au surplus, s'il veut venir nous attaquer, nous sommes prêts à le recevoir les armes à la main ; qu'il soit assuré que nous ne nous laisserons jamais intimider par aucune de ses menaces [1]... »

Ainsi toute la responsabilité des événements allait retomber sur Dupleix. N'était-ce pas lui d'ailleurs qui les avait provoqués par ses promesses ? Il avait songé un moment à se rendre à Madras après le départ de la Bourdonnais ; mais l'hostilité des Maures qui lui barrait la route rendait maintenant ce projet irréalisable. Il en fut réduit aux négociations, et l'on recommença à correspondre. Après l'arrestation du fils de Bury, il écrivit au nabab (27 octobre), et à son fils pour leur rappeler le temps peu éloigné où ils lui permettaient de faire la guerre aux Anglais et même lui proposaient de l'assister ; s'ils l'avaient oublié, tant pis ; la valeur que les Français venaient de témoigner pouvait aussi bien se tourner contre eux et alors ce serait Madras qui serait rasé jusqu'au sol (*Ananda*, *t. 3*, *p. 45*). Après l'arrestation de Gosse et de Kerjean, Madame Dupleix crut aussi devoir écrire au nabab dans le même sens. Lorsqu'Anaverdi était venu à

1. *A. P. t. 16*. Lettre du 30 octobre.

Madras l'année précédente, il l'avait appelée sa fille et ils avaient uni leurs mains : elle croyait de bonne politique de réveiller ces souvenirs. Ananda ne pensait pas que ce fut une heureuse idée. (*Ananda, t. 3, p. 55-57.*)

Cependant Mafouz kh., venant de Conjivaram, était arrivé à Madras avec de nouvelles forces, portant l'effectif total à environ 3000 hommes. Suivant les ordres de Dupleix, qui tenait à ne pas prendre l'initiative des hostilités, nous ne répondîmes ni à leurs bravades ni à leurs provocations. Enhardis par notre patience, ils purent ainsi planter leurs drapeaux sur Egmore, à moins de deux milles de la Ville Blanche, d'où ils se dispersèrent pour nous couper les vivres et dès le 31 octobre, il ne nous vint plus ni volaille ni moutons ; nos troupes n'ayant que du riz et du beurre pour toute nourriture commençaient à souffrir et demandaient avec insistance à faire une sortie. Puis ce fut le jardin du gouverneur, tout à proximité du fort, qui fut occupé. Nous sommâmes les Maures de déguerpir, mais faute de mettre nos menaces à exécution, notre situation n'en devint que plus critique.

Le 1er novembre, l'ennemi essaya de nous couper l'eau. Pour l'effrayer, Barthélemy donna l'ordre de tirer à poudre le canon de l'un des bastions ; par une heureuse méprise, d'autres batteries tirèrent avec des boulets et l'armée maure fut en un instant couverte de projectiles. Prise de panique, elle abandonna aussitôt ses positions et s'en fut camper au nord-ouest de la ville. On décida de l'y attaquer et le lendemain de grand matin, la Tour partit avec un détachement de 200 Européens et 100 cipayes. La déroute des Maures fut rapide et presque totale ; ils ne durent leur salut qu'à la fuite et à la vitesse de leurs chevaux. D'ailleurs peu de victimes ; deux blessés de notre côté et environ 65 morts ou blessés du côté de l'ennemi.

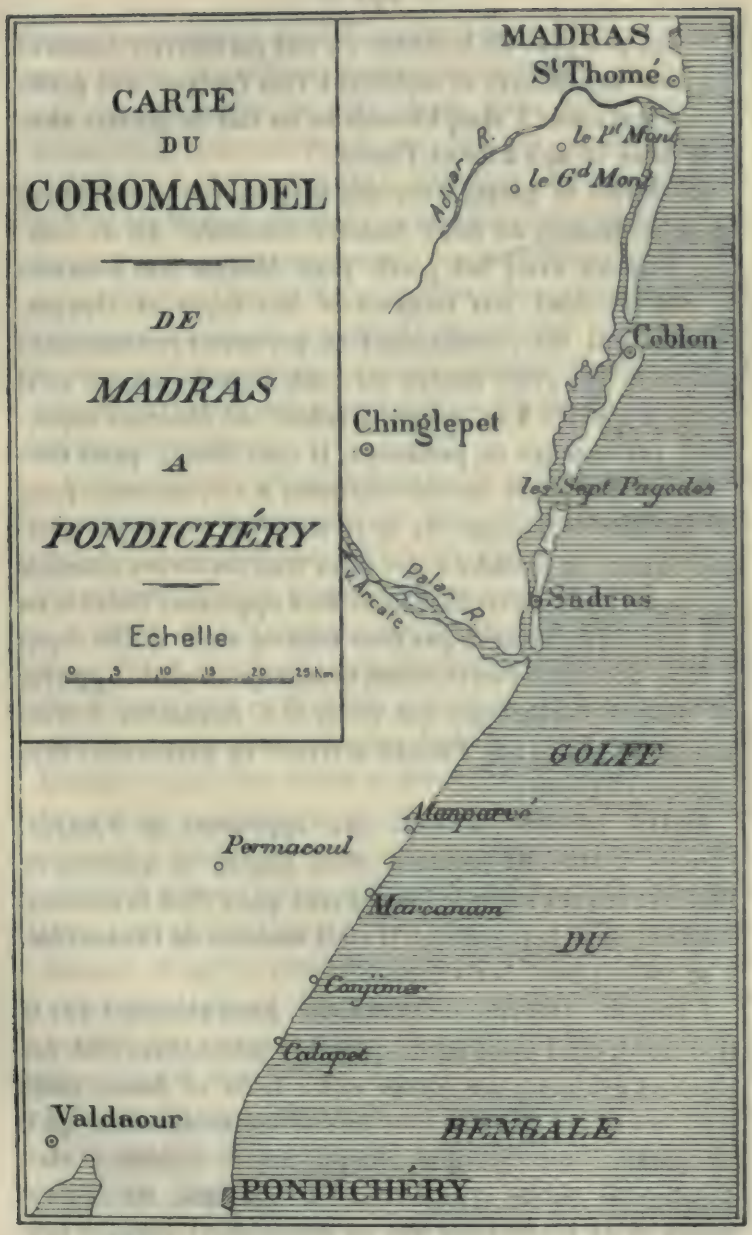
CARTE
DU
COROMANDEL
DE
MADRAS
A
PONDICHÉRY
Echelle
0 5 10 15 20 25 Km
MADRAS
St Thomé
le Pt Mont
le Gd Mont
Adyar R.
Coblon
Chinglepet
les Sept Pagodes
Palar R.
v. Arcate
Sadras
GOLFE
DU
BENGALE
Manparvé
Pormacoul
Marcanam
Cayimer
Calapet
Valdaour
PONDICHÉRY

Avec un peu plus de bonheur on eut pu délivrer Gosse et Kerjean. Les Maures se replièrent vers l'Adyar, une petite rivière qui coule à cinq kilomètres au sud de Madras et se jette dans la mer à Saint-Thomé.

Là devait se passer l'un des faits les plus éclatants et les plus décisifs de notre histoire coloniale. Le 31 octobre, Dupleix avait fait partir pour Madras 500 hommes de renfort dont 200 français et 300 topas et cipayes. Paradis qui les commandait ne prévoyait certainement pas qu'il dut avoir contre lui toute l'armée maure, qu'il savait dispersée à ce moment autour de Madras : cependant, par mesure de prudence, il crut devoir prier Barthélemy d'envoyer un détachement à sa rencontre pour lui faciliter le passage de la rivière ; on avait ainsi quelque chance de prendre entre deux feux les forces ennemis qui pourraient d'aventure nous être opposées. Paradis ne put malheureusement pas fixer tout de suite d'une façon précise le moment où il aurait besoin qu'on vint l'appuyer et lorsque Barthélemy sut enfin le 4 novembre à trois heures du matin que Paradis arrivait, la partie était déjà engagée et gagnée.

Arrivé pendant la nuit aux approches de l'Adyar, Paradis y attendit pendant deux heures le secours de Madras : voyant venir le jour, il crut que c'était le moment d'agir et dans la pensée qu'il était soutenu de l'autre côté, il se mit à passer la rivière.

L'ennemi, informé de sa marche, nous attendait sur la rive nord, où il avait édifié quelques retranchements. Les témoins évaluent ses forces entre trois et douze mille hommes et ces chiffres sont moins contradictoires qu'il ne paraît : on sait que chaque armée indienne était d'ordinaire suivie d'une foule de femmes, de domestiques et de marchands qui en décuplaient presque tou-

jours le nombre. Admettons, si l'on veut, le chiffre le plus faible, du moins comme combattants ; c'était déjà une troupe suffisante pour nous faire subir un cruel échec. Mais la brume du matin voila sans doute aux uns et aux autres la réalité de la situation. A l'approche des nôtres, les Maures firent un grand feu de mousqueterie et de canons ; nous répondîmes avec beaucoup de vigueur ; puis, sans que l'action fut encore devenue très meurtrière, l'ennemi, on ne sait pourquoi, prit soudain la fuite dans la plus grande confusion et nous abandonna le champ de bataille, avec 120 tués seulement, tandis que nous n'avions eu que trois blessés.

La Tour arrivé peu de temps après la fin du combat fut chargé de maintenir l'ordre dans Saint-Thomé ; mais, malgré ses précautions, il lui fut impossible d'empêcher ses soldats de piller toutes les boutiques du bazar.

L'affaire était à peine plus importante que celle où la Tour s'était distingué l'avant-veille ; cependant elle eut dans l'Inde tout entière un retentissement considérable. C'était la première fois que des Européens battaient en bataille rangée des forces indiennes relativement si nombreuses et la présence du fils du nabab à toute l'action ajoutait à l'éclat de sa défaite. Il était enfin prouvé que la politique d'humiliation à l'égard des nababs et des rajahs que l'on suivait depuis l'origine était une conception erronée et qu'on pouvait, si on le voulait, en finir avec leurs vexations et leurs avanies, et ainsi se trouvaient justifiés les pressentiments de Dupleix, lorsque dès 1735 il se faisait fort, si on lui envoyait quelques troupes, de tenir en échec le nabab de Mourchidabad et l'on se rappelle que le 2 août précédent il déclarait à Ananda qu'avec quelques centaines d'hommes il pourrait amener à composition tous les princes de l'Inde au sud de la Kistna.

Aussi, quoiqu'il n'eut pas pris une part directe au grand événement plus politique que militaire qui venait de s'accomplir, c'est à lui beaucoup plus qu'à Paradis qu'en furent attribués le mérite et la gloire. Suivant de très près la chute de Madras, qu'on savait être son œuvre non moins que celle de la Bourdonnais, la victoire de l'Adyar lui créa dans toute l'Inde une autorité sans précédent.

La logique eut voulu que les princes, dont le prestige venait d'être si gravement atteint par la défaite de l'un d'eux, missent quelque discrétion à reconnaître la supériorité de l'étranger ; ce fut au contraire à qui déployerait le plus de coquetterie pour le couvrir de louanges. Sans doute ces éloges sont conçus dans le style hyperbolique commun à tous les peuples de l'Orient et il serait quelque peu naïf de les prendre à la lettre ; mais il est entre eux si peu de dissemblance, jusque dans les expressions elles-mêmes, qu'on sent bien que ce double événement avait produit partout la même impression.

C'est d'abord le Nizam lui-même, suzerain du nabab vaincu, qui fait écrire à Dupleix par son ministre Iman Sahib :

« J'ai compris ce que vous me marquez au sujet de la guerre injuste que Mafous kh. vous a suscitée. Je suis en vérité charmé que vous l'en ayez fait repentir. Je n'ai pas douté un seul moment que cela fut autrement ; je vous en fais mon compliment... Je compte que dans peu le nabab Anaverdi kh. recevra des ordres très forts et qu'il sera réprimandé au sujet de la guerre qu'il vous a suscitée et il ne tardera point à s'en repentir. Je puis vous assurer sans flatterie que toutes ces affaires que vous avez menées avec autant de prudence que de bravoure, vous ont donné un renom que je ne puis exprimer, non seulement à la cour du Nizam, mais encore dans tout le Décan, l'Indoustan et je ne mentirais pas, en ajoutant, dans tous les

endroits aussi reculés qu'ils puissent être... Je vous préviens qu'en cas que les armées d'Anaverdi kh. auraient l'audace d'aller vous attaquer dans Pondichéry, de les étriller de façon qu'ils puissent se repentir de l'avoir fait et que cela puisse l'obliger à faire avec vous une prompte paix, ce qui ne pourra manquer d'arriver, si vous les battez bien[1]. »

On est seulement surpris, en lisant cette lettre, de voir combien Nizam avait peu d'autorité sur son vassal, puisqu'il ne pouvait l'empêcher de faire la guerre et en était réduit à se réjouir de ses échecs. Montons un degré de l'échelle ; le Mogol lui-même se trouvait aussi impuissant à réprimer les actes d'indépendance du Nizam. Ce n'était pas encore l'anarchie, mais ce n'était plus l'autorité et, sous une apparence encore magnifique, c'était la fin de toute unité politique.

Le fameux Ragogy Bonsla, général des Marates, était plus démonstratif encore que Nizam et sa lettre à Dupleix est à citer presque tout entière :

« Je ne puis en vérité vous exprimer la joie que j'ai ressentie lorsque j'ai appris la réduction de la ville de Madras et que vous vous en étiez rendu maîtres : Madras qui était si renommée dans l'Inde et en Europe par sa force, sa beauté et son commerce ; ville que l'on croyait imprenable par rapport à la quantité de guerriers, d'artillerie et de munitions qu'elle renfermait. Cette même ville tant vantée a été prise par les Français après deux ou trois jours de siège ; non, je ne puis comprendre cela et je ne puis attribuer ce fait qu'à votre valeur, jointe à la bravoure de votre nation... Je ne sais de quels termes me servir pour vous féliciter sur cet événement, qui vous fait plus d'honneur et vous donne plus de réputation que tout autre

1. Nazelle, p. 267-268.

chose que vous auriez pu faire, de quelque nature qu'elles puissent être...

« En outre, j'ai appris que les soubedars du Carnatic s'étant joints ensemble et ayant rassemblé leurs troupes ou armées avaient eu l'audace de vous déclarer la guerre, mais qu'une poignée de vos courageux français, braves comme des lions, leur ont livré bataille dans les environs de Meliapour (St-Thomé), les ont battus, leur ont pris leurs drapeaux, beaucoup de leurs chevaux et instruments de guerre et les ont fait fuir jusqu'à Conjivaram : l'épouvante s'étant mise dans leur armée ainsi qu'elle se met dans un troupeau de moutons lorsque quelque loup entre dans la bergerie. Je vous assure que cette nouvelle m'a fait un plaisir des plus grands que j'ai ressenti de mes jours. Je ne puis assez vous marquer la joie que cela m'a causée : je vous en fais mille et mille fois mon compliment.

« Le soleil éclaire le monde depuis son lever jusqu'à son coucher, et une fois sa clarté passée, on y pense et on n'en parle plus : il en est de même de la lumière que répand dans le monde votre bravoure et le renom que vous vous êtes acquis par tant de beaux faits. On ne cesse jamais d'en parler ; nuit et jour ils sont présents à l'esprit.

« Le bruit de vos victoires est tellement répandu sur ces côtes-ci et ailleurs que tous vos ennemis, de quelque nation qu'ils puissent être, en sont consternés ; c'est de quoi vous pouvez être assuré. Tout l'Indoustan retentit de ce bruit. Notre roi, Savouraja, ayant appris toutes ces nouvelles, vous a donné des louanges inexprimables et ne parle qu'avec admiration de votre nation... C'est pourquoi je vous demande votre amitié... Si vous voulez vous joindre à nous... nous ferons des choses dont on ne pourra s'empêcher de parler éternellement[1]... »

Chanda Sahib, le souverain déchu du Carnatic et de Trichinopoly, actuellement prisonnier des Marates à Sattara, leur capitale, ne fut pas moins empressé à

1. Nazelle, p. 269-271.

témoigner à Dupleix toute la part qu'il prenait à de si grands événements ; depuis la bataille de Canamay en 1740, il savait à quoi s'en tenir sur la valeur des Français :

« Ma joie est si complète, lui disait-il, qu'il me semble que c'est à moi-même que cela est arrivé. Je ne puis en vérité vous l'exprimer d'une façon plus forte. Cette nouvelle étant venue aux oreilles de Savouraja, Ragogy Bonsla et autres généraux des Marates, ils n'ont pas pu s'empêcher de vous donner toutes les louanges que mérite une pareille action et dans le fort de leur étonnement et de leur surprise, ils ont rendu malgré eux la justice que mérite une nation aussi brave que la vôtre, en disant qu'elle était bien heureuse d'être sous le commandement d'un homme aussi rempli de courage, de bravoure, de capacité et de hardiesse que vous, puisque jamais pareil événement n'était arrivé dans les Indes depuis que les nations européennes y sont établies... »

Nous pourrions encore citer des lettres émanant d'Iman Sahib et exprimant ses sentiments personnels, du frère de Chanda Sahib et enfin du général de l'armée de Naser jing, fils du Nizam [1] ; elles ne sont pas conçues en des termes moins admiratifs ; mais nous préférons nous en tenir au témoignage des hommes qui avaient ou pouvaient avoir une action effective sur la direction des événements. Leur jugement n'était pas seulement un hommage rendu au mérite de Dupleix ; c'était aussi une reconnaissance de sa puissance, puisqu'ils allaient jusqu'à demander son amitié. Funeste aveuglement ! mais qui pouvait alors prévoir où l'amitié des Européens allait les entraîner ? Dupleix lui-même ne pouvait s'en rendre compte. Cependant c'est cette victoire de l'Adyar, qui, par le lent

1. Nazelle, p. 264, 274 et 276.

développement de ses conséquences, prépara la chute de l'Inde et à certains égards elle illustre la bataille de Plassey, qui la consacra. Si c'est un honneur d'avoir asservi un pays, nous l'attribuerons donc à Dupleix, qui sut trouver au moment voulu les moyens nécessaires pour en ébranler la puissance ; son génie et les nécessités de sa politique financière allaient faire le reste. Somme toute, avec le 4 novembre 1746, c'est un nouveau livre de l'histoire de l'Inde qui commence, livre peu glorieux pour elle et pas toujours honorable pour les Européens ; il n'est pas encore terminé.

2. — *L'annulation de la capitulation.*

En quittant Madras, la Bourdonnais laissait à terre 22 officiers et 540 hommes de troupe dont 369 des îles et 171 de Pondichéry, placés tous sous les ordres du major général Bury. L'administration civile était composée d'un conseil dont d'Espréménil était président et dont faisaient partie les conseillers Barthélemy, Bruyère, Gosse, Desjardins et de la Villebague, ces deux derniers désignés par la Bourdonnais. En face d'eux le conseil anglais investi des pouvoirs qui lui étaient reconnus par l'article 3 des articles ajoutés par la Bourdonnais et dont le premier seul avait été expressément adopté le 13 octobre par Dupleix [1].

D'Espréménil ne prévoyait pas que sa tâche dut être aisée. Il ne fallait guère compter sur les soldats des îles, encore moins sur leurs officiers ; les nainars, dobaches et

1. Cet article était ainsi conçu : « Quoique la place soit gardée par les troupes françaises et leur pavillon arboré, M. Morse, gouverneur anglais, et tous les employés et habitants pourront faire leur commerce, tant par terre que par mer et la police anglaise sera exercée sur les Anglais natifs et les habitants, comme elle avait coutume de l'être ci-devant, sans préjudice à celle des Français. »

interprètes qui avaient servi les Anglais et continuaient d'être payés par eux, pouvaient d'autant moins nous seconder qu'ils s'attendaient à notre départ en janvier ; les macouas, qui sont les bateliers indigènes, ne travaillaient qu'avec répugnance et désertaient tous les jours. Toutefois les rapports les plus délicats devaient être ceux avec le conseil anglais ou plutôt avec Morse.

Ne voulant pas qu'on put nous accuser d'avoir enfreint les premiers les conventions, d'Espréménil fut d'abord assez large dans leur application. Morse lui ayant demandé le 24 octobre un passeport pour 18 hommes se rendant à Goudelour conformément aux termes du traité de capitulation, il n'hésita pas à le lui accorder. Cependant — et ce n'était pas une des moindres étrangetés de ce traité, — il n'était pas douteux qu'à la première occasion ces hommes combattraient contre nous [1]. Dupleix s'en rendait si bien compte qu'au même moment il faisait arrêter à Ariancoupon une centaine de soldats anglais qui allaient au Fort St-David munis d'un passeport de la Bourdonnais [2].

D'Espréménil avait besoin de fusils, la part qui nous revenait ayant été perdue dans le naufrage du *Duc d'Orléans*. S'il eut été réellement le maître de la place, il les eut exigés : il se vit au contraire contraint de demander à Morse de lui en prêter ou de lui en vendre. Sur le refus persistant du gouverneur, nous dûmes enfin faire enfoncer la porte de la salle d'armes et prendre toutes celles qui nous étaient nécessaires.

C'était le droit des Anglais de chercher à paralyser nos efforts ; mais il n'était guère douteux qu'avec cet esprit on ne tarderait pas à les prendre réellement en faute. C'était

1. *A. P. t. 16.* Lettre de d'Espréménil à Dupleix du 24 oct..
2. *Ananda, t. III, p. 32 et 34.*

là que Dupleix les attendait. Par le premier des articles complémentaires du traité du 21 octobre, — le seul qu'il eut admis — il ne s'était engagé à tenir sa parole qu'autant que les Anglais tiendraient la leur. Or il savait qu'ils continuaient à entretenir avec l'ennemi des intelligences secrètes. La Bourdonnais lui-même l'avait reconnu dans une lettre du 27 octobre : « Je ne suis point étonné, disait-il à Dupleix, de voir les Maures nous barrer le chemin de Madras. Ce peuple excité soit par les Anglais ou autrement, cherchera ses avantages. On devait s'y attendre. » (*Mém.*, n° 202). Il est vrai que la Bourdonnais se hâtait d'ajouter qu'il ne voyait pas en quoi les Anglais « blessaient » par là la capitulation. D'après lui, ils étaient toujours nos ennemis et Dupleix devait comprendre qu'ils feraient jouer tous les ressorts possibles pour nous nuire « sans pour cela manquer à ce qu'ils ont promis pour Madras. »

La Bourdonnais soutenait déjà la thèse si brillamment reprise de nos jours qu'un vaincu peut impunément tout se permettre au lendemain de sa défaite et, alors qu'il est encore à la discrétion du vainqueur, contester sa victoire, lui adresser des défis insolents ou simplement narquois et lui susciter de nouveaux ennemis.

Le grand mérite de Dupleix fut de n'avoir jamais accordé aux arguments juridiques qu'une valeur d'archives ; il attendait tranquillement que les Anglais, pris en faute ou convaincus de complicité avec les Maures, lui offrissent une occasion de déchirer le traité de rançon et d'Espréménil avait pour mission de ne point la laisser passer. Après le léger incident des fusils, il fit prier Morse de déclarer, suivant l'article 5 du traité, tout ce qui appartenait à la Compagnie d'Angleterre ; puis son successeur Barthélemy lui fit des observations sur la quantité considérable d'Anglais et d'Indiens qui demandaient à quitter la

ville. Au moment où les Maures cherchaient à l'encercler, cet exode était suspect et il fut établi en effet qu'il n'était provoqué que pour nous priver des coulis et des noirs qui nous étaient nécessaires pour nos opérations. Le Conseil anglais agissait de son côté auprès des Maures, dans l'espoir de rentrer en possession de la ville sans tenir aucune des obligations qu'il avait contractées avec nous. « Mais ne vous y trompez pas, lui écrivit Barthélemy le 29 octobre ; soyez certains que le cas échéant ils [les Maures] ne seront jamais possesseurs de cette place, mais seulement de son emplacement et de ses masures » ; autrement dit la ville serait rasée auparavant. (*A. P. t. 16.*)

Cette lettre fut confirmée avec la même netteté le 31 octobre. C'est alors que se produisit l'encerclement de Madras par Mafous kh., puis l'affaire du 2 novembre et enfin celle de l'Adyar. Ces divers événements empêchèrent Barthélemy de suivre avec les Anglais la moindre affaire. Mais quand la sécurité fut rétablie par la dispersion de l'armée du nabab, Barthélemy revint sur tous les points restés en suspens et les traita avec une précision de fort mauvais augure pour le maintien du traité de rançon. Sa lettre est à citer en entier, puisqu'elle contient à peu près tous les griefs invoqués pour son annulation. Il disait (7 novembre) :

« Les opérations militaires auxquelles il a fallu prêter notre attention ces jours passés et les difficultés qui nous sont suscitées en sous-main en toutes choses, ne nous ont pas permis de poursuivre les affaires avec vous. Nous sommes fort surpris, que vous nous pensiez capables de ne vous rien citer qui ne fut vrai, comme vous le faites par votre lettre du premier novembre [1]. Encore une fois, Messieurs, ne dites-vous pas avoir

1. Cette lettre comme les autres lettres de M. Morse ne se retrouvent pas dans nos archives non plus que dans celles de Pondichéry.

demandé la protection du nabab ? ne dites-vous pas l'avoir prié d'interposer son autorité ? ne dites-vous pas en dernier lieu l'avoir prié de suspendre l'envoi de ses troupes pour votre compte ou à votre secours ? Ne sait-on pas bien que sur les derniers jours que M. de la Bourdonnais devait vous remettre la place, vous aviez déjà, dans une aldée à côté, des troupes du pays prêtes à joindre votre garnison pour conserver la ville contre les prétendus desseins de M. Dupleix ?

« Pouvez-vous nier que votre nainard n'ait été avec vos gens continuellement tous ces jours passés aux environs de cette place et qu'il ne nous ait causé lui seul cent fois plus de mal que les Maures, en nous coupant l'eau et les vivres et en empêchant les coulis et autres gens du pays de venir nous rendre les services les plus indispensables à la vie ? N'est-ce pas là une influence marquée sur le gouvernement du pays ? Quelle plus forte preuve en peut-on désirer ? Avions-nous donc tort de vous prier de l'employer à faire retirer les Maures ? Convenez-vous, Messieurs, que nous ne citons rien légèrement, et que ces manœuvres ne peuvent pas être si secrètes que nous n'en ayons des indices certains ? Nous avons des amis parmi les Maures tout comme vous ; nous sommes assez instruits de ce qui se passe et nous ne doutons plus qu'il n'y ait des Anglais prisonniers de cette ville dans l'armée maure, puisqu'ils ont eu l'audace de tirer sur M. Paradis et sur son détachement à St-Thomé et d'assez près pour être reconnus anglais avérés. Nous ne doutons pas, Messieurs, que cette connivence est encore bien prouvée par l'empressement de tous les habitants à sortir de la ville avec tous leurs effets avant l'arrivée des Maures et les précautions que nous avons prises à ce sujet ne sont que trop justifiées par ces événements.

« Nous sommes bien aises de vous dire que nous regardons ces menées secrètes comme une infraction au traité que vous avez fait avec M. de la Bourdonnais et que, malgré les bonnes dispositions dans lesquelles nous étions, vous nous forcerez à vous rendre vous et votre ville responsables de tout le poids de

ces intrigues et des dépenses que cette injuste guerre pourra causer à votre Compagnie.

« La demande que nous vous avons faite le 25 du passé de nous remettre les états de ce qui reste à partager, et des effets qui n'entrent point en partage et de nous déclarer tous les magasins de la Compagnie, n'a pu obtenir qu'une réponse tout aussi vague que celle que vous nous donnez au sujet des Maures ; le Conseil supérieur de Pondichéry ne s'en contente pas et nous enjoint positivement de vous prier de nous fournir le compte général de tout ce que possédait la Compagnie d'Angleterre dans cette ville le jour de sa reddition, soit en espèces, soit en marchandises, soit en avances aux marchands, soit en dettes à elles payables, afin qu'en le comparant avec les états de ce qui a été embarqué par M. de la Bourdonnais, nous puissions parvenir à rendre au Conseil supérieur un compte parfait de ce que notre Compagnie peut avoir ici. » (*A. P. t. 16.*)

Malgré la netteté et la vigueur de cette lettre, ce ne fut cependant pas Barthélemy qui annula le traité de rançon. Il avait semblé à Dupleix que pour une opération de cette nature, qu'il savait inévitable, et dont il s'exagérait peut-être les difficultés, il lui fallait un homme connu par son audace et sa résolution et en qui il eut une confiance personnelle et absolue. Or cet homme ne pouvait être d'Espréménil sourd et maladif, et désireux depuis longtemps de mener une vie moins agitée ; ce n'était pas davantage Barthélemy, fonctionnaire probe mais trop scrupuleux pour céder à des considérations purement politiques. Dupleix savait qu'on ne négocie pas avec les Anglais avec des paroles, mais avec des faits et, pour engager avec eux la partie, il avait jeté les yeux sur Paradis, dont il avait plusieurs fois éprouvé l'esprit de décision. Quand celui-ci quitta Pondichéry le 31 octobre, il savait déjà quel rôle il aurait éventuellement à remplir.

Le malheur voulut que Barthélemy le sut également et l'apprit d'une façon blessante pour son amour-propre. Il n'est point douteux qu'en rentrant brusquement à Pondichéry le 28 septembre, d'Espréménil, quasi-gendre de Dupleix, ne déféra à un désir exprimé par lui et y déféra de bonne grâce ; mais il partit si vite qu'il n'eut pas le temps de recevoir une lettre où, pour donner définitivement la place à Paradis, son beau-père l'invitait à déterminer Barthélemy à demander également son retour à Pondichéry en lui insinuant qu'ils n'entendaient rien l'un et l'autre aux affaires militaires et qu'à le reconnaître ils ne seraient nullement déshonorés (*Mém.*, *n° 222*).

Barthélemy ouvrit naturellement cette lettre, datée du 27 septembre, et en fut vivement affecté. Il tâcha néanmoins de tenir avec honneur le rôle qui lui était momentanément confié et l'on a vu avec quelle résolution il engagea l'affaire du 2 novembre et participa à celle de l'Adyar. L'arrivée de Paradis brisa sa résistance morale. Pressé par Dupleix, d'Espréménil lui avait écrit le 1er novembre, une lettre assurément sympathique mais décevante où, avec autant de délicatesse qu'il put en mettre, il lui conseilla de « se débarrasser promptement d'une affaire dont il ne tirerait jamais aucun profit, qui lui donnerait bien du travail et bien de la peine, et pourrait lui causer bien des chagrins par des fautes involontaires dans un métier que tous deux n'avaient jamais su » (*Mém.*, *n° 223*).

Barthélemy comprit qu'il était à la veille d'une disgrâce, s'il ne prenait lui-même l'initiative de son rappel. Les procédés de Paradis achevèrent de le décourager. Celui-ci, à peine installé au Conseil, commença par demander que Desjardins et Villebague n'assistassent

plus aux séances : Barthélemy eut la faiblesse d'y consentir. Il demanda encore que l'on arrêtât à l'instant le gouverneur anglais et la façon dont il insista sur ce point permettait de présumer qu'il avait des ordres secrets de Dupleix. Néanmoins Barthélemy qui n'avait reçu aucune instruction spéciale s'y refusa. Il fut moins ferme — et lui-même confessa presque aussitôt sa faiblesse — lorsque Paradis, non content d'avoir éliminé Villebague et Desjardins du Conseil, voulut aussi qu'ils fussent relevés de leurs fonctions, l'un comme commandant du vaisseau la *Princesse-Marie* et l'autre comme commissaire chargé du détail des magasins et de l'embarquement des marchandises. Barthélemy céda encore, mais il eut quelque honte de donner l'ordre lui-même et chargea Paradis de s'acquitter personnellement de cette désagréable mission. Ses explications aux deux conseillers permirent à Villebague et Desjardins de croire qu'il avait agi d'après les ordres du Conseil de Pondichéry ; ils demandèrent à les connaître : on ne put les leur montrer. Ils écrivirent alors au Conseil lui-même pour se plaindre de l'injure qui leur était faite et ils furent surpris d'apprendre que les conseillers n'avaient jamais prescrit de les déplacer et demeurèrent convaincus que leur expulsion n'était due qu'aux ordres secrets de Dupleix.

Comprenant qu'il avait peut-être dépassé la mesure, Paradis essaya de déterminer Villebague à reprendre le commandement de la *Princesse-Marie*, mais ce fut en pure perte qu'il fit la proposition : Villebague tenait d'abord à connaître les ordres qui le lui avaient enlevé.

Il ne restait plus, pour remplir les vues de Dupleix, qu'à mettre Paradis à la tête du Conseil. Barthélemy, qui le savait pressé de prendre sa place, demanda son rappel par lettre du 6 novembre, lorsqu'il vit que, les Maures

s'étant totalement retirés, il pouvait en faire autant dans les conditions les plus favorables. Et sans attendre la réponse du Conseil supérieur, il annonça le 8 son départ pour le lendemain et ce jour-là, il fit recevoir Paradis comme commandant de la place.

Le conseiller Bruyère ayant manifesté l'intention de le suivre dans sa retraite, le Conseil risquait de se trouver composé de deux membres seulement : Paradis et Friell, celui-ci envoyé pour remplacer Gosse, prisonnier du nabab. Paradis, investi de ses nouvelles fonctions, triompha de la résistance de Bruyère en le mettant aux arrêts pour huit jours ; quant à Barthélemy, il lui offrit de présider le Conseil pour toutes les matières de finances, tandis qu'il le présiderait lui-même quand il serait question d'affaires militaires ; mais Barthélemy refusa d'accepter cette dualité. Il ne put quand même quitter Madras aussitôt qu'il l'eut désiré ; sous prétexte que les chemins n'étaient pas sûrs, Paradis l'y retint encore une douzaine de jours.

Ce fut pour Barthélemy l'occasion d'écrire à Dupleix trois lettres fort intéressantes pour leur histoire personnelle (14, 17 et 20 novembre), dans lesquelles le commandant démissionnaire se plaignait avec beaucoup de dignité et de franchise qu'on ne l'eût pas cru capable de commander Madras, qu'on lui eût envoyé des secours qu'il n'avait pas demandés et dont il n'avait nul besoin, et qu'on eût employé à son égard des procédés, même *fémelliques*, pour le dégoûter de son poste. Les procédés fémelliques désignaient Madame Dupleix. Le gouverneur de Pondichéry répondit à la première de ces lettres, qu'il n'avait fait faire de suggestions à Barthélemy par l'entremise de d'Espréménil que par ménagement pour lui et pour ne point le chagriner, qu'au surplus il avait toujours rendu justice à sa probité, mais qu'il ne compre-

nait pas qu'il eut remis le commandement de la place à Paradis, sans avoir reçu l'agrément du Conseil supérieur.

« Vous me parlez, lui répondit Barthélemy, des difficultés que vous avez eues à faire cette nomination [celle de Paradis], dans la crainte de me faire de la peine et que vous n'avez jamais cherché à chagriner personne. Je l'avoue et l'ai toujours avoué depuis dix-huit ans que j'ai l'honneur de vous fréquenter et d'être sous vos ordres : livré à vous-même vous êtes le plus excellent caractère d'homme que j'ai connu en ma vie. Quelles occasions n'avez-vous pas eues et n'aurez-vous pas par la suite de vous venger des personnes qui vous avaient offensé grièvement ! Non, Monsieur ; vous êtes incapable non seulement d'en profiter, mais même de les mettre au jour ; au contraire votre bon cœur vous engagera toujours à recevoir favorablement ceux qui ne devaient s'attendre qu'à une juste indignation de votre part. Convenez donc avec moi que je suis bien malheureux de me trouver seul en butte au plus grand désagrément que jamais vous ayez donné à un honnête homme : car enfin, si votre intention était différente que celle que vous aviez marquée à d'Espréménil, ne pouvant ignorer que j'en avais eu communication, [en d'autres termes : si vous désiriez que je reste commandant à Madras], ne pouviez-vous pas par une seule ligne me rassurer là-dessus ? » (*Mém.*, *n*os *124*, *125*, *126 et 127*).

Il était difficile de faire entendre plus délicatement à Dupleix que Barthélemy n'était pas dupe de ses manœuvres ; mais qu'importait à Dupleix ? il avait atteint son but : Paradis commandait à Madras.

Une des lettres de Barthélemy nous dit qu'il n'avait pas demandé le moindre secours à Pondichéry contre les Maures. A quoi correspondait donc l'envoi de la petite troupe de Paradis, sinon à la nécessité d'avoir sous la main des hommes sûrs, le jour encore indéterminé mais prochain, où il faudrait prononcer l'annulation du traité de rançon ?.

On a vu plus haut que, sans connaître expressément les pensées de Dupleix, Barthélemy avait prononcé contre les agissements des Anglais un véritable réquisitoire. Moins bien renseignés, les habitants de Pondichéry ne pensaient pas différemment. Lorsqu'il connut l'affaire du 2 novembre où leur complicité était certaine, Dupleix jugea que le moment d'agir était venu, et à son instigation les notables se réunirent le 6 dans la matinée et décidèrent de lui demander l'annulation de la capitulation comme favorisant indûment les Anglais et tendant à abaisser la dignité et la réputation des Français aux yeux des chefs musulmans du pays [1].

Le Conseil supérieur prit le lendemain ce vœu en considération et décida de faire déclarer aux Anglais que le traité de rançon était nul et que la nation française se trouvait envers eux dans le même état que le jour où la ville s'était rendue aux armes du roi. Cette délibération fut aussitôt envoyée à Madras et ce fut Paradis qui la reçut. Il l'attendait ; dans une lettre du 9, il demandait encore les ordres du Conseil supérieur, au sujet du parti qu'il aurait à prendre, dans le cas où il trouverait Morse en faute pour l'exécution du traité. Après les avoir lus, Barthélemy, Bruyère et Friell dirent qu'ils ne voulaient participer en rien à leur exécution ; Friell alla même jusqu'à soutenir qu'il ne reconnaissait à Madras que le gouverneur et son conseil.

Il fallait une âme aussi énergique que celle de Paradis pour résister à cette sorte de quarantaine ; il se décida à agir seul et l'après-midi de ce même jour il fit faire lecture à la tête des troupes de la décision du Conseil supérieur, tandis qu'on la portait à Morse. Paradis fit

1. Ananda, t. 3, p. 87-88.

ensuite un discours aux soldats et leur renouvela sous peine de mort la défense de piller, en ajoutant que la ville étant désormais au roi et à la Compagnie, le crime en serait d'autant plus grand.

En dehors de la délibération du Conseil supérieur, l'acte communiqué aux Anglais portait qu'ils seraient tenus de remettre toutes les clefs des magasins, pour que les Français pussent s'emparer de tous les effets qui y étaient enfermés ; — qu'ils auraient la permission d'emporter leurs meubles et habits, avec les hardes et bijoux de leurs femmes, mais qu'à l'égard des marchandises, argenterie, chevaux, etc., ils resteraient à Madras comme appartenant à la Compagnie de France ; — qu'ils se retireraient où bon leur semblerait, sous parole de ne pas servir contre la France jusqu'à leur échange ; — que ceux qui voudraient rester dans Madras prêteraient serment de fidélité au roi entre les mains de Paradis ; — enfin que le gouverneur et son conseil s'obligeraient de ne point servir contre la France, et, s'ils refusaient d'en donner leur parole, qu'ils seraient conduits prisonniers à Pondichéry. (*Mém.*, *p. 140*).

Tels étaient les ordres de Dupleix, et Paradis ne faisait que les appliquer. Morse et son conseil protestèrent, comme ils le devaient, contre cet acte qui n'en fut pas moins exécuté à la lettre. Pour empêcher les Anglais de sortir de la ville, Paradis fit circuler partout des patrouilles ; une soixantaine d'entre eux parvinrent néanmoins à déserter la première nuit ; les jours suivants, d'autres moins nombreux en firent autant. Les rassemblements de plus de six personnes furent interdits. Grâce aux mesures pour empêcher le pillage, la ville resta au surplus très tranquille. Deux soldats pris en train de voler dans une maison de la Ville Noire, passèrent en

jugement et l'un d'eux fut condamné à mort et exécuté.

Paradis resta exactement un mois à Madras (8 nov.-8 déc.) ; pendant ce temps, aucun fait sensationnel ne se produisit.

Suivant les instructions de Dupleix, trois objets principaux retinrent simultanément son attention. L'un fut de s'assurer des ressources financières ou commerciales de la ville. C'est pourquoi, dès le 10 novembre, Paradis invita Morse à lui remettre les livres de la Compagnie et à lui envoyer les clefs de tous les magasins particuliers, de ceux de la Compagnie et de ceux pouvant appartenir à des membres du Conseil. Il demanda en même temps qu'on procédât à un inventaire de toutes les marchandises qui pouvaient s'y trouver, et c'était une opération vraiment difficile en raison de leur nombre et de leur dispersion.

Les livres s'arrêtaient au mois d'avril précédent. Morse prétendit que les autres, remisés dans des magasins, avaient disparu depuis la prise de la ville, mangés ou foulés aux pieds par les animaux.

Les clefs des magasins de la Compagnie furent également remises sans difficulté, mais Morse refusa de livrer celles des magasins particuliers, sans doute pour nous obliger à quelques actes de violence, qui indisposeraient à notre égard les habitants. Et de fait on dut procéder de force à un certain nombre de visites domiciliaires. Elles donnèrent moins de résultats qu'on ne l'espérait. Les sept semaines écoulées depuis la capitulation avaient permis aux habitants et marchands d'évacuer à peu près toutes leurs marchandises, surtout celles qui avaient quelque valeur. On ne trouva guère chez divers particuliers, notamment chez un Anglais, que de la toutenague, un peu de vermillon, du vif argent, quelques soieries et une

certaine quantité de corail. Les prévisions de la Bourdonnais se réalisaient ; il avait dit qu'en gardant la ville, on n'y trouverait pas plus de 100 à 200.000 roupies de marchandises.

On n'eut pas moins de déception avec l'argenterie de la Compagnie et celle des membres du Conseil. Celle de la Compagnie se retrouva à peu près complètement, telle qu'elle était portée sur les livres, mais celle des conseillers fut jugée assez peu importante pour que Paradis crut devoir la leur laisser ; celle de Morse montait à environ 800 pagodes.

Un autre ordre de Dupleix était relatif au démantellement de la Ville Noire. Il avait prescrit d'en démolir les fortifications et, pour mieux dégager la Ville Blanche, quelques habitations qui lui étaient contiguës. Malgré la pénurie de coulis et d'instruments, les travaux furent commencés dès le 14 ; mais ils marchèrent très lentement. Faute d'hommes et d'outils, on ne pouvait aller vite et Paradis calculait que le démantellement total de la Ville Noire prendrait plus de six mois. Avec les matériaux provenant des démolitions, on combla un fossé qui séparait les deux villes.

Le dernier ordre concernait les Anglais eux-mêmes. Dès le 10, Paradis invita le gouverneur à lui fournir dans les quarante huit heures les états de personnes prévus dans son ordre du même jour. Cent trente Anglais environ consentirent à donner leur parole de ne point servir contre la France et reçurent en échange des passeports pour aller s'établir où bon leur semblerait. Morse et son Conseil refusant de prendre le moindre engagement personnel, Paradis se trouva dans la nécessité d'envisager leur transfert à Pondichéry. Dupleix ne désirait pas recevoir d'autres prisonniers que Morse et Monson : pour

expliquer la différence de traitement, Paradis eut ordre de dire qu'on n'avait pas assez de moyens de transport pour emmener tout le monde en un seul convoi. Après une dernière et infructueuse sommation de ne point porter les armes contre la France, Morse et Monson furent priés de se tenir prêts à partir le 20 dans la journée.

Ce fut une belle caravane. Autant pour défendre le gouverneur anglais contre une attaque possible des Maures, qui peu à peu se rapprochaient à nouveau de la côte, que pour s'assurer au besoin de sa personne, Paradis lui avait donné une escorte d'honneur d'environ 300 hommes, placés sous les ordres de Bury. Celui-ci, major des troupes et officier d'origine, n'avait pas voulu, non plus que La Tour, servir sous les ordres de Paradis, officier réformé [1]. Il partait donc moins comme chef d'escorte que comme un mécontent. Avec lui étaient également partis Barthélemy, Villebague et Desjardins, qui du reste eux aussi avaient demandé leur rappel à Pondichéry. Sous l'inspiration sans doute de Dupleix, chez qui l'on aimerait à trouver moins de passion, Paradis avait songé un instant à faire arrêter Villebague, sous prétexte de connivence avec les Anglais, mais après un examen plus approfondi de la question, il n'avait relevé contre lui aucune charge [2]. Le parti anglais ne comprenait que M. et Mme Morse et leurs enfants, avec Monson, M. et Mme Barneval, le secrétaire et le chirurgien du gouverneur.

Le voyage dura quatre jours. A l'aldée française de Calapett, qui se trouve à quatre lieues au nord de Pondichéry, la petite troupe trouva 150 hommes rangés en bataille

1. Bury et la Tour adressèrent même au ministre une protestation contre le passe-droit dont ils se prétendaient les victimes.

2. *A. P. t. 16.* Lettre au Cons. Sup. du 11 nov. 1746.

qui étaient venus au devant d'elle pour faire honneur au gouverneur anglais, mais en réalité pour rehausser le triomphe de Dupleix. Au grand village de Mouttalpet, dépendant de Pondichéry et à l'endroit dénommé l'Etoile, on vit arriver Dupleix lui-même, assisté de trois de ses conseillers et précédé de ses gardes à cheval en équipage neuf et du grand prévôt avec tous ses pions armés, et un grand renfort d'éléphants et de timbales. Il fit à Morse toutes les politesses possibles et tous deux firent leur entrée dans la ville par la porte de Madras, au milieu d'une affluence énorme de population ; à ce moment on tira 21 coups de canon. Un nombre égal fut encore tiré lorsqu'on arriva au gouvernement. Madame Dupleix, somptueusement habillée et entourée comme une reine de plusieurs dames d'honneur, y attendait Madame Morse. « Elle n'avait point oublié, nous dit Villebague dans une longue lettre à son frère (*Mém.*, *n° 230*), d'ajouter à ses ornements naturels, tous les diamants et pierreries qu'elle crut nécessaires à relever l'éclat d'une réception aussi flatteuse pour elle, qu'elle était humiliante et triste pour l'étrangère, qui soutint en cœur de reine tout ce cérémonial et qui eut assez de force d'esprit pour ne montrer aucun chagrin, quoique son cœur en fut pénétré. »

Une réception aussi solennelle était-elle nécessaire ? Peut-être, si Dupleix voulait impressionner la population indienne par une manifestation sensible de sa victoire et de sa puissance ; non, si l'on se place uniquement au point de vue de la déférence respectueuse et attristée que l'on doit au malheur, et telle est l'opinion d'Ananda dans ses mémoires. Il nous dit que quand tous les yeux étaient tournés sur Morse on peut imaginer quels étaient ses sentiments.

« Peindre la douleur qu'il dut alors éprouver et la mesurer

n'est pas en mon pouvoir. La joie et le chagrin sont des êtres jumeaux dans ce monde. Un revers de fortune n'est pas une disgrâce aux yeux du sage. La chute du Fort St-Georges et les souffrances infligées à ses défenseurs ne sont que des épreuves impénétrables de la Providence. Mais le malheur ne devrait jamais tomber même sur nos ennemis ». (*Ananda, t. III, p. 131-132*).

Laissons pour un instant Morse et les Anglais à Pondichéry, où ils furent d'ailleurs traités avec toute sorte d'égards et revenons à Madras, dont nous désirons esquisser plutôt que raconter l'histoire sous la domination française.

Le départ de Morse n'avait pas rendu l'administration de Paradis beaucoup plus facile [1]. La situation commerciale de la ville était des plus mauvaises. Dupleix n'avait désiré conserver Madras que pour l'empêcher de renaître, et c'était une opération qu'il pensait pouvoir effectuer en attirant à Pondichéry les marchands indiens et arméniens qui y étaient établis : plus de commerce, plus de rivalité et Pondichéry devenait la métropole incontestée de la côte Coromandel. Mais il se trouva que les difficultés furent plus grandes qu'il ne l''avait prévu. Les marchands indiens, qui avaient fui à notre approche, sentaient instinctivement qu'on ne déplace pas ou qu'on ne crée pas à son gré un mouvement commercial et ils n'avaient qu'une médiocre confiance dans les affaires de Pondichéry, qui avaient toujours manqué d'envergure ; par crainte précisément d'être obligés de déplacer leur commerce, ils ne tenaient nullement à revenir à Madras. Paradis pensa les amadouer

1. Pendant les huit jours qu'avaient duré les arrêts de Bruyère, il avait dirigé les affaires avec Friell, seul conseiller restant, et son neveu de Brain, préposé aux affaires de la marine, en remplacement de Desjardins. Le 15 novembre Dupleix lui envoya un renfort composé de Cotterel, la Touche, Lhostis et Herygoyen.

en faisant publier un avis qu'on leur remettrait en totalité les sommes qu'ils devaient à la Compagnie d'Angleterre ; ils continuèrent à demeurer sourds à ses appels. Quant aux Arméniens qui, étrangers au pays, étaient pour la plupart restés au siège de leurs affaires, ils n'étaient guère plus soucieux de courir l'aventure pondichérienne, mais soumis à l'autorité immédiate de Paradis, la résistance à ses suggestions était plus difficile. Elle n'en fut pas moins réelle et Paradis sentit qu'il n'arriverait à rien par la force. Il négocia avec eux et quelques-uns parurent disposés à entrer dans ses vues ; aucun cependant n'était parti pour Pondichéry, lorsque lui-même y retourna. Les conceptions de Dupleix sur ce point risquaient donc de se trouver complètement en défaut.

Les autres actes de Paradis ne méritent que de simples mentions : c'est, le 18 novembre, l'expédition de la *Princesse-Marie*, devenue la *Charlotte*, qui partit de Madras avec un chargement de 500 balles de la Compagnie et 13 prisonniers anglais, puis c'est l'envoi par chelingues de 50 à 60 caisses de corail trouvées chez des particuliers, et c'est enfin le 7 décembre l'affrètement du bot le *Dauphin*, pour un transport de blé, de soie écrue, de soieries, de matières d'argent ayant appartenu à la Compagnie d'Angleterre et de quelques objets précieux. Paradis fit également partir par radeaux ou catimarons diverses pièces d'artillerie prises aux Anglais et qui lui étaient demandées par Dupleix.

Pour être complet, nous ajouterons encore que le 16 novembre, nn navire anglais, le *Britannia*, qui venaît de Londres et ignorait encore la prise de Madras, vint mouiller à une portée du canon du fort ; aussitôt, pour lui donner le change, on hissa le drapeau anglais. Par cette

ruse il eut été sans doute aisé de s'en emparer et Villebague proposa deux moyens, dont l'un fut essayé. Il consistait à envoyer une lettre au capitaine pour le prier de descendre à terre avec ses paquets, en lui mandant que si on ne lui rendait pas le salut, c'est qu'on était en pourparlers de paix avec les Maures et que la politique ne permettait pas que la place put tirer le canon. Le catimaron qui portait cette lettre revint avec une réponse où le capitaine marquait qu'il avait beaucoup d'argent à remettre et surtout des paquets secrets et qu'il attendait avec impatience la première occasion que le gouverneur Morse lui procurerait de descendre à terre et lui porter ses lettres. Avec un peu de patience et quelque habileté, la capture du vaisseau était certaine. Pourquoi tout d'un coup Paradis donna-t-il l'ordre de tirer sur lui à boulets ? Craignit-il de ne pouvoir maintenir sa feinte jusqu'au bout et qu'une fois révélée, la *Princesse-Marie* ne se trouvât exposée à être elle-même prise par un navire plus fort et mieux armé ? Quoiqu'il en soit, aux premiers coups qui furent tirés sur elle sans d'ailleurs l'atteindre, le *Britannia* leva tranquillement son ancre et se rendit à Goudelour, d'où on l'envoya à Negapatam décharger son argent.

Cependant la politique de Dupleix l'avait entraîné à envisager contre Goudelour une expédition qui complèterait celle de Madras, en ruinant la puissance des Anglais à la côte Coromandel et en leur enlevant tout point d'appui pour leur flotte, et il avait songé à en confier le commandement à Paradis qui, dans la journée du 4 novembre, s'était révélé au moins comme un homme heureux. Celui-ci fut en conséquence invité à se rendre à Pondichéry et quitta Madras le jeudi 8 décembre, laissant la ville, sinon prospère, du moins tranquille et pacifiée.

3. — *L'administration de d'Espréménil, de Dulaurens et de Barthélemy.*

Ce fut d'Espréménil qui remplaça Paradis. Sa surdité et ses infirmités ne s'étaient pas atténuées, mais les raisons de le faire revenir ou de le retenir à Pondichéry n'étaient plus les mêmes et autant que Paradis, il avait la confiance de Dupleix, dont les ordres ou instructions continuèrent d'inspirer et même de diriger effectivement l'administration de Madras.

Son retour ne se fit pas sans quelques risques. Les Maures s'étaient tout à fait rapprochés de la côte et il ne dut qu'à sa diligence de ne pas tomber entre leurs mains. L'avant-veille de son arrivée, Schonamille, gendre de Madame Dupleix, qui était allé faire une promenade en calèche du côté du Grand-Mont, avait été enlevé par un détachement d'Indiens et envoyé à Arcate, où il avait retrouvé Gosse et Kerjean et six autres Français de moindre distinction, tombés également au pouvoir des Maures.

D'Espréménil resta à Madras du 8 décembre 1746 au 12 mai 1747. Durant ces cinq mois il n'eut guère d'autres soucis que celui de déterminer les Arméniens et les gros marchands indiens et malabars à se transporter à Pondichéry, mais comme Paradis, il se heurta aux mêmes forces d'inertie et il quitta son poste sans avoir obtenu de résultats appréciables.

Quelques malabars commencèrent par lui promettre de passer à Pondichéry avec leurs marchandises ; mais celles qu'ils proposaient d'emporter, comme nelly, tamarin, arec ou autres, étaient d'un tel volume ou de si peu de prix que cette promesse n'était en réalité qu'un refus

déguisé. La question des transports restait d'ailleurs une difficulté qui paraissait insurmontable ; on ne pouvait songer à rien expédier par terre et il n'y avait en tout dans le port de Madras qu'une douzaine de chelingues armées : les autres avaient fui ou s'étaient perdues dans le coup de vent du 13 octobre et quand il fallait faire un transport, public ou privé, ou c'étaient les chelingues qui manquaient ou c'étaient les macouas. Le bruit, du reste faux, qu'on retenait à Pondichéry les bateliers partis de Madras, avait amené une désertion générale ; pour retenir les autres, on avait dû les enfermer dans une chauderie, où on les tenait gardés comme des prisonniers.

Une proclamation fut affichée le 14 décembre et publiée à grand tam-tam pour inviter une seconde fois les marchands à rentrer immédiatement dans la ville et à y déclarer leurs biens sous peine de confiscation. Seuls quelques petits marchands ou chettys revinrent réclamer des marchandises saisies au temps de la Bourdonnais ; quant aux gros marchands, ils s'étaient retirés dans le fond des terres avec ce qu'ils avaient de plus précieux et rien ne les attirait plus à Madras, sauf peut-être la nécessité de faire travailler leur argent dans une ville plus commerçante.

La menace de confiscation du restant de leurs richesses ne les effraya point. C'était l'approche de la grande fête religieuse du *pongol*, pendant laquelle il n'eut pas été sage de troubler les esprits. Comme elle se passa sans que leurs dispositions fussent modifiées, d'Espréménil, obéissant aux ordres du Conseil supérieur, se décida à agir. Il fit paraître le 2 mars une nouvelle proclamation, dans laquelle il était dit que tous les marchands devaient quitter Madras pour Pondichéry dans un délai de huit jours et, durant ce temps, transporter toutes leurs mar-

chandises dans le fort, d'où on les expédierait à Pondichéry. Si ces ordres n'étaient pas exécutés, des recherches domiciliaires seraient faites et tous les articles trouvés dans les maisons seraient confisqués [1].

Un certain nombre de marchands déclarèrent leurs valeurs, mais quand il leur fallut se décider à aller eux-mêmes à Pondichéry, ils répondirent pour la plupart : « Prenez nos biens, si vous le voulez ; mais nous n'irons pas là-bas. » D'Espréménil allait-il employer la force ? L'arrivée d'une flotte anglaise, qui vint sur ces entrefaites bloquer toute la côte Coromandel, y compris Madras, le tira assurément d'un grand embarras : il n'était plus possible de correspondre par mer avec Pondichéry. La voie de terre restait, il est vrai, ouverte ; la paix avait été rétablie au mois de février avec le nabab ; mais d'Espréménil comme Dupleix étaient-ils vraiment soucieux de pousser leurs menaces jusqu'au bout ? L'exode des commerçants pouvait assurément se faire sans troubles ni révoltes ; mais c'était au détriment de la confiance indispensable au succès des affaires et telles de celles-ci, prospères à Madras, couraient de grandes chances de sombrer à Pondichéry. Il était donc légitime et naturel que Dupleix et d'Espréménil hésitassent à recourir à des mesures suprêmes, qui pouvaient ruiner les marchands. La proclamation du 2 mars resta lettre morte comme les précédentes.

En même temps qu'il faisait solliciter les Indiens de passer à Pondichéry, Dupleix essayait de déterminer quelques Européens à en faire autant. De ce nombre étaient Quentin de la Métrie, François Carvalho et madame de Médeiro.

Quentin de la Métrie était conseiller au Conseil supé-

1. Ananda, t. II, p. 415.

rieur de Pondichéry ; il avait été nommé en 1741 en même temps que d'Espréménil, était arrivé avec lui dans l'Inde et presque aussitôt avait demandé à passer à Madras pour y régler des affaires personnelles. Il y était resté et avait épousé Catherine Barneval, sœur du gendre de Madame Dupleix. On lui reconnaissait une certaine expérience du commerce qu'il avait jadis appris et pratiqué en Chine.

François Carvalho était d'origine portugaise ; il avait épousé une Française, Marie de Saint-Hilaire, dont il avait entre autres enfants, une fille nommée Marie, qui épousa plus tard Jacques Law [1]. Lorsque Dupleix était directeur au Bengale, il s'était intéressé avec lui dans différentes affaires, notamment à Manille.

Madame de Medeiro (ou Medeiros) était veuve d'un commerçant d'origine portugaise qui avait occupé une haute situation à Madras ; elle-même était sœur des deux Carvalho.

Lorsque d'Espréménil quitta Madras, seul Carvalho était venu s'établir à Pondichéry ; encore n'est-il pas certain qu'il n'ait pas laissé certains intérêts à Madras, ne serait-ce que sa maison de Charles Street. Et ni Madame de Médeiro, ni de la Métrie ne faisaient de préparatifs pour se conformer aux siens ou plutôt aux ordres de Dupleix.

Pour le reste, l'administration de d'Espréménil fut, comme celle de Paradis, peu agitée et dénuée de tout incident notable. La flotte anglaise n'ayant pas reparu, on put, jusqu'au milieu de mars, communiquer aisément

1. Il avait un frère, Alexandre, résidant au Bengale, dont une fille, Jeanne, épousa en 1755 Jean Law de Lauriston, le futur gouverneur de nos établissements et le père du maréchal de Lauriston.

par mer avec Pondichéry et recevoir ou expédier deux ou trois bots chargés de marchandises.

Cependant trois faits relatifs à la navigation méritent d'être signalés. Le premier fut, le 12 janvier, l'arrivée du *Centaure*, du *Mars*, du *Brillant* et du *Saint-Louis*, qui partis pour Achem avec Dordelin, en revenaient sans y avoir rencontré la flotte ennemie : ils repartirent pour Pondichéry dans les premiers jours de mars.

Le second fut la prise du navire anglais la *Princesse Emilie*, le 27 février. Les événements se passèrent tout autrement que pour le *Britannia*. Ce navire, un des meilleurs voiliers de la Compagnie d'Angleterre, monté de 30 canons, venait de Londres ; comme le *Britannia*, il ignorait la prise de Madras. Sitôt qu'il fut à peu de distance de la côte, d'Espréménil fit envoyer au capitaine un billet, signé Stratton, pour lui donner l'ordre de s'en rapprocher le plus qu'il pourrait. Le capitaine — un nommé Best — lui répondit qu'étant parti d'Angleterre le 7 août précédent, sans avoir vu aucune terre depuis son départ, son équipage était sur les dents et il le priait de lui envoyer du monde pour l'aider à venir mouiller sous le canon de la place. Il était impossible de mieux entrer dans les vues de d'Espréménil. Onze chelingues chargées de 175 hommes partirent à la tombée de la nuit, pour mieux dissimuler leur qualité, mais n'ayant pu arriver ensemble, leurs officiers jugèrent que la prudence ne permettait pas d'aborder le vaisseau anglais sans avoir toute la troupe, et dans la crainte d'être eux-mêmes canonnés et détruits, si on les reconnaissait, ils ramenèrent toutes les chelingues à terre. La partie semblait perdue : d'Espréménil la sauva par sa présence d'esprit. Sous le nom de Morse il écrivit au capitaine une lettre où il disait qu'on lui avait envoyé soixante hommes durant

la nuit, mais que la grosse mer et la paresse des macouas les avaient empêchés de gagner le bord, qu'ils étaient trop fatigués pour recommencer l'entreprise, mais qu'on le priait de venir par ses propres moyens mouiller aussi près que possible, sous peine de répondre de l'événement s'il n'obéissait pas au plus vite. Le capitaine, qui ne pouvait se douter de rien, obéit aussitôt et peu de temps après le navire se trouva si proche de la terre qu'on eut peur qu'il ne s'échouât. C'était le moment attendu. Quatre-vingts hommes préalablement embarqués dans des chelingues, montèrent aussitôt à bord, se saisirent du capitaine et du second, puis de tout l'équipage, au nombre de 86 hommes. Les scellés furent ensuite mis ; mais malgré les ordres de d'Espréménil et les efforts des officiers qui le pistolet au poing et le sabre à la main tentèrent de s'opposer au pillage, rien, sauf la cale, ne résista à la fureur des matelots. On assure cependant qu'il ne fut pris que peu d'objets ayant quelque valeur. L'argent trouvé consistait en 41 caisses, d'une valeur d'environ 350.000 roupies, que l'on fit passer à Pondichéry, par chameaux et par éléphants [1].

Deux semaines plus tard, cette opération eut été impossible. Le 15 mars au matin, deux vaisseaux de l'escadre anglaise de l'amiral Griffin, portant pavillon hollandais, parurent devant Madras et en commencèrent le blocus. D'Espréménil fit aussitôt rapprocher très près de terre la *Princesse Emilie* et le *Neptune*, pour les mettre à l'abri de toute insulte et, par surcroît de précaution, fit débarquer toutes les marchandises qu'elles avaient à leur bord. Le pis qui put leur arriver était de tomber au pouvoir de l'ennemi, mais plutôt que de leur laisser courir ce risque,

1. *A. P. t. 16.* Lettre au Cons. Sup. du 3 mars 1747.

d'Espréménil était résolu à les échouer. On apprit bientôt après que ce n'était pas seulement Madras, mais toute la côte qui était bloquée : trois vaisseaux à Goudelour, trois devant Pondichéry et une frégate à Sadras. Grâce à cette distribution des forces, aucun vaisseau français ou étranger ne pouvait plus passer sans être visité [1].

Fort heureusement la paix avait été conclue avec le nabab dans la seconde quinzaine de février, et depuis ce temps les Français et les Maures vivaient en parfaite intelligence. D'Espréménil en profita pour essayer d'organiser l'administration financière de Madras, en cherchant à tirer des aldées et de diverses fermes les revenus qu'elles donnaient au temps des Anglais. Ce ne fut pas une tâche facile et d'abord elle ne réussit pas. On ne lui offrit que des prix modiques pour les terres des aldées [2] et rien pour les fermes du tabac et du bétel ; plusieurs personnes à qui elle fut proposée la refusèrent, disant que le pays se dépeuplait tous les jours, que les Français avaient abîmé tous les jardins pendant le siège, que les Maures y avaient fait plus de dégâts encore, que pendant près de deux mois rien n'avait été arrosé et que la plus grande partie des arbres de bétel étant arrachés ou gâtés faute de culture, il faudrait en faire venir de loin, ce qui joint au

1. *A. P. t. 16*. Lettres au Cons. Sup. des 16 et 22 mars.

2. Les aldées constituant le territoire de Madras étaient, en dehors de la ville elle-même, les trois aldrées d'Egmore, Pursewaukam et Tondiarpett, acquises en 1683 et produisant à ce moment 905 pagodes de revenus ; — les cinq aldées de Numgumbaukam, Vasalavada, Trivatore, Satangadon et Catawauk, acquises en 1708 et produisant 885 pagodes ; enfin les cinq aldées de Vepery, Perambore, Poudoupauk, Ernavor et Sadiamgoupam, acquises en 1642 et rapportant ensemble 665 pagodes. Au total 13 aldées d'un revenu de 2455 pagodes, au moment de leur acquisition, mais ces chiffre pouvaient varier et variaient en effet au moment de chaque affermage. En dernier lieu elles rapportaient aux Anglais 3280 pagodes. Toutes ces aldées provenaient du disirict de Pounamalli.

peu de monde qu'il y avait dans les aldées, leur rendrait cette ferme à charge. D'Espréménil finit pourtant le 1er mai par trouver acquéreur pour 3 mois, à raison de 300 pagodes par mois à Vellapoullé. Quant aux aldées il les mit en régie.

A l'égard des différents droits qu'on levait du temps des Anglais, il était presque impossible d'en faire le relevé, faute des écrivains noirs qui étaient auparavant chargés de ces sortes de détails. On savait seulement par les livres que bon an mal an les droits du bord de mer s'élevaient pour la Compagnie de 30 à 40.000 pagodes et ceux de terre de 3 à 4.000 ; mais depuis le blocus il ne fallait plus compter sur les droits maritimes. La ferme de l'arec, qui valait 4.000 pagodes, ne trouvait non plus aucun adjudicataire, sauf pour le prix dérisoire de 200 pagodes par an. Tout ce que put faire d'Espréménil fut d'établir un droit de cinq pour cent sur un certain nombre de grosses marchandises fabriquées dans les aldées et se vendant en bazar. Il comptait pouvoir en tirer de 150 à 200 rs. par mois [1]. Son successeur fit le reste à force de patience et de temps.

La démolition des maisons de la Ville Noire fut continuée, de façon à laisser entre les deux villes une esplanade qui fixée d'abord à 180 toises finit par en atteindre près de 400 au moment de la rétrocession de Madras. Ce fut assurément une des mesures qui blessa le plus les habitants ; mais si l'on jette les yeux sur un plan de la ville avant 1746, on est étonné que les Anglais eux-mêmes n'aient pas pris l'initiative d'une mesure équivalente : elle s'imposait dans l'intérêt de la défense et de la salubrité de la Ville Blanche. Au nombre des édifices détruits pen-

1. *A. P. t. 16.* Lettre au Cons. Sup. du 3 mars.

dant l'administration de d'Espréménil se trouva l'église des luthériens. Dans certaines démolitions on trouva encore quelques marchandises qu'y avaient cachées les Indiens.

On consolida au contraire la situation de la Ville Blanche par de nouvaux travaux de défense ; on pratiqua des merlons à tous les bastions, on construisit deux citernes doublées de lames de plomb, on répara les courtines de l'ouest, on couvrit enfin les deux portes de la mer et de l'ouest de deux batteries en contre garde.

Ainsi se poursuivait, sous les différents administrateurs de Madras, la même politique, inspirée par Dupleix et qui consistait essentiellement à ruiner le commerce de la ville au profit de Pondichéry. Dulaurens, successeur de d'Espréménil, n'agit pas autrement que ses deux prédécesseurs.

⁂

En se retirant, d'Espréménil n'obéit à aucune considération administrative ; il était depuis longtemps fatigué par le climat de l'Inde et désirait vivement retourner en Europe. En avril, il crut l'occasion favorable et le 19, il envoya à Dupleix sa démission de conseiller, puis, sans attendre sa réponse, il partit le 12 mai pour le Bengale, dans l'intention de s'y embarquer.

Dulaurens, qui le remplaça, était un ancien serviteur de la Compagnie. Au temps où Dupleix était directeur au Bengale, il représentait ses intérêts à Pondichéry. C'était un homme intelligent et d'un caractère indépendant. Arrivé le 12 mai à Madras, il fut reconnu le même jour commandant de la place et directeur des affaires de la Compagnie. Son administration qui dura jusqu'au 3 décembre de la même année, fut presque entièrement consacrée à régler des affaires d'affermage.

La régie des aldées avait été confiée à un écrivain nommé Eléan, qui se montra plus soucieux de ses intérets que de ceux de la Compagnie. De novembre 1746 au 15 mai 1747, les terres n'avaient produit que 849 pagodes, alors que les Anglais en encaissaient annuellement 3.280 ; encore sur ce premier chiffre, 493 seulement étaient entrées dans les caisses de la Compagnie. D'Espréménil avait essayé, sans y réussir, à transformer cette régie en fermage. Dulaurens fut plus heureux. Le 12 juillet, il passa avec Mouttiapoullé, nainard de la Compagnie, un marché de 2.300 pagodes par an, mais à la suite d'une surenchère par un nommé Candappa Modeli, le prix atteignit 2.500. Ces surenchères sont encore aujourd'hui de règle dans l'Inde et les adjudications ne s'y passent guère autrement qu'au XVIIIe siècle. Les enchérisseurs n'hésitent pas le plus souvent à faire des propositions qui paraissent exorbitantes ; ils savent qu'ils arriveront presque toujours, en cours de fermage, à obtenir une réduction de prix, en invoquant des cas de force majeure dus surtout à des influences financières. Il semble que les choses se soient ainsi passées pour la surenchère de Candappa. Celui-ci n'était que la caution des fermiers véritables, qui étaient les chefs mêmes des aldées ; il les décida à se rendre à Pondichéry et à y adresser des réclamations, sans que nous sachions exactement quelles elles furent. Mais on peut en présumer tout au moins l'esprit par des observations de Dulaurens adressées le 31 août à Dupleix : « Nous ne pouvons nous dispenser de vous assurer, écrivait-il, que nous ne remarquons dans leur requête qu'un tissu de tracasseries et de faux faits mal exposés et démentis par la plus grande partie des fermiers qui sont ici (à Madras) et qui ne regardent ceux qui sont auprès de vous que comme des perturbateurs et des fainéants, » qui, au lieu de faire

valoir leurs terres, se flattent de surprendre le Conseil par leurs mensonges. Ce Candappa était un grand intrigant : il faisait dire aux fermiers ce qu'il lui plaisait. Dulaurens se donna le malin plaisir d'en avoir la preuve en le confrontant avec eux ; mais Candappa s'embarrassait peu des jugements qu'on pouvait porter sur son compte, « n'ayant, disait-il, à répondre de ses actes qu'à M. le Gouverneur de Pondichéry, avec qui seul il voulait traiter les affaires. »

L'affermage des arecs se fit plus simplement : il fut donné pour six mois à une femme à raison de 200 pagodes par mois, et personne ne le contesta. Il n'en fut pas de même de la ferme du bétel et du tabac, qui avait été précédemment adjugée à Villapoullé, à raison de 300 pagodes par mois. A l'expiration du contrat, qui eut lieu fin juillet, il y eut plusieurs enchérisseurs et surenchérisseurs et les offres allèrent jusqu'à 472 pagodes par mois. Les affaires de Madras se relevaient visiblement. Villapoullé n'avait cessé d'offrir les prix les plus élevés et ce fut encore lui qui resta adjudicataire.

Une adjudication plus curieuse fut celle des jardins appartenant à des Indiens qui avaient fui à notre arrivée et n'étaient pas revenus. Depuis leur départ, ces jardins, au nombre d'une centaine, restaient inexploités. C'étaient autant de richessses qui se perdaient. Dupleix songea à les mettre en adjudication. Le Conseil provincial estima, non sans motif, que vu leur nombre, on serait sans doute amené à les donner à des adjudicataires différents, sur lesquels on n'aurait aucune action et dont la plupart ne paieraient pas après avoir enlevé les fruits : le bénéfice escompté serait par conséquent purement imaginaire. Il lui semblait préférable d'inviter les propriétaires à revenir sur leurs terres et à les faire valoir, sauf à les engager à vendre à

Madras et non ailleurs toutes les denrées qui pourraient provenir de leurs récoltes. Cette conduite procurerait dans la suite au pays une certaine abondance et ramènerait les esprits effarouchés par la crainte où l'on était d'être dépouillé de ses biens.

Mais tels n'étaient pas les désirs de Dupleix ; il voulait que les propriétaires, tout en conservant leurs terres à Madras, vinssent s'établir eux-mêmes à Pondichéry. Le Conseil provincial, plus soucieux des intérêts de la ville qu'il administrait, eut beau représenter que ces terres étant pour la plupart la propriété de petits laboureurs ; ceux-ci, en se rendant à Pondichéry, y seraient sans doute condamnés à demander l'aumône ou à mourir de faim ; Dupleix répondit que des malabars lui avaient offert 2.000 pagodes de la ferme. Le Conseil provincial dut s'incliner (*A. P. t. 16.* Lettres des 26 sept. et 13 novembre).

Ces détails prouvent mieux que par une démonstration théorique comment certaines affaires se réglaient à ce moment et c'est presque toujours par les petits côtés qu'on saisit l'esprit des institutions. Ils nous permettent encore d'établir que l'intervention de Dupleix dans l'administration de Madras était incessante et que la ville elle-même revenait peu à peu à des conditions normales d'existence. En additionnant les produits des diverses adjudications, on arrive à un chiffre de 12.000 pagodes pour l'année.

Seuls les droits maritimes continuaient à ne pouvoir être perçus. Les vaisseaux anglais bloquaient toujours la ville. Tantôt ils remontaient au nord jusqu'à Paliacate, tantôt ils redescendaient jusqu'à Sadras, sans jamais perdre Madras de vue plus d'une dizaine de jours. C'était miracle si dans l'intervalle une palle ou une embarcation légère venait à passer. Ils ne s'attaquèrent jamais à la

ville qu'ils jugeaient trop bien défendue, mais s'étant renforcés le 2 octobre de quelques vaisseaux venus de Goudelour, ils s'en prirent au *Neptune*, et l'abordèrent dans la nuit du 3 au 4 octobre. Il n'y avait à bord que quelques lascars et un métis pour les commander. Voyant le bâtiment en assez mauvais état, les Anglais prirent le parti d'y mettre le feu.

La *Princesse-Amélie* s'échoua également : elle put être remise à flot deux jours après et, comme c'était l'approche de la mauvaise saison et que les vaisseaux anglais étaient partis, eux aussi, pour aller hiverner, Dulaurens la renvoya à Pondichéry, où elle n'arriva pas sans les plus grandes peines. Aucun grand vaisseau, bot ou brigantin ne restait plus en rade de Madras : il n'y avait plus que des chelingues ou des catimarons qu'on ne pouvait utiliser. La perte du *Neptune* indisposa vivement Dupleix, qui paraît avoir témoigné à Dulaurens moins de bienveillance qu'à ses prédécesseurs. On a vu à propos des adjudications que celui-ci ne craignait pas au besoin de lui présenter des observations qu'il croyait utiles ; cependant dans l'ensemble il ne contraria pas sa politique.

Dans les premiers jours de sa direction, il put déterminer la Métrie à passer à Pondichéry ; mais il ne put rien obtenir de Madame Médeiro. Celle-ci lui répondit que son parti était pris de ne pas bouger, qu'on la mettrait plutôt en morceaux, qu'on pouvait confisquer et prendre tous ses biens mais qu'elle resterait à Madras. Elle ne s'y trouvait point au moment de sa reddition et si elle y était revenue avec ses biens, c'est sur les assurances qu'on lui avait données de la part de Dupleix qu'elle pouvait le faire sans rien craindre et que sa personne et ses biens y seraient protégés. Dupleix n'insista pas.

Quant aux autres habitants malabars, quelques moyens

que Dupleix ait mis en usage, promesses, menaces ou confiscations, tout fut infructueux. C'est en vain qu'on leur garantissait la jouissance de tous leurs biens et qu'on leur donnait une assurance formelle qu'ils ne seraient jamais inquiétés ni dans leur religion ni dans leur commerce, ils aimaient mieux tout abandonner plutôt que de se soumettre et à l'exception de quelques misérables qui ne doutaient de rien et n'avaient pas en leur possession la valeur de cent pagodes, il n'en vint pas un seul. Cette obstination était vraiment remarquable non moins qu'humiliante pour Dupleix et elle lui était d'autant plus sensible que sa conduite envers les gens du pays n'aurait pas dû lui attirer cette mortification. — Les Arméniens avaient été moins intransigeants ; quelques-uns étaient venus se fixer à Pondichéry. Dupleix ne fondait cependant pas de grandes espérances sur leur compte ; il était convaincu qu'ils continuaient à se regarder comme des étrangers parmi nous et qu'aussitôt qu'ils verraient un moyen de se sauver sans que leurs intérêts dussent en souffrir, ils le saisiraient avec empressement. Peut-être aussi la menace constante d'une escadre anglaise qui pouvait venir nous assiéger, était-elle pour quelque chose dans l'éloignement que montraient les malabars à se rendre à Pondichéry : leur crainte était égale pour Goudelour, où ils n'étaient pas plus empressés de se rendre [1].

Pendant ce temps, on continuait à Madras la confiscation des biens des réfractaires et l'on découvrait tous les jours de nouveaux effets dans les maisons ou magasins de la ville et parfois il s'en trouvait de considérables. Ces objets étaient transportés dans les magasins du fort, en attendant d'être vendus.

1. *A. P. t. 7.* Lettre du Conseil à la Cie du 30 novembre 1749. § 73.

La démolition des fortifications et des maisons de la Ville Noire fut poursuivie ; à la fin de juillet, toutes les fortifications avaient été rasées et la ville se trouva complètement dégagée. L'ingénieur Sornay qui dirigeait les travaux proposa alors de démolir encore 60 toises de maisons.

Cependant les derniers jours de l'administration de Dulaurens étaient arrivés. Au début d'août, les conseillers Bruyère et Friell l'avaient quitté pour rentrer à Pondichéry, et Bruyère avait été désigné peu de temps après pour servir au Bengale. Ils avaient été remplacés le 20 août par Gosse, Cotterel et Panon. Gosse avait été nommé second de la place et chargé de la chauderie ou justice indigène et Cotterel avait pris le poste de garde-magasin [1].

Ces mutations toutefois ne préjugeaient nullement du rappel de Dulaurens ; ce fut un simple incident commercial qui le provoqua.

D'après des instructions reçues de Dupleix, Dulaurens avait fait vendre le 18 septembre une certaine quantité de marchandises qui restaient dans les magasins de la Compagnie. Or, malgré la publicité la plus étendue donnée à l'opération, le coton n'atteignit que le prix dérisoire de 20 pagodes le bohar et il ne s'en vendit que 93 balles sur 882 qui étaient entrées en magasin depuis le 26 novembre 1746. Plutôt que de le céder à ce prix, le Conseil pré-

1. Parmi les agents de la Compagnie se trouvant alors à Madras il y avait un simple commis du nom d'Amat, arrivé récemment de France sur la recommandation de M. de Maurepas. Cet homme ayant joué en 1753 un rôle assez considérable dans la vie de Dupleix, il convient simplement de signaler ici son existence. C'était alors un esprit chagrin et mécontent, demandant des situations au dessus de ses capacités et ne voulant rien faire. Dulaurent autorisé par Dupleix le mit aux arrêts, où il resta près de deux mois avant d'être renvoyé à Pondichéry. (*A. P. t. 7.* Lettres des 14 juillet, 27 août, 27 octobre et 13 novembre).

féra le pousser à 21 pagodes et il lui resta pour compte. Les jours suivants, un marchand en offrit 22. Dulaurens, qui avait reçu de Dupleix l'autorisation de le vendre par grandes ou petites quantités au meilleur prix qu'il en pourrait trouver, crut devoir adopter ce chiffre. Ce fut sa perte; Dupleix soupçonna d'abord Dulaurens de s'être entendu avec le marchand pour lui vendre à 70 rs. 4 ce qui valait 75.9 et il lui exprima tout son mécontentement. Le marchand n'ayant pas encore payé ni fait enlever la marchandise, Dulaurens lui proposa de se désister de son marché, ce qu'il obtint aisément, mais en même temps il pria Dupleix de donner des ordres pour que cette marchandise fut vendue par des personnes en qui il aurait plus de confiance et qui lui seraient moins suspectes : c'était trop d'avoir pu être soupçonné dans une affaire de commerce qui paraissait toute simple. (*A. P. t. 7.* Lettre du 26 nov.)

Huit jours après, Dulaurens n'était plus directeur à Madras. Dupleix l'avait révoqué et l'avait remplacé le 27 novembre par Barthélemy. Dans une conversation qu'il eut le 29 avec Ananda, Dupleix l'accusa formellement d'avoir constamment désobéi à ses ordres depuis son arrivée à Madras et d'avoir fraudé dans l'affaire des cotons. Il n'est pas impossible non plus qu'il ait voulu dans une certaine mesure punir l'homme au caractère indépendant, qui n'avait jamais consenti à charger la Bourdonnais. (*Ananda*, t. IV, p. 233).

Gosse fut exclu du Conseil pour le même motif et Panon suspendu. Encore une fois l'administration de Madras allait être presque entièrement renouvelée.

*
* *

C'était la seconde fois que Barthélemy était chef du Conseil : il arriva le 30 novembre, mais par suite d'un mauvais temps persistant, il ne put être reçu commandant à la tête des troupes que dans l'après-midi du 2. Il eut comme second un nommé Moreau, qui venait de Mahé, et que Dupleix nous peint quelque part comme un atrabilaire et un fripon (*Cultru*, p. 49).

Ananda nous raconte qu'on leur avait adjoint pour être, l'un dobache, le second chef de la police et le troisième chef des pions, trois Indiens de moralité douteuseet dont l'un, le chef de la police, n'aurait dû sa nomination qu'à 1.500 rs. données à Madame Dupleix. Celle-ci, nous affirme Ananda, croyait que leurs précédesseurs s'étaient enrichis par des pillages ou des vols et elle comptait bien bénéficier du savoir-faire et de l'habileté de ses créatures ; elle n'aurait décidé son mari à les nommer que dans l'espérance d'obtenir d'eux de l'argent. Et Ananda ajoute ces mots, qui laissent quelque peu rêveur :

« J'ai entendu et j'ai aussi lu dans les livres d'extraordinaires récits de ruse de femmes. Mais Madame Dupleix les surpasse toutes mille fois. Les Européens, hommes et femmes, et les Hindous et Mahometans également, la maudissent toute comme l'élève du diable qui ruine la ville. M. Dupleix se rappelle quelquefois ce qu'elle est et souvent il l'oublie. Les affaires s'en vont ainsi à l'aventure, contrairement à toute sagesse ». (*Ananda*, t. IV, p. 229-230).

Graves imputations, qu'il est impossible aujourd'hui de vérifier, et qu'on ne peut cependant écarter *a priori !* L'œuvre d'Ananda ne revèle pas toujours chez son auteur un grand courage ; il entre trop facilement dans les vues de ses interlocuteurs, mais il semble que ce soit unique-

ment pour ne pas les contrarier ; on sent fort bien à certaines réticences qu'il ne partage pas toujours leurs sentiments. Ce n'est pas ici le cas ; ses déclarations sont fort nettes et ce n'est pas la seule circonstance dans laquelle il nous dira l'amour de Madame Dupleix pour l'argent et pour les cadeaux.

L'administration de Barthélemy se trouva tout de suite favorisée par un nouveau règlement de l'affaire des cotons. Dupleix les fit racheter par les marchands de Pondichéry à raison de 26 pagodes le bohar, en invoquant les services qu'il avait pu leur rendre en d'autres circonstances.

Barthélemy eut par contre de sérieux ennuis avec l'adjudicataire du bétel et du tabac. Ce dernier qui devait remettre à la caisse 472 pagodes pour le mois de novembre et 100 autres qu'il devait des mois précédents se sauva dans la nuit du 2 au 3 décembre, et, comme il n'avait pas de caution, c'était une dure perte pour la Compagnie.

C'est à peu près tout ce que nous savons de précis sur l'administration de Barthélemy. Le registre de la correspondance de Madras s'arrête à la date du 4 décembre. Pour la suite il nous faudrait recourir à la correspondance encore inédite du Conseil supérieur avec la Compagnie, qui s'arrête au 10 janvier 1749, mais cette correspondance ne nous dit rien de Madras après le 24 décembre 1747. Le seul fait que nous puissions relever avec certitude, c'est que le 12 décembre, devant l'opiniâtreté des habitants de Madras à refuser de venir s'établir à Pondichéry, Dupleix rendit une ordonnance par laquelle il leur accordait un dernier délai d'un mois pour se retirer à Pondichéry ; ce temps passé, les biens de tous ceux qui n'auraient pas obéi seraient confisqués au profit de la Compagnie.

CHAPITRE XII

Le blocus de la côte Coromandel et les attaques contre Goudelour.

§ 1. — Paradis rappelé de Madras : affaire de Sadras. Première expédition contre Goudelour, sous les ordres de Bury (18 décembre 1746).

§ 2. — Second projet contre Goudelour. (31 décembre.) L'exécution en est confiée à La Tour. L'expédition ne quitte pas Virampatnam.

§ 3. — Négociations et paix avec le Nabab (février 1747). Mafouz Khan à Pondichéry.

§ 4. — Nouvelle tentative contre Goudelour : Paradis et La Tour chargés de l'expédition. (11-12 mars.) Elle échoue par suite de l'arrivée de l'escadre de Griffin.

§ 5. — Le blocus de la côte Coromandel par la flotte anglaise. Dupleix prend lui-même le commandement d'une quatrième expédition contre Goudelour : elle est de nouveau arrêtée par le retour fortuit de l'escadre de Griffin (15-17 janvier 1748).

§ 6. — Mort de Mohamed Cha et de Nizam oul Moulk. Arrivée de l'escadre de Bouvet.

§ 7. — Dernière tentative contre Goudelour ; elle est confiée à Mainville (27-29 juin) et échoue sous les murs de la ville.

§ 1.

La rivalité de Dupleix et de la Bourdonnais avait empêché notre escadre et nos forces de l'Inde d'aller investir Goudelour aussitôt après la prise de Madras.

Goudelour était alors comme aujourd'hui une ville d'environ 50.000 habitants, située à l'embouchure sud du Gandilam, un petit fleuve assez étroit, même au moment

de se jeter dans la mer. Toute son importance résidait dans le commerce qui n'était pas à vrai dire très développé : Madras absorbait à peu près toutes les affaires de la côte. Sur la rive nord de la rivière se trouvait le fort Saint-David, dont il ne reste plus que quelques ruines ; il protégeait la ville et assurait la défense des intérêts anglais jusqu'à plusieurs lieues dans l'intérieur des terres. La Bourdonnais avait proposé de s'en emparer avant d'entreprendre le siège de Madras, et Dupleix ne jugeait pas l'opération difficile ; mais était-ce bien par elle qu'il fallait commencer ? L'idée fut ajournée. La Bourdonnais nous dit qu'il l'eut reprise et réalisée, après la reddition de Madras, s'il se fut entendu avec Dupleix sur d'autres questions et peut-être était-il sincère.

Lui parti, que pouvait faire le gouverneur de Pondichéry ? Il lui restait des forces de terre assez nombreuses, les navires de Dordelin et deux autres hors d'usage. Avec un peu d'audace et quelque chance il n'en fallait pas davantage pour réussir. Dupleix se résolut donc à attaquer les Anglais et à essayer de leur enlever le dernier point d'appui qu'ils eussent à la côte Coromandel. L'entreprise paraissait d'autant plus nécessaire que depuis la perte de Madras nos ennemis y avaient transporté le siège de leur administration et de leurs affaires et que de là ils pouvaient nouer des intrigues dangereuses avec le nabab du Carnatic, dont l'inconstance était pour nous un sujet de perpétuelles alarmes.

Il n'est pas douteux que si l'on avait profité du moment de surprise qui suivit la chute de Fort St-Georges, Fort St-David eut succombé plus aisément encore ; mais après l'immobilisation de nos forces pendant tout le mois que durèrent les querelles stériles de Dupleix et de la Bourdonnais, nous eûmes à repousser plusieurs attaques du

nabab et pendant un autre mois il nous fallut rester sur la défensive ou dans l'observation des événements.

Ces lenteurs ou hésitations, plus ou moins imposées par les circonstances, ne nous furent pas favorables. Dupleix avait un instant espéré pouvoir paralyser l'action du vieux nabab en entretenant la division entre ses deux fils Mafouz Khan et Mohamed Ali, extrêmement jaloux l'un de l'autre et dès le mois de septembre il avait engagé avec le dernier des négociations qui pouvaient aboutir à une sorte d'alliance et même quelque chose de mieux. Anaverdi Khan était très vieux — 86 ans — fort malade depuis quelque temps et pouvait mourir d'un jour à l'autre. Sa succession devait normalement revenir à son fils aîné ; mais Mohamed Ali était ambitieux et, en Orient surtout, la force prime le droit. A la suite de négociations dont nous ignorons le détail, Dupleix promit son concours au jeune prince s'il voulait un jour se saisir du pouvoir. Le malheur voulut que Mohamed Ali beaucoup trop impatient nous demanda à l'aider tout de suite. Il n'entrait pas dans les plans de Dupleix de se découvrir si vite ni si complètement ; il fit une réponse évasive et dilatoire. Comptant peut-être lui forcer la main, Mohamed Ali lui écrivit le 1er décembre une lettre où, reprenant tous les griefs de son père et de Mafouz Khan, il lui reprochait d'avoir injustement attaqué Madras. (*Ananda, t. 3, p. 136.*)

Dupleix envisagea la situation. C'était la guerre qui allait reprendre et cette fois nous aurions contre nous toutes les troupes du nabab et de ses fils. Nous aurions aussi sans aucun doute à subir le choc des Anglais qui avaient renforcé leur garnison de Goudelour avec tous les soldats fugitifs de Madras et attendaient d'un moment à l'autre l'arrivée de l'escadre de Peyton, libre enfin de quitter le Bengale.

Ce concours de forces pouvait être un sérieux danger pour nos établissements. Dupleix ne fut nullement effrayé. Confiant dans les effectifs que lui avaient laissés ou amenés la Bourdonnais et Dordelin[1], il dédaignait toutes les menaces et venait (26 novembre) de refuser un secours de 2.000 Marates que lui proposait Fateh Sing, un de leurs chefs (*Ananda, t. 3, p. 126*). Il lui parut cependant que s'il pouvait réduire Goudelour avant que les Anglais et le nabab eussent eu le temps de combiner leurs efforts, ce ne serait plus ensuite qu'un jeu d'abattre les Maures et leur imposer la paix. Il répondit donc à Mohamed Ali en rappelant Paradis de Madras et en lui destinant le commandement d'une expédition qui irait aussitôt attaquer Fort Saint-David.

Paradis partit de Madras le 3 décembre avec 300 soldats et cipayes pris à la garnison et tous les effets et marchandises qu'il put emporter : une partie provenait des dépouilles de Madras. Mafouz Khan, informé de ces mouvements par des espions, crut l'occasion favorable pour prendre sa revanche de la défaite de l'Adyar et ramena peu à peu ses hommes à la côte. Il en parut d'abord quelques-uns, puis un plus grand nombre. Paradis qui sans doute ne soupçonnait pas leur importance poursuivit sa route avec une entière confiance. Un peu avant d'arriver à Sadras, son arrière-garde, commandée par Mainville, fut attaquée

1. Les forces de Dupleix tant à Madras qu'à Pondichéry s'élevaient à environ 3.000 hommes dont :

600 hommes de garnison fixe ;
900 soldats ou matelots laissés par la Bourdonnais ;
300 esclaves cafres, armés et exercés pour la guerre ;
et environ 1.200 cipayes.

Mais il s'en fallait que toutes ces troupes, même les européennes, eussent une égale valeur : un très grand nombre de soldats était incapable de tout service et l'on ne pouvait pas toujours compter sur leur discipline ou même leur fidélité.

par 2 à 3.000 cavaliers et piétons. L'assaut fut rude et nous perdîmes au moins une quinzaine d'hommes et une partie de nos bagages. Paradis ne crut pas devoir revenir en arrière pour prendre part au combat et ce fut ensuite l'occasion d'une altercation des plus vives entre lui et Mainville : Mainville menaça de le tuer.

Arrivé à Sadras où le gouverneur hollandais le reçut par impuissance de lui résister, il y embarqua une partie ses hommes et ce qui lui restait de bagages, et partit lui-même par terre pour Pondichéry, où il arriva le 12 décembre dans la soirée. En route il avait rencontré La Tour, qui lui amenait 350 hommes de renfort. Les Maures ayant renoncé à poursuivre leurs attaques, ce secours se trouva inutile.

Tout était prêt pour l'expédition de Goudelour. Outre les forces de terre, Dupleix avait prévu que le *Bourbon* et une vingtaine de catimarons appuieraient l'expédition terrestre et chercheraient à diviser les forces ennemies par une menace du côté de la mer. Il ne restait plus qu'à faire accepter le choix de Paradis par les autres officiers. Dupleix se trouva là en présence d'une difficulté qu'il n'avait pas prévue. Paradis n'était pas officier de carrière et en admettant qu'on tint compte de son titre de capitaine réformé, des officiers plus anciens que lui devaient être désignés les premiers. Fallait-il parler de la supériorité de ses talents militaires ? Mais les autres capitaines se reconnaissaient-ils comme sans valeur ? Et lui-même n'avait-il pas quelque peu diminué son prestige et son autorité dans l'affaire de Sadras ?

Il semble qu'en désignant Paradis pour diriger l'attaque contre Goudelour, Dupleix ait eu du commandement militaire aux colonies à peu près la conception des anciens Romains, lorsqu'ils prenaient un Cincinnatus à

sa charrue pour lui confier leurs hommes. Mais on n'était plus aux temps héroïques. A la nouvelle que Paradis allait les commander, les officiers, Bury, la Tour, Plaisance et deux autres encore opposèrent une sorte de refus de servir et alors que Dupleix était si maître de son personnel civil, il se trouva désarmé devant les règlements et les exigences militaires. Il appela donc au commandement des troupes le « bonhomme » Bury, major de la garnison, dont les titres ne le cédaient en rien à l'incapacité.

Bury partit le 18 au lever du jour avec 1.700 hommes tant blancs que noirs et sept pièces de campagne. La distance qui sépare Pondichéry de Goudelour n'est que de 26 kilomètres, dont 20 jusqu'au Ponéar, une rivière assez large mais pour ainsi dire sans eau qui, avant qu'on eut atteint le Gandilam, constituait une première ligne de défense. Deux kilomètres après ce fleuve se trouvait le grand village de Mangicoupom, avec un jardin et un bâtiment réservés aux commandants de Goudelour[1]. Tout le pays entre les deux villes est plat et bien cultivé ; il n'offrait, avant le Ponéar, d'autre défense naturelle que le Chounambar ou rivière de Gingy, qui se divise en deux bras larges et peu profonds, à cinq kilomètres de Pondichéry. Le petit fort d'Ariancoupom bâti par nous entre ces deux bras servait plutôt de protection à Pondichéry qu'il n'était une menace pour nos ennemis.

Les renseignements parvenus à Dupleix lui permettaient de supposer que nous rencontrerions peu de résistance.

1. Le bâtiment existe encore aujourd'hui ; il sert d'habitation au collecteur du South-Arcot, une des deux subdivisions actuelles de l'ancienne nababie du Carnatic. Une plaque commémorative indique que Clive y résida. A proximité on a élevé de grandes constructions en briques, qui servent aux bureaux de l'Administration.

On parlait couramment de 2.000 hommes au plus qui se tenaient dans le voisinage de Goudelour sous le commandement de Mohamed Ali. L'expérience prouva qu'ils étaient beaucoup plus nombreux: Mohamed Ali avait avec lui de 7 à 8.000 hommes. Les Anglais, qui s'attendaient depuis plusieurs jours à être attaqués, les avaient par deux fois mis au poste de combat le plus exposé et deux fois Mohamed Ali avait déplacé son camp, de façon à ne pas se trouver directement sur notre route. Il n'avait laissé en face de nous que des groupes de cavaliers plus ou moins nombreux, plutôt pour nous incommoder que pour s'opposer à notre marche. C'est pourquoi nous pûmes arriver jusqu'au Ponéar et, après l'avoir franchi, jusqu'au jardin de la Compagnie d'Angleterre, sans être exposés à d'autres attaques qu'à des escarmouches plus ou moins vives.

Nous nous étions tranquillement installés dans ce jardin et déjà nous y avions fait transporter une partie de nos bagages et de nos munitions, lorsque le lendemain matin, un peu avant le lever du jour, on apprit que la cavalerie ennemie débouchait en grande masse sur notre droite de derrière des bouquets d'arbres. Le combat s'engagea aussitôt dans une demi-clarté et dura plus de deux heures. Nos canons et nos hommes firent de leur mieux; mais tout d'un coup, alors que la lutte était encore indécise et que nos pertes étaient peu nombreuses, Bury donna le signal de la retraite. Il expliqua le soir même à Dupleix qu'il avait eu peur d'être enveloppé, que les munitions commençaient à lui manquer, que les officiers placés sous ses ordres lui obéissaient mal et qu'enfin la diversion maritime attendue ne s'était pas produite. Le malheur voulut que dans notre précipitation nous abandonnâmes la majeure partie de nos munitions, qui tombèrent au

pouvoir de l'ennemi et ce ne fut pas une perte sans importance : environ 250 têtes de bétail, 100 porcs, 1.000 moutons, 2.000 poulets, 100 tonnelets de vin, 120 tentes, 250 mousquets, et 50 tonnelets de poudre, sans compter du pain, des biscuits, des plats et des assiettes.

Au passage du Ponéar, une panique se produisit : des soldats jetèrent leurs fusils. Fort heureusement les dragons et les artilleurs avaient gardé leur sang-froid ; ils firent passer les canons un à un sur la rive septentrionale et là ils dressèrent une batterie, qui contint l'ennemi et arrêta sa poursuite. Nous pûmes ainsi continuer notre retraite jusqu'à Ariancoupom, où nous arrivâmes le même jour à quatre heures du soir.

Nous n'aurions perdu dans l'ensemble de ces opérations qu'une douzaine de morts et nous aurions ramené 150 blessés. Les ennemis auraient eu 300 tués. Mais il faut toujours se défier de ces sortes de chiffres, dont les évaluations sont rarement sincères. Les Anglais, qui avaient pris peu de part à l'action, n'auraient eu à déplorer aucune perte et c'est fort possible ; n'est-ce pas une de leurs habitudes de faire tuer les autres à leur place ? N'est-ce pas Mohamed Ali lui-même, qui disait deux ou trois jours après au gouverneur de Fort Saint-David : « Lorsque nous sommes venus à votre secours et que l'ennemi nous attaqua, vous êtes restés enfermés dans votre fort. Vos hommes ne sont pas braves : ils sont bons pour le commerce, mais pas du tout pour la guerre. » (*Ananda, t. 3, p. 202*).

Dupleix accueillit la nouvelle de cette défaite avec un mélange de tristesse et de satisfaction. Il ne lui déplaisait pas qu'on reconnut combien il avait été avisé en voulant confier le commandement des troupes à Paradis dont le seul nom faisait trembler l'ennemi ; mais aussi quelle

diminution de notre prestige ! Et Goudelour qui restait comme un centre d'intrigues avec le nabab et comme un point d'appui pour la flotte anglaise ! Laissons la parole à Ananda, qui eut ce même jour, à minuit, avec le gouverneur, une longue conversation :

« Je suis très heureux, lui dit Dupleix en substance, que nos gens aient éprouvé un revers. J'avais insisté auprès de Bury et des autres officiers pour les décider à accepter Paradis comme commandant en chef, mais ils ont refusé de servir sous ses ordres sous prétexte qu'il n'était qu'ingénieur et ils m'ont demandé de leur laisser l'occasion de prouver qu'ils étaient aussi capables que lui de remporter une victoire. J'avais dès lors la conviction qu'ils pourraient revenir déconfits. C'est ce qui vient d'arriver et j'en suis charmé, bien que je sois abattu à la pensée que nos hommes ont subi une défaite... » (*Ananda t. 3, p. 189*).

§ 2.

Les journées qui suivirent furent employées par Dupleix à essayer de relever le moral des troupes. Il vint à Ariancoupom et passa une revue des européens et des cipayes, puis il songea aux moyens de continuer la guerre. Il voulut d'abord mettre le feu aux villages et récoltes appartenant au nabab et déjà il avait donné des billets d'exemption à nos amis ou partisans qui pouvaient se trouver répandus dans les aldées, lorsqu'il reçut des lettres d'Anaverdi Khan et même de Mohamed-Ali, qui lui laissaient espérer leur rupture avec les Anglais. Nos ennemis n'avaient sans doute plus assez d'argent pour entretenir indéfiniment une armée de 7 à 8.000 hommes. Dupleix profita de l'accalmie qui en résulta pour préparer une nouvelle expédition, mais de quel côté la diriger ?

Il ne fallait pas songer à Mangicoupom ni à St-David. Nous n'avions pas fait la paix avec le nabab ; nos soldats étaient encore démoralisés et Mafouz Khan venait de renforcer de 5 à 6.000 hommes les forces de Mohamed Ali. Restait la ville même de Goudelour, plus éloignée il est vrai, mais on pouvait l'atteindre par mer, et, comme les vents étaient favorables, le succès semblait certain si l'opération tout entière se faisait dans la même nuit. L'îlot de trois à quatre kilomètres de longueur qui sépare la ville de la mer pouvait dissimuler notre arrivée et nous entrions dans la place endormie et d'ailleurs mal défendue ; d'après les renseignements que Dupleix avait fait prendré, ses forces se composaient de 3 européens, 15 topas et environ 300 pions. Nul doute que tout ce monde ne décampât en nous voyant. Dupleix toujours obsédé à la pensée que Goudelour pouvait à l'occasion retenir une flotte anglaise et perpétuer ainsi à la côte Coromandel la puissance de nos ennemis, se résolut sans peine à jouer la partie.

Il avait à sa disposition les catimarons, qui n'avaient pas pris part à l'affaire de Mangicoupom. Il en fit partir 20 le 31 décembre au soir pour Virampatnam, un petit village de pêcheurs qui se trouve au bord de la mer entre les deux bras de la rivière de Gingy, sous prétexte de ramener à Pondichéry les munitions de la précédente expédition, en réalité pour y prendre 500 hommes qu'on débarquerait à Goudelour où un bon vent pouvait les mener en quelques heures. La Tour et Cheick-Hassem devaient en avoir le commandement.

Mais il était écrit que la fortune de Dupleix viendrait s'échouer contre cette place, comme elle se brisa quelques années plus tard devant Trichinopoly. On embarqua sans trop de difficultés les hommes et les poudres nécessaires à

l'expédition, mais on avait compté sans la mer qui était très agitée, comme elle l'est presque toujours à ce moment de l'année. Nos hommes ne surent pas manœuver ces embarcations spéciales auxquelles ils n'étaient pas habitués et ils prirent peur ; d'autre part les eaux, en se glissant à travers les jointures des madriers et en affleurant la surface des catimarons risquaient de détériorer les poudres. Après avoir fait quelque chemin en mer, il fallut revenir au rivage et renoncer à l'expédition. Elle n'avait pas duré en tout plus de quatre heures.

Tel fut le second de nos échecs, et bien qu'il ne fut dû qu'à la nature, il ne laissait pas d'être quelque peu décourageant. Nous avions contre nous les hommes et les éléments.

§ 3.

Mais il nous restait l'inébranlable confiance de Dupleix dans le succès. Il comprit toutefois qu'il n'arriverait à rien s'il ne faisait d'abord la paix avec le nabab et il mit tous ses soins à le détacher des Anglais.

L'occasion semblait favorable. Les Anglais attendaient toujours leurs vaisseaux du Gange et il leur restait peu d'argent. Leur puissance et les moyens de l'entretenir vaccillaient également.

Le Nizam d'Haïderabad nous était visiblement favorable et s'il ne nous secondait pas effectivement, le désaveu de la conduite de son vassal pouvait à la longue se changer en une invitation formelle à désarmer et il avait les moyens de l'y contraindre.

Enfin il ne semblait pas que le nabab lui-même se fut engagé dans la guerre avec beaucoup de plaisir et avec beaucoup de confiance. C'étaient plutôt ses fils qui entretenaient les hostilités ; l'aîné surtout ne nous pardonnait

pas sa défaite de l'Adyar. Maintenant que leurs forces étaient réunies dans le voisinage de Goudelour, comment les diviser ?

Dupleix avait trop le sentiment de la diplomatie indienne pour ne pas savoir qu'on pouvait mener à la fois les négociations les plus osées et les plus contradictoires et faire une guerre sans pitié. Pour impressionner le nabab, il donna l'ordre à d'Espréménil, qui commandait à Madras, d'envoyer un détachement pour brûler les habitations du Grand Mont, où les Maures avaient des habitations de plaisance ; mais en même temps il faisait cadeau au prince d'une horloge valant 100 pagodes et il lui envoyait des mangues choisies et des oranges venant des détroits. Une correspondance des plus aimables s'ensuivait et les messagers avaient comme instructions d'être plus aimables encore. Du côté des princes, ce fut une autre manœuvre. Dupleix laissa égarer et tomber entre les mains des Anglais une lettre où apparaissaient ses tractations avec Mohamed Ali ; les Anglais n'eurent rien de plus pressé que de la communiquer à Mafouz Khan. Dans un premier mouvement de fureur, celui-ci voulut tomber sur les troupes de son frère, mais était-il bien sûr de tous ses officiers ? n'y avait-il pas parmi eux des traîtres qui l'abandonneraient au moment critique ? Après réflexion il contint sa colère, mais sa défiance subsista et, ne fut-ce que pour faire pièce à son frère, il se montra moins disposé à se refuser à toute entente avec les Français. C'était tout ce que désirait Dupleix.

Les mangues et oranges et d'autres cadeaux en argent habilement distribués à quelques personnages de marque avaient produit un heureux effet à Arcate, où déjà le 7 janvier on entrevoyait que la paix se ferait dans les cinq à six jours. Nos prisonniers, Gosse. Kerjean, Scho-

namille et le jeune Bury, d'abord très durement traités et même brutalisés, avaient été confiés à un nommé Houssein Tarkan, riche propriétaire de la ville, qui finit par leur laisser une grande liberté. Kerjean en profita pour correspondre secrètement avec son oncle et lui donner des informations utiles ; c'est ainsi que Dupleix sut d'une façon certaine qu'Anaverdi Khan envoyait à ses fils des invitations à venir le rejoindre à Arcate, comme pour y préparer la rentrée des impôts de vassalité réclamés par le Nizam.

L'arrivée soudaine de l'escadre de Dordelin à Madras puis à Pondichéry (11 et 18 janvier) précipita les événements. Les Maures, voyant nos forces s'accroître tandis que celles des Anglais restaient stationnaires, eurent peur que nous ne vinssions les attaquer dans leur camp et même à Arcate et ils se montrèrent aussitôt plus accommodants. Ce fut Anaverdi Khan qui fit les premiers pas. Le 17 janvier, il donna la liberté complète à nos prisonniers et les renvoya sans conditions à Pondichéry. Leur retour fut presque triomphal ; ils étaient accompagnés d'une escorte de 200 hommes et amenaient avec eux pour traiter de la paix un grand seigneur de la cour, nommé Mohamed Tavakkal. Dupleix le reçut avec beaucoup de courtoisie. Après les compliments d'usage, Tavakkal lui présenta une lettre où le nabab lui disait en substance : « J'ai reçu les mangues que vous m'avez envoyées et vous en remercie. Si vous évacuez Madras, tout ira bien ; sinon, veuillez me renvoyer les quatre européens. » Ainsi les demandes primitives du nabab revenaient comme base des nouvelles négociations.

Dupleix connaissait trop l'âme indienne pour s'émouvoir de cet obstacle. « Voyez Tavakkal, dit-il à Ananda, et dites-lui que vous le récompenserez honnêtement ; pro-

mettez-lui ce qui vous paraîtra le mieux et essayez de l'amener à notre façon de penser. » Et Ananda vit Tavakkal. : « Faites-moi savoir ce que vous désirez, lui dit-il, et je m'arrangerai pour que le gouverneur vous donne satisfaction. » — « Si vous me donnez 20.000 roupies, répondit Tavakkal, je règlerai tout selon vos désirs. Les ordres du Nizam sont que le nabab cesse la guerre. Ce dernier est accablé de dettes et, comme il est très fatigué, il désire faire la paix avec vous... » (*Ananda, t. 3, p. 261.*)

Engagées sur ce terrain, les négociations ne pouvaient pas ne pas aboutir ; elles allèrent toutefois beaucoup moins vite que les premiers pourparlers permettaient de l'espérer. Dupleix commença par réduire à 10.000 roupies en argent et 2.800 en effets et marchandises les sommes demandées par Tavakkal et celui-ci se déclara très satisfait. Mais quand il s'agit de s'entendre sur les conditions mêmes de l'accord, ce fut moins aisé. Anaverdi demandait d'abord qu'on lui rendit Madras ; sur notre refus de le rendre sans l'assentiment du roi — et c'était l'affaire de dix-huit-mois — il nous proposa d'y faire flotter le drapeau mogol pendant huit jours, après quoi nous resterions définitivement maîtres de la place. En compensation des incendies autour de Madras, il réclamait encore cinq lakhs de roupies. Il était assez indifférent à Dupleix de donner au nabab une satisfaction d'amour-propre et l'honneur rendu au pavillon mogol n'était pas autre chose ; il se montra moins disposé à verser cinq lakhs. Alors les négociateurs traînèrent en longueur.

On arriva ainsi à la mi-février et rien n'était réglé. Mafouz Khan et Mohamed Ali avaient rapproché leur camp de nos limites et leurs hommes, se considérant toujours en guerre, avaient mis le feu à Archivac, qui,

depuis la donation faite à Dumas, était sous notre dépendance. Paradis ne comprenait rien à nos hésitations et disait que s'il ne tenait qu'à lui, il s'en irait attaquer les Maures avec 300 soldats et rapporterait la tête des deux princes. Dupleix finit sans doute par penser comme lui et le 15 février il pria Tavakkal de se rendre auprès d'eux pour leur demander si oui ou non ils voulaient la paix. La discussion fut longue. Mafouz Khan reprit les uns après les autres tous les griefs que lui ou son père pouvaient avoir contre les Français. Tavakkal à peu près gagné à nos intérêts par Ananda leur répondit comme nous l'eussions fait nous-même avec des arguments où tous nos actes depuis l'origine étaient expliqués et justifiés. Mafouz Khan, qui nous était le plus hostile, parut convaincu et, sur la proposition qui lui fut faite, accepta de venir à Pondichéry pour conférer avec le gouverneur. On lui fit une réception solennelle, qu'il avait réglée lui-même et dont Ananda donne les détails (*Ananda, t. 3, p. 324 et 329*). Puis, après des banquets, des danses et autres fêtes, on causa et on arriva à un arrangement plutôt qu'à un traité réel, en vertu duquel nous devions faire un lack de présents tant au nabab qu'à ses fils et à quelques personnages de leur entourage et accepter que le drapeau mogol restât hissé sur Madras pendant huit jours. Les négociations avaient duré un mois (19 janvier — 20 février) [1].

1. Ananda nous donne la liste des présents qui furent faits à Anaverdi kh. Mafouz kh., Mohamed Ali et à quelques autres, comme il nous parle aussi de ceux qui furent offerts à Dupleix, à sa femme et à sa belle-sœur, Madame d'Auteuil. (Ananda, t. 3, p. 331, 341, 342, 392). Tavakkal reçut pour sa part une médaille d'or, avec une double chaîne de même métal, des bracelets d'or valant 200 pagodes et fut honoré du titre de Salik Dund Khan.

Il nous paraît intéressant de citer la liste des présents faits à Anaverdi kh. ; rien ne vaut souvent les petits faits pour préciser

Après le départ de Mafouz Khan, Mohamed Ali fut également invité à venir à Pondichéry, mais il prétexta un mal de dent et des ordres de son père le rappelant à Arcate ; du moins envoya-t-il à sa place des cadeaux, en signe d'amitié. Que cachait ce refus ? peut-être un peu de rancœur pour certaines déconvenues. Après lui avoir en quelque sorte promis la succession d'Arcate, Dupleix lui avait fait faire, par l'entremise de l'avaldar de Porto-Novo, la proposition de lui céder Goudelour et tous les villages environnant Fort Saint-David ; or cette perspective, elle aussi, risquait d'être fermée par le désir du nabab de voir ce fort rester aux mains des Anglais.

On peut regretter ce contre-temps ou ce malentendu.

une époque ou une civilisation. Ils consistaient en : 1 divan de velours, recouvert d'une étoffe bleu ciel, — 3 oreillers assortis, recouverts d'un galon *(galloon)* bleu ciel, — 1 pièce de galon d'or. pesant 5 marcs, — 1 pièce de galon d'or d'Espagne, pesant 9 marcs 4 onces, — 1 autre pièce semblable, pesant 12 marcs 4 onces, — 20 yards de velours bleu, à ramages de fleurs, — 118 1/2 yards de velours rouge, — 2 rouleaux de velours rouge, avec des broderies de dentelles, — 18 flacons d'eau rose, — 4 rouleaux d'étoffes lamées d'or, contenant 69 1/2 yards, — 2 fusils à double canon, — 2 fusils finement ciselés, — 4 paires de pistolets avec monture en cuivre, — 4 couvertures de voyage en drap fin, avec des broderies de dentelles, — 6 petits télescopes de marine, — 4 photophores, — 6 chandeliers, — 23 1/2 yards de drap fin de Madras, d'une couleur différente de chaque côté, — 1 boite de sucre candi, — 6 couteaux de table, — 12 paires de ciseaux, — 12 petits couteaux — 24 flacons de « balm cordial », — 24 flacons d'eau de Hongrie, — 1 sonnette en or, pesant 10 marcs, — 1 rouleau de drap fin, avec des points de dentelle en or, — 20 rouleaux de drap fin d'Angleterre, autant de France, — 2 flacons d'eau rose, ouvragés à Manille et dorés, — 2 plateaux à trois pieds pour les tenir, finement travaillés, — divers objets.

Mafouz Khan se plaignit un moment que les présents de Dupleix n'eussent pas été plus élevés. Il est certain que, dans des circonstances semblables, les Anglais étaient plus généreux et peut-être cette politique est-elle plus habile ; mais elle n'a jamais été dans les traditions françaises et Dupleix considérait que non seulement nous ne devions rien au nabab, mais que nous l'avions tiré d'un mauvais pas en faisant avec lui la paix.

Des explications verbales eussent peut-être préparé une entente précise entre Dupleix et Mohamed Ali et notre avenir dans l'Inde eut été différent. On sait déjà que par dépit ou pour tout autre motif Mohamed Ali se jeta plus tard dans les bras des Anglais et que c'est lui qui leur donna le Carnatic et, avec cette province, tous les moyens de réduire à rien nos établissements. Mais qui connaît les secrets du destin ?

Quoiqu'il en soit, Mafouz Khan et Mohamed Ali levèrent leur camp le 25 février, le premier pour aller à Trichinopoly et le second pour retourner à Arcate. Mohamed Tavakkal ne tarda pas à suivre leur exemple ; il partit le 3 mars, accompagné de Delarche et de Kerjean, qui allaient demander au vieux nabab la ratification du traité. Ce fut encore l'affaire de plusieurs jours ; après quoi il y eut des fêtes et des réjouissances, comme si l'on eut remporté de part et d'autre une grande victoire. Chacun était content : Anaverdi Khan avait un instant craint que les malheurs ou la couardise de ses fils n'engageassent le Nizam à lui retirer la nababie du Carnatic, si mal défendue et Dupleix avait les mains libres du côté de Fort Saint-David. L'honneur d'avoir réussi ces négociations revient en très grande partie à Ananda ; Dupleix l'avait chargé de les conduire dans le plus grand secret et du commencement à la fin lui seul en tint tous les fils. Madame Dupleix, qui avait sa police et sa politique, n'en savait elle-même rien ; — ce qui prouve tout au moins que son mari ne lui demandait pas toujours des conseils.

§ 4.

Pendant que ces négociations ne poursuivaient, il y avait à Pondichéry un va et vient incessant de hauts

personnages indigènes ou leurs représentants ; on eut dit que la ville était devenue un centre d'intrigues où s'agitaient les destinées du pays. Ragogy Bonsla, Naser jing, Chanda-Sahib écrivaient à Dupleix ; le Mogol lui envoyait une sorte d'ambassadeur, sans doute pour quelque mission de peu d'importance ; lui-même entretenait des relations suivies avec les avaldars ou paliagars de la région, comme s'il était le véritable nabab du pays, ou le délégué du Nizam, ainsi qu'il arriva par la suite. Au surplus peu d'événements intéressants. Monson et Morse étaient partis sans éclat, l'un le 30 janvier et l'autre le 7 février, pour retourner en Europe, et Morse avait laissé en otage sa femme et ses enfants. Mahé de la Villebague, frère de la Bourdonnais, avait obtenu le 8 février la permission de passer à l'Ile Bourbon sur un simple bot, le seul vaisseau qui durant cette saison fut envoyé aux Iles. L'escadre de Dordelin était repartie le même jour pour la côte Malabar, après une décision spéciale du Conseil supérieur qui annulait les ordres donnés par la Bourdonnais au moment de son départ. Dupleix avait d'abord songé à lui laisser suivre sa destination ; mais il craignit, vu sa faiblesse, de la voir tomber aux mains d'une flotte anglaise qu'elle ne pouvait manquer de rencontrer et puis... ne pouvait-il pas lui-même en avoir besoin pour la protection de nos établissements ? Du moins Dordelin reçut-il comme instructions de participer à la guerre de course et d'embarquer 6.000 Angrias qu'on lui offrait. (*Ananda, t. 3, p. 297*). Enfin le 9 mars, il arriva de Chandernagor un bâtiment qui déjà l'année précédente nous avait servi à maintenir nos communications et quelque commerce avec nos établissements du nord.

La paix rétablie avec le nabab, Dupleix reporta donc toute son attention du côté de Fort Saint-David. La situa-

tion des Anglais ne s'était pas améliorée ; s'ils avaient fait quelques nouveaux travaux de défense, ils n'avaient reçu aucun secours du Bengale et la défection du nabab avait singulièrement réduit leurs effectifs. Il semblait aisé de les vaincre. Restait toutefois la question du commandement. Les officiers refusèrent comme en décembre de servir sous les ordres de Paradis, mais le conflit se résolut autrement. Dupleix put leur faire accepter un compromis en vertu duquel la direction de l'expédition serait confiée à la Tour, moyennant que celui-ci prit les avis de Paradis. Il en fut ainsi décidé le 10 mars et les troupes furent en un instant assemblées, équipées, approvisionnées et prêtes à partir. Elles comprenaient 1.000 européens et topas, 200 cafres, 100 pions, 600 cipayes, 200 hommes du poligar Alattour, et 305 terrassiers, en tout 2.045 hommes. Il y avait en outre beaucoup de coulis, de porteurs et de lascars, 8 chameaux, 85 bœufs, du riz, du lait, 15 canons, 200 échelles, 5 grandes tentes, des bêches, des haches, des pioches et d'autres munitions de guerre, comprenant de la poudre, du plomb et des bombes.

Cette force conduite par la Tour partit de Pondichéry dès le lendemain matin 11 mars et, après un arrêt à Ariancoupom, arriva auprès du Ponéar un peu avant la tombée du jour. Les Anglais, prévenus de nos desseins, nous y attendaient et s'étaient rendus maîtres des gués. Il y eut quelques coups de canon échangés, puis ce fut le silence de la nuit. Paradis profita de l'obscurité pour lever le camp et passer la rivière en amont par un gué mal défendu. Et au lever du jour, il se trouva installé dans le jardin de la Compagnie, à Mangicoupom. Il s'apprêtait à marcher sur Fort Saint-David, lorsque des voiles furent signalées au large. C'était l'escadre réunie de Griffin et de Peyton, qui arrivait du Bengale avec des renforts

d'hommes et d'argent. Paradis la reconnut aussitôt au pavillon et sans perdre de temps il réunit un conseil de guerre, où la retraite fut résolue. A quoi servirait maintenant de s'emparer de Fort Saint-David si par une diversion probable, Griffin allait attaquer Pondichéry? Nul doute qu'il ne la prit, puisque toutes nos troupes étaient parties. La retraite commença à dix heures et demie et s'effectua en bon ordre : l'ennemi tenta à peine un simulacre de poursuite. A sept heures du soir, nous étions de retour à Pondichéry : notre absence n'avait pas duré plus de quarante-huit heures.

Deux jours de plus et Fort Saint-David était entre nos mains. Pourquoi faut-il que Dupleix ait passé tout un mois à négocier avec les Maures? Ce fut l'unique cause de son échec. S'il est vrai, comme il y a toute apparence, que les négociations traînèrent en longueur pour des questions d'argent, il dut amèrement le regretter. Ses hésitations en cette circonstance restent d'autant plus inexpliquables qu'il savait que Griffin venait d'arriver d'Angleterre avec deux nouveaux vaisseaux, l'un de 60 et l'autre de 40 canons et qu'il ne tarderait pas à paraître à la côte Coromandel, non seulement avec sa propre flotte, mais aussi avec celle de Peyton. Avec plus de décision, Fort Saint-David eut dû tomber dès le début de février. Aussi ne faut il point mettre uniquemement sur la querelle de Dupleix et de la Bourdonnais le maintien de la puissance anglaise à la côte Coromandel.

§ 5.

Ce nouvel échec était plus désagréable que désastreux ; il nous obligeait à nous tenir constamment sur le qui-vive avec les Anglais, mais tant que la flotte de Griffin

n'aurait pas été renforcée, il y avait peu de chances qu'elle osât attaquer Madras ou Pondichéry ; elle était trop faible pour entreprendre une telle opération. Le pis qui put arriver était que, solidement ancrée à la côte Coromandel, elle y demeurât ou qu'étant sans cesse en croisières depuis Karikal jusqu'à Paliacate elle ne bloquât nos ports, n'arrêtât complètement notre commerce et n'empêchât tous nos approvisionnements par mer. Elle pouvait ainsi nous réduire, sinon à la famine, du moins à la gêne la plus étroite, prélude assez fréquent des découragements et des troubles. Il fallait d'autre part compter avec le nabab d'Arcate qui, en dépit de la paix récemment conclue, pouvait du jour au lendemain modifier son attitude et se déclarer à nouveau notre ennemi, s'il devait y trouver son compte.

La vigilance et une diplomatie très serrée pouvaient seules assurer l'existence et la conservation de nos établissements. Dupleix qui connaissait à merveille l'âme indienne, manœuvra avec une grande habileté. Ananda, chargé d'une sorte de service de renseignements, le tenait presque tous les jours au courant de tout ce qui se passait dans les cours du voisinage et jusque chez les petits paliagars. Dupleix avait une confiance absolue en ses avis ou ses conseils et il était rare qu'il n'y conformât pas sa conduite. Le plus souvent c'était Ananda lui-même qui rédigeait ses lettres et elles étaient nombreuses. Convaincu que nul autre moyen n'était plus propre à entretenir l'amitié ou à retenir les défections, Dupleix s'était fait une sorte d'obligation d'écrire tous les mois au nabab, même quand il n'avait rien d'essentiel à lui communiquer.

Les Anglais jouaient d'ailleurs le même jeu ou un jeu analogue et le nabab se trouvait ainsi sollicité entre les

deux nations européennes comme une aimable fille entre deux prétendants. Rien n'était plus flatteur pour son amour-propre ; à l'usage, rien ne pouvait devenir plus dangereux pour nous. A force de jouer en quelque sorte le rôle d'arbitre, il pouvait arriver qu'un jour le nabab voulût imposer ses préférences. Or ses inclinations le portaient du côté des Anglais et s'il eut été complètement libre, peut-être, après l'arrivée de Griffin, se fût-il à nouveau rallié à leur cause ; mais il devait aussi compter avec son suzerain, le vieux Nizam, qui, sans être notre allié, n'hésitait pas à nous donner à chaque occasion des témoignages d'amitié. Son ministre, Iman-Sahib, ancien serviteur de Dost-Ali Khan, se rappelait toujours les excellentes relations qu'il avait eues avec le gouverneur Dumas et les avantages financiers qu'il en avait retirés. Et comme, malgré le temps qui souvent use le crédit, il continuait de jouir d'une grande influence à la cour, son autorité se faisait sentir jusque dans Arcate, où la dynastie était trop récente et trop mal assise pour risquer une politique trop exclusivement personnelle.

Nizam se sentant au déclin de ses jours avait légué une partie de ses pouvoirs et cédé l'administration directe de quelques-unes de ses provinces, notamment le Carnatic, à l'un de ses fils Naser j. et lui avait en même temps donné Iman-Sahib pour remplir auprès de lui les fonctions de conseiller et de ministre. Iman-Sahib se trouva ainsi par les circonstances le maître réel de la situation à la côte Coromandel, et c'est pourquoi, malgré ses sentiments intimes, Anaverdi Kh. n'osa pas se décider à s'allier franchement avec les Anglais. Chaque concession était presque aussitôt suivie d'une réticence ; ainsi, en décembre 1747, il promit au gouverneur Floyer [1] de lui

1. Floyer avait remplacé Hinde, décédé le 26 avril précédent.

fournir 1300 cavaliers ; or il ne lui en donna pas un seul.

Pendant toute une année, nous fûmes en pourparlers avec lui au sujet de Goudelour et de Madras, sans jamais aboutir à des conclusions. En ce qui concerne Goudelour, le nabab eut désiré que nous prissions l'engagement de ne point l'attaquer ; quant à Madras, il était question de lui rendre cette ville, moyennant la cession des aldées de Villenour et de Valdaour, ce qui eut porté nos limites à 20 ou 25 kilomètres dans l'intérieur des terres. Des négociations intermittentes se poursuivirent ainsi jusqu'à l'arrivée de l'amiral Boscawen, sans autre résultat appréciable que de maintenir la paix dans la Carnatie. Rien ne convenait mieux aux intérêts de Dupleix et à ceux de la France.

Nos relations avec le Mysore étaient à peine amorcées. Nous n'avions pas d'intérêts politiques communs avec ce royaume et nous n'y faisions aucun commerce. Le pays ne nous était connu que comme un lieu de passage pour nos courriers ou nos hommes se rendant à Mahé ou en revenant. L'accueil des autorités ne nous était pas en général hostile et l'on pouvait circuler librement, à condition toutefois de se comporter avec une certaine discrétion. Or il arriva au début d'octobre 1747, un incident fâcheux. Dupleix avait envoyé à Mahé pour y porter 1000 pagodes et y recruter 500 cipayes une mission d'officiers, employés et de brames, à la tête de laquelle se trouvait le capitaine Mainville. Cette mission eut le tort de voyager avec trop d'apparat et peut-être de sans-gêne, si bien qu'elle se fit arrêter et mettre en prison. A la faveur du désordre qui suivit cette arrestation, les brames parvinrent à sauver les 1000 pagodes et les rapportèrent à Pondichéry. Dupleix eut beau protester ; la captivité de Mainville et de ses compagnons dura jusqu'à la fin de

mars 1748 et ne se termina qu'à la suite de longues et onéreuses négociations. Instruit par l'expérience, Mainville continua plus modestement son voyage pour Mahé.

Le Mysore n'était d'ailleurs pas le seul pays où l'on voyageât avec autant d'insécurité. Le Carnatic n'offrait pas plus de garantie, si l'on passait trop près de la côte à proximité des Anglais. Près de trois ou quatre mois auparavant, le 18 juin, Leriche et Duval de Leyrit venaient de Karikal. Bien que le pays fut de la dépendance directe du nabab, Dupleix leur avait recommandé de faire un très grand détour dans l'intérieur des terres lorsqu'ils approcheraient de Goudelour. Aussi imprévoyants ou aussi confiants que le fut Mainville au Mysore, ils négligèrent cet avis et passèrent à Tirouvadi, qui n'est qu'à dix milles de la côte. Ils furent naturellement faits prisonniers et emmenés à Goudelour. Ce fut en vain que Dupleix protesta auprès du nabab contre cette arrestation opérée sur ses terres ; le nabab fit, il est vrai, des représentations à Floyer, mais elles n'étaient nullement comminatoires, et il est vraisemblable que Leriche et Leyrit seraient restés à Fort St-David jusqu'à la paix, si l'idée n'était venue de les échanger nominalement contre Morse, déjà libre depuis six mois et un nommé Perceval, beau-frère de l'ancien gouverneur Benyon (fin juillet 1747). Chacun trouva son compte à cet accommodement.

Cependant Dupleix n'avait point renoncé à l'idée de s'emparer de Goudelour. Il n'attendait que le départ de la flotte de Griffin pour renouveler ses précédentes tentatives. Or s'il arrivait à l'amiral anglais de prendre parfois le large, ses absences étaient de courte durée et il ne tardait guère à revenir à la côte pour en assurer un blocus plus ou moins rigoureux. Ce fut au cours d'une de ses

sorties qu'il parut soudain devant Madras et incendia le *Neptune*.

Une fois pourtant, en décembre 1747, il fit une plus longue absence et comme c'était le moment où les flottes européennes allaient généralement hiverner à Achem ou à Merguy pour n'en revenir qu'à la fin de janvier, Dupleix espéra qu'il aurait le temps de réaliser ses projets. Et dans la plus grande hâte il fit rassembler 300 bœufs et autant de coulis. Pour faire taire les rivalités qui avaient nui aux opérations précédentes, il avait décidé de prendre lui-même le commandement.

Le 13 janvier toutes nos troupes étaient réunies à Ariancoupom, prêtes à marcher et Dupleix se mit en effet en marche le 15 dans la soirée. Mais à peine avait-il fait six milles qu'il apprit par un message de Pondichéry qu'on venait d'apercevoir se dirigeant vers Goudelour six navires portant pavillon anglais. C'était la flotte de Griffin qui revenait. Le gouverneur, sentant que la partie était perdue pour lui, ne s'obstina pas davantage et ordonna aussitôt la retraite, Le 17, à onze heures et demie du matin, il rentrait à Pondichéry avec Paradis et 50 cavaliers.

C'était une manière prudente mais peu glorieuse de terminer l'expédition. Ananda ne se fit point faute d'incriminer Madame Dupleix que ses espions auraient mal renseignée sur les dispositions des Anglais et notamment celles de leur amiral ? Ananda plus perspicace n'avait-il pas dit trois ou quatre jours auparavant que les Anglais mis au courant de nos préparatifs avaient prié leur commandant de revenir avec son escadre et qu'il allait arriver avec un renfort de 500 hommes ? Aussi ne se gêna-t-on guère pour plaisanter quelque peu Dupleix et, conclut Ananda, « il est évident qu'on ne peut avoir

du respect pour qui suit le conseil d'une femme[1]. »

Le contre-coup presque immédiat de ce nouvel échec fut que dans les premiers jours de février — exactement le 9 dans l'après-midi — trois vaisseaux anglais vinrent nous insulter jusque dans la rade de Pondichéry et y incendièrent cinq grabs et sloops nous appartenant et qui sombrèrent les uns après les autres.

Dupleix comprit par là qu'un jour ou l'autre la ville pouvait être investie plus étroitement et de ce jour-là il ne cessa de donner les ordres les plus stricts pour qu'elle fut approvisionnée de tous les grains nécessaires et reçut des campagnes les plus éloignées les vivres pouvant lui permettre d'envisager et de soutenir un siège prolongé. Un nommé Lucas était chargé de lui acheter du blé jusqu'à Cudappah.

§ 6.

On arriva ainsi au mois d'avril 1748, sans qu'aucun événement grave modifiât la situation générale du pays ni nos rapports particuliers avec les Anglais. Mais alors quatre faits d'une grande importance se produisirent coup sur coup. Ce fut d'abord la mort du Grand Mogol Mohamed Cha, et celle de Nizam oul Moulk, puis l'arrivée de l'escadre française de Bouvet à Madras le 22 juin et celle de l'escadre anglaise de Boscawen à Goudelour le 4 août.

La mort de Mohamed Cha, assassiné le 27 avril, ne nous touchait pas directement : Delhi était trop loin de Pondichéry. Cependant, comme l'autorité du Mogol s'exerçait encore nominalement sur l'Inde tout entière, l'arrivée au trône d'un nouvel empereur pouvait se traduire soit

1. Ananda, t. 4, p. 322.

par une politique plus énergique, soit par un nouvel effondrement de la puissance souveraine. Dans l'un et l'autre cas, nos intérêts en supporteraient les conséquences. Ce ne fut pas l'énergie qui prévalut et la décadence de l'empire continua.

Mohamed Cha fut remplacé par son fils Ahmed Cha qui, au moment de la mort de son père, était occupé à faire la guerre aux Patanes et les avait vaincus du côté de Lahore. Il prit en arrivant au trône les titres et noms de Abou Nasser Mourgad oud din Mohammed Ahmed Cha Bahadour Padischa i Ghazi, qui signifient, en dehors du nom propre (Mohammed Ahmed Cha), qu'il était le père des victoires (Abou Nasser), qu'il établissait sa foi sur les autres (Mourgad oud din) et qu'enfin il était arrivé au trône après avoir conquis les puissants Patanes (Bahdadour Padischa i Ghazi).

C'étaient de bien beaux titres pour de bien faibles épaules ; car si Mohamed Cha avait été un prince d'une mollesse extrême, son fils fut plus incapable encore de supporter le poids des affaires. Et peu de temps après son avènement, tout fut confusion à Delhi aussi bien que dans le reste de l'Inde. A Delhi, ce fut la guerre civile dans les rues à propos de changement de vizirs et, dans les provinces, ce furent les nababs et rajahs qui achevèrent de consolider leur indépendance. Moins que jamais le nouveau souverain était l'homme qu'il eut fallu pour empêcher les rivalités des Européens, réfréner leurs ambitions et maintenir l'unité politique de l'Inde.

La mort de Nizam oul Moulk était attendue depuis longtemps ; le vieillard avait, dit-on, plus de cent ans. Fondateur en 1721 de la dynastie qui règne encore aujourd'hui à Hayderabad, il avait plus que nul autre contribué à l'affaiblissement de l'empire mogol en se taillant dans

le Décan une royauté quasi indépendante. Mohamed Cha, dont il avait été un instant le vizir, l'avait invité plus d'une fois à venir à Delhi soi-disant pour l'entretenir d'affaires intéressant l'empire, mais en réalité pour le garder et sans doute pour l'assassiner. Nizam, qui se doutait du sort qu'on lui réservait, avait chaque fois décliné l'invitation en invoquant une attaque des Marates qu'il avait su provoquer. Lorsqu'au début de 1748 les Patanes parurent dans le Penjab, il reçut l'ordre de joindre ses forces à celles qui devaient opérer contre eux et ce fut encore aux Marates qu'il s'adressa pour éviter d'obéir : Fatteh Sing et Ragogy Bonsla se disposèrent à envahir ses états et même à pousser jusque dans le Carnatic. Mais ses jours étaient comptés. Il avait à Delhi un fils aîné, nommé Ghazi oud din qui remplissait un poste important à la cour, au moment de la mort de Mohamed Cha. Le nouvel empereur le soupçonna d'avoir favorisé secrètement les Patanes et le disgrâcia ; le bruit courut même tout d'abord qu'il l'avait fait assassiner, lui et tous ses enfants. La nouvelle était fausse ; c'est cependant d'après elle que Nizam aurait pris le parti de s'empoisonner, estimant qu'à son âge et avec le haut rang qu'il avait tenu, c'était une folie de survivre à de pareils malheurs. Il est vrai que, d'après d'autres récits, ce serait Naser jing lui-même, un de ses fils et celui auquel il destinait sa succession, qui aurait hâté ses jours. L'une et l'autre fin est également vraisemblable, — à moins cependant que Nizam ne soit mort naturellement, comme il peut arriver, même aux hommes politiques.

Il laissait cinq fils qui tous jouèrent un rôle plus ou moins important : Ghazi oud din, Naser jing, Salabet jing, Bassalet jing et Nizam Ali, et dont trois : Naser j., Salabet j. et Nizam Ali, lui succédèrent. Il avait d'autre

part d'une fille, mariée à un nommé Satodolaskan, un petit-fils appelé Idayet-Mouddin Kh., qui se trouvait aussi par les hasards de la naissance, un petit neveu du Mogol. La division qui ne tarda pas à éclater dans cette famille, notamment entre Nasser j. et Idayet Mouddin Kh., eut pour l'Inde des conséquences politiques telles qu'on en compte peu d'aussi graves dans l'histoire ; c'est elle qui a donné le principal aliment aux rivalités des Anglais et des Français ; mais n'anticipons pas sur les événements.

Nous avions toujours entretenu de bonnes relations avec le Nizam sans que pourtant il nous eut prêté un concours effectif en aucune circonstance ; mais que ne valaient pas ses sympathies ? Elles étaient pour nous une garantie de sécurité et au moment de la conclusion de la paix avec Anaverdi Kh., elles avaient été d'un certain poids. On pouvait espérer qu'elles nous seraient conservées par son successeur, Naser j. Ce prince avait gardé comme conseiller l'ancien ministre de son père, le très respectable et très puissant seigneur Iman-Sahib, qui depuis plus de douze ans ne cessait de nous donner de réels témoignages de son amitié. Avant de servir directement le Nizam, il avait été le ministre de Dost-Ali et en cette qualité il nous avait fait obtenir le privilège de la frappe des roupies, puis comme faussedar de Mazulipatam, il avait assuré la prospérité de nos deux comptoirs du Godavéry. Depuis qu'il était à Hyderabad, ses bons soins n'avaient pas cessé et quand Nizam mourut, il était en train de nous faire céder les aldées de Villenour. L'avènement de Naser j. ne paraissait donc pas devoir porter préjudice à nos intérêts.

On escomptait encore à Pondichéry les événements qui pourraient résulter de la mort de Mahommed Cha et de

Nizam oul Moulk et les suppositions allaient leur train, lorsque l'on vit tout d'un coup, le 20 juin, des mouvements inaccoutumés du côté de Goudelour : Griffin s'armait comme pour une expédition et les marchands évacuaient leurs marchandises dans l'intérieur du pays. Que se passait-il donc ? Dupleix ne faisait aucun préparatif militaire et les Maures n'avaient aucune armée dans les environs. On ne tarda pas à apprendre que c'était l'arrivée de l'escadre française de Bouvet, qui causait tout ce remue-ménage. Ignorant encore de quelles forces elle disposait, les Anglais craignaient qu'elle ne vînt attaquer Goudelour et prenaient toutes leurs dispositions de défense.

On se rappelle que cette escadre, composée du *Lys*, de l'*Aimable* et du *Fulvy*, était tout ce qui restait de la flotte que St-Georges devait conduire dans l'Inde en 1747 et qui avait été dispersée d'abord à Belle-Ile par la tempête du 30 mars puis par le désastre naval du 14 mai, au cap Finistère. Arrivée à l'Ile de France dans le courant d'octobre, elle y avait trouvé les trois vaisseaux de Dordelin, retour de la côte Malabare. Elle ne pouvait les ramener avec elle dans l'Inde : depuis plus de deux ans qu'ils avaient quitté la France, bâtiments et équipages étaient également fatigués. Qu'allait-elle faire ?

Le gouverneur David, qui avait la responsabilité des événements, se trouva à peu près dans la même situation que la Bourdonnais plus de deux ans auparavant. Comme lui il avait une flotte insuffisante pour courir sus à l'ennemi et comme lui il attendait d'un jour à l'autre les vaisseaux de France qui, réunis à ceux des Iles, nous permettraient d'engager heureusement la partie. On sait déjà pourquoi les semaines et les mois se passèrent dans une vaine attente. Et finalement David dut compter sur nos

seules forces ; or elles pouvaient encore monter à une douzaine de navires, dont 7 à 8 aptes à combattre. Ce n'était peut-être pas assez pour vaincre Griffin. David hésita quelque temps à hasarder leurs destinées, puis songeant que Dupleix avait besoin d'argent et l'attendait depuis de longs mois, il se décida à envoyer Bouvet à Madagascar pour y prendre des vivres et y recruter des cafres, avant de continuer sa route sur l'Inde. L'arrivée inopinée de l'*Hercule*, parti de Lorient en janvier et qui toucha à l'Ile de France le 2 mai, ne modifia pas cet ordre ; du moins David apprit-il, avant son exécution, qu'une nouvelle escadre devait quitter la France au début de 1748 avec le marquis d'Albert. Il se fut peut-être décidé à l'attendre, s'il n'avait appris en même temps que l'amiral Boscawen était parti d'Angleterre le mois de novembre précédent avec 17 navires de guerre. S'ils arrivaient dans l'Inde avant nous, Bouvet risquait de trouver toute la côte bloquée et de ne pouvoir aborder ni à Madras ni à Pondichéry ; il importait donc de les devancer. Bouvet reçut en conséquence par la *Princesse Emilie* qu'on lui dépêcha à cet effet l'ordre de partir aussitôt pour l'Inde. Le 15 juin, il était au large de Pointe de Galles, au sud de Ceylan et trois jours après il rencontrait sur les côtes de l'Inde deux petits bâtiments hollandais, dont l'un fut capturé par le *Brillant*. L'interrogatoire de l'équipage permit de supposer que douze vaisseaux de guerre anglais devaient se trouver dans le voisinage. Bouvet tint un conseil pour savoir s'il convenait de passer au large ou de continuer directement son chemin, quoi qu'il dut arriver. Ce fut à ce dernier parti qu'il s'arrêta.

Le 20 juin, il arriva devant Karikal, où commandait Paradis. Bouvet n'ayant arboré aucun signe de reconnaissance ne put recueillir aucun renseignement qui l'eut

éclairé sur la composition exacte des forces anglaises. A Tranquebar il apprit par les gens d'un catimaron que les vaisseaux anglais étaient réunis à Goudelour. On conclut de leurs déclarations qu'il devait y avoir six vaisseaux de guerre et 4 frégates. Au conseil que tint Bouvet, les capitaines furent d'avis qu'on devait les attaquer.

C'est dans ces dispositions qu'on arriva le lendemain en vue de Goudelour. Les informations recueillies étaient exactes. Dix vaisseaux de guerre rangés sur deux lignes se tenaient à l'estuaire nord de la rivière, tandis qu'un certain nombre de vaisseaux marchands réunis en groupe stationnait plus près de la terre. S'approchant d'eux à moins de deux lieues, Bouvet calcula que l'ennemi devait disposer d'environ 500 pièces de canon [1], tandis qu'il n'en avait lui-même que 318; il jugea qu'engager un combat dans ces conditions était une grave imprudence et ses officiers partagèrent son opinion. Il resta néanmoins jusqu'au soir face à l'ennemi, qui contrarié par le vent ne put appareiller ; mais, quand la nuit fut venue, il masqua habilement sa retraite en dissimulant ses feux et, favorisé par un vent des plus vifs, il se défila tout le long de la ligne des Anglais qui ne se doutèrent de rien, et arriva le lendemain matin à onze heures, non pas à Pondichéry, où l'escadre ennemie pouvait venir le surprendre pendant les opérations du débarquement, mais à Madras, où il aurait tout le temps nécessaire pour mettre à terre les 60.000 marcs d'argent qui étaient à bord du *Lys*.

Les renseignements que lui donna Barthélémy sur les forces anglaises de Goudelour furent peu précis, mais tels cependant qu'il ne jugea pas prudent d'aller les atta-

1. Il n'en avait en réalité que 382. — Bouvet disposait de huit navires et de deux frégates, y compris la récente prise hollandaise.

quer ni de compromettre son voyage de retour. Et comme il risquait en restant à Madras, d'être surpris ou bloqué par Griffin, il mit à la voile la nuit suivante après avoir débarqué non seulement les marcs destinés à Dupleix, mais 300 soldats, des esclaves noirs et quelques volontaires et partit sans faire connaître la direction qu'il comptait prendre. Le 25 juillet suivant, il était de retour à l'Ile de France [1].

§ 7.

Les lettres arrivées de France apprirent à Dupleix que dans l'affaire de Madras sa politique avait plus de défenseurs que celle de la Bourdonnais et, comme marque de cette approbation, Bouvet lui ramena des Iles en qualité de prisonnier Mahé de la Villebague, pour répondre de sa gestion comme sous-commissaire des magasins de la marine et des vivres, au temps où il était à Fort Saint-Georges. L'ordre de l'arrêter était arrivé de Paris à l'Ile de France le 9 avril. La Villebague, débarqué le 22 juin à Madras, fut ramené le 17 juillet à Pondichéry et

1. La conduite de Bouvet et celle de Griffin ont été également critiquées. On a reproché au premier de ne pas être resté plus longtemps dans l'Inde, où il eut pu incommoder l'escadre de Griffin ; mais quelques jours après arriva l'escadre de Boscawen ; qu'eut-il pu faire contre ces forces réunies ? Il fut plus sage en retournant aux Iles, où il avait du moins l'espérance de retrouver la flotte du marquis d'Albert. Griffin fut plus justement accusé de n'avoir pas engagé le combat à Goudelour et comparut devant une cour martiale. Il argua pour sa défense que deux de ses navires n'avaient pas de gouvernail et que s'il avait mis à la voile après que la brise de mer se fut levée, il aurait été reporté au nord de Pondichéry et aurait ainsi laissé la voie libre à Bouvet pour atteindre cette place. La cour trouva qu'il aurait dû appareiller avec le vent de terre avant que l'ennemi fut en vue et l'Amirauté considéra son erreur comme une faute de jugement et non comme un manque de zèle ou de courage. Griffin fut acquitté.

enfermé dans la forteresse où il fut tenu au secret le plus rigoureux. On arrêta également Desjardins qui avait été chargé dans le même temps que lui des magasins des marchandises.

L'objet de ces poursuites était de vérifier les accusations de vol ou de concussion qui avaient été portées contre eux par Dupleix lui-même dans ses lettres à la Compagnie. Le procureur-général Lemaire releva aussitôt avec soin tous les discours, bruits ou propos qu'il avait entendus à leur sujet, comme sur la Bourdonnais lui-même et commença leur interrogatoire. On désirerait pouvoir ajouter que Dupleix, ainsi qu'il convenait à son rang et même à sa haine, tint à rester étranger à la procédure. Ne lui suffisait-il pas d'avoir politiquement gagné la partie dans l'Inde ? mais peut-être eut-il peur que les accusations qu'il avait envoyées en France sur de simples ouï-dire ne parussent maintenant un peu faibles avec le recul du temps et l'affaiblissement des passions. Quoi qu'il en soit, il se transforma en véritable juge d'instruction sur toutes les affaires même anciennes dans lesquelles Villebague particulièrement avait pu être intéressé. Friell, Guillard, Pillavoine, la Beaume, Cornet et d'autres furent successivement entendus et leurs dépositions consignées au greffe. L'arrivée de l'escadre de Boscawen puis le siège de Pondichéry interrompirent toute la procédure.

Cependant les jours qui avaient suivi l'arrivée de l'escadre de Bouvet ne s'étaient pas passés dans l'inaction. A peine s'était-elle échappée de Goudelour que Griffin, ayant pris des dispositions de combat, se mit à sa recherche. Il supposa d'abord qu'elle s'était dirigée du côté de Karikal et, ne l'y trouvant pas, il comprit qu'il avait été joué par son adversaire et remonta vers le nord. La déci-

sion et la rapidité avec lesquelles Bouvet manœuvra en cette circonstance trompèrent encore une fois tous ses calculs, et il passa plusieurs jours à stationner au large de Coblon et de Sadras, en attendant l'heure de nous attaquer.

Dupleix, qui suivait ses mouvements, jugea l'occasion favorable pour renouveler une quatrième fois contre Goudelour l'entreprise qui avait jusqu'alors si mal réussi. Et sans perdre de temps, il arma 2.000 hommes, dont 900 européens, dont il confia le commandement au capitaine Mainville.

D'après un espion, dont madame Dupleix se croyait sûre et qui la trompa, Dupleix croyait s'emparer de Goudelour la nuit en pénétrant dans la ville par une brèche qui, lui disait-on, existait dans le mur d'enceinte. Or cet homme était un agent de Lawrence, le défenseur de la ville. Confiant dans ses déclarations, Mainville partit de Pondichéry dans la journée du 27 juin et, comme on lui fit prendre des chemins détournés, il n'atteignit Goudelour que le lendemain soir. Lawrence, au courant de nos projets, avait ostensiblement ramené tous les soldats anglais à Fort Saint-David, comme s'il craignait une attaque de ce côté et en secret les avait fait revenir à Goudelour. Ainsi nous pouvions croire que la ville était à notre merci.

Lorsque la nuit fut venue, nos troupes descendirent des hauteurs où elles s'étaient assemblées au sud-ouest de la ville, et ne trouvèrent naturellement pas la brèche qu'elles cherchaient ; quant à l'espion, il avait disparu. Elles tentèrent l'escalade avec des échelles, mais à peine les premières étaient-elles posées que les Anglais, dissimulés derrière les murailles, ouvrirent contre les nôtres un feu nourri qui provoqua une panique générale. Nos

soldats, ne reconnaissant ni amis ni ennemis, jetèrent leurs armes et, se dirigeant tant bien que mal dans l'obscurité, repassèrent le Ponnéar et revinrent à Ariancoupom. Si les Anglais avaient pu se douter d'une pareille confusion, peu de nos hommes eussent échappé, tandis que nous n'en perdîmes guère que deux cents.

Les premières nouvelles de l'affaire reçues à Pondichéry le 29 au matin furent que la ville était prise. Madame Dupleix, qui par ses manœuvres avait préparé l'expédition, triomphait et son mari proclamait que cette action la couvrirait de gloire auprès du roi de France, des autres rois d'Europe, des chefs musulmans, des nababs, des rajahs et du mogol lui-même. (*Ananda, t. 5, p. 79 et 84*). Mais bientôt il fallut en rabattre et alors le ton changea. Dupleix fut unanimement blâmé pour avoir laissé à sa femme la direction d'une affaire aussi importante et on les chansonna l'un et l'autre. C'est en vain qu'ils essayèrent de rejeter sur Mainville ou sur la fatalité la cause de ce grave échec ; personne ne fut dupe de cette défense et Dupleix cessa provisoirement d'être un grand homme. (*Ananda, t. 5, p. 94 et 95*).

Ananda, qui n'aimait pas Madame Dupleix, nous dit que tout autre qu'elle, après une pareille affaire, eut été pendu. Mais, ajoute-t-il, « comme elle est obstinée, je m'attends à ce qu'elle s'occupe à nouveau d'affaires. Nulle autre femme ne voudait encore intervenir dans celles de la politique, mais elle est une Nili [1]. Les poëtes disent qu'il y en a une à chacun des quatre âges. Quand la première parla, les flots se résorbèrent ; quand la seconde parla, les étoiles tombèrent ; quand la troisième parla, le monde trembla ; mais Madame est tout cela à la fois. Je

1. Personnage du Ramayana, type de cruauté, d'impudence et d'effronterie.

pense qu'elle se soucie peu de la colère de son mari, mais elle a peur qu'il ne laisse à quelque autre la direction des affaires, vu qu'elle l'a publiquement déshonoré ». (*Ananda, t. 5, p. 90*). L'échec de Goudelour enlevait à Dupleix tout moyen de s'opposer au débarquement de Boscawen à la côte Coromandel. Nul doute qu'à ce moment Pondichéry ne dut courir les plus grands dangers, soit que Boscawen vint l'attaquer par terre et par mer avec ses seules forces, soit qu'il cherchât à renouer avec le nabab les bonnes relations des années précédentes. Aussi Dupleix employa-t-il tout le mois de juillet à faire quelques nouveaux préparatifs de défense.

Il rappela d'abord Paradis de Karikal, dont il avait repris le commandement depuis cinq mois. Paradis arriva à Pondichéry le 11 juillet sous un déguisement. Il venait d'être nommé chevalier de Saint-Louis par le roi. Dupleix pensa que c'était un titre suffisant pour qu'il put de son côté le nommer conseiller titulaire au Conseil supérieur et telle fut en effet la décision prise au conseil qui se tint le lendemain. Le poste de second était alors occupé par Legou, âgé de 80 ans, qui avait dans ses attributions le commissariat des troupes. Avec son assentiment, Dupleix le transféra à Paradis, qui acquit ainsi le droit de commander aux officiers et de diriger une expédition, s'il plaisait encore au gouverneur de lui en confier une.

Le gouverneur se préoccupa ensuite de consolider le petit fort d'Ariancoupom, situé à peu près à mi-chemin entre les deux bras de la Gingi et de préparer sur le bras du nord, à quatre kilomètres seulement de Pondichéry, l'emplacement de deux batteries, dont le feu convergent permettrait tout à la fois d'appuyer celui du fort et de prendre en écharpe des colonnes ennemies venant du

sud. Les autres défenses de la ville étaient encore suffi santes pour parer aux premiers dangers.

On atteignit ainsi la date du 4 août, dans l'attente des événements et si les habitants ne vivaient pas dans des transes continuelles, ils n'étaient pas non plus très rassurés. Nos insuccès répétés contre Goudelour avaient quelque peu affaibli la confiance en Dupleix que la prise de Madras, remontant déjà à près de deux ans, avait universellement provoquée.

CHAPITRE XIII

Le siège et la défense de Pondichéry.

§ 1. — Boscawen quitte Liverpool le 15 novembre 1747 et arrive à Goudelour le 4 août 1748. Ses intrigues et celles de Dupleix auprès de Naser jing et d'Anaverdi khan. Les travaux de défense de Pondichéry.

§ 2. — L'attaque des Anglais contre Pondichéry se dessine le 20 août et se précise le 24. Dupleix défend mollement la ligne du Chounambar et se replie sur Ariancoupom. Heureuse défense de cette place : Lawrence fait prisonnier. L'explosion d'une batterie détermine une panique et les Français se retirent dans Pondichéry (30 août).

§ 3. — L'ennemi franchit le 6 septembre la rivière d'Ariancoupom et investit Pondichéry ; il attaque la ville par le nord-ouest. Détail des opérations militaires : Paradis blessé à mort le 11 septembre. Activité de Dupleix. Retraite des Anglais (17 octobre).

§ 4. — Les pertes respectives des Français et des Anglais. Du rôle de Madame Dupleix.

§ 1.

Enfin Boscawen arriva. Il était parti de Liverpool le 15 novembre avec huit navires de guerre, une compagnie d'artillerie et 12 compagnies de soldats [1]. Son voyage avait d'abord été contrarié par les vents et le mauvais temps et il n'avait pu toucher au Cap que le 9 avril. Là

1. Ces navires étaient le *Namur*, vaisseau amiral de 74 canons, le *Vigilant*, le *Deptford*, le *Pembroke* et le *Chester*, de 60 canons chacun, une frégate de 20 canons et deux autres bâtiments plus petits.

il avait dû attendre pendant près d'un mois cinq vaisseaux de renfort que lui envoyait la Compagnie d'Angleterre et un contingent de 400 hommes que lui amenèrent des navires hollandais. Une partie d'entre eux étaient d'anciens soldats écossais du prétendant Charles-Edouard qu'on avait embarqués de force, et à qui l'on avait dissimulé le but du voyage, pour éviter des désertions et même des révoltes.

D'après ses instructions, Boscawen devait avant toutes choses essayer de prendre Pondichéry, et afin de ne pas renouveler les conflits d'attribution, qui avaient si malheureusement divisé Dupleix et la Bourdonnais, on lui avait donné le commandement des forces de terre et de mer ; mais il ne lui était pas interdit, s'il jugeait l'occasion favorable, de s'emparer au passage des îles de France et de Bourbon, où les escadres françaises étaient toujours assurées de trouver un point d'appui. Au départ du Cap, Boscawen mit donc à la voile sur l'île de France et parut devant Port-Louis le 3 juillet.

Le gouverneur David, se doutant qu'il pouvait être attaqué, avait pris soin de répartir le millier d'hommes dont il disposait sur les différents points, où il avait lieu de craindre un débarquement et il y avait installé des batteries masquées. L'*Alcide*, qui arriva de France le 27 juin, lui amena un renfort utile de 400 hommes.

Ces heureuses dispositions suffirent à tenir en respect l'escadre ennemie. On opposa à son feu une vive canonnade, qui endommagea tellement les voiles, les mâts, les agrès et la coque même des navires que, le mois suivant, sur la description qui lui en fut faite, Dupleix conclut qu'elle avait rencontré notre escadre et qu'elle avait soutenu contre elle un combat désastreux [1].

1. « Nos navires ont rencontré l'escadre anglaise qui venait

Avant toutefois de renoncer à l'entreprise, Boscawen tint à s'assurer de l'état réel de nos forces. Des reconnaissances qu'il fit faire aux environs du port lui confirmèrent qu'il était bien défendu, mais quel était le nombre exact de nos combattants ? La nuit venue, il voulut envoyer à terre un petit détachement dans l'espérance de surprendre quelques habitants que l'on interrogerait : ce détachement ne put aborder nulle part. L'amiral réunit alors un conseil de guerre, qui décida qu'après tout l'opération contre les Iles n'était qu'un accessoire et que même si elle réussissait, on serait obligé de laisser à Port-Louis une garnison. Ce seraient autant d'hommes en moins pour attaquer Pondichéry : mieux valait partir tout de suite pour l'Inde. Et le même jour Boscawen appareilla.

Arrivé à Goudelour le 4 août, il prit aussitôt le commandement de toutes les forces anglaises, comme les instructions de Londres le lui permettaient, et Griffin, quoiqu'il fut plus ancien en grade, s'inclina sans murmurer. Seulement quelques jours après, il partait pour Ceylan avec tous les bâtiments de commerce et sept de ses navires de guerre et ne revenait pas.

Boscawen, resté seul, avait encore assez de forces pour attaquer Pondichéry par terre et par mer ; toutefois depuis que les Maures avaient retiré leur appui aux

d'arriver, écrivit-il à Mafouz Kh., le 11 août ; ils ont pris deux vaisseaux du roi et deux de la Compagnie et ils reviennent avec ceux qui n'ont pas été coulés ; l'Amiral avec le reste de la flotte anglaise — sept ou huit navires — s'est échappé à Fort St-David avec ses voiles déchirées et ses coques fracassées. Même ceux-là portent la trace de nos coups de canon et sont pleins de voies d'eau. Beaucoup d'hommes ont été blessés. » (*Ananda*, t. 5, p. 186.)

Ce récit n'est pas rigoureusement exact ; la flotte française n'avait pas rencontré la flotte anglaise. Mais Dupleix pouvait encore l'ignorer.

Anglais, l'entreprise était devenue plus difficile. L'amiral s'en rendit vite compte, et ses premiers soins, avant de se mettre en campagne, furent d'essayer de ramener le nabab à sa cause et d'y intéresser également Naser jing. Dans ce but, il leur écrivit des lettres courtoises, où il s'attachait aussi à faire ressortir la force nouvelle des Anglais. Le nabab lui répondit le premier que l'état présent de ses affaires l'empêchait d'intervenir dans celles des Européens.

Dupleix avait toujours des espions à Goudelour. Il ne tarda pas à être au courant de ces tractations et entreprit de les déjouer, en recourant d'ailleurs aux mêmes procédés que Boscawen, c'est-à-dire en essayant d'impressionner les souverains indigènes.

« J'apprends, écrivit-il à Mafouz Kh. le 11 août, que les Anglais vous ont offert des présents et qu'ils recherchent votre assistance, mais je suis sûr qne vous ne les aiderez pas. Même si vous le faisiez, comment voulez-vous que cela nous touche ? Si vous vous unissez aux Anglais et qu'ils marchent contre Pondichéry, nos troupes de Madras iront incendier cette partie de votre pays, et si vous attaquez Madras, nous irons ravager tout votre pays d'ici jusqu'à Arcate. Les Anglais sont d'ailleurs un peuple sans puissance. Cinq de leurs vaisseaux, trois du roi et deux de la Compagnie, ont été pris par nous et les vaisseaux du roi ont été coulés. Si vous vous abstenez de leur porter secours, nous vous enverrons de riches présents et vous aurez sujet de vous réjouir. » (*Ananda, t. 5, p. 185*).

Ainsi Naser j. et Anaverdi Kk. devenaient pour ainsi dire les arbitres de la lutte entre les Français et les Anglais ; les deux partis s'entendaient également pour faire appel à leurs forces ou tout au moins pour invoquer leur neutralité. Dupleix avait cependant une attitude un peu moins conciliante que Boscawen ; il offrait et

menaçait tout à la fois. C'était pour lui un jeu d'invoquer des victoires imaginaires, comme aussi de laisser courir tous autres bruits qui pouvaient servir sa politique. N'alla-t-il jusqu'à provoquer parmi ses propres troupes des désertions simulées de cipayes, qui se firent accueillir ensuite dans les camps du nabab et de Naser j., où ils firent des rapports aussi exagérés que concordants sur les travaux de Madras et de Pondichéry et sur le nombre et la valeur des troupes qui y tenaient garnison ? Naser j. lui-même en fut dupe, au point qu'il fit venir ces soi-disant déserteurs et en présence de ses principaux officiers et de sa cour les invita à répéter tout ce qu'ils pouvaient savoir des préparatifs qu'avait faits Dupleix : « après quoi, ajoute le marquis de Nazelle dans son exposé de la défense de Pondichéry, (p. 170), il déclara hautement que les Anglais l'avaient trompé, en voulant le mêler à une affaire dont il ne pouvait retirer que de la honte et fit chasser leurs envoyés « d'une façon bien outrageante pour leur maître ». Il alla même jusqu'à refuser, officiellement du moins, tout présent de leur part. Ceux qu'on avait apportés furent distribués à des seigneurs de la cour, moins scrupuleux que leur souverain.

Tout n'était cependant pas inexact dans l'opinion que Dupleix voulait que l'on eut de Pondichéry ; il est certain que par l'ensemble des travaux effectués depuis dix ans, la ville était en parfait état de défense aussi bien du côté de la terre que du côté de la mer. Elle était entourée de tous côtés par un mur d'enceinte, dans lequel s'ouvraient cinq portes, celles de Madras, de Valdaour, de Villenour, de Goudelour et la porte marine, et sur lequel s'échelonnaient, en allant du nord au sud, les dix bastions St-Louis, Orléans, Anjou, Nord-Ouest, Saint-Joseph, Sans-Peur, la Reine, l'Hôpital, la Petite Batterie et St-Laurent. Trois

batteries étaient en outre disposées le long de la mer et protégeaient plus spécialement le fort. Ce fort, situé à peu près à égale distance du nord et du sud, renfermait, en dehors du gouvernement et des bureaux de la Compagnie, la salle d'armes et les casernes, les magasins des vivres, les poudrières et les magasins des marchandises[1].

Le mur d'enceinte était lui-même protégé par un fossé alimenté par les eaux de pluie ou celles de la rivière l'Oupar, qui prenait sa source à moins d'un kilomètre de Pondichéry. En dehors de la ville, aux points extrêmes de ce qu'on appelait « les limites », se trouvaient les quatre redoutes avancées d'Ariancoupom [2], d'Oulgaret [3], de Valdaour [4] et de Madras [5]. Ces limites étaient déterminées par un chemin demi-circulaire, entouré d'épaisses haies de cactus et de plantes épineuses [6].

Ajoutons que la ville n'était réellement accessible qu'au nord et à l'ouest ; au nord-ouest s'étendaient des marécages qui se prolongeaient jusqu'aux pieds des hauteurs d'Oulgaret ; au sud, un des bras de la rivière d'Ariancoupom baignait presque le mur d'enceinte.

Ces défenses semblaient suffisantes pour protéger la place et Dupleix ne leur ajouta rien d'essentiel, lorsque

1. Le fort de Pondichéry ne correspondait pas exactement à la place actuelle du gouvernement ; il débordait un peu plus au sud, jusqu'à l'endroit où se trouvent aujourd'hui la mairie, la caserne des cipayes et la bibliothèque.

2. Au pont actuel Le Faucheur.

3. A la croisée des chemins qui terminent le village de Nellitope, du côté de l'ouest.

4. Sensiblement au point où sur la route de Pondichéry à Mouttrepaléom, s'ouvrent à la fois la route du Tombeau de l'Anglais et le chemin transversal qui rejoint la route de Villenour.

5. A l'extrémité de la grande rue de Mouttalpet.

6. Si l'on partait du centre de la ville, derrière le fort, ces quatre redoutes, comme les limites elles-mêmes, se trouvaient sensiblement à la même distance : 1.400 à 1.500 mètres.

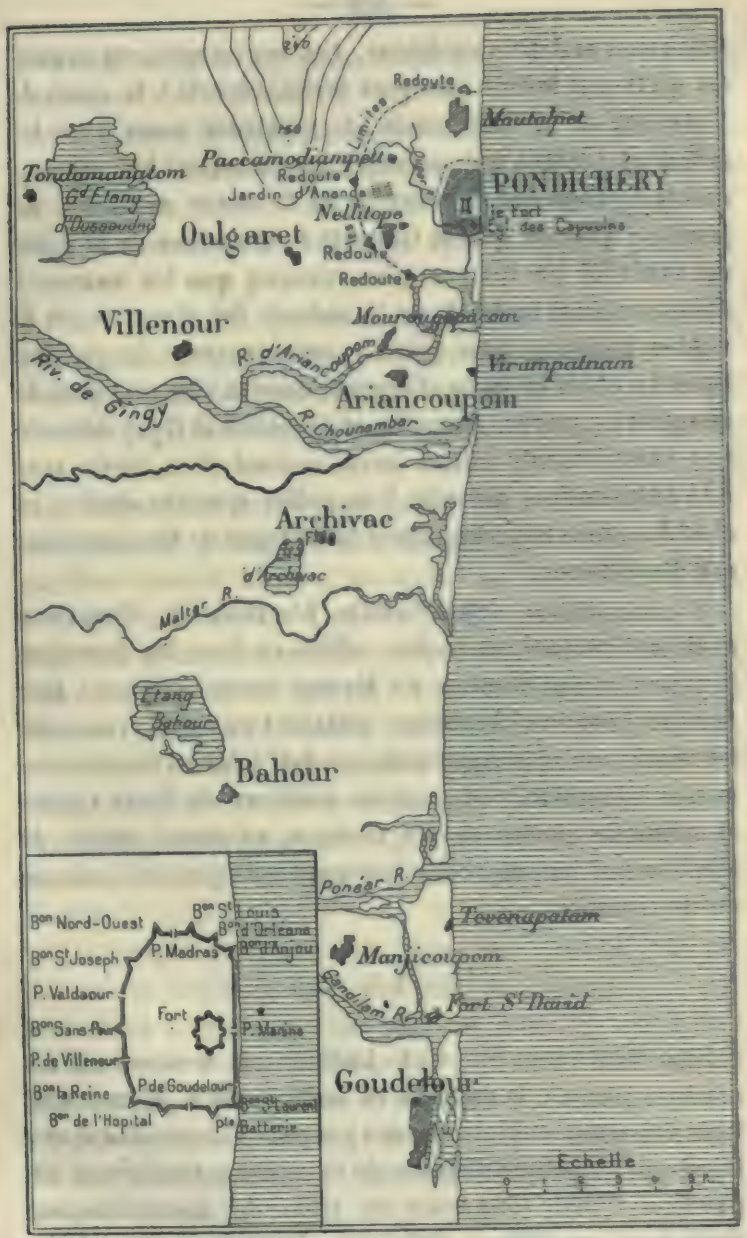

Redoute
Limites
Mautalpet
Paccamodiampett
Redoute
Jardin d'Ananda
Tondamanatom
Gd Etang
d'Oussoudou
PONDICHÉRY
Nellitope
Oulgaret
Redoute
Redoute
Villenour
Mourougapacom
R. d'Ariancoupom
Virampatnam
Riv. de Gingy
Ariancoupom
R. Chounambar
Archivac
d'Archivac
Malter R.
Etang
Bahour
Bahour
Ponéar R.
Tevenapatam
Manjicoupom
Gandilam R.
Fort St David
Goudelour
Bon Nord-Ouest
Bon St Louis
Bon d'Orléans
Bon St Joseph
P. Madras
Bon d'Anjou
P. Valdaour
Fort
P. Marine
Bon Sans-Peur
P. de Villenour
Bon la Reine
P de Goudelour
Bon St Laurent
Bon de l'Hopital
pte Batterie
Echelle
0 1 2 3 4 5 K.

Boscawen arriva à Goudelour. Les seules mesures urgentes qu'il prit furent quelques terrassements à la porte de Villenour et la destruction de plusieurs cases avec les arbres et jardins qui auraient pu masquer les mouvements de l'ennemi et gêner le tir de notre artillerie. Le jardin d'Ananda qui se trouvait à 350 toises de la porte de Valdaour ne fut pas plus épargné que les autres. A Ariancoupom le fossé de la redoute fut élargi et on fit voûter les casemates pour y emmagasiner la poudre. Dupleix ordonna enfin d'amener dans la ville une grande quantité de vivres, de paille et de coton et il fut défendu aux habitants d'y entrer mais surtout d'en sortir sans une autorisation spéciale. Une police spéciale confiée au chef des pions Saverimouttou fut chargée de faire exécuter ces dispositions.

Aucune d'elles n'était inutile. L'arrivée de Boscawen avait jeté partout un certain effroi et dans les premiers jours un grand nombre de Maures s'enfuirent avec leur famille. Certains Européens n'étaient pas plus rassurés, les missionnaires d'Ariancoupom et d'Oulgaret firent transporter à Pondichéry les objets précieux de leurs églises et même les portes et les fenêtres, au grand dépit de Dupleix qui leur reprocha vivement leur peu de confiance ou de courage.

§ 2.

Rien cependant ne vint justifier ces mesures ou ces craintes jusqu'à la date du 15 août, mais à ce moment trois vaisseaux anglais vinrent jusqu'à Virampatnam et y laissèrent à quelque distance de la côte une bouée avec un pavillon. C'était sans doute un signe de reconnaissance pour une expédition ultérieure. Dupleix le fit enlever

pendant la nuit en promettant une récompense aux macouas.

Ce n'était là que le prélude de la grande attaque, qui se dessina enfin le 20 pour se réaliser le 24. Le 20 un certain nombre de cavaliers ennemis s'approchèrent d'Archivac et échangèrent avec les nôtres quelques coups de feu sans gravité.

Dupleix n'avait jamais songé à défendre cette aldée, qui se trouve tout entière en terrain plat et n'est protégée par aucune rivière digne de ce nom, mais il voulait, s'il était possible, retarder les progrès de l'ennemi en lui opposant une résistance sur le Chounambar, qui est le bras méridional de la Gingi : cette résistance était toutefois malaisée, parce qu'à cette époque de l'année le Chounambar manque d'eau et ses rives ne sont escarpées ni d'un côté ni de l'autre. Dupleix avait en conséquence, dès le 18, fait passer à Ariancoupom la majeure partie de ses soldats européens et les cipayes à cheval. Lorsque le surlendemain il connut la marche des Anglais, il fit partir les autres européens et 300 cipayes à pied sous les ordres de Cheick-Ibrahim, et alla dans la soirée les passer en revue. Ariancoupom devenait ainsi le boulevard avancé de Pondichéry et c'était là que Dupleix comptait arrêter les Anglais.

Nos troupes stationnèrent toute la soirée et toute la nuit sur la rive nord du fleuve sans être inquiétées, et le lendemain elles occupèrent un petit poste de couverture sur l'autre rive. Il n'y eut aucun déplacement de forces dans les journées des 21 et 22 août ; les Anglais nous attaquèrent trois fois et trois fois ils furent repoussés avec des pertes assez sensibles : une centaine de morts et environ 200 blessés.

Tout changea le 23. Quatorze vaisseaux de guerre

anglais vinrent s'embosser en face de Virampatnam, pendant que les troupes à pied, parties de Goudelour, remontaient vers le nord. Le petit détachement, chargé de retarder leur avance, ne put qu'opposer une faible résistance et repassa la rivière dans une certaine confusion ; sans la présence d'esprit du lieutenant de dragons Pichard, qui accourut le protéger avec une escouade, il eut peut-être été anéanti.

Dupleix craignit alors qu'en nous maintenant sur la ligne du Chounambar, l'ennemi qui était aussi à Virampatnam ne nous prit de flanc et de face et il ordonna à nos troupes de se replier sous le feu du fort d'Ariancoupom. Boscawen ne profita pas tout d'abord de cet avantage : il était mal renseigné sur nos moyens de défense et craignait de s'engager dans quelque souricière. La journée du 23 fut employée par lui à diriger à droite et à gauche des reconnaissances et il crut acquérir ainsi la certitude que le fort d'Ariancoupom méritait à peine une attaque et que la garnison ne demandait qu'à se rendre. Le succès lui parut d'autant plus certain qu'il avait avec lui 4.000 blancs, 12 à 1.500 matelots et 8.000 cafres, cipayes ou pions. Jamais on n'avait vu de forces européennes aussi considérables dans l'Inde.

La grande attaque eut lieu le lendemain, 24, et se prolongea avec des phases diverses durant la journée tout entière. L'intention de Boscawen était de s'emparer du fort d'Ariancoupom par un coup de main vigoureux et décisif.

Les troupes anglaises, telle une « multitude de fourmis », nous dit Ananda, franchirent le Chounambar avant le lever du jour et se dirigèrent d'abord le long de la côte, puis elles tournèrent dans la direction de l'église d'Ariancoupom. Nos hommes postés le long de la rivière aux

batteries qui y avaient été installées, les accueillirent par un feu des plus vifs, sans pouvoir cependant arrêter leur marche. Les Anglais continuèrent d'avancer. « Laissons les morts s'occuper d'eux-mêmes », disaient-ils, et ils marchaient sur ceux qui étaient tombés. Ils finirent ainsi par atteindre l'église et s'en emparer. Là on était à peu de distance du fort. La Touche, qui le commandait, repoussa aisément les premiers ennemis qui se présentèrent en reconnaissance et leur reprit l'église, mais pour la reperdre un instant après. Les Anglais, ayant reçu des forces nouvelles, tentèrent alors d'investir le fort et, après une retraite de courte durée, apportèrent des échelles pour escalader les remparts. Ils ne purent même les placer ; les cipayes d'Ali Kh. et de Cheick-Hassem combattirent si bravement que les Anglais durent se retirer avec des pertes sérieuses. Ils ne renonçaient cependant à rien ; du temple d'Ayanar, où ils s'étaient assemblés, ils continuèrent à lancer contre le fort des projectiles dont quelques-uns éclatèrent et firent plusieurs victimes. La position devint rapidement si intenable que La Touche et Law demandèrent à Dupleix l'autorisation d'abandonner la place.

A cette nouvelle, la consternation se répandit dans toute la ville. Vieillards, femmes et enfants se précipitèrent aux portes de Madras et de Valdaour et ce fut, avec le consentement même de Dupleix, un exode général et précipité. Chacun s'attendait à voir Pondichéry tomber au pouvoir de l'ennemi le jour même ou le lendemain. Quant à Dupleix, il était atterré et il versait des larmes ; il avait perdu toute sa confiance et tout esprit de décision. Il répondit à La Touche qu'il pouvait se retirer sans bruit. (*Ananda, t. 6, p. 242 et 243*).

Fort heureusement Paradis était là. Avant de laisser

exécuter cet ordre, il tint à se rendre compte lui-même si la situation était réellement compromise et étant allé au fort, il vit qu'il n'était nullement impossible de résister longtemps encore. La Touche et Law ne voulant pas accepter ses raisons, il revint précipitamment à Pondichéry et rapporta un ordre nouveau de rester dans le fort ou d'y rentrer, s'il en était encore temps.

La Touche avait déjà commencé à l'évacuer, sans que pourtant la manœuvre apparut aux Anglais. Y revenir fut donc chose aisée. Le feu, qui n'avait pas cessé du côté des Anglais, dura encore plusieurs heures et Boscawen commençait à désespérer du succès lorsque les batteries du bord du fleuve, placées sous les ordres de la Tour, se mirent elles-mêmes à participer à l'action. Les Anglais, exposés à être attaqués de tous côtés, résolurent alors de se retirer vers leurs vaisseaux et de débarquer des canons et du matériel de guerre pour entreprendre un siège régulier. Il était alors trois heures de l'après-midi. D'après des calculs assez exacts, les Anglais auraient perdu dans la journée 150 européens et indiens tués, dont deux officiers, et auraient eu 200 à 300 blessés, dont quatre officiers. Au nombre des blessés, se trouvait le major Goodyère, commandant de l'artillerie. Comme nos gens combattaient à couvert, ils n'eurent que cinq tués et vingt blessés.

Dans la soirée, La Touche proposa à Boscawen un armistice pour enlever les morts et les blessés. L'amiral y consentit. Alors un Anglais vint avec un drapeau blanc ; on enterra les morts et on emporta les blessés, mais à la fin les Anglais envoyèrent dire à La Touche qu'ils n'avaient plus de coulis pour enterrer les morts, tombés au pied du fort et ils le prièrent de leur rendre ce dernier devoir. On trouva là 26 cadavres.

Le lendemain, le 26 et le 27, il ne se passa rien d'important. Les ennemis ne parurent pas et employèrent ce temps à se reposer puis à faire descendre de leurs vaisseaux de la grosse artillerie, 1.800 hommes de marine et des munitions. Ils firent élever des retranchements à environ 700 toises à l'est du fort et à 500 toises de nos postes et ils y commencèrent une batterie en sacs à terre.

Dans la nuit du 27 au 28, les Anglais perfectionnèrent leurs ouvrages et y placèrent quatre pièces de canon dont deux étaient tournées contre le fort et les deux autres contre nos postes, sur lesquels ils ouvrirent le feu. Paradis qui, suivant les ordres du gouverneur, n'avait rien tant à cœur que de retarder la perte du fort et d'arrêter l'ennemi sur la rivière, se hâta d'y dresser une nouvelle batterie. L'ardeur, avec laquelle on travailla toute la nuit, fit que cet ouvrage se trouva achevé au jour ; dès lors notre feu devint supérieur, et celui des ennemis faiblit sensiblement. On tira de part et d'autre jusqu'au soir, sans se porter beaucoup de coups mortels.

La canonnade continua le 29 dans les mêmes conditions. Dupleix qui, malgré ses espions, ne pouvait connaître tous les projets des Anglais, supposa qu'ils avaient l'intention d'attaquer Pondichéry en continuant leur marche vers le nord et fit en conséquence occuper par 150 hommes la langue de terre qui s'étendait en avant du bastion St-Laurent. Mais telle n'était pas leur pensée. Dans la nuit qui suivit, ils rapprochèrent leurs batteries à moins de 200 toises de nos postes et 500 du fort et commencèrent à creuser une tranchée qui se dirigeait vers ce dernier ouvrage, afin de le battre à courte distance. Paradis s'en aperçut et à l'instant même fit partir du bord de la rivière 500 cipayes, 100 cafres, les dragons d'Auteuil et 50 à 60 volontaires de Bussy, pour bouleverser leurs tra-

vaux. Les volontaires et les dragons arrivèrent les premiers derrière l'église des Jésuites, sans que leur mouvement dissimulé d'abord par le fort puis par le village eut pu seulement être soupçonné ; aussi tombèrent-ils sur les ennemis surpris et désemparés. Les disperser et les chasser de leurs retranchements fut l'affaire d'un moment. Les Anglais perdirent 50 à 60 hommes, tandis que le major Lawrence, qui commandait le poste et le capitaine Pierre Bruce étaient faits prisonniers [1]. On n'eut pas le temps d'en faire davantage ; les Anglais, voyant que nous étions à peine une centaine, avaient rassemblé de nouvelles troupes et s'apprêtaient à nous attaquer. D'Auteuil et Bussy, s'apercevant de leurs mouvements, préférèrent ne pas attendre les cipayes et les cafres et reprirent le chemin de la rivière, d'où ils étaient partis moins d'une heure auparavant. Dans leur retraite, un de nos officiers de dragons, nommé Cochinat, fut fait prisonnier et nous eûmes aussi cinq européens tués et cinq blessés. Lawrence et Bruce, amenés le même jour à Dupleix, furent reçus avec la plus grande courtoisie et on leur rendit leurs épées [1].

1. « Je ne puis passer, est-il dit dans une correspondance de cette époque, la belle action que fit un tambour dans cette attaque ; ce fut lui qui arrêta M. Lawrence prisonnier. La voilà telle que l'on m'a citée pour véritable. Ce monsieur se voyant arresté fit offre de sa montre et d'une bourse de pagodes à ce tambour pour le laisser aller. Cet homme demeura fort surpris de sa proposition, la rejetta sur le champ, en lui disant qu'il ne connaissait pas bien les troupes du roi de France son maître, qu'il devait savoir qu'elles étaient incorruptibles et qu'il était surpris qu'un homme de distinction comme lui put lui faire une pareille offre. Cet officier voulut lui alléguer quelques autres raisons, mais lui coupa court et sans vouloir l'écouter davantage, lui dit d'un ton ferme que s'il ne marchait promptement devant lui, il lui passerait trois balles à travers le corps d'un pistolet qu'il avait et se mettant en devoir de le faire cet officier n'hésita point de marcher, et se rendit à Pondichéry où ayant été saluer M. Dupleix il lui fit un détail exact de l'action de cet homme. Aussitôt M. le Gouverneur fit estimer

Cependant les Anglais, redevenus maîtres du terrain, avaient repris leurs attaques contre le fort et le canonnaient vigoureusement. Pour la commodité de notre tir, nous avions placé les munitions près des pièces. Un malheureux hasard voulut qu'à dix heures et demie du matin, un boulet anglais, frappant une voiture de poudre, y mit le feu et que l'incendie se communiqua à deux autres qui étaient proches. Toutes trois sautèrent avec un tel fracas que l'explosion fut entendue jusqu'à Pondichéry. Cent cinquante européens ou cipayes furent tués ou grièvement brûlés.

Dans le premier moment d'effroi, chacun crut que c'en était fini du fort et la panique fut indescriptible. Une seule batterie pourtant avait été atteinte et avec quelque sang-froid on pouvait encore résister aux ennemis pendant plusieurs jours et peut-être balancer la fortune. Le lieutenant de Puymorin, qui s'était déjà distingué au siège de Madras, essaya d'arrêter le désordre et engagea les soldats échappés à tenir bon ; il y réussit en partie.

Mais le bruit de l'accident s'étant répandu à Pondichéry, on crut tout perdu. Paradis lui-même, voyant en bataille toute l'armée ennemie, pensa qu'elle allait profiter de notre confusion pour attaquer immédiatement Pondichéry et donna l'ordre d'abandonner toutes nos positions, même celles du bord de la rivière et de se replier derrière nos limites, après avoir encloué les canons. Trois officiers, de Puymorin, Astruc et Kerangal, ne purent se résoudre à un ordre aussi rigoureux et entreprirent courageusement de ramener les canons. Ils rassem-

à combien pouvait se monter la valeur de la montre et de ce qui était dans la bourse, envoya chercher ce tambour et lui fit récompense de la même somme. » (*A. C. Corr. Gén. Inde*, 2e série, 1741-1748, p. 292-293.)

blèrent deux pelotons de grenadiers, quelques soldats d'artillerie et une douzaine de volontaires, enlevèrent toutes les pièces des batteries et les ramenèrent aux limites où nos troupes s'assemblaient de tous les côtés.

Les canons du fort furent au contraire perdus. L'abandon du bord de la rivière avait laissé la redoute trop exposée et, en essayant de sauver l'artillerie, on risquait de perdre la garnison. La Touche se résolut donc à exécuter l'ordre de Paradis et s'y prit si bien que l'ennemi ne s'en aperçut pas. Le dernier soldat encloua le dernier canon. Quand tout le monde se fut retiré à une certaine distance, on mit le feu à une fusée qu'on avait ménagée. Une minute après, tout sautait, la poudrière et la caserne avec tous les ustensiles qu'on n'avait pas voulu laisser à l'ennemi. Il était alors environ deux heures. Puis la petite troupe se replia en bon ordre jusqu'aux limites.

Au même moment arrivait un ordre de Pondichéry de n'évacuer ni le fort ni les batteries du fleuve : Dupleix s'était aperçu de la faute commise par Paradis. Il était trop tard ; les Anglais étaient déjà maîtres de la redoute et y avaient arboré leur pavillon. Le lendemain, ils invitèrent les habitants à revenir cultiver leurs terres et, pour rassurer la population, ils proclamèrent que ceux qui voudraient user de violence à son égard seraient punis et que qui commettrait un attentat serait pendu. Boscawen fit encore dire que tous ceux qui, du dehors, apporteraient des provisions seraient bien payés et traita avec la plus grande bienveillance les fugitifs de Pondichéry. Il célébra enfin la victoire par des réjouissances et par un grand bal où furent invitées les dames anglaises de Goudelour. Aussi sa réputation commença-t-elle à se répandre dans le pays ; on le déclara grand homme et on vanta sa justice.

§ 3.

Tous ces événements avaient jeté la ville dans l'alarme et la confusion, et le gouverneur lui-même avait perdu son assurance. Les basses classes avaient déjà fui pour la plupart après le débarquement des Anglais à Virampatnam ; ce fut maintenant le tour des notables. Dès le 30 au soir, on en vit un grand nombre se diriger vers la porte de Valdaour, emportant avec eux leurs objets les plus précieux [1]. La famille de Chanda Sahib, qui jouissait de notre hospitalité depuis sept ans, se retira à Valdaour. Dupleix se demandait pourquoi tous ces gens avaient peur et prenaient la fuite : « Voyez-vous, lui répondit Ananda, les Tamouls ne connaissent pas la guerre ; ils ne sont pas bien savants ; ils ne comprennent pas les affaires de pays à pays. S'ils fuient épouvantés, c'est qu'ils ne se rendent pas compte de ce qui peut arriver. Les femmes, du reste, ne savent pas raisonner comme les hommes, et voyant leur frayeur, les hommes sont troublés à leur tour [2]. »

L'exode de la population avait au moins l'avantage de laisser plus de vivres disponibles dans la ville, le jour où Boscawen viendrait l'assiéger. Ce ne fut pourtant pas son

1. Ananda nous raconte à ce sujet (t. 6, p. 284), que Madame Dupleix avait secrètement posté à nos limites une quinzaine des pions dont elle disposait, et que là ils prenaient aux fugitifs leur argent, leurs joyaux et jusqu'à leurs boucles d'oreille. Et il ajoute : « les Européens et Cheick Ibrahim le savent, mais ils n'osent le dire, de peur d'être l'objet de fausses accusations. Depuis quatre mois M. Dupleix a cessé de diriger les affaires. Madame gouverne à sa place. Européens, tamouls et musulmans sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas de remède et que la ville est en danger. Je ne sais pas quand Dieu voudra mettre fin au gouvernement de cette femme et protéger le peuple. »

2. Vinson, p. 198.

premier soin ; il ne parut devant Pondichéry que le 6 septembre et pendant ce temps, Dupleix prit quelques mesures utiles. Il attendait des renforts de Madras et de Mahé et c'est pourquoi il avait désiré prolonger la résistance d'Ariancoupom jusqu'à leur arrivée ; qui lui garantissait qu'ensuite les chemins ne seraient pas coupés ? Ariancoupom tombé, il songea un instant à se défendre sur nos limites, mais la ligne en était trop longue pour les forces dont il disposait. Il se résolut donc à faire rentrer toutes nos troupes dans la ville ; toutefois, pour donner le change aux Anglais, il fit ostensiblement édifier en dehors plusieurs batteries, comme s'il voulait leur livrer bataille en avant de la rivière. Des arbres et des maisons furent abattus pour dégager la vue et éclaircir le terrain. Boscawen, trompé par ces préparatifs, jugea prudent d'assurer ses derrières avant de continuer ses mouvements et fit réparer la redoute d'Ariancoupom et fortifier son camp de Virampatnam. Il perdit ainsi presque toute une semaine, sans qu'il y ait eu d'un côté ni d'autre la moindre escarmouche.

Enfin le 6 septembre, l'armée anglaise franchit la rivière ; un instant après elle était à nos limites. On eut pu croire qu'elle les attaquerait ; elle préféra les tourner, en observant toujours de se tenir hors de la portée de nos canons. Après six heures de marche, elle arriva au bas des hauteurs d'Oulgaret, à 1000 ou 1100 toises environ de la porte de Valdaour et des bastions Saint-Joseph et du Nord-Ouest, et s'y arrêta. Paradis, dans l'ignorance des projets anglais, avait observé le même mouvement, en se tenant à l'intérieur de nos limites. Quand il vit les Anglais au repos, avec l'intention de fixer là leur camp, il fit secrètement retirer les batteries qu'il avait laissées derrière lui et les ramena dans la ville. Bussy et ses volon-

taires, postés à la barrière nord-ouest, essuyèrent dans la soirée quelques coups de canon et de grenades ; à la nuit, tous nos corps de troupes dispersés dans les limites eurent ordre de se replier, en mettant le feu aux arbres et aux paillottes qui se trouvaient sur leur chemin. Les aldées de Sarom et de Cossopaléom furent les plus éprouvées.

Ce jour-là un renfort de 100 soldats et 30 cafres nous vint de Madras sous les ordres de Goupil et du lieutenant La Motte. « Pour ôter à Mafouz Khan l'idée qu'il aurait pu avoir de se poster sur leur chemin, nous dit le marquis de Nazelle (p. 197), Dupleix avait prescrit à Barthélemy de faire sortir derrière eux tout ce qui lui restait de la garnison, de montrer cette troupe au dehors, puis de la faire rentrer à la faveur de la nuit, afin de donner le change aux ennemis sur la force véritable du détachement qui s'était mis en route. »

Dans la nuit, d'Auteuil partit le long de la mer avec un détachement pour aller brûler tous les radeaux et enlever les munitions des Anglais que l'on croyait se trouver encore à Virampatnam. Mais tout avait été transporté dès l'entrée de la nuit à Ariancoupom ou à bord des navires et nos gens ne trouvèrent rien de ce qu'ils étaient allés chercher. Les vaisseaux eux-mêmes étaient partis et étaient venus mouiller un peu au nord de Pondichéry au travers du coteau où étaient campées les troupes.

Le lendemain, 7, on assigna à chacun son poste de combat. Mainville fut placé à la porte de Goudelour, de Plaisance à celle de Villenour, la Touche à celle de Valdaour et d'Argis à celle de Madras. De la Tour, Goupil, d'Auteuil et Bussy furent tenus en réserve avec 450 hommes dans l'enclos de l'église et du jardin des Jésuites. Enfin Dancy, qui commandait l'artillerie, attendit, pour prendre son poste, que l'ennemi se fut

décidé sur le point où il attaquerait et les troupes de marine occupèrent le bord de la mer.

L'église des Jésuites, consacrée à Saint Paul, fut blindée avec des troncs de cocotiers et des balles de coton humide ; on fit de même pour quelques autres monuments et des abris casematés furent aménagés dans le fort et sous les remparts ; enfin, sur la demande des Jésuites, vigoureusement appuyée par madame Dupleix et par Paradis, le gouverneur prescrivît la démolition de la pagode d'Iswaram, attenant à leur église, sous prétexte qu'elle gênait la défense de la ville.

Il y avait plus de cinquante ans que les Européens en demandaient la destruction, tout à la fois par zèle religieux et en raison du bruit parfois assourdissant des cérémonies brahmaniques, et depuis cinquante ans on reculait devant cette mesure sacrilège, malgré l'autorisation du roi. Chaque fois les Indiens avaient protesté au nom de leurs croyances ; au temps du gouverneur Hébert ils avaient même quitté la ville en masse, en guise de protestation. Il est vraisemblable qu'ils se fussent également soulevés dans cette circonstance, si l'exode des jours précédents n'avait singulièrement éclairci la population brahmanique et réduit à une dizaine le nombre des chefs de castes. La démolition de la pagode s'accomplit au milieu de leurs murmures impuissants. Dupleix songea également à faire abattre une mosquée, mais Abd er Rhaman, le chef des cipayes, intervint et déclara au gouverneur que si l'ordre était maintenu, tous ses hommes tomberaient sur les travailleurs, les tueraient et abandonneraient le service. Nul doute qu'une manifestation aussi énergique eut sauvé la pagode d'Iswaram.

Toute la journée du 7, les Anglais n'avaient pas bougé du coteau où ils avaient campé la veille ; le 8, dans

l'après-midi, ils voulurent s'installer dans la plaine, à 800 toises environ de la porte de Valdaour. Accueillis par un feu très vif d'artillerie parti des remparts, ils furent obligés de se retirer à la tombée du jour et à asseoir enfin leur camp sur le haut du coteau pour tout le reste du siège.

Il ne se passa rien d'important de ce côté les deux jours qui suivirent, 9 et 10 septembre. Dupleix se borna à tenir l'ennemi en haleine en dirigeant contre lui un feu d'artillerie continu et les chefs de nos cipayes, Abd-er-Rhaman et Cheick Hassem, tombèrent sur quelques corps anglais répandus dans l'intérieur de nos limites. Mais il en fut tout différemment du côté de la mer. Dans la nuit du 8 au 9, un sloop anglais vint avec huit bots mouiller devant le fort et commença à bombarder la ville avec des projectiles qui pesaient de 210 à 240 livres. Ces bombes en éclatant jetèrent d'abord un certain effroi, puis on s'y habitua et finalement on s'y intéressa comme à un sport. Ce n'est pas qu'elles fussent inoffensives, elles détruisirent deux ou trois maisons et en endommagèrent plusieurs autres dans différents quartiers, mais on les voyait venir de loin, elles arrivaient très lentement et elles ne blessèrent ni ne tuèrent personne. Les Européens et les notables s'étaient réfugiés dans des casemates disposées à cet effet ; le gouverneur se retira avec Paradis, Legou, Guillard et plusieurs autres dans deux petites chambres du fort ; sa femme et madame d'Auteuil demandèrent asile à l'église des Jésuites, où elles firent également transporter leurs objets les plus précieux.

En nous attaquant ainsi par mer, Boscawen voulait évidemment diviser nos forces ; les opérations sur terre n'en restaient pas moins pour lui comme pour nous les

plus importantes, étant les seules qui pussent amener une action décisive.

La journée du 11 fut à cet égard particulièrement grave. Dans la nuit qui précéda, les Anglais avaient fait descendre leurs hommes du coteau jusqu'au village de Paccamodiampet et avaient ouvert une tranchée en arrière de l'Oupar, à 600 toises de la ville. Les espions de madame Dupleix, aux ordres de Saverimouttou, envoyés en reconnaissance, vinrent dire qu'il y avait peu de monde, deux ou trois cents hommes environ. Dupleix tint aussitôt une sorte de conseil avec sa femme et Paradis et il fut décidé qu'on les attaquerait le jour même. Pour stimuler le zèle des cipayes, on donna à leurs chefs de belles étoffes, et aux hommes eux-mêmes 320 roupies.

Vers trois heures de l'après-midi, toutes les troupes étaient réunies à la porte de Madras, prêtes à marcher. Elles comprenaient à peu près 1300 hommes, dont 500 blancs et 800 noirs, commandés par Paradis. D'autres troupes, moins nombreuses, massées à la porte de Valdaour, étaient chargées le cas échéant de faire une diversion, pour donner aux Anglais l'impression qu'ils étaient sérieusement attaqués de deux côtés.

Paradis ne se fut pas plutôt mis en marche que ses mouvements furent aperçus des vaisseaux anglais qui par des signaux en avertirent le camp. Nos gens qui ignoraient cette manœuvre, marchèrent en toute assurance. Le chemin qu'ils avaient à franchir n'était pas long, mais il fallait passer par des champs de riz inondés au milieu desquels émergeaient quelques îlots de terre ferme. Il ne fut pas aisé d'y faire passer nos canons. Enfin, on arriva devant la tranchée anglaise ; l'ennemi nous y attendait avec un millier d'hommes. Dès qu'il nous vit à portée de fusil, il sortit tout d'un coup de ses

retranchements et ouvrit contre nous un feu nourri, qui nous tua ou nous blessa grièvement une quarantaine d'hommes, dont 17 grenadiers et 8 volontaires. Au nombre des blessés se trouvaient le lieutenant de Puymorin, le sous-lieutenant Astruc et l'officier de volontaires Foubert. Roche, lieutenant de la seconde compagnie de grenadiers, avait été tué sur le coup ; mais la plus grande perte fut celle de Paradis ; il reçut une balle au front et succomba deux jours après, sans avoir repris connaissance. Nos troupes, voyant le malheureux sort de leurs officiers et fort éprouvées elles-mêmes, ne résistèrent point à cet assaut et prirent la fuite ; la Tour, qui succéda à Paradis, eut grand'peine à les rallier et à les ramener sous le canon de la place.

La mort de Paradis privait Dupleix de son collaborateur le plus intelligent, le plus audacieux et en même temps le plus avisé. L'homme pouvait être passionné et en plusieurs circonstances il avait montré que les scrupules ne l'embarrassaient pas ; mais il avait la confiance de ses hommes, qui le suivaient sans jamais murmurer. S'il eût vécu, son dévouement à Dupleix non moins que ses qualités exceptionnelles eussent peut-être modifié le cours des événements. Dupleix perdit en lui un ami et un conseiller.

Les événements qui suivirent sa mort jusqu'à la fin du siège ne sont point de ceux dont la grande histoire puisse relater le récit avec complaisance. Ce furent une succession de petites escarmouches, de faits secondaires que dominent seules les hautes personnalités de Dupleix et de Boscawen. A ce titre ils méritent de ne pas être inconnus.

L'affaire du 11 septembre avait été un échec, mais non un désastre. Elle nous avait surtout appris qu'il ne fallait pas songer à forcer les Anglais dans leurs retranchements.

On les inquiéta autrement. Nos cipayes et nos cafres firent de fréquentes sorties pour harceler leurs travailleurs ; des plates formes furent installées sur les remparts du nord-ouest pour y mettre des canons : Dupleix voulant, suivant ses propres expressions, être en mesure de monter quatre canons partout où les ennemis en montaient un. Dancy enfin construisit à 100 ou 150 toises de la porte de Valdaour et de celle de Madras deux batteries, dont le feu devait converger sur la tranchée anglaise.

Une lettre de Boscawen au gouverneur de Goudelour, interceptée le 20 septembre, nous apprit que les Anglais souffraient beaucoup du manque de vivres ; l'amiral demandait qu'on lui en apportât par mer le 26, en les débarquant au nord de Pondichéry. Nous apprîmes en même temps qu'il ne comptait pas rester plus de sept à huit jours à Pondichéry et que, comme l'époque des pluies arrivait, il irait mouiller sa flotte à Trinquemallé ou aux îles Nicobar, qu'il reviendrait recommencer la guerre au début de l'année suivante et qu'en attendant il fortifierait Ariancoupom, où il laisserait mille soldats européens.

C'étaient là de précieuses indications ; elles ne furent pas perdues. Le 25 au soir, Abd er Rhaman reçut l'ordre de sortir le lendemain matin à quatre heures par la porte de Madras avec 500 cipayes et quelques cafres et de se glisser jusqu'au bord de nos limites pour couper et ramener, s'il était possible, les convois anglais qui se présenteraient. La moitié de ce projet fut exécuté. Nos cipayes attendirent, dissimulés derrière des arbres, l'arrivée des troupes ennemies, venues pour enlever les munitions annoncées. Quand ils les virent à portée de fusil, ils ouvrirent sur elles un feu violent et mirent successivement en désordre puis en déroute leur avant-

garde, le gros des troupes composé de six pelotons et enfin un renfort de 6 à 700 cavaliers envoyés au dernier moment pour les soutenir. Nous perdîmes en cette affaire dix à quinze soldats et les Anglais 40 à 50 européens tués et 70 à 80 blessés. Les bateaux anglais qui attendaient au bord de la mer l'issue du combat, n'osèrent rien mettre à terre et rapportèrent les munitions et les hommes qu'ils devaient remettre à Boscawen ; or les hommes ne comprenaient pas moins de 800 blancs et 2 à 3.000 noirs.

Cette affaire eut plus de conséquences qu'elle n'en semblait comporter. Elle priva d'abord les Anglais d'un secours important dont ils avaient besoin. Nos escarmouches leur enlevaient tous les jours de 15 à 20 hommes et dans le peuple on disait que depuis l'attaque d'Ariancoupom ils avaient dû renvoyer à Goudelour 1.500 européens hors d'état de combattre et que 4 à 500 cipayes ou maures avaient été tués ou blessés, et les astrologues ajoutaient qu'ils seraient défaits avant que le soleil n'entrât dans le signe de la Balance, c'est-à-dire au début d'octobre. Bien que leurs 22 navires leur eussent amené 7.000 hommes, on estimait qu'ils n'avaient rien su faire de tout ce monde et qu'ils se conduisaient comme des couards. Par contre le prestige de Dupleix s'était relevé. « Chacun dit maintenant, nous raconte Ananda (t. 5, p. 353), qu'après la prise de Madras M. Dupleix brillait comme le soleil, mais qu'aujourd'hui Dieu voulait qu'il brillât comme un million de soleils ».

Un autre résultat plus tangible de la journée du 26 septembre fut que le nabab Anaverdi kh. qui était sur le point de faire cause commune avec les Anglais continua d'observer la neutralité. Boscawen n'avait jamais désespéré de le séduire et après la prise du fort d'Ariancoupom il lui avait promis 100.000 pagodes, s'il voulait lui envoyer

du secours. Le nabab était d'abord resté sur la réserve, mais au bout de quelques jours il s'était décidé à envoyer un millier d'hommes qui vinrent se poster au haut du coteau d'Oulgaret auprès du camp des Anglais. Les visites réciproques qu'on se rendît d'un camp à l'autre ne permirent pas de douter que ces troupes ne fussent venues renforcer celles de nos ennemis ; la défaite des Anglais les amena provisoirement à reprendre leur première attitude.

Boscawen lui-même sentait qu'il n'était plus le maître du jeu ; la saison des pluies approchait et les premières qui tomberaient ne pouvaient manquer de transformer en véritables marécages les terrains inondés derrière lesquels il s'abritait ; aussi se résolut-il à brusquer la partie. Le 27, plusieurs batteries qu'il avait installées à proximité des tranchées de Paccamodiampett se mirent à lancer sur la ville une grêle presque ininterrompue de boulets, à laquelle on répondit du mieux que l'on put par le feu des nôtres établis sur les remparts. La galiotte de son côté redoubla d'activité. Les dégâts matériels furent assez nombreux et nous eûmes quelques tués et blessés. Mais le moral de la population ne fut pas atteint, comme il l'avait été au début du siège. Les pertes des Anglais étaient à peu près connues de chacun et l'on savait que l'armée de Boscawen allait chaque jour s'affaiblissant, comme une plante qui meurt d'épuisement. La nature ne pouvait manquer de faire le reste.

Le 3 octobre, au cours d'une sortie nocturne que faisaient nos troupes indiennes, Abd er Rhaman remarqua un mouvement de soldats anglais du côté la mer. Il s'approcha doucement avec ses hommes en se dissimulant derrière les arbres et vit que c'étaient deux canons que l'on venait de débarquer et qu'on emmenait au camp. Tom-

ber sur l'arrière-garde du convoi, enlever les canons et les ramener à la porte de Madras ne fut que l'affaire d'un moment. Quand les renforts anglais ou français voulurent prendre part à l'action, elle était déjà terminée. Ce léger succès acheva de rétablir la confiance dans la ville, où les prédictions s'accordaient de plus en plus à reconnaître la fuite des Anglais comme très prochaine et les astrologues spécifiaient le 12 octobre.

On touchait en effet à la fin du siège et il n'était pas besoin d'être astrologue pour faire des pronostics exacts. La mauvaise nourriture, la fièvre et la diarrhée, le climat, les premières pluies, le couchage sur la terre humide, quarante jours de siège, des nuits sans sommeil, les boulets, les inquiétudes constantes de l'attaque, les alertes avaient fait mourir beaucoup de monde dans le camp ennemi ; aussi Boscawen, après avoir tenu un grand conseil le 4 ou 5 octobre, décida-t-il que pendant trois jours on lancerait tout à la fois des navires et des batteries de terre une immense quantité de bombes et de boulets pour engager la place à se rendre, mais si elle tenait bon, on se retirerait, attendu que le retour des vents du Nord allait rendre très précaire le séjour des navires dans la rade.

C'est alors que l'on vit nettement combien Boscawen s'était trompé en attaquant Pondichéry au nord-ouest ; il avait pu creuser des tranchées à Paccamodiampett et même y installer des batteries, mais quand il avait voulu les pousser en avant, il s'était trouvé en présence des marécages, qui devinrent alors notre meilleure ligne de protection. Il fut donc forcé de nous attaquer avec des batteries dont le tir ne portait pas assez loin pour nous incommoder gravement. Aussi pûmes-nous installer les nôtres tout à notre aise sur les remparts allant de la porte

de Valdaour à celle de Madras et répondre au feu de l'ennemi par un feu non moins vif et non moins régulier.

L'attaque envisagée pas Boscawen ne commença que le 7 dans les conditions qu'il avait réglées ; mais dès le 4 elle fut précédée de tirs mieux nourris et plus constants que les jours précédents ; c'était comme le prélude de l'action décisive. Les coups qui nous furent alors portés démolirent en partie les murs derrière lesquels nous étions abrités ; on les rebouchait sommairement avec des pierres et de la chaux et pendant la nuit on rétablissait les choses en l'état. Le matin, les canons des Anglais renversaient à nouveau ces travaux, et à nouveau on les reconstruisait. Les canons hors d'usage étaient immédiatement remplacés. Dupleix lui-même entretenait le moral de nos hommes, en allant souvent sur les remparts et en surveillant les mouvements de l'ennemi.

Le matin du 7, tous les vaisseaux anglais se trouvèrent rangés devant le fort et leurs 300 pièces de canon commencèrent à diriger sur la ville un feu, qui dura presque sans interruption pendant cinq jours ; on évalua ensuite entre 15 et 20.000 le nombre de boulets qui furent ainsi jetés sur Pondichéry. Nos batteries du bord de mer contrarièrent utilement cette attaque ; plusieurs des vaisseaux ennemis furent sérieusement endommagés. Les batteries anglaises de terre donnaient en même temps, et elles firent de grands ravages dans les rues du nord-ouest. « Les Anglais, dit Ananda, faisaient ainsi pleuvoir des deux côtés des boulets et des bombes qui volaient dans toute la ville comme des atomes dans l'air ; il n'y avait pas un endroit où il n'en tomba ; il n'y avait pas une maison qui n'en était touchée. Les bombes lancées des navires allaient à l'ouest jusqu'à nos limites et les

boulets des batteries de terre arrivaient jusqu'à la mer. »

Les maisons détruites ou endommagées furent assez nombreuses et les morts et les blessés dépassèrent la centaine ; néanmoins personne n'eut un seul moment la peur du lendemain. Des prisonniers anglais nous avaient appris dès le 6 que Boscawen allait jouer une partie désespérée et que s'il la perdait, il se retirerait ; il ne s'agissait donc que de tenir résolument pendant plusieurs jours.

Le feu de l'ennemi se ralentit le 12 pour s'affaiblir encore peu à peu et cesser définitivement le 15. Le 14, dit le marquis de Nazelle, « les Anglais ne tiraient plus qu'avec des pièces de campagne placées à droite et à gauche de la tranchée. Toute l'artillerie de position était en route pour la plage, où on devait la rembarquer sur les vaisseaux. » Si nos troupes l'avaient attaquée, il est probable qu'elles l'eussent prise ; mais c'était un jour néfaste, et selon la coutume indienne encore en vigueur, aucune entreprise ne doit alors être tentée. Nos cipayes refusèrent absolument de combattre et Dupleix n'osa engager les troupes blanches.

Dans la soirée, les Anglais mirent le feu à leurs retranchements et se retirèrent sur les hauteurs du coteau. Nous réoccupâmes aussitôt les tranchées et y trouvâmes quelques pièces de canon hors de service, qui prouvaient combien notre tir avait été efficace.

L'ennemi resta encore deux jours dans son camp à préparer sa retraite en bon ordre ; enfin le 17 il se mit en route pour Ariancoupom, où il arriva dans la matinée, sans être sérieusement inquiété par nos troupes. Il n'y resta que le temps nécessaire pour évacuer le matériel resté dans le fortin et dès le lendemain il reprenait le chemin de Goudelour. Les navires appareillèrent deux jours plus tard.

§ 4.

Le siège de Pondichéry était terminé, il avait duré 40 jours. Depuis l'attaque d'Ariancoupom, les ennemis avaient tiré 60.000 boulets, dont 40 à 45.000 du côté de la terre, 1.000 bombes à l'est, et 3.000 à l'ouest [1]. Les nôtres avaient lancé 30.000 boulets et 300 bombes. Ces projectiles servaient d'ailleurs souvent plusieurs fois ; nous ramassions et utilisions ceux des Anglais qui tombaient dans nos murs et l'ennemi en faisait autant.

Les pertes en hommes auraient été du côté anglais :

officiers tués	17
soldats et matelots européens tués.	900
cipayes, pions et coulis, environ	400
blessés	300
malades	800
prisonniers : officiers et soldats	39
déserteurs	19
	2.475

et du côté français :

officiers tués	3
soldats blancs, tués ou blessés.	150
cafres, tués ou blessés	40
cipayes, tués ou blessés.	200
	393

Les trois officiers tués étaient Paradis, Roche et le lieutenant Passy fils du capitaine. Moururent en outre de maladie, le capitaine Passy, Vallin, officier de marine et Roland, officier des troupes.

1. Les dépenses de l'expédition s'élevèrent pour eux à 94.553 pagodes (*Coast and bay astracts*, vol. 5. p. 143).

Nos pertes comptaient peu, si l'on songe aux dangers que nous avions courus. Nous n'avions pas eu seulement contre nous toutes les forces anglaises de terre et de mer, mais encore un millier de soldats hollandais que le gouverneur de Negapatam avait envoyés à Boscawen et, dans les derniers jours, les troupes d'Anaverdi kh., conduites par Abl-ul-Salil, beau-frère de Mafouz kh., étaient revenues camper à Villenour, prêtes à se joindre aux Anglais. On disait même qu'elles avaient combattu dans leur rang. Dupleix était indigué de cette duplicité et dans un mouvement d'humeur ou par plaisanterie, il dit à Abd er Rhaman : « Je te ferai nabab d'Arcate. » Abd er Rhaman lui répondit : « Donnez-moi mille cipayes, des cavaliers, quatre mortiers et quatre gros canons ; il est inutile de me donner de l'argent. J'irai m'emparer d'Arcate et je vous en rapporterai. » Et il ajouta : « Avec un pareil nombre de cipayes, de mortiers et de canons, on peut faire la conquête de tous les pays de ce côté-ci de la Kistna. »

La retraite des Anglais fut célébrée le soir même par un *Te Deum* auquel assistèrent Dupleix, Madame Dupleix, ainsi que tous les autres Français et leurs femmes. Ils avaient, nous dit Ananda, la figure joyeuse et portaient tous de beaux vêtements. Durant l'office, les cipayes et les pions qui étaient sur les remparts, tirèrent une salve de coups de fusil, les soldats en tirèrent trois et les canons saluèrent de 21 coups. Tout le monde cria : Vive le roi ! Le gouverneur reçut les plus vives félicitations sur son courage et le grand succès qu'il avait remporté en faisant fuir les ennemis et en sauvant la ville. Le soir, il y eut un grand dîner dans la salle de vérification des toiles ; tous les blancs et leurs femmes y assistèrent. A l'issue de ce banquet, les vieux marchands de la Compagnie, les

employés du service maritime, les employés du fort, les comptables de la chauderie et en général tous les notables de la ville vinrent complimenter Dupleix.

« Comment, lui dirent-ils, pourrions-nous vous remercier pour nous avoir protégés, nous, nos familles et nos biens, quand l'ennemi entourait la ville avec de grandes forces? Vous avez pris sur votre nourriture et sur votre sommeil pour les repousser et les abattre entièrement. Ainsi vous nous avez sauvés. Nous ne pouvons que prier Dieu qu'il vous accorde une longue vie et que, grâce à vous, la nation française brille comme le soleil à travers le monde, et que sa gloire s'accroisse encore davantage. Puissent vos ennemis, partout où ils se trouvent, être vaincus au seul bruit de votre nom. » (*Ananda, t. 5, p. 455*).

Le langage des notables de Pondichéry est aussi celui de l'histoire. Dupleix, malgré quelques heures de découragement fort légitime au début, n'avait cessé de témoigner le plus grand courage et de prendre les mesures les plus utiles pendant le siège ; il ne donnait pas seulement ses soins à l'armement, il veillait avec non moins d'attention à ce que la ville ne manquât pas de vivres et un moment il fit procéder à des visites domiciliaires pour découvrir les réserves dissimulées par les habitants. Souvent exposé aux dangers sur les remparts, il animait les troupes par sa présence et son sang-froid.

Des historiens ont associé le nom de sa femme à sa gloire personnelle. Il est certain que Madame Dupleix joua un rôle officiel dans les événements. Pour connaître les desseins de ses ennemis, Dupleix n'avait qu'un moyen, l'espionnage, lequel, si l'on ne voulait être exposé à de faux rapports, ne pouvait être contrôlé que par les gens ayant une parfaite connaissance de la langue indigène.

Madame Dupleix parlait le tamoul comme sa langue maternelle. Le gouverneur lui donna donc, comme à la personne en qui il put avoir le plus de confiance, le soin de démêler les intrigues qui pouvaient se nouer autour de lui et de rassembler les renseignements les plus utiles à notre cause. Comme il n'avait pas moins de confiance en son courtier et qu'il l'avait chargé de la même mission, il arriva dans la pratique des froissements très vifs entre Ananda et Madame Dupleix et celle-ci, qui ne connaissait pas les moyens dont disposait l'Indien, ne cessait d'importuner son mari pour qu'il le disgraciât et le rejetât du service ; elle ne négligea rien pour le perdre de réputation. Le grand mérite de Dupleix est d'avoir su utiliser ces deux concours sans jamais les sacrifier l'un à l'autre ; peut-être trouvait-il en leur antagonisme un moyen plus sûr de démêler la vérité.

On approuvera sans doute un peu moins que Dupleix ait donné à sa femme le commandement effectif de cent pions qui étaient chargés de faire le coup de feu comme les autres et qu'Ananda ne cesse de nous représenter comme d'effroyables voleurs et coupeurs de bourses, d'autant plus assurés de l'impunité qu'ils se sentaient couverts par une protection plus puissante. Personne, pas même les Européens, pas même les conseillers, n'osait s'élever contre leurs brigandages. Il est possible que le récit d'Ananda soit un peu exagéré ; il savait la guerre sans merci que lui faisait Madame Dupleix et, malgré la bonne foi évidente de ses écrits, malgré la sincérité qui s'en dégage, on est quand même tenté d'attribuer ses jugements un peu vifs à quelque ressentiment obscur.

Il n'en est pas moins vrai que Dupleix eut tort de confier à sa femme un rôle aussi apparent ; il y gagna de s'y couvrir d'un certain ridicule ; chacun disait hautement

que ce n'était pas lui qui commandait à Pondichéry. Madame Dupleix se trompa plus lourdement encore en l'acceptant; il est des circonstances où une femme intelligente et avisée, doit s'effaçer de bonne grâce et se sacrifier à l'honneur du nom... si toutefois c'est un sacrifice. Mais Madame Dupleix tenait à paraître; les étoiles sont plus discrètes et souvent on doit les chercher dans les brumes de la nuit.

Quoi qu'il en soit, la part personnelle de Dupleix dans la direction des événements reste assez considérable pour qu'on ne puisse pas l'accuser d'avoir suivi uniquement les inspirations de sa femme : la protection obstinée qu'il donna à Ananda en est une preuve convaincante. Les chefs des cipayes ne prenaient pas non plus leur mot d'ordre auprès de la *begoum* : Abd er Rhaman avait un caractère très indépendant et ce fut lui qui, hors de la ville, porta les coups les plus sensibles aux Anglais. On lui doit, même après Dupleix, ce témoignage de reconnaissance.

Parmi ceux qui se distinguèrent encore au siège de Pondichéry, il faut citer le corps de réserve composé de grenadiers de la Tour, le corps de Goupil, la troupe des volontaires de Bussy et celle des dragons d'Auteuil. Ce sont ceux qui fatiguèrent le plus, il n'y eut presque pas de jours où ils n'aient fait des sorties et la garde des batteries extérieures reposa sur eux. Prévôt de la Touche, après s'être distingué par sa bravoure au fort d'Ariancoupom, eut aussi le poste d'honneur pendant le siège. Il commandait à la porte de Valdaour, où les Anglais avaient fixé leurs attaques, et quoiqu'il y plût pendant 25 jours consécutifs une grêle à peine interrompue de bombes et de boulets, sans pouvoir se mettre à couvert, ni lui ni ses officiers ne voulurent jamais entendre parler

d'être relevés. Kerjean et Vincent, l'un neveu et l'autre beau-fils de Dupleix, qui servaient dans ce poste dangereux, ne parurent pas une seule fois chez le gouverneur, pendant tout le temps que dura le siège. Enfin Dancy qui commandait l'artillerie, se distingua également, ainsi que les sieurs de Kerangal et Grandmaison[1].

1. *A. C. Cor. Gén. Inde*, 2e série 1714-1748, p. 289.

Dans une lettre très simplement écrite au Conseil de Chandernagor le 22 octobre suivant, le Conseil Supérieur résumait en ces termes les opérations du siège :

« Vous avez dû être instruits dans son temps de l'arrivée de l'escadre de M. Boscawen, composée de plus de vingt voiles, et de ce qui s'était passé entre les Anglais et nous à Ariancoupom que des événements nous avaient obligés d'abandonner. Les Anglais dont l'armée était, dit-on, de cinq mille hommes blancs, étant parvenus le 7 septembre dans nos limites, y ont ouvert la tranchée le 8, à quatre cents toises environ de la place à l'ouest du bastion St-Joseph et de la porte de Valdaour qu'ils ont canonnés et bombardés avec beaucoup de vivacité. Leur galiotte à bombes qu'ils avaient mouillée fort au loin et qui n'a cessé de nous bombarder pendant un mois de suite, nous a jeté environ mille bombes, et dix de leurs gros vaisseaux s'étant embossés le 8 de ce mois devant la ville, y ont tiré, suivant l'estime commune, plus de vingt mille coups de canon qui n'ont point fait le mal que l'on pouvait en craindre, aucun de notre garnison n'en ayant été blessé.

Depuis cet événement dont les Anglais se promettaient tout, leur feu de terre s'est ralenti, ayant été d'ailleurs fort incommodés par celui de nos batteries qui était supérieur au leur. Des sorties faites à propos, dans l'une desquelles on leur a fait quelques prisonniers et où on leur a enlevé deux beaux canons de gros calibre avec deux tranqueballes qui ont servi à les transporter dans la ville, à quoi il faut encore ajouter la bravoure de nos troupes, tant de contre-temps pour eux les ont enfin déterminés à lever le siège de cette place le 16. Après y avoir perdu, suivant qu'on nous le rapporte, plus de mille hommes, ils nous ont abandonné Ariancoupom dont nous nous sommes rendus les maîtres, et nous avons trouvé dans leurs retranchements dix pièces de gros canons, dont la plupart ont été endommagées par nos batteries, et dont quelques-unes pourront servir. Leurs vaisseaux qui ont quitté la rade le 17, sont allés à Goudelour

où ils sont encore. Toutes ces circonstances des plus glorieuses pour la nation et qui doivent inspirer plus que jamais la confiance, nous ont engagés à faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces. Nous vous prions de nous imiter en ce point à la réception de la présente. » (*C. P. Ch., t. 3, p.* 28-29.)

CHAPITRE XIV

Le traité d'Aix-la-Chapelle et la rétrocession de Madras.

Projets d'échange de Madras contre Villenour et Bahour : ils sont annulés par la paix.

La ville rendue aux Anglais le 1er septembre 1749. Mesures de Boscawen contre les catholiques. Le cas de Quentin de la Métrie et de Barneval.

Conclusion.

On a vu qu'au moment où s'organisait l'expédition de Madras, le nabab d'Arcate nous l'avait en quelque sorte interdite et, une fois accomplie, nous avait demandé de lui restituer la place, comme lui appartenant par droit de suzeraineté. Ce fut pour n'avoir écouté ni ses avertissements ni ses réclamations que s'engagea la guerre dont la victoire de l'Adyar détermina une issue que les vainqueurs eux-mêmes n'avaient pas prévue. Battu et honteux, le nabab avait fini, après de longues tergiversations, à se résigner à la paix (février 1747).

D'après cette paix, nous restions possesseurs de Madras, mais le pavillon mogol devait y rester arboré pendant huit jours, comme pour bien affirmer les droits du nabab. Madras n'était donc pas une possession française, absolument libre de charges et de revendications. Dupleix, qui comprenait à merveille les inconvénients d'avoir côte à côte deux établissements aussi importants, qui s'affaibliraient mutuellement par leur concurrence, avait essayé

de transporter à Pondichéry tout le commerce de Madras et jusqu'aux commerçants eux-mêmes, mais il n'avait réussi qu'en partie en cette tâche ingrate et difficile. On ne déplace pas un centre commercial comme une capitale politique. Aussi en revint-il peu à peu à l'idée de rétrocéder effectivement Madras aux Maures, moyennant d'honorables et suffisantes compensations. Et il lui parut que les aldées de Villenour et de Valdaour formaient une excellente monnaie d'échange. Des négociations en ce sens s'engagèrent dans le courant de 1747, tant à Arcate qu'à Hayderabad ; mais, selon l'usage de l'Inde, où même les questions urgentes ne se résolvent qu'avec lenteur, elles traînèrent en longueur et l'on arriva à la fin de l'année et même aux premiers mois de 1748 sans avoir rien décidé. Notre peine ne fut cependant pas perdue ; pendant tout ce temps, le nabab hésita à s'allier de nouveau avec les Anglais qui n'avaient rien à lui donner en échange et dont la puissance militaire paraissait d'ailleurs fort affaiblie.

Dupleix avait mis la Compagnie et le Ministre au courant de ces projets et ils leur avaient paru également justes et convenables. Le contrôleur général avait en conséquence autorisé Dupleix dès le 15 janvier 1748 à démanteler Madras puis à traiter de l'échange de cette place avec les Maures au plus grand avantage de la Compagnie et pour la plus grande sûreté de Pondichéry, sans l'enfermer dans une formule étroite et impérative.

Mais à peine ces instructions étaient-elles parties que les perspectives d'une paix prochaine avec l'Angleterre devenaient plus nombreuses et plus distinctes ; la guerre avait épuisé les combattants et tous aspiraient également au repos. Des préliminaires furent en effet signés le 30 avril suivant, avec cette déclaration contenue en l'article 2 :

On restituera de part et d'autre toutes les conquêtes qui ont été faites depuis le commencement de la présente guerre tant en Europe que dans les Indes orientales et occidentales, en l'état qu'elles sont actuellement.

Le ministre se trouva alors fort gêné par les autorisations qu'il avait données à Dupleix trois mois auparavant. Dans quelle situation se trouverait-on pour rendre Madras aux Anglais si la ville avait été au préalable échangée avec les Maures? Aussi, dès le 12 mai, fit-il passer à Dupleix par différentes voies des ordres absolument contraires aux premiers, avec l'espérance qu'ils arriveraient encore à temps pour empêcher le roi et la Compagnie de se trouver devant un fait accompli. Le ministre ne pouvait d'ailleurs s'imaginer que Dupleix, si désireux qu'il fut d'acquérir Villenour et Valdaour, eut pris le parti d'agir avant d'avoir reçu les ordres exprès de la Compagnie ; or ces ordres étaient encore tout récents.

Les négociations fort heureusement n'avaient pas encore abouti dans l'été de 1748 et l'expédition de l'amiral Boscawen, escomptée également par le Contrôleur général, avait occasionné de nouveaux retards. Les préliminaires de la paix qui furent alors connus dans l'Inde, non moins que les nouvelles instructions du ministre du 12 mai, empêchèrent naturellement de donner suite aux projets d'échange envisagés.

Cependant la paix ne fut signée que le 18 octobre, à Aix-la-Chapelle. D'après l'article 5, toutes les conquêtes qui avaient été faites depuis le commencement de la guerre tant en Europe qu'aux Indes orientales ou occidentales, devaient être restituées sans exception, et d'après l'article 8 des commissaires devaient être nommés pour remettre et pour recevoir respectivement ce qui pourrait

avoir été conquis de part et d'autre. Madras était donc implicitement restitué aux Anglais[1].

Le ministre et la Compagnie n'avaient pas attendu la signature de ce traité pour envoyer à Dupleix de nouvelles et définitives instructions. Un courrier était en partance pour l'Inde ; ils écrivirent le 15 octobre par lettres chiffrées :

« Si, lui écrivait la Compagnie, les ordres de la cour n'ont pu vous parvenir que trop tard, nous espérons que vous et le Conseil à qui ils ont été adressés, vous n'aurez pas eu le temps de les faire mettre à exécution. Si cependant contre notre attente il en était autrement, il est de la dernière importance aujourd'hui que cette affaire roule entièrement sur vous et le Conseil supérieur et que la cour ne paraisse jamais y avoir eu part directement ou indirectement. Pour cet effet il est d'une nécessité absolue qu'il ne reste aucun vestige dans les archives de Pondichéry de ce qui vous a été écrit sur ce sujet ainsi qu'au Conseil supérieur. Vous devez comprendre la force des raisons qui nous obligent de prendre cette précaution, qui, bien loin de vous être de quelque préjudice pour ce qui vous regarde personnellement, ne pourra que tourner à votre avantage en vous rendant plus agréable à la cour et à la Compagnie. »

Le Ministre lui écrivait de son coté :

« Quel que soit le parti que vous aurez pris là-dessus, Sa

1. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce traité conclu au lendemain d'une guerre victorieuse, sans nous laisser autre chose que des satisfactions d'amour-propre, n'a pas été plus malheureux pour la France que le traité de Paris signé quinze ans plus tard après des revers répétés et si l'on ne doit pas plutôt reprocher à Louis XV d'avoir abandonné les Pays-Bas qu'il avait conquis et qu'il tenait que d'avoir sacrifié en 1763 les Indes et le Canada qui nous étaient déjà pris. Quoiqu'il en soit, on ne saurait nier que le traité d'Aix-la-Chapelle ne créa en France un profond désenchantement et ne contribua pas peu au désarroi moral qui commença à cette époque et discrédita insensiblement l'autorité royale et les principes de l'ancienne monarchie.

Majesté entend que vous vous en expliquiez de façon à faire entendre que c'est de vous seul et du Conseil supérieur que sont émanées vos résolutions et qu'il ne paraisse jamais aucun vestige que vous ayez reçu sur cela des ordres de sa part[1]. »

Ainsi, de quelque façon que l'affaire se fut terminée, Dupleix n'eut pu en retirer qu'honneur et avantage. Désavoué par le ministre pour avoir suivi ses instructions, il n'en eut acquis que des titres plus précieux à sa reconnaissance. Les événements en décidèrent autrement : Madras fut restitué à l'Angleterre, sans qu'il fut nécessaire de découvrir le ministre ni de désavouer le gouverneur.

D'après des instructions de leurs souverains respectifs données les 30 octobre et 15 décembre 1748, Dupleix et Boscawen reçurent tout pouvoir pour négocier les conditions dans lesquelles s'effectuerait cette rétrocession. Les bases en furent posées par des commissaires commis à cet effet qui se réunirent à Pondichéry le 31 juillet, et qui furent St-Paul, Guillard, Le Maire, Friell et Boyelleau pour les Français, le major Lawrence, Al. Wynch et F. Westcott pour les Anglais. Ils aboutirent à un accord en 9 articles qui fut signé le 1er avril et d'après lequel on procéderait d'abord à un inventaire de tout ce qui devait être remis aux Anglais : la ville ne devant être rendue que lorsque Dupleix et Boscawen l'auraient approuvé et fixé le jour de la rétrocession. Ce jour-là, les troupes anglaises, ramenées par mer, entreraient dans la ville par une porte (Porte St-Thomas), tandis que les Français sortiraient par l'autre (porte de la mer). Aussitôt que les troupes françaises se seraient rembarquées, Barthélemy remettrait les clefs des magasins aux commissaires anglais et celles de la ville à Boscawen ou à son délégué.

1. B. N. 9356, p. 24 et 25.

Cet accord enregistré à Fort Saint-David, les commissaires anglais, accompagnés de Boscawen, s'embarquèrent le 7 août à bord du *Tartar*. En même temps qu'eux partit le lieutenant Clive, qui avait été nommé en cette qualité au mois de février précédent, en remplacement de Cope nommé capitaine. Cette association de Lawrence et de son jeune surbordonné devait avoir les plus grandes conséquences dans l'avenir.

L'inventaire prit à peu près le reste du mois : les commissaires anglais avaient comme instructions de reprendre la ville telle quelle, sauf à discuter ensuite, et c'est seulement le 1er septembre que Madras leur fut rendu. Les rapports du Fort Saint-David nous disent que ce fut au milieu de la plus grande joie de la population. Barthélemy, Moreau, et les fonctionnaires, officiers et soldats français revinrent immédiatement à Pondichéry. L'occupation de Madras avait duré exactement trois ans moins dix-sept jours.

Boscawen, maître de la place, ne se montra pas plus généreux envers ceux qui lui portaient ombrage que ne l'avait été Dupleix pour la population qu'il avait voulu obliger à venir s'installer à Pondichéry ; seulement les passions de Boscawen furent plus religieuses que politiques : Boscawen était un protestant rigide.

Le 29 août, avant même d'être rentré officiellement en possession de la ville, il avait proposé au conseil de Saint-David de renvoyer en Europe tous les catholiques qui avaient été traîtres à la Compagnie et particulièrement quatre prêtres de la grande église de la Ville-Blanche et, de plus, Quentin de la Métrie et Barneval, qu'il considérait comme les plus grands ennemis que la Compagnie ait eus. Les raisons d'agir contre les prêtres étaient, d'après lui, leur influence sur les bateliers qu'ils pou-

vaient empêcher de servir les Anglais et aussi la connaissance de leur commerce, qu'ils essaieraient certainement de détruire ou de paralyser, en fortifiant l'établissement de Saint-Thomé. Les commissaires de leur côté proposaient de confisquer les églises catholiques et les biens des personnes qui avaient vécu sous la protection française. Quant à celles qui ne s'étaient pas réclamées de notre protection, notamment les macouas, elles pourraient continuer à vivre à Madras et même à y avoir une église spéciale, mais à condition qu'elle fût petite et desservie par un prêtre portugais [1].

Le Conseil de Saint-David répondit à ces suggestions par une lettre du 3 septembre. Il acceptait la confiscation des biens des particuliers qui s'étaient accommodés de notre domination ; les autres paieraient une plus-value de leurs biens, mais ne pourraient pas résider dans la Ville Blanche, à l'exception de Madame de Medeiros, en récompense de ses anciens services. Les Arméniens, eux aussi, ne pourraient pas habiter la Ville Blanche. Quant aux prêtres, le Conseil jugeait également désirable leur renvoi en Europe, mais il estimait que l'affaire dépendait uniquement de Boscawen. Enfin, il ne considérait pas la Métrie et Barneval comme des traîtres, mais comme des hommes ayant agi d'une façon indigne (very ungenerous).

Boscawen répondit à cette lettre que ce n'était pas tous les prêtres catholiques qu'il voulait renvoyer en Europe,

1. Tous les renseignements relatifs tant aux prêtres et aux églises catholiques qu'à la Métrie et Barneval sont extraits des deux volumes suivants des Archives de Madras :

Vol. général 17 : *Public to England* (1er janvier 1749-12 février 1750).

Vol. général 57 : *Public Consultation* du Fort Saint-David pour l'année 1749.

mais seulement les PP. Severini et René, coupables à ses yeux d'avoir eu des intelligences avec les Français avant la prise de Madras. Il ne lui paraissait pas suffisant de les expulser ; de loin ils conserveraient toute leur autorité sur les macouas. Boscawen demandait encore qu'une église construite au nord de la ville durant l'occupation française fut donnée aux luthériens danois et que les esclaves ne pussent plus être instruits dans la région catholique.

Le P. Severini, d'origine italienne, était supérieur de la mission catholique depuis la mort du P. Thomas en avril 1742. En 1744, un décret venu de France avait nommé le P. René, plus jeune que lui, missionnaire apostolique et vice-gardien des missions dans les Indes et en Perse ; ce père demanda en conséquence à être reconnu comme supérieur de la mission. Le Conseil de Madras s'y opposa net et le P. René s'inclina de bonne grâce. Depuis ce temps les deux pères vivaient en bonne intelligence, sans abdiquer cependant leurs sentiments nationaux et c'est bien à tort que Boscawen suspectait le loyalisme du P. Severini. Le Conseil de Saint-David décida néanmoins qu'ils seraient embarqués l'un et l'autre pour l'Europe, comme il autorisa le transfert de l'église catholique aux luthériens.

Dupleix protesta vainement le 7 novembre contre l'arrestation du P. René ; elle était, disait-il, contraire au traité de paix et il demandait son élargissement. Il lui fit répondu que ce père résidait depuis si longtemps à Madras, qu'on ne pouvait le considérer que comme un sujet anglais et que s'il devait être mis en liberté, ce serait aux autorités anglaises en Europe à en décider.

Dupleix protesta également contre la confiscation de l'église catholique et l'expulsion des prêtres de Madras.

Les Capucins, disait-il, avaient contribué à la splendeur de la ville et cela aurait dû suffire à leur éviter des mesures aussi rigoureuses. Les Anglais, comme on le sait, ont de l'humour ; le Conseil de Saint-David craignit, s'il faisait une longue réponse, d'engager une correspondance ennuyeuse « tedious correspondance » et décida qu'on enverrait à Dupleix un simple accusé de réception [1].

Le cas de Quentin de la Métrie et de Barneval ne donna pas lieu à des incidents moins délicats.

D'après Boscawen, la longue résidence de la Métrie tantôt à Pondichéry et tantôt à Madras au temps où l'on était en guerre, le dénonçait suffisamment comme un traître. Il craignait surtout, en le tolérant à Madras, d'y laisser un homme connaissant trop bien le commerce anglais. Quant à Barneval, d'origine anglaise, on ne lui reprochait alors que d'avoir servi de fourrier aux troupes françaises de la Bourdonnais.

Toutefois aucune mesure effective ne fut prise contre eux tant que Boscawen resta à Madras. Mais il s'embarqua le 22 octobre pour l'Angleterre, laissant l'administration au major Lawrence. Le premier acte du nouveau chef fut l'arrestation de la Métrie et de Barneval. Tous deux furent conduits au fort dans la nuit du 22 au 23 et emprisonnés dans le logement de l'officier de garde. On devait les embarquer le lendemain. Or, le 23 au matin, la belle-mère de la Métrie, Madame de Medeiros, se porta caution pour lui et pour son beau-frère Barneval qu'ils ne partiraient pas avant janvier prochain et déposa une somme de 20.000 liv. st. Ils furent aussitôt relâchés. En acceptant leur mise en liberté provisoire, Lawrence déclara que la Métrie était un

1. Le P. René fut cependant le seul religieux qu'on envoya prisonnier en Europe. Au dernier moment, on reconnut que le P. Severini avait toujours été d'un loyalisme parfait.

homme d'honneur. Cela n'empêcha pas que dans les jours qui suivirent et d'après les ordres de Saint-David du 17 novembre, Lawrence ne confisquât les maisons que la Métrie et Barneval possédaient à Madras et au Mont, ainsi que celles de François Carvalho, Jérôme de Sta, Bailleau, Melon et Madame Estra Gregorio, coupables tout au moins de sympathie pour la France.

Cependant Lawrence écrivit à Saint-David que l'arrestation et l'envoi en Europe de la Métrie pourraient avoir de graves conséquences. Le Conseil répondit n'avoir consenti à cette proposition que sur la demande de Boscawen, qui disait avoir contre ce français des preuves suffisantes de culpabilité ; pour lui, conseil, il ne connaissait rien. Afin de tout arranger, il proposa que la Métrie et Barneval fussent simplement exclus des limites du territoire de Madras dans un délai de sept jours et il en fut ainsi décidé.

Dupleix intervint par une lettre du 8 décembre. « Nous ne prétendons pas, écrivait-il à Saint-David, régler vos actions, mais nous sommes autorisés à nous opposer à des atteintes si formelles que vous donnez aux traités. » Et il racontait que la Métrie devait à la Compagnie de France 5.720 pagodes et que si on ne lui donnait pas le temps ni les moyens de rassembler ses fonds, la Compagnie, se trouvant à découvert, serait en droit de rendre les Anglais responsables de cette somme, ainsi que des intérêts jusqu'à parfait payement. On lui répondit assez justement qu'on était surpris qu'il eut attendu si tard pour faire régler cette dette et qu'on ne lui paierait rien. Nouvelle protestation de Dupleix le 22 décembre, aussi inutile que la précédente.

La Métrie quitta Madras dans les derniers jours de décembre et se retira auprès de Saint-Thomé.

Quant à Barneval, son cas s'était aggravé. Depuis qu'on avait décidé de ne plus l'envoyer en Angleterre, il tenait à s'y rendre pour se jeter aux pieds du roi et lui demander raison des procédés vexatoires dont il avait été l'objet. On s'avisa alors qu'il avait entretenu pendant la guerre une correspondance avec l'ennemi et qu'il pouvait lui en coûter la vie ; toutefois on ne formula pas ouvertement l'accusation. Que valait-elle ? on ne le saura jamais, puisqu'il n'y eut pas de procédure engagée. Il est possible sinon probable que Barneval, gendre de Madame Dupleix, ait entretenu directement ou indirectement avec sa belle famille une correspondance qui s'explique et lui ait donné quelques informations sur les événements de Madras ; encore ces informations ne devaient-elles pas être fort graves ; autrement le Conseil de David n'eut pas hésité à agir avec plus de résolution. Quoiqu'il en soit, Barneval crut prudent de ne pas avoir affaire avec la justice; il savait ce qu'on peut faire dire aux textes et une nuit, il se sauva de Madras sous un déguisement.

En dehors de ces affaires d'un caractère très particulier, il n'y eut pas d'autres événements notables se référant directement à la rétrocession de Madras qu'une protestation de Boscawen et des commissaires anglais contre l'enlèvement par les Français de canons, mortiers et matériel de guerre qui avaient été pris tant à terre qu'à bord des vaisseaux le *Fidèle*, la *Favorite* et le *Tevenapatam* au temps de notre occupation. Or, d'après l'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle, toutes les conquêtes faites aux Indes devaient être mutuellement restituées dans l'état où elles se trouvaient le 31 octobre 1748 et ils estimaient que ces enlèvements étaient contraires au traité. Il est certain en effet que depuis cette date, Dupleix avait enlevé de Madras autant de matériel de guerre qu'il put y prendre,

il en avait d'ailleurs perdu une partie dans le cyclone du 3 avril 1747. L'article 9 du traité avait-il l'extension que voulaient lui donner Boscawen et les commissaires? Dupleix se borna à envoyer leur protestation en France, en laissant aux autorités compétentes le soin de décider de la question et il ne semble pas que les commissaires anglais aient insisté.

Pour achever ce tableau de la situation de Madras au moment de sa restitution et dans les jours qui suivirent, il nous faudrait parler des tentatives qui furent faites par Dupleix pour rester maître de Saint-Thomé avec le P. Antonio de Noronha et dire comment Boscawen les déjoua; mais ces événements, comme ceux légèrement antérieurs de Devicotta, sont moins la fin d'une politique que le commencement d'une nouvelle. C'est avec eux en effet que commence le grand conflit qui va diviser les Français et les Anglais dans le Carnatic et nous en renvoyons le récit au troisième volume de cette histoire, qui lui sera entièrement consacré.

*
* *

Nous sommes arrivé à la fin de cet ouvrage. Il ne comporte pas à proprement parler de conclusion, mais un simple résumé de l'œuvre entreprise et poursuivie par Dupleix pendant ces huit premières années de son gouvernement.

Lorsque plus tard, pour sauver sa fortune compromise par la Compagnie, il fut amené dans un grand nombre de suppliques et de mémoires, à préciser ses droits et à rappeler ses services passés, il lui arriva un jour de résumer toute sa carrière en quelques pages substantielles. Et comme, à notre sens, cet exposé est entièrement conforme

à la vérité, nous ne saurions mieux faire que de le reproduire purement et simplement.

« Ma jeunesse, disait Dupleix, a été employée au service de la Compagnie des Indes depuis 1715. J'ai occupé dans l'Inde les premiers emplois et pendant 34 ans d'un séjour continuel dans cette partie, je me suis efforcé de rendre les plus grands services et d'y mettre la nation sur un ton aussi distingué qu'elle avait été pendant plus de soixante ans dans l'état le plus triste. A peine le nom français était-il connu et l'on ignorait presque en France que le roi y eût des sujets.

« Le temps de ma direction à Bengale a été la première époque de ce changement de situation. Le pavillon du roi fut porté dans des endroits inconnus jusque-là à la nation et le commerce porté à un tel degré que nos antagonistes décidés crurent le leur absolument perdu. Pendant dix ans qu'il a duré, la Compagnie a reçu les plus belles et les plus nombreuses cargaisons ; la réputation et le crédit de la nation y acquirent une consistance qu'elle n'eut jamais. Le crédit était si grand que mon successeur immédiat [Dirois] en abusa en le poussant à outrance. Ce sont des faits connus et contre lesquels la Compagnie des Indes ne peut réclamer ; ses livres et ses lettres dont je suis porteur en font foi ; je n'y avais pas trouvé un seul bateau et à mon départ j'y laissai douze ou treize vaisseaux à la Colonie.

« Parvenu en 1741 au gouvernement général de l'Inde, j'apportai tous mes soins à la plus grande réussite du commerce de la Compagnie ; mes peines devenaient inutiles par la modicité des envois d'Europe en 1742 et 1743 et la guerre avec l'Angleterre en 1744 jeta toutes les colonies de la nation dans un manque total de fonds pour subsister ; ma bourse et mon crédit fournirent à tout et même aux préparatifs immenses exigés par M. de la Bourdonnais pour son entreprise sur Madras. La ville de Pondichéry ouverte sur une étendue de plus de 1.000 toises du côté de la mer fut fermée et en état de défense en moins d'une année. Les ouvrages extérieurs, l'exca-

vation des fossés, leur revêtement, enfin des ouvrages immenses en tout genre furent les fruits de mes soins, de ma vigilance, de mes avances, de mon crédit. La prise de Madras fut encore une suite heureuse de mes préparatifs et de la bravoure du commandant et des troupes.

« Après le départ de l'escadre de M. de la Bourdonnais, je me trouvai chargé de la conservation de Madras et de Pondichéry et de batailler avec les Maures qui n'attendaient que le moment du départ de l'escadre pour venir tomber sur Madras et nous insulter partout. Cependant les fonds que son escadre m'avait remis furent consommés en moins de deux mois, tant par le remboursement de partie des emprunts précédents que par les dépenses de l'escadre. Ce secours consommé me rejetait dans la triste situation qui avait précédé ; une même remise par quatre vaisseaux qui arrivèrent de France me mit un peu plus au large, mais non pas assez à mon aise pour n'avoir pas recours un mois après aux expédients et aux emprunts. J'avais de plus la conservation de Madras et la guerre des Maures ; le peu d'argent que M. de la Bourdonnais y avait trouvé fut bientôt consommé ; ainsi ces charges de plus jointes à celles que j'avais déjà me mirent bientôt aux abois. Je vins à bout de faire cesser la guerre des Maures après les avoir battus en plusieurs rencontres.

« Je prévoyais bien que les Anglais tâcheraient de prendre leur revanche sur Pondichéry ; il fallait les prévenir et mettre cette place et Madras en état de soutenir une attaque. Mes ressources, mon crédit et ma bourse fournirent à tout et quoique toutes les tentatives que l'on avait fait en France pour me secourir devinssent inutiles, l'ennemi trouva tout préparé pour le bien recevoir ; il est vrai — et je peux le dire — que j'avais fait des efforts surprenants. L'espèce d'abandon où nous paraissions être de la part de la France occasionnait une défiance et une rareté inconcevable d'argent ; le nom de la Compagnie ne pouvait être présenté pour les emprunts, je prêtai le mien ; il ne suffisait pas encore et je fus forcé d'avoir

recours au dépôt des bijoux de ma femme ; mon argenterie allait être portée à la Monnaie, lorsque le 22 juin 1748 mouilla à Madras une escadre française commandée par M. Bouvet qui jeta à terre de l'argent et 300 hommes tant sains que malades. Cette escadre disparut dans la nuit et retourna à l'Ile de France.

« Le débarquement fait à Madras m'occasionna de nouveaux embarras et de nouveaux risques. Je les surmontai tous et l'argent fut rendu à Pondichéry le 28 juillet. Ces fonds me devinrent alors plus à charge que je n'en tirai d'utilité. L'escadre anglaise commandée par M. Boscawen parut au nombre de 26 vaisseaux le 4 août. Dès ce moment toutes les ressources que je pouvais avoir du pays pour les provisions de toute espèce, me furent interdites et il n'était plus temps de faire amas de la moindre provision. Pondichéry était donc perdu si j'avais attendu des secours d'Europe en argent et si par ma prévoyance et par mes déboursés je n'avais pas mis cette place en état de soutenir un long siège. Une douzaine de jours n'était pas suffisante pour y parvenir et j'y travaillais depuis quatre ans. Je recevais alors par différentes voies les lettres les plus affectueuses de la Compagnie ; elle ne comptait que sur moi et sur mes ressources, j'étais sa seule espérance et je devais m'attendre à tout de sa reconnaissance.

« Le siège eut lieu ; cinquante-huit jours d'attaque dont quarante de tranchée ouverte ne purent obliger la place de se rendre ; l'ennemi leva le siège et se retira avec ses pertes dans ses colonies le 17 octobre. Je ne fis point usage de la liberté que la Compagnie me laissait d'offrir des sommes bien considérables au nabab pour l'empêcher de joindre ses forces à celles de l'Anglais ; j'en connaissais toute la valeur et quoique ses pavillons se joignissent à ceux des Anglais, je sauvai la ville et épargnai à la Compagnie une somme de plus d'un million, en ne donnant rien au nabab, qui disparut peu de jours avant l'Anglais.

« Je ne perdis point de temps à réparer mes brèches et tous

les désordres qu'avait occasionnés une attaque aussi longue. Les munitions en tout genre emplirent de nouveau tous nos magasins et, au commencement de janvier, j'étais en état de soutenir un second siège si l'ennemi l'avait tenté, lorsque la nouvelle de la suspension d'armes conclue en Europe suspendit également les opérations de l'Inde. Cette armistice suivie de la paix mit fin aux troubles dans toutes les parties du monde et la nation eut la satisfaction d'apprendre qu'aucune des possessions de la Compagnie dans l'Inde n'avait pu être entamée par l'ennemi et que j'avais fait échouer tous ses desseins.

« Le roi, sur les représentations qui lui furent faites, me fit la grâce de m'admettre au nombre des chevaliers de St-Louis et m'honora du cordon rouge. La Compagnie crut devoir y joindre une marque de sa reconnaissance en m'annonçant qu'elle avait supplié le ministre de m'admettre dans le nombre de ses directeurs [1].

« Je crus qu'après des travaux aussi longs, il était temps de me reposer en repassant dans la patrie. Le congé me fut

1. Cette lettre de la Compagnie est du 17 avril 1749 et fut écrite 28 jours après qu'on eut appris à Paris, par une lettre de Londres, la nouvelle de la glorieuse défense de Pondichéry. Voici ce qu'on écrivait à Dupleix :

« ..... S'il était déjà bien satisfaisant pour vous que la Compagnie put dire que la prise de Madras était due aux secours que vous aviez fournis à M. de la Bourdonnais, que c'était votre fermeté, la justesse de vos mesures et le choix des braves officiers que vous aviez employés qui avaient réduit les Maures à vous demander la paix, que vous eussiez même enlevé le Fort Saint-David aux Anglais sans l'arrivée inopinée de l'amiral Griffin et qu'enfin malgré la difficulté des communications pendant toute la guerre, vous avez trouvé le moyen de pourvoir à la subsistance et à l'entretien des comptoirs de Chandernagor, de Karikal et de Mahé, quels éloges ne méritez-vous donc pas aujourd'hui lorsque, par l'utilité et le glorieux usage que vous avez fait des secours que vous aviez reçus de M. David, vous venez de repousser le plus puissant effort de nos ennemis et conserver à la Compagnie ses établissements ? Nous attendons avec impatience les intéressants détails que vous nous aurez vous-même écrits en cet heureux événement, et en priant le ministre de vouloir bien en rendre

accordé dans les termes les plus affectueux de la part du ministre et de la Compagnie ; mais lorsque je le reçus, mon zèle ne me permit point d'en profiter... » (*B. N. 9169, p. 24-26*).

Déjà, en effet, Dupleix était engagé avec l'Angleterre dans sa grande lutte pour la suprématie du Carnatic et du Décan et, ainsi qu'il ne cessera de l'écrire jusqu'en 1754, il ne croyait pas pouvoir quitter Pondichéry avant qu'elle ne fut terminée.

Ce fut assurément son honneur d'avoir sacrifié son repos et peut-être les intérêts de sa famille à ce qu'il considérait comme son devoir envers le pays et l'histoire lui doit cet hommage attristé qu'il perdit à ce jeu et son poste et sa fortune. En attendant, malgré sa clairvoyance dans l'affaire de Madras et son héroïsme dans la défense de Pondichéry, il n'avait encore acquis aucun titre à une gloire immortelle. Il avait seulement témoigné dans ces deux circonstances qu'il était doué d'une âme peu commune pour briser les résistances et surmonter les difficultés. Il n'avait rien créé ; les circonstances qui seules font les hommes n'étaient pas encore venues.

Mais quel homme supérieurement armé pour le jour

compte au roi, nous le sollicitons d'obtenir de Sa Majesté quelque marque d'honneur proportionnée à l'importance d'un service aussi éclatant.

Le ministre a déjà approuvé que nous vous annoncions qu'il voudra bien encore demander au roi une place pour vous dans la direction de la Compagnie, place que personne n'a mieux méritée que vous et qui en vous associant à notre administration flatte également tous les membres qui la composent. Comme cette place se trouve même quant à présent être surnuméraire, c'est une preuve de notre empressement à vous la procurer, parce que vous serez le maître de rester ou de retourner aux Indes avec ce titre ou, quand le cas arrivera de venir en France, occuper la première place vacante, qui par cet arrangement vous sera destinée... » (*B. N.* 9169, p. 25-26).

où les événements lui permettraient de déployer toutes ses qualités !

Si une extrême vanité était l'une des ombres de son caractère, la justice était par contre l'un de ses apanages et à la justice s'ajoutait une grande bonté et un désir sincère d'obliger les gens et leur rendre service. Sa bonté toutefois n'allait jamais jusqu'à la faiblesse et même en répandant ses faveurs, il savait garder une certaine réserve et maintenir une distance respectueuse entre lui et ceux qui lui étaient redevables de quelque bienfait. Ainsi son autorité resta sans cesse hors de toute conteste et si on lui reprocha un instant d'avoir laissé prendre à sa femme un rôle public, qui convenait mal à son sexe, il n'y eut plus, après la retraite de Boscawen, qu'un concert de louanges pour célébrer sa prévoyance, son courage et ses succès.

Autorisé sinon obligé par ses fonctions elles-mêmes à faire du commerce et à s'intéresser dans des affaires plus ou moins hasardeuses, il n'apporta jamais un esprit mesquin dans le règlement de ses comptes. Certes il soupirait après la fortune, mais c'était moins pour les satisfactions qu'elle donne que pour les moyens d'action qu'elle met entre les mains d'un homme entreprenant et son entreprise, à lui, c'était la grandeur de son pays. Aussi quand vinrent les heures difficiles où les capitaux se raréfièrent, même pour assurer le paiement des soldats et des employés, n'hésita-t-il pas à mettre sa fortune personnelle au service de la colonie, sans que rien lui garantit qu'il serait effectivement remboursé.

Il n'avait point, au début de son gouvernement, de haine préconçue contre les Anglais ; il avait pu apprécier au Bengale le charme de leurs relations privées, bien qu'elles ne fussent ni familières ni démonstratives, mais il

connaissait mal encore les défauts ou, si l'on préfère, les qualités de leur politique. Il ignorait que, dans leurs comptes avec l'étranger, ils additionnent toujours et retiennent tout et que c'est une duperie que de croire ou simplement d'espérer qu'ils feront la moindre concession, même quand elle est dictée par la justice ou le bon sens.

Avant que la guerre n'éclatât entre les deux pays, la neutralité formait l'objet de ses vœux et il le fit savoir en France. L'armement inutile et prématuré de la Bourdonnais renversa toutes ses espérances et le mit dans la nécessité de préparer une guerre qu'il considérait d'abord comme une sorte de sacrilège. Lorsque malgré lui l'épée fut sortie du fourreau, jamais plus elle n'y rentra et la vie entière de Dupleix fut consacrée à lutter contre nos implacables et nos éternels ennemis. Il trouva alors pour les juger des expressions d'une vérité surprenante [1], que

1. « Quand nous voyons qu'ils se mettent peu en peine de nous causer des inquiétudes ou de la jalousie, en se procurant par toutes sortes de vues de semblables avantages, dès qu'ils y voient le moindre jour, quelle est la raison ou la loi qui nous oblige à de plus grands égards pour eux, surtout lorsque nous gardons avec eux la foi des traités et que nous ne manquons à aucun de nos engagements... Ont-ils craint d'exciter notre jalousie ?... ont-ils eu peur de nous déplaire ? — Moins ils nous ménagent tous les jours et dans toutes les occasions et plus ils acquièrent le droit et les moyens de nous ménager encore moins. » (*Mémoire de Dupleix à la Compagnie du 8 mars 1758. B. N. 9169, p. 102.*)

Dupleix est plus précis encore dans ses *Réflexions à propos de la convention Godeheu*. (*B. N. 9161, p. 143.*)

« Ce sont les Anglais qui font la loi ; ils le publient ; les faits le confirment. . Mais, dira-t-on, ils sont liés par les traités comme nous. C'est une erreur ; rien ne lie les Anglais que la

l'on ne saurait trop méditer à toute époque et il mérita ainsi, en attirant d'abord leurs coups puis en conquérant leur estime, d'honorer le nom français en ce qu'il a de clairvoyance, de bon sens et de fermeté.

force vis-à-vis de leurs intérêts... Rien n'est respectable pour eux que la force majeure... L'histoire de l'Europe depuis la reine Elizabeth seulement jusqu'à nos jours nous apprend que la majeure partie de la puissance des Anglais, de leur commerce, de leurs colonies, de leurs richesses n'a d'autre fondement que la mauvaise foi et des infractions répétées aux traités les mieux cimentés et aux droits de la nature et des gens. »

Analysant enfin d'une façon plus spéciale l'article 5 de la même convention, Dupleix s'exprime ainsi :

« L'esprit anglais se fait sentir dans chaque article de ce traité... D'un bout à l'autre ce n'est que ce qu'ils veulent ; ce sont eux qui imposent la loi. On le souffre au milieu des plus précieux avantages que l'on sacrifie, non à une force supérieure mais au bon plaisir et à la cupidité des Anglais et aux intérêts de leur Compagnie. Ceux de la nôtre n'ont été aucunement envisagés ; les intérêts, la gloire, l'honneur de notre nation sont foulés aux pieds à la face d'une nation chez qui la considération et l'estime qu'on acquiert est l'unique mobile du crédit et d'un commerce avantageux. » (*B. N. 9161, p. 134.*)

INDEX DES NOMS PROPRES

Abd er Rhaman, 84, 490, 491, 494, 496, 501, 504.
Abd ul Salil, 501.
Ahmed Cha, 459.
Albert (chevalier d'), 198, 199, 200-202, 463.
Albert (d') ou Dalbert, 11, 112.
Albert (Suzanne-Ursule), mariée à St-Paul, 74.
Ali Khan, 481.
Ali Rajah, 135, 136.
Aliverdi Khan, 2, 53, 93, 99-103, 113.
Allezon, 96.
Amat, 74, 429.
Amatou Kouli Khan, 143.
Ananda, XIV, 254, 255, 257, 277, 280, 282, 317, 318, 323, 356, 391, 411, 430, 432, 441, 445, 446, 454, 449, 453, 457, 468, 478, 480, 487, 495, 498, 502, 503, 504.
Anaverdi Khan, 244, 245, 282, 385-387, 392, 393, 435, 441, 445-447, 449, 454, 461, 474, 495, 501.
Annapachetty, 115, 118, 120, 125.
Anson (amiral), 236.
Argis (d'), 331, 489.
Arnaud, 49.
Astruc, 485, 493.
Astruc (Mlle), 335.
Aumont (Marie-Rose), mariée à Friell, 74.
Auteuil (d'), V. Combault d'Auteuil.
Avice, 380.
Ayengar, 116, 118, 120.

Bacquencourt, 29, 45, 47-49, 170.
Bailleul, 363.
Barnet, 185, 235, 239, 240, 250, 263.
Barneval, 287, 410, 512, 513, 515-517.
Barneval (madame), 287, 288, 410.
Barneval (Catherine), 418.
Barthélemy, 73, 94, 274, 303, 305, 318, 325, 384, 386, 388, 390, 396, 398-406, 410, 430, 431, 432, 464, 511, 512.
Baskir Pandit, 100.
Bassalet jing, 460.
Baudran de la Métrie, 188.
Bausset (de), 74, 81.
Bausset (cardinal de), 74.
Bayanor, 14, 82, 92, 127, 134, 170.
Beaumont, 155, 158.
Beauvollier de Courchant, 4, 27.
Bellegarde, 155, 158.
Benyon, 456.
Bertrand, 191.
Best, 419.
Béthune(duc de), 177.
Bonzack, 238-240.
Bonneau, 261, 280, 281, 300, 301, 303, 318, 320, 337.

Boscawen, 185, 200, 455, 463, 469, 470 à 518, 521.
Boucard, 145.
Bourcet, 86.
Boutet, 94, 96.
Bouvet, 196, 201, 458, 462, 467, 521, 536.
Boyelleau, 64, 72, 74, 142, 143, 511.
Braddyl, 225, 237.
Brain (de), 37, 66, 137, 412.
Brignon, 42.
Brinon de Caligny, 45.
Bruce, 486.
Bruyère, 73, 110, 274, 324, 384, 396, 404, 406, 412, 429.
Bunel, 136.
Burat, 37, 38, 94, 95 à 108.
Burgoyne, 367.
Bury (Antoine de), 79, 324-326, 331, 333, 396, 410, 438, 439-441.
Bury, fils, 386, 387, 445.
Bussy (m^is de), 78, 82, 281, 483, 484, 488, 489, 504.

Caignon, 110.
Caillot, 95, 113.
Candappa Modeli, 424, 425.
Carvalho (Alexandre), 418.
Carvalho (François), 417, 418, 516.
Carvalho (Jeanne), épouse de Jean Law de Lauriston, 418.
Carvalho (Marie), épouse de Jacques Law, 418.
Castanier, 29, 41, 42, 171, 179, 209.
Cavalier, 29, 42, 43, 165, 171, 172.
Chabran de Laborie, 45.
Chamser Khan, 112, 113.
Chanda-Sahib, 8, 10, 18-20, 92, 118, 244, 245, 247, 394, 395, 450, 487.
Changeac, 330.
Charles-Edouard, 316, 317, 472.
Cheick Hassan ou Hassem ou Assem, 84, 442, 481, 491.
Cheick Ibrahim, 479, 487.
Cheriquel, 128, 133.
Chet Matabray, 99.
Choisy, 64, 73, 142, 144.
Choquet, 29, 49.
Clive, 367, 368, 438, 512.
Cochinat, 484.
Cœurdoux (P.), 324.
Coguinair, 127, 128, 134.
Coja Joannès, 344.
Coja Michaël, 344.
Colabeau, 177, 193.
Colandé, 7.
Cole, 287.
Colle, 113.
Combault d'Auteuil (Elisabeth Charlotte), 252.
Combault d'Auteuil (Louis Hubert), 252, 253, 281, 286, 329, 483, 484, 489, 504.
Cope, 512.
Cornet, 145, 466.
Cossigny (de), 24, 25, 70, 71, 85, 114.
Cotterel, 412, 429.
Courbezâtre, 6, 163.
Courtin, 80.

David, directeur à Paris, 29, 43.
David, gouverneur, 44, 189, 195, 202, 462, 463, 472, 522.
Dancy, 489, 494, 505.
Deidier, 85.
Delaleu (Jeanne-Juliette), 47.
Delarche, 74, 449.
Denis, 163.
Des Champlais, 234.
Des Chenaye, 228.

Desforges-Boucher, 363, 320, 336.
Desfresnes, 384.
Desjardins, 272, 319, 333, 396, 402, 404, 410, 412, 466.
Desmarets, 326.
Dipchom, 96, 106, 112.
Dirois, 64, 91-95, 129, 130, 132, 177, 519.
Dominique (P.), 324.
Domingue Rodriguez, 134.
Dordelin, 134-136, 138, 189-191, 339, 373, 381, 419, 434, 436, 445, 450, 462.
Dost Ali Khan, 18, 119, 244, 245.
Drugeon, 161.
Dudley, 134, 135.
Dudézert, 234.
Du Hamel, 37.
Dulaurens, 31, 61, 73, 94, 170, 303, 305, 318, 322, 324, 325, 423, 424, 427, 429, 430.
Dulivier, 27.
Dumanoir, 45.
Dumas (gouverneur), 1, 3, 6-8, 12, 14, 16-17, 19, 33, 35, 38-40, 42, 43, 46, 48, 51-53, 55, 72, 85-87, 109, 114, 119, 122, 130, 168-171, 176, 217, 218, 246, 253, 315, 454.
Dumont, 109, 111.
Dumont, de Bassora, 157, 163.
Dupleix (madame), 36, 404, 411, 431, 432, 449, 457, 468, 487, 490, 501-504.
Dupleix (Elisabeth), mariée à Kerjean, puis à Choquet, 49.
Dupleix (Isabelle ou Elisabeth), mariée à Phelippon, 49.
Dupleix (Louise), mariée à Papillault, 50.
Duplessis, 158.
Duquesne, 78, 79.
Durand, 361.
Du Saussay, 76, 77, 81.
Duvelaër, 26, 29, 38-40, 43, 45, 48.
Duvelaër de la Barre, 160, 161, 188.

Eckman, 285.
Eléan, 424.
Emery, 237.
Emir el Mas, 6.
Espréménil (d'), directeur à Paris, 26, 29, 44, 46, 48.
Espréménil (Jacques Duval d'), 45, 68, 73, 133, 190, 257, 261, 274, 286, 296, 300-301, 303, 305, 309, 310, 318, 324, 327, 329, 338, 347, 351, 358, 359, 364, 374, 384, 387, 396-398, 402, 404, 415-424, 444.
Espréménil (Mlle d'), 38.
Eyre (Th.), 285.

Faqui Abdalla, 6.
Faqui Hamed, 5, 6.
Fatechem. V. Jogot Chet.
Fateh Sing, 18, 436, 460.
Fayet (de), 45.
Février, 9, 64, 72, 115 à 123.
Finiel, 94.
Flacourt, 145.
Fleury (cardinal), 215.
Floyer, 456.
Fontbrune (Sicre de), 37, 281, 318, 320, 328.
Fontpertuis (de), 177.
Forster, 109, 111.
Foubert, 495.
Fournier, syndic, 183, 184.
Fournier, 42, 66, 106, 112.
Fowke (Ed.), 285, 362, 363, 366.
François Martin, 7, 37.
François de Saumur (P.), 324.

Friell, 74, 314, 321, 355, 404, 406, 412, 429, 466, 511.
Fulvy, 77, 195, 252, 255, 278, 339.

Gargan (P.), 324.
Gazon, 96.
Geckie, 133, 134, 225.
Gennes (de), XIV, 287.
Gerbault, 86.
Germain, 7.
Ghazi ud din, 462.
Gilly, 43.
Godeheu, père, 32, 37.
Godeheu, 25, 29, 32-34, 36, 37, 39, 43, 48, 52, 53, 78, 160, 170, 176.
Golard, 8, 9, 61, 103.
Gosse, 41, 64, 74, 155-157, 384, 386, 387, 390, 396, 415, 429, 430, 444.
Goupil, 489, 504.
Govindachetty, 120, 122.
Grandmaison, 505.
Griffin, 109, 185, 202, 381, 420, 451, 452, 454, 456, 457, 463, 465, 466, 473, 522.
Groiselle, 94.
Guesdon, 120.
Guillard, 64, 73, 142, 466, 491, 511.
Guillaudeu, 42, 94, 112.

Hallyburton, 287, 288-290, 366.
Hardancourt (Claude Boyvin d'), 37.
Hardancourt (Louis Boyvin d'), 29, 37, 43, 53, 170.
Harris (Ed.), 285, 344.
Hassein Tarkan, 447.
Hastings (Warren), 367, 368.
Hawke, 344.
Hébert, 27.
Héguerty (d'), 187, 197, 211.
Héry (d'), 81.
Herygoyen, 412.
Heyman, 363.
Hinde, 454.
Huyghens, 109, 111.

Idayet Mouddin Khan, 461.
Iman Sahib, 119, 186, 237, 279, 392, 395, 454, 461.
Indinaram, 96.
Ingrand, 5, 6, 61, 73.

Jasu, 161.
Jogot Chet, 99.
Jones, 363.

Katma (Robram), 107.
Kerangal, 485, 505.
Kerjean (Jacques Desnos de), 49.
Kerjean, 1er fils du précédent, 49.
Kerjean, 2e fils du précédent, 49, 358, 359, 364, 386, 387, 390, 415, 444, 445, 505.
Kerjean (Louise-Françoise de), 74.

La Beaume, 468.
La Bourdonnais, 28, 31, 32, 34, 39, 40, 41, 43, 44, 46, 55, 59, 60, 72, 82, 103, 130-132, 137, 161, 165, 166, 173, 174, 176, 177, 187-190, 201, 216 à 382, 384, 385, 387, 392, 396, 397, 398, 400, 401, 416, 433, 434, 436, 450, 464, 466, 472, 519, 520, 522.
La Bourdonnais (madame de), 252.
La Bretesche, 38.
Lachaise, 234.
Ladhoue, 94, 96, 107, 108.
La Garde Jazier, 5, 6.
La Gâtinais, 11.
La Jonquière, 196.
La Mabonnais, 188.

Lamarre, 69, 112.
Lambert, 70.
La Métrie (Quentin de), 45, 67, 417, 427, 512, 513, 515, 516.
La Motte, 489.
Lange, 65.
La Noë, 163.
La Porte Barré, 274, 276-278, 282.
La Porterie, 103.
La Prévôtière, 27.
La Renaudais, 11, 12.
Lassay (marquis de), 177.
La Selle, 384.
La Touche, 155, 333, 481, 482, 486, 489, 504.
La Tour (de), 80, 281, 331, 388, 391, 410, 437, 438, 442, 451, 482, 489, 504.
La Villebague (Mahé de), 229, 257, 287, 300, 333, 396, 402, 403, 410, 411, 415, 450, 465, 466.
Law (Jacques), 80, 481, 482.
Law de Lauriston (Jean), 66, 68, 69, 72, 82, 83, 112.
Lawrence, 467, 484, 511, 515, 516.
Lebrun de la Franquerie (Marie-Anne), 252.
Legou, 61, 72, 323, 469, 491.
Le Maire, 73, 466, 511.
Lenoir, conseiller, 64.
Lenoir, gouverneur, 27-29, 32, 40, 42, 52, 87, 176.
Le Prévôt de la Touche, 80.
Leriche, 64, 125, 126, 127, 456.
Lesquelin, 231, 236.
Le Verrier, 64, 142, 145, 147.
Leyrit (Duval de), 12, 45, 64, 107, 108, 110-112, 133-136, 138, 220, 225, 238, 456.
Lhostis, 412.
Lobry, 234.
Louet, 64, 136, 138.
Louis (P.), 71, 85.
Love (Davidson), 287.
Lucas, 460.

Macaffry, 96, 98.
Machault, 29, 339.
Macossy, 125, 126, 127.
Mafous Khan, 245, 385-391, 392, 399, 435, 436, 442, 444, 446-449, 473, 474, 489, 501.
Mainville, 81, 436, 437, 455, 456, 467, 468, 489.
Martin (Jean-Baptiste), 145.
Martinville, 155.
Massac, 49.
Maurepas, 192, 220, 429.
Medeiro (madame de), 417, 418, 427, 515.
Méder, 92.
Michel (Gabriel), 29, 44, 191.
Mir Abib, 100, 101.
Miran, 6, 61, 73.
Mircaliloukhan, 144.
Mir Mamoud Kh., 145.
Mohamed Ali ou Mahmet Ali, 245, 435, 436, 439, 441, 442, 444, 446-449.
Mohamed Cha, 2, 283, 458-461.
Mohamed Tavakkal, 445-447, 449.
Monson, 285, 288-290, 360-363, 366, 409, 410, 450.
Montaran, 195, 205.
Montaud, 49.
Montcalm, 78.
Moore, 228.
Moracin, 74.
Morari Corpadé, 118.
Morse, 224, 285 à 382, 396-399, 406, 407-412, 414, 419, 450, 456.
Morse (madame), 287, 410, 411.
Moreau, 431, 512.
Mortiz Ali, 244.

Moses, 363.
Mossel, 117.
Moussoud Kouli Khan, 143.
Mouttiapoullé, 424.
Mustapha Khan, 99, 101.

Nadir-Cha, 2, 156.
Naser jing, 395, 450, 454, 460, 461, 474, 475.
Nawas Khan, 8.
Nazelle (Mlle de), 47, 393, 475, 489, 499.
Nicolas, 110.
Nizam Ali, 462.
Nizam Oul Moulk, 2, 119, 244, 283, 392, 393, 454, 458-462.
Noronha (Antonio de), 518.
Northesk (lord), 102, 235, 237.

Orry, 29, 55, 165, 175, 184, 216, 219, 220, 252, 339.
Otter, 64, 155, 156.

Panon, 385, 387, 431, 432.
Papillault, 50.
Paradis, 37, 38, 64, 69-72, 78, 79, 121 à 125, 129, 218, 220, 229, 231, 238, 257, 264, 266, 267, 272, 277-281, 286, 292, 294, 303, 318, 324, 326, 327, 329, 332, 336, 337, 390, 400-410, 412-415, 418, 436, 437, 438, 440, 441, 451, 452, 457, 463, 469, 479, 483, 485, 486, 488, 490-493, 500.
Pardaillan, 217.
Parkes, 366.
Passy, 281, 500.
Péchevin, 205.
Perceval, 456.
Pereira, 287, 289.
Peyton, 185, 228, 235, 377, 381, 435, 451, 452.
Phelippon, 49, 50.
Pichard, 480.
Pillavoine, 466.
Plaisance, 438, 489.
Porcher, 73.
Poyanne (Mlle de), 48.
Prapat Sing, 8.
Pregachem, 116.
Prigent de Penlan, 234.
Puel, 163, 164, 237-240.
Puymorin, 281, 485, 493.

Ragogy Bonsla, 18, 21, 92, 93, 100, 101, 393, 395, 450, 460.
Renault, 70, 112.
René (P.), 514, 515.
Rheims (Marguerite Françoise de), 48.
Roche, 493, 500.
Roland, 500.
Rolland, 66.
Rostaing, 281, 285, 286.
Roth, 161, 188.
Rouillé, 192, 194, 339.

Sabder Ali, 18-20, 23, 117, 244, 246.
Sadallat Khan. V. Mohamed Ali.
Sadet Khan, 2.
Safder Khan, 2.
Sahaji, 8, 119.
Sainfray, 74, 144.
Saintard, 29, 40, 41, 77, 80, 155.
Saint-Georges, 29, 47, 196, 197, 201, 236, 462.
Saint-Janvier, 41, 77.
Saint-Martin, 37.
Saint-Paul, 74, 108, 109, 511.
Saint-Sauveur, 42.
Salabet Jing, 460.
Saladin, 177, 193.
Salomon, 363.

Savage (J.). 285.
Saverimouttou, 492.
Schonamille, père, 97, 98.
Schonamille, fils, 98, 289, 415, 445.
Severini (P.), 514, 515.
Seyed Mohamed, 244.
Sichtermann, 109.
Sidogy, 7.
Signard, 132, 133.
Sornay, 431.
Stratton (J.), 285, 344, 360, 361.

Tirouvengadam, 317, 318.
Tremisot, 16, 37, 38, 170.
Triblet, 202.

Vallin, 500.
Vandenberg, 6.
Vellapoullé, 422, 425.
Vernon (amiral), 224.
Verzure, 177.
Villemur (de), 38.
Vincens (Anne-Christine), 45.
Vincens (Joachim), 16.
Vincens (Marie-Madeleine), 253.
Vincens (Suzanne-Ursule), 98.
Vincens, fils, 65, 155, 505.
Volton (de), 3.

Wailsh, 187, 197, 211.
Wake, 129.
Westcott (F.), 511.
Wittony, 164.
Wynch (Al.), 511.

ERRATA DU PREMIER VOLUME

p. 48. — A la suite de la publication de notre premier ouvrage, des doutes nous étant venus sur la filiation attribuée à Dupleix d'après les actes de l'Etat civil qui nous avaient été communiqués, et un heureux hasard nous ayant mis en rapport avec M. Prouteaux, administrateur des Colonies à la Côte d'Ivoire, qui durant ses séjours en France habite Poitiers, nous le priâmes de vouloir bien vérifier sur place les documents qui nous avaient été communiqués, dussent-ils se retourner contre les faits que nous avions exposés.

Les résultats du travail de M. Prouteaux furent que le père de Dupleix était le petit-fils d'Antoine Dupleix, né le 13 juillet 1601 et de Jeanne Pirot ou Pérot et le fils de François Dupleix, né le 16 mai 1634 et d'Isabelle Mauxion, mariés tous deux le 21 février 1656. Isabelle Mauxion était fille de Jean Mauxion, apothicaire et d'Antoinette Allain (Voir *la Famille Dupleix en Châtelleraudais aux XVe et XVIe siècles*, par Maurice Prouteaux. Paris, Leroux, 1922, 60 p.).

L'ascendance directe de Dupleix doit donc être ainsi établie :

Guillaume Dupleix et Jeanne Raseaux, mariés vers 1565.

François Dupleix et Claire Moutard, mariés vers 1599.

Antoine Dupleix et Jeanne Pérot.

François Dupleix et Isabelle Mauxion.

François Dupleix, né le 29 mai 1654 et Anne de Massac.

Joseph François Dupleix.

André Dupleix, marié vers 1615 à Jeanne Arnault, d'où nous avions fait naître le grand Dupleix, descendait de Guillaume Dupleix et de Colette ou Nicole Audinet ou Andrault, mariés vers 1585, et Guillaume était lui-même fils d'un nommé André, qui vivait en 1560 et de Guyonne Brandt, décédée le 16 avril 1590.

M. Prouteaux n'a pu retrouver les liens de parenté qui pou-

vaient exister entre André Dupleix, qui vivait en 1560 et Guillaume Dupleix qui vivait en 1537 et d'où descendit le gouverneur de l'Inde.

p. 88, — dernière ligne.

Au lieu de Marie Françoise Xavier, dite Chonchon, née le 28 octobre 1736, lire :

Marie Françoise Gertrude, dite Chonchon, née le 28 octobre 1736, mariée en 1757 au marquis de Montlezun, morte à Paris le 17 mai 1759.

p. 336-337. —

Nous avons dit en ces pages que Dupleix avait eu l'idée de faire reconnaître et d'exploiter à son profit les terres australes et il avait proposé Lozier-Bouvet pour cette reconnaissance.

On croyait alors couramment qu'il existait un grand continent habitable au sud de l'Afrique. L'idée de Dupleix ne fut pas perdue. En 1738, la Compagnie des Indes envoya au Brésil les frégates l'*Aigle* et la *Marie*, commandées par les capitaines Hay et Lozier-Bouvet. Partis de l'île Ste-Catherine en se dirigeant vers le sud-est, ils ne rencontrèrent aucun continent mais seulement, le 1er janvier 1739 une île fort élevée, escarpée, chargée de glaces et inabordable, à laquelle ils donnèrent le nom d'île de la Circoncision, qu'elle n'a pas conservé. En l'honneur de cette reconnaissance, on lui a donné le nom d'île Bouvet. La petite expédition revint en France le 24 juin 1739.

En réalité le continent austral que soupçonnaient nos pères se trouvait beaucoup plus au sud : c'étaient les terres polaires.

ERRATUM DE CE VOLUME

p. 51. —

Titre du chapitre : *L'Administration de Dupleix et les fonctionnaires civils de l'Inde* : supprimer : *civils*.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION VII

CHAPITRE PREMIER. — *La Politique de Dumas* 1

§ 1. — Etat sommaire de l'Inde en 1742 2

§ 2. — Le gouverneur Dumas (1735-1741) : il entrevoit une politique d'agrandissement territorial pour assurer la continuité de notre commerce. 4

L'expédition de Moka. L'acquisition de Karikal 10

Projets sur Colèche, Ponatour, le mont Dely, la rivière Cotte, Ganjam, Mascate .....

Les Marates à la côte Coromandel, Défaite de Dost-Ali, nabab du Carnatic. Dumas accueille les vaincus dans Pondichéry. Les aldées d'Archivac cédées en signe de reconnaissance 19

Prestige acquis par Dumas : sa retraite, sa mort 23

CHAPITRE II. — *Les correspondants de Dupleix* 27

Les lettres écrites de France à Dupleix offrent des indications utiles sur sa politique et le crédit dont il jouissait auprès des pouvoirs publics 27

§ 1. Les ministres : Orry et Machault 29

§ 2. Les directeurs de la Compagnie : Dumas, Lenoir, Godeheu, d'Hardancourt, Duvelaër, Saintard, Castanier, Cavalier, David, Michel, d'Espréménil. D'une façon générale, ils sont hostiles à la création de nouveaux comptoirs 30

§ 3. Les parents de Dupleix : son frère Bacquencourt ; sa sœur Madame de Kerjean puis Choquet ; ses cousins de Châtellerault : Papillault et Phelippon 47

CHAPITRE III. — *L'Administration de Dupleix et les fonctionnaires de l'Inde* 51

§ 1. — Dupleix nommé gouverneur de Pondichéry et commandant de tous nos établissements. Situation de Pondichéry au début de 1742. Etat général des dépenses de nos comptoirs. Dupleix continuateur de la politique de Dumas. La Compagnie recommande des économies : Dupleix offre sa démission 51

§ 2. — Situation précaire des employés : sollicitude de Dupleix à leur égard. Leur capacité : conditions de leur nomination. De quelques fonctionnaires : Jean Law, Paradis, d'Espréménil, Quentin de la Métrie, Moracin, Bausset, Delarche, Amat, Sainfray..... 61

§ 3. — Nos effectifs militaires : les déserteurs, les indésirables. De quelques officiers : Bussy, Bury, Duquesne, Courtin, de la Touche, Jacques Law, de la Tour, de Mainville, d'Héry, du Saussay 75

§ 4. — Origine et constitution des cipayes..... 82

§ 5. — Les travaux de Pondichéry. Les fossés, le jardin d'Oulgaret, le nouveau gouvernement. La défense du bord de mer..... 84

CHAPITRE IV. — *Les Comptoirs*..... 87

§ 1. — CHANDERNAGOR..... 91

Dirois, Burat, Duval de Leyrit se succèdent à la direction. 91

Invasion des Marates. Dettes de Chandernagor ; le commerce..... 99

Faiblesse de l'administration de Burat. Fin de la Compagnie d'Ostende. Nouvelles invasions marates. Répercussions de la guerre européenne à l'embouchure du Gange. Situation embarrassée de nos comptoirs. Destitution de Burat.....

Dernières invasions marates. La navigation dans le Gange paralysée par les Anglais.....

§ 2. — KARIKAL..... 113

Février, Paradis et Leriche successivement ou alternativement directeurs du comptoir.....

Tracasseries du roi de Tanjore : ses réclamations pécuniaires. Attaques des Tanjoriens contre Negapatam (1743). Guerre avec le Tanjore (1744). Attaques et contre-attaques : succès de Paradis. Mort de Février (11 juin).....

Sous Paradis, on continue d'être en guerre sans combattre effectivement. Les négociations traînent en longueur.....

Avec Leriche, la guerre se réduit à des demandes d'argent de la part du roi de Tanjore et se termine par une avance de 2.000 pagodes.....

Paradis reprend l'administration de Karikal en février 1748. Leriche lui succède à nouveau cinq mois après.....

§ 3. — MAHÉ..... 127

Dirois, Signard, Duval de Leyrit et Louet se succèdent à la direction.....

Cession des deux montagnes de Mahé. Guerre avec Bayanor : la Bourdonnais la termine. Traité du 22 janvier 1742.....
Convention de neutralité avec Geckie, gouverneur de Tellichéry. Menaces de guerre avec les Anglais. Dordelin à la côte Malabar.....
Nos rapports avec les Angrias.....

§ 4. — Mazulipatam et Yanaon..... 140

Boyelleau et Lenoir, Choisy et Sainfray se succèdent respectivement à Mazulipatam et à Yanaon. Instabilité des affaires.....

§ 5. — Surate..... 144

Le Verrier, chef à Surate. Stagnation du comptoir..... 145

Chapitre V. — *Le Commerce d'Inde en Inde*..... 151

Avantages du commerce d'Inde en Inde. La Compagnie s'en désintéresse..... 151

Achem. — Bassora et Bender Abbas. — La Chine. — Manille. — Moka. — Le Pégou. — Les Iles..... 154

Chapitre VI. — *Le Commerce d'Europe et les Armements* 167

La question du commerce et des armements est étroitement unie, mais à partir de 1744, s'il y a encore des armements en France, il n'y a plus de commerce dans l'Inde, par suite de la guerre avec l'Angleterre.. 167

1741-42. — La Compagnie réduit ses armements. Disponibilités fournies au commerce par les particuliers. Fonds nécessaires annuellement pour une opération ; comptes de la Compagnie depuis 1725..... 168

1742-43. — Reprise du commerce. Les navires partis pour l'Inde reviennent en France avec un grand retard, d'où panique au sein de la Compagnie à la fin de 1744. Mesures prises pour rétablir la confiance..... 173

1743-44. — Accroissement des armements. Malheureux sort de nos navires dans les mers de l'Inde ou de Malaisie..... 178

1744-45. — Départ tardif de nos navires. L'Inde sans rapports avec la France pendant plus d'un an 182

1745-46. — Deux vaisseaux du roi prennent part à la guerre dans l'Inde. L'escadre de Dordelin. Dupleix éventuellement remplacé par Duval d'Espréménil..... 187

1746-47. — Nouveaux embarras financiers de la Compagnie. Intervention du roi. L'escadre de St-Georges défaite au Cap Ortégal. La Compagnie décide l'armement de onze navires : le roi lui en prête trois..... 191

1747-48. — L'escadre du chevalier d'Albert. La paix d'Aix-la-Chapelle. Rétablissement du commerce 199

1748-49. — Brillantes perspectives entrevues par la Compagnie : 240.000 marcs d'argent affectés au commerce. 205

CHAPITRE VII. — *Les préparatifs de l'expédition de Madras*... 215

§ 1. — Envoi d'une escadre dans l'Inde sous les ordres de la Bourdonnais (1741). Paradis à Madras. Rappel de l'escadre..... 215

§ 2. — La déclaration de guerre avec l'Angleterre (15 mars 1744). Projets d'armements de la Bourdonnais : il offre à Dupleix de s'y associer..... 220

§ 3. — Réserves de Dupleix. Il croit que les Anglais observeront la neutralité. Ses efforts pour la maintenir..... 222

§ 4. — Dupleix se prépare à la guerre. Projets contre Madras arrêtés de concert avec la Bourdonnais. Le ministre recommande aux gouverneurs de l'Inde et des Iles de coordonner leurs efforts. La Bourdonnais retenu aux Iles par l'attente des vaisseaux de France..... 227

§ 5. — Activité des Anglais. Leurs prises à Achem, dans le détroit de Banca, à Louisbourg, à l'embouchure du Gange, à Tranquebar..... 235

§ 6. — Dupleix prépare en secret l'expédition de Madras. Le nabab d'Arcate à Pondichéry 240

§ 7. — La Bourdonnais part pour l'Inde (24 mars 1746). Son séjour à Madagascar. L'affaire de Négapatam. Arrivée à Pondichéry (8 juillet)..... 247

CHAPITRE VIII. — *La Bourdonnais à la côte Coromandel*..... 251

§ 1. — Les premiers froissements..... 251

§ 2. — Divergences de vues entre Dupleix et la Bourdonnais au sujet du sort à réserver à Madras, si la ville tombe entre nos mains..... 257

§ 3. — La Bourdonnais demande à Dupleix ses instructions sur la politique à suivre à l'égard des Hollandais. 261

§ 4. — La Bourdonnais à la recherche de l'escadre anglaise (4 au 23 août)..... 264

§ 5. — Hésitations de la Bourdonnais pour attaquer Madras. Il demande l'avis du Conseil supérieur, qui lui fait d'abord une réponse dilatoire, puis le met en demeure de prendre une décision..... 270

§ 6. — Vaine démonstration de la Porte Barré contre Madras (27 août-5 septembre)..... 275

§ 7. — Les dernières conférences de Dupleix et de la Bourdonnais : les suggestions de Dupleix. Départ de la Bourdonnais (11 sept.) 277

§ 8. — Le nabab d'Arcate menace de nous faire la guerre si nous attaquons Madras 282

CHAPITRE IX. — *Le siège et la prise de Madras, 15-21 septembre 1746* 285

Le siège de Madras se réduisit à des opérations militaires sans importance ; les négociations pour la reddition de la ville commencèrent dès le premier jour : conditions de la capitulation 285

Des droits de Dupleix et de la Bourdonnais à pratiquer une politique différente 292

CHAPITRE X. — *La Bourdonnais à Madras et le traité de rançon.* 299

§ 1. — LE CONFLIT. — Vues contradictoires de Dupleix et de la Bourdonnais sur le sort de Madras. Les députés du Conseil supérieur. La Bourdonnais d'accord avec les Anglais sur le principe du traité de rançon. Objections de Dupleix. Les députés refusent leur concours à la Bourdonnais. Tentative de subornation des capitaines de navires 299

§ 2. — LA RUPTURE. — Protestation du Conseil supérieur et des notables de Pondichéry contre le traité de rançon. Institution d'un conseil provincial à Madras. Altercations de la Bourdonnais et des conseillers. Projets d'arrestation de la Bourdonnais. Embarquement des troupes de Pondichéry. Retraite des conseillers à St-Thomé 321

§ 3. — VERS UNE ENTENTE. — L'évacuation de Madras envisagée pour fin janvier 1747. Arrivée de l'escadre de Dordelin : nouvelles instructions du roi. La Bourdonnais presse les négociations avec les Anglais. Articles de la capitulation projetée. Dupleix responsable de son exécution 336

§ 4. — LE TRAITÉ DE RANÇON. — Le cyclone du 13 octobre précipite les événements. Signature du traité 355

La Bourdonnais fut-il coupable de concussion et de trahison ? L'arrêt de Paris. Le journal d'un propriétaire. La Law-Case 348

§ 5. — LE DÉPART DE LA BOURDONNAIS. — Prétentions de Dupleix à disposer de l'escadre des Indes. Ordres contradictoires de Dupleix et de la Bourdonnais. Départ de la Bourdonnais de Madras. Son séjour en rade de Pondichéry ; son arrivée aux Iles 370

CHAPITRE XI. — *Madras sous la domination anglaise*..... 383

§ 1. — LA VICTOIRE DE L'ADYAR. — Le nabab d'Arcate réclame Madras : encerclement de la ville par les Maures. Heureuse sortie du 2 novembre. Paradis arrive avec des renforts. Mafouz khan mis en déroute sur l'Adyar (4 novembre)..... 383

§ 2. — L'ANNULATION DU TRAITÉ DE RANÇON. — Les Anglais observent mal le traité de rançon : accusations et menaces de Barthélemy, commandant de Madras. Le Conseil supérieur demande le 6 novembre l'annulation de la capitulation ; Paradis la réalise le surlendemain. On commence le démantellement de la Ville-Noire. Morse et les principaux prisonniers anglais ramenés à Pondichéry. Dupleix essaie de déterminer les marchands de Madras à venir s'installer à Pondichéry..... 396

§ 3. — L'ADMINISTRATION DE D'ESPRÉMÉNIL, DULAURENS ET BARTHÉLEMY (8 déc. 1746-1er septembre 1749.)..... 415

Les marchands indiens qui avaient quitté Madras au moment de l'occupation française, invités à y rentrer sous peine de confiscation de leurs biens..... ... 416

Retour de l'escadre de Dordelin (12 janvier 1747). Prise de la *Princesse Emilie* (27 février 1747). Affermage des terres. D'Espréménil donne sa démission (6 mai) et se retire au Bengale..... 423

Dulaurens (8 mai-2 déc. 1747), administre avec indépendance. Il se compromet dans la perte du *Neptune* que les Anglais brûlent en rade de Madras, puis dans une affaire de marché. Il est révoqué..... 425

Barthélemy (2 déc. 1747-1er septembre 1749) administre de nouveau Madras sans incidents notables jusqu'au moment de sa restitution aux Anglais 431

CHAPITRE XII. — *Le blocus de la côte Coromandel et les attaques contre Goudelour*..... 433

§ 1. — Paradis rappelé de Madras : affaire de Sadras. Première expédition contre Goudelour, sous les ordres de Bury (18 décembre 1746)..... 434

§ 2. — Second projet contre Goudelour (31 décembre). L'exécution en est confiée à La Tour. L'expédition ne quitte pas Virampatnam..... 441

§ 3. — Négociations et paix avec le Nabab (février 1747). Mafouz Khan à Pondichéry..... 443

§ 4. — Nouvelle tentative contre Goudelour : Paradis et La Tour chargés de l'expédition (11-12 mars). Elle échoue par suite de l'arrivée de l'escadre de Griffin... 449

§ 5. — Le blocus de la côte Coromandel par la flotte anglaise. Dupleix prend lui-même le commandement d'une quatrième expédition contre Goudelour : elle est de nouveau arrêtée par le retour fortuit de l'escadre de Griffin (15-17 janvier 1748)..... 452

§ 6. — Mort de Mohamed Cha et de Nizam oul Moulk. Arrivée de l'escadre de Bouvet..... 458

§ 7. — Dernière tentative contre Goudelour ; elle est confiée à Mainville (27-29 juin) et échoue sous les murs de la ville..... 465

CHAPITRE XIII. — *Le siège et la défense de Pondichéry*..... 471

§ 1. — Boscawen quitte Liverpool le 15 novembre 1747 et arrive à Goudelour le 4 août 1748. Ses intrigues et celles de Dupleix auprès de Naser jing et d'Anaverdi khan. Les travaux de défense de Pondichéry..... 471

§ 2. — L'attaque des Anglais contre Pondichéry se dessine le 20 août et se précise le 24. Dupleix défend mollement la ligne du Chounambar et se replie sur Ariancoupom. Heureuse défense de cette place : Lawrence fait prisonnier. L'explosion d'une batterie détermine une panique et les Français se retirent dans Pondichéry (30 août)..... 478

§ 3. — L'ennemi franchit le 6 septembre la rivière d'Ariancoupom et investit Pondichéry ; il attaque la ville par le nord-ouest. Détail des opérations militaires : Paradis blessé à mort le 11 septembre. Activité de Dupleix. Retraite des Anglais (17 octobre)..... 487

§ 4. — Les pertes respectives des Français et des Anglais. Du rôle de Madame Dupleix..... 500

CHAPITRE XIV. — *Le traité d'Aix-la-Chapelle et la rétrocession de Madras*..... 507

Projets d'échange de Madras contre Villenour et Bahour : ils sont annulés par la paix..... 507

La ville rendue aux Anglais le 1er septembre 1749. Mesures de Boscawen contre les catholiques. Le cas de Quentin de la Métrie et de Barneval..... 512

Conclusion..... 518

INDEX DES NOMS PROPRES..... 527

ERRATA..... 535

Abbeville (France). — Imprimerie F. PAILLART.

198590

HIn
M385d

Author Martineau, Alfred

Title Dupleix et l'inde française.

DATE. | NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File".
Made by LIBRARY BUREAU